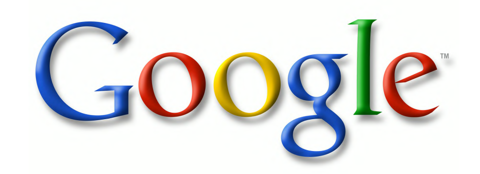
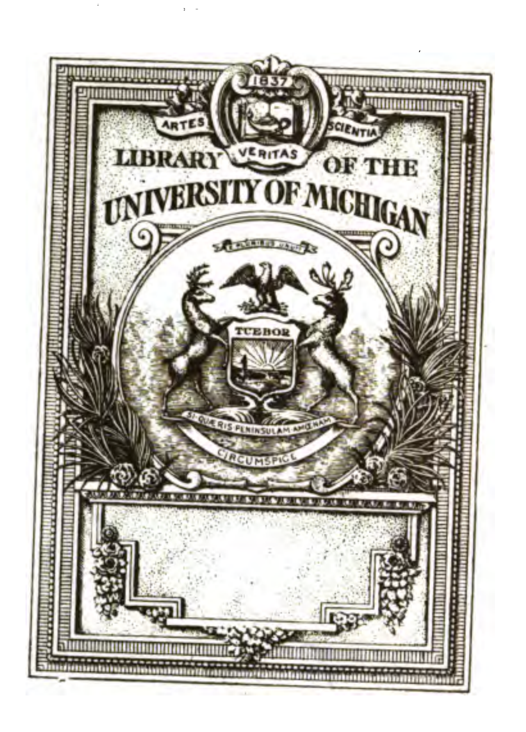



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

Mis DE LA MAZELIÈRE

ESSAI SUR L'ÉVOLUTION

DE LA

CIVILISATION INDIENNE

TOME II

L'INDE MODERNE

Ouvrage orné de gravures hors texte



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

—

1903

ESSAI SUR L'ÉVOLUTION

DE LA

CIVILISATION INDIENNE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en février 1903.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Moines et Ascètes indiens. Essai sur les caves d'Ajantâ et les couvents bouddhistes des Indes. Ouvrage accompagné de gravures d'après des photographies. Un volume in-18. 4 francs.

Essai sur l'histoire du Japon. Ouvrage orné de dix-neuf gravures et d'une carte. Un volume in-16........... 4 francs.

Quelques notes sur l'histoire de Chine. Un volume petit in-8°. (*Épuisé.*)

La Peinture allemande au dix-neuvième siècle. Ouvrage accompagné de 103 gravures hors texte. Un volume grand in-8°. Prix.................................... 20 francs.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3231.

Antoine Rous marquis

Mis DE LA MAZELIÈRE

ESSAI SUR L'ÉVOLUTION

DE LA

CIVILISATION INDIENNE

TOME II

L'INDE MODERNE

Ouvrage orné de gravures hors texte



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1903

ESSAI SUR L'ÉVOLUTION

DE LA

CIVILISATION INDIENNE

LIVRE TROISIÈME

LA CIVILISATION DE L'INDE MODERNE

INTRODUCTION

INFLUENCE DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE SUR LA CIVILISATION GÉNÉRALE DE L'ASIE ET LA CIVILISATION PARTICULIÈRE DE L'INDE.

L'Inde dans la seconde moitié du dix-huitième siècle ne peut poursuivre son évolution que par une transformation. Cette transformation ne saurait être l'œuvre d'une nation indienne, ni d'une classe de la société indienne, elle ne saurait non plus s'accomplir avec l'aide d'un peuple asiatique. Cette transformation ne peut donc avoir qu'une seule cause : l'influence de la civilisation européenne.

L'évolution de l'humanité procède par synthèses toujours plus générales et plus complexes. Les familles s'allient pour former des clans, les

clans forment des tribus, les tribus de petits États, qui se fondent dans de grands empires. D'autre part les expéditions militaires et les relations commerciales donnent à des groupes de peuples toujours plus importants de communs principes de civilisation : ainsi la civilisation européenne, la civilisation asiatico-européenne, la civilisation générale qui se répand aujourd'hui dans le monde entier.

Les peuples que leur situation géographique destine à former un seul État, traversent plusieurs périodes avant d'arriver à l'unité. Ils reçoivent d'abord une civilisation commune, puis les alliances ou les conquêtes en font une nation; enfin dans cette nation se produit une fusion progressive des divers éléments ethniques et sociaux. Pour qu'une nation soit véritablement une, il faut que les idiomes, les coutumes, les tempéraments des provinces disparaissent avec le temps et soient remplacés par une langue, une législation, un caractère national. La loi ne reconnaîtra plus d'inégalités entre les classes sociales, et dans les mœurs ces inégalités tendront à s'effacer. L'unité complète d'un peuple n'est donc possible que par la centralisation et la démocratie. Mais la centralisation produit un système d'administration trop compliqué : dans les provinces plus d'initiative, ni d'originalité; les campagnes se dépeuplent au profit de quelques centres ou même d'un seul centre urbain. Mais la démocratie produit l'individualisme et les conséquences de l'individua-

lisme mal compris sont l'affaiblissement du patriotisme et le manque de solidarité. Pour les surorganismes comme pour les organismes, l'on peut donc distinguer, à travers la complexité des phénomènes, une première période de progrès, puis, dès l'apogée, une période de décadence.

A la fin du dix-huitième siècle, les indiens possédaient encore la civilisation que leur avaient donnée le bouddhisme, l'empire d'Açoka, la religion hindoue et la littérature sanscrite; la propagation de l'islam l'avait cependant renouvelée comme l'établissement de la féodalité, la formation de nations, de langues et de sectes indépendantes. Cette civilisation était en pleine décadence, mais l'idée de l'unité politique survivait au démembrement de l'empire mongol, et le morcellement des castes préparait la fusion des éléments sociaux.

Pour que la civilisation indienne pût se régénérer et poursuivre son évolution normale, un triple progrès était nécessaire : la réalisation de l'unité territoriale, la disparition progressive des castes, la reconstitution d'une civilisation commune à l'Inde tout entière par l'élimination des éléments vieillis, le développement des éléments sains, l'introduction d'un principe nouveau qui permît la synthèse de ces éléments.

Cette œuvre, l'Inde elle-même était incapable de l'accomplir.

Aucune des nations indiennes n'aurait conservé longtemps la suprématie.

Pour obtenir l'unité, plusieurs peuples ont accepté l'hégémonie d'un peuple de même race, qui, leur inférieur par la civilisation, était leur supérieur par le caractère. Ainsi la Grèce fut soumise par la Macédoine, l'Italie par Rome, l'Allemagne par la Prusse. Mais, dans l'Inde, les différences ethniques sont trop accusées, la présence des musulmans rend le problème trop complexe; d'ailleurs les marâthes, qui manquèrent de conquérir l'Inde tout entière, étaient des soldats et des pillards, ils ne possédaient pas les qualités qui permettent de fonder de grands empires.

Aucune classe sociale ne pouvait non plus tenter cette révolution.

La classe moyenne avait disparu, le peuple était réduit au servage. Les brâhmanes se divisaient en centaines de castes hostiles : d'ailleurs le temps de la théocratie était passé et les brâhmanes dégénérés, pour la plupart laïcisés, ne représentaient plus la théocratie. Dans la classe militaire toutes les races, toutes les nations, tous les cultes, comme aussi les origines, les tendances, les occupations les plus diverses : rois, mansabdârs, fermiers des impôts, simples paysans; les uns des chevaliers, d'autres des brigands, d'autres des nobles de cour. Egoïstes tous, sans principes élevés, sans ligne de conduite, et tous divisés, et tous odieux aux banias méprisés comme aux râyats persécutés.

Pour mener à bien l'œuvre de son unité l'Inde demanderait-elle donc secours à l'un des États asiatiques? Non, ces Etats étaient en décadence; puis l'Inde leur avait emprunté toutes les institutions qui convenaient à son génie. L'évolution même de l'Inde exigeait qu'elle subît l'influence de l'Europe.

Il convient d'examiner en quoi la civilisation européenne différait de la civilisation asiatique, quelles résistances son expansion devait rencontrer en Asie et quels moyens lui serviraient à vaincre cette résistance.

I

Évolution de la civilisation asiatique et de la civilisation européenne. — Le caractère des européens; comment il s'est formé. — La civilisation européenne plus homogène que la civilisation asiatique. — Le christianisme. — Développement politique de l'Europe. — La civilisation européenne depuis le seizième siècle. — La réforme et le libre examen. — L'esprit scientifique. — Le développement industriel et commercial. — La démocratie. — La croyance au progrès.

Jusqu'au seizième siècle la civilisation asiatique et la civilisation européenne avaient connu des évolutions parallèles, dont les principales phases avaient été la fondation de grands États ans les pays maritimes, la destruction de :s États par les barbares de l'Asie centrale, la rmation de peuples nouveaux par l'union des ırbares et des anciens peuples, le régime féodal,

l'établissement de grandes monarchies centralisées, d'où la paix intérieure, une législation plus équitable, le développement du commerce et de l'industrie.

De plus dans l'une et l'autre civilisations le traditionalisme prévalait. La plupart des qualités qu'on regarde aujourd'hui comme propres au tempérament oriental, l'européen les eut au moyen âge ou dans l'antiquité; elles marquent un moment de l'évolution de toute société humaine.

Et, si l'on compare l'Asie et l'Europe à la fin du seizième siècle, on reconnaîtra que l'infériorité de l'Asie n'était pas apparente. L'Inde sous Akbar, la Chine sous les Mings, le Japon sous les Tokugavas possédaient un gouvernement, un système financier, une armée, des routes et des postes qui égalaient ceux des États européens. La classe moyenne y était moins riche et moins instruite qu'en Europe, mais le peuple souffrait moins. La littérature et les arts étaient cultivés avec succès. Dans le même temps un commerce prospère, des industries développées, les expéditions maritimes et l'expansion coloniale (1).

Au dix-septième siècle la comparaison est moins favorable à l'Asie. Cependant l'évolution de la civilisation avait produit dans les deux pays des con-

(1) L'expansion coloniale d'un seul peuple est vraiment intéressante. Au seizième siècle les japonais fondèrent des colonies dans le Siam et à Formose.

séquences semblables. Shâh Jahân et Aurangzeb établirent la monarchie absolue dans l'Inde, Iemitsu l'établit au Japon ; et, si l'invasion des mandchous interrompit pendant quelques années le développement normal de la Chine, le règne de Kang-Hi peut se comparer à ceux d'Aurangzeb et d'Iemitsu. Tous ces États étaient puissants et bien gouvernés. Mais l'esprit d'imitation dans les arts et la littérature, l'esprit de routine dans le gouvernement annonçaient la décadence prochaine. Si les impôts rendaient davantage, le pays ne s'enrichissait pas, le commerce et l'industrie languissaient. Plus de gloire militaire, ni d'expansion coloniale. Aucune science de la politique alors que la France formulait les doctrines de la monarchie absolue et l'Angleterre celles du gouvernement représentatif.

Au dix-huitième siècle le contraste est plus frappant encore. L'Inde dans l'anarchie, le Japon séparé du monde et souffrant de famines périodiques, la Chine moins prospère, malgré sa population toujours accrue. L'Asie n'avait pas un savant à l'époque où l'Europe créait toutes les sciences, pas un penseur ni un homme d'État alors que l'Europe s'efforçait de repenser tous les problèmes de la philosophie, du gouvernement et de l'économie politique. Une misère sordide, aucune découverte technique, pendant que l'Europe s'enrichissait énormément et fondait toutes les industries modernes.

*
* *

Quelles causes faut-il attribuer à cette brusque divergence de deux civilisations qui semblèrent pendant des siècles avoir des marches identiques?

D'abord les causes lointaines qui, sous l'apparence de développements parallèles, préparaient l'opposition soudain révélée. Pour les comprendre il importe de comparer dans leurs grandes lignes l'évolution de la civilisation asiatique et celle de la civilisation européenne. Tandis que les déserts du Plateau Central nuisaient aux relations des peuples asiatiques, la Méditerranée unit de bonne heure les peuples de l'Europe méridionale, de l'Asie Mineure et du nord de l'Afrique. Ces peuples appartenaient à toutes les races humaines, ils habitaient trois continents qui diffèrent par le climat, la nature du sol et la configuration géographique; les côtes découpées de l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Italie méridionale favorisaient la formation de nations indépendantes dont chacune devait se créer son art propre, son propre système politique et social. L'Allemagne et la Russie se policèrent plus lentement; cependant de grands fleuves y rendaient les relations faciles; la Manche et la Baltique unirent les peuples du nord comme la Méditerranée unissait ceux du midi.

Dès qu'une race s'énervait, une race jeune la remplaçait, qui recevait une civilisation intense sans perdre son énergie et sa naïveté; les

anciennes races étaient là pour éduquer sa fougue ou la réduire. Les gaulois, les ibères, les germains connurent les découvertes des égyptiens, des assyriens, des hébreux, des phéniciens, des grecs et des romains; les slaves, les hongrois, les finlandais firent encore de moindres efforts. L'Europe ne possède ainsi qu'une seule civilisation sans cesse repensée par d'autres esprits, remodelée par d'autres caractères.

Les premiers effets de cette union apparurent dans la religion. Tous les cultes anciens préparèrent la diffusion du christianisme. Les dieux locaux des villes grecques se fondirent pour ne former qu'un seul Zeus, une seule Héra, un seul Héraklès; ceux-ci furent identifiés avec les dieux romains, puis avec les dieux égyptiens et orientaux, puis tous subordonnés à Zeus-Jupiter, confondu lui-même avec l'Ammon-Ra des Égyptiens.

Dans le même temps, les mythes se convertissaient en symboles. La morale aussi se purifiait. En suivant son évolution particulière, chaque peuple se dépouillait de la barbarie : l'homme concevait un idéal plus noble de ses devoirs comme fils, époux, père, ami et citoyen. Et le commerce des peuples tendait à produire une morale universelle où se concilieraient les meilleures qualités de tous : la foi en Dieu et l'esprit égalitaire des hébreux, les vertus civiques et militaires des romains, le mysticisme de l'Égypte,

l'ascétisme de l'Inde, le culte de l'harmonie physique et morale que l'hellénisme apprit au monde.

Ainsi se préparait la synthèse d'une religion universelle. Mais les principes mêmes de cette synthèse sont l'œuvre originale du christianisme. Il enseigna la charité. Il enseigna le libre arbitre. Aucune philosophie ancienne n'avait repoussé complètement l'idée de la fatalité, aucune religion ancienne n'avait abandonné la croyance que la Divinité peut agir arbitrairement. La morale du christianisme était vraiment humaine. Ce n'est plus le destin ou la volonté d'un dieu jaloux qui pousse l'homme au péché, c'est la faute du premier homme. Pour vaincre la tendance héréditaire il lui faut une Grâce surnaturelle, mais cette Grâce lui vient du Fils de Dieu fait homme. D'ailleurs ni le péché originel, ni la Grâce du Sauveur ne prévalent contre le libre arbitre. Et la morale du christianisme était vraiment individualiste ; il supprimait le culte de la famille et de la patrie ; il permettait à l'homme de s'affranchir de ses devoirs sociaux pour se consacrer tout entier à son salut personnel (1).

En Asie, le brâhmanisme, le confucianisme, la religion de Tao, le shintoïsme, le mazdéïsme demeurent des cultes patriotiques qui ne peuvent se dégager des mythes et des traditions ; aucun ne

(1) Le bouddhisme est aussi une religion individualiste, mais seulement pour les moines.

produit cette tension continuelle de l'esprit et de la volonté dont naissent les profondes idées et les fortes résolutions.

Le bouddhisme et l'islam sont des religions universelles, mais pas au même sens que le christianisme. Le christianisme enlève leur sens aux religions précédentes, en Europe il les remplace si bien que ces religions ne tardent pas à disparaître. Tout au contraire, nettement hindou d'origine, le bouddhisme reste toujours hindou; nettement arabe d'origine, l'islam reste toujours arabe. Si le bouddhisme transforme les cultes antérieurs et se laisse transformer par eux, il ne détruit pas ces cultes et ne les absorbe pas. D'esprit militaire, l'islam est la religion des conquérants, mais les religions des vaincus subsistent sans l'influencer profondément, ni se laisser profondément influencer par lui.

De même dans la morale. Le bouddhisme ne promet le salut qu'aux moines; l'islam, sans pitié pour les infidèles, connaît un seul moyen de les convertir, la force. L'un et l'autre ont promulgué des préceptes de morale universelle, aucun n'a formulé une doctrine aussi féconde que celle du libre arbitre. L'islam aboutit au fatalisme et le bouddhisme conserve le dogme de la métempsycose. Pour comprendre la valeur des trois religions sous le rapport de l'éducation, nous comparerons leur action pratique. Le musulman dit : « Dieu prédestina l'homme au salut ou à la damnation. Le fait de professer l'islam étant un gage

certain du salut, seule mon apostasie pourrait détruire ma certitude d'aller au paradis. » — Le bouddhiste : « Issue de millions de vies antérieures, mon existence actuelle produira des millions de vies futures. Sans doute je dois travailler à ma délivrance. Mais quel sera le résultat de mes efforts? Après des millions de vies (et dans chacune un seul moment de faiblesse rendra tous mes efforts inutiles) peut-être obtiendrai-je le salut du néant. » — Le chrétien au contraire : « Je suis libre de faire cet acte ou de ne pas le faire. Je puis mourir en le faisant : vertueux, le ciel éternel ; pécheur, l'enfer éternel. » L'européen, qui professait une pareille doctrine, avait donc un caractère mieux trempé que l'asiatique, et cette doctrine devait tremper son caractère davantage.

Universel dans son principe, le christianisme le resta dans son développement. Sans doute l'Église d'Orient et l'Église d'Occident ne tardèrent pas à se séparer, mais tous les peuples chrétiens continuèrent de se regarder comme solidaires. La papauté maintint l'unité morale de l'Europe au moyen âge. Et la réforme elle-même, en divisant les sujets d'un même État, mais en unissant les sujets d'États ennemis, contribua beaucoup à rapprocher les peuples de l'Europe.

Tandis que les religions de l'Europe, de l'Égypte et de l'Asie antérieure s'effaçaient devant le christianisme, tous les empires établis dans les

mêmes régions aboutissaient à l'empire romain, qui fondit dans un seul système leurs divers principes de gouvernement. De ces principes, beaucoup appartenaient à la civilisation asiatico-européenne : ainsi la centralisation et le gouvernement absolu que l'Égypte élabora, que les perses systématisèrent et qui des perses passa aux grecs et des grecs aux romains. Mais le principe le plus fécond de la politique européenne n'apparaît nulle part en Asie; c'est la cité : originaire de la Grèce et de l'Italie, la cité s'établit plus tard dans la Gaule et dans les pays germaniques. A la base de la cité nous trouvons l'organisation familiale. Cependant, comme le régime patriarcal est le régime propre des peuples asiatiques et qu'avec de très grandes villes l'Asie n'a jamais connu la cité, il faut admettre que l'action de principes étrangers dut imprimer à l'évolution de la famille européenne une direction particulière. De ces principes le plus important est la propriété foncière; seuls les gréco-latins s'en formèrent une conception nette, car leur esprit était clair, leur imagination plastique : ces mêmes qualités les rendirent idolâtres. La propriété foncière attache l'homme au sol; souverain sur son domaine, le plus petit propriétaire devient un citoyen et n'est plus un sujet. Les citoyens se réunissent pour voter les lois, décider de la paix et de la guerre. Employés des finances et de la voirie, juges, officiers, pontifes, sénateurs et consuls sont des citoyens élus; et, quand Rome conquiert

un empire, ces citoyens élus gouvernent les royaumes des dynasties historiques. Voilà sans doute des institutions bien autrement propres à former le caractère que le système despotique des États asiatiques ou même que le mandarinat chinois (1).

Les invasions des barbares semblèrent détruire la société ancienne tout entière. Cependant les principes politiques de cette société survécurent. D'une part la centralisation. Tandis que Byzance continuait les traditions de Rome en Orient, les Goths, les Lombards, les Mérovingiens rêvaient de rétablir l'empire d'Occident, Charlemagne y réussit, et son œuvre fut continuée par les empereurs d'Allemagne, la maison d'Autriche, Louis XIV et Napoléon. A cette conception de la monarchie universelle s'opposa, dès le seizième siècle, la conception de l'équilibre européen : c'était sous une forme plus moderne l'idée même de l'empire d'Occident, mais la diplomatie, qui se formait, voulut substituer au rêve de l'Europe unie par la conquête la réalité d'une Europe unie par des alliances. De même la tradition romaine se retrouve dans les institutions politiques : nul

(1) Quelques auteurs ont regardé les institutions municipales des hindous comme des institutions d'origine aryenne analogues à la cité gréco-romaine. Quoi qu'il en soit, ces institutions municipales de l'Inde ne devinrent jamais des institutions politiques. La civilisation humaine est une et son évolution fatale, mais cette civilisation prend dans tous les pays un caractère particulier. La cité est le développement gréco-romain de la famille patriarcale comme la caste en est le développement hindou.

n'a plus contribué à la constitution de l'État moderne que les légistes imbus de droit romain.

Le principe de la propriété foncière subsistait. En s'unissant avec le patronat, ce principe produisit le régime féodal, qui donna au caractère européen une nouvelle qualité, l'honneur. En maintenant la cité antique et en s'associant avec les institutions germaniques, ce même principe produisit la commune du moyen âge : le régime municipal et le régime des corporations contribuèrent à former la bourgeoisie européenne. Sans la bourgeoisie, point de marchands, d'industriels, de banquiers, de médecins, de savants, d'artistes ni de littérateurs.

Les peuples de l'Asie ne possèdent pas de doctrines politiques qui leur soient communes à tous. Si les traditions persanes influencèrent l'Inde sous Açoka et sous les dynasties musulmanes, la Chine eut peu de part à la formation des institutions politiques de l'Inde et les indiens n'en eurent aucune à la formation des institutions chinoises. L'Asie ne comprit jamais clairement ce qu'est la propriété foncière. En dehors du Japon et du Râjputâna, nulle part de féodalité solidement établie. La cité inconnue : par suite point de bourgeoisie, ni même de classe moyenne; d'où un arrêt dans le développement des institutions représentatives et l'absence de franchises politiques.

La facilité des communications, l'unité de religion, la tradition romaine contribuèrent à former

une civilisation européenne plus intense et plus homogène que la civilisation asiatique. L'évolution de la philosophie et de la science indiennes est indépendante de l'évolution de la philosophie et de la science chinoises, et l'on ne retrouve pas les mêmes traditions littéraires chez les diverses races de l'Asie.

Tout au contraire il est impossible de parler d'une science, d'une philosophie anglaise, allemande ou française; il faut parler d'une science et d'une philosophie européennes. Les principes que la Grèce a posés se développent dans l'École d'Alexandrie, à Rome, à Byzance; les arabes les transmettent aux Universités de France et d'Italie; Bacon et Descartes, formés par l'étude des anciens, créent la philosophie nouvelle, et les meilleurs élèves de Descartes sont le juif hollandais Spinosa, l'allemand Leibnitz, tandis que les doctrines des anglais aboutissent d'une part au système sensualiste du français Condillac, de l'autre au système idéaliste des allemands Kant et Schopenhauer. De même dans les sciences : Kepler, Galilée, Newton, Pascal, Laplace, Lavoisier, Faraday, Darwin, Helmholtz, tous de nationalités différentes, tous se continuant et se complétant. De même encore dans la littérature. Au seizième siècle, l'Italie donne le ton, puis l'Espagne, mais dans tous les pays, c'est la même fougue oratoire, le même goût du style poétique et recherché, la même érudition. Au dix-septième siècle, la France impose le style classique : point de peuple qui ne l'imite,

et les maîtres de l'Angleterre admirent les mêmes qualités que les maîtres français. Au dix-huitième siècle, l'Europe entière devient sensuelle et précieuse, puis philosophique, puis libérale, puis sentimentale, enfin révolutionnaire. Au dix-neuvième siècle, le romantisme, le libéralisme, le naturalisme apparaissent dans tous les pays en même temps. Comment comprendre Chateaubriand si l'on ne connaît Rousseau, Macpherson et Gœthe? L'œuvre de Puchkin et de Lermontoff peut-elle se concevoir sans l'œuvre de Byron?



Il faut rechercher maintenant pourquoi cette opposition du caractère européen et du caractère asiatique ne devint apparente qu'après le seizième siècle.

L'évolution d'une civilisation suit une progression croissante. En effet la lutte pour la vie élimine ceux qui ne se soumettent pas aux exigences de cette civilisation; la pratique fortifie les dispositions de ceux qui s'adaptent à ces exigences : ainsi se forment lentement l'esprit et le tempérament des peuples; mais, leur esprit, leur tempérament une fois formés, les peuples produisent rapidement tout ce qu'ils doivent produire. De même il faut plus de temps pour faire d'un patois une langue littéraire que pour développer cette langue et les premières généralisations des sciences demandent un plus grand effort intellectuel que

la déduction de leurs conséquences pratiques.

C'est au seizième siècle que le caractère européen s'affirma. D'abord par l'intensité des sentiments. Cette intensité le rendit décidément supérieur au caractère asiatique. Akbar et Ieyasu sont des hommes d'État du premier ordre, mais sans cette précision de l'esprit, cette sûreté des desseins, cette fermeté de la volonté que révèlent les écrits de Machiavel, les actes de Guillaume d'Orange et de Cecil. Les amiraux turcs, les explorateurs japonais pourraient se comparer aux conquistadores : pas un n'eut l'audace et le génie de Colomb. Si les idées d'Abul fazl rappellent Giordano Bruno, si la souplesse de son esprit vaut celle de Montaigne, aucun auteur asiatique connut-il jamais le cœur humain comme Shakespeare? Les architectes des mongols et des shoguns, les peintres chinois et japonais sont des maîtres élégants et consciencieux; lequel eût seulement compris les synthèses de Raphael, les vues profondes et douloureuses de Michel-Ange?

Dans la religion l'opposition du génie asiatique et du génie européen était plus complète encore. Au Japon, en Chine, le scepticisme. Chez les hindous, des réformateurs mystiques dont les doctrines énervaient un peuple déjà sans volonté. Chez les musulmans, des sufîs épris de quiétisme, des sunnites bigots, des ismaéliens idolâtres. Seuls, les millénaires montrèrent une véritable ardeur religieuse, mais cette ardeur ne produisit que le fanatisme.

En Europe, l'enthousiasme, l'énergie des convictions que produisent les luttes de la Réforme. L'homme obligé de se faire une opinion. Une opinion sur la théologie : admettrait-il ou repousserait-il le baptême, l'eucharistie, l'ordination, l'episcopat, la suprématie du pape? Une opinion sur ses devoirs de citoyen : exécuterait-il les ordres d'un souverain qui n'était pas en état de grâce? Une opinion sur ses devoirs comme père, comme fils, comme époux : répudierait-il sa femme adultère ou stérile? prêtre, pouvait-il, devait-il contracter mariage? Et suivant l'opinion adoptée, peut-être le martyre dans cette vie, peut-être dans l'autre vie la damnation éternelle. Sans la crainte de l'enfer, l'homme, tel que l'avaient formé les croyances du moyen âge, le régime féodal et la monarchie absolue, eût-il jamais fait la première révolution, la révolution anglaise?

L'esprit scientifique. Bacon établit les lois de l'induction et de la méthode expérimentale : l'induction, c'est-à-dire l'audace de condamner les opinions reçues pour penser une chose que personne n'a pensée avant soi; la méthode expérimentale, c'est-à-dire l'observation patiente et fidèle des phénomènes. Descartes fonda la recherche philosophique sur la *table rase,* l'absence complète de toute croyance. Sans doute les philosophes indiens ont eu des idées métaphysiques plus originales que celles de Descartes; leur imagination était d'une tout autre hardiesse, mais non leur caractère, et

leurs spéculations les plus audacieuses s'appuient sur la tradition. Avec la *table rase*, l'abstraction, la généralisation, l'analyse. Surtout le pouvoir de concentrer son attention d'abord sur un premier point, puis sur un second point sans se laisser distraire même par un rapprochement ou une image. L'esprit scientifique est donc surtout le résultat du caractère. Un auteur japonais écrivait, il y a quelques années, que, si ses concitoyens n'avaient pas de science propre, la faute n'en était ni au champ limité de leur expérience, ni à leur manque de mémoire, mais à leur incapacité de réfléchir (1).

Au développement scientifique se rattache le développement industriel et commercial. Les expéditions, l'expansion coloniale, les banques, les grandes industries exigent des hommes sérieux et les rendent plus sérieux encore. Dès le milieu du dix-huitième siècle, l'union de l'esprit scientifique et de l'esprit industriel amena la découverte de machines compliquées. Pour perfectionner ces machines, pour les diriger, pour les entretenir, il fallait une attention continuelle. Dès lors cette tension de l'esprit qui use l'ouvrier plus vite que les travaux matériels les plus pénibles. Resté enfant, l'asiatique est incapable d'un pareil effort : le chinois, l'annamite ne sauraient conduire une locomotive (1).

(1) Takei Tamotsu.

(2) Les hindous dirigent aujourd'hui certaines machines; ils conduisent des bateaux.

Avant le seizième siècle, en Europe comme en Asie, peu d'hommes étaient vraiment civilisés. Dès le dix-septième siècle, la civilisation plus compliquée demanda le concours d'un nombre d'hommes plus considérable. Banques, compagnies coloniales, métiers nouveaux ne peuvent se comprendre sans une bourgeoisie instruite et fortement élevée. Au dix-huitième, au dix-neuvième siècle, l'usage des machines exigea que tous les ouvriers, bientôt même que tous les paysans reçussent une instruction, une éducation développée, et dans le même temps l'enrichissement progressif du peuple augmentait, avec ses besoins, son goût de s'instruire et de s'éduquer.

Instruit, élevé, soumis au service militaire, le peuple prétend se gouverner lui-même. Avec l'instruction obligatoire point d'autre gouvernement possible que le gouvernement démocratique.

Mais la démocratie entraîne l'égalité politique et l'égalité sociale, la liberté des croyances, la dissolution de toutes les anciennes associations, l'émancipation de la femme, l'émancipation de l'enfant.

Les Orientaux ont souvent mieux saisi que nous-mêmes toutes les conséquences qu'entraîneraient nos principes, s'ils n'étaient corrigés par les besoins de la vie et des habitudes séculaires.

Voici comment un auteur japonais comprend

le principe de la liberté, tel que le professent les européens.

La liberté, que le père en jouisse, mais l'enfant comme le père ; que le maître en jouisse, mais le serviteur comme le maître; que le mari en jouisse, mais la femme comme le mari. Tous doivent l'avoir, et l'avoir tout entière (1).

Instruction, démocratie, liberté, trempe du caractère ont pour conséquence le développement de l'individualisme. Asiatiques ou européennes, toutes les sociétés anciennes étaient fondées sur la famille. Aujourd'hui les lois européennes ne reconnaissent de droits qu'à l'individu. Sur son enfant majeur le père ne peut exercer aucune autorité; de son enfant mineur il n'est plus le maître, mais seulement le tuteur; les tribunaux peuvent, souvent ils doivent lui retirer sa tutelle.

Enfin le dernier caractère de la civilisation européenne est la croyance au progrès. La science ne connait ni progrès ni décadence absolue; dans les surorganismes comme dans les organismes certaines parties ne se développent qu'au détriment des autres; néanmoins l'on peut dire que l'homme progresse d'une façon marquée jusque vers la trentième année et qu'il décroît d'une façon marquée à partir de la cinquantième. De même pour un peuple : Rome a progressé jusqu'au temps des Antonins, sa décadence a commencé après la

(1) De M. Fukuzava.

mort de Constantin. De même encore pour l'humanité. Depuis l'époque préhistorique jusqu'au vingtième siècle, l'humanité a continuellement progressé. Certaines facultés de l'homme ont pourtant diminué : il n'a plus la force physique et les redoutables armes de l'homme primitif; l'âge de l'épopée est fini; jamais la sculpture et l'architecture ne seront ce qu'elles furent en Grèce, la peinture ne produira plus de chefs-d'œuvre comparables à ceux de la Renaissance italienne.

Mais la croyance au progrès qui distingua les hommes du dix-huitième et du dix-neuvième siècle s'inspirait moins de considérations philosophiques que du besoin de changement et de l'ardeur des jeunes gens à se pousser au premier rang. Dans toute société basée sur le régime patriarcal et la tradition, les enfants paraissent inférieurs aux parents et l'on admet la décadence de l'humanité. Dans toute société qui se transforme rapidement les enfants se croient supérieurs à leurs parents et parlent d'un progrès illimité. Autrefois les débutants se soumettaient à leurs aînés; aujourd'hui, dans la littérature, les arts et les sciences, les débutants prétendent l'emporter sur les hommes connus, pour cette seule raison qu'ils sont plus jeunes. Dans les traités de peinture on donne l'impressionnisme ou le style décoratif comme les formes suprêmes de l'art, simplement parce qu'elles sont les dernières. De même en littérature, en musique, dans les sciences

politiques et sociales. Cependant, la concurrence étant plus grande dans les démocraties, nul n'y atteint le pouvoir ou la célébrité aussi rapidement que le faisaient les membres privilégiés des aristocraties d'autrefois. Le progrès, tel que l'Europe l'a compris au dix-neuvième siècle, était donc moins un concept qu'un instinct. Mais nul autre instinct ne marque mieux les tendances de l'époque.

II

Obstacles qui s'opposent à la diffusion de la civilisation européenne en Asie. — La société asiatique. Le caractère particulier des peuples de l'Asie. La tradition. Le despotisme. Le régime patriarcal. Arrêt de tout développement économique. — Les européens en Asie. Les conquistadores et les missionnaires. Les marchands. Les gouvernements européens en Asie. — Caractères de la civilisation européenne qui ont le plus frappé les asiatiques.

Telle est la civilisation européenne. Voyons quels obtacles s'opposent à sa diffusion en Asie.

Ces obstacles sont de deux sortes. Les uns proviennent de la constitution même des peuples asiatiques, les autres du caractère que revêtit à leurs yeux la civilisation européenne.

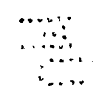


Le trait particulier de la civilisation asiatique est l'isolement relatif des divers peuples qui l'ont produite.



BÉNARÈS

(Bourne et Shepherd)



Sans doute il faut distinguer entre ces peuples, distinguer entre les diverses époques de l'histoire. Sous les Achéménides et sous les califes, les États de l'Asie antérieure furent réunis dans une seule monarchie; les relations de l'Iran avec l'Inde furent toujours régulières. C'est la décadence de l'Empire Ottoman et de l'Afghanistân qui a comme isolé la Perse du monde civilisé. L'Inde, soumise à l'influence de la Perse, de la Grèce, et des arabes, répandit sa civilisation dans l'Indo-Chine et l'archipel de la Sonde. Unie plusieurs fois à l'Asie antérieure par les turcs et les mongols, la Chine civilisa l'Indo-Chine, la Corée et le Japon. Enfin le bouddhisme et l'islam contribuèrent à répandre dans toute l'Asie des croyances et des formes d'art communes. Néanmoins la Perse, l'Inde et la Chine durent franchir un à un tous les degrés de la civilisation. Comme la Grèce, Rome, la Gaule et la Germanie, elles ne reçurent pas d'autres peuples une civilisation avancée. Tel fut pourtant le cas du Japon, le plus récemment policé des peuples asiatiques, et pour cette raison le plus actif aujourd'hui.

Cet isolement relatif des nations orientales a produit des résultats remarquables.

Civilisées depuis de longs siècles, elles le sont profondément. Ce qui frappe l'européen au Tonkin, dans l'Annam, en Chine, au Japon, c'est que la masse possède une certaine instruction et même une certaine éducation. Dans l'espace d'un siècle,

tout un peuple peut recevoir un enseignement développé; il faut des siècles pour le former. Les anglais, les allemands savent plus que les italiens, ils sont plus riches, plus fiers, plus maîtres d'eux-mêmes, l'école les a façonnés, leur tour d'esprit est moderne ; et pourtant comparée aux foules de l'Angleterre et de l'Allemagne, la foule italienne donne l'impression d'un peuple plus anciennement et plus complètement civilisé. De même pour une foule annamite ou japonaise. Le râyat diffère, il est vrai, du paysan japonais ou chinois; les birmans et les cingalais sont eux-mêmes plus policés que les immigrés tamuls, auxquels ils ne peuvent résister. C'est au régime des castes qu'il faut attribuer cette infériorité des hindous. Cependant nul ne saurait contester la politesse de beaucoup et la douceur de tous.

Les peuples de l'Extrême Asie sont profondément civilisés, mais chacun de sa civilisation propre. L'un des principaux caractères de la civilisation européenne est la complexité. Chez le plus rude paysan de la Calabre ou de la Sicile, on retrouve des croyances et des coutumes empruntées aux hébreux, aux égyptiens, aux phéniciens, aux romains, aux italiotes, aux grecs, aux sarrasins, aux germains, aux normands, aux espagnols, aux conquérants allemands ou français. Rien de pareil en Asie. Malgré leurs obligations à l'étranger, la société hindoue a conservé dans son ensemble un caractère hindou que n'a point la société germa-

nique et les mœurs de la Chine sont tout autrement chinoises que les mœurs de l'Italie ne sont italiennes.

Pour être restée exclusive, la civilisation des peuples orientaux est devenue traditionnelle. Toutes les races européennes ont eu le culte de la tradition. Mais la complexité de leurs croyances l'a détruit. Quel sont les ancêtres moraux des français modernes? Les celtes, dont ils occupent le pays et dont beaucoup descendent? les hébreux dont ils ont reçu leur religion? les grecs et les romains qui ont civilisé la Gaule? les germains qui ont appris aux gallo-romains le respect de la femme et les droits égaux des hommes libres? Le chrétien ne peut rendre à Vercingétorix païen le culte qu'il rendrait à Vercingétorix chrétien. Le français, formé par la culture romaine, reconnaît devoir plus à César qu'à Vercingétorix. Tout au contraire le chinois suit les préceptes du chinois Confucius, le japonais professe une religion toute japonaise, le shintoïsme, et les livres sacrés des indiens, les *Vedas*, sont des livres indiens. Aussi chinois, japonais et hindous peuvent tenir leurs ancêtres pour infaillibles; nous ne le pourrions pas.

Ce respect de la tradition emporte plusieurs conséquences. Puisque les ancêtres possédaient toutes les vertus, l'humanité ne progresse pas, elle dégénère ; d'où l'idée de la décadence. Puisque les ancêtres savaient tout, les sciences

nouvelles sont de fausses sciences ou des sciences dangereuses ; d'où l'horreur de l'induction, cette hardiesse sacrilège de l'enfant, qui répudie les croyances de ses parents pour se faire une croyance à lui ; l'horreur de l'analyse, ce besoin irrespectueux d'étudier le caractère des ancêtres et de sonder leurs doctrines ; l'horreur de tous les progrès matériels qui font disparaître les habitudes, les costumes, l'architecture séculaires. Par suite, la continuité des mêmes mœurs, l'affectation des mêmes sentiments, la dissimulation systématique, la convention des rites, la haine de l'étranger, la routine, l'énervement du caractère, l'incapacité de produire un grand effort. Par suite aussi l'étroitesse d'esprit, le manque de curiosité, la condamnation de toute idée nouvelle, la culture exclusive de la mémoire, la seule faculté qui serve dans un enseignement traditionnel ; avec la mémoire, l'imitation, la répétition, cette fatigue précoce qui caractérise les productions du génie oriental. Aussi toutes les coutumes, toutes les œuvres des nations asiatiques donnent-elles cette impression que des efforts solitaires les ont épuisées, que leur civilisation est très ancienne, qu'elle s'est répandue dans la masse, mais qu'elle s'est insuffisamment développée.

Et le respect de la tradition exerce aussi une influence prédominante sur le gouvernement, la formation sociale et le régime économique. Dans le gouvernement le despotisme du souverain. Telle

est en effet la tradition : en politique comme en toute autre matière nul n'a le droit d'innover. D'ailleurs la tradition attache au rang du souverain un caractère religieux et paternel. Le mikado est le descendant des dieux, l'empereur de Chine le fils du ciel et le père du peuple; plusieurs des râjas hindous comptent Râma ou Krishna au nombre de leurs ancêtres, tous sont considérés comme des incarnations de la divinité.

Dans la société. Comme il respecte les aïeux morts, l'asiatique respecte les aïeux vivants; tous les peuples de l'Orient vivent encore sous le régime patriarcal. Le confucianisme reconnaît au père un pouvoir absolu; telle était aussi l'ancienne loi japonaise. Dans l'Inde, la famille se compose souvent de cent ou deux cents personnes et la famille dépend elle-même de la caste; aussi pour l'individu point de propriété mobilière ou immobilière; tous les biens sont en commun; aucune liberté : on le fiance dès le bas âge à une enfant qu'il n'a jamais vue, il ne peut s'éloigner du toit paternel; ses mœurs seront celles de ses aïeux et sa profession sera leur profession (1).

Voici les résultats économiques du régime patriarcal. Aucun progrès dans les métiers : l'outil et la manière de s'en servir sont imposés par la

(1) Dans l'Inde, bien des restrictions ont été apportées au régime familial (voir chap. II) et dans l'Asie tout entière, l'évolution de la société a produit, bien que très lentement, le relâchement des liens familiaux et l'émancipation de l'individu.

tradition. Aucune élasticité dans la composition de la société : les familles d'industriels et de commerçants sont en nombre limité ; elles occupent un rang inférieur. En vain un métier prend-il de l'importance, le nombre des familles qui l'exercent ne doit pas augmenter. Un métier devient inutile : seule la misère en chasse les familles désormais sans métier. Que d'heureuses circonstances enrichissent des artisans, le rang n'en sera pas plus estimé, le luxe leur est défendu ; ils ne peuvent ni faire instruire leurs enfants, ni les tourner vers d'autres carrières. Comment une société ainsi rendue immuable pourrait-elle s'enrichir ou se développer?

Par contre l'ambition est morte, l'âpreté au gain limitée. L'homme le plus intelligent, le plus énergique, devra conserver la condition de ses parents. Rien qu'il puisse espérer, mais presque rien qu'il doive craindre : l'organisation de la société est si forte, les liens de la caste, de la corporation, de la famille sont si sacrés que tout homme a la certitude d'être secouru en cas de maladie ou d'accident. Par suite, la vie, exempte d'angoisses, prend une certaine douceur ; personne qui s'épuise à travailler trop longtemps ou trop vite.



Cherchons maintenant à comprendre l'idée que les asiatiques se firent de l'Europe. Sans doute entre

leur régime social et le sien il existait des différences profondes. Mais s'ils avaient connu l'Europe ils en auraient admiré la puissance; dans ses mœurs, bien des traits leur auraient rappelé leurs propres mœurs. Tout au contraire, les européens qui émigraient en Asie y faisaient connaître la civilisation européenne sous son caractère le plus rude et le plus contraire au génie asiatique.

D'abord les conquérants du seizième siècle, qui n'avaient qu'un désir, piller et massacrer. Avec eux des missionnaires : beaucoup d'un noble caractère comme saint François-Xavier; mais d'autres employés comme agents politiques de l'Espagne, fomentant des révoltes, préparant la conquête, établissant l'Inquisition.

Puis des marchands, durs pour les faibles, serviles envers les forts, cherchant de fabuleux profits. Les hollandais marchaient sur la croix au Japon; à Java, ils rendaient hommage aux petits souverains malais. Point de bassesses que ne fissent les marchands occidentaux à la cour du Grand Mongol et des princes du Deccan.

Ensuite, quand les européens s'établirent sur les côtes de l'Inde et de l'Indo-Chine, à Macao, dans les îles de la Sonde, un gouvernement tyrannique. Peu nombreux au milieu de millions d'ennemis, ils devaient les terroriser; minés par le climat, exposés à des périls continuels, ils voulaient amasser vite des richesses qui les payassent de leurs peines. Européens et chrétiens, ils tenaient les asiatiques pour des animaux qu'il était permis

de torturer et de massacrer. Aux horreurs commises en Asie s'ajoutait la nouvelle de pires horreurs commises en Amérique : ce fut le récit des expéditions espagnoles au Mexique et au Pérou qui détermina les Tokugavas à défendre la prédication des missionnaires et à expulser tous les européens.

Plus tard les européens établirent des gouvernements réguliers; la France et l'Angleterre eurent des empires indiens; les cruautés cessèrent et l'âpreté au gain fut refrénée. Mais, quand les asiatiques s'habituèrent à regarder les européens comme des hommes policés et non comme des aventuriers, deux caractères de la civilisation européenne commencèrent de les troubler. La transformation continuelle. Au dix-huitième, au dix-neuvième siècle, procédés techniques, idées révolutionnaires, mœurs, costumes, tout changeait d'année en année. Les anglais de lord Dalhousie étaient-ils le même peuple que les anglais de Clive et de Warren Hastings? D'autre part la complexité. Anglais, français, portugais, espagnols, hollandais, allemands; catholiques romains anglicans, presbytériens, méthodistes, et ces marchands sceptiques du dix-huitième siècle qui forçaient les missionnaires à reprendre la mer. La diversité aussi des tempéraments. Et l'écho de la Révolution française et des guerres de Napoléon.

Aujourd'hui, les asiatiques reconnaissent à la civilisation européenne trois caractères princi-

principaux : elle n'est ni religieuse ni militaire, mais industrielle et commerciale; elle est basée sur l'individualisme et suppose la croyance au progrès. Pour l'asiatique, l'européen est un homme qui ne croit pas à l'autre vie ou qui du moins vit comme s'il n'y croyait point; qui ne tient pas à sa patrie, puisqu'il s'en exile : pour les hindous de haute caste, c'est un péché mortel de quitter l'Inde, et le chinois d'Amérique ou d'Australie s'imagine que son ombre ne trouverait jamais le repos si son corps n'était enterré en Chine. L'européen qui parle du progrès n'a point de respect pour les ancêtres. Il se désintéresse de sa famille, puisqu'il l'abandonne pour aller au loin; si sa famille le suit, elle sera tout entière sans foyer, la femme aura ses propres occupations, ses propres intérêts, ses propres plaisirs; élevés dans des collèges, les enfants en sortiront pour mener une existence indépendante selon leurs idées personnelles et dans leur intérêt personnel.

L'asiatique considère donc l'européen comme un homme qui vit pour lui seul et dans un but unique : amasser de grandes richesses. L'asiatique ne connaît point la hâte; il travaille pour sa famille, et, grâce à l'adoption, sa famille ne saurait périr. L'européen, qui travaille pour lui, pense toujours à la brièveté de la vie : d'où sa fièvre, son âpreté, sa dureté pour lui-même, sa dureté pour les autres.

Aussi l'asiatique regarde-t-il l'européen avec stupeur ou même avec horreur; ces sentiments

ne sont pas effacés chez les asiatiques qui ont le plus résolument embrassé les mœurs et les idées de l'Europe. Voici un passage caractéristique d'un écrivain contemporain :

Une civilisation toute spirituelle et point du tout industrielle comme celle des hindous a pour tendance de diminuer le sens de l'intérêt personnel. Toute civilisation l'augmente, au contraire, qui, comme celles de l'Occident, a seulement en vue des intérêts matériels et industriels. Le sens de l'intérêt personnel est naturel; et l'homme le partage avec d'autres animaux. Mais le but du progrès devrait être de subordonner cet intérêt à des principes plus élevés. La civilisation européenne a manqué ce but. Tout au contraire elle a développé un sens très vif de l'intérêt personnel, que l'on peut sans exagération déclarer son vrai mobile. Chez l'hindou le sens de l'intérêt personnel a été dompté à un degré remarquable, les occidentaux diront à un degré peu enviable. Chef d'une association familiale, l'hindou vit et gagne moins pour lui-même, moins pour sa propre famille au sens européen du mot, que pour d'autres qui lui sont lointainement ou même à peine alliés (1).

(1) Bose, *Hindu civilisation during Bristish Rule*, I, p. lxv. « The tendency of a spiritual and non-industrial civilisation like that of the Hindus is to decrease the sense of self-interest, and that of a material and industrial civilisation like the Western is to increase it. The sense of self-interest is quite natural; man has it in common with other animals. But the object of progress should be to subordinate it to higher principles. Western civilisation has failed to secure this object. It has on the contrary, fostered a keen sense of self-interest, which may, without exaggeration be said to be its motive impulse. In the Hindu, the sense of interest has been subdued to a remarkable, and according to Western ideas, to an undesirable extent. As head of the joint-family, he lives and earns not so much for himself and his

Et Max Muller écrit de son côté :

Tous, nous menons une vie de lutte; l'idéal le plus élevé que nous concevions de l'existence est celui d'une vie de lutte. Nous travaillons jusqu'au moment où nous ne pouvons plus travailler, et, comme de vieux chevaux, nous sommes fiers de mourir dans le harnais.... Mais notre nature a sûrement un autre côté; peut-être y a-t-il une autre destinée pour l'homme dans son voyage à travers la vie; nous avons tort de l'ignorer entièrement (1).

III

Comment la civilisation asiatique et la civilisation européenne peuvent se concilier. — Décadence de la civilisation asiatique. — Civilisation asiatico-européenne. — La philosophie asiatique. — Progrès de la démocratie. — Établissement des européens en Asie. — Les études orientales. — Moyens d'action de la civilisation européenne. Gouvernement. Instruction. Civilisation matérielle. L'individualisme.

L'on aurait cru que la société asiatique et la société européenne, déjà si dissemblables, se seraient toujours séparées davantage. Tel ne fut pas le cas. Au dix-neuvième siècle l'Asie tout entière se transforma sous l'influence de l'Europe.

Cherchons comment s'accomplit cette transformation.

own family (in the European sense) as for others more distantly or scarcely related to him.

(1) Max Muller, *India; what it can teach us.*

*
* *

La civilisation asiatique renfermait des éléments vieillis comme la division en classes héréditaires, le respect exagéré de la tradition, le despotisme. Mais les destinées d'une civilisation et celles des peuples qui la possèdent ne sont pas identiques. Une civilisation est un ensemble : avec les hommes vivants, elle comprend les mœurs et les institutions des hommes d'autrefois, les œuvres de toutes sortes qu'ils ont laissées, les cultures, les animaux, le pays, le climat. Souvent une civilisation reste florissante malgré la décadence des peuples qui la formèrent : d'autres peuples remplacent ces peuples dégénérés, ainsi les nations de l'Europe moderne se sont substituées aux nations de l'antiquité. Souvent encore une civilisation se corrompt quoique les peuples qui l'ont formée soient jeunes et pleins de vie : ces peuples devront alors adopter des mœurs et des croyances nouvelles comme les gaulois l'ont fait sous César, les russes au dix-huitième siècle, les japonais depuis 1869, et d'autres peuples asiatiques se régénéreront à l'exemple du Japon en abandonnant des traditions devenues dangereuses.

Avec ces éléments vieillis la civilisation asiatique en renfermait de féconds, mais il fallait des conditions nouvelles pour leur permettre de se développer. Certaines institutions de l'Inde, du Japon, de la Chine n'obtiendront leur pleine va-

leur que dans une civilisation véritablement asiatico-européenne ; quoique imité de l'Angleterre, le régime constitutionnel du Japon est l'aboutissement logique de ses anciennes institutions, comme notre système parlementaire, imité aussi de l'Angleterre, continue nos États généraux.

Malgré des différences profondes la société asiatique et la société européenne avaient eu jusqu'au seizième siècle des évolutions parallèles; depuis cette époque, la première, trop faiblement constituée, n'avait pu se conformer aux lois qui régissent le développement des surorganismes. L'aide de l'Europe devait lui permettre de le faire : la civilisation européenne n'était pas une civilisation distincte de la civilisation asiatique, mais seulement une civilisation plus avancée; pour que l'Asie accomplit les progrès accomplis par l'Europe, il suffisait d'écarter les obstacles qui arrêtaient son évolution. Or ces obstacles tenaient à une seule cause, l'isolement des peuples asiatiques : c'est pour avoir manqué de secours que ces peuples retardaient sur ceux de l'Occident. Les secours qui leur avaient si longtemps fait défaut, ils les reçurent abondamment dans le cours du dix-neuvième siècle. L'Europe, qui devait à l'Asie les principes premiers de la civilisation, lui apportait à son tour une civilisation développée, et cet échange de services prouve qu'il existe une seule civilisation humaine comme une seule évolution de cette civilisation.

Depuis longtemps déjà l'Asie subissait l'influence de l'Europe. Ses maîtres étaient les musulmans, les voyageurs et les colons européens. Leur enseignement ne la trouvait pas rebelle. L'Inde, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon avaient des communautés chrétiennes; pour apprendre les sciences, les chinois se mettaient à l'école des jésuites français comme les japonais à celle des hollandais protestants. L'évolution de l'esprit indien apparaît clairement dans la littérature. Si l'auteur du *Gîtâ Govinda* ignore tout de l'Europe, peut-être même qu'elle existe, les poètes, les écrivains formés par les musulmans nous parlent un langage qui nous semble familier : les noms du Christ, des prophètes hébreux, de Platon, d'Aristote, d'Alexandre, de César reviennent souvent sous leur plume; leur science est notre science, leur philosophie est notre philosophie. Seul l'islam pouvait unir la civilisation indienne et la civilisation européenne; cette œuvre lui demanda huit siècles. Sans Râmânuja, Kabîr et Nânak, Svâmî Nârâyana, le grand réformateur hindou du dix-huitième siècle, n'eût pas formulé ses préceptes qui s'inspirent de l'islam et se rapprochent du christianisme. Sans Svâmî Nârâyana, Râmmohan Rai n'aurait pas fondé sa doctrine sur le monothéisme des musulmans, la morale du christianisme et les principes de la philosophie européenne. Mais de Râmânuja à Râmmohan Rai l'évolution est si naturelle que le système du dernier se serait inévitablement produit même sans la conquête européenne; le déve-

loppement de la pensée est si logique que, l'idée première donnée aux indiens, ils en auraient tiré toutes les conséquences sans le secours des musulmans et des chrétiens.

Ce qui rendait possible cette pénétration lente de l'Asie par l'Europe, c'est que, malgré sa décadence, l'Asie suivait une évolution parallèle à celle de l'Europe. Entre le seizième et le dix-huitième siècle, la pensée européenne se transforma. A la poésie succéda la prose, à la fougue de l'inspiration la belle ordonnance des œuvres classiques, à l'imagination, à l'enthousiasme la philosophie rationaliste. La pensée asiatique se transforma de la même manière. En Chine la poésie à l'époque des T'angs, puis sous les Sungs la prose grandiose et colorée, sous les Mongols le drame passionné, sous les Mings le roman bourgeois et les œuvres encyclopédiques. Au Japon le contraste est plus grand encore entre les drames lyriques des Ashikagas et les traités didactiques du dix-huitième siècle. L'un et l'autre pays professent une philosophie athée. Dans l'Inde un mouvement semblable avec cette différence que l'indien n'a pas l'esprit pratique, la conception positiviste et l'indifférence religieuse des peuples ouralo-altaïques. A son ancien panthéisme idolâtre l'Inde substitua le monothéisme : en écartant l'idée du miracle incessant, en séparant nettement Dieu de la création, le monothéisme favorise l'étude de la nature, la fixation de lois générales et le développement de l'activité

humaine. D'autre part le scepticisme des gens instruits prouvait que l'esprit indien reconnaissait lui-même sa décadence et sa stérilité.

A ce mouvement rationaliste correspondait dans l'Asie entière un mouvement démocratique. Au Japon ce mouvement aboutit à la plus complète des révolutions politiques et sociales que mentionne l'histoire. En Chine se formèrent de puissantes sociétés secrètes qui fomentèrent les grandes insurrections du dix-neuvième siècle. Dans l'Inde, les réformateurs vishnuites prêchaient la suppression des castes; les musulmans égalitaires formaient le cinquième de la population; les plus puissantes confédérations politiques, celles des sikhs et des marâthes étaient des confédérations démocratiques.

Enfin dans l'Asie entière il commençait à se manifester des tendances individualistes. Théoriquement : en Chine, au Japon, le système de Wang Shao Jen, dans l'Inde les doctrines des mystiques. Pratiquement : les mœurs faciles, l'esprit d'indépendance chez les enfants, l'indulgence des parents que nous montrent pièces de théâtre et romans; le goût des sciences européennes, plus tard des tendances révolutionnaires chez les samurais japonais; dans l'Inde l'audace et les succès des aventuriers que favorisait l'anarchie du dix-huitième siècle.

*
* *

Ainsi, malgré les apparences contraires, la civilisation asiatique tendait à se rapprocher de la civilisation européenne. Mais les efforts de l'Europe étaient autrement considérables. Dans l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, elle fondait des comptoirs ou des colonies. Or cette expansion coloniale avait pour cause première les évolutions connexes des deux civilisations. Jusqu'au seizième siècle, l'Asie et l'Europe trop barbares, trop peu peuplées, trop divisées ne pouvaient élargir les sphères de leurs influences. Au seizième siècle l'une et l'autre se développèrent à la fois. Mais, égales en apparence, les deux civilisations étaient de fait très inégalement développées. Préparées par un long apprentissage aux conditions nouvelles de la lutte pour la vie, l'Europe augmenta rapidement sa richesse et sa puissance. Mal préparée, au contraire, l'Asie s'affaiblit, et cet affaiblissement l'abandonna sans défense à l'activité débordante de l'Europe. D'où les progrès continuels de celle-ci et sa victoire définitive.

L'expansion coloniale amena l'établissement de nombreux européens dans les diverses régions de l'Asie. La complexité de leur civilisation rendait leur nature souple et facile à s'acclimater : beaucoup cherchèrent à se concilier les asiatiques ou même à les imiter. A Macao, à Ceylan,

à Goa les portugais s'unirent avec les indigènes, et leurs descendants ont des types particuliers; de même les allemands et les hollandais de Java.

Les descriptions fantastiques que les voyageurs firent des pays orientaux éveillèrent l'enthousiasme des européens. On commença d'écrire sur les peuples de l'Asie. Voltaire et Métastase donnèrent chacun leur *Orphelin de la Chine*; au dix-huitième siècle on collectionna des porcelaines chinoises; au dix-neuvième des bibelots japonais. L'architecture s'inspira même de certaines formes chinoises, comme dans le Zwinger et le palais de Pilnitz. La littérature du dix-neuvième siècle se plut à décrire l'Orient : ainsi Goethe, Byron, Moore, Victor Hugo, Lamartine, Rückert, Leconte de l'Isle, sir Edwin Arnold, etc. Pour rapprocher l'Europe et l'Asie, la science fit plus encore, qui étudia les langues, les civilisations, les arts, les littératures et les religions de l'Orient. Et bientôt les orientaux durent recourir aux européens pour connaître l'histoire exacte de leur passé.

Ainsi renseignés sur l'Asie, les européens employèrent pour la conquérir des moyens d'une efficacité jusqu'alors inconnue.

Les progrès de l'armement.

La civilisation matérielle : bateaux à vapeur, chemins de fer, routes, postes, télégraphes, téléphones, ports, canaux, etc., œuvres laborieuses qui purent s'exécuter rapidement, grâce aux per-

fectionnements techniques et au capital énorme amassé par les européens.

L'administration qui assure la paix aux frontières et l'ordre à l'intérieur. La science des lois, du gouvernement, des finances; un système raisonné de la propriété comme des contrats, le cadastre, les recensements, l'état civil, des documents statistiques de toutes sortes.

La transformation de la société par la création de nouvelles industries et la concurrence de tous les peuples. Un peuple qui s'isole comme l'ancien Japon, peut conserver sa vieille formation sociale au milieu d'une civilisation générale plus avancée, mais tous les peuples qui participent à la vie économique du monde entier doivent, sous peine de disparaître, adopter progressivement la formation sociale des peuples les plus développés.

Enfin et surtout l'éducation de l'esprit et du caractère par l'école obligatoire, le livre à bon marché, le journal, le droit de discussion et de réunion, le suffrage universel, la liberté de conscience, la connaissance des principes qui font la force de la démocratie européenne : le progrès, l'égalité, la liberté, l'individualisme, et, comme contre-partie de l'individualisme, l'esprit de solidarité qui pousse les hommes à s'unir non plus comme autrefois dans des associations héréditaires, exclusives, dont les règlements embrassaient tous les actes de la vie, mais dans des associations librement formées pour un but déterminé.

CHAPITRE PREMIER

TROISIÈME TRANSFORMATION DE LA CIVILISATION INDIENNE PAR LA CONQUÊTE BRITANNIQUE

L'Inde doit être transformée par un peuple européen. Lequel? Les portugais, les hollandais, les français, les anglais? — Qualités qui assurent la prépondérance des anglais dans l'Inde (1).

L'évolution de l'Inde exigeait qu'elle fût conquise par un peuple européen; que ce peuple établît des colonies maritimes dont la population fût sans cesse renouvelée. Car aucune race venue par terre n'aurait pu civiliser le pays tout entier; avant d'achever leur tâche, les envahisseurs succombaient au climat ou se fondaient avec les indigènes.

Mais auquel des peuples européens l'Inde devait-elle appartenir? La plupart tentèrent de s'y établir, quelques-uns sans idée arrêtée, comme les danois trop faibles, les allemands divisés et préoccupés d'autres intérêts : quatre de ces peuples y fondèrent des colonies durables et leurs tempéraments particuliers représentent bien

(1) Pour l'histoire de cette période voir les notes p. 55 et 86.

les diverses tendances du caractère européen : ce sont les portugais (pendant un siècle unis aux espagnols), les hollandais, les français et les anglais.



Pleins encore de l'esprit qui avait inspiré la lutte contre les maures, Vasco da Gama, Albuquerque, Juan da Castro étaient des chevaliers chrétiens et des coureurs d'aventures. Comme les pairs de Charlemagne, ils rêvaient de conquérir des empires. Goa, Calicut, Ceylan, Malacca, Macao tombèrent en leur pouvoir.

Je chanterai, dit Camoens, ces armes et ces barons illustres qui des rives occidentales de la Lusitanie, par des mers inconnues aux vaisseaux, s'avancèrent jusqu'au delà de Trapobane. Dans les guerres, dans les dangers, leur courage se montra supérieur aux forces humaines ; chez des peuples lointains ils fondèrent un nouveau royaume dont la renommée s'éleva jusqu'aux nues.

Je chanterai aussi la glorieuse mémoire de ces rois qui répandirent la foi, agrandirent l'empire, dévastèrent les contrées impies de l'Afrique et de l'Asie comme ceux qui par la renommée de leurs œuvres échappèrent à la loi commune de la mort.

Tel était au début l'esprit des conquistadores. Mais les grandes richesses gagnées tout à coup bouleversèrent la vie économique du Portugal et de l'Espagne ; les plus laborieux se dégoûtèrent du travail, ils préféraient les aventures ou même

les rêves d'aventures. Un trop vaste empire entrava le développement du Portugal et sa propre décadence entraîna celle des possessions d'outre-mer.

Puis les colonies étaient mal administrées. Des fonctionnaires cupides qu'un pouvoir sans contrôle rendait hautains et cruels. L'Inquisition établie contre les européens : ils devenaient pusillanimes et soupçonneux, incapables d'initiative; mais l'esprit d'initiative peut seul développer des colonies encore jeunes. L'Inquisition établie contre les indigènes : fidèles à leur religion nationale, on les persécutait, ils se révoltaient, favoririsaient les princes indiens ou les hollandais protestants; convertis, ils prenaient des noms portugais, s'alliaient avec les européens et contribuaient à la décadence du régime comme à la dégénérescence de la race. Au dix-septième siècle les portugais perdirent la plupart de leurs colonies; celles qu'ils ont conservées sont impuissantes et appauvries; seule la terreur y empêche les révoltes. Aussi bien le même peuple ne pouvait-il posséder et les qualités qui permettent les aventures héroïques et celles qui assurent la fondation d'empires durables.



Après les portugais, les hollandais. Au dix-septième siècle, ils avaient le monopole du commerce maritime. En 1670 sur vingt mille bâti-

ments européens, seize mille étaient hollandais. Leurs deux compagnies des Indes orientales et des Indes occidentales fixaient le cours des denrées comme la Bourse d'Amsterdam celui de toutes les valeurs, la Banque avait une encaisse de trois cent millions de florins. L'industrie était prospère surtout pour le drap, la toile, les broderies et les tapis.

Entre 1635 et 1669, les hollandais enlevèrent au Portugal presque toutes ses possessions en Asie, ne lui laissant dans l'Inde que le territoire de Goa. Dès lors le cap de Bonne-Espérance assura aux hollandais la route de l'Europe, comme Malacca leur assurait la route de l'Extrême-Asie. Leur politique était une politique de marchands. Préoccupés d'écarter toute concurrence, ils ne reculaient devant aucun moyen pour perdre leurs rivaux. Pressés de jouir, ils ne cherchaient pas à faire des conquêtes et préféraient se concilier la protection des souverains indigènes. Désireux de gagner le plus possible, ils réduisaient le peuple au servage.

La prospérité fit perdre aux hollandais les qualités acquises pendant la guerre des Gueux. Le développement de la marine anglaise sous Cromwell et les campagnes de Louis XIV marquèrent la fin de leur puissance. Sauf les îles de la Sonde, la Hollande perdit toutes ses colonies d'Asie. Si les anciennes villes portugaises ont conservé leur caractère portugais avec leur population de métis aux noms glorieux, leurs églises somptueusement décorées, rien dans l'Inde ne rappelle l'occupa-

tion hollandaise que les ruines de quelques vieilles maisons dans de petits ports presque abandonnés aujourd'hui.

*
* *

Enfin les anglais et les français qui se disputèrent la suprématie dans la première moitié du dix-huitième siècle. Des institutions, des besoins différents donnèrent à la politique des deux peuples des tendances différentes, En France, point d'initiative privée; les compagnies fondées par des ministres qui rêvent un empire oriental, mais ces ministres trop préoccupés d'assurer la suprématie de la France en Europe pour s'intéresser longtemps aux affaires de l'Inde. Puis soudain les projets fantastiques de Law; tous, grands seigneurs, banquiers, commerçants, jusqu'aux ouvriers, persuadés que l'Asie est la terre des merveilles et que la compagnie des Indes doit les enrichir. Bientôt la banqueroute, les spéculateurs si pressés de vendre leurs actions qu'ils prennent en échange des bijoux, de la vaisselle plate et que le gouvernement restreint le commerce des joailliers et des orfèvres. Cependant la Compagnie des Indes a reçu d'importants privilèges en France, comme le monopole des tabacs ; elle possède l'île de France et la Réunion, le port de Pondichéry. Mais depuis la banqueroute de Law il est défendu de parler des colonies. Dans l'Inde les affaires changent tout à

coup. Pourquoi? le gouverneur Dupleix a conçu une idée de génie : créer un empire indien avec des éléments indiens. Ses titres, il ne les tiendra pas de la conquête, mais des brevets accordés par le Grand Mongol ou le nawâb du Karnâtik. Son armée sera une armée de mercenaires indiens avec quelques officiers français. Son administration sera une administration indigène avec quelques surveillants français. D'ailleurs il ne veut pas déposséder les souverains musulmans ou hindous, mais faire d'eux ses vassaux ou ses alliés : il se mêle aux affaires des États, présente son candidat dans toutes les querelles de succession et fournit à ce protégé des troupes, de l'argent ou des munitions; un résident français avec une garde de soldats payés par lui veillera sur la fidélité du monarque ami.

Un moment Dupleix est le maître du Deccan : les principaux souverains, même le nizâm, ont recours à ses services. Mais l'œuvre de Dupleix est celle d'un homme; c'est si peu une œuvre nationale que la France ne veut pas s'y intéresser. Pour les autres chefs, même pour l'héroïque La Bourdonnais, perdre Dupleix, c'est perdre un rival, ce n'est pas compromettre les intérêts de la patrie. Les discordes des chefs ruinent la cause de la France; Dupleix est rappelé, son empire disparaît.

*
* *

Tout, au contraire, dans la conquête de l'Inde

par les anglais, révèle le caractère particulier qui leur a permis de fonder des colonies dans le monde entier. L'empire britannique n'est pas l'œuvre de quelques hommes supérieurs, c'est l'œuvre patiente de tout un peuple. La mer défend à l'Angleterre d'agrandir son territoire : ses flottes, ses colons lui conquerront de lointains royaumes. Bien pourvue en mines de fer et de charbon, l'Angleterre doit devenir une puissance industrielle ; son commerce trouvera des débouchés pour les produits de son industrie. Enrichie par l'un et l'autre, elle cherche un placement de ses richesses : en fournissant à ses colonies les capitaux qui leur manquent, elle s'assurera des revenus rémunérateurs.

La prospérité amenant l'accroissement de la population, l'Angleterre trop petite a recours à l'émigration. Et le tempérament même de l'anglais le pousse à s'expatrier : il sait se faire obéir des indigènes sans devenir jamais familier avec eux ; il ne craint point la solitude. Robinson Crusoe est le type de l'émigrant anglais. Jeté par la tempête sur une île déserte, il se met résolument à l'œuvre pour s'y rendre la vie supportable et conçoit même l'idée d'un canal dont le creusement lui coûtera des années. Loin de s'énerver dans la solitude, il écrit :

Alors je commençais à comprendre combien ma vie misérable d'à présent était plus heureuse que ma vie débauchée d'autrefois. Dans les premiers temps de mon exil, quand je sortais pour chasser ou pour voir le pays,

l'angoisse de ma condition me prenait tout à coup et je sentais mon cœur mourir en moi à la pensée de ces bois, de ces montagnes, de ces déserts où l'océan me retenait prisonnier... Mais maintenant d'autres pensées commençaient à m'occuper, chaque jour je lisais la parole de Dieu... Un matin que la tristesse me prit j'ouvris la Bible et je lus : « Jamais Je ne t'abandonnerai, ni ne te renierai »... Dès lors je conclus dans mon esprit qu'il m'était possible d'être plus heureux dans cette condition solitaire et perdue que je n'aurais été probablement dans aucune autre condition sur la terre, et, plein de ces pensées, je remerciai Dieu de m'avoir conduit en ce lieu.

Individualiste, l'anglais n'a cependant aucune ambition personnelle au propre sens du mot. Pour lui-même il ne désire que le confort. Toute grande œuvre lui apparaît comme une œuvre collective. Jamais un anglais n'a rêvé d'ériger une colonie en royaume indépendant comme Iturbide voulut être empereur du Mexique. Ceux-là même qui, comme le râja Brooks et Cecil Rhodes, conquirent des royaumes sans l'aide de la métropole, lui demandèrent son protectorat.

Et la grandeur de l'empire britannique est due aussi aux institutions libérales de l'Angleterre. Elle n'a jamais cherché à fondre tous les peuples de cet empire ou à leur imposer les mêmes institutions. L'on y trouve, avec les races les plus diverses, toutes les formes de gouvernement naturelles à ces races : hindous, chinois, malais, arabes, nègres, européens ont conservé leurs coutumes, leurs lois et dans une grande mesure leurs

anciens principes politiques. Et chaque colonie conserve aussi l'esprit de ceux qui l'ont créée : puritains ou convicts, bourgeois de la Cité ou chercheurs d'or. Seul un pareil éclectisme permet à cet empire complexe de se maintenir et de prospérer. Mais les anglais n'ont pas suivi l'exemple des hollandais ; ils s'efforcent de civiliser les indigènes, et de les civiliser par les institutions libérales de l'Angleterre. Presque partout l'indigène a les mêmes droits politiques que l'anglais, mais les droits de l'un et de l'autre dépendent de la constitution particulière de chaque colonie. Partout l'indigène a les mêmes droits civils, et ces droits, l'anglais ne consent nulle part à les sacrifier longtemps.

L'expansion coloniale de l'Angleterre ne présente pas de ces brillants coups de fortune que cherchent les Colomb, les Vasco da Gama, les Pizarre, les Dupleix. Elle ne présente même pas de ces larges projets d'avenir comme on en trouve exposés dans le *Testament de Richelieu* ou le prétendu *Testament de Pierre le Grand*. C'est une œuvre au jour le jour. Jugée du point de vue philosophique, elle paraît pleine de contradictions : tantôt des accès de découragement, tantôt de folles audaces qui amènent la déroute ; aujourd'hui la philanthropie, demain la brutalité. Mais cette œuvre inconsciente rappelle les œuvres de la nature ; dans ses contradictions mêmes nous retrouvons la force et la sûreté de l'instinct.

Les autres peuples ont fondé des colonies par

esprit d'imitation, par vanité, ou même par un juste désir d'augmenter leur puissance politique, d'étendre l'influence de leur langue et de leurs mœurs. Comme les phéniciens d'autrefois, les anglais ont fondé des colonies parce que c'était une question de vie ou de mort pour l'Angleterre, une question de vie ou de mort pour chacun des émigrants en particulier.

Toutes les grandes possessions européennes de l'Afrique australe et de l'Asie furent conquises par les portugais ; les hollandais les leur enlevèrent et durent eux-mêmes les céder aux anglais. Les systèmes de ces trois peuples sont en effet les trois grands systèmes de la colonisation : la conquête militaire, l'exploitation commerciale, l'organisation administrative. Et ces trois systèmes correspondent à des développements successifs de la civilisation. Ainsi les trois peuples dont les tempéraments représentent le mieux ces périodes différentes de civilisation, devaient fatalement se succéder dans les colonies européennes de l'Asie et de l'Afrique.

De même l'Angleterre devait l'emporter dans l'Inde sur les autres puissances européennes et seule elle devait la conquérir tout entière.

En effet seule l'Angleterre voulut s'attacher à l'Inde, y faire les sacrifices nécessaires, subordonner ses projets de grandeur européenne à ses projets de grandeur asiatique, parce que seule l'Angleterre avait à la possession de l'Inde un intérêt vital : il lui fallait cette base pour ses conquêtes d'Asie et

d'Océanie, cet immense marché pour les produits de ses manufactures, cette administration aux places lucratives pour les enfants aventureux de sa bourgeoisie.

Plus riche que les autres pays d'Europe, seule l'Angleterre pouvait apporter à l'Inde les capitaux nécessaires. En trente ans la Hollande n'a pu pacifier la province d'Atchin dans l'île de Sumatra, et la partie hollandaise de Bornéo est habitée par des anthropophages. Pourquoi? Parce que la Hollande ne peut dépenser les sommes nécessaires pour défricher les jungles de ces îles, en drainer les marais, y construire des routes et des chemins de fer. Ce sont les milliards de l'Angleterre qui ont fait de l'Inde une terre anglaise.

Seule aussi l'Angleterre pouvait former la race d'hommes capables de conquérir l'Inde et de la gouverner. Des hommes qui ne connussent aucun scrupule pour arriver à leurs fins et qui cependant ne se laissassent jamais griser par leur puissance; on peut reprocher aux conquérants de l'Inde trop de hauteur ou de sévérité; on ne peut leur reprocher aucun acte de tyrannie ou de cruauté. Des hommes qui, pour des salaires médiocres, s'exposassent, au soleil des tropiques, aux fièvres de la jungle, non pas pendant les quelques jours d'une campagne glorieuse, pendant les années qu'exigent la construction de canaux, de lignes ferrées ou de réseaux télégraphiques. Des hommes qui résistassent à l'énervement du climat et aux vices des sociétés asiatiques. Sans doute les mœurs des anglo-

indiens étonnent souvent les anglais d'Angleterre, mais pour comprendre la force du caractère anglais, il faut après l'Inde visiter Sumatra et Java, où les hollandais s'allient aux indigènes, vivent comme les indigènes, s'habillent comme les indigènes.

Enfin de tous les peuples européens les anglais étaient les plus avancés dans la voie de l'individualisme et de la liberté. Et ces principes sont les seuls qui puissent briser la suprématie des brâhmanes et détruire le régime des castes (1).

(1) Les Portugais dans l'Inde. — Vasco da Gama double le cap de Bonne-Espérance et aborde à Calicut (1498). Expédition de Cabral et découverte du Brésil (1500). Bulle du pape conférant aux portugais le monopole des expéditions dans l'Afrique du Sud et l'Extrême-Orient (1502). Première expédition d'Albuquerque (1503). Almeida le premier vice-roi de l'Inde (1505). Défaite de la flotte égyptienne (1509). Albuquerque, vice-roi (1509), établit sa capitale à Goa (1510), conquiert Malacca à l'est, Ormuz à l'ouest et meurt en 1515. Nuno da Cunha (1528-38) ouvre le Bengale au commerce. Joan da Castro (1545-48). Le Portugal uni à l'Espagne (1580-1640). Apogée du commerce portugais à la fin du seizième siècle. Ruine de la puissance portugaise attaquée par les hollandais et les marâthes (première moitié du dix-septième siècle).

Les Hollandais dans l'Inde. — Cornelius Houtman double le Cap et atteint Sumatra et Bantam (1596). Fondation de la Compagnie des Indes (1602). Etablissements de factoreries dans l'Inde, à Ceylan, à Sumatra, dans le Golfe Persique, dans la mer Rouge, conquête des Moluques. Fondation de Batavia (1619). Massacre des Anglais à Amboyna (1623). Suprématie des hollandais dans l'Extrême-Orient. Conquête de Formose (1635), de Malacca (1640). Fondation de la colonie du Cap (1651), de Pâlakollu sur la côte de Madras (1652). Les portugais chassés de leurs dernières colonies (excepté Goa, Diu, Macao) avant 1669. Décadence de l'empire hollandais au dix-huitième siècle. Clive s'empare de Chinsura sur l'Hûglî et met fin à l'influence des hollandais dans

L'histoire de la transformation de l'Inde par la

l'Inde (1759). L'Angleterre conquiert toutes les colonies hollandaises pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire; mais elle rend Java en 1816 et en 1824 échange Sumatra contre Malacca.

Les Français dans l'Inde. — Fondation de compagnies des Indes en 1604, 1611, 1615, 1642, 1664. Occupation de l'île de France (1652), de Pondichéry (1674), de Chandernagor (1688). Compagnie de Law (1719). *Perpétuelle compagnie des Indes* (1719), abolie en 1790. Dumas, gouverneur de Pondichéry (1735), acquiert Kâricâl (1739), secourt le nawâb du Karnâtik contre les marâthes (1740), est créé nawâb et amîr par le Grand Mongol. Dupleix, gouverneur en 1741, hérite des titres de Dumas. Guerre entre la France et l'Angleterre (1743). Prise de la ville anglaise de Madras par La Bourdonnais (1746); les Anglais la recouvrent par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

Les français et les anglais se disputent la suprématie dans le Deccan (1750-61). Prise d'Arcot par Clive (1751). Le marquis de Bussy rend l'influence française prépondérante à la cour du nizâm d'Haidarâbâd (1751). Il bat les marâthes et administre les Circars septentrionaux, capitale Masulipatam. Rappel de Dupleix (1756), qui est remplacé par Godeheu. Guerre de Sept ans. Lally-Tollendal, gouverneur (1758). Succès dans le Karnâtik (1759), Echec au siège de Madras (1759). Défaite de Wandewash : Bussy est fait prisonnier (1760). Siège et capitulation de Pondichéry (1760-61). La France recouvre Pondichéry, Chandernagor, etc., avec une faible partie de leur ancien territoire par le traité de Paris (1763). Elle les perd de nouveau en 1778 et les recouvre par le traité de Versailles (1783). Perdus en 1793, rendus par le traité d'Amiens (1802). Perdus encore sous l'Empire, rendus en 1814-1815.

Les Danois dans l'Inde. — Compagnies fondées en 1612 et 1670. Tranquebar et Serampur fondés en 1616, vendus en 1845 aux anglais.

Les Allemands dans l'Inde. — Compagnie d'Ostende (1722). Factoreries de Coblom dans le Karnâtik et de Bânkîpur sur l'Hûgli. L'empereur abandonne la Compagnie (1727). Les mahométans détruisent la factorerie du Bengale (1733). La Compagnie fait banqueroute en 1784 et disparaît en 1793.

Frédéric II de Prusse fonde en 1750 une Compagnie Asiatique qui échoue.

conquête anglaise se divise en trois périodes : progrès de la civilisation européenne, conflit entre la civilisation européenne et la civilisation hindoue, défaite de la civilisation hindoue et fusion lente mais continue des deux civilisations.

PREMIÈRE PÉRIODE

La Compagnie de l'Inde Orientale.

Dans la première période de cette histoire il faut distinguer trois époques.

I

Première époque : Établissement de factoreries anglaises dans l'Inde.

Voici la première époque.

Ignorant encore des principes économiques et politiques qui feront la grandeur de leur pays, les anglais s'établissent dans l'Inde sans but déterminé : ils apprennent ce qu'est l'Inde et cherchent ce qu'ils doivent y faire. Les indiens confondent ces marchands avec les autres marchands européens et, forts de la centralisation mongole, ne voient dans les étrangers que d'humbles serviteurs et pas des ennemis.

*
* *

Peu peuplée, affaiblie, appauvrie par la guerre

des Deux Roses et les luttes de la Réforme, l'Angleterre entra tardivement dans la voie de l'expansion coloniale. Le Portugal se réservait la route du Cap : pour pénétrer en Asie les marins anglais devaient traverser le détroit de Magellan; plusieurs périrent en cherchant un passage par l'Océan Glacial ou le détroit de Behring. Au dix-septième siècle les hollandais s'emparèrent des colonies portugaises : leur surveillance fut plus jalouse encore; les marchands de la Cité qui commençaient à s'enrichir achetaient en Hollande tous les produits d'Orient, surtout les épices alors si recherchées. Forts de leur monopole, les hollandais haussèrent constamment leurs prix malgré les réclamations des anglais. Quand, en 1599, ils demandèrent pour le poivre huit shillings au lieu de trois, les marchands de la Cité n'y tinrent plus; quelques risques qu'ils courussent, ils enverraient des bâtiments dans l'Inde et dans les îles de la Sonde. Telle fut l'origine de l'empire anglais de l'Inde.

Les hollandais ne reculèrent devant aucun moyen pour écarter leurs rivaux; en 1623, ils massacrèrent la garnison anglaise d'Amboina dans les Moluques. Chassés de l'Archipel, les anglais s'établirent dans l'Inde. A la fin du dix-huitième siècle leurs factoreries s'y répartissaient en trois groupes : factoreries de la côte de Malabar, qui, en se développant, formèrent la présidence de Bombay; factoreries de la côte du Coromandel qui formèrent la présidence de Madras; factoreries

établies sur l'Hûglî, qui formèrent la présidence du Bengale.

Les marchands anglais appartenaient à la solide race des hommes de la Révolution : religieux, honnêtes, les dignes concitoyens des émigrés qui fondèrent les colonies américaines Le grand Mongol appréciait leurs qualités, mais sous Aurangzeb, il ne pouvait être question de conquérir aucun territoire ou d'exercer aucune influence morale.

La Restauration de 1660 amena une réaction contre l'austérité des puritains : partout la débauche, la corruption, même le crime. Telles étaient les mœurs des anglais en Angleterre et telles furent leurs mœurs dans l'Inde. Mais avec l'orgueil du libertinage la haine du mysticisme produisit un esprit pratique et soucieux des faits; alors se constituèrent les sciences modernes et se développa la méthode expérimentale. L'anglais comprit sa véritable vocation, qui est de faire du commerce et de l'industrie et de fonder des colonies.

Mais de l'Angleterre nouvelle la vieille Compagnie de l'Inde ne voulait rien admettre que les mœurs relâchées; les progrès l'intéressaient peu; elle défendait jalousement son monopole et refusait d'augmenter le nombre de ses membres. Pour briser sa résistance, le ministre fit décider qu'à l'expiration de la période fixée dans la Charte une autre compagnie recevrait le privilège royal. Dans

l'Inde et en Angleterre les deux sociétés rivales se combattirent avec acharnement; enfin elles se fondirent; de cette époque commence l'histoire véritable de la Compagnie de l'Inde Orientale (1708). En même temps, la mort d'Aurangzeb amenait la chute de l'empire mongol : crimes, complots, révoltes, les plus belles provinces érigées en royaumes indépendants, tous les fonctionnaires pressurant le peuple et se vendant au plus offrant. Corrompus par les mœurs anglaises, les marchands anglais le furent bien plus par les mœurs indiennes. Jusqu'alors l'Angleterre n'avait exercé aucune influence sur l'Inde, mais l'Inde en avait exercé une fâcheuse et sur les anglais établis dans l'Inde, et sur l'Angleterre elle-même, car, dans leur lutte, les deux Compagnies rivales achetèrent électeurs, députés, ministres et contribuèrent beaucoup à la décadence des mœurs politiques.

II

Seconde époque : La compagnie devient l'une des grandes puissances politiques de la péninsule : Clive, Warren Hastings, lord Cornwallis.

Comme la première époque nous a montré un empire indien fortement constitué avec des établissements anglais encore faibles, la seconde nous montre l'Inde tombée dans l'anarchie et l'Angleterre, pleinement consciente de sa force,



MADURA — GRAND GOPURA

(XVIIe siècle)

Nicholas (Madras)

devenant toute-puissante dans la péninsule.



Le développement de l'industrie et du commerce, les progrès des colonies européennes révélèrent à l'Angleterre le rôle qu'elle devait jouer. Ses victoires sur les marines de la France et de la Hollande lui permirent d'étendre son empire dans le monde entier. L'Inde la préoccupa tout d'abord. Dans un pays où des centaines d'aventuriers pouvaient fonder des royaumes, comment une grande puissance européenne ne conquerrait-elle pas de vastes possessions? Mais la Compagnie de l'Inde était une association de marchands préoccupés des dividendes qu'ils devaient à leurs actionnaires; ce fut un français, Dupleix, qui trouva le seul moyen pratique de constituer un empire indien : une armée d'indigènes, les souverains indiens rendus vassaux ou alliés, la compagnie européenne étendant son influence sans augmenter ses possessions. L'indifférence de la France empêcha Dupleix de mener à bien ses projets; Clive les reprit et les développa. Vainqueur dans le Deccan, il se rendit dans le Bengale; à Plassey (1757), avec 3,200 anglais et sepoys, il mit en déroute les 50,000 hommes du nawâb du Bengale; la Compagnie était maîtresse du delta.

Ce prodigieux coup de fortune grisa des mar-

chands qui venaient acheter des épices et trouvaient soudain un empire à exploiter. Seule l'autorité de Clive tenait en respect les agents de la Compagnie ; mais il voulut retourner en Angleterre.

Voici comment s'exprime Macaulay :

Pendant les cinq années, qui suivirent le départ de Clive, le mauvais gouvernement des anglais atteignit un degré qui semble incompatible avec l'existence même d'une société... Le Bengale connut la force de l'Angleterre avant de connaître la moralité de l'Angleterre. Il y eut un intervalle entre le moment où les bengalis devinrent nos sujets et le moment où nous réfléchîmes que nous étions obligés de remplir à leur égard les devoirs du souverain. Pendant cette intervalle la seule préoccupation d'un agent de la Compagnie était d'extorquer aussi vite que possible deux ou trois cent mille livres... Les exactions des fonctionnaires anglais firent oublier et celles des proconsuls romains qui pressuraient une province pour élever des palais de marbre, des villas en Campanie, boire dans l'ambre, exhiber des armées de gladiateurs, et celles des vice-rois espagnols qui, laissant derrière eux les malédictions de Mexico ou de Lima, rentraient à Madrid avec un cortège de carrosses dorés, de chevaux caparaçonnés et ferrés de sabots d'argent (1).

Bientôt cependant l'ivresse tomba, le sentiment de leur responsabilité fit de ces marchands des hommes d'État. Sans doute forcés d'obéir à leurs actionnaires, ils soumettaient toute leur politique aux exigences financières ; dans un pays

(1) Macaulay, *Essais sur Clive et sur Warren Hastings.*

en décadence, le commerce ne pouvait prospérer; il fallait lever des impôts, exiger des tributs, vendre des corps de troupes, des provinces, des royaumes (1). Mais, formés par l'expérience, les agents de cette compagnie commerciale trouvèrent le système qui, avec peu de modifications, permit à l'Angleterre de gouverner l'Inde pendant un siècle.

*
* *

Trois étapes.

Sous lord Clive le protectorat. Il revint en 1765 pour administrer le Bengale; les établissements de Madras et de Bombay n'avaient qu'une importance secondaire. Clive obtint de l'empire mongol le dîvânî du Bengale, c'est-à-dire le droit de toucher la rente et l'impôt foncier; le nawâb conserva le nizâmat, s'entend l'administration et la justice; ses fonctionnaires continuaient à percevoir les impôts, mais ils en versaient le produit entre les mains des anglais qui donnaient eux-mêmes 420,000 livres au nawâb pour l'entretien de sa cour et les frais du gouvernement (2).

(1) Quand, après la bataille de Plassey, en 1757, la Compagnie mit Mîr Jafar sur le trône du Bengale, elle exigea 2, 697, 750 livres, la moitié seulement put être payée et il fallut accepter qu'un tiers du payement fût fait en bijoux et en vaisselle plate. Warren Hastings vendit Allahâbâd et Kora au vazîr de l'Oudh pour un demi-million de livres (50 lacs de roupies), plus tard il exigea de lui une somme plus considérable encore (55 lacs).

(2) Cette somme fut bientôt réduite.

Ce régime du protectorat impliquait que la Compagnie devenait une puissance politique. Clive voulut que les agents fussent des fonctionnaires et non des marchands : il augmenta leurs salaires trop faibles et leur défendit de faire le commerce. Sans chercher de nouvelles conquêtes, Clive établit la suprématie de la Compagnie dans le nord-est en cédant ou en vendant des provinces, des royaumes : ainsi l'Oudh et Allahâbâd (1).

(1) Clive (Robert), né à Styche, près de Market-Drayton, le 29 septembre 1725, envoyé dans l'Inde comme secrétaire au service de la Compagnie (1743). Prend part à la guerre contre la France (1746-51) et se signale à la prise d'Arcot (1751), puis à la défense de cette ville. Victoires d'Arni et de Kaveripak; prise de Kovilam et de Chingalpat. Se marie en 1753 avec Margaret Maskelyne et retourne en Angleterre. De nouveau à Madras en 1755. En 1756 dans le Bengale. Prise de Chandernagor. Victoire de Plassey (23 juin 1757). Retourne en Angleterre (1760). Membre du Parlement pour Shrewsbury (1761). Pair d'Irlande avec le titre de baron Clive de Plassey (1762). Gouverneur du Bengale, arrive à Calcutta (1765). Quitte définitivement l'Inde (1767). Le Parlement examine ses actes et le censure (1772-73). Clive se suicide en 1774.

Hastings (Warren) né à Churchill, dans le comté d'Oxford, le 6 décembre 1732. Envoyé dans l'Inde par la Compagnie (1750), résident à Murshidabad (1758-61), puis membre du conseil à Calcutta. En Angleterre (1764-69), à Madras (1769-72). Gouverneur du Bengale (1772). Gouverneur général (1773). Rivalité entre Hastings et la majorité de son conseil conduite par Philip Francis. Nuncomar, le chef des brâhmanes du Bengale, l'allié de Francis et l'auteur de fausses accusations contre Hastings, est poursuivi pour faux devant la cour anglaise de justice (favorable à Hastings), condamné à mort et pendu (1775). (Pour les actes du gouvernement de Hastings, voir texte et note générale à la fin du chapitre). Départ de Francis, que Hastings a blessé en duel;

*
* *

La seconde étape sous Warren Hastings, le premier gouverneur général. Au protectorat il substitua le gouvernement direct.

Hastings a dès lors la majorité dans le conseil (1780). Démission de Hastings (1784). Il est poursuivi devant la chambre des lords pour ses actes comme gouverneur, son procès dure de 1788 à 1795. Il est acquitté à l'unanimité, mais son procès l'a ruiné (l'on en évalue les frais à plus de deux millions de francs). La Compagnie lui fait une pension. Conseiller privé en 1814. Mort en 1818.

Les libéraux anglais ont montré contre Hastings la plus grande injustice. D'abord Burke, son principal accusateur. Inconsciemment peut-être, Burke n'hésite pas à dénaturer tous les faits pour perdre Hastings. Ainsi Hastings avait réduit la pension énorme du nawâb du Bengale, ce qui s'imposait puisque les malversations et la tyrannie des fonctionnaires du nawâb le forçaient à leur retirer l'administration pour la confier à des fonctionnaires anglais : d'ailleurs, dans toutes les colonies, il arrive une époque où la métropole doit substituer le gouvernement direct au protectorat; laisser au souverain dépossédé un budget égal à celui qu'il avait pour gouverner produirait deux conséquences désastreuses : le peuple succomberait sous le poids d'impôts doublés et les sommes énormes remises au souverain dépossédé lui permettraient de fomenter des insurrections. Non seulement Burke ne cherche pas à discerner les raisons qui ont forcé Hastings à substituer le gouvernement direct au protectorat, mais voici de quelle manière fallacieuse il présente cet acte capital qui a fondé la domination anglaise dans l'Inde (neuvième rapport, p. 51-53, *OEuvres complètes*, vol. III) :

« Pendant un certain temps après l'obtention (par la Compagnie) du droit de percevoir l'impôt foncier (dans le Bengale), elle versa chaque année 420,000 livres au nawâb du Bengale pour les frais de l'administration ; cette somme était stipulée par traité. Pour mesquine qu'elle fût en comparaison des revenus de la Province, cette somme, répartie entre les divers départements de l'administration civile, servait dans une certaine mesure à

Voici dans leurs grandes lignes les principes de son administration.

Trois gouverneurs à Fort William (Bengale), Bombay, Madras. Le premier exerçant son autorité dans les trois présidences pour les affaires diplomatiques et militaires avec le titre de gouverneur général. Assisté d'un conseil de quatre membres, il a seulement voix prépondérante en cas de partage. Cette disposition malheureuse, qu'impose un acte du parlement, est la cause de discordes

préserver d'une ruine complète les indigènes des classes supérieures, principalement les mahométans. Ceux-ci s'adonnent rarement au commerce; en s'emparant du Bengale, ils n'ont pas dépouillé les hindous de leurs terres; aussi leur part dans tous les emplois civils et militaires (une part modérée sans doute pour des conquérants), tel était leur principal, sinon leur seul moyen de subsistance. Mais votre comité a trouvé que cet arrangement dura peu. Sans le moindre souci des besoins de gens innocents ni de la foi due au traité qui les faisait les sujets du gouvernement britannique, on réduisit par un nouveau traité la somme stipulée à 320,000 livres, bientôt même à 160,000, sous prétexte que le nawâb régnant était mineur et qu'il fallait séquestrer temporairement une partie de ses revenus pour payer ses dettes; mais quand ce prince atteignit sa majorité, quand on eut payé ses dettes (à supposer qu'on les ait jamais payées), la séquestration continua et, autant que les dernières communications permettent de comprendre la situation, le nawâb ne touche encore que 160,000 livres. »

Tout l'*Essai* de Macaulay sur Warren Hastings montre le même parti pris. Et cependant il est obligé de conclure ainsi :

« Nous ne pouvons considérer sans admiration l'amplitude et la fertilité de son intelligence, ses rares talents pour le commandement, l'administration, la controverse, son inébranlable courage, son honorable pauvreté, la ferveur de son zèle pour les intérêts de l'Etat, sa noble égalité d'âme que ni la bonne, ni la mauvaise fortune ne purent ébranler. »

continuelles et Warren Hastings doit longtemps prendre des mesures illégales pour gouverner contre la majorité de son conseil.

Le nawâb du Bengale perd toute autorité; sa pension est réduite. Hastings crée une administration nouvelle. Le pays est divisé en districts. Des *collectors* anglais perçoivent les impôts; des indigènes rendent la justice et font la police

Voici d'autre part la politique de Hastings. L'empereur et la plupart des souverains sont des princes sans autorité; leurs firmâns peuvent donner une apparence de légitimité à d'illégitimes prétentions. Mais dans peu d'années leur prestige même aura disparu. Or il faut à l'Inde un maître : sera-ce la confédération des marâthes, le sultan du Mysore ou la Compagnie? Warren Hastings comprend qu'il s'agit pour la Compagnie d'être tout ou de n'être rien. Elle sera tout, Hastings le veut, et la première guerre contre les marâthes (1778-81) annonce le triomphe futur de l'Angleterre.

*
* *

La troisième étape sous lord Cornwallis (1786-93). Hastings avait substitué le gouvernement direct au protectorat. Cornwallis régularisa et développa les institutions créées par Hastings. Un acte de 1786 donna au gouverneur du Bengale le droit d'imposer son opinion aux membres de son

conseil et fortifia son autorité comme représentant de la Compagnie dans l'Inde tout entière. L'administration de la justice fut retirée aux indigènes et attribuée d'abord à des magistrats spéciaux, plus tard aux *collectors*. Dans le Bengale l'impôt foncier fut assis sur une base nouvelle. Les fermiers généraux, les zamîndârs devinrent de véritables propriétaires, des *landlords*; les paysans, autrefois tenanciers de l'État, les tenanciers des zamîndârs. Ces derniers payèrent à l'État une somme fixe, comprenant la rente et l'impôt; l'État s'engageait à ne jamais augmenter cette somme. Ce contrat porte le nom d'*Etablissement perpétuel du Bengale*.



Dans cette seconde période l'influence de l'Angleterre commence à s'exercer sur l'Inde, mais d'une manière tout indienne. Pour réussir dans l'Inde les agents de la Compagnie ont adopté les mœurs des indiens, le même goût de l'intrigue, la même cupidité. Cependant ces marchands, devenus contre leur volonté des souverains, doivent défendre et gouverner leur empire. Ils donnent à leurs possessions une administration européenne; dans l'anarchie générale, la Compagnie apparaît comme la seule puissance organisée; la victoire ne saurait lui échapper.

III

Troisième époque. — Maîtresse de l'Inde, la Compagnie la gouverne d'abord dans l'intérêt exclusif de l'Angleterre, puis elle s'efforce de satisfaire aux besoins des indiens. — Conquête morale de l'Inde par la bonne administration, la législation, l'instruction, l'influence des idées et des mœurs anglaises. — Conquête économique de l'Inde.

La troisième époque est celle où l'Angleterre conquiert l'Inde tout entière et lui impose la civilisation européenne.



Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, l'esprit de l'Europe se transforma. Aux mœurs débauchées, à la sécheresse de cœur, au scepticisme de l'aristocratie succédèrent d'abord l'amour de la nature et la sentimentalité de Rousseau, puis la passion révolutionnaire, enfin le romantisme, un retour aux idées sociales et religieuses du moyen âge. En même temps, les guerres du Grand Frédéric, de la Révolution et de Napoléon inspiraient à tous les États une politique de conquêtes.

L'évolution de l'esprit anglais correspond à celle de l'esprit européen. Mais les idées et les sentiments européens prirent en Angleterre une tournure tout anglaise.

La prédication des wesleyiens, l'horreur qu'excitaient les violences des révolutionnaires français, le romantisme changèrent l'irreligion en bigoterie et le cynisme en *cant*. Ce changement eut une heureuse influence sur les mœurs des marchands et des hommes politiques. Au lieu d'aventuriers, l'Angleterre envoya dans l'Inde de bons et solides fonctionnaires, capables d'administrer un empire et de se faire obéir par des millions d'hommes.

D'autre part, les guerres de l'Angleterre contre Louis XIV, Louis XV, la Révolution et Napoléon lui donnèrent la pensée de s'assurer la suprématie maritime et de fonder des colonies dans le monde entier; l'indépendance américaine lui apprit que les colonies veulent être bien gouvernées; les intrigues des agents français à la cour du nizâm et des autres princes musulmans la tenaient sans cesse en éveil comme les rêves de Napoléon, qui pensait recommencer l'expédition d'Alexandre. Dès lors la politique anglaise eut pour premier but d'éloigner de l'Inde toute puissance rivale. Dans la Méditerranée, occupation de Gibraltar et de Malte, intervention en Égypte, en Asie Mineure, à Constantinople : d'où la question d'Orient. Dans le Pacifique, conquête de Sainte-Hélène et du Cap.

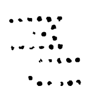
Maîtresse des deux routes qui conduisent dans l'Inde, l'Angleterre voulut soumettre la péninsule tout entière. Deux noms marquent les grands



RANGOON — PAGODE SHOAY DAGON

(xv[e] siècle)

(Bourne et Shepherd)



moments de cette œuvre de conquête, ceux de lord Wellesley (1798-1805) et de lord Dalhousie (1848-1856).

En 1798, Lord Wellesley trouvait trois pouvoirs dans l'Inde : l'un purement nominal, celui de l'empereur mongol; deux autres réels, la confédération des marâthes et le royaume musulman du Mysore. Ce royaume fut conquis : Tipu Sultan mourut sur la brèche de Seringapatam. La confédération des marâthes fut vaincue : l'empereur mongol et le peshwâ devinrent des princes sans autorité, sans possessions, dont la personne et la capitale furent gardées par des soldats anglais (1798-1804).

Les guerres que firent les successeurs de lord Wellesley eurent pour seul but de consolider son œuvre; deux annexions seulement : l'Assam (1826) et le Sind (1843). Mais lord Dalhousie acheva la conquête de l'Inde, en brisant la confédération des Sikhs, en annexant le Panjâb (1849), la Birmanie méridionale (1852), le Nâgpur (1853) et l'Oudh (1856). Tous les États des râjas restés indépendants se trouvèrent englobés dans les territoires anglais; eux-mêmes ne furent plus de fait que des vassaux de la Compagnie (1).

(1) WELLESLEY (*Richard Cowley*), né à Dublin en 1760, comte de Mornington, dans la pairie d'Irlande, par la mort de son père (1781), membre du Parlement (1784), lord of the Treasury (1786), gouverneur général de l'Inde (1797). (Pour les actes de son gouvernement, voir texte et les notes, p. 88.) Fait marquis de Wellesley. Quitte l'Inde en 1805. Ambassadeur à Madrid (1808).

*
* *

Pour cet empire nouveau il fallait des principes d'administration nouveaux.

L'Angleterre voulut rendre plus étroites ses relations avec sa colonie, surveiller la compagnie commerciale qui lui avait conquis un empire.

Dès 1784, Pitt avait enlevé la direction des affaires indiennes au conseil des directeurs pour la confier à un conseil de contrôle, qui représentait le gouvernement et dont plusieurs membres étaient ministres. De ce conseil de cinq membres il ne resta bientôt que le président; celui-ci homologuait toutes les mesures proposées par les directeurs; en cas d'urgence il correspondait directement avec le gouverneur de l'Inde; les di-

Ministre des Affaires étrangères (1809-12). Lord lieutenant d'Irlande en 1821 et 1833. Mort le 26 septembre 1842.

Cornwallis (*Charles*) né à Londres en 1738, M. P. (1760), major général (1771). Fait la campagne d'Amérique (1780-81), est obligé de capituler à Yorktown en Virginie (19 oct. 1781). Gouverneur général de l'Inde (1786-93). Créé marquis (jusque-là comte Cornwallis). Lord lieutenant d'Irlande, il écrase la révolte de 1798. Négocie la paix d'Amiens avec la France (1802). Gouverneur général de l'Inde en 1804. Mort à Ghazipur (5 oct. 1805).

Dalhousie (*J. A. B. R.*) né à Dalhousie Castle (Écosse), 1812. M. P. (1837). Comte Dalhousie à la mort de son père (1838). Président du Board of trade (1845). Gouverneur général de l'Inde (1847). (Pour les actes de son gouvernement, voir texte et la note, p. 85.) Marquis (1849). Quitte Calcutta en mars 1856. Mort le 19 décembre 1860.

recteurs ne pouvaient le faire en dehors de lui.

Par contre les directeurs conservaient le droit de nomination à tous les emplois civils, même celui de gouverneur général, à tous les emplois militaires, fors quelques commandements importants. D'où la faveur, les intrigues, la corruption. Chaque directeur recevait sa part de places à donner. Point de chances pour les indiens, ni même pour les anglais non protégés, d'occuper aucun poste important. Deux lois de 1813 et de 1833 interdisaient à la Compagnie de faire le commerce; son esprit n'en était pas moins celui d'une compagnie commerciale. Les riches salaires donnés à des parents ou des fidèles remplaçaient les profits d'autrefois.

En Angleterre, la Compagnie était mise sous la tutelle des ministres ; dans l'Inde, les gouverneurs de Madras et de Bombay furent subordonnés au gouverneur du Bengale, devenu le gouverneur général de l'Inde (acte de 1833). Le gouverneur général administrait encore la présidence du Bengale, mais bientôt cette présidence fut divisée en plusieurs provinces distinctes sous des lieutenants gouverneurs. Avec le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif. Jusqu'en 1833, ce droit appartint aux gouverneurs des trois présidences assistés de leur conseil, mais il était mal défini. Le bill de 1833 l'accorda pleinement au gouverneur et au conseil du Bengale, et pour l'Inde entière, tandis que les autres présidences perdirent leurs pou-

voirs. (Ce fut seulement en 1861 que ces présidences recouvrèrent une part d'autorité législative.) Le gouverneur général eut un Conseil législatif distinct du Conseil exécutif.

L'organisation militaire avait été refondue en 1796. Outre les troupes métropolitaines deux armées : l'une européenne; l'autre indigène avec des officiers anglais, des officiers subalternes et des sous-officiers indigènes. Ces armées appartenaient à la Compagnie et les directeurs y nommaient à presque tous les grades. Les effectifs furent sans cesse augmentés : en 1808, 154,500 hommes dont 24,500 anglais et 130,000 indiens; en 1857, 233,000 indiens et 45,322 anglais (1).

(1) Clive fonda l'armée indienne en formant à Madras un petit corps de sepoys (sipâhâ) sur le modèle des corps indigènes de Dupleix; plus tard il organisa l'armée du Bengale.

Il y avait trois armées complètement séparées, une pour chaque présidence; toutes augmentèrent rapidement. *Armée du Bengale* en 1772 : 3,500 européens; 24,000 indiens; 600 officiers; 21 bataillons indigènes, 3 bataillons européens, 4 compagnies d'artilleurs. Sept brigades commandées par des *field officers*, toute l'armée commandée par un *general officer*. L'armée bientôt refondue et augmentée (36 bataillons indigènes). *Armée de Bombay* en 1772 : 2,500 européens, 3,500 sepoys, 200 officiers. *Armée de Madras* en 1772 : 3,000 européens, 16,000 sepoys, 600 officiers. En 1794, pour l'Inde entière 70,000 hommes, dont 13,500 anglais.

Dans l'armée européenne il fallait distinguer les régiments de l'Angleterre (peu nombreux) et les régiments de la Compagnie, recrutés parmi les aventuriers de tous les pays. Ces derniers se révoltaient constamment; la révolte la plus importante sous le premier gouvernement de Clive. La Compagnie donnait ou vendait les brevets d'officiers. L'avancement des officiers se faisait

*
* *

Tels étaient les principes de la Compagnie considérée comme puissance politique. De 1774 à 1857, ces principes se développèrent sans que leur esprit variât. Il n'en fut pas ainsi des prin-

à l'ancienneté, d'abord sur toute une armée, puis sur chaque régiment (le régiment composé de deux bataillons, mais les bataillons de fait indépendants; le bataillon était l'unité tactique de l'armée). Le commandant en chef, la plupart des généraux de division et quelques généraux de brigade nommés par le gouvernement britannique.

Les sepoys étaient aussi divisés en bataillons (d'abord deux, puis un seul par régiment). Le recrutement se faisait surtout parmi les agriculteurs, dans la présidence du Bengale toujours des musulmans ou des hindous de haute caste. Tous les officiers commandant des unités ou des sous-unités étaient des anglais. Les sous-officiers étaient des indigènes, comme aussi certains officiers subalternes qui n'avaient de fait point de rôle précis à la guerre. Les sous-officiers pouvaient passer officiers. Comme sous-officiers le *naik* (caporal) et le *havildar* (sergent). Comme officiers le *jemadar* et le *subâdar;* le plus ancien subàdar avait le rang de subâdar-major. Tout l'avancement se faisait à l'ancienneté et par régiment.

Il y avait des régiments de cavalerie régulière constitués sur le modèle des régiments d'infanterie et des régiments de cavalerie irrégulière, recrutés parmi les agriculteurs aisés ou les petits gentilshommes : chaque homme fournissait son cheval et avançait au régiment la somme nécessaire à son équipement. L'avancement se faisait au choix. Il n'y avait que trois officiers anglais par régiment et les officiers indiens commandaient des unités.

En 1856, il y avait dans l'Inde 4 régiments de cavalerie britannique, 22 bataillons d'infanterie britannique, 9 bataillons d'infanterie européenne au service de la Compagnie, 24 bataillons d'artillerie (européens et indiens), 155 bataillons d'infanterie indienne, 21 régiments de cavalerie indienne. (Général Chesney, *Indian Polity.*)

cipes qui dirigèrent la Compagnie dans ses rapports avec ses sujets indigènes.

Pour comprendre sa politique nous y distinguerons plusieurs phases.

Au début du dix-neuvième siècle, l'Angleterre, devenue antilibérale depuis la Révolution française, prétendit gouverner l'Inde dans son propre intérêt.

Pour cela trois règles générales :

La première était d'assurer aux indiens une vie facile qui leur fît apprécier les avantages de la domination anglaise. Aucune invasion, les guerres plus rares, localisées, de courte durée et conduites d'après les principes du droit des gens. Les bandes de brigands exterminées, qui s'étaient formées dans l'anarchie du dix-huitième siècle : d'abord les Pindârîs, puis les Thags. Une administration forte et juste (1).

(1) Les bandes des pindârîs, qu'on peut comparer aux grandes compagnies de l'Europe au moyen âge, se composaient de gens de toute race et de toute religion, principalement jâts, afghans et marâthes. Leur quartier général était dans le Mâlwâ et dans les quinze premières années du dix-neuvième siècle ils devinrent les maîtres de l'Inde centrale. Le principal des chefs pindârîs Amîr Khân avait une armée bien organisée de plusieurs régiments avec plusieurs batteries. En 1817 lord Hastings réunit contre les pindârîs une armée de 120,000 hommes ; encore pour en venir à bout dut-il traiter avec Amîr Khân, qui reçut la principauté de Tank. — Les Thags étaient une association de voleurs et d'assassins qui étranglaient leurs victimes ; ils adoraient la déesse Kâlî. On

La seconde règle était de respecter toutes les coutumes indiennes. Au dix-huitième siècle la Compagnie forçait les missionnaires méthodistes à se rembarquer pour l'Europe. Depuis, aucune coutume, si barbare fût-elle, que la Compagnie ne protégeât. Ses agents devaient s'enquérir si une veuve consentait à être brûlée ; dans le cas où elle en marquait le désir, eux-mêmes présidaient à la cérémonie.

Mais il y avait une troisième règle, qui était de gouverner l'Inde exclusivement par des anglais : à ceux-ci tous les emplois emportant une part quelconque de responsabilité ; aux indigènes, les offices subalternes. Il ne suffisait pas d'exclure les indiens du gouvernement, il fallait détourner leur attention des affaires publiques, empêcher qu'il se formât une élite, entraver les efforts que faisaient les hommes intelligents pour s'enrichir.

Un fonctionnaire de la Compagnie ne craignait pas d'écrire :

Il convient de supprimer dans l'Inde cette hauteur d'esprit, cette indépendance, cette profondeur de la pensée que donne souvent la possession d'une grande fortune. De pareils sentiments seraient directement contraires à notre puissance et à nos intérêts... Nous n'avons pas besoin de généraux, d'hommes d'État et de législateurs; nous avons besoin de bons agriculteurs.

les trouvait surtout dans le nord du Deccan et dans l'Inde Centrale. Lord William Bentinck détruisit l'association. De 1826 à 1835, 1,562 thags furent arrêtés.

Si nous désirions des esprits hardis, ambitieux, sans repos, nous en trouverions assez dans le Malabar pour subvenir aux besoins de toute la péninsule; mais de pareilles gens sont au moins une gêne, peut-être pire encore; ils ne peuvent faire aucun bien; à tout le moins ils consomment beaucoup sans rendre au public des services équivalents à leur consommation. Évitons donc d'en créer encore, tout en nous soumettant à la nécessité de supporter ceux qui existent (1).



Depuis 1815 un esprit nouveau se manifesta en Angleterre. Les *tories* firent eux-mêmes voter l'émancipation des catholiques; les *whigs* imposèrent à la Chambre des Lords la réforme électorale, et la première assemblée élue d'après le nouveau système montra des tendances inconnues aux assemblées qui l'avaient précédée. C'était d'ailleurs l'époque où les philosophes enseignaient l'égalité de toutes les races humaines ; où Wilberforce, après avoir contribué à l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises, s'efforçait d'obtenir sur cette question un accord international.

Le même esprit se marqua dans la politique indienne. Dans le bill de 1833, qui renouvelait la charte de la Compagnie, un article proclamait qu'aucun sujet de Sa Majesté, natif de l'Inde ou

(1) William Thackeray, fonctionnaire de la présidence de Madras, *Fifth report, select committee, East India Commission* (1812) p. 990-991. *Appendix.*

y résidant, ne serait pour raison de religion, lieu d'origine, descendance ou couleur, réputé incapable de tenir aucune place, charge ou emploi du gouvernement. Macaulay développa la mesure en ces termes :

Je dirai quelques mots sur l'un des articles de ce bill. J'entends cette sage, cette noble, cette bienveillante disposition, qui établit qu'aucun sujet de notre empire indien ne sera réputé incapable d'exercer des fonctions publiques en raison de sa couleur, de sa classe ou de sa religion; au risque de mériter un surnom, ridicule entre tous dans l'opinion des égoïstes et des personnes d'esprit étroit, au risque de mériter le surnom de philosophe, je dirai que jusqu'au dernier jour de ma vie, je serai fier d'avoir contribué à la rédaction du bill où se trouve une pareille clause... Maintiendrons-nous le peuple de l'Inde dans l'ignorance pour le mieux maintenir dans la soumission? Ou nous imaginerons-nous qu'il est possible de donner l'instruction sans éveiller l'ambition? ou prétendrons-nous éveiller l'ambition sans lui accorder aucune satisfaction légitime?... L'esprit public peut se développer dans l'Inde sous notre présent système de gouvernement jusqu'à dépasser ce système; notre gouvernement peut être si bon qu'il rende nos sujets dignes d'un gouvernement meilleur; instruits dans les sciences de l'Europe, les indiens réclameront peut-être dans l'avenir des institutions européennes. Un pareil jour viendra-t-il? Je l'ignore. Mais sûrement je ne ferai rien pour empêcher l'apparition de ce jour, rien même pour la retarder. En quelque temps qu'il vienne, ce jour sera le plus glorieux de l'histoire d'Angleterre. Avoir trouvé les membres d'un grand peuple au plus bas degré de l'esclavage et de la superstition, les avoir rendus par notre gouvernement désireux et dignes de tous les privilèges des citoyens, voilà sans

doute un beau titre de gloire qui serait bien à nous. Nous pouvons perdre notre sceptre, voir les plus profonds desseins de notre politique contrariés par des accidents imprévus, la victoire devenir infidèle à nos armes. Mais il y a des triomphes que ne peuvent suivre des revers. Il est un empire à l'abri de toute cause naturelle de décadence. Ces triomphes sont les triomphes pacifiques de la raison sur la barbarie; cet empire est l'impérissable empire de nos arts, de notre morale, de notre littérature et de nos lois (1).

Le bill de 1833 n'impliquait pas seulement que la Compagnie attribuerait aux indiens plus de postes dans l'administration, et des postes plus élevés. Il emportait deux autres conséquences : le gouvernement interviendrait dans les mœurs privées des indiens pour leur défendre des coutumes barbares ou nuisibles ; il leur donnerait une instruction qui leur permît d'occuper les emplois promis. Ainsi le système des libéraux différait radicalement de celui des conservateurs. Dans leur désir d'éduquer une race, ils ne craignaient pas de se montrer intolérants, de condamner des usages auxquels cette race semblait invinciblement attachée. Un pareil système, qui fut celui de la Révolution française, ruine des peuples dont la civilisation est insuffisamment développée. Chez des peuples plus policés il faut encore l'appliquer avec prudence, car s'il n'existe qu'une civilisation humaine et qu'une évolution de cette civilisation, encore chaque race la comprend-elle suivant le

(1) Macaulay, *Discours*.

génie que lui ont fait le sol et le climat des lieux habités, les événements de son histoire et peut-être certaines qualités naturelles.

Un décret de 1829 avait inauguré la nouvelle politique; il défendait aux veuves de se brûler sur le corps de leur mari. De six à huit cents satîs montaient annuellement sur le bûcher dans la seule province du Bengale; cependant la mesure n'amena aucune insurrection et rares furent les cas où des princes eux-mêmes osèrent y désobéir (1).

(1) Voici une lettre de Lady Amherst (octobre 1825) :

« Un jeune homme étant mort du choléra, sa veuve résolut de monter sur le bûcher. On fit les préparatifs ordinaires et l'on obtint l'autorisation du magistrat. Les parents les plus proches mirent le feu au bûcher, mais quand la flamme atteignit la femme, elle perdit courage; cachée par la fumée, au milieu des cris assourdissants de la foule et du bruit des tambours, elle réussit à se glisser au bas du bûcher et à gagner la jungle voisine. D'abord personne ne remarqua sa fuite, mais quand la fumée tomba l'on découvrit qu'elle n'était pas sur le bûcher; la foule, devenue furieuse, se rua dans la jungle, découvrit la pauvre jeune femme, la traîna jusqu'à la rivière, des gens la mirent dans un bateau, qu'ils poussèrent au milieu de la rivière, ils la jetèrent par-dessus bord : elle s'enfonça pour ne plus reparaître. » (*Vie de Lord Amherst* par Anne Thackeray Ritchie et Richardson Evans.)

Voici d'autre part des extraits de la minute du 8 novembre 1829 où Lord William Bentinck expose à son Conseil les raisons qui le déterminent à interdire l'usage des satîs.

« Que nous continuions à permettre ou que nous supprimions l'usage des satîs, notre décision présente une grave responsabilité. Consentir chaque année à la mort cruelle et prématurée de centaines d'innocentes victimes, alors qu'il est possible de l'empêcher, voilà sans doute un parti qu'aucune conscience ne peut envisager sans horreur. D'autre part, s'il faut attribuer quelque valeur aux opinions reçues jusqu'à ce jour, abolir une coutume

D'autres décrets interdirent les sacrifices humains, les suicides religieux et les pénitences exagérées.

Un acte de 1845 abolit et le servage et l'esclavage.

jusqu'ici tolérée, ce serait exposer la sécurité de l'empire britannique dans l'Inde, anéantir toutes les espérances de progrès que nous formions pour le sort de millions d'hommes, car ces espérances ne peuvent se concevoir que par le maintien de notre suprématie. »

Puis Lord W. Bentinck discute les opinions de ses prédécesseurs, il donne l'avis des fonctionnaires qu'il a consultés et arrive à cette conclusion que l'usage criminel est surtout répandu dans le Bengale, que la population du Bengale est trop énervée pour se révolter jamais, que par suite on ne doit redouter aucun soulèvement. D'ailleurs, dans tous les districts où les fonctionnaires empêchent les satîs, il ne se produit aucun désordre.

Reste l'armée du Bengale, recrutée exclusivement dans les hautes castes et dont on peut redouter le mécontentement. Lord W. Bentinck a consulté nombre d'officiers, qui ne croient pas à la possibilité d'une insurrection.

La conclusion de Lord W. Bentinck exprime de nobles et sages idées. J'en citerai seulement ce passage :

« Le premier objet que j'aie en vue est le bien des hindous. Rien ne peut contribuer davantage à leur progrès dans l'avenir que l'adoption d'une morale plus pure. Pour y atteindre, il faut d'abord affranchir leurs croyances religieuses de toute pratique sanglante et meurtrière..... J'affirme qu'en prenant cette mesure je n'ai nullement le dessein de les convertir à notre foi. J'écris, je sens comme un législateur hindou, et sans doute nombre d'hindous éclairés pensent et sentent comme moi. »

Lord W. Bentinck avait doublement raison. Nombre d'hindous éclairés avaient adopté les vues du grand écrivain bengali Ram Mohan Rai, qui, depuis 1818, demandait la suppression des satîs. D'autre part le décret du gouverneur général (*Regulation XVII*, 4 décembre 1829) n'amena aucun soulèvement. Des bengalis de haute caste en appelèrent au Conseil privé. Ram Mohan Rai déposa lui-même devant la chambre des Lords. Le 11 juillet 1832

*
* *

En même temps, le gouvernement s'occupait de répandre l'instruction d'abord dans les idiomes classiques, le sanscrit, le persan et l'arabe; puis en anglais; enfin dans les langues populaires : hindî, bengalî, tamul, etc. Mahométans et hindous, brâhmanes et membres des basses castes pouvaient recevoir l'enseignement à tous les degrés. Les anglais achevaient ainsi la révolution qu'avaient commencée les écrivains populaires, les réformateurs vishnuites et les souverains musulmans : entre le brâhmane et le non-brâhmane, la véritable inégalité consistait en ceci que l'un était instruit et que l'autre n'avait pas le droit de s'instruire; de cette inégalité il ne restait plus qu'un souvenir.

Sans doute cette réforme de l'enseignement demanda des années; ce fut seulement vers 1850 que l'on en arrêta les principes : l'enseignement secondaire donné en anglais, l'enseignement primaire donné dans les langues populaires (1). Sans doute la plupart des paysans sont encore illettrés, et les paysans forment les neuf dixièmes de la population. Mais les jeunes bengalîs de la classe moyenne saisirent avec empressement l'occasion qu'on leur offrait de s'instruire. Ce fut

l'appel contre la décision du gouverneur général fut définitivement rejeté.

(1) V. l'appendice I.

chez eux comme une folie d'apprendre l'anglais; sir Charles Trevelyan écrivait en 1838 que les bateaux du Gange étaient pris d'assaut par des enfants mendiant des livres. En 1834 la société des livres d'école à Calcutta vendait 31,500 livres anglais contre 52 livres arabes ou sanscrits (1).

La loi de 1835 favorisa le développement de la presse anglaise et de la presse indigène. Dans le Bengale, quelques journaux conquirent une grande influence : ainsi le *Sambad prabhakar*, fondé par Iswar Chandra Gupta en 1830, et le *Tatwabodhini patrika* (1843), dirigé par Akhay Kumar Datta.

Ce mouvement produisit d'importants résultats : et dans la religion, où Ram Moham Rai prêchait le théisme, combattait les préjugés des hindous et fondait la secte du *Brahmâ Samaj;* et dans la politique : nombre d'hindous réclamaient des institutions libérales; et dans les mœurs : combien de jeunes gens renonçaient à leur caste, se vêtaient comme des européens, mangeaient du bœuf, s'engageaient à laisser sortir leurs femmes (une promesse qu'ils tenaient rarement)!

Entre 1840 et 1850, quiconque savait lire et écrire n'aimait, n'admirait rien qui ne fût anglais. Madhu Sudan, plus tard le plus grand poète du Bengale, composait alors ces vers anglais :

Albion, Albion, je soupire de voir tes lointains ri-

(1) En 1838, le persan cessa d'être la langue officielle; les tribunaux durent se servir des langues vernaculaires.

vages, tes vertes vallées, tes hautes montagnes. Des parents, des amis, je n'en ai point sur cette terre lointaine et cependant je brûle de franchir l'Atlantique pour y trouver la gloire ou une tombe sans nom (1).

*
* *

Pour achever une conquête qu'avaient commencée les expéditions militaires et l'organisation politique, que développaient l'instruction, la presse et le livre, les anglais comprirent qu'il fallait de grands travaux publics. Longtemps la Compagnie avait craint de s'endetter en entreprenant des œuvres coûteuses et d'un rapport incertain. L'Inde n'avait point de routes; pendant la saison des pluies l'on ne voyageait pas; pendant la saison sèche on allait à travers champs, tantôt dans un char à bœufs, tantôt dans un palanquin porté par des coolies, tantôt à dos de cheval, de chameau ou d'éléphant. Tout au contraire, lord Dalhousie fit construire des routes, des voies ferrées, des lignes télégraphiques, des canaux qui permettraient de cultiver de

(1) I sigh for Albion's distant shore,
Its valleys green, its moutains high;
Though friends, relations I have none
In that far clime! Yet oh! I sigh
To cross the vast Atlantic wave
For glory or a nameless grave.

Literature of Bengal, p. 196.

larges territoires brûlés par la sécheresse (1).

Telle est l'œuvre de l'Angleterre à cette troisième époque, où dans l'Inde entière elle est

(1) HISTOIRE DE LA COMPAGNIE DE L'INDE ORIENTALE.

Les hollandais élèvent le prix du poivre (1599). Charte constituant la première compagnie de l'Inde Orientale (1600) (125 actionnaires; un capital de £ 70,000 porté à £ 400,000 en 1612-13). Fondation de la compagnie rivale « Société pour le commerce dans les Indes Orientales. » (1698). Fusion des deux compagnies (1708-9).

Premiers voyages dans l'Inde et les îles de la Sonde (1601-1610). Fondation de factoreries à Masulipatam, au Siam, dans la péninsule malaise, à Surât. Victoire de Surât sur les portugais (1615). Surât, chef-lieu des colonies anglaises jusqu'en 1687. Ambassade de Sir Thomas Roe à la cour de Jahângîr (1615). Luttes contre les hollandais (1618-23). Traité de défense entre les colonies anglaises et hollandaises (1619). Les anglais chassés de l'Archipel malais (1620-24). Massacre d'Amboina (1623). (Les hollandais torturent et exécutent contre le droit des gens neuf anglais, neuf japonais et un portugais. Ils paient aux héritiers des anglais une indemnité de £ 3,615.) Dès lors la compagnie anglaise se borne presque exclusivement au commerce de l'Inde. Fondation d'établissements sur la côte de Coromandel (1625-1632). Firmân de l'empereur mongol accordant aux anglais le droit de commercer dans le Bengale (1634). Fondation de Fort St-George (Madras) (1639), érigé en présidence (1653). Factorerie de l'Hûglî (1640). Etablissement d'autres factoreries dans le bassin du Gange (1640-1658). Bombay cédé à l'Angleterre comme dot de Catherine de Bragance (1661-65). La présidence de Surât transportée à Bombay (1684-87). Le Bengale détaché de la présidence de Madras (1681).

Première guerre entre les anglais et les français dans le Deccan (1743). Prise de Madras par La Bourdonnais (1746) : le traité d'Aix-la-Chapelle rend Madras à l'Angleterre (1748). — Seconde guerre entre les anglais et les français dans l'Inde (sans qu'il y

devenue prépondérante. Prépondérante par les armes : tous les États de l'Inde sont vaincus. Prépondérante par l'administration : partout sur le territoire de la Compagnie une administration européenne et les souverains indiens doivent eux-

ait guerre entre les métropoles). Prise et défense d'Arcot par Clive (1751). Rappel de Dupleix (1756). Godeheu et le gouverneur de Madras signent une suspension d'armes. La guerre de Sept Ans éclate cette même année 1756. Défaite des français à Condore et prise de Masulipatam (1760). Lally et Bussy défaits à Wandewash (1760). Prise de Pondichéry (1761).

Fondation de la présidence du Bengale (1681). Fondation de Fort William (Calcutta) (1696). Murshid Kuli Khân, un brâhmane renégat, nawâb du Bengale à la mort d'Aurangzeb ; il se rend presque indépendant et fonde une dynastie, renversée par l'usurpateur Alî Vardi Khân (1740-56). Le petit-fils d'Alî, Sirâj-ud-Daulâ, lui succède à l'âge de dix-huit ans. Il fait périr 123 anglais dans la prison de Calcutta (Black Hole) (1756). Clive défait le nawâb à la bataille de Plassey, le détrône et donne la souveraineté du Bengale à Mîr Jafar (1757).

Premier gouvernement de Clive dans le Bengale (1758-60). Second gouvernement (1765-67). Pendant l'absence de Clive, Mîr Kâsim, mis sur le trône de Mîr Jafar en 1761, se révolte contre les anglais et en fait massacrer deux cents à Patnâ (1763) ; il est battu et s'enfuit dans l'Oudh. Première révolte des sepoys (1764). Les anglais battent le nawâb d'Oudh à Baxâr et font prisonnier l'empereur mongol (1764). Clive partage la vallée du Gange entre des souverains indiens et obtient de l'empereur le dîwânî du Bengale (1765) ; il réorganise l'administration (1766).

Gouverneurs : Harry Verelst (1767-69). John Cartier (1769-72). Warren Hastings (1772-85), gouverneur général des établissements anglais depuis 1774. (V. la note p. 64.)

Bill réformant le gouvernement de l'Inde (1773).

Vente au vizir d'Oudh d'Allahâbâd et de Kora (1773). Guerre contre les Afghâns Rohillâ (1773-74). Tributs imposés au râja de Bénarès Chait Sinh et à la begam de l'Oudh (1780-82). Première guerre contre les marâthes (1778-81). Traite de Salbâi (1782).

mêmes adopter quelques principes de cette administration. Prépondérante par l'influence morale :

Guerre contre Haidar Alî, sultan de Mysore (1780-84), mort d'Alî (1782). La paix signée avec son fils Tipû (1784).

Gouverneurs : Sir John Macpherson (1785-86). Lord Cornwallis (1786-93).

Réforme de l'impôt foncier dans le Bengale (1789-93). Seconde guerre du Mysore (1790-92).

Gouverneurs : Sir John Shore (1793-98). Sir Alured Clarke (1798). Marquis de Wellesley (d'abord comte de Mornington), (1798-1805).

Traité, qui rend le nizâm allïé, bientôt vassal des anglais (1798). Troisième guerre du Mysore et prise de Seringapatam (1799). Seconde guerre contre les marâthes (1802-4). Traités de 1801. 1802, 1803 qui donnent à la Compagnie les provinces du Nord-Ouest et lui livrent l'empereur mongol et le peshwâ.

Gouverneurs : Lord Cornwallis (1805). Sir George Barlow (1805-7). Lord Minto (1807-13). Comte de Moira (plus tard marquis de Hastings) (1813-23). John Adam (1823). Lord Amherst (1823-28). Lord William Cavendish Bentinck (1828-35).

Révolte des sepoys de Madras (1806). Guerre contre le Nipâl (1814-15). Traité de Segauli (1815). Destruction des bandes des Pindârîs (1815-17). Troisième guerre contre les marâthes (1817-18). Première guerre contre la Birmanie (1824). Annexion de l'Assam (1826). Conquête de Bhartpur dans l'Inde Centrale (1827). Abolition de la règle qui forçait les veuves à devenir des satîs (1829). Suppression des brigandages des Thags (1826-35). Renouvellement de la Charte de la Compagnie par le bill de 1833.

Gouverneurs : Sir Charles Metcalfe (1835-36). Lord Auckland (1836-42). Lord Ellenborough (1842-44). Sir Henry Hardinge (1844-48). Lord Dalhousie (1848-56). Lord Canning (1856-62).

Les anglais interviennent dans les affaires de l'Afghânistân, détrônent Dost Muhammad et installent Shâh Shujâ à Kâbul (1839). Occupation de Kâbul par les anglais (1839-41). Massacre de la garnison anglaise (1842). Les anglais réoccupent Kâbul la même année. Guerre du Sind, l'annexion (1843). Première guerre contre les Sikhs (1845). Seconde guerre (1848-49). Annexion du Pan-



BÉNARÈS

Bourne et Shepherd.

l'instruction se répand, la presse et la littérature se développent, les hindous instruits se font un

jâb (1849). Seconde guerre de Birmanie et annexion de la Birmanie inférieure (1852). Annexion des Etats de Sâtâra (1849), Karauli (1849), Jhânsi (1853), Nâgpur (1853), Oudh (1856). Le Nizâm cède aux anglais la province de Berâr pour l'administrer (1853).

NOTES SUR LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE LA COMPAGNIE.

En 1772 (l'époque où Hastings devint gouverneur) les revenus du Bengale, du Bihar et de l'Orissa montaient à £ 2,373,650; les dépenses à 1,705,279 : différence 668,371. Dette contractée dans l'Inde, £ 1,850,166; en Angleterre (y compris le capital de la Compagnie), £ 12,850,166.

En 1785 (l'époque où Hastings quitte le pouvoir) les revenus du Bengale, du Bihar, de l'Orissa et de Bénarès, plus le tribut de l'Oudh, montaient à £ 5,315,197; dépenses £ 4,312,519; différence £ 1,002,678. Dette : en Angleterre £ 15,443,349, en Asie £ 10,464,955. Plus £ 1,240,000 pour un nouvel appel de fonds en 1785.

En 1793, recettes de la Compagnie dans l'Inde entière : £ 8,225,628. Dépenses £ 7,007,050. Différence £ 1,218,578. Dette : dans l'Inde £ 7,971,665; en Angleterre £ 10,983,518.

En 1808-9, revenus £ 15,525,055; dépenses £ 15,551,097 ; déficit £ 26,042 (En 1805-6 le déficit avait été de £ 2,268,608 et en 1797-8 de £ 118,746). Dette : en Angleterre £ 10,357,088; dans l'Inde £ 30,876,788. (Ces chiffres d'après Mill.)

En 1840, revenus £ 21,000,000 (environ); dépenses £ 23 millions (environ). (Ces chiffres d'après Sir John Strachey.)

Commerce extérieur. — Au début du régime, les exportations ne dépassaient pas un million de livres. De 1834 à 1839, moyenne, importations : 73.159.534 roupies; exportations : 113.225.986. — De 1844 à 1849, importations : 122.093.754; exportations : 169.955.480. — De 1854 à 1859, importations : 268.525.422; exportations : 258.474.712. (*Fin. and Com. Stat.*)

Budget des travaux publics . — Sommes dépensées annuellement pour les travaux publics : avant 1850 £ 250,000; en 1854 deux millions de livres, sans compter le capital prêté pour la

honneur de parler l'anglais, de l'écrire, d'adopter les mœurs et les idées des anglais.

DEUXIÈME PÉRIODE

L'insurrection de 1857-58.

Pour brillante qu'elle fût, cette œuvre était hâtive et comme faite par surprise. Entre la civilisation indienne et la civilisation européenne, elle rendait un conflit fatal. Des obstacles d'ordre matériel et d'ordre moral ayant retardé l'évolution de l'Asie, l'Europe devait écarter brusquement ces obstacles. De plus les indiens tenaient de leur climat, de leur sol et de leur histoire des mœurs et des sentiments particuliers; pour adopter même partiellement la civilisation européenne, combien de leurs croyances et de leurs coutumes leur faudrait-il abandonner?

Parmi les causes immédiates qui précipitèrent

construction des chemins de fer (Capital prêté sous la garantie du gouvernement). V. dernier chapitre.

Chemins de fer. — Depuis 1850. En 1856-57 plusieurs milliers de milles en construction. Deux millions de voyageurs sur les tronçons des trois grandes lignes projetées par Lord Dalhousie : de Bombay dans la présidence de Madras, de Bombay à Calcutta, de Calcutta à Delhi et Lahore.

Routes. — Lord William Bentinck achève le *grand trunk road* de Calcutta à la frontière du Nord-Ouest.

Canaux. — M. Thomason fait commencer en 1836-37 de grands travaux d'irrigation et de canalisation, surtout dans le bassin du Gange (où il continue l'œuvre des empereurs mongols).

Postes et télégraphes. — En 1854, déjà 19 millions de lettres, paquets, journaux (voir l'Appendice).

ce conflit, il nous faut distinguer des causes morales, des causes politiques, et des causes économiques.

I

L'insurrection. *Causes morales :* La civilisation européenne menace la religion, la caste, le régime familial. *Causes politiques :* Les annexions. La loi qui enlève aux souverains le droit d'adopter. Situation de l'empereur mongol et de l'héritier des peshwâs. Les musulmans ne peuvent s'adapter au régime nouveau. Les hindous réclament une plus large part des places du gouvernement. Les seigneurs féodaux dans le bassin du Gange, surtout dans l'Oudh. *Causes économiques :* Ruine de l'industrie indienne par la concurrence anglaise. Les agriculteurs souffrent de devoir payer un impôt foncier fixe et se mettent entre les mains des usuriers.

Causes morales. — L'influence de l'Europe troublait la société indienne ; le trouble fut aggravé par les réformes des libéraux, par l'accueil favorable que ces réformes trouvèrent auprès de certains hindous. Diffusion de l'instruction, grands travaux publics, extension du commerce avec l'Europe, tel était le programme du gouvernement. Dans certaines provinces, surtout dans le Bengale, les jeunes gens instruits accueillirent ce programme avec enthousiasme : lisant livres et journaux, se servant des chemins de fer et des bateaux ; achetant les produits de l'industrie anglaise ; se vêtant, se nourrissant comme les européens ; se disputant les places offertes par le gouvernement, les banques ou les compagnies

commerciales. En Europe de pareils actes sont la banalité même; dans l'Inde chacun d'eux marquait une révolution. C'était la famille brisée : le fils abandonnant la maison paternelle pour occuper un poste lointain; il ne portait plus l'habillement traditionnel, mangeait ce que son père refusait de toucher, il faisait ce que son père ne voulait point faire et pensait ce que son père se défendait comme un crime de penser. C'était la caste brisée : des professions nouvelles, des métiers nouveaux dans une société fermée qui ne laissait point de place à la nouveauté; des gens de toutes castes confondus dans l'administration et les maisons de commerce, jetés pêle-mêle sur les bateaux ou dans les wagons des chemins de fer; des hommes de basse caste recevant la même instruction que le brâhmane, concourant avec le brâhmane, l'emportant sur le brâhmane dans les examens et lui commandant ensuite comme représentants du gouvernement. C'était la religion menacée. Et menacée de toutes manières. Les lois de la famille violées, et ces lois étaient sacrées. Les lois de la caste violées, et ces lois étaient sacrées. Ceux-ci mangeant des choses défendues, jetant leurs restes dans la maison de pieux brâhmanes; d'autres achetant de ces articles d'Europe faits par des inconnus, dans des lieux inconnus, avec des matières inconnues. Et la religion était même directement menacée : le gouvernement, la société anglaise favorisaient les missionnaires européens comme aussi Ram Mohan

Rai et les fondateurs de sectes nouvelles. Le gouvernement faisait plus : il proscrivait les usages séculaires, le supplice des veuves, les suicides religieux, les pénitences des fanatiques. Enfin lord Palmerston disait dans un discours : « Peut-être nous appartiendra-t-il de conférer aux innombrables millions d'indiens un plus grand, un plus noble bienfait que celui de la science humaine, mais ce sera seulement avec l'aide du temps et par le développement progressif du peuple. » Les journaux défendaient les mêmes idées avec moins de discrétion. D'où chez musulmans et hindous la pensée que l'Angleterre songeait à les convertir de force au christianisme. Avec la violence de leur imagination, les indiens se figurèrent un vaste complot : places du gouvernement, emplois chez des européens, chemins de fer, bateaux, jusqu'à ces produits d'Europe fabriqués avec des matières impures, autant de pièges tendus à leur bonne foi, autant de moyens de leur faire perdre leur religion et leur caste.

*
* *

Causes politiques. — En cinq ans lord Dalhousie avait annexé un million et demi de kilomètres carrés. Plusieurs de ses conquêtes, comme celles du Sindh, du Panjâb, de l'Oudh, faisaient craindre que l'Angleterre ne s'emparât de l'Inde tout entière ; d'autres, comme celles de la Birmanie et de Peshâwar, comme l'intervention en Afghâ-

nistân, donnaient à penser que l'Angleterre voulait se créer un grand empire asiatique où l'Inde perdrait son autonomie.

Cette inquiétude se manifesta d'abord chez les princes. La situation de l'empereur mongol était indécise. En 1804, les anglais s'étaient emparés de Delhi pour le délivrer de la tyrannie marâthe, ils affectaient de gouverner en son nom et frappaient leurs monnaies à son effigie. Plus tard la Compagnie avait changé de politique, se déclarant elle-même souveraine, mettant sur ses monnaies l'effigie du roi de la Grande Bretagne. Cependant le descendant de Timur conservait son titre, sa pension, son palais; on lui rendait des honneurs royaux. Lord Dalhousie avait demandé qu'on éloignât le Grand Mongol de Delhi et qu'on refusât le titre impérial à son héritier. Incapables de prendre une décision, les directeurs ne changèrent rien à la situation de Bahâdur Shâh et lui reconnurent un héritier, mais point celui qu'il désirait : cet héritier devait quitter Delhi le jour même de son avènement. Agir ainsi, c'était se faire du Grand Mongol un ennemi sans lui enlever son influence.

La Compagnie montrait la même maladresse dans ses rapports avec Nânâ Sâhib, l'héritier du peshwâ (1). Il avait perdu le rang et la pension,

(1) Dundu Panth, dit Nânâ Sâhib, né vers 1821, adopté par le dernier peshwâ Bâji Râo II (1795-1818), mort en 1853.

mais conservé l'héritage de son père adoptif; dans son domaine de Bithûr, entre Cawnpore et Lucknow, il vivait en souverain.

Les deux grands titres indiens étaient des titres honorifiques, mais il restait près de six cents princes grands ou petits, possédant ensemble un million et demi de kilomètres carrés. Tous ces princes se trouvaient menacés par une loi de lord Dalhousie qui leur défendait de laisser leur trône à des héritiers adoptifs; à défaut d'héritiers naturels, leurs États devaient faire retour à la Compagnie.

Les râjas n'étaient pas seuls à protester contre la politique de lord Dalhousie. Leurs sujets souhaitaient aussi de conserver leur autonomie; les hindous de l'Oudh regrettaient la dynastie détrônée, bien qu'elle fût musulmane et que son despotisme leur pesât.

De plus chaque classe de la société avait ses griefs propres contre le régime de la Compagnie. Les musulmans souffraient de n'être plus les maîtres : ils haïssaient les fonctionnaires anglais et plus encore les fonctionnaires hindous, mais eux-mêmes ne tentaient pas de s'éduquer, d'entrer dans l'administration, de s'adapter à la civilisation nouvelle. Leur seul espoir était qu'une insurrection ou une invasion persane leur rendît la suprématie perdue.

Au contraire, les hindous instruits, surtout les

bengalîs et les tamuls se disputaient les places que leur offrait le gouvernement. Mais c'étaient des places mal rétribuées et de peu d'importance. Aussi demandaient-ils que le bill de 1833 reçût son application entière, qu'on leur permît de concourir avec les anglais pour tous les postes de l'administration, même les plus élevés.

Une classe entre toutes avait souffert de la conquête; la noblesse féodale, ces amîrs, ces mansabdârs, ces zamîndârs hindous ou musulmans qui gouvernaient leurs domaines en souverains, prêts à soutenir un siège dans leurs châteaux forts. Avec leurs droits politiques la Compagnie leur enlevait souvent leur droit de propriété. Comprenant que Lord Cornwallis avait commis une faute en traitant les zamîndârs du Bengale comme des *landlords*, ses agents tendaient à conférer au paysan lui-même la propriété du sol. Mais la situation des zamîndârs bengalîs différait de celle des mansabdârs dans les provinces du Nord-Ouest; enlever à ceux-ci leur droit de souveraineté était un acte révolutionnaire, leur enlever leur droit de propriété était une confiscation.

Dans l'Oudh, récemment conquis, la question présentait une gravité particulière; ce royaume avait conservé une organisation féodale. Les fonctionnaires anglais soutenaient en toutes circonstances les rayâts contre les propriétaires nobles (tâlukdârs), dépouillant ceux-ci de leurs privilèges, quelquefois même de leurs biens.

Enfin, la plupart des anglais employés dans l'Inde conservaient les tendances commerciales de la Compagnie et le vieil esprit des tories qui prétendaient gouverner un peuple de cent cinquante millions d'hommes dans l'intérêt exclusif de l'Angleterre. Le parlement britannique restait fidèle aux idées libérales ; souvent le gouverneur général et quelques hauts fonctionnaires les partageaient ; mais dans l'administration les anciennes traditions prévalaient comme les anciens préjugés de religion et de race.



Causes économiques. — Au dix-huitième siècle, plusieurs millions d'indiens tiraient de métiers particuliers leurs moyens de subsistance. Mais la prospérité de l'industrie indienne était factice. Le peuple appauvri fabriquait lui-même les objets dont il avait besoin. Réduit à la clientèle des nobles, l'artisan était devenu leur serviteur, puis leur esclave ; seuls les mansabdârs et quelques grands marchands profitaient de l'exportation ; à l'exception des vêtements de coton, tous les produits de l'industrie indienne étaient des produits de luxe. L'anarchie qui suivit la mort d'Aurangzeb commença la perte de l'industrie indienne, la concurrence anglaise l'acheva. Malgré des droits de douane assez faibles (1), la lutte ne pouvait durer

(1) Voir l'appendice I.

longtemps entre deux pays trop inégalement développés. D'une part l'Angleterre, la nation la plus libre, la plus riche et la mieux outillée du monde entier. D'autre part l'Inde appauvrie par les impôts des mongols et les exactions des mansabdârs, l'Inde où un régime séculaire attachait l'ouvrier à sa caste, lui défendait de changer de métier ou même de changer les instruments de son métier. En peu d'années l'industrie indienne disparut. La population des villes dut retourner à l'agriculture, et, comme les campagnes étaient trop peuplées, les artisans durent se résigner à défricher des terres d'une qualité inférieure.

La situation des agriculteurs était aussi malheureuse. Cependant la Compagnie s'efforçait d'améliorer leur sort : tout en maintenant le principe que les terres appartenaient à l'État, elle en donnait de fait la propriété aux paysans, puisqu'elle confondait la rente avec l'impôt foncier. Et la Compagnie ne dépouillait pas seulement l'État, dans plusieurs provinces elle dépouillait les mansabdârs de leurs droits réels, les zamîndârs de droits usurpés mais couverts par la prescription. Sous Aurangzeb, Bernier dépeint les paysans indiens comme des serfs attachés à la glèbe : de la récolte le maître leur laissait à peine ce qu'il fallait pour leur nourriture. En 1857, à Madras, à Bombay, dans le Panjâb, dans certaines parties des provinces du Nord-Ouest, le paysan était propriétaire de sa terre, de sa mai-

son, de ses bestiaux. Il ne payait aucune rente et l'impôt foncier était peu élevé. Dans le cours d'une soixantaine d'années, les anglais avaient accompli, au profit des paysans et au détriment des nobles féodaux, une révolution économique et sociale analogue à celle qui transforma brusquement le Japon en 1870.

L'une et l'autre révolutions relevèrent d'abord la situation des agriculteurs, mais elles semblèrent ensuite l'empirer. Ignorant, imprévoyant, apathique, le paysan oriental se plie malaisément aux procédés méthodiques de l'État moderne. Si l'on tient compte de l'augmentation de la richesse, les impôts actuels paraissent faibles auprès des exactions des despotes asiatiques. Mais au contraire des anciennes taxes sans cesse remises et toujours irrégulièrement perçues, les impôts actuels sont fixes, ils doivent être payés à une époque déterminée, payés en espèces, quelles que soient la situation du paysan et la valeur de sa récolte. Sans doute le paysan devrait économiser une part de ses profits quand la récolte est abondante; mais sa légèreté d'esprit est celle d'un enfant; sa position est si précaire que dans les meilleures années il ne connaît pas le bien-être du paysan européen dans les années mauvaises. Aussi vit-il au jour le jour et, la disette venue, le voilà forcé d'emprunter pour payer l'impôt. Tout prêteur honnête exige des intérêts payables à jour fixe, la restitution du capital à une époque déterminée, Pour échapper à ces

conditions, le paysan a recours aux usuriers : s'ils demandent des intérêts énormes ils n'en exigent pas le paiement; tranquille dans le présent, le paysan oublie l'avenir. Aujourd'hui dans l'Inde comme au Japon, une grande partie des terres appartient aux usuriers. C'est seulement en apprenant l'économie et la prévoyance, en fondant des sociétés d'assurance et des mutualités que les cultivateurs orientaux pourront jouir des bienfaits de la civilisation moderne; maintenant ils en connaissent surtout les rigueurs.

Déjà en 1857, le paysan indien, traqué par le fisc, traqué par les usuriers, regrettait le temps où, pauvre, esclave, il n'avait du moins besoin ni d'être laborieux, ni d'être prévoyant.

Telles étaient les causes du malaise économique dont souffrait l'Inde. Après 1850 les conquêtes, le développement du commerce, la construction précipitée de télégraphes et de chemins de fer produisirent cette angoisse qui en 1848 saisit tous les pays d'Europe devant la civilisation nouvelle, et qui alors dans l'Inde, comme aujourd'hui en Chine, tournait à la panique.

II

L'armée. Recrutée surtout parmi les brâhmanes et les râjputs ou les musulmans des provinces du nord-ouest et de l'Oudh. La profession de soldat devient héréditaire. L'armée indigène est quatre fois plus nombreuse que l'armée européenne. Privilèges exorbitants de l'armée du Bengale. Crainte des soldats qu'on veuille leur faire perdre leur caste. Le mauvais esprit de l'armée.

L'anxiété des esprits se manifestait surtout dans l'armée. Or la Compagnie était restée une puissance militaire; les guerres de lord Dalhousie avaient grisé les sepoys, qui s'en attribuaient la gloire ; leur état d'esprit était celui de mercenaires qui en cinq ans ont conquis un empire. Si leurs victoires les rendaient exigeants, elles ne laissaient pas que de les effrayer. C'étaient des mercenaires combattant contre leur patrie : eux-mêmes ne seraient-ils pas traités comme des vaincus? En grande partie recrutée dans l'Oudh, l'armée du Bengale avait désapprouvé l'annexion de ce royaume; les sepoys voulaient aider les anglais à soumettre des nations rivales, pas à soumettre leur propre nation. Ne les forcerait-on pas à renier leur religion, leur caste, leurs coutumes séculaires? L'armée du Bengale se composait surtout de brâhmanes et de râjputs; dans certains régiments les brâhmanes formaient le tiers du contingent. Tout les effrayait. On les envoyait en

Birmanie ; mais la religion hindoue défend les voyages en mer. On leur donnait des vivres, des munitions, des fournitures diverses : la moindre erreur commise pouvait leur enlever leur caste, faire d'eux des excommuniés dans cette vie et dans l'autre vie des damnés. En 1857 l'armée reçut un nouveau fusil ; la manufacture de Dum-dum (près Calcutta) livra des cartouches enduites de graisse de vache et de porc ; or la vache est sacrée pour les hindous, le porc souille les musulmans. Les sepoys connurent l'erreur et protestèrent. On remplaça les cartouches. Mais les hommes, restés méfiants, prétendirent contre toute vérité que le papier était fabriqué avec des matières impures. Il fallut user de sévérité pour imposer aux troupes le nouveau fusil.

*
*

De pareils malentendus étaient inévitables, ce n'est point en cinquante ans que l'on peut réconcilier deux sociétés hostiles. Mais l'agitation tenait aussi à la mauvaise organisation de l'armée.

L'armée indigène était trop nombreuse : 233,000 hommes contre 45,322 hommes de troupes anglaises.

Le recrutement était défectueux. Les sepoys formaient comme des castes militaires : le père, musulman ou hindou, exigeait qu'on engageât son fils ; un étranger n'osait se présenter de crainte d'être mal accueilli. Les sepoys, qui rendaient tout

libre recrutement impossible, pensaient tenir la Compagnie. Et, faiblesse ou indifférence, la Compagnie faisait tout pour les en persuader. Point de privilèges qu'elle ne leur accordât. Point de faveurs qu'ils ne reçussent des officiers anglais qui se croyaient sûrs du dévouement de leurs hommes. Cependant, malgré leurs protestations, les sepoys étaient loin d'aimer leurs chefs. Sous-officiers et officiers indigènes ressentaient d'être méprisés par les anglais et privés d'avancement. D'ailleurs les plus intelligents des officiers anglais, ceux qui connaissaient bien les langues indigènes, quittaient l'armée pour suivre des carrières civiles : il fallait de nouveaux fonctionnaires pour administrer les provinces conquises par lord Dalhousie.



Ainsi toutes les causes de troubles signalées dans la société civile se retrouvaient et plus marquées dans l'armée. A plusieurs reprises des actes de mutinerie s'étaient produits : il avait fallu licencier des régiments indigènes ou les faire écraser par des régiments anglais. En 1857, l'armée tout entière avait perdu le sentiment de la discipline; elle était prête à donner le signal d'une insurrection (1).

(1) Voici quelques-unes des principales révoltes des sepoys : Vellore (province de Madras) (1806). Barrakpur (résidence de campagne des gouverneurs généraux) (1824). Deux régiments de

III

Insurrection de 1857. Événements de Delhi, de Cawnpore, de Lucknow, des provinces centrales. Politique généreuse de lord Canning. Fin de l'insurrection.

Les événements de Crimée, commentés par la presse, les menaces d'une invasion russe achevèrent de jeter la confusion dans les esprits. L'Angleterre régnait par la force; les indiens crurent sa force ébranlée.

Dès le début de 1857, les officiers sentent leurs hommes leur échapper : dans presque tous les camps des incendies répétés, de graves actes d'indiscipline. Plusieurs régiments sont licenciés. Le 10 mai une insurrection éclate dans le camp de Meerut (Mirath) où de sévères punitions ont exaspéré les sepoys. Avec trois régiments anglais sous ses ordres le général pourrait écraser les révoltés. L'énergie lui manque, les sepoys gagnent Delhi, où ils entraînent leurs camarades. Acclamés par les musulmans, soutenus tacitement par les hindous, les rebelles forcent les anglais à fuir, puis, se rendant au palais, ils rétablissent l'empereur dans ses droits souverains. Droits précaires sans doute, puisque, bientôt maltraité, le vieillard demandera, mais en vain, qu'on

l'armée du Panjâb (1849). Govindgarh, le fort qui domine Amritsar (1850). Le 38[e] régiment refuse de s'embarquer pour la Birmanie (1852), etc.

le laisse se retirer à la Mecque. Ainsi dans le premier centre d'insurrection nous trouvons un mouvement musulman et national. Les insurgés prétendent rétablir l'empire mongol.

Dans le second centre, à Cawnpore, un mouvement également national mais hindou. Les événements de Delhi amènent la rébellion des sepoys; ils choisissent pour chef Nânâ Sâhib, toute la population se rallie à l'héritier des peshwâs. Attirés dans un guet-apens, les résidents anglais périssent dans les tortures.

Un troisième centre, l'Oudh, où, dépouillés par la Compagnie, les tâlukdârs se révoltent et entraînent leurs anciens serfs. Tout le pays échappe à l'Angleterre; la garnison anglaise de Lucknow doit soutenir un siège héroïque de six mois.

Les Provinces centrales forment un quatrième centre insurrectionnel. La loi de lord Dalhousie sur les adoptions y soulève de nombreuses protestations. Dépouillée de ses États, la jeune begam marâthe de Jhanzi recrute une armée et se signale par son courage et sa ténacité.

Tel était l'état de l'Inde en maï et juin 1857. Il semblait que la domination anglaise fût condamnée. Mais les centres insurrectionnels restèrent isolés. Sans doute, tout le pays entre Delhi, Lucknow et Cawnpore appartenait aux insurgés.

Sans doute les armées de Holkar et de Sindhia se joignirent à eux malgré la neutralité des princes. Sans doute dans le Bengale, le Panjâb, les présidences de Madras et de Bombay, l'on craignit des insurrections, surtout la révolte des sepoys. Mais dans ces provinces l'armée et la population restèrent loyales ; les souverains indépendants firent cause commune avec l'Angleterre. Mais le Grand Mongol ne chercha pas à s'entendre avec Nânâ Sâhib et les musulmans de l'Oudh. Si dans l'Inde tout entière les mêmes causes de mécontentement produisirent des rébellions ou des menaces de rébellion, nulle part il n'apparut de sentiment indien.

*
* *

Ce sentiment, les anglais faillirent le faire naître. Irrités par les crimes des insurgés, ils voulaient d'éclatantes vengeances, parlaient de raser Delhi, demandaient que tous les non-chrétiens fussent tenus pour suspects. Les hauts fonctionnaires montrèrent plus de calme, surtout le gouverneur général lord Canning. A ceux qui l'abreuvaient d'outrages, l'accusant de faiblesse et demandant la proscription du pays tout entier, il répondait avec dignité dans cette lettre à lord Granville :

Supposez que les hostilités traînent en longueur, que nous ne puissions venir à bout de l'Oudh et des autres provinces révoltées, qu'on doute encore de notre

puissance, un gouvernement sage ne devra-t-il pas se conserver la loyauté de trois grandes provinces? Est-ce possible que des classes entières soient proscrites, rejetées comme indignes? Pour l'amour de Dieu, élevez la voix, arrêtez cela. Pour moi, tant que le souffle me restera, je ne poursuivrai pas d'autre politique que celle que j'ai suivie, et cela non seulement par raison d'opportunité et d'habileté, mais parce que cette politique est invariablement juste. Je ne veux pas gouverner dans un esprit de colère. Je serai juste, et juste aussi sévèrement, aussi inflexiblement que le permettront la loi et la puissance. Mais tant que je serai responsable du gouvernement indien, je ne souffrirai de sa part aucun acte, aucune parole qui trahisse la colère ou l'absence de discernement.

Comme le disait lord Canning, cette politique était la plus sage. Il n'y eut ni guerre de race, ni révolte générale, mais seulement des insurrections partielles. On les réprima séparément. Cawnpore fut pris le 15 juillet, Delhi le 14 septembre, Lucknow le 16 novembre. La pacification complète de l'Oudh et des Provinces Centrales demanda près de deux ans. Si l'ardeur de la lutte entraîna quelques officiers à des actes condamnables, le gouvernement montra autant de modération que d'habileté.

L'histoire de l'insurrection de 1857 emporte plusieurs leçons (1).

(1) *L'insurrection de* 1857. — Démission de Lord Dalhousie (mars 1856). Lord Canning gouverneur général de l'Inde (1er août 1855).

La politique de conquête et de développement économique inaugurée par lord Dalhousie précipita seulement un conflit rendu nécessaire par l'opposition de deux civilisations; peut-être con-

Débarque à Bombay (26 janvier 1856), à Calcutta (28 février). Traité avec l'Aghânistân (commencement de 1857). Guerre avec la Perse (1857). Affaire des cartouches. Mouvements à Barrackpur et Murshidâbâd (commencement de 1857). Nouvelle révolte à Barrackpur (mars). Les sepoys du camp de Meerut (Mirath) se révoltent le 10 mai 1857; ils s'emparent de Delhi, soulèvent la garnison, rétablissent l'empereur (11 mai). Sir John Lawrence, gouverneur du Panjâb, désarme les sepoys de cette province et conserve la fidélité des Sikhs.

Delhi. — Insurrection à Delhi (11 mai). Les anglais mettent le siège devant Delhi (8 juin). Arrivée de Nicholson avec des renforts du Panjâb (août). Assaut de Delhi (14 septembre). Combats dans les rues (14-20 septembre). Meurtre des princes impériaux par Hodson, le chef d'un corps franc. L'empereur, condamné et déporté à Rangoon, meurt en 1862.

Cawnpore. — Soulèvement des sepoys (6 juin). Nânâ Sâhib (Dundu Panth) se met à leur tête. Siège des retranchements où se sont réfugiés les anglais (hommes, femmes et enfants). Le 27 juin ils traitent avec Nânâ Sâhib et s'embarquent sur les bâteaux du Gange pour se rendre à Allahâbâd; ils sont 450. Nânâ Sâhib les fait canonner et fusiller par des troupes placées sur les rives : quatre hommes seulement échappent au massacre; cent vingt-cinq femmes et enfants sont jetés en prison et massacrés après d'affreuses tortures le 15 juillet. Les anglais sous Havelock s'emparent le même jour de Cawnpore. Après avoir combattu avec les insurgés de l'Oudh, le nânâ se réfugie dans le Nipâl en octobre 1858.

Lucknow. — Sir Henry Lawrence, *chef commissioner* de l'Oudh se réfugie avec tous les européens dans la résidence fortifiée à l'avance le 2 juillet. Il est tué par un boulet le 4 juillet. Première délivrance de la résidence de Lucknow par Havelok et Outram. Ceux-ci sont eux-mêmes assiégés par les rebelles. Seconde délivrance par le commandant en chef Sir Colin Campbell (plus tard Lord Clyde) (16 novembre 1857). Victoire sur Tântia Topî,

tribua-t-elle aussi à l'aggraver, mais ce fut à l'avantage de l'Inde et de l'Angleterre. Sans cette lutte sanglante, les deux pays eussent continué de se combattre sourdement sans jamais comprendre leurs griefs réciproques. L'insurrection de 1857 découvrit à l'Angleterre les fautes qu'elle avait commises, à l'Inde l'inutilité de sa résistance. Dans la conquête lente et comme insensible de l'Inde par la civilisation européenne, cette insurrection fut le seul acte apparent qui permit de connaître et le chemin parcouru, et le chemin encore à parcourir.

Bien que produite par des causes générales, l'insurrection de 1857 se résolut en révoltes partielles. Aucune ne révéla une pensée sociale ou politique bien arrêtée. Les musulmans de Delhi ne firent rien pour rendre l'Inde au Grand Mongol, ni les hindous de Cawnpore pour la rendre au Peshwâ. Les musulmans ne prêchèrent pas la guerre sainte contre les infidèles et les brâhmanes n'exigèrent pas le rétablissement du supplice des veuves, ni l'exclusion des produits

le général de Nânâ Sâhib. Occupation définitive de Lucknow (mars 1858). Pacification complète de l'Oudh (janvier 1859).

Provinces centrales. — Campagne de Sir Hugh Rose (plus tard Lord Strathnairn) contre la begam de Jhânsî (âgée de vingt ans) et Tântia Topi. La prise de Jhânsî (3 avril 1858) et de Kâlpi (23 mai) semblent mettre fin à la guerre dans les Provinces Centrales quand la défection de l'armée de Sindhia livre Gwâlior aux rebelles. Reprise des hostilités. La begam de Jhânsî est tuée à la tête de ses troupes (juin 1858). Prise de Gwâlior (20 juin). La campagne contre Tàntia Tôpi dure encore de longs mois. Il est pris au printemps de 1859, pendu le 18 avril.

européens. Les hindous se révoltèrent comme des gens vaincus d'avance, et qui, sans confiance dans le succès, ne formaient même pas de projets d'avenir.

La révolte écrasée, point de ces protestations nationales, de ces révoltes religieuses qui subsistent en Pologne et en Irlande. Tous dans l'Inde eurent l'impression que la civilisation hindoue était condamnée et qu'il fallait se résigner aux temps nouveaux.

TROISIÈME PÉRIODE

L'empire de l'Inde.

La conquête définitive de l'Inde par la civilisation européenne. — L'Inde après l'insurrection de 1857-58. — La proclamation de la reine Victoria. — L'amnistie.

Dans l'histoire de la transformation de l'Inde par la conquête anglaise, l'échec de la grande insurrection marque un moment décisif. Alors commence la troisième partie de cette histoire, celle où la civilisation européenne et la civilisation asiatique se fondent progressivement.

*
* *

Les événements de 1857-58 découvrirent aux anglais les fautes qu'ils avaient commises. Après de longs débats dans les deux Chambres, le bill qui réorganisait le gouvernement de l'Inde reçut

force de loi le 2 août 1858. La Compagnie perdait son privilège et ses possessions passaient à la couronne d'Angleterre. Lord Canning, devenu vice-roi, promulgua le 1er novembre 1858 la proclamation royale qui devint la charte de la nouvelle colonie.

La reine annonçait son intention de gouverner directement l'Inde, de maintenir dans leurs fonctions les agents de la Compagnie, de respecter tous les traités conclus entre la Compagnie et les princes, de défendre les droits de ceux-ci aussi jalousement que les siens propres.

Elle garantissait à tous les anciens seigneurs féodaux la propriété de leurs terres (la Compagnie avait sacrifié leurs droits à ceux des paysans).

Puis la reine ajoutait :

Nous nous tenons pour liée envers les habitants de nos territoires indiens par les mêmes obligations, les mêmes devoirs qui nous lient envers tous nos sujets : ces obligations, la protection de Dieu tout-puissant nous permettra de les remplir fidèlement et consciencieusement. Nous avons nous-même une foi aveugle dans la vérité du christianisme, nous acceptons avec reconnaissance les consolations de la religion, mais nous déclarons hautement que nous n'avons ni le droit, ni le désir d'imposer nos convictions à aucun de nos sujets. Nous proclamons de plus que c'est notre volonté royale et notre plaisir que personne ne soit favorisé en aucune manière, personne molesté ou troublé en raison de sa foi ou de ses habitudes religieuses; mais que tous reçoivent au même degré l'égale et impartiale protection de la loi; et nous enjoignons et ordonnons formellement à tous ceux qui représentent notre autorité de s'abstenir

de toute ingérence dans les croyances religieuses ou le culte d'aucun de nos sujets sous peine de notre déplaisir... Et c'est de plus notre volonté que, dans la mesure du possible, tous nos sujets, quelles que soient leurs races ou leurs croyances, soient librement et impartialement admis aux charges de notre service.

La reine accordait une amnistie complète à tous les révoltés, pourvu qu'ils rendissent leurs armes et regagnassent leurs demeures avant le 1er janvier 1859. Étaient seuls exceptés de la clémence royale les meurtriers de sujets britanniques.

Les promesses faites par la reine, l'Angleterre les a tenues; le programme que traçait la reine, l'Angleterre depuis près d'un demi-siècle s'efforce de le remplir.

Il convient d'étudier successivement les diverses parties de ce programme : d'abord la politique générale, puis l'administration, l'organisation militaire, la législation, l'éducation, enfin les progrès matériels

I

Développement de l'Inde comme puissance politique. — L'Inde rattachée à la couronne. — Nouvelle politique à l'égard des États feudataires. — Développement de ces États. — La proclamation de l'empire indien. — La politique extérieure de l'empire indien.

Le décret de 1858 achevait l'œuvre tentée par Açoka et par Akbar. Pour la troisième fois tous

les États de la péninsule ne formèrent qu'un seul empire. La Compagnie avait imposé aux râjas des traités qui les mettaient dans sa dépendance. Mais elle les regardait comme des ennemis vaincus, non comme des vassaux. Loin de les protéger, elle cherchait à les affaiblir ou même à les déposséder. Cependant en 1857 les princes lui restèrent fidèles (1), beaucoup lui prêtèrent une aide efficace. Aussi, les désordres passés, l'Angleterre voulut donner à sa puissance une base nouvelle. Tous les États de l'Inde, principautés indigènes et possessions britanniques, formeraient une confédération dont le roi de la Grande-Bretagne serait le suzerain.

Dans un discours de 1862, Lord Canning exposait ainsi cette politique.

Rien ne subsiste de la maison royale de Delhi. Le dernier prétendant à l'héritage des peshwâs a disparu. La couronne d'Angleterre est aujourd'hui la maîtresse indiscutée et la première puissance de l'Inde entière; pour la première fois elle se trouve directement en présence des feudataires. La souveraine suzeraineté de l'Angleterre a maintenant une réalité qu'elle n'avait pas autrefois, tous les chefs le sentent, tous le reconnaissent avec empressement.

Et Lord Canning développait ailleurs sa pensée en comparant les États feudataires aux brise-

(1) Les chefs de l'insurrection étaient des princes dépossédés. Les princes régnants furent tous fidèles ou neutres, à l'exception de quelques seigneurs féodaux de médiocre importance dont la mauvaise administration avait été censurée.

lames qui arrêtent la mer soulevée par la tempête. Il écrivait aussi :

Le maintien des princes indigènes qui nous sont affectionnés ne diminue pas la sécurité de notre empire, elle l'augmente. Si jamais une invasion étrangère menaçait l'Inde, si les intérêts de l'Angleterre en d'autres parties du monde exposaient son empire oriental à des dangers exceptionnels, les États indigènes formeraient l'une de ses meilleures défenses (1).

Cette politique emportait l'abrogation du décret de Lord Dalhousie : les princes eurent pleine liberté d'adopter des héritiers et de régler leur succession. Loin d'annexer aucune principauté, le gouvernement indien a rendu leur trône à d'anciennes dynasties ; ainsi en 1881 la maison hindoue de Mysore (Maisûr) a recouvré cet État que les anglais administraient depuis 1831. Mais les princes ont un résident britannique à leur cour, une garnison britannique sur leur territoire ; ils ne peuvent entretenir de relations entre eux, ni avec aucune puissance asiatique ou européenne.

L'empire indien comprend aujourd'hui près de sept cents États grands ou petits ; leur territoire forme le tiers de la superficie de l'Inde avec une population de soixante-trois millions d'habitants.

Protégés par le gouvernement britannique, les princes se sont montrés ses loyaux alliés. La visite du prince de Galles, la proclamation de l'empire, les deux jubilés de la reine, sa mort ont pro-

(1) Cf. *Vie de Lord Mayo* (R. O. I.), p. 99 et suiv.

voqué d'imposantes démonstrations. Lors des difficultés avec la Russie en 1885, de la guerre contre les Boers, de l'expédition de Chine, tous les râjas se sont empressés d'offrir leurs troupes à l'Angleterre.

Sans doute de bruyantes protestations de dévouement sont une médiocre garantie de fidélité, surtout de la part de princes orientaux. Mais la plupart des râjas ont intérêt au maintien de la suprématie britannique. Peu de dynasties sont nationales, moins encore sont anciennes; le premier des feudataires, le nizâm, un musulman, gouverne dix millions de sujets hindous. Les indiens sont peu attachés à leurs souverains. Nul doute que la chute de la puissance anglaise n'entraînât la chute de presque toutes les dynasties.

Représentant du suzerain, le vice-roi doit contrôler le gouvernement des vassaux. En Allemagne, aux États-Unis, certaines lois sont applicables à toute la confédération. L'Inde n'a point de lois générales, mais, comme le dit judicieusement Sir Henry Maine, dans chaque État le droit de souveraineté est partagé entre le roi de la Grande-Bretagne, chef de la confédération, et son vassal; leur part de souveraineté est déterminée par les clauses du traité qui lie l'État à l'empire.

Le but de l'Angleterre est d'obtenir que les princes ne gouvernent pas en despotes, mais en monarques soucieux du bien-être de leurs sujets.

Voici un discours de Lord Mayo aux princes du Râjputâna (1869).

Représentant de la reine, je suis venu vous répéter ce que d'autres vous ont dit avant moi : le gouvernement de Sa Majesté désire vous assurer à vous et à vos successeurs la pleine jouissance de vos anciens droits, le libre exercice de toutes vos coutumes qui ne sont pas contraires aux lois; il veut vous aider à maintenir le rang, à conserver l'autorité que depuis des siècles vous et vos pères avez possédés dans ce pays.

Mais pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de toute votre assistance, de votre plus cordiale assistance. Si nous respectons vos droits et vos privilèges, vous devez vous-mêmes respecter les droits et les privilèges des sujets confiés à vos soins. Nous maintiendrons votre puissance, mais en retour nous exigeons de vous que vous gouverniez bien. Nous demandons que la justice et l'ordre règnent dans tout le Râjputâna; que chaque homme soit sûr de sa propriété; que le voyageur puisse aller et venir en toute sécurité; que le cultivateur jouisse des fruits de son travail, le marchand des produits de son commerce; que vous fassiez des routes, que vous entrepreniez la construction de ces ouvrages d'irrigation qui amélioreront la condition du peuple et augmenteront le revenu de vos États; que vous encouragiez l'éducation et vous occupiez du soulagement des malades.

Ces exigences, soyez assurés qu'elles vous profiteront. Si nous souhaitions votre faiblesse, nous dirions : Restez dans la pauvreté, l'ignorance et l'anarchie. C'est pour vous voir forts que nous voulons vous voir riches, instruits et bien administrés. Voilà le but que se proposent les sujets que la reine appelle au gouvernement de l'Inde; la Providence protégera les souverains qui n'ont qu'un but : le bien du peuple.

Je ne suis ici que pour quelques années. Ces fonctionnaires habiles et sérieux que j'ai auprès de moi re-

tourneront avant longtemps en Angleterre, mais la Puissance que nous représentons durera des siècles. Chaque heure rapproche cet empire du trône de notre reine. Les bateaux à vapeur et les chemins de fer permettent chaque année à l'Angleterre d'embrasser plus fortement l'Inde. Ces nœuds ne sont pas des liens de fer, ce sont les chaines d'or de l'affection et de la paix. Les jours de la conquête sont finis; les jours du progrès ont commencé.

Chefs et princes, avancez dans le droit chemin; assurez aux enfants de vos enfants et aux futures générations de vos sujets les faveurs, la protection d'une Puissance qui ne cherche que votre bien (1).

Pour l'accomplissement de cette mission, Lord Mayo posa trois principes que le gouvernement indien a suivis.

Le premier est d'agir avec modération, même quand les déportements d'un prince rendent l'intervention du vice-roi nécessaire; dans ce cas le vice-roi confiera l'administration à des conseillers anglais ou indigènes, au besoin il déposera le prince et constituera une régence, ou appellera au trône le successeur désigné : ainsi fut fait pour l'État de Baroda en 1875 et pour le Kashmîr de 1889 à 1891.

Comme second principe, ne point intervenir dans le gouvernement des États qui maintiennent l'ordre et cherchent à se développer. Il suffit à un

(1) *Vie de Lord Mayo* par sir W. W. Hunter (K. O. I.), p. 100.

souverain de bien administrer son royaume pour s'assurer une complète indépendance. Presque tous les États ont leurs propres lois, avec le droit de rendre la justice au civil et au criminel. Ils lèvent eux-mêmes leurs impôts, quelques-uns ont même des douanes : en 1899-1900 les revenus de tous les États feudataires montaient à £ 15,400,000 dont ils versaient seulement £ 615,000 au gouvernement indien (1). A la même époque, les armées de ces États présentaient un effectif de 86,000 hommes; de plus, ils fournissaient 17,000 hommes à l'armée impériale, ceux-ci armés et disciplinés à l'européenne.

Les royaumes indigènes sont très inégalement développés. Sir Sâlâr Jang, premier ministre du nizâm, a transformé Haidarâbâd d'État asiatique et féodal en État moderne. Mâdhava Râo a donné successivement à Travancore, Gwâlior et Baroda une administration assez peu différente de l'administration de l'Inde britannique. Les begams de Bhopal ont fait de leur principauté l'une des plus prospères de l'empire (2).

(1) Cf. *Statement exhibiting the moral and material progress and condition of India* (*blue book*). Pour 1898-99, p. 186; pour 1899-1900, p. 195.

(2) Sir Sâlâr Jang (1829-83) succède à un oncle comme premier ministre du nizâm d'Haidarâbâd en 1853, cède la province de Berâr aux anglais qui l'administrent et donnent le surplus du revenu au nizâm (1853). Réformes politiques, sociales, économiques. Loyal appui prêté au gouvernement britannique pendant l'insurrection de 1857. Régent à la mort du nizâm (1869). En Angleterre, 1876. Mort en 1883.

Mâdhava Râo, né en 1828, dewân de Travancore de 1858 à

Pour compléter son œuvre, Lord Mayo posa un troisième principe, veiller à la bonne éducation des futurs souverains. Il fonda une école pour les princes du Kathiâwâr et les rois râjputs souscrivirent eux-mêmes 70,000 livres pour la fondation du collège Mayo d'Ajmîr (1). Mais les râjas sont encore nombreux qui, entourés de courtisans, énervés dès le jeune âge par les plaisirs du harem, ne peuvent ni gouverner, ni même avoir d'enfants.

Dans l'ensemble, la transformation des États indigènes pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle permet d'augurer favorablement de l'évolution de la civilisation indienne et de l'évolution de la civilisation asiatique. Avant 1850, des principautés féodales, les unes musulmanes et à la merci de troupes étrangères aussi insoumises, aussi brutales que les janissaires ; les autres hindoues et sous l'influence des brâhmanes qui leur imposaient des superstitions stupides, des pratiques grossières ou immorales. Dans toutes, des souverains abrutis par les plaisirs, des intrigues, des conspirations, des révoltes ; dans toutes, des

1872 ; premier ministre de Gwâlior ; administre Baroda de 1875 à 1883.

Parmi les hommes d'État de l'Inde au dix-neuvième siècle : Dinkar Râo de Gwâlior, Kirparam de Jammu, pandit Manphul d'Alwar, Madho Râo Baroe de Kolhapur et Purnia de Mysore. (Cf. Sir Richard Temple, *India in* 1880, p. 76.)

(1) Il faut encore citer les collèges de Rajkumar (Rajkot), Daly (Indore), Aitchison (Lahore) (ensemble plus de deux cents élèves.)

supplices cruels, le peuple écrasé d'impôts, les finances dilapidées par le luxe de la cour et la rapacité des favoris. Ni routes, ni canaux, ni postes, ni police. Aujourd'hui beaucoup de râjas sont instruits et tous les royaumes, quel que soit le souverain, sont de fait bien gouvernés : l'on y trouve des chemins de fer, des postes, des télégraphes; la sécurité des habitants et des voyageurs est complète. Les taxes sont modérées et, malgré les famines, les progrès matériels sont apparents.



Ainsi le gouvernement britannique fit de l'Inde un État distinct de la Grande-Bretagne, avec ses besoins propres et sa politique personnelle. La situation nouvelle demandait un nom nouveau : le 1er janvier 1877, la reine prit le titre d'impératrice de l'Inde (*Kaisar i Hind*) (1).

Un empire veut une politique impériale. A l'Est, l'annexion de la haute Birmanie, un traité avec la Chine qui assure l'influence de l'Inde dans l'ouest du Yunnam, des intrigues dans le Siam, dont l'Inde possède la côte occidentale. Au Nord, le Thibet pressé par les postes de l'Assam, de l'Himâlaya et du Kashmîr. A l'Est, la conquête

(1) L'empire indien a son drapeau bleu, avec l'étoile de l'Inde, mais dans les cérémonies officielles l'on arbore toujours le drapeau britannique. — I Hind, persan. Kaisar, de l'allemand.

du Chitral, la construction d'une ligne ferrée dans le Bâluchistân (1), l'occupation de quelques villages persans et de plusieurs îles dans le golfe Persique, la côte arabique reliée à Karachi par un câble, une alliance avec le sultan de Koweit, la concession d'une grande ligne télégraphique persane à une compagnie anglaise, enfin l'extension de la colonie indienne d'Aden, qui jusqu'en 1898 exerça son protectorat sur la côte des Somalis.

*
* *

L'empire britannique de l'Inde a donc réalisé l'une des fins de l'évolution indienne : il a donné à la péninsule, avec cette paix que les anglais aiment appeler : *Pax britannica*, l'unité politique en vain cherchée depuis trente siècles. Et comme les États de l'Inde n'ont pas formé un seul royaume, mais une fédération, l'union n'enlève aux habitants de ces États ni leur indépendance ni leur originalité.

Et l'empire britannique a fait de l'Inde une grande puissance asiatique, qui, tous les jours, étend ses conquêtes et son influence. C'est là un fait nouveau dans l'histoire de l'Inde et dans l'histoire de l'Asie. Depuis la fin des invasions mongoles jusqu'en 1870, les peuples de l'Asie

(1) Ligne de Quetta et de Chaman qu'on prolonge dans le midi jusqu'à Nûshki.

s'étaient isolés : il n'y avait pas de politique asiatique. Mais voici trente ans que l'Inde et le Japon ont chacun leurs visées particulières dont l'Europe doit tenir compte : car le Japon est indépendant et, bien que dirigé par des anglais, le gouvernement indien a ses propres ambitions; le jour n'est sans doute pas éloigné où une opinion publique indienne exagérera certaine de ces ambitions (1).

II

Développement des institutions de l'Inde. — L'administration. Les libertés politiques. — La part faite aux indiens dans le gouvernement. — L'armée. — La nouvelle législation. — L'instruction publique.

En donnant à l'Inde l'unité politique, l'Angleterre n'achevait pas l'œuvre qu'elle avait entreprise, elle la préparait seulement. Voici en quoi cette œuvre devait consister : affranchir l'Inde de la division en castes, de l'oppression brâhmanique et du régime féodal pour lui permettre de

(1) Jusqu'ici l'opinion publique indienne s'est montrée défavorable aux conquêtes, principalement à l'annexion de la Birmanie. Ces conquêtes qui accroissent le nombre des races et des religions fournissent aux anglais de bons arguments pour repousser certaines réformes désirées. Mais quand il se formera un sentiment national indien, les indiens voudront, comme les japonais, une politique d'expansion. Or ce sentiment national indien commence déjà à se manifester.

poursuivre son évolution. Seule l'influence de l'Europe pouvait accomplir cette transformation en développant et la civilisation morale et la civilisation matérielle. Pour comprendre l'influence de l'Europe sur la civilisation morale de l'Inde, il convient d'étudier successivement l'administration et l'armée de l'empire indien, sa législation et son système d'éducation.

GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

Les événements de 1857 avaient condamné l'ancien régime ; l'Inde devait recevoir des institutions nouvelles et qui présentassent un double caractère : dans le présent, elles rendraient l'ordre au pays troublé ; avec le temps, elles se transformeraient en institutions libérales. Car, avec son instinct particulier de la colonisation, l'Angleterre comprit qu'il ne fallait pas tirer de la révolte une leçon de tyrannie, mais une leçon de liberté.

Examinons donc le gouverment indien tel qu'il s'est progressivement constitué dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.



Deux problèmes devaient d'abord être résolus.

Le premier, celui des rapports de l'Inde avec la Grande-Bretagne. L'Inde diffère de la Grande-Bretagne par la race et par les mœurs ; leurs intérêts ne sauraient concorder toujours ; il est donc

naturel que l'Inde tende à s'affranchir d'une suprématie trop jalouse. Mais l'Inde fait partie de l'empire britannique; elle doit l'aider dans la paix et dans la guerre. De plus, l'insurrection de 1857 imposait à la métropole le devoir de surveiller sa colonie : aujourd'hui cette surveillance devient inutile; cependant le temps n'est pas venu où, comme l'Australie et le Canada, l'Inde pourra obtenir son autonomie : il lui faut une armée anglaise pour la défendre, une administration anglaise pour maintenir la paix entre les les religions et les races hostiles, assurer le payement des sommes énormes que l'Inde doit à l'Angleterre. Ainsi l'Inde est-elle soumise à l'autorité du roi d'Angleterre et du parlement britannique.

Pour représenter l'Inde devant ce parlement, pour soumettre lois et décrets à la signature du roi, un ministère de l'Inde avec un secrétaire d'État, qui fait partie du cabinet, un sous-secrétaire d'État parlementaire, un sous-secrétaire perpétuel, un conseil composé de dix à quinze membres : en temps ordinaire, ce conseil approuve les mesures prises par le secrétaire d'État; en cas d'urgence celui-ci agit sans convoquer le conseil.

Un pareil système est défectueux, il subordonne les intérêts de l'Inde à ceux de la Grande-Bretagne et même à ceux des partis parlementaires. Mais la formule d'union entre les deux pays se modifiera continuellement avec leur état

politique et social. Par une civilisation supérieure une nation de quelques millions d'hommes avait d'abord asservi un continent et cent millions d'habitants. Mais la civilisation même des vainqueurs leur apprit qu'il est profitable d'enseigner la liberté, tandis que leur influence fit comprendre aux vaincus les droits et les devoirs de la liberté toujours plus désirée (1).



Le second problème était celui des relations à établir entre les diverses provinces de l'empire britannique dans l'Inde. Depuis un demi-siècle le gouvernement indien accomplit une double tâche de centralisation et de décentralisation. De centralisation, car l'indépendance des trois présidences rappelait seulement les étapes de la conquête anglaise; progressivement tous les grands

(1) Le conseil de l'Inde se compose actuellement de douze membres; l'acte de 1858 avait fixé le nombre des conseillers à quinze, un acte de 1893 l'avait réduit à dix. Ces membres sont nommés par le roi sur la proposition du secrétaire d'État et pour dix ans; souvent, les dix ans expirés, ils sont renommés pour cinq ans. Dans toutes les matières importantes le secrétaire d'État pour l'Inde doit prendre l'avis du conseil, mais il peut ne pas tenir compte de cet avis, et, en cas d'affaires urgentes, il ne le convoque même pas. Le conseil est divisé en comités correspondant aux départements de la justice, des finances, de la guerre, du revenu, des affaires politiques et des travaux publics. Ces départements ont des secrétaires permanents, qui ne font pas partie du conseil; on les choisit le plus souvent parmi les hauts fonctionnaires retraités du gouvernement indien.

services ont été réunis à Calcutta. De décentralisation, car il importait dès 1858 et, l'empire s'étendant, il importe chaque jour davantage que des provinces, où tout diffère, la race, les traditions, la nature du sol, et le climat, aient leurs lois propres et leur organisation spéciale. Peut-être ces provinces obtiendront-elles une aussi large part d'autonomie que les États de l'Australie et du Canada (1).



Ces deux problèmes résolus, cherchons dans quelle mesure les idées anglaises et les idées in-

(1) Dans la voie de la centralisation, quelques réformes restent encore à faire : ainsi, les gouverneurs de Madras et de Bombay devraient être des fonctionnaires nommés par le vice-roi et non des hommes politiques anglais nommés par le secrétaire d'État; ils devraient dépendre du vice-roi comme les lieutenants gouverneurs et ne pas correspondre directement avec le ministère.

Parmi les principales réformes accomplies dans la voie de décentralisation, il faut citer : d'abord les réformes de Lord Mayo accordant aux provinces une certaine autonomie financière (voir p. 149 et Ap.); la création de conseils législatifs pour le Bengale (1861), les provinces du Nord-Ouest (1887), la Birmanie et le Panjâb (1897). Sous le rapport de l'éducation, des travaux publics, de la police et du service pénitencier les provinces jouissent d'une indépendance presque complète. D'autres réformes sembleraient utiles : les lieutenants gouverneurs du Bengale, des provinces du Nord-Ouest, du Panjâb, de la Birmanie pourraient recevoir le titre de gouverneurs; les *chief-commissioners* des Provinces Centrales et de l'Assam celui de lieutenants gouverneurs. Tous devraient être assistés d'un conseil exécutif faisant fonction de ministère; la réforme est surtout urgente en Birmanie et dans le Bengale.

diennes ont influencé la constitution de l'État indo-britannique.

La conception première du gouvernement n'est pas anglaise mais indienne, puisqu'en principe le gouvernement est patriarcal et absolu. Mais de suite la conception anglaise tempère et restreint la conception indienne. Si le gouvernement est absolu, le vice-roi n'est pas absolu. En Angleterre, il dépend du secrétaire d'État. Dans l'Inde, il est assisté de deux conseils.

Un conseil exécutif, organisme tout anglais et qui est devenu un ministère. Cinq membres nommés par le secrétaire d'État, plus un membre extraordinaire, le commandant en chef des troupes. Il y a six départements ou ministères : finances, travaux publics, intérieur, agriculture et revenus, guerre et marine, législation, affaires étrangères et rapports avec les États feudataires.

Un conseil législatif, autre organisme anglais, dont la lente évolution rappelle celle du parlement britannique. D'abord un simple conseil consultatif du vice-roi, puis un corps autonome et d'esprit indépendant, enfin, depuis 1892, la première forme d'une future assemblée indienne. De dix-sept à vingt-trois membres, dont le vice-roi, le commandant en chef, les ministres, le lieutenant gouverneur du Bengale; les autres membres sont choisis par le vice-roi parmi les fonctionnaires, les juges, les avocats, ou désignés à son choix par certains corps élus. Ce conseil vote les lois et exa-

mine le budget, mais, comme les fonctionnaires doivent toujours y être en majorité, les discussions, qui sont publiques et commentées par la presse, n'ont encore qu'un but, éclairer le gouvernement le plus complètement possible (1).

Au-dessous des autorités centrales, de grandes divisions administratives. Deux présidences : Bombay et Madras, dont les gouverneurs sont nommés directement par le secrétaire d'État pour l'Inde, et sept provinces : le Bengale, les Provinces Unies (Nord-Ouest et Oudh), le Panjâb, la Birmanie sous des lieutenants gouverneurs, les Provinces Centrales et l'Assam sous des *chiefs commissioners*, la province frontière du Nord-Ouest (créée en 1901) sous un agent du vice-roi (2). Madras et Bombay ont un conseil exécutif et un conseil législatif; le Bengale, la Birmanie, les provinces du Nord-Ouest et le Panjâb, un conseil législatif. En partie nommés, en partie élus, mais composés en majorité de fonctionnaires, ces conseils votent des lois applicables dans le territoire qui en dépend.

L'Inde est divisée en 248 districts d'une superficie moyenne de 10,000 kilomètres carrés et

(1) Les actes qui régissent la matière sont ceux de 1861 (24 et 25 Vict., cap. 67) et 1892 (55 et 56 Vict., cap. 14).

Pour un exposé plus complet du système du gouvernement, voir l'Appendice.

(2) Il y a également des *chief-commissioners* à Coorg (Kurg), Ajmîr, dans le Baluchistân britannique et dans les îles Andaman.

d'une population moyenne de 880,000 habitants. Ces districts sont gouvernés par des *collector-magistrates*. Voilà un organisme tout indien, car le *collector* administre, dirige tous les services, perçoit les impôts, poursuit les criminels et peut les condamner à deux ans d'emprisonnement et à mille roupies d'amende. Pour l'aider dans l'exercice de ces fonctions, un *joint-magistrate and collector*, un *assistant magistrate and collector* et un *deputy collector*. Pour exécuter ses ordres, des forces de police importantes sous un *surintendant* et un *assistant*. Les districts sont divisés en 1,061 sous-districts gouvernés par des *sub-deputy magistrates*.

Dans toutes les provinces excepté Madras, cinq ou six districts réunis forment une division administrative supérieure sous un *commissioner* (47 *commissionerships*); dans toutes, excepté Bombay, il y a un conseil du revenu (*bo ard of revenue*); enfin, dans toutes sans exception, un secrétariat qui est comme le ministère de la province.

L'organisation de la justice est toute européenne. Dans les chefs-lieux de province, des hautes cours ou des cours principales; dans les districts, des *civil and session judges*, des *subordinate judges*, dans les sous-districts des *munsiffs*. Fors pour les petits procès, qui ressortissent à des *small cause courts*, l'appel à toutes les juridictions est permis tant pour les affaires civiles que pour

les affaires criminelles. Dans certains cas, les plaideurs peuvent même recourir au *conseil prive* britannique (1).

*
* *

Déterminons maintenant la part faite aux indiens dans le gouvernement. En principe leurs droits sont égaux à ceux des anglais. Mais de fait peu d'indiens sont nommés à de hautes charges. Aucun n'a jamais fait partie d'un conseil exécutif; la loi de 1892 exige que dans les conseils législatifs, il y ait des indiens choisis par le vice-roi ou les gouverneurs et d'autres désignés à leur choix par des assemblées élues. Les postes importants de l'administration sont réservés à l'*India civil service*, un corps de mille à onze cents membres,

(1) Le juge de district est *civil judge* au civil et *session judge* au criminel. Les autres juges civils sont le *munsiff* (compétence en première instance jusqu'à 1,000 roupies), le *selected munsiff* (compétence jusqu'à 2,000 roupies), le *subordinate judge* (compétence en première instance pour toutes les affaires civiles, tandis que le *district judge* n'a de compétence en première instance que pour les affaires inférieures à 10,000 roupies). Du *munsiff* et du *subordinate judge* l'affaire est portée à la cour du *districtjudge*; les sentences de ce juge et celles du *subordinate judge* (dans les affaires de 10,000 roupies pour lesquelles le *district judge* est incompétent) peuvent être attaquées devant la cour d'appel.

Dans les affaires criminelles, les juridictions inférieures à celle du *session judge* sont celles des *magistrates*. Le *session judge* doit être assisté ou d'assesseurs ou d'un jury (de trois à neuf jurés, toujours en nombre impair); le juge, d'une haute cour d'assesseurs ou de neuf jurés. (Cf. *Code de procédure criminelle*, art. 274, 275, etc., et 284 et suiv. et chap. V à XXIII.)

recrutés avec soin : ce corps a donné à l'Inde depuis un siècle des fonctionnaires intelligents, honnêtes, énergiques, dont la valeur est reconnue même par les adversaires du régime actuel. L'*India civil service* est ouvert aux indiens, mais, comme les examens se passent en Angleterre, peu d'indiens y sont encore entrés (1) ; plusieurs ont exercé les fonctions de *collector-magistrate* ou même de *commissioner;* pas un n'a été *chief-commissioner* ni lieutenant-gouverneur.

L'administration supérieure est donc presque exclusivement anglaise, et longtemps encore les anglais devront y rester en majorité. Car les religions, les classes, les races, les nations de l'Inde sont si nombreuses et si mêlées qu'il serait difficile de trouver des fonctionnaires indigènes capables de gouverner une province. D'ailleurs, l'instruction ne suffit pas à former de bons fonctionnaires ; dans un pays oriental il faut aussi le prestige, et jusqu'ici le gouvernement a vainement cherché d'attirer dans l'administration les brâhmanes de haute caste et les descendants des anciens nobles féodaux.

Mais si les principaux chefs de l'administration sont anglais, presque tous les fonctionnaires sont indiens : ainsi la grande majorité des *deputy col-*

(1) L'ancien nom était *Convenanted civil service ;* ce nom rappelait les arrangements pris par Warren Hastings et Lord Cornwallis avec leurs employés ; ceux-ci recevaient des salaires élevés, ils s'engageaient en retour à ne pas faire le commerce et à ne pas recevoir d'argent de leurs administrés. (Pour le recrutement du *Civil service*, le nombre d'indiens qui en font partie et les efforts faits pour le réformer, voir la note à la fin du chapitre.)

lectors (les autres des anglo-indiens nés dans l'Inde), tous les *sub-deputy magistrates,* la police tout entière, officiers et agents, à l'exception du *surintendant* et de l'*assistant.*

Ainsi, de fait, ce sont les indiens qui gouvernent leur pays, mais sous la surveillance de six ou sept cents hauts fonctionnaires anglais.

Dans les emplois judiciaires, la fusion des deux éléments est plus avancée. Des indiens siègent dans toutes les hautes cours, et tous les postes inférieurs leur sont attribués : par contre les *district judges* appartiennent d'ordinaire au *civil service.* Dans les carrières spéciales (postes et télégraphes, travaux publics, statistique, etc.) on trouve seulement quelques indiens, mais les indiens recherchent peu ces postes, n'ayant point de goût pour les sciences pratiques.

*
* *

Si le régime politique de l'Inde est l'absolutisme, si les indiens sont exclus du gouvernement, comme citoyens ils jouissent de libertés étendues : liberté individuelle, inviolabilité du domicile, droit de réunion, de pétition, d'association, liberté de la presse sans restriction. Les réformes de lord Ripon (1880-84) ont fait de l'Inde un pays plus libre que l'Espagne, l'Autriche et l'Allemagne.

Deux institutions anglaises ont d'ailleurs été données à l'Inde. D'une part le jury pour les

affaires criminelles. D'autre part des conseils municipaux dans les villes, des conseils ruraux dans les districts; ces conseils ont la charge de la police et des travaux publics et votent les taxes nécessaires. Une partie des membres est désignée par les autorités, l'autre élue par les contribuables le plus imposés; les membres élus doivent être, si possible, plus nombreux que les membres fonctionnaires, les membres indiens toujours plus nombreux que les membres anglais. Peu soucieux d'user de leurs droits, les électeurs ont trouvé difficilement des représentants. Dans beaucoup de circonscriptions, il ne se présente aucun candidat; dans la plupart, il s'en présente un seul et c'est d'ordinaire un avocat ou un journaliste. Seules les corporations des grandes villes se sont montrées laborieuses et capables. En 1900-01 il y avait 764 municipalités représentant une population de 16,510,021 habitants. Leurs recettes s'élevaient à 72,424,321 roupies et leurs dépenses à 71,992,866 roupies. Le nombre des conseils ruraux était de 1,101, représentant plus de 190 millions d'habitants, dont voici le budget général : Recettes : 37,647,428 roupies; dépenses : 37,469,304 (1).

L'Angleterre n'a pas seulement donné aux indiens toutes les libertés civiles; entre eux et les anglais elle a établi une complète égalité. Dans

(1) *Administrative Statistics* (1902), p. 314 et suiv., 350 et suiv.

l'Inde, les indiens jouissent de droits politiques restreints mais les droits des anglais ne sont pas plus étendus; en Angleterre, les indiens sont électeurs et éligibles, plusieurs sont entrés dans le parlement britannique (1). Sans doute les postes élevés de l'administration indienne sont attribués à des anglais; mais dans tous les pays le choix du gouvernement est libre, et souvent un parti politique exclut pendant vingt ou trente années un parti rival de toute part dans l'administration. De fait, la loi n'accorde aux anglais qu'un seul privilège : poursuivis criminellement, ils auront des juges anglais ou des

(1) Le premier indien élu membre du parlement britannique fut M. Naoroji (Dadabhai), un pârsi, né à Bombay le 4 septembre 1825, élevé à l'*Elphinstone Institution*, où il obtint la chaire de mathématiques et de philosophie naturelle. C'était la première fois qu'un indien devenait professeur dans un collège important. Il se mit à la tête de toutes les sociétés pour le développement moral et matériel de l'Inde. Membre d'une maison commerciale indienne établie à Londres (1855). Fondateur de l'*East India association* (1867). Premier ministre du râja de Baroda (1874). Membre du conseil municipal de Bombay, puis du conseil législatif de la province (1885). Président de la seconde session de l'*Indian national congress* (1886), et de la neuvième (1893) M. P. (*liberal*) pour *Central Finsbury* (1892). Président de la *London Indian Society*. Obtient en 1895 la nomination d'une commission royale pour examiner l'état de l'Inde. Non réélu au parlement en 1895.

Sir Mancherjee Bhownaggree, également un pârsî, né à Bombay le 15 août 1851, fit ses études à *l'Elphinstone College*, *fellow* de l'Université de Bombay en 1881, journaliste, puis, depuis la mort de son père, philanthrope, homme politique, en 1887 ministre du maharâja de Bhavnagar dans les États duquel il établit le régime constitutionnel. M. P. conservateur pour North East Bethnal Green (Londres) en 1895.

juges indigènes d'un rang supérieur et un jury dont la moitié des membres sera composée d'anglais ou d'américains. Mais les préjugés et le manque d'éducation civile des indiens rendaient cette disposition nécessaire (1).

*
* *

Cet exposé de l'administration indo-britannique appelle plusieurs réflexions.

C'est dans un but commercial que la Compagnie s'établit dans l'Inde, c'est dans un but politique que la couronne substitua son autorité à celle de la Compagnie. Sans doute de nobles voix défendirent la cause de l'Inde dans les Chambres; sans doute gouverneurs généraux et vice-rois montrèrent du talent et de la conscience, mais les intérêts de l'Inde devaient, en principe, être subordonnés aux intérêts de l'empire britannique, et, comme les hommes politiques ne sont pas des hommes d'État, encore moins des philosophes, comme leur vue est courte et qu'ils s'en font gloire, pour eux les intérêts de cet empire étaient ses intérêts immédiats. Cependant telle est la force des institutions libérales de l'Angleterre qu'à des indiens, dont aucun ne les comprenait

(1) Cf. articles 443 à 475 B. (chap. XXXIII) du *Code de procédure criminelle*, avec les amendements de 1884 et des années postérieures. Les indiens ont aussi le droit de réclamer un jury dont la moitié des membres ne soit composée ni d'anglais ni d'européens.

tout d'abord, elle a donné comme malgré elle des libertés supérieures à celles dont jouit aucun pays asiatique, même à celles dont jouissent la plupart des pays européens.

Pour la première fois, tous les indiens ont des droits égaux quelles que soient leur religion, leur classe, leur race ou leur nation; pour la première fois tous forment vraiment un seul peuple. Avec l'unité politique peut-être l'étranger réussira-t-il à leur donner l'unité morale.

Enfin le but de l'œuvre entreprise par l'Angleterre est de fondre les deux civilisations autrefois hostiles; pour y réussir, il faut chercher ce que l'Inde doit adopter des mœurs et des institutions de l'Europe, ce qu'elle doit conserver des mœurs et des institutions indiennes. Une pareille recherche suppose bien des hésitations et même bien des erreurs; car si la logique peut permettre de prévoir toutes les conséquences d'un développement, le temps seul montre toute la portée d'une évolution.

ARMÉE

Avec l'administration, le gouvernement dut réorganiser l'armée qui avait causé les troubles de 1857.

Le développement du régime militaire a traversé trois phases dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

*
* *

Dans la première, un mot résume la politique du gouvernement : la défiance. Au lieu de défendre l'empire, les troupes voulurent le renverser, et les troupes indiennes qui pendant deux ans ont combattu contre leurs chefs, et les troupes européennes de la Compagnie qui, au lendemain de l'insurrection, se sont elle-mêmes révoltées. L'une et l'autre armée recevront une organisation nouvelle.

L'armée européenne d'abord. Les troupes de la Compagnie sont licenciées. L'effectif des troupes royales est augmenté; seules ces troupes fourniront l'artillerie et les corps spéciaux.

L'armée indienne. Celle-ci sera diminuée de près de moitié. Les anciens régiments du Bengale ont été supprimés ; l'on en formera de nouveaux : les hindostants de haute caste, qui ont causé l'insurrection, seront écartés du recrutement. A leur place on prendra des panjâbîs (surtout des sikhs), des gurkhas, plus tard des afghans, des baluchîs.

Mais toutes ces mesures sont des mesures de prudence. L'organisation militaire ne change pas : même constitution en trois armées, même division en régiments de cavalerie et bataillons d'infanterie, même position inférieure faite aux officiers indigènes, à peine quelques modifica-

tions dans le recrutement et l'avancement des officiers anglais. Ce qui change, c'est l'esprit : l'armée de lord Dalhousie était une armée de conquête; de 1857 à 1870, plus une conquête fors quelques districts du Bhutân; pour l'armée, un simple rôle de surveillance, presque de police.

*
* *

Dans la seconde phase, les guerres de l'Afghânistân et de la Birmanie rendent à l'armée son esprit militaire; les progrès de la Russie en Asie deviennent une menace pour l'Inde; puis trente ans de loyauté ont enlevé au gouvernement les défiances que lui inspiraient et le peuple et l'armée. Plus nombreux désormais, les sepoys seront mieux équipés, ils recevront des fusils du dernier modèle (1) ; les troupes anglaises, dont la mission était de les surveiller, les associeront complètement à leur œuvre : faire de l'Inde une puissance militaire. L'on concentre à Calcutta les grands services, divisés entre les présidences; le commandant en chef abandonne le commandement de l'armée du Bengale, qui forme elle-même deux armées indépendantes : Bengale et Panjâb. En tout, quatre armées sous des lieutenants généraux. Bientôt l'on devra même sup-

(1) L'armée indienne recevra cette année même un nouveau fusil, le *Lee Enfield*.

primer la division en armées et la remplacer par une division en corps d'armée. Le caractère national de ces corps peut être assuré par le recrutement régional.

*
* *

L'évolution de l'armée indienne entre maintenant dans une troisième phase. L'extension de l'empire, le développement des colonies européennes en Asie mettront l'Inde en contact avec de redoutables ennemis; d'autre part, les complications de la politique exigent l'envoi de troupes indiennes en Chine, au Soudan, à Aden. Dans les grandes villes, à la cour des souverains, il se forme des idées et des sentiments indiens ; une politique impériale deviendra impossible si le gouvernement n'obtient tantôt l'appui des hommes instruits, des fonctionnaires, des professeurs, de la presse et tantôt l'appui de l'ancienne féodalité, des races belliqueuses de l'Inde. En attendant qu'un nouveau mode de recrutement donne un jour à l'armée un caractère national, il faudra que les descendants des râjputs, des nobles musulmans, des anciens chefs marâthes puissent arriver aux plus hauts grades. Un pays qui possède toutes les libertés fors celle de se gouverner, une armée de mercenaires commandée par des officiers étrangers, voilà sans doute des conditions qui rendent impossible une politique belliqueuse.

*
* *

L'évolution de l'armée indienne nous fait ainsi connaître l'évolution même de l'Inde depuis deux siècles. Conquête de l'Inde par des mercenaires indiens, révolte de ces mercenaires, période d'attente et de défiance, nouvelle période de guerres qui fait prévoir la formation progressive d'une armée nationale.

LÉGISLATION

L'administration et l'armée devaient conquérir l'Inde dans le présent, la législation et l'éducation assurer cette conquête dans l'avenir.

La législation indienne est complexe. De l'insurrection le gouvernement avait recueilli cette double leçon : il lui fallait montrer plus de respect pour la civilisation indienne; et cependant travailler avec une prudente persévérance à la rénovation de l'Inde par la civilisation européenne.

Voici les grandes lignes de la nouvelle législation indienne.

*
* *

D'une manière générale, l'état des personnes et les successions sont régis par les anciennes lois

hindoues et musulmanes, les coutumes de races et des castes (1). Mais ces lois, ces coutumes, les décisions des tribunaux, les ouvrages des commentateurs ont contribué à en faciliter l'étude comme à les dégager des fausses interprétations qu'avaient fait prévaloir les intérêts des castes privilégiées. Il se crée une jurisprudence savante et précise, trop savante même, car elle complique inutilement les simples formes des coutumes populaires; trop précise, car cette jurisprudence fixe des usages variables, rétablit des dispositions abandonnées, impose la loi hindoue aux tribus sauvages, aux castes infâmes qu'en affranchissait leur bassesse même. Voici la cause de ces exagérations : d'esprit systématique et subtil, les indiens se plaisent à tirer de faits isolés des règles générales qu'en véritables orientaux il ne prétendent pas appliquer; mais les anglais, de caractère ferme et d'intelligence précise, s'en tiennent toujours à la lettre de la loi, ils appliquent invariablement les règles théoriques tracées par les indiens.

Les défauts de cette jurisprudence ne doivent pas cacher ses qualités, l'ordre apporté dans le chaos des coutumes, la fixité remplaçant l'incertitude et le changement : déjà les sucessions et les contrats sont régis ou par des lois réunies systématiquement ou par une jurisprudence éta-

(1) Pour l'exposé de cette législation, voir dans le chapitre II, *Castes et Famille*.

blie. Avant longtemps, certaines lois pourront être codifiées. Pour le droit musulman, l'œuvre ne présentera pas de difficultés : elle a été préparée depuis des siècles par les grands jurisconsultes de la Mecque, de Bagdad et de Delhi. Il n'en sera pas de même pour le droit hindou : *Manu* et les autres recueils de *Çastras* n'ont jamais obtenu force de loi ; le droit hindou restera toujours un droit coutumier. Cependant les conseils législatifs des diverses provinces pourraient rédiger des codes provinciaux, et certains titres formeraient un code hindou.

*
* *

Avec cette législation tout indienne, une législation qui se propose de concilier les idées de l'Asie et celles de l'Europe; ce sont les *actes* des différents conseils législatifs. Ces actes ne touchent qu'avec prudence à l'état des personnes et aux successions comme aux contrats passés entre gens de même race et de même religion. Mais il a fallu poser quelques principes d'une législation relative à l'état civil, fixer la procédure civile, régler les contrats passés entre européens, hindous et musulmans. Le droit criminel forme aujourd'hui une législation applicable à l'Inde tout entière : code pénal de 1860, code de procédure criminelle de 1861 (refondu en 1882 et souvent amendé), *Evidence act* de 1872, etc.



Enfin une législation tout européenne, les actes du parlement anglais qui sont applicables à l'Inde. Ces actes décident le plus souvent de questions politiques comme la constitution des conseils législatifs, du *civil service*, de l'armée, mais ils ont une influence sur la législation civile, puisqu'ils déterminent qui fera la loi, comment elle sera faite et comment appliquée.



Ainsi dans l'évolution de la législation indienne nous distinguons deux caractères :

D'une part, cette législation tend à se fixer; car c'est un trait distinctif des sociétés modernes que d'établir l'ordre et de subordonner toutes les coutumes changeantes à des principes immuables.

D'autre part, cette législation travaille à fondre le droit hindou et le droit européen dans un droit commun qui préparerait une civilisation indo-européenne.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Cette législation nouvelle, les indiens élevés dans d'autres idées ne l'acceptent, pour la plupart, que par contrainte, mais l'éducation forme une génération à qui cette législation semblera naturelle.

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, tout le système d'éducation a été refondu, de telle façon que la civilisation indienne et la civilisation européenne y eussent chacune la part qui leur revenait.

*
* *

D'abord, l'instruction primaire, tout entière donnée dans les langues indigènes. Deux sortes d'écoles. Les unes dont les élèves ne passent aucun examen et pour lesquelles il n'existe aucune statistique : des brâhmanes, des maîtres de village instruiraient ainsi près de quatre millions d'enfants. Les autres écoles dont les élèves passent des examens et qu'il faut diviser en écoles du gouvernement, écoles libres aidées par le gouvernement, et écoles libres non aidées par le gouvernement : les enfants y apprennent à lire, à écrire et à compter. Le nombre des élèves de l'enseignement primaire était en 1900 de trois millions et demi dont moins de quatre cent mille filles.



Ensuite les écoles secondaires où les élèves apprennent l'anglais, la géométrie, l'algèbre, la géographie, l'histoire, les éléments de la physique, de la chimie et des sciences naturelles.

Certaines écoles donnent l'enseignement en an-

glais, d'autres dans les langues indigènes, mais ces dernières écoles sont de plus en plus délaissées. En 1900-01, le nombre des élèves recevant l'instruction dans les écoles secondaires s'élevait à 545,054.

*
* *

L'enseignement supérieur, qui comporte les mêmes matières qu'en Europe, se donne dans l'université de Lahore, la seule qui possède un corps enseignant, et dans les collèges dépendant des quatre autres universités, Calcutta, Bombay, Allahabâd et Madras. Toutes les universités font passer les examens pour les lettres, le droit, la médecine, les arts et métiers; Bombay confère en plus le brevet de bachelier ès sciences et Lahore tous les grades de l'enseignement oriental. En 1900-1901, le nombre des élèves de l'enseignement supérieur était de 21,820 (en 1899-1900 : 20,744; en 1898-99 : 21,006); le nombre des diplômes délivrés est d'environ 6,000.

Le budget de l'instruction publique était de 37,753,014 roupies en 1899-1900, de 38,446,009 en 1900-1901.

*
* *

Tels sont les résultats obtenus par le gouvernement indien dans l'éducation du peuple. Ces résultats appellent quelques réflexions.

Quatre millions d'enfants dans les écoles primaires, autant dans les écoles de village, à peine 10 pour 100 d'indiens sachant lire et écrire, voilà sans doute qui est insuffisant. Le gouvernement devra faire de plus grands sacrifices et introduire progressivement le régime de l'instruction obligatoire.

Si le nombre des enfants fréquentant les écoles est faible, celui des enfants ou des jeunes gens fréquentant les collèges est élevé, cinq cent mille contre trois millions et demi. Comme au temps de la suprématie brâhmanique, l'instruction tend à devenir le privilège d'une seule classe. Le gouvernement doit éviter qu'il se forme une nouvelle caste de lettrés, comparables aux mandarins chinois. D'autant que l'enseignement secondaire est gratuit et que le principal impôt est l'impôt foncier : les paysans supportent donc la plus grande partie des charges qu'entraîne l'instruction de la classe moyenne.

Quelques races fournissent presque tous les lettrés ; ce sont les bengalîs, les gujaratîs, les tamuls et les telugus. C'est là un autre danger, puisque les fonctions publiques sont données au concours.

La plupart des étudiants se destinent à l'administration, au barreau ou au journalisme. Le gouvernement devrait s'efforcer de les tourner vers les sciences, surtout les sciences techniques. L'Inde a trop d'avocats et de journalistes, mais elle manque de médecins, de vétérinaires, d'ingénieurs, d'agronomes, de manufacturiers, de

bons commerçants. Sans doute l'esprit indien est resté plein des rêveries des *Upanishads*. Mais les européens doivent continuer l'éducation commencée par les arabes, faire de cet esprit rêveur un esprit précis et pratique.

La question de la langue présente aussi des difficultés. Les élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur abandonnent les idiomes indigènes pour l'anglais. Cette tendance ne fera qu'augmenter; car, malgré le grand nombre de livres publiés dans ces idiomes, aucun ne peut suffire à qui veut étudier sérieusement les sciences morales, naturelles ou mathématiques. D'autre part, les agriculteurs, qui forment les 90 pour 100 de la population, n'essayent même pas de parler l'anglais. Peut-être le temps viendra-t-il où cette langue devra être enseignée dans les écoles primaires.



Voilà dans ses grandes lignes l'œuvre de la conquête de l'Inde par la civilisation morale de l'Angleterre. Sans doute cette œuvre nous apparaît comme incertaine, comme inégale, telle que doit être l'œuvre d'un peuple cherchant à comprendre et à conquérir l'âme d'un autre peuple; telle aussi qu'est toute œuvre anglaise : d'esprit pratique et vivant au jour le jour, les anglais se défient des généralisations et haïssent les utopies.

Malgré ses défaillances, le gouvernement indo-

britannique n'en a pas moins fait son devoir qui est de civiliser l'Inde. Il l'a civilisée par l'ordre et la paix : depuis un demi-siècle l'Inde n'a pas connu d'invasion, de guerre ou même de troubles importants. Il l'a civilisée surtout par la liberté : les conservateurs ont posé le principe que le gouvernement ne devait pas intervenir dans les coutumes religieuses ou sociales des habitants ; les libéraux ont donné à l'Inde toutes les libertés civiles dont jouit l'Angleterre.

III

Développement économique de l'Inde. — Les finances. Les travaux publics (1).

Le développement de la civilisation morale et celui de la civilisation matérielle sont connexes ;

(1) En 1859, la situation financière se présentait ainsi : la dette portée de 58 à 92 millions de livres, le déficit budgétaire des trois dernières années s'élevant à près de 30 millions de livres. Cependant les deux premiers ministres des finances, M. Wilson et M. Laing, réussirent à poser les principes qui ont assuré la prospérité des finances indiennes. Voici ces principes : abolition des droits sur les exportations, sauf l'opium, diminution progressive des droits sur les importations, les uns et les autres augmentés pendant l'insurrection. Déclaration que les trois présidences devaient payer les frais de l'insurrection, que les zamîndârs et autres propriétaires du régis par le *Perpetual Settlement* devaient payer les impôts. Diminution considérable des charges militaires. Emission d'emprunts mais avec cette correction que les dépenses improductives devaient surtout être payées par l'impôt. Décen-

d'ailleurs l'augmentation rapide de la richesse est le caractère qui distingue le plus nettement l'évolution de l'Europe au dix-neuvième siècle. Aussi depuis cinquante ans le gouvernement indien s'est-il efforcé d'accroître la prospérité matérielle du pays. Pour y réussir, deux moyens : de bonnes finances et de grands travaux publics.

FINANCES

La Compagnie laissait une situation difficile : les conquêtes de Lord Dalhousie, la répression de l'insurrection avaient entraîné de lourdes charges, le gouvernement dut recourir à l'impôt et à l'emprunt.

L'augmentation des impôts nécessita la réforme complète des finances d'après un double principe de centralisation et de décentralisation. De centralisation : presque indépendantes, les présidences de Bombay et de Madras se refusaient à payer les frais de l'insurrection; on les y força. L'Inde eut un ministère des finances et un mi-

tralisation des finances indiennes, réforme continuée par Lord Lawrence et achevée par Lord Mayo.

La guerre de la Sécession américaine produisit une grave crise dans le commerce et les finances de l'Inde. De 1860 à 1865, l'Inde fut le principal marché du coton où toutes les puissances du monde venaient s'approvisionner. L'abondance de l'argent amena la hausse de tous les prix, de plus une spéculation effrénée. La fin de la guerre entraina la faillite de presque toutes les entreprises créées pendant les années de prospérité (1866).

nistre des finances, membre du conseil exécutif; dans les circonstances difficiles l'on choisit pour ce poste des financiers anglais éprouvés.

Une œuvre de décentralisation. Aussi grandes, aussi populeuses que des empires, les provinces de l'Inde ont reçu une large part d'autonomie. Si à proprement parler elles n'ont pas encore leur budget distinct, les sommes que le gouvernement leur attribue sont proportionnelles au chiffre d'impôts qu'elles perçoivent (1).

L'on refondit aussi le système fiscal. Dans plusieurs provinces l'impôt foncier reçut une base nouvelle. Les tarifs des douanes furent remaniés; d'abord protectionniste, le gouvernement indien adopta ensuite le libre échange pour revenir au régime d'une protection limitée. Plusieurs fois changées, les contributions indirectes ne portent plus aujourd'hui que sur les spiritueux et, après des essais divers, l'on a transformé les contributions directes en impôt sur le revenu. De pareilles hésitations montrent combien il est difficile de trouver le régime fiscal qui convienne le mieux à un pays, de déterminer exactement la répercussion de taxes nouvelles; elles nous font mieux comprendre l'œuvre lente de la transformation de l'Inde par la civilisation européenne.

Ces hésitations n'empêchèrent pas que de

(1) Cependant le conseil législatif de chaque province en discute le budget.

21 millions de livres en 1840, de 40 millions en 1860 le budget de l'Inde ne soit monté à 73 millions de livres en 1901. Aussi économistes et hommes d'État ont-ils remarqué l'élasticité des finances indiennes; malgré les famines, malgré la pauvreté de la classe agricole, tous les impôts donnent chaque année des plus-values considérables. Cette élasticité des finances prouve que, en dépit de certaines apparences contraires, l'Inde se développe normalement.



Les pays qui se transforment ne sauraient se contenter des capitaux que le fisc leur fournit. Après la grande insurrection, l'Inde dut accroître le chiffre déjà élevé de ses emprunts à l'intérieur et à l'extérieur. Les dettes de l'Inde en 1860 se répartissaient sous trois chefs : remboursement du capital de la Compagnie, dette antérieure à 1857 et représentant les frais de la conquête, dette représentant les frais de la grande insurrection. Il semblerait que l'exemple de pareilles dettes ne pourrait se retrouver dans l'histoire financière des autres nations. Mais ce n'est là qu'une apparence. Aucune nation ne s'est formée sans des guerres extérieures, des guerres civiles, des révolutions, des réformes coûteuses : milliard des émigrés, indemnités accordées aux nobles japonais et aux landlords irlandais expropriés; une partie de la dette nationale de tous les peuples

représente le prix de leurs efforts pour achever l'œuvre de leur unité politique et sociale. Ainsi des emprunts indiens qui correspondent aux frais de la conquête anglaise, car des races, des royaumes ennemis de l'Inde les anglais ont fait un empire.

Pour une autre partie, la dette d'un pays provient des fautes commises par ce pays, principalement les guerres et les révolutions inutiles. L'insurrection indienne de 1857, comme la révolte des samurais en 1877, fut une réaction des admirateurs du passé contre les mœurs du présent, par suite elle eut pour cause une erreur du jugement. Ces événements pèsent sur les forces des générations présentes sous forme d'une dette considérable.

Deux autres causes de dépenses augmentèrent la dette de l'Inde. L'une, commune aujourd'hui à tous les peuples civilisés, les dépenses militaires, avec cette différence pourtant que l'armée de l'Inde est à proprement parler une armée étrangère et que la politique militaire de l'Inde sert aussi souvent les intérêts de la Grande-Bretagne que les intérêts de l'Inde elle-même. La seconde cause des emprunts est le retour fréquent des famines; ces famines devenues rares dans les autres pays gouvernés par des européens nous montrent combien la civilisation de l'Inde est précaire.

La plus grande partie des sommes empruntées

par l'Inde a reçu un emploi productif. Pour développer la richesse du pays, le gouvernement devait exécuter de grands travaux publics. Or l'Inde ne possède pas de capitaux considérables et, comme ceux des pays mal civilisés, ses capitaux s'immobilisent sous forme de trésors. Le gouvernement recourut au marché anglais et cela de deux manières : d'une part, il émit de la rente; d'autre part, il garantit un minimum d'intérêt aux compagnies de chemins de fer qui se fondèrent à Londres. Grâce à la bonne gestion des finances, l'Inde contracta des emprunts avantageux et les convertit plusieurs fois; elle ne paye aujourd'hui que de 2 1/2 à 4 pour 100 d'intérêts. L'État retire des canaux et des chemins de fer un revenu plus élevé, mais il faut surtout envisager le grand développement que les travaux publics ont donné à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.



Les milliards dus à l'Angleterre montrent bien la situation particulière de l'Inde. Ce n'est pas comme le Japon un pays qui se civilise volontairement sous l'influence de l'Europe; c'est un pays que l'Europe civilise de force. Lancés par des anglais, les emprunts de l'Inde sont couverts à Londres, ils sont employés à des travaux dont les anglais ont seuls décidé l'exécution. D'où ce premier fait que les entreprises servent quelquefois l'Angleterre mieux que l'Inde ou répondent à des

conceptions anglaises plutôt qu'à des conceptions indiennes. D'où ce second fait que ces travaux peuvent souvent devancer le développement général du pays, occasionner pendant certaines années des charges supérieures à leur rendement. Les japonais ont construit des voies ferrées, parce qu'ils en comprenaient l'utilité; ils en ont dès lors aussitôt profité. Les anglais ont donné des chemins de fer à l'Inde avant qu'elle en exprimât le désir; aussi les indiens n'en ont-ils pas tiré tout le parti qu'ils auraient dû, leurs meilleurs auteurs se plaignent des charges que les chemins de fer leur imposent. D'autre part, la dette de l'Inde l'a rendue, financièrement comme politiquement, tributaire de l'Angleterre.

Un fait a prouvé combien une pareille dépendance peut devenir onéreuse, c'est la baisse du change due à la dépréciation de l'argent. L'étalon indien est un étalon d'argent, et, tous les ans, l'Inde doit payer entre 15 et 20 millions de livres à l'Angleterre, qui a l'étalon d'or. Aussi la baisse de la roupie de deux shillings à près d'un shilling doubla-t-elle les charges de l'Inde. Par contre, cette baisse a pu contribuer au développement des exportations indiennes pendant ces vingt dernières années.

Le gouvernement jugea que son premier devoir était de retablir une circulation normale. En 1893, il ferma ses hôtels de monnaie à la frappe libre

de l'argent. En 1900, il adopta l'étalon d'or, la livre anglaise fixée à 15 roupies. Cependant le régime monétaire de l'Inde rappelle plutôt celui de la France que celui de l'Angleterre. Car l'unité monétaire est toujours la roupie, on continue à frapper de l'argent et le gouvernement n'est pas tenu de donner de l'or contre de l'argent, bien qu'il l'ait fait jusqu'ici.

BUDGET

Je voudrais montrer maintenant les grandes lignes du budget indien pour en tirer la philosophie.

Le budget des recettes d'abord.

Trois points méritent d'être signalés.

L'impôt foncier fournit près du tiers des recettes. En effet 90 pour 100 des habitants vivent dans les campagnes : c'est une preuve nouvelle que la civilisation moderne a jusqu'ici exercé une faible influence sur les masses.

L'État indien a conservé le caractère paternel et despotique des États asiatiques. La terre lui appartient et la rente se confond avec l'impôt. Une part importante des revenus provient de propriétés ou de monopoles : forêts, opium, etc. ; il faut y ajouter les tributs des royaumes feudataires. Mais, dans l'Inde comme en Russie, la conception de l'État moderne s'est confondue avec celle de l'État asiatique. L'État possède les postes, les

télégraphes, la plupart des canaux et des lignes de chemin de fer.

Les impôts qui constituent le fond des budgets européens se sont difficilement établis dans l'Inde. Des contributions indirectes une seule rapporte beaucoup, celle qu'ont repoussée la plupart des États européens, la gabelle. L'Inde est encore si pauvre que l'on doit imposer le seul aliment de première nécessité. Si d'autres aliments sont touchés par les octrois des villes, le fisc ne frappe que les spiritueux. Quoique les tarifs soient en quelque sorte prohibitifs, la plus-value annuelle de l'impôt montre les progrès de l'alcoolisme. Les races encore rudes prennent les vices d'une civilisation développée avant d'en recueillir les avantages.

Les impôts directs ne s'établirent aussi que malaisément. Il fallut constamment en changer la forme : contributions, patentes, licences, enfin l'impôt sur le revenu. La répartition de cet impôt nous fait connaître l'état primitif de la société indienne. Sur 300 millions d'Indiens, 482,000 seulement ont plus de 500 roupies de revenu et 70 mille plus de 2,000 roupies. L'ensemble des revenus imposés n'est que de 50 millions et demi de livres. Cependant le nombre de personnes imposées a augmenté d'un tiers depuis 1886, ce qui est un bon indice. Mais les salaires et pensions forment 29 1/2 pour 100 du total; les revenus divers des compagnies seulement 12 pour 100; dans la quatrième catégorie (revenus des particu-

liers) le tiers du produit est fourni par les banquiers et les usuriers (1).

Dans son ensemble le budget des recettes subit donc l'influence et de la civilisation asiatique et de la civilisation européenne.

*
* *

Par contre, le budget des dépenses est tout européen. Rien n'y révèle les habitudes des monarchies asiatiques que les dépenses pour la culture des forêts, la fabrication de l'opium, le creusement et l'entretien des canaux.

Mais ce budget offre ce caractère particulier que de 14 à 16 millions de livres sont dus annuellement au ministère de l'Inde en Angleterre. Plus d'un tiers est employé à payer les intérêts de la dette; sous ce rapport, l'Inde se trouve dans les mêmes conditions que tous les États ayant emprunté à l'extérieur. Une somme variable est inscrite pour l'achat de produits que le gouvernement ne peut se procurer dans l'Inde. Cette somme était beaucoup plus considérable dans le temps où le gouvernement devait acheter en Angleterre tout le matériel de construction et d'exploitation des chemins de fer. La diminution de ce crédit indique donc le progrès de l'industrie in-

(1) Cf. *Financial Statistics* (1901) p. xxxiv et suiv., 142 et suiv. Voir l'Appendice.

dienne. De plus il faut payer les pensions des fonctionnaires civils et militaires, rembourser la solde des troupes anglaises de l'Inde. Ce budget particulier nous apprend donc les services que l'Angleterre rend à l'Inde, mais aussi les avantages qu'elle en retire et la sujétion qu'elle lui impose. Une preuve plus claire encore de cette sujétion, nous la trouvons dans les frais occasionnés à l'Inde par le ministère de l'Inde à Londres.

Ainsi, comme le budget des recettes montre l'Inde moitié asiatique et moitié européenne, le budget des dépenses la montre moitié libre et moitié sujette.

TRAVAUX PUBLICS

Avec la réforme des finances, l'extension des travaux publics. Dans les pays d'Europe ces travaux se sont accomplis progressivement au cours des siècles, et les efforts des particuliers y ont accompagné ou même précédé ceux de l'État. Dans l'Inde le régime de la Compagnie était resté celui d'une société commerciale trop occupée de ses intérêts immédiats pour entreprendre des œuvres qui demandassent beaucoup de temps et d'argent. L'insurrection de 1857 révéla brusquement aux anglais la situation anormale de l'Inde, où presque rien n'avait été fait pour réparer les ruines causées par l'anarchie du dix-huitième siècle, rien pour répandre les avantages matériels de la civilisation européenne. Le gouvernement

comprit que, dans un pays où l'initiative privée est inconnue, il devait agir lui-même, qu'il devait agir vite et agir dans toutes les directions.

*
* *

D'abord les postes et les télégraphes. En 1853, 17 millions de lettres; en 1900, près de 450 millions de lettres ou cartes postales. En 1851, 83 milles de lignes télégraphiques; en 1900, 53,000 de lignes et 171,000 de fils.

Puis, les ports, les routes, les chemins de fer. Lord Dalhousie avait tracé le plan du futur réseau. Avant tout, unir Bombay à Madras et à Calcutta, Calcutta à Delhi, puis à Lahore et à Peshâwar. De ces voies principales tout d'abord exécutées se détachent les moindres voies chaque année plus nombreuses, la plupart construites dans un intérêt industriel ou commercial, quelques-unes dans un but stratégique comme celle qui suit la frontière de Peshâwar à Multan et à Karâchi et pousse un embranchement à travers le Baluchistân jusqu'à Chaman, aux portes de Kandahar. Un chemin de fer traverse toute la Birmanie de Rangoon à Bhâmo. Des grandes lignes deux seules manquent encore : l'une de Madras à Calcutta, presque achevée d'ailleurs, l'autre qui remonterait le cours du Brahmaputra pour rejoindre le réseau birman. Puis le temps viendra où les lignes in-

diennes pénétreront dans la Perse, l'Afghanistân, le Thibet, la Chine et le Siam. De nouveau après quinze cents ans de décadence l'Inde civilisera l'Asie.

*
* *

Avec les travaux qui devaient mettre en communication toutes les régions de l'Inde, ceux qui devaient l'assainir et la rendre fertile : fleuves endigués, marais desséchés, surtout les canaux.

Seuls les deltas des fleuves sont bien arrosés. Dans toutes les autres régions la récolte dépend de la mousson et la mousson est incertaine. Or dans l'Inde les neuf dixièmes de la population vivent de l'agriculture ; une mauvaise récolte, c'est pour des millions la misère ou même la famine. De plus l'Inde devient un grand pays d'exportation de produits agricoles. D'où la nécessité de canaux.

Des travaux considérables ont été exécutés dans le bassin des principaux fleuves, l'Indus, la Jamnâ, le Gange, le Krishna, la Godavarî. Ces travaux rapportent de gros revenus ; les districts ainsi arrosés ne connaissent plus la famine ; dans les bonnes années, la terre y donne plusieurs récoltes.

De nouveaux canaux sont nécessaires ; ils feront du Panjâb, d'Agra et de l'Oudh des provinces aussi riches que le Bengale ; ils garantiront de la famine les régions les plus arides du Râjputâna et du Deccan.

Des compagnies indiennes devraient se charger de toutes les entreprises, qui peuvent rémunérer les capitaux engagés, mais les indiens n'ont aucun esprit d'initiative; par suite, la tâche tout entière incombe au gouvernement. C'est à tort qu'on l'accuse de n'avoir pas fait assez. Seuls les États-Unis et la Russie ont dû entreprendre des travaux aussi considérables. Mais comment comparer les habitants des États-Unis aux rayâts misérables, ignorants, faibles et fanatiques? Et l'œuvre du gouvernement russe n'est pas supérieure à celle du gouvernement indien.

Résumons maintenant l'histoire de la conquête de l'Inde par l'Angleterre. Trois grandes périodes. Voici la première. Une compagnie de marchands anglais fonde des comptoirs dans l'Inde; avec le temps, les comptoirs deviennent des territoires importants et la compagnie commerciale se transforme en puissance politique. L'anarchie générale la force d'étendre ses conquêtes; la Compagnie devient la première puissance de la péninsule. De pareils succès éveillent l'attention de la métropole qui, prenant en main la conduite des affaires politiques, conquiert l'Inde tout entière.

Seconde période. La conquête de l'Inde amène le conflit des deux civilisations. Craignant pour leurs croyances religieuses, leurs coutumes séculaires, hindous et musulmans se révoltent contre

l'étranger, mais sans plan, sans même de but et comme des gens désespérés. L'échec de la grande insurrection assure le triomphe de la civilisation européenne.

Troisième période. Le gouvernement britannique se substitue à la Compagnie. Il poursuit méthodiquement l'œuvre jusqu'alors comme inconsciemment accomplie. Création d'un pouvoir exécutif, d'un pouvoir législatif, d'une administration forte sans rudesse. Transformation progressive des mœurs par la législation et l'éducation. Développement du pays par de grands travaux publics que rendent possibles la réforme fiscale et l'émission d'emprunts.

HISTOIRE DE L'INDE DEPUIS SA RÉUNION A LA COURONNE D'ANGLETERRE

Vice-rois : Comte Canning (1858-62). Comte d'Elgin (1862-63). Sir Robert Napier (depuis Lord Napier of Magdala (intérim 1863). Sir William Denison (intérim 1863). Sir John Lawrence (depuis Lord Lawrence) (1864-69). Comte de Mayo (1869-72).

Acte transférant le gouvernement de l'Inde à la Couronne d'Angleterre (2 août 1858). Proclamation de la reine (1er novembre 1858). Proclamation de la paix (8 juillet 1859). Réorganisation de l'armée (1861-62). Réforme des conseils législatifs et de la magistrature (1861). Réforme des finances par James Wilson. Promulgation du Code pénal (1860), du Code de procédure civile et du Code de procédure criminelle (1861). Départ de Lord Canning (mars 1862). Mort de Lord Elgin (novembre 1863). Guerre contre l'État de Bhutân et annexion des Bhutân Dwârs (1864). Famine dans l'Orissa (1866), dans le Bundelkhand et l'Hindustân supérieur (1868-69). Crise commerciale de 1866 causée par la hausse du coton pendant la guerre de la Sécession américaine,

puis la baisse subite après la paix. Darbâr d'Ambâlâ où Sher Alî est reconnu amîr de l'Afghânistân (1869). Visite du duc d'Edimbourg (1869-70). Le budget des provinces séparé du budget du gouvernement (14 décembre 1870). Création d'un département de l'agriculture. Réforme de la gabelle. Abolition des douanes provinciales. Développement des travaux publics. Assassinat de Lord Mayo par un forçat dans les îles Andaman (8 février 1872).

Vice-rois : John Strachey (intérim 1872). Lord Napier of Merchistoun (intérim 1872). Lord (puis comte de) Northbrook (1872-76). Lord (puis comte de) Lytton (1876-80).

Famine de 1874. Déposition du râja de Baroda (1875). Voyage du prince de Galles (1875-76). La reine d'Angleterre proclamée impératrice de l'Inde (1er janvier 1877).

Vice-rois : Lord Lytton (1876-80). Marquis de Ripon (1880-84). Comte (puis marquis) de Dufferin (et Ava) (1884-88). Marquis de Lansdowne (1888-94). Comte d'Elgin (1894-99). Lord Curzon (depuis 1899).

Famine dans le sud de l'Inde (1877); dans le nord de l'Inde (1878). Guerre contre l'Afghânistân (1878-81) Sher Alî s'enfuit et meurt en exil. Son fils Yâkub Khân signe la paix de Gandamak; il accepte qu'un officier de l'armée britannique réside à Kâbul. Assassinat du résident britannique Sir Louis Cavagnari et de son escorte. Seconde guerre de l'Afghânistân. Yâkub Khân abdique et est déporté dans l'Inde (1880). Défaite d'une armée anglaise par Ayûb Khân. Sir Frédérick (plus tard comte) Roberts s'avance de Kâbul sur Kandahâr et met en déroute l'armée d'Ayûb Khân (1er septembre 1880). Abdur Rahmân (1880-1901) est proclamé amir de l'Afghânistân. Ayûb Khân quitte Hérât, défait l'armée d'Abdur Rahmân et reprend Kandahâr, mais il est battu et chassé par ce dernier (1881). Une commission anglo-russe fixe les frontières de l'Afghânistân (1884).

L'État de Mysore (Maisûr), administré par le gouvernement indien depuis 1831, est rendu à sa dynastie héréditaire (25 mars 1881). Liberté complète de la presse indienne, développement des institutions municipales, amendement du Code de procédure criminelle, rétablissement du département de l'agriculture, réformes fiscales, etc., etc. (1881-84). Développement de l'instruction primaire (1883). Abolition de presque tous les droits sur les importations (1882). La Chambre des Communes recommande l'extension des réseaux ferrés (1884). *Bengal tenancy bill* (1885).

Darbâr en l'honneur de l'amîr de l'Afghânistân (1885). Expé-

dition contre le roi Thebau de Birmanie, prise de Mandalay (28 novembre 1885), annexion du royaume de Birmanie à l'empire indien (Proclamation du 1er janvier 1886). Les russes attaquent les afghans à Penjdeh (1885). Arrangement avec la Russie et fixation de la frontière. Célébration du premier jubilé de la reine (1887).

Première réunion du *Congrès national indien* (1886). Réforme des conseils législatifs par lord Cross's Act (1892).

Baisse de la roupie surtout depuis 1874. Un comité à Westminster examine la question sous la présidence de lord Herschell (1893). Acte arrêtant la frappe libre de l'argent (26 juin 1893). Le gouvernement ne frappe plus de roupies (1893-97). Frappes de 1897, 1898, 1900, 1901. L'Inde adopte l'étalon d'or (15 septembre 1899).

Révolution dans l'État de Manipûr (est du Bengale) (1891). Assassinat du commissaire de l'Assam, M. Quinton. Soumission du Manipûr (1891). Occupation des Pamirs par les russes (1891-93). Expéditions indiennes dans le Chitral (1893 et 1895); ce district passe sous le protectorat britannique. Construction du chemin de fer de Bolan dans le Baluchistân (1887), prolongé jusqu'à Chaman (1892). Difficultés avec l'amir réglées en 1895. (Le Khân de Khélat et le Baluchistân non britannique sous le protectorat britannique depuis 1854.) Le Khân de Khélat déposé (1892). Voyage du prince héritier d'Afghânistân en Angleterre (1895). Révolte des Afridis (1897) (sous le protectorat anglais depuis 1878). Envoi des troupes indiennes au Soudan (1885 et 1896-98), en Chine (1900-1901). Mort de l'amîr d'Afghânistân Abdur Rahmân (1901). Avènement de Habibulla Khân. Lord Kitchener nommé général en chef de l'armée indienne (1902).

Famines en 1897-98 et en 1899-1900. Peste depuis 1896. Troubles en 1896 et 1897.

Pour l'étude détaillée de l'administration, de l'instruction publique, des finances, des travaux publics, voir l'Appendice.

CHAPITRE II

LA CIVILISATION DE L'INDE CONTEMPORAINE

Transformation de la civilisation indienne sous l'influence de l'Angleterre. — État général de l'Inde. — Les provinces et les races.

Dans le deuxième livre de cet ouvrage nous avons étudié l'évolution de la civilisation indienne sous l'influence de la féodalité, des peuples de l'Asie centrale et de la civilisation musulmane. Dans le premier chapitre de ce troisième livre nous avons vu comment les anglais imposèrent à l'Inde ainsi transformée la civilisation européenne. Il faut examiner maintenant le résultat de leurs efforts; rechercher dans quelle mesure les indiens ont subi l'influence de l'Angleterre et de l'Europe.

Deux remarques s'imposent d'abord :

Voici la première. Dans leurs grandes lignes, la civilisation de l'Asie et celle de l'Europe ne sont pas distinctes; elles correspondent à des degrés inégaux d'une même évolution, encore qu'un arrêt de développement ait produit en

Asie une décadence partielle. Par suite, dans l'étude de certains phénomènes sociaux l'on distinguera difficilement l'une et l'autre origines ; tantôt une institution d'apparence européenne continuera d'anciennes institutions asiatiques ; tantôt les européens auront modifié l'esprit d'une loi ou d'une coutume asiatique au point de la rendre vraiment européenne.

Une seconde remarque. De la civilisation européenne l'Inde n'a connu que cette forme particulière, la civilisation anglo-saxonne ; la civilisation asiatique a pris dans l'Inde une forme toute spéciale, la civilisation hindoue. Si dans leur ensemble la civilisation de l'Asie et celle de l'Europe marquent surtout des degrés inégaux d'une même évolution, la race, le climat, l'histoire ont donné à la civilisation de l'Inde et à celle de l'Angleterre des qualités qu'on pourrait appeler nationales. Peut-être dans d'autres conditions l'Inde se serait-elle progressivement européanisée sans cesser d'être indienne ; vaincue par l'Angleterre, transformée brusquement par l'Angleterre, l'Inde deviendra dans une certaine mesure anglaise, comme la Gaule se fit romaine, comme l'Angleterre garde encore l'empreinte de la domination normande. D'autre part le climat, la race, les coutumes et les institutions de l'Inde modifieront l'esprit des anglo-indiens. Actuellement la civilisation indienne et la civilisation britannique ne sont encore que juxtaposées, point fondues ; mais leur fusion commence à se produire. Ce qu'il

importe d'étudier, ce sont les points où les deux esprits se sont déjà pénétrés. Ensuite il faudra chercher comment l'unification s'achèvera, le temps qu'elle exigera et la civilisation qui en résultera.

*
* *

Voici d'abord quelques données générales sur l'Inde contemporaine.

D'après le recensement de 1901 la population s'élevait à 294,360,356 habitants, dont 231,898,807 pour l'Inde Britannique et 62,461,549 pour les États feudataires.

La population de l'Inde Britannique se répartissait ainsi :

Madras	38,209,436
Bombay et Sind (y compris Aden)	18,559,561
Bengale	74,744,866
N. W, P. et Oudh	47,691,782
Panjàb	20,330,339
Birmanie	10,489,924
Provinces centrales	9,876,646
Assam	6,126,343
Berar	2,754,016
Ajmîr-Merwara	476,912
Coorg (Kurg)	180,607
Baluchistân britannique	308,246
Aden	43,974
Andamans et Nicobars	24,649
Province-frontière du N.-O	2,125,480

Sur ce nombre, seulement 169,677 européens, y compris l'armée et les fonctionnaires.

En 1891, quatre-vingt-une langues étaient parlées par plus de mille personnes. Les plus répandues étaient :

		Habitants.
L'hindî, parlé par	....	85,675,373
Le bengalî, —	....	41,343,762
Le telugu, —	....	19,885,137
Le marâthî, —	....	18,892,875
Le panjâbî, —	....	17,724,610
Le tamul, —	....	15,229,759
Le gujarâthî, —	....	10,619,789
Le canarais, —	....	9,751,885
L'uriya, —	....	9,010,957
Le birman, —	....	5,926,864 (1)

Les indiens se répartissaient ainsi d'après leurs cultes :

Religions primitives..................	9,280,467
Hindous..........................	207,731,727

(1) Viennent après : malavalam (5,428,250), urdû (3,669,390), sindhi (2,592,341), santal (1,709,680), assamais (1,435,820), gond (1,379,580), les dialectes du pahari (1,523,098) et (1,153,384), marwadî (1,147,480), pashtu (1,080,931).

L'uriya est parlé dans le Bengale, Madras, les provinces centrales, l'Assam ; l'urdû par la population musulmane des grandes villes ; le paharî dans le Panjâb ; le gond dans le centre de l'Inde ; le marwadî et le pashtu dans l'ouest.

Les langues parlées par moins d'un million et plus de cent mille personnes sont le karem, le manda, le tulu, le kachhi, l'oraon, le kand, le mon, le baloch, le kachari, le korwa, le khasi, le shan, le bhil, le garo, le halbi, le khyin, le tipperah, le sawara, les dialectes naga, ceux des collines du Nipâl et ceux des tsiganes.

Si l'on tenait compte des différents patois hindî, bengalî, panjâbî, etc., l'on trouverait dans l'Inde deux cents langues ou dialectes.

Musulmans........................	57,321,164
Bouddhistes (en Birmanie)...........	7,131,361
Sikhs............................	1,907,833
Jains............................	1,416,638
Parsîs...........................	89,904
Israélites.......................	17,194
Chrétiens........................	2,284,380
Divers...........................	42,763 (1)

Voici maintenant dans ses grandes lignes la distribution des habitants par professions (1891) ;

Population urbaine..................	27,251,176
Population rurale...................	259,972,255

Il y avait à cette époque 3,645,849 pasteurs, 171,735,390 agriculteurs. Le nombre des domestiques servant des collectivités ou des particuliers s'élevait à 11,220,072; celui des fonctionnaires impériaux ou municipaux à 5,600,153. L'armée et la marine comptaient 664,422 hommes (y compris les troupes anglaises); 5,672,191 personnes avaient embrassé les professions libérales.

Le recensement de 1881 relevait 2,889 castes principales, beaucoup doivent être subdivisées, les sections d'une caste répandue dans plusieurs provinces n'entretenant de fait aucun rapport.

En 1891, 193,291 rentiers. En 1899-1900, 482,482 personnes ayant un revenu de plus de 500 roupies. L'ensemble des revenus payant l'*income tax* ne dépassait pas £ 50,630,000.

(1) Les chiffres de 1901, qui viennent d'être publiés, sont assez semblables à ceux de 1891. Cependant : musulmans (62,458,061), bouddhistes (9,476,750).

Les chiffres suivants ont encore leur intérêt :

Population mâle (1891) : 146,727,296 dont 62,120,300 hommes mariés. (1901 : 149,951,240.)

Population féminine : 140,493,135 dont 62,448,946 femmes mariées. (1901 : 144,409,116.)

Au-dessous de cinq ans : hommes 20,631,380 ; femmes 21,410,119.

De cinq à quatorze ans : hommes 37,588,905 ; femmes 32,844,045.

De quinze à vingt-quatre ans : hommes 23,973,688 ; femmes 23,954,133.

De vingt-cinq à quarante-quatre ans : hommes 43,467,650 ; femmes 41,102,436.

De quarante-quatre à cinquante-neuf ans : hommes 13,989,691 ; femmes 12,876,341.

Au-dessus de soixante ans : hommes 6,769,435 ; femmes 8,032,448.

Ces premières données nous permettent de tirer les conclusions suivantes. Le grand nombre de langues, de religions et de castes prouve que l'œuvre de l'unité politique et sociale ne s'accomplit que difficilement. Les neuf dixièmes des habitants s'adonnent aux travaux agricoles ; la population est pauvre ; les enfants sont nombreux et la moyenne de la vie est courte. Quelques riches, dont plusieurs fort riches ; la classe moyenne peu nombreuse. Seuls les fonctionnaires et les personnes exerçant des professions libérales subissent l'influence de la civilisation européenne. Mais fonctionnaires et lettrés ont encore peu d'ac-

tion sur la masse : de plus ce sont souvent des déclassés. Ainsi un examen sommaire du dernier recensement suffit à nous faire comprendre quelles résistances la civilisation européenne rencontre dans l'Inde, combien il lui sera long et malaisé de vaincre ces résistances.



Cherchons maintenant comment les principales races de l'Inde ont adopté le régime nouveau, quelle aptitude elles ont montrée à s'assimiler les arts et les mœurs de l'Europe.

Les bengalîs. — Dans un climat énervant, sur un sol d'une merveilleuse richesse, soixante-dix millions d'habitants (1). Race mêlée, de teint brun ou noir, de type moitié aryen, moitié mongolique. Souple, intelligente, beaucoup de mémoire, une grande faculté d'assimilation, aimable, portée à la flatterie, manquant de franchise, de courage et de ténacité. Un millier de castes. Toutes les professions, depuis le chasseur de la jungle et le batelier des lagunes jusqu'au juge et au journaliste de Calcutta.

Chez les riches, chez les pauvres, nombre de gens formés à la civilisation européenne, que les anglais imposent au Bengale depuis un siècle et

(1) De fait il n'y a de bengalîs que les 41 millions qui parlent le bengalî. Les autres trente millions appartiennent aux races les *plus diverses*.

demi. Les bengalîs instruits recherchent les fonctions publiques et les professions libérales. Des marchands, des banquiers, dont quelques-uns très riches. Les zamîndârs possédant des terres immenses que cultivent des milliers de tenanciers. La presse, la littérature développées. Des tendances révolutionnaires. Tous les costumes : le babu habillé à l'européenne ; le lettré, l'étudiant avec la tunique et le manteau jaunes; les marchands en robe blanche, le peuple presque nu. Les femmes de hautes castes ne sortant que voilées, celles du peuple vêtues seulement du sari. Un tiers de musulmans, mais presque tous dans les basses castes de l'Est. Comme langue principale le bengalî.

L'Oudh et les provinces du Nord-Ouest; un climat plus sain que celui du Bengale, le sol moins riche, mais moins détrempé. Les grandes villes de la vallée du Gange : Agra, Cawnpore, Lucknow, Allahâbâd, Bénarès. Une race presque homogène : l'hindostanî au teint brun, au visage ovale mais court; grand, mince, souvent émacié, très fier, surtout dans les hautes castes. Race militaire autrefois et qui conquit l'Inde pour l'Angleterre. Très religieuse, surtout dans la région de Bénarès, mais sans les honteuses superstitions du bas peuple bengalî. Gardant le souvenir de sa grandeur passée, car la vallée du Gange est l'Inde véritable où se formèrent et la civilisation antique et la civilisation du moyen âge : aussi l'hindos-

tanî n'adopte-t-il qu'à regret les idées et les mœurs de l'Europe; il recherche peu les places du gouvernement et les carrières libérales. L'instruction se répand lentement. Un nombre restreint de marchands et de grands propriétaires. Les neuf dixièmes des habitants vivant de l'agriculture; dans les villes, de petits commerçants et d'habiles artisans. Les costumes les plus variés. Treize pour cent de musulmans. Comme langues, les différents dialectes de l'hindî.

Dans le Panjâb tous les peuples de l'Inde et de l'Asie Centrale : pathâns ou afghans immigrés, hindustanîs, jâts d'origine scythique, râjputs, gujarâtis, des persans, des turcs, des mongols. Ceux-ci, des hindous demi-nus et la tête rasée; ceux-là, des musulmans avec le burnous et la longue robe, ils laissent pousser leur barbe; les tribus de la frontière ont conservé leurs armes. Quelques beaux types, surtout chez les sikhs. Tous guerriers autrefois, et fournissant encore les meilleurs soldats de l'armée. D'humeur difficile, pleins de préjugés aristocratiques : chez les râjputs et les banias le mariage d'une veuve suffit pour faire déchoir une famille. Agriculteurs pour la plupart; beaucoup cependant se formant au commerce; les paysans pauvres sont la proie des usuriers. La masse illettrée. La majorité musulmane; peu d'hindous dans l'Ouest. Comme langue le panjabî, un dialecte de l'hindî.

Le Sind. — Des agriculteurs, des bergers sous des chefs baluchîs, musulmans fanatiques, guerriers aux mœurs féodales. Eux-mêmes doux, indifférents, illettrés, mais en voie de progrès depuis que les grands travaux d'irrigation ont transformé en terres fertiles les déserts et les marais. Parlant le sindî, un patois de l'hindî.

Le Râjputâna. — Des États féodaux sous des dynasties qui se prétendent issues de Krishna et de Râma. Grands, élancés, les râjputs ont le visage large, le teint plutôt clair, le nez souvent aquilin, les yeux bruns ; beaucoup laissent pousser leurs favoris, quelques-uns les nouent sur leurs cheveux. Un costume partie hindou, partie musulman, partie européen. Bons soldats, bons cavaliers, amoureux des belles armes, méprisant la population réduite au servage. Déjà les plus intelligents s'adonnent au commerce. Hindous fanatiques. Peu de musulmans. Parlant ou le gujarâtî ou un dialecte de l'hindî.

Dans le Gujarât, qui possède de bons ports, les descendants de toutes les races indiennes, surtout les gujarâtis souples, adroits, bien doués pour le négoce ; Bombay est la capitale industrielle et commerciale de l'Inde. Les plaines fertiles du Gujarât nourrissent aussi de bons agriculteurs. Une grande variété dans les costumes, depuis le paysan, vêtu seulement du dhuta blanc, jusqu'aux riches marchands avec la robe, le large

manteau et le turban aux plis savants. La grande majorité de la population est hindoue. Un douzième de musulmans. Comme types particuliers le marwâri, l'usurier originaire du Mârwâr, un État du Râjputâna, le vâkil, l'homme d'affaires qui exploite paysans et commerçants.

Quatre-vingt mille pârsîs, descendants des sectateurs de Zoroastre : chassés par les musulmans, ils s'établirent d'abord dans l'île d'Ormuzd, puis à Surat : la majorité (60,000 sur 90,000) se trouve aujourd'hui à Bombay. Les riches, habillés à l'européenne, vivant à l'européenne, quelques-uns possédant d'énormes fortunes comme le défunt Sir Jamshidjî Jijibhâi, dont les libéralités s'élèvèrent à plusieurs millions de roupies. A la tête de toutes les entreprises industrielles et financières, banques, manufactures de coton, maisons de commerce, compagnies maritimes. Le peuple diligent, fin, laborieux, s'adonnant aux petits métiers, d'esprit égalitaire, très tenace dans ses préjugés religieux ; les hommes avec la mitre et la lévite noires; les femmes roulées dans un grand sari blanc. S'expatriant volontiers pour faire le commerce ou l'usure dans les différentes provinces de l'Inde, le Baluchistân, la Birmanie, la Chine; il y a des maisons pârsies dans la colonie d'Aden et même à Londres. La communauté pârsie est gouvernée par un panchayet (conseil de cinq membres, qui en a compté jusqu'à vingt) ; prêtres et laïques y sont représentés, mais le gouvernement n'accorde pas de sanction exé-

cutive aux décisions de ce conseil, dont l'autorité s'affaiblit. Hindous, musulmans et pârsîs se servent du gujarâtî.

Dans la région montagneuse et aride qui forme le nord-ouest du Deccan, les marâthes, peuple de paysans, dont les hautes castes elles-mêmes sont peu estimées par les hindous du nord. De taille moyenne, très bruns, le type brachycéphale des dravidiens mais corrigé par des croisements hindous. Portant la barbe. Encore fiers et d'humeur belliqueuse, gagnés cependant par la civilisation européenne, s'adonnant au commerce ou à l'usure. Dans les royaumes marâthes de l'Inde centrale seules la maison souveraine et quelques familles de fonctionnaires sont d'origine marâthe; la population se compose d'hindous, de dravidiens et de montagnards appartenant à des races plus rudes, mais la langue et les mœurs sont celles des conquérants.

Peu de musulmans dans le centre de l'Inde, fors dans la capitale du Nizâm, Haidarâbâd, où se trouvent des immigrés, arabes, persans et même nègres. Dans tout le centre comme langue le marâthî.

Dans le sud un mélange inouï de races : aborigènes, immigrés venus du nord, immigrés venus par mer. Cependant le type dravidien prédomine. Les côtes fertiles, surtout la côte de Malabar. L'intérieur aride : les habitants presque nus, maigres, chétifs.

Deux peuples surtout se développent, les telugus et les tamuls. Ceux-ci, la plus forte race de la péninsule : plutôt petits, de teint sombre, brachycéphales, de grosses lèvres, les yeux vifs. Très tenaces. Rudes cultivateurs qui s'expatrient volontiers. A Ceylan l'on en compte six cent mille : ils émigrent aussi dans la basse Birmanie, dans le Siam, à l'île Maurice et dans les Antilles. Les australiens ont arrêté l'immigration indienne; les coolies apportent la fièvre partout où ils s'établissent.

Civilisé de bonne heure par les anglais, Madras est avec le Bengale la province où l'instruction est le plus développée. Dans les rues des villes, dans les cours des temples, les étudiants se réunissent le soir pour discuter. Ainsi sous le beau cloître blanc et rouge de Tanjore. Des jeunes gens, la poitrine nue, avec la tunique blanche et le manteau blanc jeté en écharpe sur l'épaule. Les dernières lueurs du soleil dorent le haut vimâna, se jouent sur les plumes de paon sculptées; des plaques de lumière et d'ombre rayent les colonnes, le pavé, les murailles du cloître et les manteaux. Assis sur le parapet qui relie les colonnes, debout, accroupis, les étudiants à la voix criarde discutent de politique, de philosophie, de religion. Quelque voyageur européen visite-t-il le cloître, on l'assaille : son opinion sur le panthéisme, l'immortalité de l'âme, la nature de Çiva ou de Vishnu. Surtout que pense-t-il du progrès humain? Élevé dans le culte de la tradi-

tion, l'oriental ne peut abandonner l'idée que l'humanité soit en décadence. C'est au milieu d'une troupe d'étudiants que l'européen regagne le bangalow; le soleil est tombé, un vent chaud soulève la poussière épaisse; dans le ciel les corbeaux, dans les arbres les perroquets font un bruit assourdissant. Les étudiants continuent de discuter, mais le voyageur distrait songe à l'avenir de cette race, où les jeunes gens se passionnent pour des questions difficiles. Simple race de rhéteurs ou race d'hommes véritables qui, pareils aux européens du moyen âge, mettent à discuter toute l'ardeur, toute la force qu'au jour favorable ils consacreront à la lutte et au travail.

La fertile Birmanie aux immenses forêts arrosées par l'Irawaddy et ses affluents. Un peuple de caractère souple et d'intelligence ouverte, qui adopte volontiers la civilisation européenne. Les hommes insouciants, paresseux. Les femmes très libres, séduisantes, adroites, influentes, bien douées pour les affaires. Tous bouddhistes; seuls les immigrés indiens professent l'hinduisme (284,880), et l'islam (339,430).

Le birman met un peu de beauté dans ses plaisirs. Voici, au sommet des collines, les hauts dagobas recouverts d'or; dans de larges cours les monastères de bois sculpté : des rectangles fermés par des planches, trois pyramides de pavillons aux toits débordants, leurs angles surmontés de pointes. Partout des statues, des reliefs : divini-



TANJORE (VIMANA DU TEMPLE DE ÇIVA)

(XIe siècle)

(Bourne et Shepherd)

tés, serpents, ornements entrelacés, le toit peint ou couvert d'or ou d'argent. L'on atteint la pagode par un long escalier bordé de boutiques en bois et flanqué de monstres aux couleurs criardes. A toutes les heures de la journée, mais surtout le soir, les birmans se rendent au temple : c'est le lieu de réunion. Dans les chapelles, sous des parasols, au milieu des fleurs, d'immenses statues du buddha couché, debout, accroupi, des milliers de bougies dont les lueurs se perdent dans la fumée de l'encens. Sur le seuil les moines au visage, au crâne rasés, avec la robe et le manteau jaunes. Partout une foule joyeuse. Les hommes au menton large, au nez camard, au teint jaune, turban de couleur, casaque blanche, sari bariolé (put-soo) roulé autour des hanches, jambes et pieds découverts. Les enfants presque nus montrant leurs cuisses et leurs reins tatoués. Les femmes de taille moyenne, minces, élancées, charmantes. Les cheveux haut peignés, avec des fleurs ; le front découvert, le visage ovale, le nez fin sous des sourcils écartés, de longs yeux obliques au regard doux et rusé, la bouche sensuelle, le menton volontaire. Comme vêtement, le tha-mein : un sari de soie bigarrée auquel sont cousues une balayeuse et une casaque blanches. Une écharpe. Hommes et femmes vêtus de soie. Pour chaque âge sa couleur : le rouge pour les personnes jeunes, le violet dans le milieu de la vie, le vert pour les vieillards. Les teintes des écharpes vives mais point franches : orange, rose,

bleu-vert, et le soleil jette les reflets de ces nuances sur le teint jaune qui s'anime et rend les yeux plus brillants.

Ainsi dans l'immense empire des races, des peuples divers transforment suivant leur esprit et leurs besoins les arts et les institutions reçues de l'Europe comme ils ont transformé ceux de l'Asie centrale, de la Perse, de l'Arabie. En décrivant l'état de l'Inde contemporaine, il faudra donc distinguer ce qui appartient à l'Inde en général et ce qui appartient à chaque peuple en particulier; chercher avant tout quelles sont les races qui marqueront de leur empreinte la civilisation nouvelle (1). Mais déjà une idée générale doit domi-

(1) *Calendrier des hindous*. — Eres. *Kali yuga*. Chaque âge du monde a 432,000 ans. Le 11 avril 1855 finissait l'année 4956 de l'âge actuel. Ere *samvat* (57 av. J.-C.). Ere *çaka* (78 av. J.-C.). Ere *san* (593 A. D.) dans le Bengale. Ere de *Paraçu Râma* (1176 av. J.-C.) dans le Malabar.

Les hindous ont douze mois solaires : baisâkh (avril-mai); jeth (mai-juin); asârh (juin-juillet); sâwan (juillet-août); bhâdon (août-septembre); âsin ou kuâr (septembre-octobre); kâtik (octobre-novembre); aghan (novembre-décembre); pûs (décembre-janvier); mâgh (janvier-février); phâgun (février-mars); chait (mars-avril). L'année commence le 11 avril. Les fêtes ne sont pas calculées d'après ces mois solaires, mais d'après les mois lunaires, de sorte qu'un mois est censé commencer le jour où a commencé la lune qui finit dans ce mois, Tous les trois ans il y a deux nouvelles lunes dans un même mois; l'on compte alors treize mois dans l'année.

Calendrier des musulmans. — L'ère des musulmans est celle de l'hégire. Ils comptent par mois lunaires (muharram, safar, rabî ul-awwal, rabî us sânî (rabî ul âkhir), jumâd al-awwal, jumâd as sânî (jûmad al âkhir), rajab, shabân, ramazân, shawwâl, zî



BIRMANES

(Beato)

ne
sic
da
en
ten

LA

Il
civil
exan
la li
chaq
ce qu
ce q
indie

D
pale

kada
ving

V
prer
itwâ
bâr
bâr

ner cette étude. La société indienne est confusion, incertitude, effort, lutte entre les tendances européennes et les tendances asiatiques, en même temps que conciliation progressive des tendances hostiles.

LA CIVILISATION MORALE DE L'INDE CONTEMPORAINE

PREMIÈRE PARTIE

Il faut distinguer la civilisation morale de la civilisation matérielle. Dans la première, nous examinerons spécialement la religion, la société, la littérature et le mouvement politique; sur chaque point il importe de marquer nettement ce qui appartient à l'ancienne société indienne et ce qui appartient à la nouvelle société anglo-indienne.

A. — LA RELIGION

Les religions de l'Inde. — Les relations des Églises et du gouvernement.

Dans l'Inde comme en tous pays, c'est principalement par la religion que se conservent les

kada, zi hijja. Certains mois sont de trente jours, les autres de vingt-neuf.

Voici les jours de la semaine à commencer du dimanche. Le premier nom est hindou, le second musulman. — Rabî bâr, itwâr — som bâr, somwâr ou pîr — mangal bâr, mangal — budh bâr, budh — brihaspati bâr, juma rât — sukrâ bâr, juma — sanî bâr, sanîchar.

coutumes et les croyances du passé. Mais plus qu'aucune autre institution, la religion est attaquée par les mœurs nouvelles que créent et l'évolution de la société et l'influence de l'étranger. Aussi tout dans les religions de l'Inde est-il chaos, transformation, combat.

*
* *

D'abord le régime administratif.

En principe, l'État reconnaît la liberté de tous les cultes ; en pratique, il a dû intervenir dans leur exercice et de deux manières. D'une part des lois supprimèrent quelques pratiques cruelles ou immorales comme les sacrifices humains, les satîs, les cultes orgiaques. D'autre part la Compagnie, reprenant à sa charge les droits et les obligations des anciennes dynasties, nommait les titulaires de certaines dignités religieuses, administrait les biens des couvents et des sanctuaires hindous ou musulmans et se chargeait de les entretenir. Mais un Acte de 1863 dépouilla le gouvernement de ces attributions malgré les protestations des indigènes. Les fonctions qu'il remplissait furent attribuées à des *trustees* élus, nommés ou quelquefois héréditaires : les fidèles peuvent d'ailleurs attaquer les *trustees* et la législation indienne diffère peu sur ce point de la législation anglaise. La séparation des Églises et de l'État est aujourd'hui plus rigoureuse dans l'Inde qu'en aucun autre pays (1).

(1) Sous le régime ancien de la Compagnie la situation des

I

La religion hindoue. — Les cultes populaires. — Les sectes vishnuites. — Les réformateurs Râm Mohan Ray. — Keshab Chandar Sen.

La première religion qu'il convienne d'étudier est la religion hindoue, puisque ses adhérents forment les deux tiers de la population.

Pour nous conformer au programme tracé, nous mettrons d'abord en relief les dogmes et les pratiques qui sont restés purement hindous, puis nous examinerons quelle fut l'influence de l'Europe sur les nombreuses sectes qui se formèrent au dix-neuvième siècle. C'est en traitant de la caste et de la famille qu'il conviendra d'exposer les devoirs sociaux que l'hinduisme prescrit.



Toute la foi, toute la vitalité, toute la beauté de l'hinduisme, c'est dans l'histoire des sectes qu'il nous faut les chercher, et c'est son rôle,

hindous et des musulmans convertis au christianisme était défavorable. Car la Compagnie respectait les lois indiennes et celles-ci excluaient le renégat de la famille et de la caste, le privaient par suite de tout droit sur la propriété familiale. Des Actes de 1832 et de 1850 ont assuré le sort des indiens convertis au christianisme.

social qui en fait une puissance civilisatrice. Considéré seulement comme religion populaire, l'hinduisme nous apparaît dans un état de décadence lamentable. Sans doute on peut y retrouver et le souvenir des anciennes doctrines et l'influence de l'islam et du christianisme, mais presque cachés sous les pratiques superstitieuses. La principale cause de cette décadence est le mépris des brâhmanes de haute caste pour la foule ignorante. Dans les autres religions les rapports sont continuels entre le clergé et les fidèles. Le clergé empêche que les dogmes ne se corrompent et que les cérémonies ne dégénèrent en actes idolatriques. La foi, l'enthousiasme du peuple conservent leur vie aux croyances et aux manifestations du culte : un clergé sans fidèles transforme le culte en canon et les dogmes en formules scolastiques. Mais les brâhmanes de basse caste encouragent le grossier fétichisme de la foule qu'ils exploitent, tandis que les brâhmanes lettrés méprisent et la foule et les brâhmanes de basse caste. Aussi ne se plaisent-ils qu'aux arguties; dans leurs commentaires des ouvrages sacrés ils épiloguent sur la lettre, l'esprit leur échappe. Ceux qui ont adopté la civilisation européenne se détournent des études religieuses; les fonctionnaires, les membres des professions libérales, les marchands, tous les lettrés non brâhmanes n'ont point profité des facilités que le gouvernement leur donne d'apprendre le sanscrit. Autrefois ils se plaignaient que la première caste se réservât le

monopole de la langue sacrée ; aujourd'hui l'étude de l'anglais leur paraît plus utile. Les collèges de sanscrit perdent chaque année des élèves.

Européens et américains, écrit un auteur national, s'intéressent à notre religion, et nous la regardons avec indifférence comme si elle ne nous concernait point. Sans aucun doute cette indifférence aux plus nobles idéaux de sa religion est la première cause de la dégradation du peuple hindou... Si les étrangers les plus intelligents et les plus instruits jugent que tant de dogmes de la religion hindoue méritent d'être admirés, méritent d'être adoptés, les hindous eux-mêmes pourraient ouvrir les yeux, s'appliquer à l'étude du sanscrit, car sans la clef de cette langue, qui ouvrira le coffre où l'hinduisme a enfermé son trésor (1)?

De même pour les ordres religieux. Le recensement de 1891 porte à cinq millions un quart le nombre des ascètes et des moines vivant d'aumônes. Parmi les yogîs quelques-uns obéissent à de nobles motifs, mais comment ne pas déplorer

(1) We see the Americans interesting themselves more and more in the cardinal dogmas of the Hindu religion; day by day, we see the most distinguished living English woman (Mme Besant) openly professing the same creed, and yet the Hindus themselwes only languidly look on, as if their religion was a matter of the very slightest importance to them. We say, it is this indifference to the higher ideals of their religion that is mainly responsible for the degradation of the hindu people.

Surely, if most intelligent and learned foreigners see so much to admire and adopt in the hindu religion, the Hindus themselves might open their eyes, and betake themselves to Sanskrit study, for without the key of that language, the treasure-chest of Hinduism cannot be well opened. (*Indian Mirror*). Cité dans Bose, *Hindu civilisation*, t. I, p. 93.

leur énergie perdue dans des pénitences qui énervent le corps et abrutissent l'esprit? La plupart sont des charlatans ou des paresseux, qui vivent aux dépens des fidèles. Des moines, les uns sont pieux et instruits, d'autres oisifs et superstitieux. Seuls quelques ordres vishnuites connaissent les préceptes de la charité : dans son ensemble la religion hindoue est une religion de terreur et pas une religion d'amour.

Des coutumes, des croyances de la foule beaucoup sont poétiques et touchantes; l'on y trouve le respect de la divinité, la croyance à la Grâce, qui seule purifie les créatures; la religion populaire n'en est pas moins la plus grossière que professe un pays civilisé. Au fétichisme des sauvages l'hinduisme ajoute toutes les superstitions, toutes les pratiques maladives des sociétés en décadence.

En principe, les dogmes sont ceux qu'enseignent les *Epopées*, les *Purânas* et les *Tantras*, mais partout mélangés de mythes locaux. Chaque village, chaque quartier de ville, chaque caste a ses dieux. Et quels dieux! Les idoles de Jagannath à Purî sont de hideux fétiches de bois à peine dégrossis (1).

(1) Les principaux dieux populaires de l'Inde moderne sont (avec quelques dieux védiques comme Indra et le soleil, les avatârs de Vishnu et les différentes formes de Pârvatî, surtout Durgâ, Kâli, Târa, etc.) les enfants de Çiva et de Pârvatî : Ganeça (Gahapati), le dieu de la sagesse et de la littérature, représenté avec une tête d'éléphant; Kârtikkeya (Subramanya), le

Pour comprendre l'état religieux des hindous, il faut se rappeler que les cultes orgiaques comptent encore des milliers d'adhérents secrets, que les temples sont couverts d'images obscènes. La magie est en honneur : on croit à la puissance des mots. Les pénitences imposées par les brâhmanes sont sales et stupides : les pécheurs boivent de l'urine de vache; tous les hindous se frottent le corps avec des cendres de bouse de vache. Le prince ou l'homme riche qui a commis quelque grave offense fait fondre une vache en or ou en argent; on l'y enferme et il doit en sortir de telle manière qu'on puisse le dire rené à une vie

dieu de la guerre, aux têtes superposées; les héros du Mahâbhârata; les héros du Râmâyana, surtout Hanumân, le dieu des singes, l'une des divinités les plus populaires de l'Inde; Kuvera, le dieu de la richesse; la déesse du Gange; la déesse de la petite vérole (Shitala dans le Bengale); la déesse Manasâ, qui protège les serpents; Sastî, la protectrice des femmes mariées et des enfants; enfin tous les fondateurs de sectes, surtout Caitanya, etc., etc.

Voici les principales fêtes religieuses des hindous : *Makara-sankrânti* (vers le 12 janvier) qui correspondrait assez à notre jour de l'an; *Vasanta-pancamî*, une fête du printemps dans le mois de maghà; dans le Bengale cette fête est consacrée à Sarasvatî, la déesse de la littérature; — *Mahâ-Çiva-râtri* en l'honneur de Civa (mâgha); *Holî*, en l'honneur de Krishna (phâlguna); — *Râma-navamî* (naissance de Râma); — *Krishna-janmâshtamî* (naissance de Krishna : srâvana, dans le sud; bhâdra, dans le nord), la plus grande fête des hindous; — *Ganeça-caturthî* (naissance de Ganeça (bhadrâ); — *Durgâ-pûjâ* (fête de neuf jours en l'honneur de Durgâ; âçvina); — *Dîvâlî*, fête des lampes en l'honneur des divinités féminines (âçvina et kârttika).

Les jeûnes sont nombreux, longs et rigoureux. Chaque jour de la semaine est consacré à une divinité.

nouvelle. Depuis une dizaine d'années il s'est fondé une puissante société qui prétend défendre l'usage de la viande de bœuf : les persécutions exercées sur les musulmans ont amené de graves désordres. Malgré les sévérités de la loi, les sacrifices humains ne sont pas inconnus. En 1901, un homme de la province de Madras décapita son fils devant un linga. Aussitôt arrêté, il déclara que Civa lui était apparu en rêve, le dieu lui promettait de riches trésors en échange de la tête de son fils, tête que le dieu s'engageait à replacer aussitôt sur le cou de l'enfant. L'homme était persuadé que sans l'intervention intempestive de la police le dieu aurait tenu sa promesse.

La capitale religieuse de l'Inde est Bénarès; il faut la visiter l'hiver, pendant les pèlerinages.

Un ciel d'un bleu sombre sans aucun nuage. Le soleil brulant. Un air léger. La poussière subtile qui monte du sol aride, et que les rayons font d'or. Le large Gange, dont les eaux jaunes, déjà baissées, découvrent des bancs de sable où s'arrêtent les cadavres couverts d'oiseaux de proie. L'on ne jette dans le Gange que le corps des êtres sacrés : brâhmanes de haute caste, yogîs, les vaches et les singes. Quelquefois un brâhmane fait un pèlerinage de mille lieues pour mourir sur les bords du fleuve.

La rive méridionale, des berges de sable jaune; au pied des garçons nus gardent les vaches qui s'abreuvent. Drapées dans un manteau sombre

où sont attachés leurs enfants, des femmes descendent lentement vers le fleuve, calmes, droites, sur leur tête raidie une pyramide de vases de cuivre brillant au soleil.

Au nord, la ville ; ses énormes soubassements, couverts en été par les eaux, paraissent maintenant des remparts. Dans les murs comme des portes fortifiées, les ghâts dont les larges escaliers s'enfoncent dans le Gange.

Là sur des substructions colossales, flanquées de tours, des palais aux nombreuses fenêtres, des terrasses où s'élèvent des kiosques. Ici la berge dégarnie avec les bûchers où l'on brûle les morts. Au-dessus la mosquée d'Aurangzeb, ses dômes en bulbe, ses minarets évasés. Plus en amont, à l'endroit où la rive forme comme une baie, où les collines s'élèvent couronnées d'arbres, les temples serrés. Dans le vieux style hindou. Petits. Sur des bases assyriennes, sur des portiques de style persépolitain (colonnes aux tambours inégaux et chapiteaux débordants) la coupole de pierre en forme de mitre contre laquelle se pressent par dizaines des ébauches de petites coupoles : ainsi un lotus près d'éclore. Ces coupoles nombreuses, en quelques endroits crevassées, penchées vers le sol qui s'affaisse. Derrière ces temples d'autres encore où l'on adore des singes, des paons, des vaches, la ville aux rues étroites où les taureaux de Çiva bousculent la foule bruyante.

Le long de la berge et des ghâts de larges parasols plats piqués en terre. Sous ces parasols, des

marchands de toutes sortes : ils vendent des vêtements, du bétel, des victuailles, des sacs de cendre, des chapelets, des idoles. Et voici que les pèlerins s'assemblent sous les porches, ils descendent les grands escaliers : les hommes avec le bonnet ou le turban et le dhuti blanc; les femmes avec le sari blanc ou rouge, celles de haute caste voilées; les enfants nus. Tous le front marqué des raies de Çiva ou du trident de Vishnu. Dans le Gange, un espace réservé aux brâhmanes; mais le long des bords la foule si dense qu'on ne peut voir l'eau. Et les pèlerins se plongent dans le fleuve, boivent à longs traits l'eau sale où flottent des cadavres d'hommes et d'animaux, où l'on jette les cendres des corps brûlés par centaines sur les bûchers des rives.

Cependant le soleil éclatant se reflète dans le Gange, sur les murs qui paraissent de feu, fait flamboyer les façades polychromes, les ombrelles, les turbans, les robes bariolées, les bannières, le sol jaune et les coupoles pointues de pierre grise ou rousse.



A ce premier tableau qui nous montre l'évolution régressive de la religion populaire restée indépendante des influences extérieures, il faut en opposer un autre, l'évolution progressive des sectes sous l'action de l'islam, du christianisme et de la philosophie européenne.



BÉNARÈS

(Bourne et Shepherd)

Si le çivaïsme en décadence ne produit plus de réformateurs, le vishnuisme témoigne toujours de la même souplesse et de la même vitalité (1). Dans sa transformation il faut signaler deux développements parallèles. Le premier, où l'imitation du christianisme est moins marquée que celle de l'islam et dont les grandes lignes restent purement hindoues. Un nom surtout mérite d'être signalé. Au début du dix-neuvième siècle, Svâmi Nârâyana (1780-1829), dont la secte compte encore deux cent mille fidèles dans la région d'Ahmadâbâd. Nârâyana admet le polythéisme, mais pour lui tous les dieux sont des émanations du dieu unique, Krishna. Au lieu du mysticisme il enseigne une morale pratique : l'hommage que réclame Krishna est celui d'une vie pure, et la piété reste inefficace sans les bonnes œuvres. Nârâyana défend de tuer aucune créature vivante, de boire des liqueurs fermentées ; le suicide, fût-

(1) Voici les principales sectes vishnuites dans la seconde moitié du dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle. Charan Dâsis, fondé par Charan Dâs vers 1758 (culte de Krishna et de Râdhà) — Kartâ Bhajà, fondé par Aulé Chând, au commencement du dix-neuvième siècle. (Cette secte adore son fondateur comme une incarnation de Vishnu, elle admet les membres de toutes les castes et de toutes les religions.) — Spashtadâyaka fondé par Rupràm Kabirâj — Bâul — Nyârâ — Sahaji — Sakhibhàvaka — Haribolâ. (Ces sept dernières sectes répandues seulement dans le Bengale.) — une secte d'ascétiques fondée en 1850 et qui a pris les noms musulmans de darwish-fakirs — Paltu-Dâsi — Apâpanthì — Khusi Biswâsi — Balarâmi — Satnâmi — Sàhebdhani — Deva Samâj (une secte monothéiste) — Kudâpanthi — Kuka. — (*Hindu civilisation* de Bose, I, p. 103 et suiv.)

il inspiré de motifs religieux, l'adultère, le vol, le faux témoignage, le blasphème, le mensonge, la mauvaise foi sont sévèrement défendus.

Voici quelques versets du *Sikshâ-Patrî*, la bible de Svâmi Nârâyana :

Tous les jours mes disciples se rendront dans le temple divin pour y répéter les noms de Krishna (63).

Il faut écouter avec respect l'histoire de sa vie et dans les jours de fête chanter des hymnes en son honneur (64).

Que dans le temple de Krishna les hommes et les femmes se tiennent séparés et ne se touchent jamais. (40).

Voici les cinq divinités qu'il faut honorer : Vishnu, Çiva, Ganeça, Pârvati et le soleil (84).

La conscience qui dirige l'esprit de chaque homme, regardez-la comme l'être suprême existant par lui-même, qui donne à chaque acte sa récompense (107).

Quand la méditation abstraite lui aura fait comprendre que l'esprit est distinct du corps, une partie de l'esprit universel, chaque homme devra constamment adorer Krishna dans son esprit (116).

Ceux de mes disciples qui suivront mes enseignements atteindront les quatre fins de tous les désirs humains : le mérite acquis par les pratiques religieuses, la fortune, le plaisir, la béatitude céleste (206) (1).

Les doctrines de Râma-Krishna (1833-86), l'un des derniers réformateurs influents, marquent l'autre terme de l'évolution des sectes vishnuites. Râma-Krishna menait la vie d'un ascète ; ravi en

(1) Cf. Sir Monier Monier-Williams, *Brâhmanism and Hindûism*, p. 155 et suiv.

extase, il avait des visions : Kâlî lui apparaissait, mais non plus la déesse cruelle, la mère de miséricorde et d'amour. Pâle, émacié, marchant à peine, il ravissait la foule par son éloquence.

Je citerai quelques passages de ses œuvres :

La fable connaît l'oiseau homâ, qui vit au plus haut des cieux et ne daigne jamais descendre sur la terre. Pond-il, ses œufs tombent attirés vers le sol par la pesanteur, mais ils éclosent au milieu de leur chute et les petits, se raidissant aussitôt, se relèvent vers le ciel. De même les saints renient dès leur plus jeune âge tout attachement aux biens de ce monde et s'élancent vers les hautes régions de la vraie science et de la divine lumière.

En traversant une rue encombrée, un saint heurta du pied un violent, qui le battit à le faire tomber évanoui. A grand'peine les disciples du saint le firent revenir à lui : « Maître, lui demandèrent-ils, reconnaissez-vous qui vous soigne? » Et le saint de répondre : « Celui qui m'a frappé. » Pour un vrai saint, aucune distinction entre l'ami et l'ennemi.

Seuls dans leur chambre, les enfants s'amusent avec leurs poupées. Mais voici leur mère; et, jetant leurs poupées, elles courent à elle : « Maman, maman. » Ainsi de vous, qui jouez dans le monde, absorbés par ces poupées : richesse, honneur, gloire... Qu'elle paraisse la mère divine, dégoûtés de tous les biens, vous courrez à elle (1).

(1) Max Muller, *Râmakrishna, his life and sayings*, p. 111.

*
* *

L'influence directe de l'Europe suscita dans l'hinduisme un mouvement plus fécond. Râm Mohan Rai (1774-1833) enseigne le monothéisme; au dieu unique il donne le nom de Brahma. Dans la préface de sa traduction anglaise des *Upanishads*, Ram Mohan s'exprime ainsi :

En suivant la voie que m'imposaient ma conscience et ma sincérité, moi, brâhmane de naissance, je me suis exposé aux plaintes et aux reproches de mes parents : leurs préjugés sont tenaces et leurs avantages temporels dependent de la continuation du présent système. Mais ces reproches, si nombreux soient-ils, je les supporte avec calme; j'ai confiance qu'un jour viendra où l'on rendra justice à mes humbles efforts, où peut-être on les récompensera par la reconnaissance. D'ailleurs, quoi que pensent les hommes, une consolation me restera, dont nul ne saurait me priver : mes motifs trouveront grâce devant Celui qui découvre le secret des cœurs pour les récompenser publiquement selon leurs mérites (1).

(1) « By taking the path which conscience and sincerity direct, I, born a Brahman, have exposed myself to the complainings and reproaches, even of some of my relations, whose temporal advantage depends upon the present system. But these, however accumulated, I can tranquilly bear, trusting that a day will arrive, when my humble endeavours will be viewed with justice, perhaps acknowledged with gratitude. At any rate, whatever men may say, I cannot be deprived of this consolation; my motives are acceptable to that *Being* who beholds in secret and compensates openly ». (Dutt, *Literature of Bengal*, p. 141.)

Et plus loin :

Quiconque lira sans préjugé ce livre et les autres livres du *Vedânta* se convaincra que le principe même de leur enseignement est l'unité divine; que leur but est d'apprendre à l'homme comment il adorera Diéu d'une adoration toute spirituelle. Pour les *Vedas*, sans doute ils tolèrent l'idolâtrie; ne leur fallait-il pas s'occuper de ceux qui ne peuvent élever leur esprit jusqu'à la contemplation du dieu invisible de la nature? Mais, à maintes reprises, les *Vedas* recommandent d'abandonner l'idolâtrie, ils prêchent une religion plus pure, ils affirment que les rites des idolâtres ne donneront jamais la béatitude éternelle (1).

Plus tard, Râm Mohan Rai se rapprocha du christianisme. L'on trouve même dans ses écrits :

Après de longs, d'incessants efforts pour découvrir la vérité religieuse, j'ai dû reconnaître que la doctrine du Christ est moralement plus féconde et mieux adaptée à l'usage d'êtres raisonnables qu'aucune autre connue de moi... Ce simple code de religion et de

(1) « An attentive perusal of this, as well as of the remaining books of the Vedânta, will, I trust, convince every unprejudiced mind that they, with great consistency, inculcate the unity of God; instructing men, at the same time, in the pure mode of adoring him in spirit. It will also appear evident, that the Vedas, although they tolerate idolatry as the last provision for those who are totally incapable of raising their minds to the contemplation of the invisible God of Nature, yet repeatedly urge the relinquishment of the rites of idol-worship, and the adoption of a purer system of religion, on the express ground that the observance of idolatrous rites can never be productive of eternal beatitude. These are left to be practised by such persons only as, notwithstanding the constant teaching of spiritual guides, cannot be brought to see perspicuously the Majesty of God through the works of Nature ». (*Brâhmanism and Hindûism*, p. 481.)

moralité est si admirablement calculé pour élever les idées de l'homme à de hautes et de libérales notions du dieu unique; il est si propre à diriger la conduite des hommes dans l'accomplissement de leurs divers devoirs envers Dieu, leur prochain et eux-mêmes, que j'espère les meilleurs résultats de sa diffusion (1).

Cependant Râm Mohan Ra n'embrassait point le christianisme; il repoussait le dogme de la Trinité.

Depuis longtemps j'abandonnai l'idée de plusieurs dieux ou de plusieurs personnes divines telle que l'enseignent les différents systèmes de l'hinduisme moderne; aussi mon esprit et ma conscience me défendent-ils d'accepter un dogme qui est de même nature malgré les atténuations apportées par les réformateurs modernes. Les arguments qui valent contre le polythéisme, valent aussi contre l'admission de plusieurs personnes divines; et les arguments qu'on donne en faveur de cette admission peuvent s'appliquer au polythéisme (2).

(1) The consequence of my long and uninterrupted researches into religious truth has been that I have found the doctrines of Christ more conducive to moral principles and better adapted for the use of rational beings than any other which have come to my knowledge..... This simple code of religion and morality is so admirably calculated to elevate men's ideas to high and liberal notions of one God... and is so well fitted to regulate the conduct of the human race in the discharge of their various duties to God, to themselves and to society, that I cannot but hope the best effects from its promulgation in ist present form. (*Brâhmanism and Hindûism*, p. 483.)

(2) « After I have long relinquished every idea of a plurality of Gods, or of the persons of the Godhead, taught under different systems of modern Hindooism, I cannot conscientiously and consistently embrace one of a similar nature, though greatly refined by the religious reformations of modern times. Since whatever arguments can be adduced against a plurality of Gods strike with equal force against the doctrine of a plurality of persons of the

En 1830, Râm Mohan Rai fonda la secte du *Brâhma Samâj;* s'inspirant des chrétiens et des musulmans, il voulut enseigner aux hindous la prière collective. Dans ses temples, ouverts aux fidèles de toutes les religions et de toutes les sectes, on adorait le dieu unique sous le nom de Brahma; l'office comprenait quatre parties : récitation de textes védiques, lectures tirées des *Upanishads,* un sermon, des chants sacrés. Les temples n'étaient décorés d'aucune image.

Mais dans la vie de Râm Mohan Rai le rôle du réformateur religieux le cède en importance au rôle du réformateur social : il proclamait l'égalité des castes, tout en maintenant que les brâhmanes devaient se considérer comme les prêtres héréditaires de l'hinduisme; il s'efforça d'améliorer le sort de la femme et contribua plus que tout autre à l'abolition des satîs.

Après la mort de Râm Mohan Rai ses partisans se divisèrent. Debendra-nâth Tâgore, né en 1818, se rapprocha de l'hinduisme orthodoxe, tandis que Keshab Chandra Sen (1838-84) s'en sépara complètement. Ce dernier professa tour à tour les opinions les plus diverses.

D'abord le déisme vague du protestantisme libéral : Dieu considéré comme la cause première

Godhead; and on the other hand, whatever excuse may be pleaded in favour of a plurality of persons of the Deity, can be offered with equal propriety in defence of polytheism ». (*Brâhmanism and Hindûism,* p. 484.)

du monde; l'immortalité de l'âme; le rejet du dogme de l'incarnation. Il n'existe que deux livres inspirés : la nature et le cœur de l'homme.

Puis Keshab, revenant au mysticisme indien, réforma en 1878 son Église (fondée en 1866) pour établir le culte de l'Éternel Féminin, dont la forme la plus digne d'adoration est la Divine Mère de l'Inde. En 1879 il honora le Jésus de Renan dans un célèbre discours.

Un pouvoir supérieur a touché, conquis vos cœurs. Ce pouvoir, vous le nommerai-je? C'est Christ.Le roi de l'Inde britannique, est-ce la Grande-Bretagne? Non, c'est Christ. Une prodigieuse force morale s'est établie dans l'Inde avec le régime anglais. Cette force? La vie, le caractère du prophète qui conquit et qui garde cet immense empire. L'Inde, sublime diadème, ne peut appartenir qu'à un roi, un seul, Jésus, Jésus, Jésus (1).

Enfin, en 1881, Keshab établit l'Église de la Grâce nouvelle dont les dogmes rappellent ceux des théosophistes. Ses funérailles furent vraiment nationales et pour la première fois un bengalî fut honoré par l'Inde entière.

(1) Gentlemen, you cannot deny that your hearts have been touched, conquered and subjugated by a superior power. That power, need I tell you? is Christ. It is Christ who rules British India and not the British Government. England has sent out a tremendous moral force in the life and character of that mighty prophet to conquer and hold this vast empire. None but Jesus, none but Jesus, none but Jesus ever deserved this bright, this precious diadem, India, and Jesus shall have it. (*Brâhmanism and Hindûism*, p. 516.)

Si les adhérents de Râm Mohan et de ses émules ne furent jamais nombreux, leurs réformes méritent à trois points de vue d'attirer l'attention. Indirectement ces réformes influencèrent les idées religieuses et sociales des hindous instruits dans les écoles du gouvernement; elles sont un symptôme de leur effort pour s'assimiler la civilisation européenne; enfin elles marquent un moment capital dans l'évolution de l'hinduisme. De panthéiste l'esprit des hindous est devenu monothéiste; mais dans la pratique l'idolâtrie prévaut encore; si des réformateurs aussi intransigeants que Râm Mohan Rai ne peuvent avoir d'action sur la foule, ils inspirent des hommes d'esprit plus souple et ceux-ci réussiront à faire condamner les plus basses superstitions, à transformer les cultes idolâtriques en cérémonies symboliques. Et c'est là un des points où il est difficile de marquer nettement la part qui revient à l'influence de l'Europe et celle qui revient au développement de la religion hindoue. Car de tous temps les brâhmanes lettrés n'ont attribué aux mythes qu'un sens figuratif, et depuis des siècles l'évolution de la religion hindoue la conduit au monothéisme (1).

(1) Premières sectes monothéistes modernes : *Ramsanehî* fondé par Râmcharan (1719-98), et *Râmballavi* fondé par Râmballava dans le premier tiers du dix-neuvième siècle.

Râm Mohan Rai né en 1774 à Râdhânagar (district d'Hûglì) et fils d'un petit zamîndâr. Etudie le persan, l'arabe, le sanscrit, l'anglais, voyage dans l'Inde et au Thibet. Au service du gouvernement de 1800 à 1814. Fonde en 1814 l'*Âtmiya Sabhâ*

II

Les jains. — Les bouddhistes. — La religion des birmans.

D'autres religions que l'hinduisme sont sorties du brâhmanisme ancien. Fondé quelques siècles avant l'ère moderne, florissant au moyen âge,

pour l'adoration du dieu invisible et unique des *Upanishads*, en 1838 le *Brâhma Samâj*. Se rend en Angleterre en 1830, meurt à Bristol le 27 septembre 1833.

Devendranath Tagore, né en 1818 d'une famille riche, réforme en 1843 le Brâhma Samâj en décadence depuis la mort de Râm Mohan Rai, fonde avec Akshaya Kumâr Datta le journal bengalî *Tattwabodhini patrikâ* (nombre des membres du Sâmaj en 1843, 83, en 1847, 573).

Keshab Chandra Sen, né en 1838, fonde en 1855 le *Kalutolâ evening school* et en 1857 le *Good will fraternity*, devient membre du *Brâhma Samâj* en 1857, fonde le *Brâhma school* en 1859; devient ministre (âchârya) du Brâhma Samâj en 1862.

En 1862, séparation de Devendranath et de Keshab. Le premier dirige dès lors l'*Adi brâhma samâj* ou ancien samâj, bientôt en décadence; le second le *Brâhma samâj of India*. Conférence sur Jésus-Christ (1866). Tournée dans l'Ouest; l'on veut proclamer Keshab guru et le déifier (1868). Voyage en Angleterre (1870).

En 1879 Keshab marie sa fille au mahârâja de Kuch Behar; la cérémonie se fait suivant les rites idolâtriques de l'hinduisme. D'où scission dans le *Samâj of India*.

D'une part l'Église de Keshab (*Church of the new dispensation*). Mort de Keshab (1884). Protâp Chandra Mazumdâr lui succède. Mais les dissensions amènent la décadence de l'Église.

D'autre part l'Église dissidente (*Sâdhâran brâhma samâj*) fondée le 15 mai 1878 avec le concours de 29 samâjs provinciaux et la déclaration de 425 brâhmas. En 1891, 1677 membres dont 1539 bengalis. Ce même recensement donnait 3,051 brâhmas pour l'Inde entière, dont 2,056 dans le Bengale.

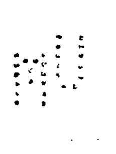
Dayânanda Sarasvatî, né en 1824, fonda en 1877 l'*Arya*



AHMEDABAD — TOMBE D'HATHI SING

(XIXe siècle)

(Bourne et Shepherd)



le jainisme compte encore un million et demi de fidèles. Les jains vivent d'ordinaire en bonne intelligence avec les hindous; ils forment des castes et recourent souvent aux services des brâhmanes : ceux du Gujarât s'adonnent au commerce, ceux du Deccan à l'agriculture. Dans toutes les grandes villes on trouve des jains établis comme banquiers. Chez les fidèles rien ne subsiste des tendances ascétiques qui firent des jains les adversaires acharnés des bouddhistes. Mais parmi les moines, beaucoup se dépouillent de tout vêtement pour les repas en commun; par crainte de tuer aucune créature vivante, ils se voilent la bouche, et font balayer le sol que leurs pas doivent fouler.



Contemporain du jainisme et jadis bien plus puissant, le bouddhisme a disparu de l'Inde elle-même. Il s'est maintenu dans les vallées de l'Himâlaya, notamment au Nipâl, mais, sous une

Samâj à Lahore, mort à Ajmir le 30 octobre 1883. Recensement de 1891 : 39,952 aryas dont 22,053 dans les N. W. provinces et 15,539 dans le Panjâb. Les Aryas s'appuient sur les *Vedas*, mais ils en expliquent le texte dans un sens moderne.

(1) Les jains se divisent en prêtres (*yatis*) et fidèles (*çrâvakas*). Les prêtres vivent dans des séminaires défrayés par les fidèles, mais ils ne mendient plus et leur règle monastique n'est pas sévère; il n'y a plus d'ordre de femmes. Les jains forment deux sectes : celle des jains nus (*digambaras*) est la plus ancienne, mais celle des jains vêtus de blanc (*çvetâmbaras*) est la plus influente.

forme confuse, où se mêlent les superstitions du lamaïsme et du brâhmanisme. La conquête de la Birmanie a donné à l'empire indien neuf millions de bouddhistes véritables. Les birmans professent les doctrines de l'Hînayâna ou Petit Véhicule. Il faut distinguer entre la religion des moines et celle du peuple. Les moines ont conservé l'enseignement de Gautama dans toute sa pureté. Le peuple adore surtout les divinités naturelles; il unit cependant à son fétichisme des croyances plus pures, car tous les jeunes gens sont obligés de faire au moins un an de noviciat dans un couvent : ils y reçoivent l'enseignement général en même temps que l'enseignement religieux; les moines ont beaucoup contribué à répandre l'instruction. Tolérant, le bouddhisme ne met pas d'obstacles à la diffusion de la civilisation européenne : mais le mépris où il tient tout désir, toute action, a contribué à rendre le birman insouciant et paresseux.

III

Les pârsîs. — Leurs évêques, leurs prêtres. — Cérémonies religieuses. — Le baptême, les funérailles.

Avec l'hinduisme et les autres cultes issus du brâhmanisme, l'Inde a conservé les deux religions

(1) D'après le recensement de 1891, il y avait en Birmanie 15,371 couvents. Les moines birmans portent le nom de phongiis. Les européens les appellent vulgairement talapoins.

(2) Voici les noms des trente jours pârsîs : hormazd, bahman,

étrangères qui ont le plus influé sur le développement de ses idées métaphysiques et morales : le mazdéisme et l'islam.

Le mazdéisme compte, il est vrai, peu de fidèles (94,190 en 1901), et ce sont, tous, les descendants de réfugiés persans, le mazdéisme, religion nationale, n'admettant pas de conversions.

Bien que les pârsîs parlent aujourd'hui le gujaratî, les prières se font encore en zend. Le clergé pârsî se compose d'évêques (dastûrs) et de prêtres (mobeds): contrairement à l'ancienne loi, le sacerdoce est devenu héréditaire. A plusieurs reprises de graves disputes ont éclaté entre les laïques (ostâ ou behdîn) et le clergé (andiaru).

Dans les temples, où nul infidèle ne peut pénétrer, on garde le feu sacré dans un vase d'argent rempli d'encens et de bois de santal : le feu est l'image d'Ormuzd, le symbole des trois grandes

ardibehest, shurever, aspundad, khordad, amerdad, depadur, adur, ava, khorshed, mhor, tir, gosh, depmetur, meher, serosh, rashne, furevurdin, behram, ram, guvad, depdin, din, ashasang, ashtad, asman, zemiad, maharesphand, aniran. Les noms des mois : furvurdin, ardibehest, khurdad, tir, amerdad, sherevur, meher, aban, addar, deh, behman, aspendadmad.

La plus grande fête des parsis est le jour de l'an (*pappati*). L'ère parsî date de l'avènement de Yesdezerd, le dernier roi de la dynastie des Sassanides; l'année est de 365 jours. Les autres fêtes sont le *Khordad-sal* (anniversaire de la naissance de Zoroastre), le *Furrohurdin jasan* (en l'honneur des morts), le *Nowroz* (équinoxe du printemps), l'*Addar jasan* (fête du feu), etc.

Il y a deux sectes de pârsis, les Kudmis et les Shenshoys, ceux-ci de beaucoup les plus nombreux.

vertus : des pensées pures, des paroles pures, des actes purs.

Les pârsîs instruits subissent l'influence de la philosophie européenne, les illettrés, celle des superstitions hindoues, mais tous ont conservé les anciennes cérémonies de la vie familiale. C'est entre sept et neuf ans que les pârsîs reçoivent le baptême : on place l'enfant nu sur un siège de pierre, un prêtre lui répand de l'eau sur la tête. Puis, assis en plein air sur un autre siège de pierre, l'enfant mange deux feuilles de grenadier, boit de l'urine d'un taureau blanc (les pieux pârsîs se lavent tous les matins avec de l'urine de vache et en absorbent quelques gouttes). Dans un appartement attenant au temple, le néophyte revêt la chemise et la ceinture sacrées (*sadara* et *kustî*).

Non moins étranges sont les rites des funérailles. Les pârsîs tiennent les cadavres pour impurs; au lieu d'en souiller les éléments qui sont sacrés, on les abandonne aux oiseaux de proie.

Cinq *tours du silence* (*dakhmas*) s'élèvent sur la colline de Malabar qui ferme la Back Bay vers le nord. Un paysage magnifique. Comme fond les Ghâts, leurs châteaux de rochers aux formes étranges, aux dures arêtes, que le soleil déclinant fait d'or, puis roses, puis violets. Plus près les collines moins abruptes des îles de Trombay et d'Elephanta, la grande île de Salsette, l'île plus petite de Bombay qui s'avance dans la mer. Sur la



TOURS DU SILENCE (BOMBAY)

(Bourne et Shepherd)

rive opposée à la Back Bay, Sion, Siwri, Mazgaon, les mâts des vaisseaux du port; sur la rive de la Back-Bay, Bombay en partie caché par les arbres, l'extrême pointe de l'île avec ses monuments romans et gothiques, la cathédrale, le palais du gouvernement, une autre église et le phare; de part et d'autre de la ville où se croisent les rayons et les ombres, les nappes éclatantes des deux golfes. Autour de la Back Bay une forêt de palmiers, où brillent les taches blanches des villas. Au sommet de Malabar Hill un jardin tropical; des palmiers; des cyprès, des arbustes en fleurs. Quand les rayons du couchant dorent, puis rougissent les monuments de Bombay, les Ghâts fantastiques, une procession de formes blanches monte par la route qui serpente sous les arbres, franchit la porte du jardin. Tous vêtus de longues tuniques, coiffés de mitres blanches. D'abord un homme avec un pain enveloppé dans un linge. Puis une civière portée par quatre hommes, sur la civière le cadavre nu recouvert d'un linceul; derrière deux hommes barbus, les *nasa sâlârs*, qui seuls peuvent toucher les morts. A quelques pas les prêtres. Plus loin, les parents deux par deux tenant les bouts d'un mouchoir. Au milieu du jardin la procession se partage : prêtres et fidèles se rendent dans le temple du feu, le sâgrî, pour y chanter des hymnes; les *nasa sâlârs* s'approchent d'une tour, un grand édifice de granit qui à l'intérieur semble un amphithéâtre; un puits, trois rangées de gradins percées de niches horizontales.

Et voilà que venus de toutes parts les vautours au vol lourd s'arrêtent sur le parapet. Les *nasa sâlârs* ont pénétré par la porte basse, ils déposent le cadavre dans une niche, ils se retirent. Deux, trois, dix vautours descendent du parapet, dévorent la proie. Leur morceau arraché, ils cèdent leur place. Aucune hâte, aucune lutte. Chacun, son repas fait, se perche lentement, essuie son bec à ses plumes et s'endort, sa tête chauve sous son aile. En moins d'un quart d'heure rien ne reste du corps dépouillé que le squelette dont le soleil consumera les os; dans trois semaines les *nasa sâlârs* en jetteront les restes dans le puits. Cependant prêtres et parents, vêtus de blanc, s'éloignent lentement de ces tours où riches et pauvres doivent connaître l'égalité dans la mort, tandis que le soleil, disparu dans la mer de pourpre, darde encore quelques longs rayons qui enflamment les vitres de la ville, les roches tourmentées des Ghâts perdues dans la brume(1).

IV

Les musulmans. — Leur nombre dans les différentes provinces. Leurs croyances. — Leurs mœurs.

La seconde religion étrangère qui se soit maintenue dans l'Inde est l'islam; d'après le dernier

(1) Au fond des puits sont placés des filtres avec dès désinfectants; ces puits sont mis en communication avec la mer.

recensement il y compte soixante deux millions de fidèles. Sur dix mille habitants, il y avait, en 1891, 7,051 musulmans dans le Kashmîr, 7,714 dans le Sindh, 5,575, dans le Panjâb, 4,170 dans le Quettah, 3,285 dans le Bengale (l'islam se répand parmi les tribus sauvages de l'Est) et seulement 631 dans la présidence de Madras, 805 dans celle de Bombay (moins le Sindh) (1).

Les soixante-douze sectes de l'islam ont des adhérents dans l'Inde ; quatre seulement y sont fortement représentées : d'une part les shiites, d'autre part les sunnites sous trois formes principales : orthodoxes, wahâbites, farâzites ; mais de fait la grande majorité des musulmans indiens est sunnite orthodoxe.

Le fatalisme du Coran, le quiétisme des sufis ont fâcheusement influé sur les mahométans indiens : ils cherchent peu à s'instruire, leur activité industrielle et commerciale est médiocre, ils se mêlent rarement aux mouvements politiques.

D'une manière générale on peut dire que, malgré ses progrès numériques, l'islam est en déca-

(1) Voici les chiffres pour les autres provinces : Ajmìr, 1,369 sur 10,000 ; Assam, 2,710 ; Berâr, 717 ; Etats dépendant de Bombay, 1,060 ; Birmanie supérieure, 144 ; inférieure, 452 ; Provinces centrales, 276 ; Kurg (Coorg), 732 ; Etats dépendant de Madras, 609 ; N. W. Provinces, 1,380 ; Etats en dépendant, 3,060 ; Oudh, 1,281 ; Haidarâbâd, 987 ; Baroda, 781 ; Mysore (Maisûr), 512 ; Râjputâna, 825 ; Central India, 551. Pour l'Inde entière, 1,996, pour l'Inde britannique, 2,240 sur 10,000.

En 1901 : Assam (1,581,317), Bengale (25,265,342), Bombay (3,760,175), Madras (2,467,351), Panjâb (10,825,698), Provinces Unies (6,731,034).

dence. Ses adhérents se détournent des sciences où les arabes étaient jadis les premiers, ils ne donnent à la littérature que des œuvres sans intérêt; leurs livres de droit et de théologie sont d'oiseux commentaires des auteurs classiques; dans les discussions des sectes n'apparaît aucune tentative généreuse, aucune idée originale.

Pour le peuple il faut distinguer entre les paysans et les habitants des villes. Ceux-ci observent les prescriptions relatives aux jeûnes et aux prières quotidiennes; ils se gardent de l'idolâtrie; par contre leur fanatisme est grand, et, forment-ils la majorité, seul le gouvernement britannique les empêche d'attaquer les hindous.

M. Rudyard Kipling donne cette description de la prière de nuit à Lahore pendant l'été.

La *Cité de la nuit terrible* vue au clair de lune du haut d'un minaret.

Pour le peindre il faudrait Doré, pour le décrire Zola, ce spectacle de milliers de gens dormant dans les rayons et les ombres de la lune. Les toits des maisons chargés d'hommes, de femmes et d'enfants; l'air rempli de bruits vagues. Tous agités dans la Cité de la nuit terrible. Comment s'en étonner? le prodige, c'est qu'ils respirent encore... Toute la ville apparaît dans la lumière sans pitié de la lune, et la plaine aussi; ça et là, en dehors des murs, un bout de la rivière Ravi. Un léger nuage cache la lune; la cité, les habitants qu'on voyait distinctement en blanc et noir, s'effacent dans l'obscurite toujours plus épaisse... Des pas dans la cour. Le muezzin. Il disparaît; bientôt un mugissement, pareil

à celui du taureau; le muezzin vient d'atteindre le haut du minaret. Son cri, on a dû l'entendre jusque sur les bords du Ravi au lit diminué. Le nuage passe; voici la silhouette noire du muezzin qui se détache sur le ciel clair : les mains sur les oreilles, la large poitrine haletante sous l'effort des poumons. « Allah ho Akbar. » Une pause et dans la direction du Temple d'or un autre muezzin répète : « Allah ho Akbar ». Encore, encore; quatre fois. Déjà une douzaine d'hommes s'est levée « Je rends témoignage : il n'y a qu'un Dieu, c'est Dieu. » Quel cri magnifique, cet acte de foi qui, au milieu de la nuit, arrache des centaines d'hommes à leurs couches!... Tous les muezzins de la ville jettent leur appel; sur les toits les hommes commencent à s'agenouiller. Une longue pause, un dernier cri : « La ilaha Illalâ », puis partout le silence...

Dans les campagnes la religion est plus corrompue que dans les villes. Fanatiques, les tribus belliqueuses de la frontière occidentale fuient le contact de l'hindou comme celui du chien, mais pour elles l'islam se réduit au respect du mulla, qui est un sorcier.

Sir Herbert Edwards écrit des Bannuchis :

Pour eux le sifflement des balles, l'éclair d'une lame nue ne valent pas la peur; le sang n'est qu'un liquide rouge; couper une tête n'a pas plus d'importance que de couper un concombre. Mais une malédiction en arabe... le crachat d'un saint irrité, les enchantements d'un haji qui donne la gale aux chameaux et la clavelée aux moutons, voilà de quoi faire tomber le sabre et trembler les genoux (1). »

(1) Cité dans *Report on the census of the Panjâb*, I, p. 143.

Dans l'Inde même, surtout dans les provinces où les musulmans sont en minorité, l'islam s'est corrompu au point d'en devenir méconnaissable. Ni jeûnes, ni prières. Des sacrifices, des processions, le culte des reliques ; des pèlerinages tantôt aux chapelles des saints musulmans, dont les corps produisent des miracles, tantôt dans les temples mêmes des dieux hindous. Des villages où ne vivent pas d'hindous ont leurs idoles et leurs brâhmanes qui se chargent du culte et accomplissent les cérémonies familiales.

A l'exemple des hindous, les musulmans ont formé des castes, mais les règlements n'en sont pas sévères et le mariage n'est pas défendu entre les membres des différentes castes. Excepté dans les provinces où ils sont nombreux, ils ont perdu leur fanatisme ; souvent hindous et musulmans habitent les mêmes villages et vivent en bonne intelligence. Sans zèle religieux, les musulmans ne font plus guère de prosélytes que dans les basses castes, surtout parmi les sauvages du Bengale oriental (1).

(1) Dans son *Report on the Census of the Panjâb* (17 février 1881), p. 178 du vol. I, M. Ibbetson écrit : « Au commencement de ce chapitre j'avançai, avec quelque exagération sans doute, que la caste n'était rattachée que par des liens très faibles à la religion hindoue et que la conversion de l'hinduisme à l'islam pouvait n'avoir aucun effet sur la caste. J'examinerai maintenant dans quelle mesure je dois modifier cette assertion. J'ai essayé de montrer dans les paragraphes précédents que l'orgueil de la naissance dans les hautes classes, le mépris de certains métiers dans les basses classes étaient les principaux facteurs qui

V

Le christianisme. — Catholiques, protestants, chrétiens de Saint-Thomas. — Néo-hindous déistes.

Telles sont les religions de l'Inde. L'Europe, qui n'a pu en renouveler l'esprit, n'a point non plus réussi à leur enlever leurs fidèles. Dès le cinquième siècle le christianisme fut prêché dans l'Inde par les nestoriens, dont les Églises subsistent encore ; depuis le seizième siècle les portugais y ont répandu le catholicisme par la persuasion et par la force ; les missions françaises sont anciennes et nombreuses ; enfin les protestants de toutes sectes ont, avec l'aide du gouvernement, fait de grands efforts pour évangéliser musulmans et hindous. Cependant sur près

dans toutes les sociétés donnent le rang social. En développant la caste, le brâhmanisme... n'a rien fait que fortifier les principes de l'hérédité des métiers et de leur hiérarchie... par tout un ensemble de règles et de défenses... Voilà pour moi les seuls liens qui unissent la caste à l'hinduisme ; et il va de soi que, restrictions et préjugés une fois greffés sur le système social, un simple changement de religion ne produit pas forcément des effets sur leur nature et leur opération. De fait, dans l'est du Panjâb, la conversion ne produit absolument aucun effet sur la caste du converti. Le râjput musulman, le gûjar musulman, le jat musulman, est pour tout ce qui concerne le rang social, la tribu, la politique, l'administration aussi bien un râjput, un gûjar, un jat que ses frères hindous. Ses coutumes sociales ne changent pas, aucun adoucissement aux lois restrictives de la tribu, aucune modification dans les règles du mariage et de l'hérédité. » Voir p. 224.

de trois cents millions d'habitants, l'Inde ne compte que deux millions de chrétiens (s'entend de chrétiens indigènes), soit douze cent mille catholiques, près de six cent mille protestants et deux cent mille jacobites (1).

Plusieurs causes expliquent cet insuccès.

D'abord la division en castes. Un homme qui se convertit isolément est un hors-caste; les familles qui abjurent l'hinduisme perdent leur rang et leurs privilèges sociaux. Seuls les membres des basses castes trouvent leur intérêt à renier une religion qui les avilit pour adopter celle des vainqueurs; dans les temps de famine beaucoup y sont poussés par la misère; sur la côte de Coromandel certaines tribus infâmes se sont converties au

(1) Dans le Bengale (en 1891) 192,484 chrétiens dont 90,117 catholiques). N. W. Provinces, 58,518 (catholiques, 10,354). Panjâb, 53,909 (7,113). Birmanie, 120,768 (24,542). Central Provinces, 13,308 (5,547). Assam, 16,844 (734). Ajmîr, 2,683 (598). Kûrg, 3,392 (2,588). Madras, 1,580,179, (1,008,023 catholiques, 200,464 jacobites). Bombay, 170,009 (catholiques 125,280). Haidarabâd, 20,429 (10,274). Iles Andaman, 483 (57). Baluchistân, 3,008 (697). Baroda, 646 (298). Râjputâna, 1,855 (389). Central India, 5,999 (1,574). Etats Shan, 154 (19). Mysore, 38,135 (26,518). Berar, 1,359 (541.) Kashmir, 218. — Sur ce nombre, Européens, 168,000, dont 35,645 catholiques (en majorité des soldats irlandais); Eurasiens, 79,790 (36,089); indigènes et immigrés d'Afrique, 2,036,590 (1,243,529). — En 1901, 2,923,241 chrétiens. Bengale (275,125). Bombay (208,930). Birmanie (147,525). Madras (1,024,071). États dépendant de Madras (910,409). Panjâb (65,811). Provinces Unies (102,469).

christianisme et forment des castes chrétiennes, mais en général les missionnaires sont peu favorables au régime des castes.

Une seconde cause a contribué à l'échec de la prédication chrétienne, c'est l'éclectisme de la religion hindoue. Le peuple qui adore des millions de dieux accueillerait volontiers sur ses autels et le Christ, et la Vierge, et les saints, il les regarderait même comme des incarnations de Vishnu, mais il ne peut comprendre que le culte du nouveau dieu doive exclure le culte des anciens dieux.

Les hindous instruits montrent dans un autre ordre d'idées la même disposition d'esprit. Ainsi M. Bhandarkar.

Voici comment je répondrai aux missionnaires chrétiens. Ils nous offrent une religion qu'ils prétendent révélée de Dieu, révélée en toutes ses parties, la seule révélée... Mais non, le christianisme n'est pas la seule religion humaine; l'hinduisme, le bouddhisme, le mahométisme, combien d'autres religions ont fleuri dans le monde et florissent encore! Dirons-nous que toutes sont l'œuvre de l'illusion? Mais c'est jouer le jeu des adversaires de toute religion. Car de quel droit une religion en particulier se donnerait-elle comme la seule révélée? Chaque religion a sa part de vérité, chacune a sa part d'erreur que la connaissance des autres devrait nous permettre de découvrir et de dissiper. Toutes les religions sont inspirées par Dieu, mais dans toutes, l'homme, faible d'esprit, a mêlé l'erreur à la vérité inspirée par le père. Nous croyons fermement que Dieu prodigue à l'homme son amour et nous dirions : « Dieu attendit des siècles avant de faire connaître à l'homme la vérité; un seul

peuple put en avoir la connaissance. » Non, si la religion a pour l'homme une importance capitale, c'est dès l'origine que Dieu l'aura révélée; c'est dans la nature même de l'homme que Dieu l'aura implantée, en sorte qu'il l'emporte partout avec lui comme son ombre. Et voilà bien ce qu'en effet nous trouvons. Partout où l'homme va, il emporte sa foi religieuse comme son ombre; la religion est aussi répandue que l'humanité elle-même. La révélation divine, l'homme ne l'a pas reçue à une certaine période de l'histoire du monde; cette révélation a commencé avec l'éveil même de l'intelligence humaine, cette révélation s'est développée à travers les âges et se développera toujours. Dieu est toujours avec nous; plus notre intelligence s'affine et se purifie, et plus complètement il nous communique sa vérité (1).

(1) « My answer » says Dr. Bhandarkar « to the second class of persons spoken of before (Christian Missionaries) who have placed before us a religion which they say was alone revealed by God in all its parts at a certain period in the history of man, and who call upon us to accept it on that ground, also rests similarly on the basis supplied to us by the critical method. Christianity is not the only religion professed by man; Hinduism, Buddhism, Mahomedanism, and a variety of other religions have flourished in the world, and are still flourishing. Are these the work of self-deception? If we say so, we shall simply be playing into the hands of the opponents of all religion. What are the special claims of one of these religions to be considered as the only revelation? There is truth in all, and all have something objectionable which the light received from the others should enable us to discover and cast aside. All have been revealed by God, but man, from the very weakness of his apprehension has mixed a great deal of falsehood with the truth communicated to him by his Father. It certainly is not consistent with our ideas of God's love for man to think Him to have communicated that truth which it is so important for men to know, only at a late period in the history of the world, and only to a certain people. If religion is of supreme importance to man, we must expect that it

Le moine hindou Swâmi Vivekânanda s'exprimait ainsi au congrès de Chicago.

Que n'a-t-on pas dit de l'unité religieuse? Je n'exposerai pas ici ma propre théorie. Mais si quelqu'un de vous espère obtenir cette unité par le triomphe d'une religion et la destruction de toutes les autres, je lui dirai : « Frère, votre espérance est une espérance impossible. » Souhaiterai-je que le chrétien devienne un hindou? Dieu m'en préserve. Souhaiterai-je que l'hindou ou le bouddhiste devienne un chrétien? Dieu m'en préserve ».

La graine est déposée dans le sol; elle est entourée d'air, de terre et d'eau. La graine devient-elle de l'air, de la terre ou de l'eau? Non, elle devient une plante, qui s'assimile et l'air, et la terre, et l'eau, qui en fait sa propre substance de plante. Ainsi de la religion. Le chrétien ne deviendra pas hindou ou bouddhiste, l'hindou et le boudhiste ne deviendront pas des chrétiens. Mais chaque religion devra s'assimiler les autres, tout en conservant son individualité, tout en se développant conformément à sa propre loi de développement (1).

should have been revealed to him in the very beginning; implanted by God in his very nature so that wherever he went he might carry it with him like his shadow. And this is what we actually find. Man has been carrying religious belief like his shadow wherever he goes; religion is as widely spread as humanity itself. Thus, then, God's revelation to man was made not only at a certain period in the world's history, but it began with the dawning of human intelligence, and went on progressing through all ages, and it is going on still and will go on. God is ever with us, communicating more and more of His truth to us as our powers of apprehension become purer and keener. (Anniversary Address at the Pûna Prârthana Samâj. Miss Collet. *Brahma Year Book for* 1882 » p. 51.

(1) « Much has been said on the common ground of religious unity. I am not going just now to venture my own theory. But if any one here hopes that this unity would come by the triumph

Une troisième cause arrête les efforts des missionnaires. Le gouvernement observe la neutralité; aucune école, aucun collège ne donne d'enseignement confessionnel; les philosophes, les écrivains européens dont s'inspirent les hindous instruits repoussent toutes les religions révélées.

Convertir l'Inde au christianisme semble donc une tâche impossible. Mais l'influence du gouvernement britannique réussira sans doute à moraliser les cultes populaires; mais l'influence de la littérature anglaise a déjà purifié les croyances des hommes instruits.

Les jeunes hindous élevés par les européens ne sont pas portés comme les japonais vers le positivisme, mais plutôt vers une philosophie qui rappellerait tantôt le panthéisme de Schelling et tantôt l'idéalisme pessimiste de Schopenhauer (1). Si l'Inde et le Japon réussisent à produire des pen-

of any one of these religions and the destruction of the others, to him, I say, « Brother, yours is an impossible hope. » Do I wish that the Christian would become Hindu? God forbid. Do I wish that the Hindu or Buddhist would become Christian? God forbid. »

« The seed is put in the ground, and earth and air and water are placed around it. Does the seed become the earth, or the air, or the water? No. It becomes a plant, it assimilates the air, the earth, and the water, converts them into plant substance and grows a plant. Similar is the case with religion. The Christian is not to become a Hindu or a Buddhist, nor a Hindu or a Buddhist to become a Christian. But each religion must assimilate the others and yet preserve its individuality and grow according to its own law of growth. — *Indian Mirror*, 7 décembre 1893.

(1) L'Inde a cependant des positivistes (voir p. 303).

seurs et à exercer une action sur le développement moral de l'humanité, l'on peut déjà dire que les tendances des deux pays seront contraires, que par suite ils ne jouiront pas en même temps d'une égale autorité. Mais de longues années s'écouleront sans doute avant que l'Inde nouvelle ne puisse exercer pareille action. Dans ses conceptions religieuses l'on ne trouve que doute, étonnement, chaos.

B. — LA CASTE

Le système des castes. — Ce système, tel que l'a constitué l'évolution de la société indienne. — Quatre faits principaux : la confusion, la transformation, les changements dans la hiérarchie, le morcellement.

Comme dans la religion, tout, dans le régime des castes, annonce le trouble, l'effort, une œuvre de dissolution et de rénovation.

*
* *

Étudions d'abord ce régime tel que l'évolution de la société indienne l'a constitué en dehors de l'influence européenne.

Nous y trouvons quatre caractères : la confusion, la transformation, les changements dans la hiérarchie, le morcellement.

I

La confusion. — Origine et constitution des principales castes de l'Inde : brâhmanes, castes nobles, agriculteurs, banias, etc.

La confusion.

Les castes comprennent :
Des classes sociales,
Des corporations,
Des communautés de villages,
Des sectes religieuses,
Des peuples et des races,
Des tribus errantes ou sauvages.

Il convient d'examiner ces divers éléments.

Au nombre de quinze millions, les brâhmanes se divisaient en deux cent soixante-quinze castes principales. Rien de commun entre elles que le nom (1).

L'origine. — Les uns descendent véritablement des brâhmanes d'autrefois. Les autres ont usurpé leur titre ou l'ont reçu d'un roi : beaucoup sont de sang dravidien ou appartiennent même aux races les plus basses de l'Inde.

Le lieu d'habitation. — Rien n'égale la fierté des

(1) D'après le recensement de 1891 il y avait dans une seule province cent cinquante sous-castes se refusant le mariage et le droit de manger ensemble.



CHILAMBRAM — L'ÉTANG SACRÉ

(XIe siècle)

Nicholas (Madras)



brâhmanes de l'Hindustân et du Panjâb, mais les brâhmanes bengalîs et marâthes sont méprisés même par des hindostanîs de caste inférieure.

Le respect des anciennes coutumes. — Quelques brâhmanes de très haute caste suivent encore les préceptes de *Manu*, même ils entretiennent le feu sacré. D'autres, d'un rang inférieur, vivent, comme disait Abul Fazl, la vie des barbares, des mlecchas.

La profession. — Voici des pontifes au sens aryen du mot : les uns se consacrent au culte de leur propre famille; d'autres officient pour des castes, des villages ou des tribus. Voilà des prêtres tels qu'en ont les peuples asiatiques : déchus, méprisés, ils se mêlent aux membres des basses castes pour servir dans les sanctuaires de Çiva ou de Vishnu; or les *Çâstras* leur défendent d'accepter de pareilles charges. Tels brâhmanes se vouent à leurs fonctions sacrées; tels vivent d'un métier tout en exerçant le sacerdoce; d'autres ont renoncé au ministère religieux : ils font célébrer par des brâhmanes non déchus leur propre culte familial; d'autres enfin exercent des métiers défendus, quelquefois les plus bas métiers; ils se nourrissent de viande ou de charognes; ceux-là n'ont plus de culte et leur ancien titre rappelle seulement leur déchéance.

Les honneurs reçus. — Devant un brâhmane de haute caste les paysans se prosternent et frottent leur front dans la poussière. Il est des brâhmanes

impurs à qui les paysans défendent de franchir le seuil de leur village (1).



Les neuf dixièmes des indiens vivant hors des villes, les castes agricoles sont les plus nombreuses. La féodalité les a divisées en castes nobles et castes serves. En droit le servage est aboli, mais de fait l'ancienne division subsiste.

Les castes nobles. —En première ligne les râjputs (plus de dix millions répartis en quatre-vingt-dix castes principales). Les râjputs se prétendent les descendants des anciens kshatriyas. Mais ils

(1) M. Ibbetson cite les exemples suivants. Les brâhmanes Taga de la division de Delhi ont abandonné leur caractère sacerdotal (*tâg dena*). Parmi les *Thâvis* (des collines), des artisans, quelques-uns sont fils de brâhmanes. Les *Dharûkras* de Delhi sont des brâhmanes qui admettent le mariage des veuves. Le brâhmane *Mahâ* n'a pas le droit de franchir le seuil de beaucoup de villages : son approche est une souillure.

Pour les râjputs, voici comment s'exprime M. Lyall :

« C'est récemment que dans les populations des collines les castes ont été immuablement fixées comme elles l'étaient déjà dans les populations des plaines. Le râja était la fontaine des honneurs; il agissait suivant son bon plaisir. De vieilles gens m'ont cité des cas où, en échange de services ou d'argent, un râja avait élevé un girth au rang de rathi ou un thakur au rang de râjput; encore aujourd'hui les râjas jagirdar rendent la caste à des personnes bannies pour offense; c'est même une de leurs sources de revenus. »

M. Ibbetson ajoute que les sahnsars d'Hushyârpur sont des râjputs déchus pour s'être mis à planter des légumes; les chauhâns de Karnâl, des râjputs, se sont faits tisserands et sont devenus des sheikhs.. (*Census of the Panjâb*, p. 175.)

représentent toute autre chose. D'une part des tribus d'envahisseurs : indo-scythes, turcs, afghans, mongols. D'autre part la noblesse féodale, car des clans ont pris le nom de râjput ou l'ont reçu des rois (l'une et l'autre formes d'anoblissement se produisent encore). Tel fut aussi le cas pour beaucoup de familles : quand une peuplade sauvage se convertit à l'hinduisme, le chef obtient le titre de râjput, la tribu elle-même forme une caste nouvelle, généralement une très basse caste. Dispersés dans l'Inde entière, les râjputs y contituent une noblesse terrienne dont les droits, les mœurs et les préjugés rappellent ceux de la noblesse terrienne en Europe.

Parmi les autres castes portées dans le recensement comme castes dominantes figurent les jats (6,688,733), les gûjars (2,171,627), les marâthes (3,224,095), les bâbhans (1,222,674), les nairs (980,860).

D'après les ethnologistes, les jats seraient les descendants des scythes. Le terme désignait autrefois une race ; il désigne aujourd'hui une classe d'agriculteurs inférieurs aux râjputs, mais supérieurs aux paysans qui ont connu le servage ; les jats correspondraient à nos anciens propriétaires d'*alleux*. De même les gûjars, qui ont donné leur nom au Gujarât et qui sont aujourd'hui répandus dans tout le nord-est.

Les marâthes formaient un peuple de tendances démocratiques, mais qui comprenait toute une hiérarchie de castes. Aujourd'hui le nom de

marâthe désigne la classe noble dans le Deccan ; beaucoup le prennent qui ne sont ni nobles ni marâthes.

Les bâbhans du Bihar semblent de sang aryen assez pur, tandis que les nairs du Coromandel sont d'origine dravidienne et pratiquent la polyandrie.

Aux castes des nobles s'opposent celles des serfs affranchis. Les unes sont des classes : ainsi les kunbis ou kûrmis (10,531,300) ; ces termes correspondent à notre terme d'agriculteurs : aussi la classe des kûrmis se subdivise-t-elle en de nombreuses fractions, cinquante-deux, dit-on, mais probablement davantage. D'autres castes sont des sectes religieuses (ainsi les lingaites), d'autres encore des corporations, des clans, des tribus ; leur nom est souvent celui d'un clan ou d'une famille dont elles prétendent descendre, souvent c'est le nom d'un clan ou d'une famille qui les asservit autrefois. Des castes agricoles plusieurs occupent un rang élevé (elles s'abstiennent de labourer) ; plusieurs sont considérées comme infâmes : ainsi les nâmaçûdras du Bengale oriental (1,948,658).

*
* *

Peu estimés au temps des *Çastrâs*, les marchands (banias, mahâjans ou vaiçyas) (3,186,666) forment aujourd'hui une des classes les plus res-

pectées et les plus attachées aux anciennes traditions; ils portent le cordon sacré, se prétendent les descendants des anciens vaiçyas dont ils ont pris le nom; leurs nombreuses castes se répartissent en treize groupes principaux. Les écrivains (kâyasthas 2,239,810) ont conquis depuis un demi-siècle une grande influence.

Les castes d'artisans (28,882,551) sont pour la plupart des groupes ethniques; ils se divisent en sous-castes dont les règlements et les privilèges rappellent ceux de nos anciennes corporations (1).

*
* *

Au-dessous de ces castes, qui constituent la société hindoue elle-même, il faut ranger les peuplades sauvages, les tribus des bûcherons, des chasseurs, des pêcheurs, les castes de devins, de

(1) D'après le recensement de 1891 (*Blue book*, p. 196), les artisans 28,882,551 se répartissaient ainsi : Groupe premier, *orfèvres*, 1,661,088 (sonâr : 1,178,795; aksâle : 307,670; tattan : 56,044). — Groupe deuxième, *forgerons*, 2,625,103 (luhâr : 1,869,273 ; kammar : 666,887). — Groupe troisième, *charpentiers et maçons*, 3,442,201 (sutâr : 681,790; barhai : 932,718; tarkhân : 696,781; badagi : 452,339 ; asâri : 100,409; khâti : 301,476 ; gaundia : 76,995 ; raj : 19,770). — Groupe quatrième, *ouvriers en cuivre et en laiton*, 301,519 (kasêra : 161,596; tathêra : 60,837; bogâr : 37,002).

Presque toutes ces castes correspondent à des groupes ethniques; toutes forment des corporations. — Voir *Civilisation matérielle* et *Appendice* du chapitre II.

chanteurs, d'acrobates, de danseuses, de prostituées, de voleurs (1).

II

La transformation : les castes ont perdu leur caractère religieux. — Influence du lieu d'habitation, de la race, de la profession. — Chefs et conseils des castes. — Les règlements. — L'excommunication.

Comme second caractère du régime des castes au dix-neuvième siècle nous avons marqué la transformation.

Dans l'Inde ancienne la caste nous apparaît comme une institution propre de la société hindoue, s'entend d'une société théocratique. D'où le caractère religieux de la caste ; manquer aux lois de la caste, c'était s'excommunier soi-même et mériter la damnation éternelle.

Avec le temps la caste perdit son caractère religieux. Dans l'Inde elle-même le régime théocratique a pris fin et de religieuse la société est devenue civile. Cette évolution de la société, les européens ne l'ont pas comprise tout d'abord, trompés par l'influence que donnait aux brâhmanes la domination des étrangers, asiatiques et

(1) Les tables du recensement font figurer les castes de voleurs comme castes de chasseurs, de tresseurs de canne, de vagabonds, de mendiants, etc. Mais ce sont bien des castes de voleurs : ainsi les Mînas et les Hârnis du Panjâb (Ibbetson, p. 308, par. 572).

européens, musulmans ou chrétiens. En haine des envahisseurs, les hindous s'étaient rapprochés; dans le nord, quand leurs chefs politiques eurent succombé, c'est aux prêtres qu'ils demandèrent de les conduire; vaincus d'ailleurs et las de combattre, ils ne cherchaient plus leur salut dans la lutte, mais dans la résistance passive : la fidélité aux croyances, aux coutumes d'autrefois. C'est pourquoi les brâhmanes n'exercent pas la même autorité dans les régions où musulmans et européens ont détruit la noblesse et dans les régions où cette noblesse a maintenu ses droits : ici d'humbles serviteurs des princes ou des rois, là des prêtres arrogants et tyranniques.

Aussi, malgré ses traditions religieuses, la caste est-elle devenue une institution civile. Les tribus sauvages forment des castes, les unes indépendantes de la communauté hindoue, les autres incorporées dans cette communauté, mais en conservant leurs cultes fétichistes et leurs anciennes coutumes. De même les mahométans, les sikhs, les jains forment des castes. Dans le Panjâb, certaines castes de râjputs, de gûjars et de jats comptent parmi leurs membres des hindous, des musulmans et des sikhs; un râjput hindou peut embrasser l'islam sans perdre sa caste.

*
* *

Si, dans la caste, l'influence religieuse s'affaiblit, d'autres influences s'affirment au contraire;

ainsi celles du lieu d'habitation, de la race, de la profession.

Le lieu d'habitation. — Les grandes classes : brâhmanes, râjputs, banias, kâyasthas, etc., se sont morcelées en centaines de castes locales. Ces castes n'entretiennent aucun rapport.

La race. — Nombre de castes sont des clans, des tribus ; dans beaucoup d'autres, les membres se reconnaissent une origine commune. Un métier commun ne suffit pas à rapprocher des castes qui diffèrent par le sang et les coutumes.

La profession. — Toutes les castes d'artisans et de marchands forment des gildes aux monopoles rigoureusement protégés. Pour exercer le métier d'une gilde il faut en faire partie. Les membres d'une gilde ne peuvent changer de métier, ni changer les instruments de leur métier. A la tête de chaque corporation un chef et un conseil élu (panchâyet) (1) : ils règlent toutes les questions relatives à la durée du travail, aux salaires, aux rapports des ouvriers entre eux ou avec ceux qui les emploient. Leurs décisions sont sans appel : quiconque résiste est frappé d'une amende ou même chassé de la caste, s'entend privé de l'usage de son métier.

Des lois sévères maintiennent l'homogénéité des castes. Nul ne peut se marier en dehors de sa

(1) Tous les corps élus proprement indiens portent le nom des panchâyet ou conseil de cinq membres ; mais le nombre de membres varie.

caste. Nul ne peut fréquenter la maison ou partager les repas d'un homme étranger à sa caste. Cependant beaucoup de castes passent des traités où elles se reconnaissent le droit au mariage.

D'autres lois conservent la pureté de la caste. On ne doit acheter des aliments que des membres de certaines castes; l'ombre d'un homme impur souille la nourriture d'un râjput ou d'un brâhmane.

Enfin d'autres coutumes assurent à la caste un rang social élevé. En première ligne la défense faite aux veuves de se marier. Ensuite l'obligation pour les femmes de vivre dans le zanâna. Dans quelques castes toutes les filles doivent épouser des hommes d'une naissance supérieure.

D'autres obligations ont un caractère plus spécialement religieux : ainsi l'interdiction des voyages en mer, l'abstention de liqueurs fortes et de viande, surtout la volaille et le bœuf.

Quiconque manque aux règlements de la caste est condamné à une pénitence ou excommunié. Souvent des brâhmanes prononcent la condamnation et souvent c'est le conseil de la caste, présidé par le chef. L'homme excommunié est frappé de mort civile : les membres de sa caste se détournent de lui, souvent aussi les membres des autres castes. Quelquefois sa femme et ses enfants l'abandonnent (1).

(1) Je citerai ce passage de M. Sénart (*Les castes dans l'Inde*, p. 76).

« Les chefs reçoivent, suivant les classes et suivant les régions,

III

Changements dans la hiérarchie. — Comment les castes gagnent et perdent en considération.

Le régime actuel des castes présente un troisième caractère : changements dans la hiérarchie.

Loin d'être immuable, la hiérarchie des castes se modifie continuellement.

des titres très variés : Mihtar, Choudry, Naik, Patel, Parganait, Sardar, etc. L'emploi est généralement héréditaire... Le chef jouit de privilèges honorifiques... et d'avantages matériels... Dans son ressort il préside à toutes les fêtes... Il est entouré d'un conseil d'anciens où les représentants les plus considérés de la caste prennent place. Ce conseil n'est pas nécessairement permanent; il peut être désigné en vue de telle ou telle affaire... Il semble que son autorité soit rarement décisive. C'est aux assemblées de la caste qu'appartient le dernier mot. »

Avant la domination anglaise, ces assemblées pouvaient prononcer la peine de mort : dans certaines castes les chefs paraissent avoir eu le même droit.

Sénart (p. 86).

« Le cérémonial (de l'excommunication) est significatif : on célèbre proprement les funérailles du coupable exclu de la caste; c'est bien la mort civile avec tous ses effets. Si l'exclu est un homme, sa femme et ses enfants ne peuvent rester purs et garder leur place dans la caste qu'en abandonnant le maudit. »

Aussi, dans le temps où la Compagnie refusait d'intervenir dans le droit privé, l'hindou qui se convertissait au christianisme était exclu de la caste, par suite perdait sa femme et ses enfants.

*
* *

D'une part un mouvement d'ascension.

Des individus, des familles s'élèvent : ainsi les chefs des tribus sauvages reçus dans l'hinduisme, ainsi les familles qui ont reçu des rois le rang de brâhmane ou la noblesse.

Des castes s'élèvent. Les unes usurpent de fausses qualités ou s'en font reconnaître par des princes. Les autres s'astreignent à pratiquer certaines coutumes, principalement l'interdiction du mariage des veuves, la réclusion des femmes dans le zanâna, le choix de gendres d'un rang supérieur ; après plusieurs générations, les familles qui se sont astreintes à ces obligations se séparent des autres familles de la même caste pour former une caste nouvelle avec un nom particulier ; souvent elles changent aussi de classe sociale, des jats et des gujârs se proclament râjputs. Enfin beaucoup de castes obtiennent l'estime avec la richesse.



D'autre part un mouvement de décadence. Des familles, des castes s'abaissent parce qu'elles s'appauvrissent : d'où l'impossibilité d'enfermer les femmes dans les zanânas, de respecter certaines coutumes, de célébrer certains sacrifices, l'obligation de marier les filles dans de basses castes. Les mœurs se relâchant, l'on permet le mariage des

veuves; voilà une famille excommuniée ou une caste déchue.

Ce mouvement d'ascension et de décadence est si marqué que M. Ibbetson a pu écrire dans son rapport sur le Recensement du Panjâb :

Rien n'est plus variable que la caste, rien n'est plus difficile à définir. Le fait qu'une génération a pour ancêtres des membres d'une caste déterminée produit seulement la présomption que cette génération appartient à la même caste; des circonstances sans nombre peuvent être la cause que cette présomption ne soit pas vraie (1).

IV

Morcellement des castes.

Confusion, transformation, changements dans la hiérarchie ont amené le morcellement des castes. Le dix-neuvième siècle a continué l'œuvre commencée par le moyen âge. D'après des travaux faits sur le recensement de 1881, il y avait alors 2,889 castes : encore beaucoup se subdivisaient-elles en sections qui se refusaient le droit au mariage.

(1) *Census of the Panjâb*, p. 172.

V

La civilisation européenne et le régime des castes. — La civilisation morale. — La civilisation matérielle. — Les révolutionnaires.

Voilà donc le système des castes tel que l'ont fait le développement naturel de la société hindoue, les invasions des barbares, la féodalité, l'islam, les troubles du moyen âge, le gouvernement centralisé des mongols et l'anarchie du dix-huitième siècle.

Cherchons maintenant dans quelle mesure ce système s'est modifié sous l'action de la civilisation européenne.



La civilisation matérielle.

Esclavage et servage ont été abolis par l'acte V de 1843 ; d'où le relèvement progressif des basses castes agricoles.

Les moyens de communication rapprochent les peuples de l'Inde, tendent à diminuer le particularisme ; des gens de toute caste se mêlent sur les bateaux, dans les chemins de fer, les tramways, les salles de spectacle.

Grâce à leur bon marché, les produits de l'Eu-

rope se répandent; en 1857, toucher à ces produits était tenu pour une souillure.

Entraînés par l'exemple, des hindous de tout rang adoptent les mœurs et même les vices de leurs vainqueurs : les statistiques annuelles montrent les progrès de l'alcoolisme.

Les emplois du gouvernement sont accessibles à tous : un homme de basse caste entre dans l'administration et gouverne râjputs et brâhmanes, il obtient un siège de juge et les condamne; tout entière, la police est recrutée parmi des hommes de rang inférieur.

Le développement de certaines industries enrichit les castes qui les exercent et les tire de leur abjection : ainsi les fileurs de coton, les forgerons, même les tanneurs. L'introduction de nouveaux métiers exige la création de nouvelles castes.

Enfin les nouvelles conditions économiques amènent la transformation rapide de la société tout entière : dans l'Inde comme en tant d'autres pays, ceux qui occupent le rang le plus élevé sont arrêtés par les préjugés, énervés par la puissance, la richesse, les plaisirs, l'attachement à des coutumes mauvaises, les unions qu'inspire l'orgueil ou l'intérêt. Ils succombent dans la lutte pour la vie devant les fils des humbles qui n'ont pas, eux, le mépris, l'horreur du travail et la crainte de la souffrance. Dans un demi-siècle, l'Inde, renouvelée de force par la civilisation de l'Angleterre, par la civilisation du monde entier, commencera de devenir un grand pays industriel

et commercial. La population urbaine augmentera aux dépens de la population rurale et l'usage des machines agricoles changera l'esprit de la population rurale. La lutte pour la vie, l'âpreté au gain, le goût du bien-être briseront les associations communautaires qui faisaient l'originalité de la société indienne.

*
* *

L'influence morale.

Sans doute le peuple tout entier a subi cette influence. Avec la foi religieuse on voit diminuer l'autorité des brâhmanes et la déchéance politique des râjputs a fait tomber leur prestige. Partout les anciennes traditions perdent de leur empire. Mais seuls les hindous élevés dans les établissements de l'Etat cherchent à s'assimiler les mœurs et les idées de l'Angleterre.

Longtemps l'Hindustân et le Panjâb demeurèrent réfractaires à la civilisation européenne; il n'en fut pas de même à Madras et dans le Bengale plus anciennement conquis. La population de ces provinces n'est pas d'origine hindoue; puis des qualités contraires rendaient tamuls et bengalîs propres à embrasser des mœurs et des doctrines nouvelles : chez les premiers l'énergie, le bon sens, des tendances démocratiques, une grande liberté d'esprit qui n'exclut pas la prudence; chez les seconds, la souplesse du caractère, le mépris du travail physique, un esprit révolutionnaire, le

goût de l'éloquence sonore et des raisonnements subtils.

Ce qui séduisait le plus les jeunes gens aventureux, c'était la faculté d'entrer dans l'administration; des hommes de toute origine pouvaient aspirer à tous les emplois. Tandis que nobles et brâhmanes méprisaient les charges publiques offertes par l'étranger, les membres de castes plus humbles les briguaient avec passion : ainsi les kâyasthas, les écrivains publics, dédaignés autrefois, influents, redoutés aujourd'hui. Fonctionnaires, écrivains, journalistes, employés des banques et des maisons de commerce affectèrent de mépriser les mœurs et les croyances de l'Inde ancienne. Pour eux plus de religion, de caste, de communauté familiale; habillés à l'européenne, ils mangeaient du bœuf et buvaient des liqueurs fermentées, poursuivaient les croyants de leurs moqueries ou même de leurs insultes.

Les événements de 1857 arrêtèrent cette ardeur. Entre hindous et européens les rapports devinrent difficiles : repoussés par les anglais, les néo-hindous se rapprochèrent de leurs compatriotes. Parmi ceux qui depuis un demi-siècle ont continué de combattre les anciens préjugés, il faut distinguer des tempéraments bien divers.

Préparés par de fortes études, trempés par la lutte, les uns exercèrent une heureuse influence. Entre 1850 et 1870 le poète Madhu Sudan, converti au christianisme; Iswar Chandra Vidya-

sagar, qui recommandait le mariage des veuves; les chefs du *Brâhma Samaj;* aujourd'hui M. Ghose, le chef de l'école positiviste, M. Bonnerjee, le meilleur avocat de Calcutta, et M. Dutt, professeur de littérature hindoue à l'Université de Londres. Bien qu'ayant rompu avec toutes les traditions de leur caste, de pareils hommes jugent avec indulgence ou même avec sympathie les croyances et les coutumes de leurs concitoyens.

D'autres, plus violents, rêvent d'une révolution indienne; ils voudraient supprimer les privilèges de la naissance, la division en castes, les croyances religieuses, donner à la société hindoue la constitution laïque et démocratique de la société européenne. Leurs conférences, leurs articles de journaux exaspèrent les hindous conservateurs. Cependant, depuis quinze ans, leur hostilité contre le gouvernement a quelque peu diminué leur hostilité contre leurs compatriotes; ils insultent moins les hindous d'ancien régime depuis qu'ils insultent davantage les anglais.

Enfin d'autres n'ont vu dans le radicalisme qu'un prétexte à s'affranchir de toutes les obligations morales imposées par leur religion et leur société.

Dans son roman de l'*Arbre empoisonné*, M. Bankim Chandra Chatterjee a bien peint le caractère du néo-hindou débauché. Debendra Datta, d'une famille de zamîndârs ruinés par de longs procès,

épouse une femme riche, mais d'un visage déplaisant et d'un caractère acariâtre. Il l'abandonne pour vivre à Calcutta dans la société de jeunes radicaux. D'abord, il s'éprend de réformes sociales, devient membre du *Brâhma Samâj,* fonde des écoles et s'occupe de marier des veuves pauvres. Puis, de pareilles occupations fatiguent son caractère énervé; par réforme sociale il ne comprend plus que le relâchement des mœurs : il boit de l'alcool, débauche les filles, plaisante tout ce qui est respectable. Pour montrer son mépris des préjugés, un membre du *Brâhma Samâj* l'introduit dans son zanâna; Debendra se promet de séduire la femme de son ami; veuve, elle est recueillie dans la maison d'un parent moins complaisant; il se déguise en chanteuse des rues pour la revoir, puis tourne la tête d'une jolie servante et s'assure ainsi des intelligences dans la maison. Ses intrigues amènent la mort de la maîtresse, la folie de la servante et lui-même meurt du delirium tremens.

Les beaux livres, les nobles efforts d'hommes comme M. Ghose et M. Dutt; les articles violents des journalistes déclassés; la vie débauchée et criminelle d'un Debendra, voilà donc les trois extrêmes où aboutit le mouvement radical hindou. Mais ne retrouvons-nous pas ces tendances dans toutes les révolutions? Avant de devenir le grand orateur de la *Constituante*, Mirabeau ne fut-il pas l'un des pires débauchés d'une époque débauchée? Et qui sait si l'œuvre salutaire de la

Révolution française aurait été possible sans son œuvre de violence?

VI

Les néo-hindous partisans de réformes progressives. — Comment ils se fondent sur le principe de l'évolution. — Les associations qui s'occupent de réformes sociales.

Aux tendances radicales s'opposent les tendances des néo-hindous d'opinion modérée, qui voudraient amener une transformation progressive de la société.

Il convient d'étudier leur psychologie. En Europe ce sont les doutes religieux qui ont provoqué une crise morale intense; c'est la perte de la foi qui inspira leurs pages les plus éloquentes à Lamennais, à Jouffroy, à Renan. Aucun problème politique ou social n'a produit de pareilles angoisses. Dans l'Inde, pays d'esprit traditionnel et sans dogmes religieux arrêtés, c'est la transformation sociale qui a posé les cas de conscience les plus graves.

Dans un discours sur la mort de M. Telang, juge à la haute cour de Bombay, son successeur, M. Ranade s'exprimait ainsi (1) :

(1) Many of you, blessed with a full-grown and integrating civilisation of your own, will find it hard to imagine the two-fold life — the divided and conflicting life — that we have to live in the midst of two civilisations, two forms of faith, two ideals of

Beaucoup d'entre vous jouissent d'une civilisation une et complète; vous comprendrez difficilement la vie double, la vie d'hésitations et de combats, que nous menons, pris entre deux civilisations, deux formes de foi, deux idéals de vie et de conduite. Beaucoup parmi nous ne voient pas la nécessité de cette double existence. Pour quelques-uns, le passé, l'irrévocable passé, est encore le présent, un présent plein de vie; le temps, les événements n'auraient rien changé; comme leurs ancêtres avant eux, ils pourraient vivre et prospérer en s'isolant du monde entier. Pour d'autres le passé est mort, le passé est enterré, le passé ne peut exercer aucun droit sur nous; nos hommages, nous les devons

life and conduct. There are those among us who think that there is no occasion for such a divided existence. To some of them the past, the irrevocable past, is still the living present. They think that time and tide have worked no change, and that they may still live and strive, as their ancestors did before them, isolated from all the world. There are others among us, again, who think that the past is dead and buried, and has no obligation on us, and that our allegiance is solely due to the present and the future. Between these extreme views there are a small number among us who, while they revere the past, would see it gradually adapt itself to the new circumstances with which it has pleased Providence to surround us, as we believe, for our own ultimate good. We cling to the past and yet would keep our hold on the future. We are thus liable to be too often misunderstood by foes and friends alike. Of this class of men our late lamented friend was the guide and the philosopher, and the hero or martyr. I verily believe that if his honesty of purpose would have permitted him to cast off the toils of such a divided life and led him to live in the past as though the present did not exist, or in the present as though it had no past, he would have been spared longer; his health would have not broken down and his anxieties would have been at rest. Our European friends cannot realise the character of this struggle which M. Telang and his friends have to wage. — Bombay, 13 octobre 1893. Cité dans l'article nécrologique de M. Ranade. (*India*, 25 janvier 1901.)

au présent et à l'avenir. Un petit nombre garde le milieu entre ces opinions extrêmes; ils respectent le passé, mais ils souhaitent de le voir s'adapter progressivement aux conditions nouvelles que la Providence nous impose et qu'Elle nous impose, nous le croyons fermement, pour notre plus grand bien. Nous tenons au passé, mais nous voulons garder prise sur l'avenir. Aussi amis et ennemis nous méconnaissent-ils souvent. De ces hommes, qui tiennent tout ensemble au passé et à l'avenir, l'ami dont nous déplorons la perte fut à la fois le guide, le philosophe, le héros et le martyr. L'aurions-nous déjà perdu si, moins honnête, il se fût soustrait aux peines d'une pareille existence, et qu'il eût pu vivre dans le passé comme si le présent n'existait pas, vivre dans le présent comme s'il n'y eût pas eu de passé.

Pour calmer leurs scrupules les néo-hindous s'efforcent de conserver à la civilisation hindoue son caractère original tout en la réformant sous l'inspiration de la civilisation européenne.

Je citerai cet autre discours de M. Ranade.

Pour se développer sûrement, il faut se développer lentement. Les plus hardis voudraient achever en dix ans l'œuvre de tout un siècle. Il faut résister à cette tentation; sous ce rapport je ne sache pas de meilleur enseignement que la doctrine de l'évolution; ne nous apprend-elle pas que la croissance doit être structurale et organique, et affecter toutes les parties de l'organisme, n'en négliger aucune aux dépens des autres?... Briser avec le passé, nous ne le pouvons pas et nous ne le devons pas non plus, car ce passé est un héritage de gloire qui doit nous enorgueillir et non pas nous faire honte (1).

(1) Mahadev Govind Ranade, né le 20 janvier 1842. Élève de l'Université de Bombay (*Fellow*, 1865). Professeur au collège

*
* *

Les néo-hindous ont fondé des associations : les unes conservatrices comme le *Dharma Mandal;* les unes d'opinions plus avancées, comme la *Pùna social reform Association*. Les membres de la *National Social Conference* tiennent chaque année un congrès dans l'une des villes de l'Inde. Ces associations ont différents moyens d'action : réunions périodiques, livres, journaux, brochures, visites à domicile; elles cherchent à lier leurs membres par des vœux. Voici les points sur lesquels porte surtout leur effort : autorisation donnée aux

Elphinstone. Entré dans la magistrature en 1866. Membre de la Haute-Cour de Bombay (1893). Mort en janvier 1901. L'un des hindous les plus influents par son intelligence, sa science et sa philanthropie. (Article nécrologique dans *India*, 25 janvier 1901.)

Depuis 1894, la conférence provinciale du Bengale demande que les castes autorisent les voyages en mer, nécessaires pour l'éducation des hindous. Ce vœu a été exprimé par d'autres conférences.

M. Bose (II, 94) donne les chiffres suivants, qui sont curieux. Dans le sanatorium de Darjiling, il y avait en 1888-89, 114 hindous vivant et mangeant à l'hindoue, contre 181 vivant et mangeant à l'européenne; en 1889-90, les chiffres étaient 163 et 222; en 1890-91, 135 et 186. Il faut observer que les hindous orthodoxes fréquentent peu les sanatoriums.

Parmi les associations, il faut encore citer la *Kâyastha Conference* et le *Walterkrit Râjputra Hitakârinî Sabhâ*. Elles cherchent à restreindre les dépenses des mariages et ont émis le vœu qu'on ne dépensât pas plus de six mois de revenus pour le mariage d'un fils et d'un an de revenus pour le mariage d'une fille. (Congrès de Bareilly, 1891.) (Bose, I, 68.)

veuves de se remarier; interdiction de marier les enfants avant l'âge nubile; abandon des cérémonies ruineuses qu'occasionnent les noces et les enterrements; défense de faire danser des bayadères dans les fêtes familiales.

Sur les questions les plus importantes, les réformateurs n'ont obtenu que de médiocres succès. Les hindous qui les suivent forment une faible minorité.

Mais bien des adoucissements ont été apportés au régime de la caste. Seules quelques très hautes castes défendent encore l'usage de la viande et des liqueurs fermentées; même le fait de manger du bœuf est toléré dans les grandes villes. Et ceux qui voyagent sur mer (un péché mortel) obtiennent facilement leur pardon des brâhmanes.

Bien qu'indécise encore, l'influence morale de la civilisation européenne s'étend chaque jour davantage. Six cent mille jeunes gens reçoivent l'enseignement secondaire ou l'enseignement supérieur; par suite, il se trouve plusieurs millions d'hindous élevés à l'européenne. A un moindre degré, les petits fonctionnaires, les employés, les hommes de la police, les soldats, les commis des magasins et des maisons de banque, les ouvriers employés dans les usines, tous ceux qui lisent les journaux anglais ou indigènes, perdent de leurs superstitions et de leurs préjugés. Eux-mêmes exercent une action sur la masse. Comme

le morcellement des castes, les doctrines morales de l'Europe, ses efforts matériels contribuent à détruire lentement la forte organisation de l'ancienne société.

C. — LA FAMILLE

I

La famille et la vie privée. — La famille hindoue. Le mariage, la filiation, la puissance paternelle.

Après l'évolution de la religion et de la caste, étudions l'évolution de la famille. Dans la famille aussi tout est changement et confusion, tout dit la dissolution de la société ancienne, la formation d'une société nouvelle aux tendances encore incertaines.

Il faut examiner séparément le développement des institutions familiales et leur transformation sous l'influence de la civilisation européenne.



D'abord le mariage.

Les auteurs anciens connaissent huit formes de mariage. Les premières, le rapt et le viol, rappellent la barbarie primitive; solennelles et compliquées, les dernières nous montrent l'apogée du régime patriarcal : c'est un acte grave entre tous

que d'admettre une étrangère au culte du foyer et des ancêtres. Deux formes seulement ont survécu : l'une, le mariage brâhma, est conservé dans les familles respectueuses de la tradition : le père sépare sa fille de son foyer pour la donner au fils d'autres aïeux, au représentant d'un autre foyer; dans le mariage âsura, condamné par les *Çâstras*, le père ne donne pas sa fille, il la vend ; le mariage âsura n'est plus en usage que chez les paysans de l'Inde méridionale (1).

L'union matrimoniale est dominée par deux lois.

L'une très ancienne et qui perd de sa force : c'est une loi d'exogamie. L'hindou ne peut épouser une femme qui lui soit sapinda ; l'on appelle sapindas tous les parents par les mâles jusqu'au sixième degré, tous les parents par les femmes jusqu'au quatrième. De plus certains auteurs défendent les mariages entre membres du même gotra, c'est-à-dire entre les descendants par les mâles d'un même rishi du *Veda*. Mais ces règles, la dernière surtout, ne sont appliquées rigoureusement que dans les hautes castes des brâhmanes et quelques castes de banias (2).

(1) Pour les huit formes de mariage, voir l'Appendice du premier volume. Le mariage brâhma est de fait le seul mariage légal. Cf. Mayne, *Hindu law and Usage*, p. 97 et suiv.

(2) De M. Ibbetson (par. 353, p. 182).

« Le mot *gotra* (plus communément *got*) veut dire famille, il désigne les descendants d'un ancêtre commun... Les brâhmanes prétendent que leurs gotras ont été nommés d'après les grands rishis hindous, mais ils ne disent pas clairement si les membres

La seconde loi est une loi d'endogamie. L'on doit se marier dans sa caste. Cette règle est inconnue aux auteurs classiques : tous reconnaissent comme légitime le fils né d'une femme d'un rang inférieur, beaucoup lui attribuent les mêmes droits qu'aux enfants nés de femmes d'une condition égale. Mais dès le douzième siècle les commentateurs défendaient les unions entre personnes de différentes castes; la prohibition est absolue aujourd'hui (1).

des gotras descendent vraiment du rishi dont ils portent le nom ou s'ils ne réclament qu'une parenté spirituelle... Quoi qu'il en soit, les gotras brâhmaniques sont devenus absolument héréditaires chez les brâhmanes; tout brâhmane appartient à l'un ou l'autre de ces gotras. Ainsi le gotra est plus étendu que la tribu; et tandis qu'il se forme toujours des tribus et des clans nouveaux, il ne peut se former aucun gotra.

« Mais le gotra brâhmanique s'étend bien au delà de la classe des brâhmanes; d'après la théorie de la religion hindoue, tout hindou, quelle que soit sa caste, appartient à l'un ou à l'autre de ces gotras... La plupart des paysans hindous ne savent pas qu'ils appartiennent à un gotra, ni ce qu'est un gotra. Mais toutes les castes strictes comme les banias, les khatris, les aroras connaissent leur gotra et le proclament. »

Il va de soi que les banias ou même la plupart des brâhmanes ne descendent pas des rishis, à supposer qu'aucun brâhmane en descende. La division en gotras est une nouvelle preuve du goût des hindous pour tout régler et tout classifier.

Je ne puis exposer ici en détail la théorie de la parenté sapinda. Il suffira de savoir que, dans le droit ancien, les agnats étaient seuls sapindas. Mais depuis longtemps déjà les commentateurs ont donné aux cognats le rang de sapinda : les uns n'admettent comme sapindas que les cognats jusqu'au quatrième degré; d'autres étendent cette parenté jusqu'au sixième degré ou même plus loin.

Cf. l'Appendice du premier volume.

(1) Cf. Manu, ix, 149 à 154. Baudhayana, ii, 2, 8. Gautama,

L'homme et la femme doivent se marier avant l'âge de puberté ; différer jusqu'à cette époque le mariage d'un enfant est pour des parents de haute caste un crime emportant excommunication et un péché mortel.

Toutes les hautes castes condamnent le mariage des veuves et le divorce.

Tant que subsistèrent les coutumes aryennes, les hindous ne purent avoir qu'une épouse légitime; toute autre femme introduite dans la maison était une concubine. Cependant dès le temps de *Manu* la polygamie n'était pas rare chez les riches; elle se répandit après la conquête musulmane; les cours anglaises l'ont formellement sanctionnée (1).

xxviii, 35 à 38. Vasishtha, xvii, 21, 25. Narada, xii, 4 à 6. Yajnavalkya, i, 56, 57. — Mayne, p. 104.

Voici le texte le plus important de Manu (ix, 151). Il suppose quatre fils d'un brâhmane défunt par quatre femmes de castes différentes.

« Le brâhmane prendra trois parts de l'héritage, le fils de la femme kshatriya deux, le fils de la femme vaiçya une part et demie, le fils de la femme çûdra une part. »

Le *Mitakshara* (i, 8, 2) reconnaît encore les mariages mixtes, mais la phrase semble indiquer qu'à cette époque ces mariages étaient rares.

Aujourd'hui ces mariages sont formellement prohibés, même le plus souvent entre sous-castes d'une même caste.

(1) L'obligation de marier les enfants en bas âge ne remonte qu'au début de l'ère moderne; encore ne s'appliquait-elle qu'aux filles. Manu veut que les hommes se marient entre vingt-quatre et trente ans, les femmes entre huit et douze; cependant, même pour les filles, la règle n'est pas absolue. Cf. Manu, iii, 1-4; ix, 94; ix, 88; ix, 90, 91, etc. On trouve dans Yajnavalkya qui serait du troisième ou du quatrième siècle de l'ère actuelle (i, 64),

Ainsi les lois qui règlent le mariage nous montrent une société dominée par des influences contraires : souvenir des lois aryennes, mœurs dravidiennes, coutumes musulmanes, mais un principe prévaut : l'obligation d'avoir un fils qui célèbre les sacrifices familiaux et conserve le nom.

*
* *

Les anciens hindous ne souhaitaient pas seulement la naissance d'un fils qui leur rendît les honneurs funèbres; ils souhaitaient la naissance de beaucoup de fils qui les défendissent et travaillassent pour leur amasser des richesses. Aussi les anciens auteurs reconnaissent-ils comme fils, outre l'enfant légitime, l'enfant naturel, l'enfant adopté, l'enfant de la femme adultère, le petit-fils né d'une fille (quand à l'époque du mariage son père a formellement stipulé qu'un des enfants à naître lui appartiendrait), le fils qu'on achète ou qui se donne, etc.

que le tuteur d'une jeune fille est coupable d'avortement s'il ne l'a pas mariée avant la puberté. Un auteur plus récent, Parasara, dit que les parents d'une jeune fille formée et non mariée méritent l'enfer, vii, 6, 7.

Pour le mariage des veuves, voir p. 288.

Sur la polygamie, les textes de Manu sont contradictoires, cette compilation comprenant des préceptes de différents auteurs et de différentes époques. Cf. iii, 12, 13; v, 168; ix, 101, 102; ix, 77 à 82; ix, 85; x, 10. Cf. aussi Apastamba, ii, 5, ii, 12, 13 et i, 10, 28, 19.

Cf. Bose, ii, p. 58, et H. Mayne, p. 109.

L'évolution de la société changea l'organisation de la famille ; les enfants ne furent plus une aide, mais une charge. Et la loi ne conserva que deux filiations : la filiation légitime et la filiation adoptive. Dans la société hindoue comme dans toutes les sociétés qui ont pour fondement le culte des ancêtres, l'adoption a une importance considérable ; de fait la plupart des anciennes familles ne se sont perpétuées que grâce à l'adoption (1).

(1) Filiations reconnues par les *Çâstras* : fils légitime (*aurasa*), fils d'une fille (*putrikâ putra*), fils de la femme qui connaît un autre homme avec le consentement de son mari (*kshetraja*), fils né clandestinement (*gûdhaja*), fils d'une jeune fille (*kânîna*), le fils de la fiancée épousée enceinte (*sahodha*), le fils d'une veuve qui se remarie (*paunarbhava*), le fils d'une çûdra (*nishâdu*), d'une concubine (*pârasava*), le fils adopté (*dattaka*), celui dont on fait son fils (*kritrima*), le fils acheté (*krîtaka*), le fils que son propre père a chassé (*apaviddha*), le fils qui se donne lui-même (*svayamdattaka*). Cf. Mayne, p. 79.

Adoption. — Dans les temps anciens l'adoption proprement dite était peu commune, car, à défaut de fils ou de fils de son fils, l'aïeul pouvait faire assurer le culte familial par le fils de sa fille ou le fils d'un frère. Mais plus tard le fils d'un frère ne fut plus reconnu comme fils, s'il n'était pas adopté.

Manu (ix, 168). — Celui qu'un père ou une mère donne à un tiers comme fils (si le donataire n'a pas de postérité et que l'enfant soit de la même classe et de dispositions affectueuses) sera considéré comme le fils du donataire et le don sera confirmé par une libation d'eau.

Vasishtha (xv, 1 à 8). — Un fils formé par les fluides séminaux et le sang procède de son père et de sa mère comme l'effet procède de la cause. L'un et l'autre parents ont le droit de le vendre ou de l'abandonner. Mais que nul ne donne, que nul n'accepte un fils unique, puisque ce fils doit engendrer des descendants qui célèbrent les sacrifices dus aux ancêtres ! Qu'aucune femme ne donne ou n'accepte un fils sans le consentement de son mari !

*
* *

Prêtre du foyer, représentant des aïeux, le père exige l'obéissance et le respect. Mais dans le cours des temps son autorité a diminué.

Chez les aryens la puissance paternelle devait être absolue, puisque toutes les légendes parlent de pères qui sacrifient leurs fils ou les vendent comme esclaves.

Narada dit encore :

L'enfant est majeur et indépendant après la mort de ses parents; de leur vivant, il dépend d'eux, quel que soit son âge (III, 38).

La légende du bouddha s'enfuyant dans la jungle montre que la puissance paternelle était déchue au sixième siècle avant l'ère actuelle.

Nous trouvons dans *Manu* (VIII, 299,300).

Pris en faute, la femme, le fils, l'esclave, l'élève, le frère cadet seront battus avec une corde ou avec le bambou — mais toujours sur le dos, jamais sur une partie

Celui qui veut adopter un fils doit assembler ses proches, avertir le roi, faire dans le milieu de sa demeure un sacrifice au feu en prononçant des paroles tirées des *Vedas;* il peut adopter un enfant qui lui soit proche ou, à défaut de tout enfant proche, un enfant dont la parenté soit plus éloignée. En cas de doute, que cet enfant de parenté éloignée soit traité comme un çûdra! La classe importe, car l'adoption d'un fils équivaut à la délivrance de beaucoup d'ancêtres.

Pour une théorie complète de l'adoption, Cf. MAYNE, p. 127 et suiv., chap. v.

noble; celui qui les frapperait ainsi commettrait le même péché qu'un voleur.

Les versets, 225, 226, etc. du deuxième livre s'expriment ainsi :

Le maitre est l'image de Brâhma, le père l'image de Prajâpati, la mère l'image de la terre...

Ainsi nul ne doit manquer de respect à son maître, à son père ou à sa mère.

Celui qui est dévoué à sa mère obtient notre monde inférieur, celui qui est dévoué à son père le monde moyen; celui qui est dévoué à son maître le monde de Brâhma.

Le père méritait donc moins de respect que le maître.

Un texte plus concluant encore (VIII, 27) :

Tout héritage reçu par un enfant devrait être gardé par le roi jusqu'au jour où l'enfant aura fini ses études ou atteint sa majorité. (Les auteurs hindous fixent la majorité à seize ans.)

Tuteur de tout hindou mineur, le roi délègue son autorité au père ou à son défaut à la mère. Le père n'est qu'un délégué, il n'a plus la puissance souveraine que lui attribuent les légendes aryennes. Déjà faible à l'époque classique, l'autorité paternelle s'affaiblit davantage dans le cours des siècles. La loi anglaise la restreint encore, mais elle a reculé la majorité jusqu'à dix-huit ans (1).

(1) Voici les causes qui ont affaibli la puissance paternelle : Le pouvoir absolu des rois. La suprématie des brâhmanes qui, au nom de la tradition, interviennent dans toutes les affaires des

II

Évolution du droit de propriété. — La propriété patriarcale. — La propriété familiale indivise. — La propriété individuelle.

Avec l'évolution de la famille, l'évolution du droit de propriété.

Trois périodes, marquées chacune par un régime différent.

familles. La vie en commun des sapindas : du vivant de l'aïeul, la puissance paternelle lui appartient plus qu'au père; après la mort de l'aïeul, le chef de la communauté exerce une certaine autorité sur le père et sur l'enfant; tous les enfants des frères et des cousins sont d'ailleurs élevés en commun d'après la tradition; ils sont considérés comme les enfants de la famille et le père ne peut guère intervenir dans leur éducation. Le fait que les hindous se marient en bas âge et sont pères à douze ou treize ans : quelle autorité un père de cet âge peut-il avoir sur ses enfants? Enfin les règlements de la caste, qui contraignent le père à enseigner à son fils un certain métier, à le marier dans de certaines conditions, à le traiter d'une certaine manière. L'on peut dire que dans l'Inde la caste a détruit l'indépendance de la famille, et si bien que le père est seulement considéré comme le tuteur de ses enfants. S'il contrevient aux règlements de la caste, le chef, le conseil ou l'assemblée de la caste lui retire la tutelle; tel était le cas autrefois pour les hindous qui se convertissaient au christianisme.

Les cours indo-britanniques ont introduit dans l'Inde la législation anglaise. En équité un pouvoir discrétionnaire est donné aux juges de contrôler ces droits légaux de garde attribués au père et au tuteur quand l'exercice capricieux de ces droits pourrait nuire matériellement au bonheur et au bien-être de l'enfant; quand leur mauvaise conduite ou leur propre consentement leur a fait perdre ces droits; quand leur manière de vivre ou leur position rend non seulement désirable, mais essentiel au bien-être de l'enfant, que leurs droits leur soient retirés ou soient diminués. Cf. Mayne, p. 269.

. . . .

*
* *

La propriété patriarcale. L'aïeul est maître absolu et des biens qu'il gagne, et des biens dont il hérite, et des biens que ses enfants ou petits-enfants acquièrent par leur travail personnel.

Nous trouvons dans les *Çâstras* :

Trois personnes sont réputées par la loi incapables de rien posséder ; ce sont la femme, le fils et l'esclave ; tout ce qu'ils gagnent appartient au maître auquel eux-mêmes appartiennent (1).

*
* *

La propriété familiale indivise. Dans l'établissement de ce régime, deux étapes.

Le père meurt. A qui appartiendra la gérance des biens? Au fils aîné, dit *Manu* (IX, 105) ; mais la loi hindoue ne lui reconnaît aucun rang. Au fils le plus capable, disent d'autres *Çâstras*. De toutes façons, après la mort du père, la famille n'a plus de chef véritable ; l'administration de la fortune revient à un membre d'une assemblée d'égaux. Tous ont les mêmes droits et les mêmes devoirs : chacun travaille sans qu'on lui tienne compte de son travail et prend ce dont il a besoin sans qu'on enregistre ses prises.

(1) Manu (viii, 416). Cf. aussi Narada (v, 39).

La seconde étape marque un moment décisif dans l'évolution de la société. Le régime de la propriété familiale indivise n'est plus un régime d'occasion que la mort de l'aïeul rend nécessaire; c'est le régime légal. Les biens héréditaires ne peuvent plus être la propriété particulière d'un membre de la famille, ce membre fût-il l'aïeul; ces biens sont la propriété de la famille elle-même. Tous ses membres, à quelque génération qu'ils appartiennent, en sont co-propriétaires. Le petit-fils a sur les biens les mêmes droits que l'aïeul et la jouissance du père ne sera pas plus étendue que celle de l'enfant. Par suite, nul ne peut engager les biens ou les aliéner (1).

(1) *Propriété familiale indivise (joint family system).* — Textes attribuant la gestion de la communauté au fils aîné : MANU, IX, 105. Texte l'attribuant au fils le plus capable : NARADA, XIII, 5.

La propriété familiale indivise comprend : a) les biens héréditaires; b) les biens acquis par la communauté; c) les biens acquis par un membre en particulier et abandonnés par lui à la communauté (tel était toujours le cas dans le droit ancien). Cf. MAYNE, chapitre VIII.

Propriété personnelle. — Deux textes anonymes très importants sont cités dans le *Mitakshara* (I, 1, 31 et 32). L'un faisant allusion à la vente : « Il y a six modes de transfert de la propriété : consentement des habitants de la même ville, des membres du même clan, des voisins, des héritiers, et le don d'or ou d'eau. » L'autre établissant l'hypothèque : « Pour les biens immuables, la vente est défendue, mais les parties intéressées peuvent consentir une hypothèque. »

Textes autorisant un membre à sortir de la communauté, mais en abandonnant ses droits sur la propriété indivise : MANU, IX, 207; YAJNAVALKYA, II, 116, etc.

Textes autorisant un membre de la communauté à conserver

*
* *

Le régime de la propriété personnelle. Ce régime s'établit de deux manières :

D'une part l'on distingue les biens acquis des biens héréditaires. La dot de la femme, les profits résultant de métiers spéciaux ne tombent plus dans la communauté.

D'autre part, les membres de la communauté auront la faculté de la dissoudre ; chaque membre pourra même demander à sortir de l'indivision. Le droit de partage est difficilement admis pour la propriété foncière ; car le sol appartient le plus souvent aux villages, puis les membres d'une famille ont intérêt à ne pas morceler leurs biens. Mais la création d'une propriété mobilière pousse les hommes intelligents et actifs à se séparer d'associés incapables, les brâhmanes les y encouragent : autant de foyers distincts, autant de

pour lui seul les fruits de son travail personnel, sans renoncer à sa part des biens communs : Manu, ix, 206 à 209. Gautama, xxviii, 27 et 28 ; Narada, xiii, 6, 10 et 11, etc.

Textes autorisant les frères et les cousins à dissoudre la communauté : Manu, ix, 111. Gautama, xxviii, 4.

Textes autorisant la dissolution de la communauté du vivant du père et avec son consentement : Apastamba, xiv, 11 ; Baudhayana, ii, 2, 1 ; Gautama, xxviii, 2, etc.

Textes autorisant les fils à sortir de l'indivision, même contre la volonté du père : Vishnu, xvii, 1, 2 ; Mitakshara, i, 2, 7 ; i, 3, 1 et 2 ; i, 6, de 5 à 11. Smriti Candrika, i, de 12 à 17 ; et i de 19 à 23, de 28 à 38.

Cf. Mayne, p. 306 et Macnaghten, chapitre iv.

cultes, par suite autant de profits pour le sacerdoce. Du temps de *Manu* tout membre d'une communauté familiale peut réclamer sa part à ses frères, il ne peut la réclamer à son père. Les auteurs du moyen âge lui accordent ce droit.

La constitution de la propriété individuelle a pour conséquence l'héritage. Sous le régime de la propriété collective, les enfants nouveau-nés entraient dans la communauté, sans hériter au propre sens du terme. *Manu* expose déjà un système des successions. Longtemps le droit d'hériter est limité aux agnats ; au moyen âge les droits des cognats sont pleinement reconnus.

Avec les successions *ab intestat*, des successions testamentaires conseillées par les brâhmanes, qui comptent sur les terreurs des mourants pour augmenter leurs richesses. Ces successions restreintes il est vrai et contraires au sentiment général : le mot même de testament n'existe pas dans la langue hindoue (1).

De même que l'évolution du droit européen, l'évolution du droit hindou nous apprend donc la

(1) *Successions ab intestat*. Textes : Manu, ix, de 184 à 203 ; Apastamba, ii, 14 de 2 à 5 ; Gautama, xxviii, 18 ; Mitakshara i et ii ; Daya Bhaya, xi.

Cf. Mayne, chap. de xvi à xix et Macnaghten, chap. ii.

Successions testamentaires. Les textes ne sont pas anciens et se trouvent seulement dans les *Digestes* compilés pour la Compagnie. Il existe des actes passés par les conseils législatifs ; ainsi : Acte xxi de 1870, et de nombreuses décisions des cours de justice.

transformation progressive de la famille. Après l'autorité absolue du père la reconnaissance des droits de l'enfant mineur, la liberté absolue de l'enfant majeur ; après le régime patriarcal la propriété collective, puis la propriété personnelle.

Mais l'évolution du droit a devancé l'évolution de la société. Si le régime patriarcal a disparu, si le père et les enfants sont considérés comme copropriétaires des biens héréditaires, les enfants exigent rarement de leur père le partage de ces biens; souvent frères et cousins travaillent en commun les terres de la famille, beaucoup continuent d'habiter sous le même toit, le plus âgé gère la communauté.

III

La vie privée des hindous. Le brâhmane orthodoxe. — Religion familiale. Les sacrements. Le mariage. Les funérailles; les croyances des hindous sur l'état de l'homme après la mort.

Comme par leur situation légale, les familles hindoues diffèrent par leurs habitudes : ici les mœurs mêmes du passé, là celles de la société transformée, que connut le dix-huitième siècle, ailleurs encore les usages, les vêtements, la nourriture des européens.

Représentons-nous la vie familiale des brâhmanes orthodoxes. Quelques-uns possèdent des

fortunes considérables, beaucoup sont dans une condition médiocre ou misérable. Mais la fierté de tous est la même, comme leur rigide observance des rites.

Frères, neveux, cousins germains habitent ensemble et cultivent les biens héréditaires; avec eux des parents pauvres, des amis recueillis par charité, un nombreux personnel de serviteurs, chaque service exigeant un homme d'une caste différente (1),

A la campagne un large enclos; au milieu de jardins des pavillons spéciaux pour les hommes, les femmes, les domestiques. Dans les villes, des bâtiments assez hauts entourant une cour rectangulaire. Le principal sur la rue : une grande porte en forme d'arche, au-dessus une large fenêtre à chaque étage : c'est la salle de réception; des fenêtres plus étroites éclairent les appartements; ce bâtiment est réservé aux hommes. Plus petites, plus basses, plus obscures, les chambres qui donnent sur la cour sont celles du zanâna.

Toute famille pieuse a sa chapelle. Sur l'autel un plateau avec une sonnette, la conque consacrée à Vishnu, un vase pour les libations et cinq pierres symboliques : le quartz blanc représente Çiva, le caillou noir Vishnu, la pierre métallique

(1) Le recensement de 1891 portait 10,008,387 personnes rendant des services domestiques, dont 2,492,544 serviteurs employés à l'intérieur et 1,241,521 serviteurs rendant des services divers, le reste surtout barbiers et blanchisseurs. Cf. Recensement de 1891 (*blue book*), p. 101.

Parvâti, le cristal Sûrya, dieu du soleil, et la pierre rouge Ganeça, dieu de la sagesse. Quelques brâhmanes conservent aussi le feu sacré comme c'était l'usage dans les temps anciens (1).

*
* *

Voici la vie quotidienne d'une famille ortho-

(1) La pierre de Vishnu est le *çâla-grâma*, la pierre de Çiva le *bâna-linga*.

Bain du matin : *snâna*. Application des cendres : *bhasma-dhârana*. Marque faite avec la cendre sur le front : *pundra* ou *tilaka*. L'acte de nouer les cheveux : *çikhâ-bandhana*. Prière du matin : *prâtah-sandhyâ*. Acte de prendre de l'eau dans la bouche : *âcamana*. Acte de respirer par les narines : *prânâyâma*.

La syllabe *om* est, de fait, composée de trois lettres, l'*o* pour les hindous étant formé d'un *a* et d'un *u*. L'*a* représente Brahmâ, l'*u* Vishnu et la nasale Çiva.

La pièce III, 62, 10 du Veda s'appelle *gâyatrî ou sâvitrî*.

Baptême matinal : *mârjana*. L'hymne X, 190, du Veda : *aghamarshana*. Hommage au soleil : *arghya dâna*. Imposition des doigts : *kara-nyâsa*. La prière du matin se termine par un hymne à Mitra (*R. V.* III, 59) (cette prière se récite debout, d'où le nom d'*upasthâna*,) la récitation de la généalogie (*gottroccâra*) et un hymne à la trimûrti.

Après ce premier office (*sandhyâ*), le brâhmane orthodoxe en célèbre deux autres appelés *brahmayajna* et *tarpana*. Puis il rentre dans sa maison et honore les dieux par le sacrifice du feu (*homa*), les pierres symboliques par l'office appelé *deva-pûjâ*. Chambre consacrée au culte du feu : *homa-çâlâ*. Chambre consacrée au culte des pierres symboliques : *mandira*. Le plateau portant les pierres, la clochette et la conque : *pancâyatana*. Clochette : *ghantâ*. Conque : *pâncajanya*. Vase pour les libations : *kalaça*.

Cérémonies précédant le repas du midi : *vaiçvadeva* et *bali-harana*. Cérémonie du repas lui-même : *bhojanavidhi*.

Toutes ces cérémonies sont décrites dans MONIER-WILLIAMS, *Brâhmanism and Hindûism*, chap. XV.

doxe. Il fait encore nuit et déjà la maîtresse est debout qui réveille les servantes et met tout en ordre dans la maison. Dès que le ciel s'éclaircit, le maître se lève et nettoie ses dents avec un morceau de figuier (c'est la première purification). Puis il se rend au bord d'une rivière ou d'un étang sacré.

Sur les rives du Gange, que rougissent les premières lueurs de l'aurore, des milliers d'hindous : point de femmes, leur présence serait une souillure. De ces hindous, ceux-ci des brâhmanes au front orgueilleux, ceux-là d'humbles gens qui se tiennent à l'écart.

Seul le brâhmane de haute caste accomplit toutes les cérémonies ordonnées.

Debout il dit :

Je fais mes ablutions du matin dans ce fleuve sacré en présence des dieux et des brâhmanes pour me purifier de toute faute commise par pensée, par parole, par action ou par omission.

Puis il se frotte le corps avec les cendres de son foyer, se marque le front des raies de Çiva ou du trident de Vishnu et relève ses cheveux en houppe.

Cependant les premiers rayons du soleil jaillissent de l'horizon. Tourné vers l'astre divin, le brâhmane purifie sa bouche en prenant de l'eau, ses narines en aspirant de l'air; il prononce la syllabe sacrée Om, répète les noms des éléments et fait cette prière :

Méditons sur la gloire et la bonté du dieu qui a tout vivifié; puisse-t-il éclairer notre entendement (1)!

Soudain l'astre apparaît, inondant de clarté l'immense plaine couverte de rizières, les hauteurs sablonneuses qui bordent le fleuve, les eaux changées en feu. Le brâhmane se baptise lui-même dans le Gange.

Eaux saintes, s'écrie-t-il, donnez-nous la santé, la vigueur et la joie. Tombez du ciel en pluie bienfaisante. Pareilles à des mères aimantes, bénissez-nous, faites-nous participer à votre essence divine. Coupables, nous venons à vous : purifiez-nous. Faibles, nous venons à vous : rendez-nous heureux et bons (2)!

Que le soleil, que les dieux vainqueurs de la colère me délivrent de la luxure et de l'orgueil! La nuit m'a fait pécher par pensée, par parole, par action; pécher par mes mains, par mes pieds, par les organes de tous mes sens. Puisse la nuit, qui se dissipe, emporter toutes mes fautes! Pour être sanctifié par ton immortelle lumière, je m'offre à toi, soleil radieux (3).

Rentré dans sa demeure, le brâhmane offre des feuilles de tulasî et de bilva aux pierres symboliques. Puis il vaque à ses occupations, mais deux fois encore, à midi et le soir, il devra honorer la Divinité.

Au milieu du jour le repas principal. Seuls les hommes y prennent part. Debout ils célèbrent tous les dieux et leur offrent les prémisses de leur nourriture; puis, formant une longue rangée, ils

(1) *Rig veda*, III, 62, (296) 10.
(2) *Rig veda*, X, 9.
(3) *Taittirîya âranyaka* (X, 25).

s'assoient sur des nattes, leurs jambes repliées; mères, femmes et filles font le service. Comme plats des sucreries, de la farine et du riz bouilli présentés sur des feuilles. Ni poisson, ni viande, ni liqueur fermentée. Le soir un second repas moins copieux. Puis les hommes fument le hukâ, les femmes mâchent des feuilles de bétel préparées avec de la noix d'arec et d'autres substances (pân).

Les pieux brâhmanes portent encore le costume d'autrefois : deux pièces d'étoffe blanche non cousues, le dhuti roulé autour des hanches, le châdar passé sur l'épaule (1).

Ils condamnent la danse; beaucoup aiment la musique, peu permettent à leur femme de la cultiver. Ils font représenter chez eux des pièces religieuses (yâtrâs ou râsas).



Le brâhmane observe les jeûnes prescrits par la tradition, il célèbre les fêtes sacrées (2). Des quarante sacrements d'autrefois quelques-uns seulement sont administrés. Le baptême du fils : son horoscope tiré, il reçoit un nom, le plus souvent celui d'une divinité. Les fiançailles. La remise du

(1) Cependant, depuis la conquête musulmane, l'usage des vêtements cousus devient général; beaucoup ont la tunique ou châpkân. L'influence de l'Europe s'impose même aux plus orthodoxes : quelques-uns portent du linge, des chaussettes, des souliers, un court veston d'étoffe sombre et boutonné jusqu'en haut.

(2) Pour les fêtes religieuses, voir p. 187 ; pour les sacrements, Appendice II du premier volume.



DANSEUSES

cordon brâhmanique : comme les brâhmanes et les râjputs, les banias, les kâyasthas portent aujourd'hui le cordon sacré, même les membres de certaines castes méprisées.

De tous les sacrements le plus important est le mariage. Riches et pauvres mettent leur honneur à donner des fêtes pour les noces de leurs enfants.

Le jardin d'un riche brâhmane. Une claire nuit de printemps. Les arbres enguirlandés de lanternes de papier; sur toutes les façades de la maison des verres de couleur. Dans les reflets polychromes la foule pressée : turbans en spirale, draperies blanches, jaunes, rouges, les épaules et les membres nus à la peau sombre ou claire. La grande salle : les invités forment cercle, assis sur des nattes. Au milieu deux ou trois bayadères : en longues robes aux larges plis, des teintes voyantes, surtout le rouge. Grimées, les yeux peints, de grands anneaux dans les oreilles et le nez. Et lentement, remuant à peine, chantant d'une voix monotone, elles miment les amours de Krishna et de Râdhâ.

Puis, à la lueur des torches, par les rues où se presse la foule, c'est une longue procession de cavaliers, de chariots, de voitures, des milliers d'hommes et de femmes avec leurs plus beaux habits. Sur un cheval richement caparaçonné, le marié (dix ans à peine, quelquefois moins) : vêtement de drap d'or, mitre couverte de bijoux, col-

liers de diamants et de pierres précieuses. Il tient dans ses bras sa petite fiancée, une enfant de cinq ou six ans, voilée, enveloppée dans un grand châle de soie jaune ou rouge. Au-dessus de leur tête une ombrelle de pourpre ; on les évente avec des éventails d'argent.

Cette procession conduit la fiancée à la maison de ses beaux-parents. Déjà dans la demeure de son père on a fait les cérémonies du mariage. Cérémonies nombreuses et compliquées. Un brâhmane lie par un morceau d'étoffe les vêtements des fiancés ; sous l'étoffe ils unissent leurs mains ; on leur marque le visage de taches rouges, on jette des guirlandes de fleurs sur leurs épaules. Un brâhmane met une corde à leur cou. Le fiancé trempe ses mains dans du lait. Suivent d'autres actes accompagnés de prières ; aucun n'affecte cependant un caractère sacramentel. Plus tard l'on célébrera dans la maison du marié une cérémonie plus importante en l'honneur du foyer.

Les noces terminées, le petit marié reprendra ses études, la petite mariée sera élevée dans le zanâna de ses beaux-parents. L'âge de puberté venu, on les réunira sans que rien soit changé à leurs occupations journalières. La plupart des étudiants sont déjà pères de famille.

*
* *

Les parents se ruinent pour le mariage de leurs

enfants, les enfants se ruinent pour les funérailles de leurs parents : l'on cite des exemples où les obsèques coûtèrent plusieurs lakhs de roupies ou même plusieurs millions.

Voici les croyances des hindous sur l'état de l'homme après la mort. Le corps meurt, mais l'âme survit, revêtue d'un corps subtil pas plus gros que le pouce. Se nourrissant des offrandes faites par les enfants, ce corps subtil grossit et devient un corps intermédiaire, corps que l'âme conservera jusqu'au moment d'une nouvelle métempsycose. Revêtue du corps intermédiaire, l'âme reçoit le prix de ses vertus dans de nombreux paradis. Coupable, les démons l'entraînent aux enfers où règne Yama impitoyable. Affreux voyage : tantôt le désert brûlé par le soleil, tantôt des jungles embroussaillées de ronces et d'épines, hantées de bêtes féroces et de serpents venimeux. Des forêts dont les branches sont des épées. Des précipices. Des routes couvertes de piques et de rasoirs. Sous un ciel d'orage que noircissent encore des vols de vautours et d'oiseaux formidables, un fleuve large de cent lieues, grondant, bouillonnant; un fleuve de sang. Plein de cadavres et de débris. Plein de crocodiles, de requins et de monstres. Sur les bords, des milliers de damnés les yeux hagards, les bras tordus. Brûlés de soif, ils se baissent, boivent le sang par lampées, ce sang les ronge et les dévore. Hurlant alors, désespérés, ils plongent dans le

fleuve, les vagues de pourpre les roulent comme des épaves au milieu des enfers.

Pour sauver les âmes de pareils supplices, un seul moyen : les offrandes des survivants aux brâhmanes, dont les divines prières commandent même aux démons. D'où les rites compliqués des funérailles et des sacrifices aux morts ou *Çrâddhas* (1).

Dès qu'une personne entre en agonie, ses parents la déposent sur les bords du Gange ou d'une rivière sacrée. La mort survenue, on baigne le corps, on lui met des vêtements neufs, des guirlandes, on brûle du bois de santal. Des hommes appartenant à la caste du défunt le portent au lieu désigné pour la crémation. Un bûcher fait de tulâsi, de bois de santal et de palâca : le cadavre est étendu sur la plate-forme, avec quatre gâteaux de riz sur la poitrine. La flamme monte : « Puisse Pûshan, s'écrient les assistants, puisse la divinité gardienne, te conduire par la route lointaine et te remettre aux aïeux. » (*Rig-Veda*, x, 17, 3.) Quand le corps est à demi consumé, l'on brise le crâne pour permettre à l'âme de s'échapper, au cas où quelque obstacle retarderait sa délivrance,

(1) Le paradis du brâhmanisme orthodoxe s'appelle *svarga*, celui de Vishnu *vaikuntha*, celui de Krishna *goloka*, celui de Çiva *kailâsa*; ces paradis sont situés au sommet de montagnes inaccessibles. Il y a quatre degrés de béatitude : vie dans la demeure du dieu (*sâlokya*), voisinage immédiat de la personne divine (*sâmîpya*), assimilation de l'âme à la personne divine dont

Quatre jours après la crémation, les parents du mort recueillent les ossements et les déposent dans un vase qu'on enterre. Un nouveau délai de quatre jours et le vase est retiré ; cendres et débris sont jetés dans un fleuve.

Prier, célébrer des sacrifices, se conformer aux rites, telle est la vie du brâhmane orthodoxe Même dans les plus hautes castes, combien la mènent aujourd'hui !

Les brâhmanes qui exercent des métiers, les râjputs, les banias, observeront, celui-ci telle coutume et celui-là telle autre. Mais de prier, de méditer ils n'ont pas le temps. Le travail, les plai-

elle prend en quelque sorte l'apparence (*sârûpya*), enfin absorption complète dans la divinité (*sâyujya*).

Il y a 21 enfers, chacun avec des supplices différents ; aucun n'est éternel ; quand l'âme est purifiée, elle reprend le cours des métempsycoses. Le livre sacré qui décrit le plus complètement les enfers est le *Garuda-purâna*.

L'âme des justes s'échappe du corps par une suture au sommet du crâne (*brahma-randhram*), l'âme des méchants par l'orifice de la digestion.

Les hideux messagers de Yâma : *yama-dûtau*. Les supplices de l'enfer : *yâtana*. Le registre de Yama où sont écrites les bonnes et les mauvaises actions de chaque homme : *citragupta* (pour certains auteurs ce nom est celui du greffier infernal).

Les saints ne sont pas brûlés, mais enterrés ; absorbés mentalement dans le Grand Tout, ils sont censés ne plus exister. Entre le corps de l'ascète et les autres corps, il y a la même différence qu'entre une ville et le mirage d'une ville sur le sable du désert.

Les *Çrâddhas*, comme les cérémonies des chinois en l'honneur des morts, ont surtout pour but de porter bonheur aux vivants. Ainsi le *vriddhi-çrâddha* donne la fortune, le *pushty-artha* la santé, le *yâtrârtha* un heureux voyage, etc.

sirs, les soucis du ménage les absorbent. La décadence de la civilisation hindoue, l'influence de la civilisation musulmane, la transformation de la société avaient changé les idées et les habitudes bien avant que l'exemple des anglais, l'école, la presse, le livre, l'administration n'eussent fait douter la plupart des anciens dieux comme ils les ont fait rire des anciennes mœurs.

IV

La famille musulmane. — Le droit musulman; comment il s'est transformé dans l'Inde. — Vie privée des musulmans. — Les nobles. — Le peuple.

Près de la famille hindoue, la famille musulmane. En opposition au droit hindou, le droit musulman, qui, dans ses principes, est resté l'ancien droit arabe.

D'un esprit net et précis, les arabes ont montré dans la législation un tout autre génie que les indiens; puis les traditions hébraïques les dirigeaient, ils subissaient l'influence de la Grèce antique, de la Perse, de Rome, de Byzance et des jeunes nations européennes. Mais, fondé sur une théologie immuable, leur droit ne peut évoluer avec les mœurs comme le droit coutumier des hindous; partie arabe, partie européen, il convient mal aux musulmans de l'Inde : hindous d'origine, les uns sont restés hindous même après

leur conversion; turcs, mongols, afghans, les autres ont bientôt cédé au climat comme à l'exemple des indigènes plus nombreux. Cette opposition entre les lois et tempérament du peuple a produit un double résultat : des usages différents des lois, la décadence de la communauté mahométane.

Voici les grandes lignes du droit musulman. De la famille patriarcale des arabes à peine reste-t-il le souvenir. La majorité est fixée à seize ans; la garde du mineur est confiée au père, aux ascendants paternels ou à ceux qu'ils auront désignés; la mère et les ascendants maternels n'ont droit à la tutelle qu'à défaut de toutes les personnes précitées; mais la mère non remariée veille à l'éducation de son fils mineur et de sa fille qui n'a pas atteint l'âge de puberté (1).

Le droit musulman ne connaît pas comme le droit hindou de propriété familiale indivise; il marque ainsi un degré de civilisation plus élevé. Il admet des successions *ab intestat* et des successions testamentaires, celles-ci limitées au tiers de l'héritage quand il se présente des héritiers *ab in-*

(1) L'enfant est appelé *sabi*, le jeune homme mineur *mûrahik*. De seize à trente-quatre ans, le musulman est un *shab*, de trente-quatre à cinquante et un ans un *kohal*, puis on l'honore du titre de *sheikh*, titre que prennent d'ailleurs beaucoup de castes indiennes converties à l'islam; le recensement de 1891 portait 27,644,993 sheikhs.

testat. Aucun droit de primogéniture. La part des filles est égale à la moitié de la part des fils; les enfants d'un fils défunt ne viennent pas en concurrence avec leurs oncles; les parents, les enfants, l'époux survivant sont héritiers réservataires.

Au contraire du droit hindou, le droit musulman défend le mariage contracté avant la puberté; pour la validité du contrat nuptial il exige que les parties soient libres et saines d'esprit. La jeune fille majeure choisit librement son mari, la jeune fille mineure demandera le consentement de son père ou de son tuteur : le père fiance-t-il sa fille en bas âge, l'engagement est valable pourvu que le mariage ait lieu avant la majorité de la fille.

Toutes ces dispositions placent le droit musulman au-dessus du droit hindou; et le droit musulman ne connaît pas non plus les dispositions du droit hindou sur l'endogamie et l'exogamie.

Il est seulement défendu au mahométan de contracter mariage avec sa mère, sa grand'mère, sa fille, sa belle-fille, sa petite-fille, sa sœur, sa tante et sa nourrice. Le mahométan peut épouser une infidèle, pourvu qu'elle soit juive ou chrétienne (dans l'Inde les musulmans épousent aussi des hindoues). L'islam permet au fidèle d'avoir quatre femmes légitimes et un nombre illimité de concubines; aucune restriction au divorce, mais défense est faite au mari d'épouser la femme qu'il a répudiée trois fois, si depuis le troisième divorce

elle n'est devenue l'épouse d'un autre. Chez les musulmans orthodoxes aucune des cérémonies chères aux hindous; pour eux le mariage est un contrat qui légitime la postérité; les morts sont enterrés sans pompe : sur leur tombe une simple pierre. Mais l'exemple des hindous donne à beaucoup de mahométans le goût des noces et des funérailles somptueuses.



Quelques traits de la vie des mahométans indiens. Comme type de l'hindou, j'ai choisi le brâhmane orthodoxe. Comme type du musulman je choisirai un noble féodal de famille arabe ou mongole établie depuis plusieurs siècles dans l'Inde, par exemple un nawâb d'Haidarâbâd.

Riche, puissant, habitant un palais, s'entend de nombreux pavillons dans une large enceinte protégée par des murailles. Ce mélange de grandeur et de délabrement qui caractérise les demeures musulmanes. Un train féodal : vassaux, soldats, serviteurs, des fauconniers, des piqueurs qui veillent sur les chiens et les léopards dressés pour la chasse. Des éléphants, des centaines de chevaux. Soldats et serviteurs avec les costumes les plus variés : hindous, arabes, mongols, européens. L'hospitalité fastueuse chère aux arabes. Dans les grandes salles, des nobles, des gens du peuple, des mendiants assis sur des nattes ou des divans, les jambes repliées : on leur donne des

mets divers, le café, le hukâ. Voici le maître. Tous se lèvent. Jeune homme au visage presque imberbe ou sheikh à la longue barbe blanche, il a le calme et la dignité d'un vrai musulman : le turban rond, la robe ou le vêtement de chasse avec les armes. Un parler lent, de nobles manières, cette politesse hautaine que tous les musulmans ont apprise des arabes.

Fidèle aux prières, mais peu religieux. Observant les jeûnes prescrits, s'abstenant de vin dans la journée, mais buvant volontiers la nuit. Un harem nombreux, mais point de vie familiale : les fils mariés quittent la maison paternelle. Comme occupations : les affaires de l'État si ce noble est au service d'un prince indépendant; la chasse, les réceptions des vassaux. Dans l'ensemble une vie oisive, ennuyée et fastueuse.

Peu de nobles musulmans sont encore riches et puissants; et le musulman n'a ni souplesse d'esprit, ni désir de s'adapter à une civilisation nouvelle. Soldat dans l'âme, il ne sait que faire dans un pays pacifié; habitué à commander, il hait un pays où commande l'infidèle.

Un parsî, M. Malabari, dépeint ainsi les nobles musulmans du Gujarât (1) :

(1) The Mahomedans were lords of Surat, and more or less of Gujarât. But at present, generally speaking, they are probably the poorest as a class. Their aristocracy live without aim or ambition, men crushed by their own « pride of birth » men who would borrow rather than earn, and starve rather than beg. They are ever ready to « grasp the skirts of happy chance ». But that chance never comes to them. Their life is a round of inane

L'aristocratie musulmane n'a point de but et point d'ambition. Des hommes paralysés par l'orgueil de leur naissance, des hommes qui aimeraient mieux emprunter que gagner en travaillant et mourir de faim que mendier... Une vie toute faite de plaisirs stupides et d'oiseuses cérémonies. Le peu qui leur reste, ces gens le dépensent à jouer au roi. Ils languissent le bon vieux temps; espéreurs désespérés, avec une incroyable patience ils se rongent la vie à sans cesse espérer. Toujours, toujours, toujours, ils espèrent le retour du bon vieux temps. Beaucoup trouvent l'attente trop longue; ils se laissent aller aux plus bas plaisirs des sens : danses, noces et festins... Ils ont l'horreur de tout travail honnête... La plupart vivent dans une abjecte pauvreté; pour garder quelque air de noblesse (et sa noblesse lui est plus chère que sa vie) un chef de famille permettra dignement que sa femme et sa fille se sacrifient. Pauvres femmes qu'on peut appeler les victimes du devoir mal compris! Mais que penser du mari ou du père? Poly-

pleasures and idle ceremonials, and the little substance now left to them is being exhausted in « playing the king ». They are pining for the « old good times », and being desperate hopers they hope away life with astounding patience; they hope and hope and still they hope for « the good times coming ». Many, finding time hanging heavy on their hands, abandon themselves to low gratifications of the sense — feasting and dancing and carousing — in such « fool's paradise » they wile away time. They have a horror of honest work. Poor fellows! As friends I have always found them faithful and true. Most of them are in abject poverty, and to keep up some show of gentility — dearer to them than life itself — the head of a family at time acquiesces in the sacrifice which a too-loving wife or daughter feels bound to undergo. One might well excuse this mistaking of duty — the practice is very limited — as an act of true martyrdom on the part of the female; but it is impossible to contemplate the husband or father's share in it without loathing. To him, a confirmed polygamist, the matter may not look quite so serious. (*Gujarât and Gujarâtis : Mahomedans.*)

game endurci, il ne prend peut-être pas la chose au sérieux.

Pour compléter ce tableau, M. Malabari donne les mémoires d'un intendant hindou; ce modèle des serviteurs a si bien volé ses maîtres, de nobles musulmans, qu'après une dizaine d'années leur fortune est devenue sienne. Ses maîtres? un jeune mîr, une femme admirable de grâce et d'esprit. Brouillé avec son père, le mîr espère toujours le voir mourir; il paierait ses dettes avec l'héritage, mais le père ne meurt pas et l'on ne sait où donner de la tête (1).

(1) To add to the misery of suspense, the son and heir fell sick. The parent's anxiety was terrible. Night and day the Mahomedan doctor remained by the side of the little sufferer, and night and day prayed the priest for his recovery. The parents hovered over the child in agonised suspense. The mother gave me her last ring, her husband's wedding gift, to sell. But no earthly power could save the child — he sickened and died.

In this her cruel extremity the mistress came to the door of the room (outside which we servants were assembled). She asked to see me. This was the first time I saw her. She was in her sleeping dress; her beauty of person was truly divine, and recent sufferings had hallowed it with that dignified composure before which the most supercilious could not help bending his head. I bowed to her, trembling from a hundred little agitations in my heart. She swept a haughty glance over me, and asked if I could not bring money. I pleaded inability, but promised I would try. Then she whispered : « See, Nyâlchand, you must save your master's honour, so don't go to his father's house. But give my boy a decent burial : have you nothing, nothing left to sell? » She shut the door before receiving my reply, and I went out for money. I could spare none, nor borrow any; the only chance was with the old Meer. I went to him wiht the news of his grandson's death. He was himself sick unto death, but without asking any question he ordered Rs. 100 to be given me. (*Ibid.*)

Pour comble de malheur, écrit l'intendant, le fils l'héritier tomba malade. L'angoisse des parents fut terrible. Nuit et jour le médecin musulman veillait au chevet du petit malade, nuit et jour le prêtre priait pour la guérison. Toujours penchés sur l'enfant, les parents semblaient eux-mêmes à l'agonie. La mère me donna sa dernière bague, le cadeau de noce de son mari. Mais rien sur la terre ne pouvait sauver l'enfant : il languit quelque temps et mourut... Les serviteurs se tenaient dehors. Ouvrant la porte, ma maîtresse me demanda de venir. C'était la première fois que je la voyais. Elle portait une robe de nuit; sa beauté me parut vraiment divine, ennoblie encore par l'auréole de la souffrance... Je m'inclinai... Elle jeta sur moi un regard hautain et me demanda si je pouvais apporter de l'argent. « Impossible, répondis-je, mais j'essaierai! » Elle, alors à voix basse : « Il faut sauver l'honneur de ton maître; aussi ne va pas chez son père. Mais mon enfant doit être enterré convenablement. N'avons-nous plus rien à vendre, rien? » Elle referma la porte... Moi j'allai chez le vieux mîr... il était à la mort; sans rien me demander, il me fit donner cent roupies.

L'intendant raconte ensuite comment il fut chargé de payer les dettes sur l'héritage du vieux. Telle fut son honnêteté que d'une fortune considérable ses maîtres recueillirent 4,000 roupies; ils vivent d'une petite pension que leur fait le gouvernement. Lui s'est retiré pour entrer dans le commerce; riche, considéré, il craindrait de déchoir s'il saluait ses maîtres.

Pour les mahométans du peuple, ajoute M. Malabari, mieux vaudrait ne pas en parler. Ils sont tout vanterie et rodomontade; la vérité leur reste en travers de la

gorge. Comme les nobles ils méprisent le travail, mais au contraire des nobles ils mendient, empruntent et volent, même avec délices. Leurs occupations : le vin et les femmes. Beaucoup dorment le jour et se grisent la nuit. Avec tous ces vices, bien musulmans, ils ont aussi leurs qualités. Ce sont des amis et des serviteurs sans pareils; et, si vous les traitez avec bonté, ils donneront leur vie pour vous (1).



Ainsi, tandis que la société hindoue s'est lentement transformée au cours des siècles, la société musulmane, qui marquait pourtant un degré de civilisation supérieur, n'a pu se développer. Mais tout surorganisme qui ne progresse pas déchoit; la dissolution même de la société musulmane facilitera la diffusion de la civilisation européenne.

V

Influence de la civilisation européenne et des idées britanniques sur l'évolution de la famille indienne. — Développement de l'individualisme.

Telle était la société indienne lorque l'Angleterre commença d'y répandre ses doctrines individualistes. Pour en montrer toute la portée, je

(1) The lowers orders of Mahomedans are — « unspeakable ». They are made up of brag and bluster; and « truth often sticks in their throats ». Like their betters they despise work, but, unlike

donnerai d'abord le début du *Self Help* de Smiles, un livre populaire entre tous chez les peuples de race anglo-saxonne.

L'idée de s'aider soi-même est chez l'individu le principe de tout sain développement... Trop souvent, l'aide venue d'un autre nous affaiblit, toute aide venue de nous-mêmes ne peut que nous fortifier. Toute œuvre accomplie dans l'intérêt d'une classe sociale ou de l'humanité est en quelque sorte un déprimant puisqu'elle enlève à l'individu la nécessité d'agir pour lui-même; trop guidés, trop gouvernés, les hommes deviennent forcement impuissants. Les meilleures institutions ne peuvent aider l'homme à agir. Le mieux qu'on puisse espérer d'elles, c'est qu'elles laissent à l'homme toute liberté de se développer et d'améliorer sa condition particulière.

D'autre part, pour citer deux des grands penseurs de l'Angleterre au dix-neuvième siècle :

De John Stuart Mill :

Le despotisme lui-même ne produit qu'un mal limité tant qu'il n'écrase pas l'individualité, mais, de quelque nom qu'on l'appelle, tout ce qui écrase l'individualité est du despotisme.

De Spencer :

Ne regrettez pas de trouver des enfants volontaires, c'est la contre-partie de cette diminution de l'autorité

them, will beg, borrow, or steal, with the utmost pleasure in life. They live in a world of — wine and woman. Many of them sleep by day, and make the night hideous by their drunken revels. But against all these vices, common to the Mussalman « about town », they set off some very fine redeeming traits. As friends and servants they are invaluable; and if you treat them kindly they will lay down life in your service. (*Ibid.*)

qui caractérise l'éducation moderne. La tendance des enfants à se montrer libres correspond à la tendance des parents à moins tyranniser. L'une et l'autre présagent l'établissement du système d'éducation que nous défendons : de plus en plus les enfants seront habitués à se guider par l'expérience des effets que produiront leurs actes. L'une et l'autre tendances prouvent les progrès de notre état social. De l'enfant anglais indépendant sort l'homme anglais indépendant; vous n'aurez jamais l'un sans l'autre (1).

*
* *

De pareils appels à l'individualisme ne devaient pas laisser que de produire leur effet.

D'un auteur bengalî :

Les embarras, les ennuis, qui attendent le bengalî

(1) Cette citation est empruntée au traité sur l'éducation. Nous y trouvons encore :

« L'opinion courante sur le gouvernement de la famille est la même que sur le gouvernement de l'État : les gouvernants auraient toutes les vertus et les gouvernés tous les vices. A en croire les théories sur l'éducation, hommes et femmes seraient transfigurés quand ils s'occupent de leurs enfants. Les citoyens avec qui nous avons affaire, les personnes que nous rencontrons dans le monde sont des créatures bien imparfaites, nous le savons. Les scandales quotidiens, les querelles entre amis, les révélations des banqueroutes, les procès, les rapports de police nous rappellent sans cesse l'égoïsme foncier de ces gens, leur malhonnêteté, leur brutalité. Mais parlons d'éducation, d'enfants difficiles, et voilà que tous ces gens pleins de vices sont tenus pour des êtres moraux parfaits dans leurs rapports avec leurs fils et leurs filles. Pour nous, nous n'hésiterons pas à rendre la mauvaise conduite des parents responsable pour une grande part des désordres domestiques qu'on attribue à la perversité des enfants. »

chez lui, voilà trop souvent la cause de ses échecs dans toute œuvre qui exige de la tranquillité d'esprit et un travail soutenu. Le doux intérieur du bengalî qu'est-ce d'ordinaire sinon la cause de distractions et d'embarras continuels? Interrogez les murailles qui ont emprisonné la vie et l'effort du génie : quel triste récit ces murailles vous feront! combien de larmes, de douleurs, d'accès de désespoir! Combien de cœurs déchirés, de nerfs paralysés, d'efforts vaincus, renouvelés, vaincus de nouveau! et la reddition fatale des âmes héroïques aux forces écrasantes des misères domestiques. La famille hindoue éteignit plus d'une étincelle, ensevelit plus d'un noble projet. Et des agents destructeurs le pire n'est pas la pauvreté; non, c'est l'agitation, la nervosité que produit la vie commune de beaucoup d'hommes et de femmes sans sympathie les uns pour les autres, que dis-je? souvent pleins de rancune les uns contre les autres. Point de repos pour l'habitant infortuné de la maison hindoue : les querelles des femmes, la profonde malice des hommes et les grandes luttes qui naissent des plus mesquines causes. Pourquoi ces luttes? Mais pour une question de dignité, une question d'argent, une question d'autorité ou d'obéissance. Parfois sans doute on signe une trêve, mais jamais de paix plus solide qu'une neutralité armée (1).

(1) The annoyance and the worry to which a Bengali is subjected in his home are, very often, fatal to his success in any work which demands tranquillity of soul and steady industry. The « sweet home » of a Bengali is, in the largest number of cases, a source of endless distraction and embarrassment. If the walls within which talent and genius have had to live and work could be questioned, what a tale they would tell! What a shedding of tears they have witnessed, what sighs of grief and despair they have heard! What scenes they have seen of hearts lacerated and nerves paralysed, of struggles baffled and renewed and baffled again, of the unwilling surrender of heroic souls to the overpowering forces of domestic misery! The Hindu home has

Un autre écrivain bengalî, M. Bose, s'exprime ainsi dans son *Histoire de la civilisation hindoue*.

L'influence de l'occident a développé dans la société hindoue le sentiment de l'intérêt personnel. C'était là une transformation inévitable. Mais nous devons reconnaître les avantages des institutions qui disparaissent et tâcher de conserver ces avantages le plus longtemps que nous pourrons. Aujourd'hui les hommes qui ont reçu de l'éducation ne comprennent pas l'utilité des fêtes sociales et religieuses dont ils ne retirent pas directement quelque plaisir pour eux-mêmes. La constitution de la famille a été ébranlée : elle est incompatible avec les sentiments égoïstes qu'a développés l'influence anglaise. Dans la société nouvelle, les pauvres ont perdu les droits que l'ancienne société leur reconnaissait et les préceptes de l'économie politique ont condamné la charité...

Et la civilisation occidentale développe en même temps l'individualisme. La famille hindoue, la société hindoue étaient constituées de manière à supprimer l'individualité... Mais le développement de l'éducation anglaise et l'exemple de l'éducation anglaise ont fait à

crushed many a spark of native fire, buried many a noble project. Poverty is not the worst of its destructive agencies; but the agitation of feeling caused by the living together of a large number of men and women, very few of whom are in sympathy with each other, and almost every one of whom has some grievance against the rest, cannot fail to deaden the energies. The quarrels of women, the deep seated malice of men, the « mighty contests » which « rise from trivial things », give no rest to the unfortunate inmate of the Hindu home. The fight rages sometimes about a point of dignity, sometimes about money, sometimes about questions of authority and obedience. Occasionnally of course, there is intermission of active hostilities : but no more peaceful condition is ordinarily reached thant that of armed neutrality. N. Ghose, *Kristodas Pâl*, pp. 146-147.

l'individu une place tout autrement considérable. Il commence à sentir qu'il ne se doit pas tout entier à sa famille et à son milieu social. Quelle que soit sa caste il peut recevoir l'instruction à tous les degrés et parvenir aux plus hautes dignités. Et l'invidualisme produit le besoin de la liberté; ce besoin causera la plupart des changements que relatera un jour notre histoire (1). »

M. Bose a raison de voir dans le développement de l'individualisme le résultat capital de l'influence anglaise. Mais il a tort d'attribuer la transformation de la société indienne à une brusque révolution causée uniquement par l'influence de l'Angleterre. Cette transformation est le résultat même de l'évolution de la société. Quoique plus lentement que la société européenne, la société indienne tendait vers le même but : l'affranchissement de l'individu. Le morcellement des castes, les changements dans leur hiérarchie, la disparition de la puissance paternelle et de la propriété patriarcale, le droit pour les frères, pour les fils

(1) Another important moral change due to Western contact, which is closely connected with the last, is an increased sense of individuality. The structure of the Hindu family, as well as of the Hindu society, has tended to suppress individuality.

... The spread of English education, and the example of English society have now brought the individual into greater prominence than before. He is beginning to feel, that his existence is not solely, or chiefly, for his family or his society. Whatever his caste may be, he can receive the highest education which the country gives, and obtain the highest honours which the Government bestows upon his countrymen. An increased sense of freedom, which is produced by that of individuality, is at the root of many of the changes which we shall have to record in our history. (*Hindu civilisation*, I, p. LXIX, LXX.

de sortir de l'indivision, la reconnaissance des successions féminines et des successions testamentaires, les doctrines d'égalité et de charité répandues par les sectes vishnuites, voilà les facteurs purement hindous de cette évolution. Et il faut tenir compte aussi des facteurs étrangers qui pendant mille ans ont bouleversé cette société avant toute influence de l'Europe. Ainsi les mœurs des scythes, des turcs et des mongols, la féodalité, l'esprit chevaleresque, les principes égalitaires de l'islam, les prodigieuses carrières des aventuriers, surtout au seizième et au dix-huitième siècle.

D'autres facteurs interviennent aussi : les facteurs économiques. M. Bose observe justement que le besoin de bien-être, le goût des plaisirs, la vanité de se bien vêtir, les conditions difficiles de la vie moderne, la dépréciation des métaux précieux contribuent à la dissolution de la communauté familiale. Mais si ces facteurs économiques ont agi plus efficacement au dix-neuvième siècle et sous la domination anglaise, depuis longtemps leur action se faisait sentir : l'obligation d'enfermer les femmes dans les zanânas, l'usage répandu par les musulmans de porter des vêtements cousus, le luxe appris des nobles mongols et persans contribuèrent à la déchéance de nombreuses familles brâhmanes et râjputes. Sous le rapport matériel comme sous le rapport moral, la civilisation européenne ne fait que précipiter et compléter l'œuvre séculaire mais longtemps

inapparente de la civilisation asiatique elle-même (1).

D. — CONDITION DE LA FEMME

I

La condition de la femme. — Satis. — Infanticides. — Mariages d'enfants. — Polygamie. — Condition des veuves.

Cette œuvre de transformation de la famille qu'amène l'évolution de toutes les civilisations se produit de deux manières :

La dispersion des membres mâles (les frères se séparent, les fils quittent le toit paternel);

L'émancipation de la femme.

Sous le premier rapport la société hindoue subit, bien que lentement, une évolution progressive; l'Angleterre ne fit que précipiter cette évolution.

Sous le second rapport l'évolution fut au con-

(1) Un effet des nouvelles conditions économiques est la diminution du nombre des mariages et des naissances. Sans doute, la condition de l'Inde est encore bien différente de celle de l'Europe, puisque le recensement de 1891 donne pour dix mille indiens mâles, 4,873 non mariés, 4,647 mariés, 480 veufs ; et pour dix mille indiennes, 3,389 non mariées, 4,851 mariées, 1,760 veuves. (Voir les tableaux à l'Appendice.)

Cependant, nous trouvons dans le rapport de M. Ibbetson, que dans le Panjâb, 14,5 pour 100 des hommes entre trente et quarante ans ne sont pas mariés; dans le Derajât, 20 pour 100.

traire régressive et les anglais durent réagir législativement contre les mœurs.

D'abord l'interdiction des satis.

Puis la suppression des infanticides.

Les membres des hautes castes voulaient éviter les dépenses énormes qu'exigent les cérémonies du mariage; d'ailleurs il était malaisé de trouver pour les filles un mari de leur caste. En 1856, une enquête faite dans les Râjputâna apprit que sur 308 villages 26 ne comptaient pas une fillette de moins de six ans. Dans 38 autres villages il n'y avait pas une seule fille. Cette coutume n'était pas d'ailleurs particulière au Râjputâna. A Bénarès, on noyait les petites filles dans du lait en demandant aux dieux de les faire renaître comme garçons. Aujourd'hui la loi défend l'infanticide, qui se pratique encore secrètement (1).

*
* *

Voici les coutumes que les anglais et les néo-hindous s'efforcent de faire disparaître.

Les mariages d'enfants surtout communs dans les hautes castes. En 1891, sur 10,000 indiens

(1) Dans certains districts du Râjputâna, il n'y avait pas eu de mariage de fille noble depuis quatre-vingts ans; dans certains districts de Bénarès, nul ne se rappelait en avoir vu. (Wilkins, *Modern Hinduism.*) M. Ibbetson estime que dans le Panjâb beaucoup de petites filles meurent faute de soins et que les cas d'infanticide prémédité ne sont pas rares dans certaines tribus.

au-dessous de quinze ans 606 étaient mariés et 20 veufs; sur 10,000 indiennes du même âge 1,752 étaient mariées et 52 veuves. Cette statistique comprend la population entière, même les musulmans à qui leur religion interdit les unions contractées avant la puberté et les tribus sauvages qui ne connaissent pas cet usage. La coutume prévaut surtout dans le Nord-Ouest. Le recensement de 1891 donne les chiffres suivants pour le Bihâr septentrional : sur 10,000 fillettes au-dessous de dix ans, 2,639 étaient mariées, dont 1,773 hindoues et 866 musulmanes; la proportion était presque la même dans le reste du Bihâr et le Bengale occidental.

Une campagne menée par quelques réformateurs pârsîs et néo-hindous aboutit en 1890 au *consent act* qui défend la consommation du mariage avant l'âge de douze ans; mais comme l'entrée des zanânas est interdite à tous, les défenses de la loi sont sans valeur (1).

*
* *

La polygamie surtout répandue chez les musulmans.

(1) Pour les textes des *Çâstras* sur les mariages d'enfants, voir p. 245.

Justice Mathu-Swâmi Iyer (cité par M. Rees dans le *Nineteenth Century*, octobre 1890) s'exprime ainsi :

« L'idée que la conception et la naissance sont une souillure et le résultat de péchés commis dans une vie antérieure, que par suite une purification est nécessaire, cette idée provient d'une aspiration vers l'immortalité et de la croyance que tout être est

Dans le Deccan le nombre des femmes mariées dépasse celui des hommes mariés de 40

condamné à des renaissances successives dans ce monde tant qu'il n'aura pas expié son péché. Le mariage est comme le rite nécessaire de la purification et c'est le seul sacrement obligatoire pour les femmes. »

D'après le recensement de 1891, telle était la condition civile des femmes hindoues. (Pour la condition des hommes, voir l'Appendice.)

	NON MARIÉES	MARIÉES	VEUVES
Au-dessous de cinq ans....	13.627.498	222.111	10.165
De 5 à 9................	10.834.298	1.853.039	51.876
De 10 à 14..............	3.855.893	4.724.372	140.734
De 15 à 19..............	728.880	6.302.998	280.942
De 20 à 24..............	203.216	7.631.838	545.405
De 25 à 29..............	121.134	7.403.094	903.231
De 30 à 34..............	99.171	6.431.420	1.493.907
De 35 à 39..............	56.434	3.793.858	1.364.732
De 40 à 44..............	58.012	3.482.418	2.491.052
De 45 à 49..............	26.067	1.531.569	1.488.208
De 50 à 54..............	32.517	1.407.544	2.709.916
De 55 à 59..............	12.377	492.664	1.052.083
Au-dessus de 60..........	36.238	737.507	4.782.163
Sans mention.............	37.066	38.833	8.717
TOTAL...........	29.728.801	46.053.265	17.323.131

Voici l'état de la question :

En 1872 fut promulgué le *Native marriage act* qui fixait pour le mariage des garçons l'âge de dix-huit ans, pour le mariage des filles l'âge de quatorze ans. Mais ce bill ne concernait que les indiens déclarant n'appartenir à aucune des confessions suivantes : hinduisme, islam, christianisme, religion de Zoroastre, bouddhisme, confédération sikh, jainisme. De fait, le bill ne s'applique donc qu'aux membres du *Brâhma samaj* et aux positivistes.

En 1884, M. Malabari commença une campagne dans le but

pour 1,000; dans les tribus des bois de 60 pour 1,000. Dans l'Inde entière sept hommes mariés sur mille ont plus d'une femme. La proportion est donc très faible, mais elle se relève dans les hautes castes (1).

Le meilleur roman bengali, *l'Arbre empoisonné*,

d'obtenir l'interdiction légale des mariages d'enfants; mais en 1886 le gouvernement refusa d'intervenir. En 1890, la mort d'une petite fille, dont le mariage avait été consommé trop tôt, fit recommencer l'agitation et aboutit au *Consent act* de 1892. Depuis, les différentes ligues sociales se sont efforcées de faire abandonner les mariages d'enfants, mais leurs adhérents sont encore peu nombreux et leur action est nulle en dehors de leurs adhérents.

La loi donne au mari une action en restitution des droits conjugaux (*Restitution of conjugal rights*); il obtient du juge le secours de la force publique pour faire réintégrer à sa femme le domicile conjugal, par suite, pour obtenir que la jeune fille, qu'il a épousée enfant et laissée à la garde de ses beaux-parents, soit forcée de venir habiter avec lui et de devenir sa femme. Quelques écrivains européens ont violemment attaqué le gouvernement indo-britannique au sujet de cette disposition, mais il faut remarquer que la même loi existe dans notre code et que le mari a le droit de faire réintégrer à sa femme le domicile conjugal. Si les mariages d'enfants la rendent plus odieuse encore dans l'Inde qu'en Europe, la faute en est aux mœurs des hindous et pas au gouvernement britannique.

(1) La polygamie est commune dans les hautes castes bengalies, surtout chez les brâhmanes kulîns dont les autres brâhmanes recherchent l'alliance. (Voir premier vol., p. 191.) Les kulîns épousent plusieurs femmes qui leur verseront une dot, mais qui vivront et mourront filles dans la maison de leurs parents. M. Bose cite d'après un article du *Sanjivani* de Calcutta qui aurait paru vers 1893 les cas suivants, particulièrement intéressants : quatre bengalis avaient trente femmes; deux, trente-deux; un, trente-quatre; un, trente-cinq; un, trente-six; un, cinquante; un, soixante-sept et un cent sept.

de Bankim Chandra Chatterjee, a pour sujet les maux que cause la polygamie.

Un riche zamîndâr hindou, Nagendra, est marié à une femme qu'il aime et qui l'aime, Surja Mukhi. Mais le hasard d'un voyage le fait s'intéresser à une jeune orpheline sans ressources, Kunda Nandini. D'une remarquable beauté, d'un caractère taciturne, doux, calme et passionné, celle-ci n'est pourtant qu'une enfant sans instruction, sans malice et sans énergie. Nagendra tombe follement amoureux d'elle, et sa femme, voyant qu'il se meurt de chagrin, le presse d'épouser Kunda. Mais Surja Mukhi a trop présumé de ses forces; elle ne peut supporter de voir Nagendra aimer une autre devant elle, oublieux qu'il l'a aimée et qu'elle l'aime encore. Elle s'enfuit de la maison.

Voici la lettre où Surja Mukhi fait part de sa résolution à sa belle-sœur.

Quand mon mari m'a dit à moi-même qu'il ne m'aimait plus, qu'il avait perdu la tête pour Kunda Nandini, qu'il en mourrait, alors je pris mon parti de retrouver Kunda, de la lui donner et de le rendre heureux. Mais je quitterais aussi ma maison, car je ne puis pas supporter de voir mon mari avec Kunda.

Pourquoi ne suis-je pas partie le jour même du mariage? Je voulais le voir heureux, puisque je m'étais sacrifiée à son bonheur. Ensuite je voulais vous revoir une dernière fois. C'est fait, je pars.

Quand vous recevrez cette lettre je serai loin. Je ne vous ai rien dit, vous m'auriez empêchée de partir. Ne me cherchez pas, je vous en supplie. Jamais je ne vous reverrai. Tant que Kundra sera dans la maison jamais je n'y rentrerai; si vous me cherchez, vous ne me trou-

verez pas. Je ne suis plus qu'une pauvre vagabonde, une mendiante qui va de village en village. Je mendierai toute ma vie. Qui me reconnaîtra? Je n'ai pas voulu emporter un sou; je quitte mon mari, je ne veux pas de son argent.

Faites une chose pour moi. Faites en mon nom un million de salutations aux pieds de mon mari. J'ai fait tous mes efforts pour lui écrire, je n'ai jamais pu; je n'y voyais plus tant je pleurais, mon papier était tout mouillé. J'ai déchiré mon papier. J'ai voulu écrire une seconde fois, puis une troisième; non, ce que j'avais à dire, je ne pouvais pas l'écrire. Apprenez donc la nouvelle à mon mari de la manière que vous jugerez le plus convenable. Expliquez-lui que je ne suis pas en colère, que je ne lui en veux pas; je ne lui en veux jamais, je ne peux pas lui en vouloir, puisque je n'ai encore qu'une joie, c'est de penser à lui. Je l'aime comme autrefois et je l'aimerai aussi longtemps que je vivrai. Oui, car il a mille grâces et je ne puis pas les oublier. Personne n'a autant de grâces que lui. Si j'oubliais toutes ses vertus à cause d'une seule faute, je ne serais pas digne d'être sa femme. Je lui ai dit un dernier adieu. En le faisant, j'ai abandonné tout ce que je possédais.

Adieu, à vous aussi adieu. Je souhaite que vous conserviez longtemps votre mari et votre fils. Soyez heureuse, soyez longtemps heureuse. Et je veux encore vous souhaiter une chose, de mourir avant que votre mari ne vous aime plus. Moi je n'ai pas eu ce bonheur.

La possession dissipe la passion de Nagendra. Kunda l'ennuie; elle l'aime, mais sans le flatter, sans lui répéter sans cesse qu'elle l'adore; elle ne rit pas; elle ne sait pas causer; elle ne sait pas tenir une maison. Nagendra l'abandonne et part à la recherche de Surja Mukhi, dont il

apprend la maladie, puis la mort; il passera sa vie à la regretter. Cependant Surja n'est pas morte; guérie, repentante, elle revient à la maison. Kunda s'empoisonne de désespoir : ce qui trouble à peine le bonheur de Nagendra et de Surja Mukhi, amoureux comme au premier jour de leur mariage (1).

*
* *

Si la condition de la femme mariée est souvent triste, celle de la veuve l'est toujours.

Et combien de veuves sont des enfants en bas âge qui n'ont jamais connu leur mari !

Dans l'ancien droit hindou le mariage des veuves n'était pas défendu, mais nous trouvons déjà dans *Manu* :

Que la veuve se mortifie, qu'elle se nourrisse de fleurs, de racines et de fruits. Son maître mort, jamais elle ne prononcera le nom d'un autre homme. Jusqu'à sa mort elle sera soumise, attentive et chaste, elle suivra ces règles incomparables de vertu qu'ont tracées les femmes qui se sont dévouées à un seul mari. » (V. 157, 158.)

Vers le neuvième ou le dixième siècle les hautes castes adoptèrent la coutume scythe des satîs. Les anglais ont interdit les satîs, mais les membres des hautes castes repoussent avec horreur le mariage des veuves. Un seul mariage fait expulser

(1) Cf. ce qui est dit de Debendra, p. 235. C'est Surja Mukhi que Debendra cherche vainement à posséder.

une famille de sa caste; plusieurs mariages font déchoir une caste (1).

Méprisée de ses beaux-parents et de ses beaux-frères, la veuve ne fait qu'un repas par jour, se charge des travaux les plus pénibles et ne prend part à aucune fête. Mais les coutumes des provinces varient. Supportable à Madras et dans le Bengale, le sort de la veuve est misérable dans les Provinces du nord-ouest et la présidence de Bombay.

Le barbier, dit un orateur hindou, rase les cheveux de la veuve. Elle pleure, elle crie : vains efforts, vaines larmes. Pendant toute une année, la veuve ne doit pas mettre les pieds hors de la maison... Sa vue porte malheur. Si vous la rencontrez, vous vous détournez d'elle, vous vous arrêtez pour conjurer le sort. Elle ne fait plus qu'un rêve : aller à Bénarès, y mourir ou s'y noyer dans le Gange (2).

(1) En 1891, il y avait dans l'Inde 17,323,131 veuves (soit 19 pour cent du total). Comme presque toutes les indiennes se marient, ce chiffre prouve que le mariage des veuves est commun dans les basses castes.

(2) « He (the barber) shaves her. She weeps, she shrieks but all is in vain! For a year more, for shame's sake, she cannot venture out of the house, she is looked upon as the most unfortunate wretch that has incurred God's displeasure. Her sight is ominous. If she happens to come in front of you when you are going out, you consider that an ill luck, and pause a few minutes till the pestilence disappears. Then the only ambition open to her is to go to Benares and die or drown herself in the sacred Ganges. I think self-immolation, which lord W. Bentinck stopped with a mighty hand, was a pleasure when compared to her life of everlasting punishment. »

(Kasli Nath Govind Nath, à la *Social conference* de 1892.) Cité dans *Hindu civilisation*, II, 38.

De nombreux réformateurs protestent contre la défense que les hautes castes font aux veuves de se remarier; ils ont même demandé au gouvernement d'intervenir dans la question. Le gouvernement s'y est refusé : le mariage des veuves n'est pas condamné par la loi, mais par la coutume. Que peut le gouvernement contre la coutume (1)?

Le plus ardent des réformateurs est M. Malabari :

Oui, dit une de ces odes, ceux-là qui ont des cœurs purs, des âmes droites, qu'ils décident du sort des femmes! Brisons leurs chaînes, elles sont des esclaves, des victimes, et tout leur être veut la joie, réclame comme un droit le bonheur!... L'Inde aura vraiment vaincu la barbarie, l'âge d'or commencera pour elle,

(1) Isvara Chandra Vidyâsâgara publia en 1855 son livre sur le mariage des veuves, où il prouvait que tous les *Çâstras* reconnaissaient aux veuves le droit de se marier; ce livre se vendit à des milliers d'exemplaires. Les efforts de Vidyâsâgara aboutirent; le 13 juillet 1856, le gouvernement promulgua un acte qui légalisait le mariage des veuves (s'entend des veuves mariées malgré la défense de leur caste; le mariage des veuves de basse caste n'a jamais été défendu). Mais d'après M. Bose, c'est à peine si une centaine de veuves se sont remariées en se conformant aux dispositions de l'acte de 1856, et la plupart le firent parce que les réformateurs les en persuadèrent et leur promirent une dot. Malgré les efforts de M. Malabari (depuis 1884), les conférences sociales n'ont presque rien fait pour encourager le mariage des veuves. Plusieurs asiles ont été fondés pour recueillir les veuves enfants maltraitées par leurs beaux-parents. Ainsi le *Sâradâ Sadana* fondé en 1889 par Pandit Râma Bâi, et l'asile de Barânagar près Calcutta, fondé par Sasipada Bannerji.

un âge de félicité inconnue, quand ce mal sera guéri, que les veuves seront rendues à la lumière!

Bienfaiteur de l'humanité, tel sera le titre sublime du libérateur. Comme la lumière du soleil, sa gloire resplendira sur le monde. Quant aux tyrans, coupables des crimes d'aujourd'hui, eux qui faussèrent le sens des dogmes, à ces tyrans malheur dans la vie future et malheur éternel. Non, les prières de ces âmes compatissantes qui descendent du ciel pour secourir la faiblesse, non, leurs larmes obtiendront la grâce des tyrans.

A cette heure, hélas, quelle misère! Voyez : Des enfants veuves; des enfants à la mamelle et retranchées du monde des heureux : leurs yeux candides s'ouvrent à la lumière; la lumière leur dit : Laissez là l'espérance. Voyez encore. Des mères à qui la loi défend d'être mères. Perdues par leur faiblesse, pardonnable faiblesse! L'enfant né de leur faute, folles, sanglotant, elles serrent son cou dans un nœud mortel (1).

II

Vie des femmes hindoues et musulmanes. — Le zanâna. — Le harem. — Les femmes pârsîes.

Le mariage des enfants, la polygamie, l'obligation du célibat pour les veuves sont les traits les plus typiques de la société indienne. Mais l'éducation, les habitudes, les croyances de l'indienne, sa vie tout entière est en contradiction avec les

(1) Cf. les intéressants articles de M. Tissot dans la *Bibliothèque universelle* (numéros d'avril, mai et juin 1902).

mœurs européennes que les réformateurs s'efforcent d'introduire.

*
* *

Les hindoues sont enfermées dans les zanânas; eux-mêmes, les hommes de la famille, ne peuvent y pénétrer. C'est là, disent-ils, une précaution nécessaire. Grâce au régime de la propriété indivise, cent ou deux cents personnes vivent souvent dans la même demeure; indiens et indiennes sont peu vêtus; sans la réclusion, que deviendraient les mœurs familiales?

Dans le zanâna, les mères, les femmes, les filles des propriétaires, les brus ou les petites fiancées de leurs fils; chez les riches des servantes.

Les vêtements : un jupon, une camisole pour les enfants, un corsage pour les femmes, le sari roulé autour du corps, passé sous un bras et rabattu sur la tête. Dans le Bengale seulement un sari. Les femmes mariées : une marque rouge sur le front, leurs beaux cheveux huilés, une profusion de bijoux.

Comme occupations les soins du ménage, la cuisine, quelques jeux, des contes récités ou lus, surtout l'éducation des enfants.

Les femmes pauvres sont obligées de vaquer dehors à leurs occupations; les femmes riches sortent rarement et voilées : elles voyagent

quelquefois et viennent souvent prier dans les temples.

L'Arbre empoisonné nous donne cette description d'un zanâna.

C'est l'après-midi, les femmes se tiennent dans la partie la plus ancienne de la maison. Tous les âges depuis la vieille jusqu'à la fillette. L'une coiffe une compagne, l'autre se sert d'un grain de riz pour arracher les cheveux blancs d'une amie. Beauté : un coud ensemble des morceaux d'étoffe pour faire un couvre-pieds à son petit garçon; beauté : deux allaite son poupon. Voici un être charmant occupé à tresser ses nattes; voilà un second être charmant qui bat son enfant, et tour à tour l'enfant sanglote et crie. Cette femme coud un tapis, cette autre se penche sur elle, pleine d'admiration. De goûts artistiques, une troisième fait un dessin pour une chaise de bois qu'elle destine à des fiancés encore inconnus. Cette quatrième est une lettrée; elle lit des vers de Dasu Rai. Une vieille charme les oreilles de ses voisines en déblatérant contre son fils; une jeune, pleine de malice et toujours prête à rire, console ses amies de l'absence de leurs maris en leur disant quelque bonne histoire du sien. Puis ce sont des reproches contre le patron, la patronne, contre tout le monde, et de soi-même des louanges sans fin. Telle fut grondée ce matin pour sa stupidité qui ne tarit pas de raconter les hauts faits de son intelligence. Telle autre ne réussit jamais un plat qui vante et vante encore son génie de cuisinière. La femme d'un ignorant croit son mari un puits de science; la mère de petits laiderons tout noirs s'imagine avoir donné le jour à des miracles de beauté.

La maîtresse de maison commande à toutes ces femmes. Si la vie des parentes pauvres est

misérable, l'épouse d'un puissant zamîndâr ou d'un riche marchand refuserait la position de l'européenne la plus courtisée. De même il faut plaindre la jeune veuve devenue la servante de ses beaux-parents, mais la veuve qui a des fils exerce sur eux et sur ses belles-filles une autorité qu'aucune mère ne connaît en Europe.



Après le zanâna le harem. La musulmane plus vêtue : dans le nord-ouest d'amples jupes sur un large pantalon. Aux jours de fête des robes riches aux couleurs voyantes, une tiare étincelante de pierres précieuses.

Une vie oisive, monotone, mais qui aurait ses consolations s'il faut en croire un écrivain musulman.

La femme est la reine de la maison, qui décide souverainement dans toutes les affaires domestiques; elle choisit les étoffes pour les vêtements de son mari! (En Orient l'élégance et le style dans la toilette d'un homme révèlent toujours le goût de sa femme.) Une musulmane ne laisse jamais sortir ses enfants sans voir s'ils sont bien lavés et bien mis; elle-même goûte chaque plat à la cuisine. Désire-t-elle une faveur de son mari, elle sait comment l'obtenir. Aux sermons qu'on fait sur l'oreiller elle s'entend aussi bien que femme du monde. Que de fois le musulman doit céder! mais comme la femme fut formée avec une côte d'Adam, il se contente de dire : « Côte est courbée; côte se casserait mais ne se redresse pas (1). »

(1) If a Muslim lady, by force of habit ingrafted into her

*
* *

Dans la petite communauté pârsîe les femmes sont plus libres.

Les pârsîes sont généralement bien faites, de teint olivâtre, de manières douces et agréables. Une superstition religieuse les force à cacher leurs beaux cheveux : sinon elles pourraient se comparer aux plus belles femmes d'aucun pays.

Comme les hommes elles portent la chemise sacrée;

nature by the practice of centuries, has given up the pleasure of mixing with the people of the outside world, her life is not altogeter monotonous nor by any means intolerable. She is the queen of her home, whose authority extends over all domestic affairs. The government of the household is entirely committed to her charge. Her voice is supreme there. In no department of household government is anything done without her consent. If anything is required for her children, her husband, or anybody in the house, her choice is often the best. She selects the material for her husband's clothes The elegance and the style of a man's dress in the East, always reflects the skill of his wife. She never allows her children to go out without seeing herself if they are properly washed and nicely dressed. She personnally goes to the kitchen to taste every dish, and to see that there is not too much or too little salt in its composition. When she wants a favour of her husband, she knows how to get it. Whenever she finds him in a good mood, she takes time by the forelock and achieves her object triumphantly. She also knows how to deliver a curtain lecture with as much effect as any woman in any part of the world. Feminine logic is just the same all the world over. So a Muslim husband often has to give in, simply saying. « Is it possible to straighten the crooked rib (of which the woman is supposed to be made) without breaking it? » when he tries to persuade his wife, in vain, on some point. MOHAMMAD BARAKATULLAH : *Mohamedan Women*, dans *India* (*British Empire Series*), p. 377.

elles ont un pantalon de soie et attachent le cordon sacré sur la chemise. Leur sari a de cinq à dix mètres, il est d'une soie délicate; le corsage a les manches courtes, l'ensemble du costume est charmant et gracieux. Pour le compléter, des bijoux d'or, des pierreries au cou et sur les bras. Une pârsie possède d'ordinaire de cinq cents à vingt mille livres de bijoux; les femmes des riches en possèdent bien davantage.

Comme chacun sait, les pârsies sont beaucoup plus instruites que leurs sœurs hindoues et musulmanes. Les parents ne cherchent pas à contrarier le goût de leurs filles pour le travail; tout au contraire ils sont très heureux de voir leurs enfants égaler ceux des autres pays dans la connaissance des langues, de la musique, etc. Mais les femmes d'Orient conservent toujours une qualité charmante; en apprenant du nouveau, elles se gardent d'oublier ce qu'elles savaient. Une jeune fille pârsie élevée dans un collège ne tiendra pas pour un déshonneur de faire la cuisine... et la femme d'un millionnaire regardera comme une gloire de savoir économiser (1)...

(1) Parsee women are generally well-formed, olive complexioned, and of a soft, pleasing countenance. A religious superstition keeps their beautiful hair covered, otherwise they would rank amongst the most beautiful women of the day.

The women as well as the men wear the sacred shirt and silk trousers, tying the sacred cord over the shirt. Their « sari » or outer drapery is from six to twelve yards in length, of the most dainty silk, and, with a short-sleeved bodice to match, forms not only a very graceful but a charming costume. Ornaments of gold and gems on neck and arms complete the attire. The average Parsee wife possesses jewels worth from five hundred to twenty thousand pounds sterling, whilst the really well-to do woman has vastly more.

Parsee women are to-day known to be very much in advance of their Hindu and Mohamedan sisters in the way of education. Happily they have no trammels from their parents, who are delighted to observe that their sons and daughters are the equal



PARSIS

III

Influence de la civilisation européenne sur la condition des femmes; opposition qu'elle rencontre.

Telle est la condition des indiennes. A l'exception des pârsîes, la plupart superstitieuses, ignorantes, trop souvent méprisées des hommes et trop souvent malheureuses.

Anglais et réformateurs indiens travaillent courageusement à relever la situation de la femme.

Physiquement. — Sous ce rapport l'œuvre la plus importante est celle de Lady Dufferin. Aucun médecin ne pouvant approcher une musulmane ou une hindoue, elle a fondé dans les grandes villes de l'Inde des hôpitaux pour les femmes, formé un corps de doctoresses qui font le service dans ces hôpitaux et visitent les zanânas (1).

of those of any nation in their knowledge of languages, music, etc. What is so very pleasing, though, in Oriental peoples, is this — knowledge obtainable is sought after, but it never dethrones knowledge already acquired. A Parsee girl will not feel that cooking is out of place because she has had a college education; she glories in the fact that she can cook as well as any other good housewife, and that she is able to economise even though rolling in wealth. Zulirka Soralji Cavalier : *Parsee Women.*

(1) Les indiennes malades ont recours à des marchandes de drogues et à des sorcières; les sages-femmes sont appelées dhâîs : inutile de dire qu'elles ignorent la médecine et l'hygiène. D'où la mortalité élevée dans les zanânas. La fièvre puerpérale est

Intellectuellement. — Des européennes, des hindoues se rendent dans les zanânas et les harems pour apprendre à lire et à écrire aux femmes. Nombre d'indiens se décident aussi à envoyer leurs filles à l'école ou même au collège. Sans doute les progrès sont très lents. En 1891, 99,52 pour 100 de femmes complètement illettrées. En 1899-1900, 425,761 filles fréquentant les écoles publiques ou privées; en 1900-1901, 429,645. La même année 44,636 filles recevaient l'enseignement secondaire, 171 l'enseignement supérieur. Par contre quelques indiennes ont écrit en anglais

presque la règle chez les femmes en couches. L'infanticide est commun : une vieille dhâî avouait avoir tué des centaines de nouveau-nés.

Depuis la fondation de l'œuvre de Lady Dufferin, il y a des hôpitaux de femmes à Lahore, Agra, Calcutta, Madras, Udaipur, Ulwar, Durbungha, Nagpûr, Rangoon, Mysore, Haidarâbâd, etc. L'œuvre est dirigée par la *National association for supplying medical aid to the women of India*. Les femmes qui soignent les malades sont réparties en doctoresses (ayant obtenu leurs grades en Angleterre ou dans les universités indiennes), aides (assistant surgeons) et infirmières (hospital assistants).

Cf. entre autres Countess of Dufferin : *A record of three years' work by the National association for supplying medical aid to the women of India.*

En 1891, femmes recevant l'instruction 197,662; lettrées, 543,495; illettrées, 127,726,768. — En 1900-01, nombre des filles dans les écoles, Birmanie (38,143); Assam (8,769); Bengale (103,661); Provinces Unies (21,314); Panjâb (23,670); Bombay (89,745); Provinces centrales (11,208); Madras (128,073). — La proportion des filles et des garçons fréquentant les écoles est pour les européens et les eurasiens (1 à 1,07), chrétiens indigènes (1 à 1,69), pârsîs (1 à 1,95), hindous (1 à 10,87), musulmans (1 à 11,12), musulmans du Bengale (1 à 20,99).

et dans les langues vernaculaires. Plusieurs journaux sont rédigés exclusivement par des femmes; le plus important est *le Bengali* (1).

Socialement. — Dans la classe instruite la séquestration se fait moins sévère. Des femmes vont au théâtre où elles occupent des loges grillées; l'on en voit dans la rue, dans les boutiques, dans les jardins publics, aux expositions. Celles de haute caste portent des voiles, mais déjà beaucoup ont des voiles moins longs et moins épais. Des pârsîes ont fondé un club à Bombay. A Calcutta quelques dames hindoues conduisent, montent à cheval, dînent dans les restaurants, assistent aux réceptions du vice-roi.

*
* *

Les hommes d'esprit conservateur voient avec horreur les progrès des mœurs européennes.

(1) *Calcutta Baptist female society* pour l'éducation des jeunes hindoues, 1821 (200 élèves en 1834). Écoles de la *Church Missionary society* et de la *London missionary society*. Toutes ces écoles surtout pour des hindoues chrétiennes. Fondation de la *Bethune school* (1849) par Drinkwater Bethune; l'école devint école d'État en 1857.

Dans le second volume de sa *Civilisation Hindoue* (p. 115 et suiv.), M. Bose cite les noms de plusieurs femmes hindoues qui se sont distinguées dans le cours du dix-huitième et du dix-neuvième siècle : Ahalayâ Bâi, qui gouvernait un territoire dans l'Inde centrale, Râni Bhavâni, de l'État de Natore, etc. (Cf. *The Calcutta Review*, vol. LV, p. 56, et vol. LVI, pp. 10-27.)

L'article suivant est tiré d'un journal de Madras (1893).

Les jeunes gens instruits ne pensent qu'à la mode et aux frivolités : ils élèvent leurs femmes pour en faire leurs dignes compagnes. Ils lisent avec elles les romans et les pièces qui peignent en couleurs vives des scènes d'amour du caractère le plus bas; bon moyen de salir le goût de jeunes filles innocentes. Ce n'est pas tout. Ces maris donnent à leurs femmes des vêtements et des parures européennes... ils sont pour elles d'une indulgence inouïe, et voilà ces femmes qui se mettent à mépriser les autres membres de la famille. Faire la cuisine, s'occuper du ménage! allons donc. S'habiller, rester au salon, potiner avec des amies, jouer, lire des histoires d'amour. Comme travail, des ouvrages d'aiguille, encore de ces ouvrages qui ne servent à rien et qu'on fait pour s'amuser, pour offrir des cadeaux. Les manières de ces dames dégoûtent les mères de famille et mettent la discorde dans les maisons. Qui fera leur besogne? Les autres jeunes femmes qui ne posent pas pour l'instruction? Non, assurément; les mères de famille devront s'en charger. C'en est fait de ces vertus qui étaient la gloire des hindoues. Autrefois la sympathie pour les parents et les voisins, aujourd'hui l'égoïsme; autrefois le respect des supérieurs, aujourd'hui un mépris hautain; autrefois la religion, la pitié, aujourd'hui la coquetterie et la futilité (1).

(1) These young men become themselves devotees of fashions and frivolities ; and they educate their wives in a manner that would make them their suitable companions. They read with them the novels and the dramas that depict in glowing colours love scenes of a debasing nature and thereby vitiate the tastes of the innocent girls. This is not all. They embellish them with all the decorations and fineries of European ladies, and instances are not wanting of their partaking with them foreign food. Some

Ainsi pensent les hindous de la vieille école. Mais leur opposition est peut-être moins forte que celle des femmes élevées dans les anciennes idées.

Un journal avancé s'en plaint amèrement :

Relever l'état social de la femme indienne, l'histoire de l'Europe nous montre l'importance de cette œuvre comme aussi l'expérience personnelle de ceux d'entre nous qui ont voulu la mener à bien. Pour le réformateur, la plus terrible difficulté n'est pas dans les préceptes des *Çâstras* ou les règles des castes, elle est dans l'ignorance de nos femmes. Les hommes instruits passent facilement sur règles et préceptes, mais ils n'ont pas le courage, mais ils sentent l'inutilité d'introduire des inno-

of our so-called advanced young men give undue indulgence to their reformed wives : and the latter, as a matter of course, look upon other members of the family with disdain. They consider it a drudgery to cook and to attend to other domestic work. They pass their time in the drawing.room with a few lady companions, decorating themselves with all the embellishments that fashion has at its command. Here they pass their time, sometimes in playing and sometimes in reading love-tales : and if they do aught that is useful, they sew woollen caps or comforters, and that is done as a diversion rather than as a work of utility. These articles are seldom used in the family. They are generally given to friends as presents.

The doings of the so-called enlightened ladies disgust the matrons of the house, and bring in dissensions in the family. The other juvenile members, who are not of the enlightened type, perform only their share of the work. So that the work left undone by the fashionable ladies devolves on the matrons.....

The virtues for which Hindu women are famous, are, one after another, disappearing from among them. Their sympathy towards their relations and neighbours is giving place to selfishness, their regard towards their superiors is giving place to hauteur, and their remarkably religious habits are giving place to the fineries of the European ladies.

vations au prix de leur bonheur domestique, au prix de l'affection ou de la bonne volonté de toutes ces femmes qu'ils respectent et qu'ils aiment. La société hindoue est inertie voisine de la mort. Il faut lui insuffler une vie nouvelle. C'est là une tâche impossible tant que les femmes ne seront pas préparées à encourager et à suivre les hommes dans la voie de la réforme et du progrès (1).

Pour résumer ce chapitre, pour bien faire comprendre l'esprit et les efforts des néo-hindous,

(1) The importance of raising the status of our women will be seen not merely from the story of European countries, but from the personal experience of every educated Indian who has at any time endeavoured seriously to introduce reform. The most formidable difficulty in the way of the Indian social reformer is not so much the ignorant injunctions of the Shastras or the arbitrary restrictions of caste, as the ignorance of our women. Educated males do not profess to be bound down by one or the other; they are willing to set both at naught in the interests of social reform. But they feel it too great a sacrifice, — in fact, feel that it will be perfectly useless, to introduce innovations at the cost of domestic happiness, at the cost of the goodwill and association of all those women whom they respect and love. There is no reason why educated women should not see the necessity of reform as the educated men do, and if only we take particular care of the education of Indian women, other difficulties will disappear from the way. The Hindu society is a huge mass of inertia and lifelessness; a tremendous push, operating over a large part of its surface, is necessary to set it going. One or two individuals, however courageous or earnest, can do absolutely little; nor can any considerations of expediency or individual vanity ever move our community. A new life must be breathed into it; it must regain its lost power of life. But this can never come to pass untill women are prepared to encourage and march with men in the path of reform and progress. » (*Hindu*, 1889.)

je citerai ces pages de M. Ghose, le chef de l'école positiviste.

Étant donnée notre situation, n'espérons pas, ne désirons pas échapper aux conséquences légitimes de notre histoire. Nos pensées, nos aspirations s'élèveraient au-dessus de notre condition que nous ne pourrions pas les suivre sans manquer à notre religion (le positivisme). Car nous nous rappellerons que si, pour le positivisme, qui sauvera le monde, nous pouvons abjurer notre passé, nous ne pouvons pas renier ceux qui en ce passé vivent et se meuvent à l'heure présente. Et ceux-là sont la majorité de nos compatriotes : la culture de l'Europe leur est complètement étrangère. Nous ne devons pas nous laisser séparer de notre propre société. Non, nous devrions concentrer notre affection sur les quarante et quelques millions qui nous entourent et parlent notre propre langue vernaculaire. Si arriérés que soient dans notre opinion nos compatriotes, ce n'est assurément pas la religion positiviste qui nous conseillera de rompre notre solidarité avec eux pour le profit incertain de nous rendre solidaires de l'Occident.

Malheureusement pour nous, notre œuvre est plus que difficile. Nos rapports avec les européens affaiblissent notre faculté de juger ce que Comte appelle les « tendances instinctives » de nos compatriotes. Nous vivons au milieu d'eux et cependant nous nous sentons lentement repoussés loin d'eux. Par suite, nous ne pouvons pas discerner clairement ce que nous commanderait un positivisme purement hindou et débarrassé de toute influence occidentale...

Après tout la question est peut-être moins difficile qu'elle ne semblerait d'abord; notre tâche se borne à notre propre existence individuelle. Que chacun de nous vive la vie d'un vrai positiviste au milieu de la société et du gouvernement qui nous entourent, et

notre œuvre aura une valeur pour le présent et pour l'avenir. Tâchons d'assimiler dans notre conduite deux éléments aussi dissemblables que l'hinduisme et le positivisme, et nous aurons fait avancer cette œuvre glorieuse qui sera l'union de l'Orient et de l'Occident (1).

(1) Situated as we are, we must not overlook that we cannot hope and should not desire to escape from the legitimate consequences of our past history. And even if our thoughts might be lifted above our circumstances, we would not be true to our religion if we were carried away too far by our aspirations. For we must remember that though we might abjure our peculiar past for the sake of a whole world's blessing — viz. Positivism — we cannot forsake those in whom that Past lives and moves even at the present moment, I mean the majority of our countrymen to whom all European culture is perfectly foreign and must be so for many a long year to come. We must not allow ourselves to be thus separated from our own society. Nay, we should rather center our best affections upon the forty millions and odd who live around us and speak our own vernacular tongue. However backward these our countrymen may be in our judgment, it is not the Positive religion which would need us to disturb our solidarity with them for the uncertain and questionable gain of our establishing another solidarity with the West.

Unfortunately for us we labour under grave disadvantages. Our very contact with European culture weakens our power to make a proper estimate of what Comte calls the « instinctive tendencies » of our countrymen. Though among them, we feel a strain which perceptibly draws us pretty far off them. We are not therefore quite in a position to determine how those tendencies would move on to Positivism independently of Western influence, much less to discuss how we could help to expedite their progress...

And after all the question will be found to lose much of its complexity when we consider that for the present our work must be confined to our own individual lives. For if we can, each of us, live the life of a fair Positivist in the midst of the society and the Government which surround us, we shall have offered a solution of no mean worth to the present as well as to the future. If

*
* *

Cherchons nous-mêmes à présenter dans son ensemble la transformation de la société indienne au dix-neuvième siècle. Transformation due à deux causes distinctes : l'évolution naturelle de cette société; l'influence de l'Angleterre et de la civilisation européenne.

Si complexe qu'elle soit, un fait domine cette transformation : à l'unité sociale d'autrefois, la famille, se substitue cette nouvelle unité sociale, l'individu.

Pour défendre les traditions des familles, maintenir leur hiérarchie, la caste avait des lois minutieuses : aux plus orthodoxes ces lois semblent aujourd'hui exagérées, les néo-hindous les trouvent odieuses ou ridicules.

Pour conserver les biens de la famille, pour conserver son esprit, la loi avait établi l'autorité du père, la propriété indivise; aujourd'hui le frère se sépare du frère, le fils se sépare du père. Restent-ils unis, cette union leur pèse. Beaucoup se plaignent de la vie en commun, qui paralyse leur activité, étouffe leur talent, comme si le talent, l'activité d'un homme eussent jadis compté

we can succeed in assimilating in our life two such widely different elements as Hinduism and Positivism, we shall have done a great thing to attain the glorious union between the East and the West.

(Cité dans H. J. S. Cotton : *New India*, p. 170.)

pour rien près du devoir de maintenir les anciennes mœurs, d'entretenir le culte du foyer et des ancêtres.

Mais les tendances nouvelles se marquent plus nettement encore dans l'idée que les réformateurs se font du rôle de la femme.

La loi veut que les filles se marient en bas âge. Pourquoi? Parce que plus tard elles suivraient leurs sentiments; d'où les mésalliances qui détruiraient le régime des castes.

La loi permet la polygamie. Pourquoi? Parce que le culte de la famille exige la présence d'un fils; une première union n'a-t-elle point donné de fils, que le chef de famille en contracte d'autres.

La loi défend le mariage des veuves. Pourquoi? Parce que le mariage est un sacrement, un acte solennel entre tous. Il sépare la jeune fille de sa vraie religion, la religion de son foyer, de ses véritables dieux, les ancêtres, pour lui donner une nouvelle religion, un autre foyer, d'autres aïeux divins. Et cette même femme irait prier les dieux d'un troisième foyer, oublieuse de la cérémonie solennelle qui l'attache pour jamais à la famille de son mari.

Mais les réformateurs proclament que la femme peut repousser ces trois lois sacrées. En quel nom? Au nom, disent-ils, de la liberté, de la dignité humaine. M. Malabâri ajoute : au nom du droit qu'a la femme d'être heureuse.

Que le bonheur d'une femme soit sacrifié à sa famille, à l'ordre social tout entier, semble

à beaucoup d'indiens maintenant criminel (1).

(1) Pour terminer cette étude de la société indienne j'emprunterai cette page au *Cours de philosophie positive* de Comte, 5e éd. Tome V, p. 183 et suiv.

Cette universalité plus ou moins prononcée et la profonde ténacité qui caractérise un tel système (la caste) doivent faire penser, quels qu'en puissent être les vrais inconvénients, qu'il était, aux temps de sa splendeur, en harmonie intime avec les besoins essentiels de l'humanité. Il est facile, en effet, de reconnaître qu'il a été primitivement indispensable pour ébaucher, à tous égards, l'évolution fondamentale, intellectuelle ou sociale. D'abord, sa spontanéité est évidemment irrécusable; car rien n'est certes plus naturel, à l'origine, que l'hérédité générale des professions, qui fournit aussitôt, par la simple imitation domestique, le plus facile et le plus puissant moyen d'éducation, le seul même alors praticable, tant que la tradition orale doit constituer encore le principal mode de transmission universelle, soit à défaut d'un autre procédé suffisant, soit surtout en vertu du peu de rationalité des conceptions quelconques...

En second lieu, les propriétés fondamentales de ce régime initial ne sont pas moins incontestables, à tous égards, que son évidente spontanéité. L'évolution intellectuelle lui devra toujours la première division permanente entre la théorie et la pratique, alors suffisamment ébauchée par le développement spécial d'une caste spéculative, naturellement investie, même à un degré exorbitant, de la dignité et du loisir indispensables à la plénitude et à la continuité de ses travaux.

Sous le point de vue social, la convenance primordiale d'un tel régime n'est pas moins prononcée. Dans l'ordre politique proprement dit, la stabilité constitue évidemment son principal attribut. Toutes les précautions capitales s'y trouvaient spontanément instituées, avec la plus grande énergie possible, pour le préserver de toute grave atteinte, intérieure ou extérieure. Au dedans, les diverses castes partielles, essentiellement isolées entre elles, n'étaient habituellement liées que par leur commune subordination à la caste sacerdotale, dont chacune d'elles devait sans cesse éprouver le besoin fondamental, puisqu'elle y trouvait exclusivement les lumières spéciales et l'impulsion propre qui lui étaient journellement indispensables à tous les égards. Jamais

il n'a pu exister ensuite une aussi intense concentration régulière et permanente des pouvoirs humains que celle alors naturellement établie chez cette caste suprême, dont chaque membre, du moins dans les rangs supérieurs de la hiérarchie pontificale, était à la fois, non seulement prêtre et magistrat, mais aussi savant, artiste, ingénieur et médecin.

Malgré tant d'éminentes propriétés, il est néanmoins certain que ce grand système théocratique, après avoir ébauché, sous tous les rapports, l'évolution humaine, devait devenir ensuite radicalement antipathique aux principaux progrès ultérieurs, intellectuels ou sociaux, en vertu même de l'excessive stabilité qui le caractérisait, et qui tendait graduellement à se convertir en une immobilité opiniâtre, quand les nouveaux développements ont fini par exiger un autre classement social.

CHAPITRE III

LA CIVILISATION DE L'INDE CONTEMPORAINE (*suite*)

LA CIVILISATION MORALE

DEUXIÈME PARTIE

Après avoir étudié les mœurs des indiens, montré comment elles se transformèrent sous l'action des idées européennes, il faut chercher quels changements cette transformation a produits dans le rapport des indiens et des anglais.

J'examinerai successivement les relations sociales des deux peuples, puis leurs relations politiques.

A. — *Relations sociales des anglais et des indiens*

I

Difficulté qu'éprouvent les indiens à comprendre le caractère des anglais. Sentiments du peuple, des hindous cultivés.

Commençons par les relations sociales.

Entre la société indienne et la société anglaise, deux sortes d'oppositions. Les unes résultant de

la race, du climat, de l'histoire : d'où la différence des religions, des lois, des coutumes, comme aussi des conceptions particulières de l'État, de la société, de la famille. Les autres ayant pour cause des développements inégaux de civilisation ; dans l'Europe elle-même les rapports ne sont-ils pas difficiles entre les personnes attachées au passé et celles qui voudraient réformer le présent d'après leurs rêves de l'avenir?

*
* *

Deux nouvelles de M. Kipling peignent bien l'étonnement que produisent les mœurs anglaises dans l'esprit simple des illettrés.

Mariage sans prêtre raconte la liaison d'un officier anglais avec une jeune musulmane.

Amira hait les femmes d'Europe, les *mem-logs*. Elle les a vues passer le soir en voiture, si fortes, si hardies, si peu maternelles (des nourrices, des bonnes se chargent des enfants), pas fidèles, pas amoureuses (toujours dehors, occupées de leur toilette et de leurs plaisirs).

— Écoute, quand je mourrai, qu'est-ce que tu feras? Tu retourneras chez tes blanches mem-logs si hardies, car on retourne toujours chez les siens.

— Pas toujours.

— Les femmes pas toujours, les hommes toujours. Tôt ou tard tu retourneras chez les tiens. Pour cette vie, ça m'est encore égal ; mais dans l'autre vie tu iras

dans un autre paradis que le mien, un paradis que je ne connais pas... Est-ce vrai que tes grandes mem-logs blanches vivent trois fois autant que nous vivons? Est-ce vrai qu'elles se marient quand elles sont déjà vieilles?

— Elles font comme les autres, elles se marient quand elles deviennent femmes.

— Je sais bien, mais elles se marient quand elles ont vingt-cinq ans. C'est vrai.

— Oui.

— Ya illah! À vingt-cinq ans! Mais pas un homme à moins d'y être forcé ne voudrait d'une femme de dix-huit ans. Mais à vingt-cinq ans je serai une tout à fait vieille femme. Et ces mem-logs restent toujours jeunes, Comme je les déteste!

— Qu'est-ce qu'elles t'ont fait?

— Je ne sais pas. Mais peut-être il y a quelque part dans le monde une femme qui a dix ans de plus que moi. Et cette femme, tu l'aimeras après que je serai une vieille, vieille femme. Ce n'est pas juste, elles devraient aussi mourir (1).

(1) Amira met au monde un fils, Tota (petit perroquet), un délicieux bébé aux membres frêles mais potelés, à la peau dorée comme un soleil couchant. Le bébé devient un gamin, affreusement gâté, qui aime et persécute le chat, le perroquet, sa vieille bonne et ses parents toujours à genoux devant lui. Un beau jour la fièvre emporte Tota; minée par le chagrin, la mère meurt du choléra. Seul, l'européen survit, affligé, mais d'une race plus robuste qui échappe à la maladie et surtout à la douleur.

Les dernières paroles d'Amira sont charmantes, mais ni d'une musulmane ni d'une indienne; l'on y sent trop ce que nous appellerions l'écriture artiste et la pensée artiste.

« Ne garde rien de moi. Pas une mèche de cheveux. Elle te forcerait plus tard à la brûler. Et cette flamme, je la sentirais me brûler. Penche-toi. Plus bas. Encore plus bas. Rappelle-toi seulement que je fus tienne et que je t'ai donné un fils. Demain tu épouseras une femme blanche, mais tu ne lui devras pas la joie de tenir dans tes bras ton premier fils. Rappelle-

Lispeth. Un missionnaire protestant, établi avec sa femme dans le Panjâb, recueille une petite montagnarde, il la baptise et lui donne le nom de Lispeth. L'enfant grandit; c'est la plus belle fille qu'on puisse voir : cinq pieds dix pouces, le visage ovale, un teint pâle, de grands yeux. Très simple, très bonne, très fière. Un jour elle trouve un naturaliste anglais qui, en poursuivant un papillon, est tombé dans un précipice; elle le prend dans ses bras et le rapporte à la maison, distante de quelques vingt kilomètres. En arrivant elle dit au pasteur : « Voici mon fiancé. Guérissez-le, puis vous nous marierez. » Le pasteur et sa femme soignent l'anglais de leur mieux; il se remet, on lui explique que Lispeth est amoureuse et prétend l'épouser; pour ne pas la contrarier, il feindra de consentir mais s'éloignera en promettant de revenir bientôt; avec le temps Lispeth oubliera tout. Ainsi dit, ainsi fait. L'anglais part; deux mois, trois mois s'écoulent. Chaque matin Lispeth attend son anglais sur la route; à la fin elle s'impatiente. La femme du clergyman lui dit alors la vérité.

« Ainsi vous m'avez menti, s'écrie Lispeth. Tous les chrétiens sont des menteurs. »

Elle quitte ses habits européens, se vêt comme

toi de moi quand ton fils naîtra, le fils qui portera ton nom devant tous. Que tous ses malheurs retombent sur ma tête! Je rends témoignage, je rends témoignage, qu'il n'y a de Dieu que... toi, mon bien-aimé. (*Without benefit of clergy* dans *Life's Handicap*.

les filles de la montagne et retourne dans son village; redevenue païenne, elle épouse un gars qui la bat, mais qu'elle aime : lui du moins ne sait pas mentir (1).

*
* *

Le peuple n'est pas seul à s'étonner des mœurs européennes. Les indiens instruits ont du mal à les comprendre. Dans *l'Œil indien sur la vie anglaise* de M. Malabari, nous trouvons cette description satirique de Londres :

Dans les rues tout le monde hors d'haleine. Goût, habitude ou nécessité. Sans doute le vent froid et piquant est pour beaucoup dans cette activité comme aussi l'excitation du moment, l'aiguillon du plaisir ou des affaires. Rien n'est amusant comme de voir hommes et femmes se précipiter (de vrais fous!) dans les gares, paquets sous le bras et parapluies brandis au nez des employés. Une matrone arrive soufflant, peinant à la minute où la locomotive siffle pour le départ...

Et M. Malabari ajoute en véritable asiatique :

Dans cette course folle pour la vie, c'est à peine si les gens ont le temps de parler : des sons brefs, inarticulés, rarement une phrase complète. Personne dans les rues dont la démarche ou le langage ait quelque dignité. Si vous ne vous dérangez pas, l'on vous poussera rudement sans même vous regarder. Quelqu'un s'avise-t-il

(1) *Lispeth*, dans *Plain tales of the hills.*

de s'excuser, vous avez le sentiment qu'à l'offense se joint encore l'insulte (1).

A ce tableau il faudrait ajouter les pages sévères où M. Malabari flétrit l'ivrognerie, la prostitution, tous les vices de la société européenne.

Écrivain impartial, il ne se refuse pas à reconnaître les qualités comme les défauts.

Ainsi cet éloge du *home* et de l'éducation.

Chez les anglais la vie familiale est une vie d'égalité pour tous. Et qui dit égalité dit aussi franchise et confiance. Le mari et la femme peuvent avoir des opinions contraires en religion et en politique; dans leur maison ils ne font qu'un. Ce sont l'un pour l'autre de fidèles

(1) Every body in the streets seems to be out of breath. It is difficult to say how much of this hurry-scurry is a matter of necessity, and how much of choice or habit. The keen cold wind has doubtless something to do with this rapid locomotion, as also the keen pursuit of pleasure or business under the excitement of the moment. It is amusing to see men and women rushing franticly to the railway station or the omnibus stand, in the nick of time, hugging their packages under the arm and flourishing their umbrellas at the guard or the conductor. Here comes a matron, puffing and panting, just as the engine whistles departure. She runs from gate to gate, anxious to give chase if the gate-keeper will let her in. She is quite in a fluster, and as red in the face as her national roast beef. Now why could she not have come in a minute earlier? But that is just what she cannot or will not do. In such a mad rush for life, people can hardly talk in words. They have to use brief, sometimes inarticulate sounds instead. It is seldom that you hear a complete sentence. People in the streets have no time for dignity of language or of behaviour. If you don't move, they will push and elbow you out, without so much as looking at you. And when sometimes the offender apologizes by accident for extra rudeness, it feels like insult added to injury. (Malabari, *The indian eye on english life*, p. 30.)

associés, qui se donnent mutuellement amour, loyauté, dévouement; chacun apporte sa part au fond commun du bonheur. Entre parents et enfants ce sont les mêmes relations qu'entre mari et femme. Aucune réserve chez les enfants, aucune défiance chez les parents. Mère et filles vivent comme des sœurs, père et fils comme des frères. Les parents craignent d'user de leur autorité comme les enfants d'abuser de leur liberté. L'éducation du cœur commence de bonne heure presque quand l'enfant est encore dans les bras. Vient ensuite l'éducation physique, plus tard seulement l'éducation de l'intelligence. Et comme ce système d'éducation est naturel! comme la manière de le donner est agréable! Jamais l'élève n'est fatigué ou crispé (1).

(1) The life in a decent English home is a life of equality among all the members. This means openness and mutual confidence. Wife and husband are one at home, however different their creed, political or religious. They love, trust, serve each other as true partners, each contributing his or her share to the common stock of happiness. The children stand in the same position with the parents as the latter stand to each other. There are no secrets, and therefore no suspicion on the one hand or reserve on the other. Mother and daughter live more like sisters; father and son more like two brothers. The parent is as slow to assert his or her authority as the child is to abuse his or her freedom. The education of the heart begins very early, almost while the child is in arms. Then begins the physical education, followed after an interval by education of the mind. And how natural is the system of education! how pleasant the mode of imparting it! It never wearies or cramps the recipient.....

I have often wondered why so many of our Indian youths return from England, soured and disgusted after a few years spent there at college. The reason is not far to seek, if one is in a position to find it. The Indian student cannot mix with his English companions on equal terms. He is ill-prepared for it by his early training a home. For one thing, he is so backward in the sports and games that enter so largely into the formation of character and friendship at an English college. He may be patro-

M. Malabari se demande si l'indien ne pourrait pas profiter des qualités de ses maîtres sans prendre leurs défauts; mais il remarque aussitôt que tout le contraire se produit chez les enfants élevés en Angleterre.

Je m'étonne souvent que tant de nos jeunes indiens reviennent aigris et dégoûtés après quelques années de collège en Angleterre. Cependant examiner la question c'est comprendre la réponse. L'étudiant indien ne peut frayer d'égal à égal avec ses camarades anglais. L'éducation reçue dans l'Inde ne l'a pas préparé à ce commerce : il est mal entraîné aux sports et aux jeux qui contribuent tant à la formation du caractère et des amitiés dans un collège anglais. Pendant quelques semaines de bons garçons le prennent sous leur protection, mais ses habitudes, ses sentiments diffèrent tant des leurs que bientôt il les fatigue. Après quelques jours d'un loyal essai on abandonne l'étranger : il doit vivre sur lui-même ou (c'est le cas neuf fois sur dix) il tombe entre les mains des pires personnes dans le collège ou dans le voisinage. Il apprend à fumer, à boire,

nized for a few weeks by some good-natured fellows, but he works like a drag upon them, so little can he enter into their habits and feelings. When dropped after a fair trial, the stranger keeps his own company, or, in seven cases out of ten, is taken in hand by the worst set at college or in the neighbourhood. He learns to smoke, drink, gamble, to bet, and to squander his substance in worse ways. The life « in apartments », that he has often to accept, does not offer any relief from this round of vulgar dissipation. He may contract debts and disease, and return home with or witout his degree. He carries away wrong impressions of English life, thanks mainly to his earlier home influences over which he could not soar. I am afraid this will continue in not a few cases so long as the difference in the home life of the two nations continues. (*Ibid.* p. 58.)

à jouer, à parier et pire encore... Rarement il rapporte un diplôme, souvent il rapporte des dettes ou une maladie; de la vie anglaise il conservera une idée fausse et cela pour n'avoir pu se débarrasser des principes reçus chez lui. J'ai peur que presque toujours il n'en soit ainsi tant que les deux nations auront des habitudes aussi différentes.

II

Aversion des indiens pour les étrangers. — Hauteur des anglo-indiens.

Aux raisons d'ordre général qui rendent difficiles les relations des deux peuples s'en ajoutent de plus spéciales.

Les mœurs des indiens. Pour eux tout étranger est un mleccha. Les objets qu'il touche sont souillés : les soldats de haute caste jettent la nourriture qu'a rayée l'ombre d'un officier anglais. Des européens qui ont consacré leur vie entière à défendre les droits des indiens ou à les secourir n'ont jamais obtenu de frayer librement avec eux. L'on a considéré comme un acte d'une hardiesse inouie que des hindous de Madras aient consenti à manger avec M. Hume, le fondateur du Congrès national indien, et M. Hume est un végétarien, et M. Hume a presque embrassé la religion hindoue. Les dames anglaises sont peu volontiers admises dans les zanânas et, comme Amira, les indiennes de haute caste les traiteraient volontiers de mem-logs.

*
* *

D'autre part le caractère des anglais. Silencieux autant que l'oriental est bavard, rudes autant qu'il est souple et poli, d'esprit précis en face d'hommes tout imagination et tout oiseuse éloquence. Un anglais, M. Cotton, juge ainsi ses compatriotes.

Une intense satisfaction de soi-même voilà l'un des caractères distinctifs de l'anglo-saxon : perceptible en Angleterre, trop souvent déplaisant chez les anglais mal élevés qui voyagent sur le continent, cet amour-propre devient vite extravagant dans l'Inde. Les fonctionnaires qui servent dans l'Inde ne sont pas exempts — il s'en faut — de cette humaine faiblesse que taquine la flatterie et que satisfait la servilité. Nos sujets orientaux ont compris cette faiblesse et, suivant les coutumes de l'Orient, ils témoignent de la plus basse adulation pour ceux qui ont de l'autorité sur eux. Les fonctionnaires anglais affectent de mépriser pareille attitude mais au fond ils en sont charmés et si bien qu'ils laissent libre cours à leur mauvaise humeur quand on ose s'en écarter. Tel fonctionnaire civil cravachait un sepoy de service qui négligeait avec raison de lui obéir; tel autre frappait un agent de police. D'autres encore ont maltraité d'honorables propriétaires qui, en croisant un européen sur la route, n'étaient pas descendus de cheval pour témoigner de leur respect (I).

Bienveillant pour l'indien, l'anglais garde sa hauteur et l'offense en voulant le protéger.

(1) H.I.S. COTTON, *New India* (1885), p. 42.

M. Malabari (1) :

Je voudrais parler des relations qui devraient exister entre anglais et indiens tant en Angleterre que dans l'Inde. Nous sommes tous d'accord : ces relations devraient être amicales. Sur ce point les anglais insistent autant que les indiens. Pour ma part je ne doute pas que la plupart des anglais, fonctionnaires ou non fonctionnaires, sympathisent avec les aspirations des indigènes; mais je suis aussi certain que plusieurs de ces gens bien intentionnés dépassent la mesure dans leurs démonstrations. D'amitié, telle que nous la comprenons, nous autres asiatiques, il ne saurait être question et l'anglais protecteur fait autant de mal que l'anglais hostile ou dénigrant... Qu'on nous traite en égaux, si nous le méritons. Nous voulons notre dû, mais nous ne voulons pas autre chose ni en paroles, ni autrement. Au collège, à l'université, dans la vie publique, la lutte pour la vie, l'égalité, la justice, rien de plus.

III

Les différentes classes de la société indienne dans leurs rapports avec les anglais. — Les paysans. — Le peuple des villes.

Passons maintenant en revue les différentes classes de la société indienne.

(1) I refer to the relations that should subsist between Englishmen and Indians, whether in England or in India. We are all agreed that these relations should be friendly. Englishmen vie vith Indians in insisting upon this condition. I have very little doubt myself that the majority of Englishmen, official or unofficial, sympathize with native aspirations; but I am equally certain that some of these well-meaning friends overdo their part

Asservi depuis des milliers d'années, pauvre, doux, indifférent, le paysan supporte la domination anglaise comme il a supporté toutes les dominations étrangères. Il la supporte même plus facilement. Son sort est meilleur : partout l'ordre, la paix, la justice, aucune persécution religieuse; la loi l'a rendu propriétaire et les impôts sont moins lourds qu'autrefois. Puis la plupart des râyats voient rarement les anglais. Sur près de trois cents millions d'habitants, l'Inde ne compte que 168,000 européens, dont 64,000 soldats. Des cent et quelques mille européens non soldats les trois quarts vivent dans les villes. Les autres sont des fonctionnaires ou des propriétaires. Les fonctionnaires anglais occupent des postes importants ou sont chargés de services spéciaux (télégraphes, voirie, statistique). Peu d'européens sont propriétaires : les uns ont des plantations de thé, leurs coolies appartiennent aux tribus à moitié sauvages de l'Himâlaya; les autres cultivent l'indigo, le jute ou l'opium. Presque tous vivent dans le Bengale. Cette province est la seule où des dif-

of friendliness (real friendship, such as we Asiatics feel, it would be too much to look for), and it seems to me that the patronizing Englishman does us as much harm as he who always disparages and decries our merits. Strange as it may sound, I hold that it is as bad for us to be given more than less consideration. We should be treated exactly as equals, if we deserve to be. You must not give us less than our due; and pray don't give us more either — in the shape of words or otherwise. We must rough it out with you at school, college, and in public life. Equal justice — and no more. (*Ibid*, p. 60.)

férends se soient produits entre anglais et râyats. Dans la présidence de Madras et dans le Gujarât l'on trouve peu de propriétaires anglais, dans le reste de l'Inde on n'en trouve pas. Sans doute le zamîndâr anglais est souvent âpre au gain, souvent brutal avec l'indigène; mais, plus pauvre, le zamîndâr indien est plus avide, et, si ses mœurs sont douces, son mépris pour les gens de basse caste est grand, sa tyrannie rigoureuse.

D'une manière générale on peut dire que la domination anglaise laisse le râyat indifférent; il ne se produit aucun courant d'émigration du territoire britannique dans les États féodaux, non plus d'ailleurs que des États féodaux dans le territoire britannique.



Dans les grandes villes les rapports entre anglais et indiens sont au contraire journaliers.

M. Kipling a bien peint ce mélange de respect et de crainte, d'étonnement et d'admiration que l'indien du peuple ressent pour l'anglais.

Ainsi le vieil Iman Din demandant à son maître une balle de polo pour son fils le petit Muhammad Din (1).

Le fils du ciel a-t-il encore besoin de cette balle? Avec la permission de Votre Honneur j'ai un petit garçon qui l'a vue et voudrait l'avoir pour jouer.

(1) *The story of Muhammad Din,* dans *Plain tales from the hills.*

« Le lendemain, raconte R. Kipling, comme je rentrais du bureau une demi-heure plus tôt que d'habitude, je vis dans la salle à manger un petit être tout rond avec une chemise trop courte qui couvrait seulement la moitié de son gros ventre... J'entre. Le voilà qui tombe assis yeux ouverts et bouche bée. Je sais ce qui m'attend : je prends la fuite, poursuivi par un hurlement... En dix secondes Iman Din est dans la salle à manger. Des sanglots désespérés. Je reviens. Iman Din grondant le petit qui se sert de sa chemise comme d'un mouchoir : Ce petit, dit Iman, est un *budmash* qui finira en prison.

— Dites au bébé que le sahib n'est pas fâché et emmenez-le.

— Son nom, dit Iman, est Muhammad Din et c'est un *budmash*.

Se sentant hors d'affaire, le petit se retourne dans les bras de son père et dit bravement : C'est vrai, Tahib, que je m'appelle Muhammad Din. Mais je ne suis pas un *budmash*; je suis un homme.

Et voici une scène amusante de *Gujarât* et *Gujarâtis*.

Quelque soir qu'il était gris un soldat irlandais a roué de coups un barbier de Bombay (1).

(1) Magistrate, *to the barber's mother-in-law.* — Here, woman, stand up. Did the Sahib assault you?

Woman, *blubbering.* — You are my father and mother.

Magistrate. — You will have to be flogged if you don't answer directly. Did the Sahib beat you?

Woman. — I am a poor widow; my husband used to shave you, mâbâp! (*Mother and father.*)

Magistrate, *losing temper.* — Here, constable. Now will you answer or not? Did this *sojer* beat you?

Woman. — Mâbâp, beating my son in law is beating me!

Porter plainte, se dit l'hindou. A quoi bon? un soldat anglais a bien le droit de battre un barbier.

Il va trouver sa belle-mère, lui conte son cas, la supplie : elle accusera l'irlandais d'avoir voulu la violer. La vieille consent : un bouillant avocat radical saisit avec joie cette occasion de flétrir les mœurs des tyrans étrangers. Quant au juge — un hindou — il meurt de peur; s'il commet la

(*Pleader hanging down his head, barber looking daggers at his dear wife's mother, magistrate tittering, and soldier smiling.*) The whole town knows it.

MAGISTRATE. — Knows what?

WOMAN. — That I am an honest woman!

MAGISTRATE. — But, woman, that is not the question.

WOMAN. — That my Lakhi's father shaved you!

MAGISTRATE, *turning in disgust to the Pleader.* — Mr. Râmrâs, you see the defendant may have assaulted another person.

PLEADER, *taking up the cue.* — Did you assault this gentleman barber? (*Asking the soldier.*)

SOLDIER. — Now, say ye so, my jewel!

PLEADER, *sententiously.* — Weigh your words.

SOLDIER. — How kin I weigh my words?

PLEADER. — Sir, have you come here to *brandy* words with me?

SOLDIER. — Do ye think so?

PLEADER, *furiously.* — Now, hold *out* your tongue, Sir.

Pat seized this golden opportunity, and throwing a world of solemnity into his attitude, held out his tongue — a big, red, lolling thing — to the infinite amusement of the spectators, who knew not why they laughed. The Pleader was dumb-founded; the barber looked at him with pity and contempt. The Magistrate was convulsed with laughter; he thrust his silk handkerchief into his mouth till he was fairly suffocated.

The case was dismissed. (MALABARI : *Gujarât and The Gujarâtis, Scenes in a mofussil magistrate's court.*)

moindre erreur, la presse anglaise le traitera de manière impitoyable.

Dans la salle du tribunal :

Le magistrat, *à la belle-mère du barbier.* — Femme, debout, est-ce que le sahib vous a fait violence?

La femme, *balbutiant.* — Vous êtes mon père et ma mère.

Magistrat. — Répondez ou vous aurez le fouet. Est-ce que le sahib vous a battue?

Femme. — Je suis une pauvre femme. Mon mari avait l'habitude de vous raser, ô vous, mon père et ma mère.

Magistrat, *perdant patience.* — Agent, approchez. Et vous, femme, répondez : oui ou non. Ce soldat vous a battue?

Femme. — Battre mon gendre c'est me battre moi-même... Toute la ville le sait.

Magistrat. — Sait quoi?

Femme. — Que je suis une honnête femme.

Magistrat. — Ce n'est pas la question.

Femme. — Mon beau-père vous rasait.

Magistrat, *se tournant vers l'avocat de la plaignante.* — M. Râmrâs, peut-être l'accusé a-t-il frappé quelqu'un d'autre.

Avocat. — Soldat, avez-vous frappé monsieur le barbier ici présent?

Soldat. — Maintenant, tu dis cela, mon chéri.

Avocat. — Tenez un peu mieux votre langue.

Pour la mieux tenir, le soldat tire une grosse langue rouge. Ecrasement de l'avocat. Hilarité des spectateurs. Hilarité du magistrat. L'accusé est renvoyé des fins de la plainte.

L'*Indian Mirror*, un journal hindou de Calcutta, expose bien les sentiments du peuple à l'égard des anglais :

C'est avec raison que l'on accuse les indiens de haïr

la race dominante, mais on ne doit pas oublier que l'attachement individuel à certains anglais pris en particulier est un trait distinctif du caractère national.

En quelque région de l'Inde que vous voyagiez, peuple et pays vous montreront l'empreinte laissée par le gouvernement d'un anglais. Et c'est assurément à l'honneur des indiens qu'ils aient presque oublié les noms des hommes mauvais et tyranniques, mais qu'ils aient fidèlement conservé les noms des hommes bons, justes et charitables. Haïr amèrement n'est pas un trait du caractère indien. L'indien est de nature tendre, mais sa tendresse se fait plus chaude quand il s'agit d'un maître. Intérêt, direz-vous? Oui, mais surtout reconnaissance pour la race à qui nous devons tant, nous peuple tombé, peuple asservi. Si les torts n'avaient pas égalé les services, peut-être aurions-nous rendu aux anglais un culte idolatrique, tels sont notre respect, notre enthousiasme, notre affection pour ceux qui nous procurent ou nous ont procuré de grands bienfaits... C'est faux que les indiens haïssent un anglais parce qu'il est anglais. C'est vrai que les indiens haïssent les européens qui ne laissent échapper aucune occasion de les mépriser, de les injurier, de les dégrader, de leur faire du mal; mais il est également vrai que leur attachement est presque sans bornes pour les occidentaux qui leur ont fait du bien ou ont seulement tenté de leur en faire (1).

(1) It is a practical commentary on the truth and justice of the charge brought against natives, that they bitterly hate the dominant race as a rule, that individual attachment to individual Englishmen should be so marked a trait in native character. It is hardly possible to travel over any part of India where some individual Englishman has not left the impress of his hand, whether for good or evil, on the locality and its people. And it reflects the highest credit and honour on the native races that, while the names of the bad and oppressive men have almost been forgotten, the memory of the good, just or charitable Englishmen has been preserved by tradition in perfect freshness — a perpetual testi-

IV

Rapport des anglais avec les membres des classes supérieures. — Les brâhmanes. — Les nobles.

Examinons maintenant les rapports des anglais avec les membres des classes supérieures.



Les brâhmanes. Sans doute les brâhmanes, surtout ceux de haute caste, ont un profond mépris pour les mlecchas ; s'approcher d'eux leur semble une souillure. Mais c'est la domination de l'étranger qui a fondé leur puissance. A la cour

mony to the simplicity, forgiving spirit, and gratitude of the Indian character. To hate bitterly is not in native nature. The native heart is naturally kind, but the kindness becomes warmer when the object of it is a member of the dominant class. It is not always because we expect any return from him, but it is a peculiar feeling with us to be anxious to stand well with a race to whom we owe so many obligations as a fallen and subject people. If those obligations had been unmixed with quite as great wrongs, it is our fear that Englishmen might have become objects of our idolatry, so enthusiastic is our regard and affection for all who really mean to confer or have conferred on us any great benefits.

It is utterly false to say, as has been said, that natives hate Englishmen as such. It is quite true that they do hate Europeans who miss no opportunity to scorn, abuse, and degrade them, or to injure them; but it is equally true that their respect and attachment to such men of Western races as do or mean to do them any good is almost unbounded. (Cité dans *New India*, p. 32.)



SRIRANGAM (VUE D'ENSEMBLE)

(XVIIe et XVIIIe siècles)

Nicholas (Madras)

des râjas leur influence est médiocre. En aucun temps, ils n'ont joui comme à présent d'une complète liberté. Le gouvernement n'intervient plus ni dans la nomination des prébendés, ni dans l'administration des biens ecclésiastiques : ces biens considérables, les riches trésors des temples sont aux mains de *trustees* qui obéissent aveuglément aux brâhmanes de haute caste. Dans un demi-siècle, la diffusion des idées européennes aura peut-être éloigné nombre d'hindous de la religion, diminué la foi et la générosité de ceux qui lui demeureront fidèles. Mais aujourd'hui les néo-hindous forment encore une faible minorité ; la plupart ne sont ni nobles, ni riches ; beaucoup se font absoudre de leurs manquements aux règles en portant aux prêtres de généreuses aumônes. Les brâhmanes ne se plaignent donc pas du présent régime.

De rapports sociaux entre les brâhmanes de haute caste et les anglais il n'en existe aucun. Si les anglais s'éloignent des fanatiques, les brâhmanes jetteraient le vêtement que le mleccha aurait touché et purifieraient le seuil de la maison que son pas aurait franchi.



Au contraire des brâhmanes, les rois et les nobles, hindous et musulmans, râjputs, marâthes, hindostanîs, persans, turcs ou mongols respectent l'empereur comme leur suzerain ; ils font aux

anglais bon accueil, ils sont flattés des égards qu'on leur témoigne. L'anglais hait le brâhmane, méprise le marchand ou le fonctionnaire élevé à l'européenne, mais, habitué dès l'enfance à respecter la noblesse il ne traite pas les nobles indiens comme des hommes ordinaires. Les fiers cavaliers pathâns ou râjputs, leurs costumes imposants, leurs belles armes, leur train oriental éveillent chez lui des souvenirs romantiques. Le souverain de l'empire britannique voit avec plaisir des râjas hindous figurer dans le cortège qui aux jours solennels l'accompagne à Westminster; le vice-roi est flatté d'avoir une cour des *Mille et une nuits*. Le boutiquier anglais, qui n'a jamais abordé un lord, est fier de traiter d'égal à égal avec un prince indien.

Puis les traditions de la Compagnie, les souvenirs de l'insurrection, l'exemple de la Russie ont persuadé le gouvernement qu'il fallait traiter rois et nobles en souverains : un prince paraît-il dans une ville, on hisse les drapeaux, on tire le canon; le moindre service lui vaudra des titres et des décorations (1).

Rien ne fait mieux comprendre cette politique qu'un darbâr du vice-roi : le camp aux tentes somptueuses, des régiments anglais et indiens,

(1) L'*India List* (p. 171) donne la table des saluts. L'empereur a droit à 101 coups de canon; le vice-roi à 31; pour le nizâm, Baroda et Mysore, 21; Bhopal, Gwâlior, Indore, le Kashmir, Kalat, Kolhapur, Udaipur, Travencore, 19. La plupart des princes n'ont droit qu'à 11 ou même 9 coups de canon.

les troupes des souverains indigènes, les râjputs à l'air belliqueux, les musulmans aux nobles manières, les râjas couverts de bijoux. Des éléphants, des chameaux, des chevaux arabes, des léopards tenus en laisse. Soldats, piqueurs, fauconniers, serviteurs. Des processions de chariots traînés par les bœufs blancs aux cornes recourbées. La foule : hommes aux vêtements blancs, femme aux robes de couleurs voyantes, cou, jambes, et bras couverts de bijoux; enfants nus ou presque; le tout étincelant sous le soleil de feu, dans la poussière d'or. Et les cris des bêtes, les exclamations des hommes, les conversations des femmes à la voix criarde, le cliquetis des armes, le bruit des canons (1).

Les anglais conservent les traditions des Grands Mongols; la splendeur de l'Orient les a grisés. Trop sans doute, car les nobles représentent l'influence des mœurs de l'Asie Centrale, la féodalité, une époque de guerres déjà lointaines; tout dans le passé, ils sont peu de chose dans le présent et ne seront rien dans l'avenir.

(1) Au darbâr de 1902-03, le cortège était ainsi composé : dragons, artilleurs à cheval, douze trompettes vêtus d'écarlate brodé d'or, des hérauts d'armes, des gardes du corps en uniforme rose et or, les cadets en redingote blanche brodée bleu et or, turban bleu. Le vice-roi, le duc de Connaught, chacun sur un éléphant énorme couvert de soie brodée, cent cinquante éléphants, de la cavalerie.

V

Rapports des anglais et des néo-hindous. — Hostilité des deux races. — Les torts des indiens. — Les torts des anglais.

Ceux-là qui formèrent l'Inde nouvelle et la gouverneront un jour sont justement ces hommes ambitieux, inquiets, qui semblent à beaucoup des parvenus et des déclassés. Pour comprendre les rapports de ces hommes avec les anglais, il faut examiner séparément les dispositions des uns et des autres.

D'abord les dispositions des indiens.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle les néo-hindous avaient comme la folie de tout ce qui était anglais : s'habillant à l'anglaise, vivant à l'anglaise, parlant, écrivant l'anglais. Peu nombreux d'ailleurs, et très humbles. D'autre part le régime de la Compagnie était mal assuré : elle s'appuyait sur les indiens anglicisés pour combattre nobles et brâhmanes, puis la mode était aux idées libérales et l'on voulait civiliser l'Inde : autant de raisons qui rendaient faciles les rapports des anglais et des néo-hindous.

L'insurrection de 1857 détruisit la confiance des anglais ; les crimes commis à Delhi et à Cawnpore les exaspérèrent ; dans leur frayeur ils ne

voulaient plus distinguer entre les révoltés et les sujets loyaux, leur presse accablait tous les indiens d'outrages, on les repoussait de la société. Puis, ce fut l'ivresse de la victoire. Du temps de la Compagnie on se sentait menacé; sous le régime de la Couronne, on eut le sentiment que l'indien était écrasé, écrasé pour toujours.

Cependant les lois sur l'instruction produisirent leur effet, chaque année voyait augmenter le nombre des indiens élevés à l'européenne; occupant tous les postes inférieurs de l'administration, ils commençaient à prendre conscience de leur force. Pauvres, stimulés par le luxe des européens, par les besoins nouveaux que leur créait leur éducation, ils réclamaient leur part des gros traitements réservés aux anglais. Des traitements de 20, de 40, de 100,000 francs dans un pays où sur trois cents millions d'habitants quatre cent cinquante mille seulement ont 800 francs de revenu. Tous les jeunes gens formés dans les écoles du gouvernement se destinaient aux carrières de l'État, mais beaucoup échouaient aux examens; beaucoup, dégoûtés d'une vie monotone et de salaires médiocres, donnaient leur démission; les uns et les autres se tournaient vers la littérature ou devenaient journalistes, conférenrenciers, pamphlétaires. Plusieurs se firent un nom glorieux. La plupart échouèrent : sortis souvent de castes inférieures, ayant rompu toutes relations avec leurs parents, repoussés par les indiens, repoussés par les anglais, sans éduca-

tion, misérables, aigris, ces hommes déclassés apportèrent dans les polémiques la violence, l'amertume, la grossièreté, l'injustice, le mépris des égards dus à la femme, du respect dû à la souffrance et au malheur; sans mesure dans la passion, ils excitèrent la foule à la rébellion, au crime. Et malheureusement leur violence fut considérée comme la preuve de leur sincérité; souvent ils entraînèrent ces réformateurs qui par leur talent et leur caractère se sont faits les défenseurs véritables du peuple indien trop ignorant pour se charger lui-même de sa défense.



Après les torts des indiens, les torts des anglais. M. Bose les résume dans le passage suivant :

Les anglais ne s'établissent pas dans l'Inde. ils regardent l'Inde comme un pays où, marchands, manufacturiers ou fonctionnaires, ils sont venus pour gagner de l'argent. C'est surtout le cas aujourd'hui où la rapidité des moyens de transport leur permet d'aller passer en Angleterre un congé de trois mois. La plupart d'ailleurs refuseraient de regarder les hindous comme civilisés et de frayer avec eux sur un pied d'égalité (1).

(1) They do not settle in India. They look upon India as a country where, whether as merchants or manufacturers or Government servants, their prime concern is to make money. This is especially the case now-a-days when improved steam communication enables them to have a run home even on three months' leave. Besides, not a few of them would deny to the Hindus the rank of a civilized nation, and would scarcely dream of mixing with them on a footing of perfect equality, (*Hindu Civilisation*, I, p. LXII.)

Examinons ces accusations.

Il est certain, qu'établis dans l'Inde pour faire fortune ou simplement pour gagner leur vie, la plupart des immigrés anglais s'intéressent peu à l'Inde et aux indiens. Il est certain aussi que le mal s'aggrave toujours. Autrefois on restait vingt, trente ans dans l'Inde sans revenir en Angleterre et comme, dans les plus grandes villes, la communauté européenne se réduisait à quelques membres, force était bien de frayer avec les indigènes. Aujourd'hui marchands et fonctionnaires pensent toujours à l'Angleterre, quelques-uns y vont tous les ans, beaucoup tous les trois ou quatre ans. De plus la colonie anglaise est nombreuse : l'hiver des voyageurs, des hommes politiques. Dans toutes les villes importantes les anglais vivent entre eux. Un quartier anglais (*cantonment*). Clubs anglais, boutiques anglaises, journaux anglais, conversations anglaises, une opinion anglaise qui se désintéresse de l'opinion indigène. Fréquenter des hindous, fussent-ils des hommes éminents, est tenu pour une preuve de mauvaise éducation. Longtemps les fonctionnaires ont cherché à s'interposer entre les deux partis ; alors au premier club de Calcutta l'on n'eût jamais reçu un fonctionnaire. Aujourd'hui, parmi les jeunes gens qui doivent gouverner trois cents millions d'indiens, beaucoup rient de l'Inde et tournent le dos aux indiens.

Une seconde cause contribue à l'hostilité des

deux races : les progrès des hindous. Partout maintenant on les trouve en face de soi : se présentant aux examens, rédigeant des journaux, fondant des manufactures, des banques, des maisons de commerce. Parmi ces vieux anglo-indiens d'esprit libéral qui se plaisaient à protéger les indigènes, combien supportent que leurs anciens protégés les critiquent dans les journaux, leur commandent comme juges ou comme fonctionnaires? L'acte qui donne aux magistrats indiens le droit de faire arrêter les européens et de les juger a porté au comble l'exaspération de la colonie anglaise. Son promoteur, Lord Ripon, est haï des anglo-indiens : mais lors de son retour en Angleterre, des millions d'hindous se pressaient sur son passage à Calcutta, Allahâbâd, Bombay, le saluant d'acclamations telles que dans l'Inde aucun souverain, aucun réformateur n'en recueillit jamais de semblables (1).

Le mécontentement de la colonie anglaise se manifeste le plus souvent par des propos amers, mais polis; quelquefois pourtant le dépit amène l'insulte. Ainsi dans cet article plusieurs fois cité.

Babu Lal Mohun Ghosh a résolu d'accepter l'offre que lui ont faite quatre cents électeurs de Deptford et

(1) Le *Ilbert bill* (1883) fut, il est vrai, amendé : un anglais ne peut être jugé au criminel que par un jury anglais; seuls, des magistrats indigènes de première classe peuvent l'arrêter, des juges indigènes de première classe le juger; au civil et au criminel, l'appel est permis jusqu'aux Hautes Cours où les juges anglais ont la majorité.

de se présenter comme candidat libéral dans le bourg nouvellement créé. Vraiment ces quatre cents vauriens enragés sont plutôt faits pour habiter une asile d'aliénés que pour veiller au sort de notre pays. Si un babu bengalî entre au Parlement, ce sera bientôt un lieu de prédilection pour les aryens. Où s'arrêtera la populace anglaise dans son besoin stupide de nouveauté? Dressez un chimpanzé, vous verrez qu'il aura de belles chances dans une circonscription de comté. D'ailleurs un chimpanzé serait un animal plus intelligent que ce Ghosh Babu dont les sentiments publiquement exprimés dans le Decca lui ont valu le surnom distingué de polecat. Grâce au ciel, quatre cents électeurs ne font pas une circonscription électorale et le babu peut apprendre à ses dépens qu'au dernier moment le patriotisme anglais s'est réveillé. Une foule de voyous en furie lui ferait alors payer cher son insolente suffisance. Nous ferions volontiers justice de toutes ces canailles bengalies qui osent prétendre à la main d'une femme anglaise; pour l'anglaise qui a épousé un indigène, on devrait l'exposer publiquement comme une femme perdue, une créature sans pudeur, qui est la honte de son sexe et le deshonneur de sa nation. (*Bengal Times*, juin 1885).

Voilà jusqu'où peut aller l'amertume dans les relations sociales des deux peuples. Le mal est-il sans remède? Nombre d'anglais ou d'indiens ne le pensent pas. Des livres généreux comme ceux de M. Cotton, de Sir William Hunter, de M. Digby, de Sir William Wedderburn, des discours comme ceux de Brigbt et de Gladstone, prouvent qu'il y a des anglais capables de comprendre la valeur intellectuelle et morale des indiens comme les ouvrages de M. Malabari, de M. Ghose, de M. Dutt montrent que, parmi les indiens, beaucoup re-

connaissent ce que l'Inde doit à l'Angleterre et aux anglais.

B — *Relations politiques des anglais et des indiens.*

I

Relations politiques des anglais et des indiens. — Influence des idées démocratiques de l'Europe.

Les sentiments des anglais et des indiens dans la vie privée font déjà prévoir leurs sentiments dans la vie publique. En tous pays la politique est dominée par les questions sociales et la solution de ces questions dépend pour une grande part des rapports journaliers entre riches et pauvres, maîtres et ouvriers ; dans un pays gouverné par des étrangers, le ton de leurs relations quotidiennes avec les nationaux augmentera ou diminuera le désir qu'auront ceux-ci de recouvrer leur indépendance.

Pauvres, indifférents, absorbés par le travail, les agriculteurs obéissent au râj anglais comme ils obéissaient au râj hindou ou musulman. Les brâhmanes orthodoxes condamnent toute idée nouvelle. La plupart des musulmans s'en tiennent au *Coran* et à la *tradition*, le seul désir des nobles serait d'obtenir des grades dans l'armée. Seuls les néo-hindous, les pârsîs et quelques musulmans

élevés dans les idées anglaises s'intéressent aux questions politiques.

Depuis des siècles, tyrannisés par les brâhmanes, tyrannisés par les rois, quel ne fut pas l'étonnement des hindous en lisant l'histoire de l'Europe (1) !

L'éducation anglaise, dit M. Bose, révéla aux hindous une littérature historique qu'ils ne soupçonnaient pas.

(1) English education first initiated the Hindus into a historical literature which showed how the people had come to be a great political power among several of the most civilized nations of the West; how they had wrested important privileges from unwilling tyrants; how they had risen against despots, deposed them, nay even executed them and established republican forms of government. The Hindus had known of kings wading to the throne through blood even of near relatives, they had known of conspiracies among highplaced officials to depose or kill tyrannical or otherwise obnoxious sovereigns, but they had never known the people to have been associated with any political movement of importance, It is true they had long been familiar with representative government; but it was strictly of a local character. The jurisdiction of the village or caste punchayet never extended far beyond the limits ot the village. It was with English education, that the Hindus imbibed the idea of a national representative government. They came to know that the sovereign of the great British Empire could not get a single penny unless the representatives of the people voted it; that the great Englishmen, who in India set up or deposed, rewarded or punished kings ruling over large territories were accountable for their deeds to those representatives, and that one of those magnates had actually been arraigned before a tribunal of justice for his misdeeds in India. They had known of emperors summarily punishing erring governors, but the idea of the people or thei representatives having any voice in such matters was quite new to them. The growth of democracy in the West was quite a revelation to them; and it made a powerful impression. (*Hindu Civilisation*, III, 55.)

Cette littérature leur apprit comment dans les nations les plus civilisées de l'Occident le peuple avait réussi à devenir un grand pouvoir politique et su arracher d'importants privilèges au mauvais vouloir des tyrans; comment il s'était soulevé contre les despotes, les avait déposés ou même exécutés; comment s'étaient établis des gouvernements républicains. Les hindous avaient vu des rois se frayer leur chemin jusqu'au trône en se baignant dans le sang de leurs proches; ils avaient vu de hauts fonctionnaires conspirer contre leurs souverains, les déposer, les mettre à mort; ils n'avaient jamais ouï dire que le peuple se fût associé à aucun mouvement important. Assurément les hindous avaient toujours possédé des institutions représentatives, mais c'étaient des institutions locales; la juridiction du panchayet de village ou de la caste ne s'étendait guère au delà des limites du village.

L'éducation anglaise donna aux hindous l'idée d'une représentation nationale. Ils apprirent que le souverain du puissant empire britannique ne pouvait recevoir un sou sans un vote des mandataires du peuple : ces hommes d'État qui, dans l'Inde, faisaient et défaisaient les rois, étaient en Angleterre responsables de leurs actes devant le Parlement; l'un d'eux (Warren Hastings) avait été traduit devant un tribunal pour les actes de son administration dans l'Inde. Les hindous avaient entendu parler de gouverneurs punis par leurs souverains, mais un gouverneur puni par le peuple, c'était là une idée toute nouvelle. Le développement de la démocratie dans l'Occident fut pour eux une révélation, l'impression fut immense.

Aussi dès 1888, vingt ans après l'établissement de la première école anglaise dans le Bengale, Sir Charles Treveylan reconnaissait que les jeunes gens formés par les européens avaient adopté les

principes politiques de l'Europe. Dans le nord-ouest, où les écoles étaient rares, un seul vœu : chasser l'étranger. Dans le Bengale, où l'instruction faisait de sensibles progrès, le désir d'obtenir un gouvernement représentatif.

Depuis lors, des millions d'hindous ont reçu l'éducation européenne. Le droit de réunion et d'association, la liberté de la presse ont élargi, fortifié leurs idées et les anglais leur ont appris comment on suscitait une agitation politique sans sortir de la légalité. L'obtention de nombreuses libertés fait souhaiter aux hindous d'avoir toutes les institutions des pays libres, la large part qui leur est faite dans l'administration leur a donné l'ambition d'en occuper tous les postes.

II

Le mouvement libéral indien. — Trois phases : fondation des associations politiques. — Le Congrès national indien. — Influence des idées anticoloniales des libéraux anglais. — Le *Congrès national* et l'impérialisme britannique.

Dans l'évolution du mouvement libéral indien il faut noter plusieurs phases.

D'abord une période d'essais encore craintifs. Tandis que les membres du *Brâhma Samaj,* Isvar Chandra Vidyâsâgar, d'autres encore demandaient au gouvernement de réformer les mœurs des hindous, Harish Chandra Mukherji et Râmgopâl

Ghose réclamaient que le peuple indien fût protégé contre le gouvernement. En vingt ans il se fonda de nombreuses associations politiques : ainsi la *British indian association* de Calcutta (1851); le *Punâ Sârvajanik Sabhâ* et l'*East indian association* (vers 1870); la *Bombay presidency association* (1889).

*
* *

Voici la seconde phase.

Sous l'impulsion de Cobden, de Bright, de Gladstone, le parti libéral souhaitait l'abandon des colônies, car point de colonies sans politique impériale, et toute politique impériale détourne l'attention populaire des réformes sociales, tend à diminuer le respect des libertés politiques. Ce sont des anglais eux-mêmes que les indiens ont appris qu'ils pouvaient, qu'ils devaient souhaiter de s'affranchir (1).

(1) Spencer a exposé d'une manière toute scientifique les craintes et les scrupules du parti libéral menacé par la politique impérialiste.

« Des guerres à faire, des guerres à préparer ont contribué à produire un pareil changement dans l'esprit du peuple anglais. D'abord, depuis l'avènement de Louis-Napoléon qui amena ce changement, la guerre de Crimée, la révolte de l'Inde, la guerre de Chine, l'expédition contre les Abyssins et les Achantis (plus tard les guerres contre les Afghans, les Zulus et les Égyptiens). Ensuite et surtout le développement de notre organisation militaire, le réveil de nos sentiments militaires causés par la même organisation, le même réveil à l'étranger... Ce retour au type militaire de la société a produit ses conséquences accoutumées.

Un membre du *civil service*, M. Cotton, s'exprimait ainsi en 1885 :

Notre devoir, notre intérêt sont d'accord : évacuons l'Inde le plus tôt que nous pourrons. Mais d'abord il nous faut garantir la vie et les biens des européens,

En premier lieu, je signalerai la reprise des tendances pillardes. Toutes les fois que, pour se défendre, on adopte des moyens bons pour l'attaque, il est certain que l'attaque ne saurait tarder. Chez les Athéniens, l'organisation militaire et navale, destinée à repousser l'invasion, produit le désir de l'hégémonie; en France, les armées de la République formées pour repouser l'invasion, deviennent, après leur triomphe, envahissantes à leur tour. Tel est aussi le cas pour nous. En Chine, aux Indes, en Polynésie, en Afrique, dans l'archipel des Indes Orientales, ces raisons (qui ne manquent jamais à l'agresseur) sont toujours mises en avant pour agrandir notre empire. »

Puis, après avoir rappelé l'annexion des îles Fiji, la prise de possession de Samoa, Sherbro, Perak, etc., Spencer ajoute :

« Dans la Chambre des communes, dans la Presse, partout le même esprit. Pendant le débat sur l'achat des actions du canal de Suez, notre premier ministre fit allusion à l'annexion possible de l'Égypte et dit que le peuple anglais, désirant le maintien de l'Empire, « ne s'alarmerait pas qu'on l'agrandît » ...

« Et maintenant que nous avons observé ce développement des armements, ce retour de l'esprit de conquête, nous noterons dans toutes nos institutions un retour au type militaire. D'abord dans le gouvernement : les fonctions des conseils maritimes usurpées par le ministère de la marine ; les pouvoirs du gouvernement indien restreints par le ministère de l'Inde anglaise ; les corps élus des comtés se déchargeant de leurs obligations au détriment de la nation et lui abandonnant en retour leurs pouvoirs. Le fonctionnarisme militaire remplaçant le fonctionnarisme civil : des chefs militaires de la police métropolitaine et provinciale ; des militaires employés aux travaux publics, dans le *Art department*, comme inspecteurs des chemins de fer, etc. Comme résultat, la tendance dans l'administration à exagérer l'autorité, à tenir de moins en moins compte des réclamations de l'individu. »

Spencer proteste alors contre les lois nouvelles sur les ma-

assurer l'indépendance et le bon gouvernement de l'Inde... Car l'Inde nous offre l'exemple d'une tutelle politique sans précédent dans l'histoire ; nous y avons pris des engagements que nous n'avons pas le droit de répudier à la légère. Personne que je sache ne conseillerait une retraite immédiate. L'Angleterre ne peut pas plus briser avec son passé que l'Inde ne peut briser avec les traditions de son histoire. Évacuer l'Inde immédiatement et sans précautions correspondrait à l'acte d'un homme qui s'emparerait d'un enfant, puis l'abandonnerait dans une jungle pleine de tigres. Des années, des générations passeront peut-être avant que nous puissions réaliser la politique que je défends. Mais cette politique, nous devrions toujours l'avoir en vue comme le but de nos efforts. Tôt ou tard l'Inde reprendra son ancien rang parmi les nations de l'Orient, tous nos actes devraient tendre à faciliter son émancipation.

ladies contagieuses, les secours donnés aux pauvres, etc. Il continue :

« Avec l'admission tacite du principe qu'aucune limite ne doit restreindre l'autorité de l'État — un principe propre au type de société militaire — se produit une foi sans hésitation dans le jugement de l'État — foi également propre au type militaire.

« Ce retour partiel à un système social basé sur la contrainte produit un changement de sentiments approprié. En principe, le torysme maintient le contrôle de l'État contre la liberté de l'individu ; en principe, le libéralisme maintient la liberté de l'individu contre le contrôle de l'État. Mais, durant la période de paix, les libéraux étendirent la liberté individuelle en faisant abolir les incapacités basées sur la religion, en votant le libre échange, en abolissant les lois restrictives de la liberté de la Presse. Et voilà que, depuis le retour au type militaire, ces mêmes libéraux, qui menèrent à bien ces réformes, rivalisent d'ardeur avec les tories pour étendre les pouvoirs de l'État et restreindre la liberté individuelle. » (*Principles of Sociology*, I, p. 568.) Dans son dernier ouvrage, *Facts and Comments*, Spencer va jusqu'à traiter les idées et les mœurs de l'Angleterre moderne de retour à la barbarie.

De pareilles déclarations, le gouvernement libéral de lord Ripon, les polémiques soulevées par l'*Ilbert bill*, la popularité du parti libéral en Angleterre, l'influence de Gladstone, les efforts des *home-rulers* irlandais grisèrent les néo-hindous : le moment était enfin venu où l'Inde recevrait une constitution parlementaire qui préparerait l'œuvre de l'émancipation. Quelques anglais, dont M. Hume, prirent la direction du mouvement, qui aboutit à la formation du *Congrès national indien*. Puisque l'Angleterre refusait à l'Inde un parlement, l'Inde s'en donnerait un elle-même : sans doute les votes de ce parlement n'auraient point de sanction légale, mais du moins ils feraient connaître les revendications des indiens.

Le Congrès se réunit chaque année dans l'une des grandes villes : les délégués sont élus dans des réunions publiques par les représentants que désignent des associations politiques, les conseils municipaux, les assemblées de districts, des castes ou des communautés religieuses.

Le premier congrès (71 délégués) se tint à Bombay (1885), sous la présidence de M. Bonnerji ; le second à Calcutta : 431 délégués, comme président M. Naoroji, le célèbre agitateur parsi. Au troisième congrès, à Madras, 607 délégués, comme président l'honorable Budruddin Tyabij, un musulman (1). Au quatrième (Allahâbâd),

(1) Les musulmans sont en général hostiles au congrès. Cf. L[t]-C[l] Graham. *Life and Work of Syed Ahmed Khan.*

1,248 délégués, présidés par M. Yule, un marchand anglais de Calcutta.

Le succès des premières réunions fit tourner les têtes; l'on se crut déjà formé en assemblée constituante. M. Hume, le secrétaire général du Congrès, écrivit deux brochures, qui, traduites dans les vernaculaires, furent distribués aux ouvriers et aux paysans. L'une était rédigée sous forme de dialogue entre un avocat et un chef de village. On y relevait des passages comme celui-ci :

Chef. — Quoi! prétendez-vous que nous nous unissions pour combattre le sirkar? Si nous massacrions les européens, que deviendrions-nous? Tout serait anarchie. Non, sûrement, telle n'est pas votre intention.

Avocat. — Dieu m'en préserve! ce serait un péché. Pourquoi tuer ces pauvres européens? Beaucoup sont de braves gens (1).

Le gouvernement pensa qu'il était au moins maladroit de parler de révoltes et de massacres, fût-ce pour les condamner. Indifférent d'abord au Congrès national, il lui devint dès lors nettement hostile. Les délégués n'en votèrent pas moins des résolutions politiques, économiques, sociales, les unes raisonnables, d'autres prématurées, d'autres encore violentes ou absurdes.

Examinons les plus importantes de ces résolutions.

Admission d'un élément représentatif dans les

(1) *Report of the third indian congress held at Madras* (1888).

conseils législatifs. — Ce vœu a reçu satisfaction par la loi de 1892, mais le Congrès demande de nouvelles réformes qui des conseils feraient de véritables parlements. La difficulté serait de fixer le mode électoral : pour les conseils municipaux et les conseils de districts on a établi un cens qui exclut les neuf dixièmes des habitants, et cependant la grande majorité de ces électeurs censitaires s'abstient de voter; il est impossible de trouver un marchand qui veuille représenter une circonscription urbaine, un propriétaire qui veuille représenter une circonscription rurale (1).

Constitution d'un conseil législatif et d'une haute cour de justice dans le Panjâb. — Le gouvernement a déféré au premier de ces désirs.

Établissement dans toutes les provinces d'un impôt foncier immuable comme c'est le cas dans le Bengale. — Une pareille mesure serait contraire à tous les principes financiers.

La séparation complète des fonctions administratives et judiciaires. — Cette réforme, qui entraînerait un surcroît de dépenses, présenterait-elle de grands avantages, au moins pour le présent?

L'admission d'hommes de loi hindous soit dans la pairie, soit dans la section judiciaire du conseil privé, pour qu'ils puissent siéger dans les appels portés des tribunaux indiens à ce conseil. — Demande juste dans son principe. Resterait à

(1) Les élections de Pondichéry montrent ce que serait l'Inde sous le régime du suffrage universel.

savoir s'il ne vaudrait pas mieux supprimer les appels au conseil privé et donner de pleins pouvoirs à la cour suprême de Calcutta.

La permission pour les indiens de s'établir en Australie et dans le sud de l'Afrique. — Les indiens ont déjà revendiqué, et très justement, le droit d'émigrer dans toutes les parties de l'empire britannique, mais le gouvernement anglais s'est heurté au mauvais vouloir des colonies; le mal paraît donc sans remède (1).

Réforme de la police. — Une mesure reconnue indispensable par tous les partis.

Recrutement de l'*India civil service* par des examens passés simultanément en Angleterre et dans l'Inde. — Le gouvernement indien s'est toujours opposé à cette réforme que la Chambre des communes déclarait jadis désirable.

Mise à la charge de l'Angleterre des frais occasionnés par l'entretien des troupes anglaises servant dans l'Inde et les expéditions faites par les troupes indiennes. — Réclamation sans doute exagérée, car les troupes indiennes ne suffiraient pas à protéger l'Inde, et plusieurs des guerres entreprises depuis vingt ans avaient pour but de faire respecter les frontières de l'empire.

Droit pour les indiens de porter des armes. — Ce qui amènerait des révoltes et des guerres civiles.

(1) Le *Coloured races restriction and regulation act* (Nouvelle-Galles du Sud, 1896) étend les provisions du *Chinese restriction and regulation act* de 1888 à toutes les personnes de couleur habitant le continent asiatique ou le continent africain.

Fondation d'écoles où les jeunes indiens se prépareraient à la carrière militaire; les officiers indigènes pourraient, comme les officiers anglais, parvenir à tous les grades.

Enfin des mesures économiques qui seront étudiées dans le chapitre suivant.

De fait, les délégués au congrès se souciaient peu de faire aboutir la plupart de leurs projets; ce qu'ils souhaitaient, c'était que le gouvernement nommât des commissions composées de membres fonctionnaires et de membres non fonctionnaires. Ils espéraient entrer dans ces commissions et contrôler ainsi les actes de l'administration, mais, si le gouvernement s'inspira de plusieurs de leurs vœux, il refusa de former des commissions qui eussent donné à l'Inde une sorte de régime parlementaire.



Voici maintenant la troisième phase de cette évolution politique.

Le développement de l'impérialisme britannique a fait évanouir les espérances suscitées par l'esprit anti-colonial des libéraux. Aucun indien ne se flatte plus de voir l'Angleterre abandonner ses possessions orientales. D'autre part, la pratique de la vie publique assagit bien des agitateurs, comme aussi les promotions dans la magistrature,

les décorations, les candidatures au parlement britannique.

Sans doute les dernières assemblées ont maintenu les vœux des précédents congrès, mais c'était pour mémoire ; elles ont surtout traité les questions économiques et financières. La modération du langage, de meilleurs rapports avec le gouvernement ont marqué pour le Congrès national le commencement d'une ère nouvelle.

Le congrès de Lahore en décembre 1900 fut présidé par un membre de la haute cour de Bombay, M. Chandawarkar; fonctionnaire du gouvernement, il devait tenir un langage conciliant.

C'est dans ces termes qu'il parle du présent vice-roi, Lord Curzon :

De l'homme d'État qui dirige le gouvernement indien nous pouvons dire justement qu'il promet d'être tout ce que doit être un vice-roi de l'Inde. A quoi bon répéter qu'il a gagné le cœur, la confiance du peuple? Les acclamations qui l'ont partout accueilli pendant son dernier voyage prouvent assez sa popularité toujours croissante. Si Lord Curzon a conquis le cœur du peuple, c'est que, depuis son arrivée parmi nous, il s'est montré plus qu'une simple abstraction, il s'est montré un vice-roi en chair et en os. Qu'il promulgue des résolutions ou qu'il fasse des discours sur les affaires de l'État, Lord Curzon semble s'adresser au peuple, le mettre dans ses confidences, partout dans le pays il fait sentir sa présence, sa personnalité, son énergie (1).

(1) We have now at the helm of the Government of India a statesman of whom we may justly say that he promises to be all that a Viceroy of India ought to be. That he has won the hearts of the people and the people trust in him goes without saying, and

Quand M. Chandawarkar critique le gouvernement, ce n'est pas avec le langage d'un démagogue; ses pensées, son style sont ceux d'un homme politique véritable.

Ce qui manque au gouvernement, c'est un esprit large et capable de maîtriser l'ensemble d'une question, c'est une politique digne du nom britannique, d'un empire aussi grand que celui de Sa Majesté. Dans le caractère britannique bien des traits méritent l'admiration : un génie pratique, le respect du devoir, la pitié pour la souffrance, une bienveillance qui se montre par des actes... Ces traits font la force du caractère britannique, mais notre force devient souvent la cause de notre faiblesse. Un peuple d'un génie tout pratique et qui, conscient de sa force, prétend seulement s'émouvoir pour des maux intolérables laissera volontiers aller les choses; il ne leur cherchera point remède avant qu'il n'en ait souffert tandis qu'avec de la prudence et des précautions il aurait pu les éviter. Voilà ce qui arrive souvent dans l'Inde et en Angleterre. On peut appliquer à l'Inde ce que lord Rosebery disait il y a un an de l'Angleterre : « Nous vivons beaucoup trop au jour le jour. Nous gâchons énormément, et nous gâchons parce que nous agissons sans méthode » (1).

the enthusiastic receptions he met with during his recent tour bear unmistakable testimony to his growing popularity. Lord Curzon has won the hearts of the people, because since he came amongzst us as our Viceroy he has been more than a mere abstraction — he as been a flesh-and-blood Viceroy, who, whether he issues resolutions, or makes speeches on State matters, seems to the people to address them and desire to take them into his confidence, and makes his presence, his personnality, and his energy felt throughout the land. (*India*, 11 janvier 1901.)

(1) But my point is this : that the Government has not ap proached its solution in a broad, comprehensive, masterly spirit,

Je donnerai maintenant le discours prononcé à Calcutta par le président du congrès de décembre 1901. M. Dinshaw Edulji Wacha traite exclusivement de questions économiques; mais, d'esprit peu précis, les indiens ne jugent pas toujours ces questions avec sagesse, et, au contraire du discours de M. Chandawarkar, celui de M. Wacha montre un parti pris de dénigrement.

Quels sont les fondements scientifiques sur quoi baser une théorie de la prospérité commerciale? L'Inde est soumise à une puissance étrangère, c'est une contrée débitrice : comment peut-elle atteindre à la prospérité

worthy of British statesmanship and worthy of so great an Empire as that of her Majesty in India. The policy it has pursued in dealing with the problem and attempting its solution has been a policy of what Lord Rosebery would call « patches ». And we need not be surprised at that, however much we may deplore it. There is indeed much in the British character which justly calls for admiration and appreciation. Its genius is practical, its devotion to duty, its sympathy for suffering, and its practical benevolence, as the last famine administration has shown, are unflinching and unswerving — and it has « the old strength to dominate circumstances ». This is its strength; but, as often happens, what is our strength becomes at times our weakness. A people whose genius is practical, and whose saving quality is the capacity to be roused in the face of an intolerable evil, is apt to let things slide untill they cause suffering, which might have been by wise foresight and judicious management prevented. And this is what has often happened both in England and in India. What Lord Rosebery complained of nearly a year ago is the case of administration in England holds good in the case of administration in India also. « I humbly think, said his lordship », that in this country — meaning England — we live a great deal too much from hand to mouth... We are a people of enormous waste. We waste simply by not pursuing scientific methods. (*India*, 11 janvier 1901, p. 21.)

commerciale si sa dette augmente chaque année et si elle a un large excédent d'exportations?

L'on parle de prospérité dans un pays où il n'y a ni réserve, ni accumulation, ni richesse! Ce qu'il faut, c'est une amélioration sage, progressive et continuelle de la classe populaire. Mais cette amélioration est impossible tant que continuera l'absentéisme, le caractère principal de la domination anglaise. Un grand obstacle à la prospérité nationale c'est le prélèvement annuel de trente ou quarante millions (de dizaines de roupies). Jamais on n'a demandé le consentement des indiens en cette matière et les paiements eux-mêmes sont excessifs. Les anciens maîtres de l'Inde vivaient dans le pays et employaient les indigènes. Depuis 1860, l'Inde a dû payer à l'Angleterre 624 millions (de dizaines de roupies) sans compter les versements privés au profit des marchands, des commerçants et des planteurs. Voilà la cause réelle de la pauvreté de l'Inde (1).

(1) But what were the scientific data on which to base a theory of commercial prosperity? Could India, which was a debtor country, and subject to foreign rule, be commercially prosperous with an annually increasing indebtedness and a large balance of exports? Where there was no reserve, no accumulation, no wealth — where millions lived from hand to mouth on a bare wage — it was rather bold to assert that there was increasing prosperity. They wanted a wise, gradual and continuous betterment of the poor — enrichment, enlightenment, and emancipation. So long as absenteeism, the principal feature of British rule, continued, it was impossible to see any improvement. The abstraction from year to year of the national produce to the extent of thirty or forty millions without any hope of return was a great obstacle in the way of national prosperity. The consent of the Indians had never been taken in the matter, and the payments themselves were excessive. The former rulers of India lived in the country and employed indigenous agency. The aggregate amount of the drain from India since 1860 was 624 millions, without regard to private remittances in the form of profits of merchants, traders

Il faut remarquer que la plus grande partie des sommes dues à l'Angleterre représente l'intérêt des emprunts qui ont permis de construire des ports, des chemins de fer, des routes, des canaux, des télégraphes, etc., et de donner des secours dans les grandes famines. Si les indiens se plaignent de l'absentéisme des capitalistes anglais, les russes pourraient aussi se plaindre de l'absentéisme des capitalistes français. L'Inde a emprunté à un taux d'intérêt très bas ; elle a donc retiré tous les bénéfices de l'opération. Sans doute la situation d'un pays devient difficile quand il a dû contracter d'énormes dettes à l'étranger et c'est pourquoi les japonais n'ont émis de rentes qu'à l'intérieur. Mais d'autre part les seuls emprunts vraiment utiles ne sont-ils pas ceux qu'a souscrits l'étranger? Dans un pays assez riche pour posséder tous ses fonds d'Etat, les emprunts ne peuvent solder que des guerres, des déficits budgétaires ou des travaux, que l'État devrait le plus souvent abandonner à

and planters. This was the real cause of the poverty of India, and drained India of capital... It was ingenious but not ingenuous to create a surplus by debasing the currency and putting into circulation a rupee at 16 pence which was worth only 11 pence. Meantime the artificial appreciation of the rupee had been desastrous to Indian commerce, and the coinage of over 140 millions of new rupees last year for British India had exploted the fallacy of a former Finance Minister as to the redundancy of that coin. The ignorance and stubbornness of rulers entailed injury to the community. (*India*, 3 janvier 1902.) Sur le *Drain of India*, voir chapitre IV, III. Les chiffres donnés par M. Wacha ne reposent sur aucune base sérieuse.

l'initiative privée. D'ailleurs si leur situation économique est mauvaise, les indiens doivent surtout en accuser le système des castes, l'esprit de routine de leurs marchands, le caractère des hindous élevés dans les écoles anglaises, qui, au lieu de s'adonner au commerce et à l'industrie, recherchent tous les carrières libérales et les fonctions du gouvernement.

Le passage suivant fera mieux comprendre à quel point les indiens les plus intelligents et les plus instruits comprennent encore mal les questions économiques.

L'étalon monétaire indien est la roupie d'argent. La baisse du taux de l'argent empira donc beaucoup la situation financière de l'Inde débitrice de sommes considérables en Angleterre, pays qui reconnaît seulement l'étalon d'or. D'où un louable effort du gouvernement indien pour relever le taux de la roupie : suppression de la frappe libre de l'argent, fixation du taux de la roupie, adoption d'un étalon d'or, la livre sterling.

Or voici comment M. Wacha juge cet effort :

C'était ingénieux mais malhonnête d'avilir la monnaie et de mettre en circulation comme roupie de 16 pence une roupie qui valait seulement 11 pence... La hausse artificielle de la roupie a été désastreuse pour le commerce indien, et la frappe, faite l'année dernière, de 140 millions de nouvelles roupies a montré combien l'ancien ministre des finances se trompait en disant qu'il y avait pléthore d'argent. L'ignorance et l'entête-

ment du gouvernement ont causé de grands torts au peuple (1).

(1) La baisse du change augmentait les charges de la dette, les contribuables indiens payaient la différence, ils ont profité de la réforme; or les neuf dixièmes sont très pauvres. D'autre part ont seuls perdu, au relèvement du change, les exportateurs qui payaient leurs frais au taux de l'argent et vendaient leurs produits au taux de l'or. Mais l'exportateur lui-même ne gagne pas longtemps à la baisse du change, les fluctuations des cours découragent les acheteurs. Toujours le relèvement du change amène une crise (pour le Japon, voir p. 449), mais la réforme finit par profiter à tous.

Articles de journaux anglais d'Angleterre sur le Congrès national *Manchester Guardian* (libéral, 28 déc. 1901). — Le Congrès national indien se réunira cette semaine. Ces réunions provoquent généralement tant d'articles injurieux dans une bonne moitié de la presse anglaise qu'il n'est pas mauvais de se demander ce qu'est le Congrès et ce qu'il a fait. Voici une admirable réponse à ces deux questions, et celui qui la donna est un homme de loi, un tory, un membre du conseil privé qui avait rempli au Bengale les fonctions de juge suprême. Sir Richard Garth s'exprime ainsi : « De toutes les injustices commises récemment par le gouvernement de l'Inde, je n'en sache pas de comparable à son dénigrement du Congrès national indien. Il n'est aucun sujet que les partisans de ce gouvernement aient aussi délibérément dénaturé aux yeux de la presse anglaise et du public anglais. » Les adversaires du Congrès prétendent, sans preuves à l'appui, que ce Congrès ne représente pas les races, les classes et les religions de l'Inde dans leur diversité. Sir Richard Garth a pris la peine d'analyser la liste des délégués au congrès d'Allahâbâd; et cette analyse lui a prouvé que, sous tous les rapports, ces délégués étaient vraiment représentatifs et « qu'ils formaient une nombreuse assemblée, influente et importante, d'hommes de condition sincères et patriotes ». Il se demande comment ces hommes ont mérité tant d'attaques et d'insultes, et il répond : « Ce qu'ils ont fait, je veux vous le dire. Ils ont osé penser pour eux-mêmes; bien plus, ils ont osé penser pour ces millions de pauvres ignorants qui forment la population de notre empire de l'Inde. Pour aider ces malheureux, ils ont sacrifié leurs propres intérêts, ils n'ont pas craint de braver le gouvernement. Ils ont

III

L'œuvre du Congrès national. — La patrie indienne. — La civilisation indo-britannique.

Essayons maintenant de porter un jugement sur l'œuvre du Congrès national.

Son mérite est d'avoir donné pour la première fois aux indiens l'idée qu'ils formaient un peuple. Sans doute les agriculteurs illettrés se soucient peu de l'Inde et du Congrès, mais quiconque lit ou

eu le courage et le patriotisme de dénoncer des abus qui, depuis des années, déshonorent notre administration dans l'Inde, des abus que l'opinion publique a condamnés dans l'Inde et en Angleterre, mais auxquels le gouvernement de l'Inde s'attache avec une ténacité inexplicable. »

Standard (tory, 28 décembre 1901). — Jeudi dernier, la session annuelle du Congrès national indien s'est ouverte à Calcutta. Nous remarquons avec joie la grande modération de son langage. Plus de ces discours violents où, grisés de leur mandat, des gens qui s'étaient eux-mêmes nommés se plaisaient à récriminer au nom du peuple indien. L'opposition tenace de la masse des mahométans a eu pour résultat de calmer ces ardeurs. Les plus enthousiastes des congressistes commencent à comprendre l'absurdité de réclamer des changements révolutionnaires, quand une fraction aussi importante de la communauté se sépare si résolument des agitateurs ou va même jusqu'à protester énergiquement contre leurs principes essentiels... Si le Congrès renonce à d'oiseuses réclamations et se contente d'aider Lord Curzon, dont il reconnaît lui-même la bonne volonté, il pourra se dégager des folies passées et rendre au pays de réels services.

Congrès de décembre 1902 (Ahmadâbâd), président M. Surendra Nath Banerjea.

se fait lire un journal sait aujourd'hui qu'il a une patrie, l'Inde, et que, malgré les différences des langues et des mœurs, toutes les nations de l'Inde ont des intérêts communs.

Seulement cette patrie indienne, ce sont les anglais qui l'ont faite, c'est aux anglais qu'elle doit et son éducation morale, et son développement matériel; la langue de l'Inde est l'anglais; marâthes, bengalîs, sikhs, tamuls, hindostanîs réunis au Congrès ne peuvent se comprendre qu'en anglais; et les institutions dont ils réclament l'établissement sont des institutions anglaises. C'est au Congrès national que nous voyons pour la première fois l'évolution politique de l'Inde aboutir à l'idée de patrie, mais c'est là aussi que nous voyons le plus distinctement combien l'Inde est devenue anglaise et que nous comprenons ce que sera la civilisation indo-britannique. Pourquoi d'ailleurs faire aux indiens le même reproche qu'on a fait aux japonais, les accuser de renoncer à leurs traditions nationales pour copier l'étranger? Si indiens et japonais n'avaient possédé aucune institution représentative, s'ils n'avaient eu aucune notion de ce que les anglais appellent le *self-government*, jamais ils n'auraient songé à s'adapter le régime parlementaire des européens. Mais les japonais avaient des conseils de clan, des assemblées de princes, de nobles, de bourgeois, de paysans et voilà pourquoi il leur a paru tout naturel d'avoir des Chambres et un ministère. De même pour les

indiens. Dès les temps les plus reculés nous voyons râjas et brâhmanes forcés de respecter les coutumes des castes. Sous tous les régimes le conseil de la caste a rendu la justice au civil et au criminel; dans quelques castes le chef ou le conseil pouvait prononcer des sentences de mort. Sous tous les régimes le maire et le panchâyet des villages ont conservé leur autorité. Formés par des coutumes séculaires, les indiens ont pu s'assimiler et le système municipal, et le jury des anglais; l'un et l'autre les prépareront au gouvernement représentatif.

Que si japonais et indiens ont réclamé des institutions européennes, au lieu de chercher à developper leurs propres institutions, l'on peut en donner deux raisons. D'une part des circonstances d'ordres divers avaient arrêté l'évolution de leur civilisation, par suite causé la décadence de leurs institutions nationales. D'autre part, il est légitime, il est nécessaire que chaque peuple profite de l'enseignement donné par les autres peuples. Japonais et indiens n'ont d'ailleurs fait que suivre l'exemple des allemands, des italiens, des espagnols, des hongrois, des russes, qui tous ont plus ou moins subi l'influence de l'Angleterre libérale et de la France révolutionnaire.

C. — *La Presse*

I

La presse. — Émancipation progressive de la presse anglaise et de la presse indigène. — Actes de Sir Charles Metcalfe, de Lord Lytton et de Lord Ripon.

Réformes religieuses, réformes sociales, réformes politiques se reflètent dans la presse et dans la littérature; d'autre part presse et littérature doivent être comptées parmi les principaux facteurs de ces réformes.

L'évolution de la société indienne nous apparaît clairement dans le développement de la presse. Autrefois le droit d'écrire, le droit de penser réservés à une caste; aujourd'hui la faculté pour tous d'exprimer librement leurs opinions dans les journaux, la faculté pour tous de discuter publiquement les opinions des journaux. Et la presse nous révèle aussi la fusion progressive de la civilisation indienne et de la civilisation européenne : une institution toute anglaise est devenue pour des millions d'hindous un élément capital de la vie quotidienne.

Dans la presse comme en toute matière, l'impulsion vint des conquérants. Les premiers journaux anglais parurent vers la fin du siècle der-

nier; le premier journal en langue vernaculaire fut imprimé par des missionnaires en 1818.

Bientôt les indigènes se mirent courageusement à l'œuvre, surtout après la loi plus libérale de 1835. Dans le Bengale deux journaux dominèrent le mouvement intellectuel : le *Sambad Prabhakar,* fondé en 1830 par Iswar Chandra Gupta : c'était l'organe des hindous attachés aux anciennes idées ; le *Tatwabodhini Patrika,* fondé par Debrenda Nath Tagore, puis dirigé par Akhay Kumar Datta, qui soutint les revendications des néo-hindous.

La loi de 1867 donna un grand essor à la presse ; plus tard Lord Lytton restreignit la liberté de la presse vernaculaire, mais Lord Ripon enleva toutes les restrictions apportées par ses prédécesseurs (1).

II

Les principaux journaux de l'Inde. — Les polémiques de presse.

Quelques chiffres d'abord pour montrer l'importance de la presse indienne.

En 1900-1901, 695 publications périodiques dans le Bengale, 463 dans la province de Bombay (dont 228 en gujârâtî, 109 en marâthî et 77 en anglais); 130 journaux vernaculaires dans la pro-

(1) Acte de Sir Charles Metcalfe, 1835; Acte XXV de 1867 donnant à la presse indienne les mêmes libertés qu'à la presse anglaise et lui imposant les mêmes restrictions.

vince de Madras. En 1899-1900, 86 journaux dans les provinces du Nord-Ouest et l'Oudh; 117 périodiques dans le Panjâb, dont 24 en anglais, 2 en anglais et langues vernaculaires, 87 en urdu, 2 en gurmukhî et 2 en hindî (1).

*
* *

Le journal officiel de l'Inde est la *Gazette of India*. Les provinces ont aussi leurs gazettes en anglais et en langues vernaculaires.

Presse anglaise.

D'une part, les journaux publiés par des anglais pour la colonie anglaise. Les plus importants sont l'*Allahâbâd Pioneer*, le journal officiel du gouvernement, le *Calcutta Englishman*, le *Bombay Gazette*, le *Indian Daily News* et le *Times of India*.

D'autre part les journaux écrits en anglais par des indigènes et par les hindous élevés à l'européenne. Le plus important de beaucoup est l'*Indian spectator* de M. Malabari; viennent ensuite la *Voice of India*, également à M. Malabari, le *Hindu Patriot*, le *Indian Mirror* (Bengale).

(1) *Statistical abstract* de septembre 1902 donne les chiffres suivants :

1900-1. — Presses à imprimer, 2,198; journaux, 655; périodiques, 491; livres en anglais et langues européennes, 1,229; en langues indigènes, 6,807. Les journaux se répartissent ainsi : Bengale (101), N.-W. Provinces et Oudh (129), Panjâb (94). Birmanie (26), Provinces centrales (10), Assam (12), Ajmîr (6), Madras (93), Bombay (178), Berar (6).

Voici les principaux journaux vernaculaires. Bengalî : le *Bangabasî* (tirage 20,000), le *Dainik Chandrika*, le *Sâhitya Sanhita*, une importante publication philosophique et littéraire. Hindî : le *Bharat Jiwan* de Bénarès (tirage 1,500). Urdû : le *Paisa Akhbar* de Lahore (tirage 13,000).

*
* *

Des journaux anglais et vernaculaires, beaucoup sont rédigés avec talent et dignité ; d'autres au contraire vont jusqu'aux dernières limites de l'insulte.

Ainsi l'article déjà cité du journal anglais, le *Bengal Times*.

Ainsi ces deux articles tirés de feuilles indigènes :

L'un parut le 4 décembre 1888 dans le *Dainik Chandrika* ; c'est un adieu à lord Dufferin, qui, ses cinq ans de vice-royauté achevés, retournait en Angleterre :

Ami des anglais, rentrez chez vous, Dufferin, votre départ ne nous cause aucun regret, c'est sans larmes que nous vous dirons adieu. Car nous vous connaissons, comte d'Ava. L'affection, l'amour des indiens vous laissent froid. L'on a dit que vous aviez du cœur; parler ainsi c'est montrer qu'on avait du cœur pour vous et que pour soi l'on n'avait pas de cervelle... Landlord anglo-irlandais, à votre avis l'Inde est faite pour donner aux anglo-indiens plaisir et richesse; sous prétexte d'une guerre contre la Russie, vous avez pris aux indiens leur argent.

Un article du 26 octobre 1888 emprunté au journal bengalî *Projabandhu* publié à Chandernagor :

Les anglais sont la méchanceté même ; ils ne peuveut supporter de voir prospérer personne. Rampez devant eux, les anglais vous feront du bien ; relevez la tête, ils vous haïront... Les anglais protègent les musulmans et oppriment les hindous. Mais ils verront ce que pareil jeu leur coûtera. Exaspérés par leur rivalité, hindous et musulmans seront prêts à tout faire. Pour avoir ainsi excité la haine de ses sujets, Sirâj-ud-Daûla vit tomber son empire aux mains dcs anglais. Il avait perdu la tête. Les anglais ont-ils perdu la tête ?

D'autres articles plus violents encore où l'on supplie Durgâ de rendre aux indiens leur ancien courage et de les exciter au massacre des mlecchas ; des appels au meurtre et à la révolte : plusieurs journalistes ont été sévèrement punis lors des troubles occasionnés par la peste (1).

*
* *

Beaucoup d'anglais reprochent à Lord Ripon d'avoir rendu la presse libre. Mais n'est-il pas préférable pour un gouvernement, surtout un gouvernement despotique, de connaître amis et ennemis, de savoir les dangers auxquels son despotisme l'expose ? Et n'est-il pas naturel qu'un

(1) La loi indienne ne connaît aucun délit de presse, mais, comme la loi anglaise, elle tient ceux qui ont conseillé un crime pour les complices de ceux qui l'ont commis. Les deux articles sont cités dans *India Past and Present* de M. Samuelson.

peuple longtemps opprimé abuse tout d'abord de la liberté enfin accordée?

Pour nous, ce qui nous apparaît dans la presse, c'est l'image fidèle de l'Inde moderne avec ses incertitudes, ses violences, ses timidités, ses vertus et ses vices, cette curieuse hésitation de l'âme asiatique que la civilisation de l'Europe attire et repousse tout ensemble.

D. — *La littérature*

I

Littérature. — Littérature en langue anglaise. — La poésie. — La presse. — Œuvres de MM. Malabari, Naoroji, Ghose, Dutt, Bose, Bonnarjee, etc.

Mieux encore que dans la presse l'évolution de la société se montre dans la littérature.



D'abord la littérature en langue anglaise. Dans les premiers temps l'enthousiasme un peu naïf des vaincus pour la civilisation des vainqueurs, le mépris de leur propre littérature tombée dans la convention, l'admiration des grands poètes romantiques de l'Angleterre, surtout de Byron.

Entre 1840 et 1850 les bengalis aimaient à écrire des vers anglais, Madhu Sudan Datta, plus

tard connu pour ses œuvres bengalies, publia *Captive ladie* (1849). Fiancé à une anglaise, il lui disait :

Oui, pour moi tu es l'étoile qui, dans le désert de l'océan, sourit à l'œil anxieux du marin abandonné. — L'étoile lui sourit, elle le bénit, qui porte sur le front le signe de l'espérance. Lui ne craint plus les sombres vagues, les ténèbres des cieux.

Oui, pour moi tu es comme l'inspiration qui remplit la poitrine du poète, mystérieux sanctuaire dont le culte est l'harmonie. Sois donc la bienvenue. Notre maison est la maison du besoin. Mais je n'ai point de regret. Cette maison reçut une perle d'un prix inestimable. Cette perle? toi-même, et tu es mienne (1).

Bientôt pourtant l'enthousiasme se calma. Les hindous comprirent qu'ils ne maîtriseraient jamais un idiome étranger : traduire dans leurs langues les maîtres anglais, Shakespeare surtout, aujourd'hui si populaire dans l'Inde, voilà sans doute une œuvre plus utile que de prétendre rivaliser avec Byron et Tennyson (2).

(1) Yes — like that star which on the wilderness
Of vasty ocean wooes the anxious eye
Of lonely mariner — and wooes to bless —
For there be hope writ on her brow on high :
He recks not darkling wawes — nor fears the lightless sky.

Oh! beautiful as inspiration, when
She fills the poet's breast — her fairy shrine ;
Wooed by melodious worship! Welcome then ;
Though ours the home of want, I ne'er repine,
Art thou not there, even thou, a priceless gem and mine?

(Cité dans *Literature of Bengal*, p. 199).

(2) Nous trouvons dans *Statement exhibiting moral progress* 1900-01 (p. 172) : « L'influence de Shakespeare se fait

Cependant une jeune fille, Mlle Dutt, écrivait en 1876 ces vers charmants, où l'âme indienne s'allie si bien à l'âme anglaise.

C'est l'histoire de Savitri. Elle vient de rencontrer Satyavân.

Qu'est-ce? s'écrie-t-elle. — L'amour? Les poètes ne mentent donc pas, l'on peut aimer à première vue! Le ciel le sait : souvent il suffit d'un éclair, un seul, et le cœur a trouvé son maître. Nous de jouer, de rire, insouciantes. Soudain, un pas — et c'est la vie avec la plénitude de ses joies ou le silencieux désespoir... Ainsi leurs yeux se rencontrèrent. Savitri pénétra dans la hutte du sage. La rose de son cœur s'était enfin ouverte, fleur ouverte ne se referme plus.

Quand le Sage vient et révèle que Satyavân doit mourir dans l'année, les parents veulent s'opposer au mariage, mais Savitri :

Non, j'ai donné mon cœur; ne serait-ce qu'en pensée, je ne puis le reprendre. Le ciel m'en préserve! Car reprendre son cœur est un péché mortel. Pourquoi d'ailleurs? Je n'ai rien à lui reprocher.

Son père :

Un enfant ne peut donner sa main et nul contrat ne vaut qu'un père ne sanctionne.

Savitri :

Une fois, une seule l'homme se soumet au destin, telle est la volonté de Dieu. Une fois, une seule, telle

sentir dans le drame bengali. Nombre de pièces contiennent des imitations du discours de Lady Macbeth avant le meurtre de Duncan. Il a paru cette année une bonne traduction en vers de *Macbeth*, — comme aussi de *Damon et Pythias* de Banim et de *Pizarro* de Sheridân, — et un poème très vanté, imité de Milton : *Sura Sangîta, Chants en l'honneur des dieux*. »

est la volonté de Dieu, la femme doit donner et sa foi et sa main... Une fois, une seule, j'ai donné mon cœur, j'ai donné ma foi... c'est fait, je ne saurais me rétracter. Nul sans déchoir n'agit contre sa conscience. Pour n'avoir pas été prononcé, mon serment n'en fut que plus solennel. Est-ce un moindre crime de violer un sentiment que de violer une parole (1)?

(1) What was the meaning — was it love?
Love at first sight, as poets sing,
Is then no fiction! Heaven above
Is witness, that the heart its king
Finds often like a lightning flash;
We play, — we jest, — we have no care, —
When hark a step, — there comes no crash, —
But life, or silent slow despair.
Their eyes just met, — Savitri past
Into the friendly Muni's hut,
Her heart-rose opened had at last —
Opened no flower can ever shut...

This was enough. The monarch knew
The future was no sealèd book
To Brahma's son. A clammy dew
Spread on his brow, — he gently took
Savitri's palm in his, and said :
« No child can give away her hand,
A pledge is nought unsanctionèd;
And here, if right I understand,
There was no pledge at all, — a thought,
A shadow, — barely crossed the mind —
Unblamed, it may be clean forgot,
Before the gods it cannot bind.....

In the meek grace of virginhood,
Unblanched her cheek, undimmed her eye,
Savitri, like a statue, stood,
Somewhat austere was her reply.
« Once, and once only, all submit
To Destiny, — 'tis God's command;

*
* *

Ce qu'a perdu la poésie, la prose l'a gagné. Élevés dans des écoles anglaises, les néo-hindous se servent de l'anglais pour faire connaître leurs revendications à leurs maîtres, puis pour discuter

Once, and once only, so'tis writ,
    Shall woman pledge her faith and hand;
Once and once only can a sire
    Unto his well-loved daughter say,
In presence of the witness fire,
    I give thee to this man away.

Once, and once only, have I given
    My heart and faith — 'tis past recall;
With conscience none have ever striven,
    And none may strive, without a fall.
Not the less solemu was my vow
    Because unheard, and oh! the sin
Will not be less, if I should now
    Deny the feeling felt within.
Unwedded to my dying day
    I must, my father dear, remain;
'Tis well, if so thou will'st, but say
    Can man balk Fate, or break its chain?

Toru Dutt, d'une famille bengalie de haute caste, née à Calcutta le 4 mars 1856, vient en Europe en 1869, publie à dix-huit ans dans le *Bengal magazine* un article sur Leconte de Lisle. En 1876, *Sheaf Gleaned in French Fields*, traduction en vers anglais de cent poètes français de la Renaissance et du dix-neuvième siècle : entre Du Bartas et André Chénier aucun de nos auteurs classiques ne lui avait semblé vraiment poète. Morte à vingt et un ans, le 30 août 1877. Mlle Clarisse Bader publia en 1879 un roman français de Toru Dutt : « *Le Journal de mademoiselle d'Arvers.* » — *Ancient ballads and legends of Hindustan*, avec introduction d'Edmond Gosse (1881).

de philosophie, de questions sociales, d'économie politique : aucun idiome indien n'est encore assez formé pour servir à l'exposé de questions scientifiques ; d'ailleurs l'anglais est la seule langue que possèdent tous les indiens instruits. Chaque année voit paraître des œuvres de tous les genres (1).

Des livres d'histoire sociale, comme *la Civilisation dans l'Inde ancienne* de M. Dutt et *la Civilisation hindoue sous le gouvernement anglais* de M. Bose.

Des ouvrages d'économie politique. Ainsi *Famines dans l'Inde* de M. Dutt, *Pauvreté et gouvernement anti-britannique* de M. Naoroji.

Des traités de philosophie comme les *dialogues*

(1) Malabari (Mehta, fils adoptif de Behramji Merwanji, dit), poète et philanthrope pârsî né à Baroda en 1853, inspirateur de l'*Age of consent act* et promoteur d'une campagne contre la *Restitution of conjugal rights*. Principales œuvres : *The Indian eye on english life* (1893). *The India problem* (1894). *India in* 1897 (1898). *Anubhavika* (*experiences of life*) (1894). *Man and his world* (1898).

Dutt (Romesh Chunder Dutt), entré dans le *covenanted civil service* en 1869, collector-magistrate (1888), commissioner de Bardwan (1894-95), membre du provincial legislative council (1895), président du Congrès national indien (1899), professeur des litteratures indiennes à l'Université de Londres. *Literature of Bengal* (1877). *A History of civilisation in ancient India* (1888-89). *A brief history of ancient and modern India* (1891). *Lays of ancient India* (1894), etc.

Ghose (Babu Jogendro Chunder), le chef de l'école positiviste indienne. Il y a d'autres écrivains du même nom.

Beaucoup d'indiens ont anglicisé leur nom : ainsi Dutt pour Datta.

En 1899-1900, 1164 livres anglais publiés dans l'Inde, en 1900-1901, 1229. Ces chiffres comprennent quelques livres en d'autres langues européennes.

sur la philosophie hindoue de M. Bonnerjee et l'*Essai sur la morale de Caitanya* de M. Ghose.

Des œuvres de critique et d'histoire littéraires. Telle *la Littérature Bengalie* de M. Dutt.

Des écrits humoristiques.

Ainsi *Gujarât and Gujarâtis* de M. Malabari (1).

Entre autres pages spirituelles, l'on y trouve cette peinture du dustûr, l'évêque pârsî ; M. Malabari est lui-même un pârsî de Bombay.

Le Dustur. — *Son origine, son ascension, sa décadence, sa chute sans fond, ses manières de vivre, ses sympathies, antipathies et misères ; ce que l'on doit faire de lui.*

(1) *The Dustoor. — His origin ; rise ; decline ; his fall unfathomable ; his ways of life ; his sympathies, antipathies, and miseries ; what to do with him.*

The Dustoor is the ignis fatuus of the dark ages of religion. Historians of free-thought consider him a myth whilst the faithful claim for him a direct descent from the Magi of old. If magi is Greek for maggots, then there is much sense in the latter interpretation, as the Dustoor's creed is, above all, very maggoty.

There is absolutely no truth in Darwin's alleged insinuation that the genus Dustoor includes the hedgehog and the porcupine. — The Dustoor Sâhib is very pious, and prays day and night for anyone that will pay him. He is chief mourner at a funeral, and gets handsomely paid. He is chief actor at wedding and other social parties, and is more handsomely paid. He is a good hand at matchmaking and match-breaking, and is most handsomely paid. These are his doors of income, or his « windows of income » as he modestly and sorrowfully puts it.

To the widow in affliction — that is, with a large property and no heirs — the Dustoor's soul goes forth with resistless ardour. Well endowed young widows are very wild creatures ; but between the Dustoor, the doctor, and the lawyer, they are soon tamed into lambs.

Le dustûr est l'*ignis fatuus* des âges sombres de la religion. Les historiens de la libre pensée le considèrent comme un mythe, tandis que les fidèles font remonter son ascendance directe aux mages d'autrefois. Si mage est le grec de magot, cette ascendance peut être vraie, car le *credo* du dustûr est surtout du magotisme... Il n'y a aucune vérité dans la prétendue insinuation de Darwin que le genre dustûr comprend le hérisson et le porc-épic... Le dustûr sâhib est très pieux; jour et nuit il priera pour quiconque voudra le payer. Aux funérailles il est pleureur en chef : bon salaire. Aux noces, aux cérémonies de société, il est acteur en chef : bon salaire. Faut-il faire un mariage, défaire un mariage, le dustûr est prêt : bon salaire... Des veuves affligées, riches et sans héritier! Aussitôt le dustûr se précipite avec une irrésistible ardeur. De jeunes veuves bien dotées! Des créatures sauvages, dira-t-on, mais c'est assez d'un dustûr, d'un médecin et d'un homme de loi pour les apprivoiser, en faire des agneaux.

II

Littératures des langues vernaculaires. — L'urdû. Les derniers poètes. Les drames, les romans, les livres d'histoire. — L'hindî. Le *Prem Sâgar*. — Le gujarâtî. Les œuvres de M. Malabari. — Le marâthî. — Le panjâbî. — Les langues dravidiennes (1).

Sans doute, sous l'influence de l'Europe, l'esprit des indiens s'est modifié; ils s'appliquent à l'histoire, aux sciences, à l'économie politique, à

(1) *Administrative Statistics* 1900-01, p. XXIV et 217. Livres en anglais et langues européennes : Bengale (518), N. W. et

la philosophie, mais comment, eux, des orientaux, ne se plairaient-ils plus à la poésie, aux contes et aux satires? Ces genres sont cultivés dans les langues indigènes. L'imitation de l'Angleterre les a transformés tous. Au lieu des récits merveilleux, le roman historique, puis le roman bourgeois; au lieu du mystère et de la tragédie légendaire, le drame et la comédie de mœurs. La poésie tout extérieure des orientaux remplacée par la poésie intime des européens. En même temps un effort pour plier les langues indigènes aux genres demandant un style plus grave et plus précis.

*
* *

Suivons cette évolution dans les principales langues indiennes.

L'urdû. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle une poésie conventionnelle qui suit les traditions du dix-huitième. Ainsi Mumin (mort en 1852); Nacîr (mort en 1842 ou 43); Atash (mort en 1847).

Oudh (111), Panjâb (80), Birmanie (12), Provinces centrales (3), Ajmîr (2), Madras (366), Bombay (137). Livres en langues vernaculaires et en langues orientales classiques : Bengale (2072), N. W. et Oudh (1454), Panjâb (1221), Birmanie (103), Provinces centrales (27), Assam (28), Ajmîr (9), Madras (855), Bombay (1021), Berar (17).

Une pièce de Mamnûn (mort en 1845) :

La nuit mes gémissements se sont élevés pareils à ceux du rossignol, mais leur flèche s'est brisée contre un cœur de pierre...

Sans ami à qui confier mes peines, mon cœur prendra pour confident ma poitrine...

Des flammes ont jailli de mon papier qûand mon calam y a dit la brûlure de mon cœur... (1.)

Avec la poésie, des livres de loi et de religion, qui répètent les œuvres classiques des arabes et des persans.

Depuis une trentaine d'années, une littérature plus abondante (en 1900, 1078 publications) et retrempée par l'étude des œuvres européennes. Si la poésie et la théologie musulmane restent fidèles aux types conventionnels, le roman s'inspire de l'Angleterre. Beaucoup de traductions : Shakespeare, Lytton (même *Les derniers jours de Pompéi*), mais aussi nombre de romans immoraux, des récits de vols ou d'assassinats.

Dans les trois dernières années, quelques œuvres intéressantes : la *Guerre turco-grecque*, une *Etude sur la poésie de Saadi*, la *Vie de l'amîr Abdur-Râhman*, une *Histoire d'Angleterre* (*Fasâna-Britannia*.)

*
* *

L'hindî écrit est de fait une langue littéraire, il diffère des nombreux dialectes parlés dans

(1) Garcin de Tassy, *Littérature hindouie et hindostanie.*

l'Oudh et les Provinces du nord-ouest. Aussi dans ces derniers temps l'hindî n'a-t-il point produit une littérature aussi vigoureuse que les autres langues dérivées du sanscrit.

Au début du dix-neuvième siècle, Lallû Lâl Kavi traduisit le *Bhagavat Gîtâ* sous le titre de *Prem Sâgar* (*Océan d'amour*) ; ce livre est avec le *Râmâyan* de Tulsî Dâs l'œuvre la plus populaire de l'Hindustân. Le soir les villageois se réunissent autour du conteur : il chante la prose rythmée du *Prem Sâgar*, dit les plaisirs et la mort de Krishna, le dieu de l'amour.

Voici un extrait du *Prem Sâgar* : Krishna s'est fiancé à la princesse Rukminî. Pour l'éprouver il prétend que leur mariage est contraire aux lois divines. Rukminî tombe sans connaissance.

Alors Çrî Krishna : « Cette femme va mourir. » Aussitôt, revêtant sa forme immortelle, il se penche sur elle, la soulève avec deux bras, l'asseoit sur ses genoux; de son troisième bras il l'évente, du quatrième il arrange les boucles éparses... Tantôt le dieu essuie de sa robe de soie le doux visage de lune, tantôt il met sur le cœur de Rukminî sa douce main de lotus.

« Ma beauté, dit Hari, mon amoureuse, ton cœur est donc sans courage que tu pris au sérieux une plaisanterie et te crus vraiment abandonnée. Console-toi, ma beauté; calme ton esprit, ouvre tes yeux; tant que mon amour ne m'aura point parlé, mon cœur ne se remettra pas de son affliction. »

Et la dame, écoutant ces paroles, reprit connaissance, ouvrit ses yeux de lotus. Mais quoi ! Elle se voit sur les genoux de Krishna. Honteuse, troublée, elle bondit,

joint les mains et tombe aux pieds de Hari pour l'adorer (1).

L'influence du *Prem Sâgar* et d'œuvres semblables s'est conservée dans la littérature hindîe; le peuple, les femmes, beaucoup d'hindous instruits ne veulent rien connaître encore que le passé. Mais, bonne ou mauvaise, fortifiante ou malsaine, l'influence du présent se fait déjà sentir et dans les œuvres de la fiction et dans les œuvres plus sérieuses. Cependant la littérature hindîe présente peu d'intérêt, malgré le nombre considérable des livres publiés : 799 en 1899, 700 en 1900.

*
* *

Par contre, le gujarâtî, sans importance au siècle dernier, est devenu l'une des premières langues de l'Inde, grâce au développement de Bombay et à l'influence croissante des pârsîs.

Le plus célèbre écrivain gujarâtî est M. Malabari. Rédacteur de deux journaux anglais de Bombay, l'auteur de récits et de vers anglais, il doit surtout sa réputation à ses poèmes gujarâtîs : *Niti Vinod*, *Tarod-i-Ittefaq* et plus récemment *Expériences de la vie* (*Anubhavika*) (1894) et *l'Homme et le Monde* (1898). Éprise d'action, inspirée par la charité, la poésie de M. Malabari est

(1) *Prem Sâgar* (chap. LXI). Trad. Pincott, p. 215.

tout européenne de style et de pensée (1).

(1) J'emprunte à la traduction de M. Tissot (*Bibliothèque Universelle*) les vers suivants que M. Malabari composa sur la mort de sa mère.

« Lorsque ma mère, ma sainte mère fut morte, j'errai comme une âme en peine, ne sachant où poser ma tête pour trouver une consolation à ma douleur !

« Pauvre chère mère, sa destinée connut tant d'épreuves que la fleur de sa beauté se fana dans son avril et que la flamme de sa vie devint si vacillante, qu'un souffle devait suffire à l'éteindre.

« Néanmoins, tandis que d'année en année la douleur cruelle gagnait son noble cœur et la maladie son pauvre corps, jamais sa sollicitude n'oublia de prendre soin de me nourrrir du nectar le plus suave!

« Sous ses baisers affectueux, mes joues s'épanouissaient heureuses, comme les boutons des roses s'épanouissent sous les effluves de la brise printanière.

« Quel malheur pour un enfant de perdre sa mère!... Dans la succession des jours futurs, cet orphelin apprendra sans doute à tirer profit de ses dons naturels et sans doute aussi qu'il lui arrivera de goûter de furtifs bonheurs, mais plus jamais dorénavant, il ne connaitra la plénitude de la joie parfaite. Lorsqu'il a perdu sa mère, comment un fils pourrait-il être heureux? »

LA VIE SANS SOMMEIL

« O Dieu très puissant! quel crime a donc commis ton serviteur? J'ai beau consulter les jours de ma carrière, il me semble qu'ils se sont tous écoulés dans l'honnêteté; j'ai beau sonder ma conscience, j'ignore en quoi j'ai pu transgresser les lois de la pureté. Entre le riche et le pauvre, mon cœur n'a jamais établi de différence.

« Alors donc, ô Dieu très puissant! comment se fait-il que ma vie ne puisse pas connaître la paix du cœur? Comment se fait-il que mon esprit ignore la sérénité et que la santé soit refusée à mon pauvre corps? Ami inconnu, qui lis ces vers, écoute le récit que je vais faire, le récit d'une vie à laquelle toujours fut refusée la délivrance du sommeil.

« Depuis l'âge de dix ans, pour l'obtenir, j'ai tout mis en œuvre, mais, quoique ma quarantième année ait aujourd'hui sonné, depuis longtemps, je ne me souviens pas d'avoir une seule

L'œuvre de M. Malabari dit la valeur de la littérature gujarâtî, les chiffres suivants diront son importance. En 1899, 444 publications dont une traduction du *Télémaque* d'après une version an-

nuit fermé les yeux, d'avoir jamais pu oublier dans le sommeil la notion des choses qui s'accomplirent durant les heures de mes journées.

« Au milieu du silence nocturne, les pensées qui m'absorbèrent, les êtres qui me frôlèrent, les spectacles qui s'offrirent à ma vue durant les phases de la lumière se réprésentent à ma mémoire sous des aspects nouveaux, comme métamorphosés par des déformations imprévues ou des travestissement grotesques, et j'en éprouve alors, jusque dans les paumes de mes mains, des sueurs d'agonie.

« Même lorsque rayonne le soleil, je ne puis contempler les épreuves auxquelles sont en butte mes semblables, sans qu'aussitôt mon cœur déborde d'une pitié sans limites; mais quand les ténèbres ont assombri les vallées de ce monde, cette pitié, en me représentant avec une poignante vivacité les spectacles qui m'intéressèrent, m'emplit l'âme de terreur.

« Telle est ma nature, je ne saurais rencontrer une veuve éplorée sans éprouver les infortunes de cet état, sans croire que je vis une autre vie, condamné à porter, sous un autre sexe, le bonnet du veuvage. Si c'est un malade, un aveugle ou un meurt-de-faim que je croise sur mon chemin, il en va de même; l'heure ne s'est point écoulée que je n'aie connu les transes, les affres de la maladie, de la cécité ou de la misère.

« Nuit et jour, les plaintes de ces infortunés me poursuivent. Leurs revendications sollicitent sans cesse ma pensée; pas une minute leur souvenir ne s'efface de ma mémoire; j'en viens à ne plus oser sourire tant que ma charité ne sera point parvenue à soulager les malheurs de ces déshérités.

« C'est comme si une dalle de pierre glacée m'écrasait la poitrine. En songeant à l'immensité de la souffrance humaine, mon âme s'épouvante!... Telles sont, ami inconnu qui lis ces vers, les pensées de douleur qui me poursuivent, lorsque, étendu sur ma couche, je me tourne et me retourne en proie à l'insomnie sans trêve.

glaise. En 1900, 453 publications comprenant des poèmes, des drames, des romans et des œuvres religieuses (1).

Dans l'ouest de l'Inde deux autres langues dérivées du sanscrit veulent encore être signalées : le marâthî (242 publications en 1900) et le panjâbî (347). Dans la première des vers, des romans et des traductions. Dans la seconde une littérature plus variée, partie musulmane et partie hindoue (2).

Les langues dravidiennes se sont aussi développées; trois possèdent une abondante littérature : le tamul (286 livres en 1900), le telugu (258) et le malayalam (39). Mais les œuvres publiées sont pour la plupart des dissertations religieuses ou des romans sans grand intérêt, les madrasis instruits écrivant plus volontiers l'anglais : en 1900-1901 sur 1,229 livres anglais, 366 avaient été enregistrés dans la présidence de Madras.

(1) Trois dames pârsîes ont écrit en 1900-1901 une vie en gujarâtî des *Femmes célèbres*, soit : Victoria, Jane Grey, Marie-Thérèse, Marie-Antoinette, la mère de Napoléon Ier, etc.

(2) En 1900-1901 des traductions panjâbî du *Conte d'hiver* et du *Marchand de Venise*.

Tous les chiffres d'après *Administrative Statistics*, p. xxv.

III

Évolution de la littérature bengalie au dix-neuvième siècle. — Le *Brâhma-Samâj*. — Les journaux. — La philosophie. — Le roman. — Le drame. — L'épopée.

Si l'évolution de toutes les langues indiennes nous dit l'effort des indiens pour connaître l'Europe, la comprendre et l'imiter, seule pourtant l'évolution de la littérature bengalie se présente à nous comme un développement logique et complet. Avant l'occupation anglaise le Bengale ne jouait qu'un rôle secondaire dans le mouvement intellectuel de l'Inde, cependant son histoire littéraire montre d'une manière très nette la transformation de la pensée hindoue. Au moyen âge, les traducteurs naïfs des œuvres classiques : Kasiram Das et son *Mahâbhârata*, Krittibas et son *Râmâyana*. Au seizième siècle, le mystique Caitanya, le logicien Raghunath, le jurisconsulte Raghunandan : ainsi toutes les tendances de cette époque curieuse et complexe. Au dix-septième siècle, Mukunda Ram, un poète classique par le ton, bourgeois par les sujets traités, le véritable représentant d'une époque d'ordre et de paix. Au dix-huitième siècle, un poète élégant, précieux et libertin : Bharat Chandra Rai ; un poète simple et rustique : Ram Prasad.

Puis le Bengale subit une révolution plus complète que celle qui dans le même temps bouleverse la France et l'Europe : l'Angleterre le soumet et lui impose la civilisation européenne. Aux idylles de Ram Prasad, aux madrigaux, aux grivoiseries de Bharat Chandra succèdent les mâles et mystiques écrits de Râm Mohan Rai, comme en France Chateaubriand succède à Ducis et à Parny. Et cependant la tradition n'est pas interrompue, le développement littéraire se poursuit logique; mais de graves événements ont sollicité chez l'homme une puissance de réaction jusque-là inconnue.

Après Râm Mohan Rai, toute la littérature est renouvelée. Tandis que Iswar Chandra Gupta (1809-58), conservateur comme Aristophane et tant de satiristes, flagelle de ses moqueries les amis de l'Europe, les libres penseurs, les révolutionnaires, Akhay Kumar Datta (1820-86), Debendra Nath Tagore, Raj Narayan Basu, Keshab Chandra Sen soutiennent la cause du Brâhma Samâj, du monothéisme et des réformes. Le premier de tous, Iswar Chandra Vidyâsâgar (1820-91), l'un des plus nobles caractères de l'Inde au dix-neuvième siècle, un érudit, un puissant écrivain, surtout un réformateur : dans son fameux livre de 1855 il prouve que la loi hindoue ne défend pas le mariage des veuves. Inspiré par l'*Ecce homo* de M. Seeley, Bankim Chandra Chatterjea représente Krishna non comme un dieu, mais comme un héros vertueux, pacifique, et civilisateur;

Râdhâ, les gopîs, Rukminî, autant de mensonges des poètes (1).

Dans les œuvres de la fiction, le même élan, la même souplesse, la même force. Le nombre des auteurs est légion, mais trois noms marquent toute la signification du mouvement.

Dina Bandhu Mitra (1829-73) donne au théâtre bengalî son plus beau drame (*Nil Darpan,* 1860), où il peint les misères des râyats sous la tyrannie des planteurs d'indigo anglais. Ce drame détermine le gouvernement à faire une enquête et à prendre des mesures qui mettront fin aux abus.

Bankim Chandra Chatterjea (1838-94) crée la fiction hindoue avec ses romans historiques *Durges Nandini* et *Kapala Kundala,* son roman de mœurs *Bisha Brikkha* (2).

Enfin Madhu Sudan Datta (1824-73) écrit la plus belle épopée bengalîe, le *Meghanad Badh.* Un sujet emprunté au *Râmâyana :* la mort de Meghanâd, fils de Râvan.

Madhu Sudan transforme le poème de Vâlmîki en épopée homérique. Plus de singes, de dieux ou de démons aux bras multiples. Râvan n'est pas un monstre, mais un roi ; s'il enlève Sîtâ, c'est par orgueil, non par désir. Du reste, malgré un beau chant, qui dit les malheurs de la reine emprisonnée, Sîtâ n'est pas l'héroïne du poème.

(1) L'*Ecce Homo* (1856) est la *Vie de Jésus* des anglais.
(2) Pour ce roman, cf. p. 235, 286, 293, 402.

L'intérêt se concentre sur Meghanâd et sa femme Pramila, dont les adieux rappellent ceux d'Hector et d'Andromaque. Meghanâd est tué par Lakshman, le frère de Râma, et Râvan tue à son tour Lakshman. Mais Râma descend aux enfers et obtient des sombres dieux qu'ils lui rendent son frère. Le dernier livre décrit les funérailles de Meghanâd; sa femme Pramila se brûle sur le bûcher.

Les bengalîs vantent fort le style de Madu Sudan et le beau rythme de ses vers, les premiers vers blancs que l'on ait écrits dans leur langue. Ils louent les descriptions de bataille et de nobles scènes pleine d'une émotion vraiment humaine. Ce qui frappe le plus l'européen, c'est l'esprit du poème; l'imitation d'Homère et de Vâlmîki, l'union des idées anciennes et modernes, hindoues et européennes dit bien l'effort des indiens pour développer leur intelligence et retremper leur caractère sous l'influence de l'Occident (1).

*
* *

Portons maintenant un jugement d'ensemble sur la littérature indienne. Deux faits nous frapperont.

(1) En 1900, 2590 publications enregistrées dans le Bengale (contre 2718 en 1899), soit : 695 périodiques et 1895 livres, dont œuvres originales : 832 en bengalî, 257 en anglais, 99 en sanscrit, 140 en uriya; le reste, des traductions ou de nouvelles éditions. En tout, bengalî : 1336.

Voici le premier.

La littérature indienne s'est renouvelée sous l'influence de l'Europe, renouvelée à ce point que les traités de philosophie s'inspirent directement de Comte et de Spencer, que les romans sont romantiques ou naturalistes, que les épopées reflètent le génie d'Homère tel que nous-mêmes le comprenons. Comment cette transformation a t-elle pu s'accomplir? Grâce à l'évolution même de la littérature indienne, qui, pendant les quatre derniers siècles, a traversé les mêmes phases que la littérature européenne : Renaissance, classicisme, époque philosophique et libertine, période révolutionnaire, période des doctrines utilitaires.

En s'assimilant les idées et les formes littéraires de l'Europe, l'Inde n'a donc fait que précipiter sa propre évolution.

Voici le second fait. La littérature (comme la presse et plus complètement encore que la presse) nous donne l'image de l'Inde traditionnaliste et révolutionnaire, patriarcale et individualiste, l'image de l'Inde qui compte, avec des centaines de millions d'illettrés, quelques hommes politiques, quelques écrivains de premier ordre; de l'Inde où les langues populaires se développent difficilement, tandis qu'une langue domine toutes les autres, l'anglais.



KOMBAKONAM — PÈLERINS SE BAIGNANT DANS L'ÉTANG SACRÉ (MAHAMOHAN)

Nicholas (Madras)

Si nous voulons ensuite résumer ces deux chapitres consacrés à la civilisation morale de l'Inde, nous dirons que tout y semblerait angoisse et chaos.

Trois cents millions d'hommes. Toutes les races. Toutes les religions et tous les sentiments religieux, depuis le positivisme jusqu'aux extases du yogî émacié qui, les membres raidis, la peau desséchée, nie la réalité de ce rêve du monde qui trouble sa contemplation de la Divinité. Toutes les formes sociales : tribus primitives, clans, castes, famille fondée sur la polyandrie, famille patriarcale, famille à propriété indivise, individualisme européen. Des lois, des coutumes séculaires, des réformes improvisées. Tous les régimes politiques sous la tutelle de l'étranger. L'amour du passé, l'horreur du passé. La haine de l'étranger, une admiration passionnée de l'étranger. Cent peuples et point de patrie, l'apparition d'un patriotisme ardent et agressif.

Mais, avec plus d'attention, nous découvrons que dans ce chaos la civilisation indienne se développe logiquement et transforme ses institutions nationales en institutions européennes. N'est-ce point là une nouvelle preuve que, malgré les différences secondaires causées par les races et les climats, la civilisation humaine est une et que son évolution est fatale?

CHAPITRE IV

LA CIVILISATION DE L'INDE CONTEMPORAINE (*suite*)

LA CIVILISATION MATÉRIELLE (1)

Tous les éléments matériels et moraux dont l'ensemble constitue une civilisation sont connexes et suivent la même évolution. Dans l'organisation de la famille et des classes sociales, dans les mœurs, dans le costume, dans la législation, dans le gouvernement, dans la littérature, dans les arts, les sciences, l'industrie, les branches diverses du commerce et de l'agriculture, nous retrouvons les mêmes tendances, qui sont celles d'un peuple ou d'une race ou d'un ensemble de peuples ou de races à une époque déterminée ; et continuellement ces tendances se modifient, car l'âge et les événements modifient continuellement le caractère de ces peuples ou de ces races. Sans doute une certaine tournure d'esprit peut être défavorable à telle faculté de l'intelligence, une certaine disposition générale peut gêner ou

(1) Pour tous les détails, voir l'Appendice du quatrième chapitre.

déformer telle qualité du caractère; mais toutes n'en subissent pas moins au même degré l'influence de cette tournure d'esprit ou de cette disposition. Ainsi quelles sont les deux tendances maîtresses du dix-huitième siècle? Le rationnalisme et le naturalisme. L'une et l'autre tendances sont contraires à l'épopée comme à la poésie lyrique : aussi ces deux genres n'ont-ils donné alors que des œuvres médiocres. Mais les nombreuses œuvres qu'ils ont données, la *Henriade,* la *Pucelle,* les poésies légères de Voltaire, les odes de Rousseau, de Parny sont ou rationnalistes ou d'un naturalisme libertin. De même les sciences ont toutes procédé au dix-huitième siècle par déductions et par idées générales, tandis qu'au dix-neuvième siècle elles durent leurs progrès à l'induction et à la méthode expérimentale. Et c'est pourquoi les sciences ont peu influencé la civilisation matérielle avant le milieu du dix-huitième siècle, mais l'ont renouvelée au dix-neuvième. De même encore chaque forme de gouvernement correspond à une forme différente de civilisation, et les produits particuliers d'une certaine région, les qualités physiques et morales de ses habitants, assureront la prépondérance d'une nation à un moment de l'évolution humaine, mais à tel autre moment précipiteront sa décadence.

Dans la civilisation matérielle de l'Inde contemporaine nous retrouverons donc les mêmes caractères qui nous ont frappés dans sa civilisa-

tion morale : l'hésitation, la confusion, le contraste de coutumes séculaires et de changements radicaux accomplis brusquement, tout ensemble le conflit et le rapprochement de la civilisation asiatique et de la civilisation européenne.

A. — L'Inde agricole.

Les quatre-vingt-dix centièmes de la population vivant dans les campagnes, c'est par l'étude de l'Inde agricole qu'il faut commencer l'examen de la civilisation matérielle.

Trois points : le régime de la propriété foncière; la constitution du village; le tableau des principales cultures.

I

Le régime de la propriété foncière. — Communautés de villages. — Propriété féodale. — Le régime de la propriété établi par l'État dans les cinq grandes provinces.

Complexe et confus, le régime de la propriété foncière nous dit toute l'évolution de la civilisation indienne.



D'abord les formations communautaires propres aux sociétés encore mal développées : l'on a com-

paré les villages indiens aux mirs russes et aux muras japonais.

Il existe deux types de villages.

Voici le premier type, commun surtout dans le Deccan : chaque famille possède sa maison et son champ, mais les biens communaux appartiennent à tous les habitants, qui s'en partagent les produits.

Voilà le second type : le village est la propriété d'une caste, d'une famille ou d'un groupe de familles. La caste propriétaire a seule la jouissance des biens communaux, les membres des autres castes payent un loyer pour leurs maisons et leurs champs, dont ils ne sont que locataires. Ce type de village est surtout commun dans le nord-ouest.



A ces formations primitives se superposa la féodalité, modifiée elle-même par l'organisation administrative des mongols. La population se partagea en nobles et en serfs ; les serfs sont aujourd'hui affranchis, mais dans beaucoup de provinces ils sont encore les tenanciers des anciens féodaux : zamîndârs du Bengale, talukdârs de l'Oudh, mâlguzârs des Provinces centrales, etc (1).

(1) M. Baden Powell (*Land systems of British India*) considère les villages du second type comme des produits du régime féodal. La caste propriétaire serait la descendance de l'ancien seigneur. Je penserais que le plus souvent la caste propriétaire serait la descendance des premiers colons et non d'une famille féodale.

*
* *

Enfin l'administration britannique a pleinement reconnu le principe posé par l'ancien droit hindou et développé par les mongols inspirés des chinois, que toutes les terres appartiennent à l'État et que la rente se confond avec l'impôt foncier, mais, pour parer au conflit de droits tous incertains, tous précaires, elle a créé des sous-propriétaires.

Six grands systèmes. Dans le Bengale, la terre aux zamîndârs : les agriculteurs sont les fermiers des zamîndârs et leur paient des rentes ; les zamîndârs versent au gouvernement un revenu annuel fixé pour toujours par le *Permanent settlement* de 1793 : ce revenu représente aujourd'hui de 5 à 6 pour 100 du produit brut. Le gouvernement laisse fermiers et zamîndârs débattre leurs intérêts ; mais l'acte X de 1859, l'acte VIII de 1868 et le *Tenancy act* de 1885 ont mis les agriculteurs à l'abri d'évictions injustifiées et empêché qu'on n'élevât sans raison le prix des fermages. Les fermiers ne paieraient au zamîndâr qu'un cinquième ou un sixième du produit brut (1).

(1) Dans le Bengale, les propriétaires payant plus de 50,000 roupies d'impôt foncier possédaient 11,786,725 acres carrés (acre = quarante ares et demi). Onze domaines avaient une superficie moyenne de 397,896 acres et payaient une contribution moyenne de 276,502 roupies. Dans l'Oudh, les domaines sont moindres, dans les N. W Provinces, assez petits. (*St. ab.* (35), p. 181.)

Le *Tenancy act* distingue des *occupancy tenants* et des *tenants*

Dans l'Oudh et les Provinces du nord-ouest, la terre appartient également à de grands propriétaires (zamîndârs, talukdârs, etc.), auxquels le paysan doit une rente, mais seul le district de Bénarès est sous le régime du *Permanent settlement;* partout ailleurs les agents du fisc refont le cadastre tous les trente ans; les propriétaires paieraient actuellement de 8 à 10 pour 100 du produit brut. Les règles dites de Saharanpur, passées en 1855, établissent que l'État ne peut jamais leur réclamer plus de la moitié de la rente (avant, l'État en réclamait parfois les deux tiers). Les tenanciers ne sont pas comme dans le Bengale protégés contre les propriétaires; ils paieraient en moyenne un cinquième du produit brut.

Dans le Panjâb, la plus grande partie du sol appartient aux communautés de village : le taux de l'impôt foncier est généralement fixé pour trente ans. Les règles de Saharanpur valent dans le Panjâb (1) comme dans les Provinces du nord-ouest. Impôt et rente y atteignent presque le même taux que dans les Provinces du nord-ouest.

Dans la présidence de Bombay il y a peu de grands propriétaires et les paysans sont les tenanciers du gouvernement lui-même : la rente se

at will. Les premiers ont un droit aussi solide que celui du propriétaire.

(1) Je m'étonne que M. Dutt range le Panjâb dans la même classe que l'Oudh et les Provinces du nord-ouest, puisque, d'après *Statistical abstract* (35), les communautés de village y possédaient 53,104,823 acres contre 13,273,851 à des particuliers ou à des familles.

confond avec l'impôt. Le revenu à verser au fisc est évalué tous les trente ans. Le taux de ce revenu est assez élevé; M. Dutt dit de 20 à 33 pour 100 du produit brut, mais son évaluation a été contestée par le gouvernement.

A Madras, les zamîndârs sont peu nombreux; ils ont obtenu un *permanent settlement*. Presque tous les paysans sont les tenanciers du gouvernement, qui leur passe des baux de trente ans ou de moindre durée. L'État réclame la moitié du produit net, mais jamais plus d'un tiers ou des deux cinquièmes du produit brut. M. Dutt estime que les terrains secs paient de 12 à 20 pour 100, les terrains arrosés (s'entend ceux qu'arrosent des canaux construits par le gouvernement) de 16 à 31 pour 100. Ces chiffres semblent exagérés (1).

Dans les Provinces centrales, il y a des propriétaires et des tenanciers. Le gouvernement fixe et le revenu que lui doivent les propriétaires, et les rentes que les tenanciers verseront aux propriétaires. Le revenu s'élèverait à la moitié ou même à soixante pour cent de la rente. M. Dutt prétend que, depuis la revision de 1890, certaines terres paieraient un impôt égal à la rente, mais le fait est nié par le gouvernement.

(1) Le système qui reconnaît le râyat lui-même comme propriétaire, a reçu le nom de *Rayatwâri system*.



Dans ce régime de la propriété foncière quelques traits veulent être relevés.

D'abord la conception tout asiatique d'un gouvernement seul propriétaire du sol.

Puis ce compromis entre les mœurs anglaises et les mœurs indiennes par lequel le gouvernement seul propriétaire a créé des sous-propriétaires : ceux-ci ont de fait les droits de véritables propriétaires, puisque leur rente se confond avec l'impôt foncier. Cependant dans les Provinces centrales l'État fixe les revenus que les fermiers paieront aux sous-propriétaires.

Troisièmement, l'influence des idées anglaises, l'influence même des principes qui guident les deux grands partis anglais. De zamîndârs, c'est-à-dire de fermiers généraux, les conservateurs ont fait des *landlords;* de serfs, qui n'avaient jamais rien possédé, les libéraux ont fait des propriétaires fonciers.

Enfin le souvenir des obstacles qu'a rencontrés l'Angleterre dans ses efforts pour conquérir l'Inde, en comprendre les institutions et lui donner un gouvernement. Existe-t-il dans aucun pays une disposition législative comparable au *permanent settlement* du Bengale ? Que l'État propriétaire s'engage à ne jamais augmenter la rente de ses tenanciers, voilà qui peut encore se comprendre, mais que l'État agissant comme souverain s'engage

à ne jamais augmenter l'impôt de certains de ses sujets, c'est-à-dire à faire supporter aux contribuables qui n'ont pas traité avec lui tout le poids des dépenses à venir, c'est là sans doute une mesure aussi contraire à la justice qu'aux intérêts de l'État (1). D'autre part le régime des *settlements* de trente ans est plus étrange encore. Sans doute l'État propriétaire a le droit de ne traiter avec ses tenanciers que pour trente ans et, les trente ans écoulés, d'élever le prix de leur fermage : il faut cependant observer que l'État est propriétaire de tout le sol, et cela dans un pays où les quatre-vingt centièmes des habitants vivent de l'agriculture; que par suite il ne discute pas avec ses tenanciers, il leur impose brutalement sa volonté. Mais l'État indien n'est pas seulement un propriétaire fixant le taux de la rente, c'est un gouvernement absolu fixant sans l'approbation d'aucune assemblée le taux de l'impôt foncier. Or, que penser d'un gouvernement qui, dans certaines provinces tous les trente ans, dans d'autres tous les dix ans, évalue les améliorations faites par les citoyens dans leurs domaines et augmente l'impôt foncier d'une somme égale ou presque égale à la somme dont le travail du propriétaire a fait augmenter ses revenus? N'est-ce point là un moyen sûr de décourager les cultivateurs et d'arrêter tout progrès agricole?

(1) Il est vrai qu'en France certains économistes, confondant l'Etat emprunteur et l'Etat gouvernement, s'opposent à l'imposition de la rente française.

Ces réflexions emportent deux conclusions. Le régime foncier de l'Inde nous montre une société en voie de transformation ; il ne peut se comprendre que dans un pays pauvre et doit entraver, du moins dans une certaine mesure, les efforts que fait ce pays pour sortir de la pauvreté (1).

(1) Je ne prétends nullement ici condamner l'administration anglaise, mais seulement montrer les difficultés presque insurmontables qu'emporte la transformation d'un pays de trois cents millions d'hommes emprisonnés dans une organisation séculaire. Je ferai pourtant encore une remarque. Si, à chaque évaluation nouvelle, les agents du fisc indien augmentent le loyer des fermiers ou sous-propriétaires d'une somme égale à l'intérêt de la plus-value due aux améliorations du sous-propriétaire, c'est qu'en Angleterre, le propriétaire d'un terrain donné à bail emphytéotique reprend, au bout de cent ans, son terrain avec toutes les constructions élevées par le locataire ; si celui-ci veut relouer, il doit payer au propriétaire l'intérêt de ses propres constructions. Mais pour l'Inde, il faut faire trois remarques. D'abord, pourquoi appliquer à l'Inde une loi tout anglaise et qui est condamnée par la plupart des économistes ? Ensuite, le locataire anglais est libre, le tenancier indien ne l'est pas. (La Chambre des communes a bien été obligée de reconnaître les droits des tenanciers irlandais qui se trouvaient dans une situation cependant moins défavorable que celle des tenanciers indiens.) Enfin, il est injuste que l'État indien applique à l'impôt foncier (car en réalité son revenu foncier est un impôt et pas une rente) une disposition empruntée non au droit public, mais au droit privé de l'Angleterre.

II

Le village indien. — Aspect. — Organisation. — Le chef. — Le *panchâyet*. — Les petits fonctionnaires et les artisans à la solde du village. — L'usurier, le marwârî (1).

Que le sol appartienne à de grands propriétaires, à une caste privilégiée, ou qu'il leur appartienne

(1) Les provinces où prévaut le système rayatwâri sont le Bengale, la présidence de Bombay, Madras, Ajmîr, Coorg, Provinces centrales, Berâr, Assam; celles où prévaut le système du *joint village* sont le Panjâb, l'Oudh et les N. W. Provinces.

Dans les villages rayatwâri, chaque paysan est le propriétaire de sa maison et les terres communales (des jachères, non comprises dans les terres payant l'impôt foncier) sont accessibles à tous les habitants : ils y font paître leurs troupeaux. Le maire du village est un véritable chef aux fonctions héréditaires; autrefois, quand le chef laissait plusieurs fils, ils exerçaient l'autorité ou conjointement ou à tour de rôle. Le chef possède une maison spacieuse, autrefois le *fort* (dans les Provinces centrales garhî), un domaine héréditaire et de nombreux privilèges (*mân pân*). Terres et privilèges constituent le *watan* (mot arabe).

Dans les *joint villages* les terres communales appartiennent à la caste propriétaire, elles paient l'impôt foncier et sont souvent divisées entre les familles. Tandis que dans le premier système il n'y a pas de responsabilité collective à l'égard du fisc, dans les *joint villages* tous les membres de la caste propriétaire sont solidairement responsables du paiement de l'impôt foncier. Autrefois les *joint villages* n'avaient pas de maire, ils étaient gouvernés par un panchâyet composé de membres de la caste propriétaire. Les mongols et les anglais leur ont imposé l'obligation d'avoir un maire responsable devant le gouvernement.

Dans l'une et l'autre formes de village, le gouvernement centralisé (musulman, marâthe, anglais) voulut avoir son représentant héréditaire qui surveillât le maire. C'est le *patwârî* (autre-

en propre, cultivateurs et artisans sont groupés en villages et, dans l'Inde entière, les villages ont des institutions semblables. L'aspect même des villages varie peu. Une rue tortueuse que coupent des rues plus petites. Une place avec la maison commune, le plus souvent un porche de terre ou de bois. Des temples grossiers. Au milieu de cours où l'on enferme le bétail, des maisons de boue couvertes de paille; dans les contrées riches, des toits de tuile, les murs souvent revêtus de chaux : les maisons blanches et rouges ont un air de joie sous la chaude lumière tropicale.



Dans chaque village les familles sont réparties en castes; chacune exerce son métier propre : agriculteurs, pasteurs, artisans, petits marchands, bas employés. La disparition d'une famille romprait l'équilibre du village.

Dans tous les villages un chef héréditaire. Si le

fois *mâhato* dans le Deccan). Il tient le cadastre, les registres de l'état civil; il remplit les fonctions de notaire, de receveur de l'enregistrement et de conservateur des hypothèques.

Dans l'une et l'autre formes de village nous trouvons les mêmes fonctionnaires et les mêmes artisans. Fonctionnaires et artisans remplissent un emploi héréditaire, ils ne sont pas payés pour les services qu'ils rendent, mais reçoivent une subvention en nature. Quelques-uns ont la jouissance héréditaire d'un domaine et ne reçoivent aucune subvention. Ainsi le savetier, le chaudronnier, le charpentier, le blanchisseur, le barbier sont des domestiques du village comme le balayeur et le veilleur et ne demandent aucun salaire aux particuliers.

village contient des hindous et des musulmans, deux chefs, un pour chaque religion. Sous le chef du village, un panchâyet ou conseil des cinq. Le panchâyet est une institution purement indienne et d'une origine très ancienne (1).



Le chef et le conseil des anciens ont sous leurs ordres une douzaine de fonctionnaires. L'un tient le cadastre. L'autre célèbre les cérémonies religieuses, pratique l'astrologie, fait les almanachs et sert quelquefois de maître d'école. D'autres encore ont des emplois plus modestes : le barbier, le potier, le charpentier, le forgeron, le laveur, le porteur d'eau, le tailleur, le sabotier, les veilleurs. De plus, dans les grands villages, le maître d'école, l'astrologue, le pharmacien-médecin, le tissseur, le teinturier, etc.

(1) Les chefs des villages portent des noms différents : dans le nord, *mukaddam* et *lambardâr* (un mot hybride moitié anglais et moitié persan); dans le centre, *patel*, *mandal*, *deçâî*, *deçmukh*, etc. Dans le Deccan, surtout *patel*.

Dans les villages où il y a une caste propriétaire, ses membres sont souvent appelés *pâti-dârs*, comme aussi *lambardârs*.

Le secrétaire du village nommé par le gouvernement et tenant le *jama-bandî* (cadastre) : *patwârî*, *majmûdâr* ou *talâti*. Le prêtre : *purohita* en sanscrit, *gôr* en gujarâti. Le barbier : *nâî* ou *hajjâm* (un mot arabe). Le potier : *kumbhâr*. Le charpentier : *sûtâr*. Le forgeron : *lohâr*. Le blanchisseur : *dhobî*. Le porteur d'eau : *bhîsti* ou *pakhâli*. Le tailleur : *darzî*. Le savetier : *mochî*. Le veilleur : *chaukidâr*, *rakhewâd* ou *paharî*, etc. Beaucoup de ces mots sont hindîs. Village : (sanscrit *grâma*).

Au-dessous d'eux les castes impures à qui incombent les travaux répugnants : tanneurs, faiseurs de paniers, balayeurs; les membres de ces castes peuvent manger de la viande, même de la viande de bœuf, et boire des liqueurs fermentées. Leur sort n'est pas pire que celui des autres villageois. De fait, ils ne sont réputés infâmes que dans les livres théoriques des brâhmanes. Ils tiennent à leur caste autant et plus parfois que les autres hindous et leur caste leur assure le monopole d'un métier qui peut être lucratif.

*
* *

Le paysan indien est tranquille, doux, sobre, charitable, volontiers hospitalier pour ceux que la loi des castes lui permet de recevoir. Mais il manque de caractère, sa faiblesse physique lui défend les grands efforts. D'esprit routinier, il demeure fidèle aux errements de ses aïeux. Faux, bêche, charrue, tous les instruments sont fabriqués dans les villages et d'une simplicité primitive; de même les attelages des buffles et des bœufs. On ne retourne pas la terre, on trace à peine un sillon léger à la surface du sol.

Resté enfant, l'indien ne sait pas économiser, et d'un esprit léger, il ne prévoit pas l'avenir. Les noces, les funérailles lui imposent de lourdes dépenses; nombreuses sont les fêtes religieuses :

les plus pauvres les chôment ou même les célèbrent d'une manière coûteuse. Qu'une maladie survienne ou une mauvaise récolte, voici le paysan endetté. Le fisc veut être payé à jour fixe. Où emprunter? Point de banques dans la campagne; peu de grands propriétaires : l'on n'ose les aborder, A qui s'adresser? A l'usurier.

Dans tout l'Ouest il est un type d'usurier souvent décrit, le mârwârî (originaire du Mârwâr, une province du Râjputâna).

Élevé par ses parents en petit sauvage et en enfant gâté. A huit ans envoyé en apprentissage chez un mârwârî, dans une ville ou dans un village. Mal nourri, souvent maltraité. Ne gagnant d'abord rien, puis quelques sous par semaine, puis quelques francs chaque mois. L'associé de son patron. S'établissant pour son compte, le plus souvent dans un village éloigné des grands centres : il débite du sel, de l'huile, du grain, des combustibles. Achetant en gros dans les villes des marchandises au rabais; revendant au détail et à crédit, le plus souvent à faux poids. Demandant des intérêts usuraires, prenant en gage des bijoux, des ustensiles de ménage, des vêtements, qu'il loue. Quand son débiteur est perdu, point de moyens qu'il n'emploie pour recouvrer le montant de sa créance : vendant le domaine hypothéqué, le mobilier de la maison, faisant arrêt sur les gages, plaçant la mère, la sœur, la fille de son débiteur comme bonnes, comme ouvrières dans

des manufactures, les envoyant dans des maisons de prostitution.

Dans plusieurs provinces, le gouvernement a pris des mesures pour défendre les paysans contre les usuriers; il a cherché à leur créer des *homesteads* inaliénables. Ces mesures semblent avoir empiré le sort de ceux qu'elles devaient protéger. Le paysan ne possède rien que sa terre; pressé par l'usurier, il pouvait la vendre en tout ou en partie pour se libérer : aujourd'hui cette faculté lui est refusée.

Combien d'années s'écouleront encore avant que les râyats ne soient capables de s'unir pour former des syndicats et des banques agricoles? De leur misère actuelle, seule l'éducation pourrait les sauver.

III

État général de l'Inde agricole. — Les cultures de consommation : riz, millet, graines oléagineuses, canne à sucre. — Les cultures d'exportation : blé, jute, opium, indigo, thé, café, etc. — Les diverses régions agricoles : Bengale, Assam, Himâlaya, Provinces du nord-ouest, Panjâb, Sind, Inde centrale, Gujarât, côte de Malabar, côte de Coromandel, Birmanie.

Étudions maintenant les principales cultures. D'une part les produits destinés à la nourriture des habitants : riz, millet, graines oléagineuses, canne à sucre. Le riz, qui croît seulement dans le

delta des fleuves ou sur leurs rives immédiates, est l'aliment principal de soixante-sept millions d'habitants (sans compter la Birmanie). Dans les contrées moins riches, la population se nourrit de millet ou de légumes. La canne produit annuellement deux millions et demi de tonnes de sucre brut et le tabac est très répandu. D'une manière générale le régime qui prévaut est celui de la petite ou même de la très petite culture.

D'autre part, les produits d'exportation : coton, jute, indigo, opium, soie, thé, cinchona, café, comme aussi le blé, qui, en dehors du Panjâb et du Sind, n'est pas consommé par les indigènes.

Presque partout la terre donne deux récoltes par an.

*
* *

Après ces données générales une description plus détaillée des différentes provinces.

Le Bengale. Les rivages de la mer. Des marais où frémissent les roseaux, des landes aux rares arbustes : chétifs, brûlés, tordus par le vent. Le long des lagunes où plongent les hérons, des milliers de cigognes qui dorment sur un pied ou se battent, agitant les ailes, tandis que du bec les vautours fouillent sous leurs plumes ou tendent leur long cou chauve.

En s'éloignant de la mer, les cocotiers, les palmes, les arecs, les dattiers, les bambous. Des

canaux, des rivières, où se traînent les longs convois de chalands; où, penchées d'un côté, glissent, rapides, les barques aux grandes voiles que dépassent les vapeurs. Sur les bords, des villages dont les huttes grises se cachent sous les bananiers. Dans l'eau le jute et le riz; dans les champs les arbres qui donnent les épices, l'opium et l'indigo. Le ciel parfois d'un bleu intense, le plus souvent imprégné de vapeurs. Le soir, un décor magnifique. D'abord le soleil disparaissant en gerbes de feu, puis dans le ciel tout entier de gros nuages aux reflets écarlates : l'on ne sait où chercher le couchant. Tout à coup la nuit, la brise du large chassant les nuées, l'azur profond, les étoiles éclatantes, et la lune à la chaude clarté qui monte lentement, rayant de reflets d'or les canaux, les lagunes, les flaques des rizières.

Plus avant dans l'intérieur, de douces ondulations sur le bord des rivières lentes. A l'ombre de beaux arbres, les villages aux huttes de boue couvertes de tuiles rouges; des bosquets de manguiers, des banians, des pépals, des tamarins, des casuarinas, des palmiers éventails, des cotonniers sauvages. Dans les champs l'opium, l'indigo, les mûriers; le long des cours d'eau les nombreuses variétés du riz.

Établis sur un sol d'une fertilité inouïe, protégés par la loi, les paysans du Bengale vivent dans l'aisance; les famines sont rares, depuis un siècle aucune n'a fait de victime.

Indigènes ou européens, les zamîndârs possèdent des domaines d'une étendue considérable, qui peuvent comprendre jusqu'à deux cent mille hectares.

Voici comment un romancier décrit l'habitation d'un riche zamîndâr hindou.

Dans la maison de Nagendra, trois divisions extérieures et trois divisions intérieures. Chaque division, une ville, et même une grande ville. L'enceinte extérieure entourée d'un haut treillis de fer; on y pénètre par une grille. Au milieu, le mahâl des affaires *(kacheri bari)*. Des prairies qui feraient le paradis des vaches, des massifs d'arbustes aux fleurs de toutes nuances. Au bout d'une large allée de sable rouge la haute salle de réception à deux étages (*boita khana*) avec un perron et une véranda aux fins piliers : le rez-de-chaussée pavé de marbre, sur le parapet un lion de terre cuite, la crinière pendante et la langue hors la bouche. Au delà des prairies, des bâtiments à un étage : ici la chancellerie (*daftar khana*) et la salle de justice (*kacheri*); là des magasins, le trésor et les logements des serviteurs. Contre la grille, les maisons des concierges.

A droite du mahâl central, le *puja mahâl* consacré aux grands dieux; dans le fond le sanctuaire, de part et d'autre des bâtiments à deux étages. Personne n'habite ce mahâl. La foule s'y pressera pendant les fêtes de Durgâ, mais maintenant le gazon pousse entre les tuiles qui forment le pavé de la cour, les pigeons sautent dans les salles, les maisons sont encombrées de mobilier et les portes restent fermées.

A gauche du mahâl central le *thakur bari*, consacré aux dieux domestiques. Le temple des dieux et une belle salle de danse bâtie en pierre; sur les côtés la cuisine des dieux, les habitations des prêtres et une maison destinée aux hôtes. Dans ce mahâl, des prêtres

le front marqué, le cou orné de guirlandes ; des cuisiniers ; des gens avec des paniers de fleurs pour les autels, d'autres qui baignent les dieux, sonnent les cloches, parlent, cuisent, écrasent du bois de santal. Des serviteurs, des servantes portant de l'eau, nettoyant le pavé, lavant du riz, injuriant les cuisiniers. Dans la maison des hôtes, un ascète couvert de cendre, les cheveux épars : il dort étendu ; un autre, qui depuis des années tient en l'air son bras raidi : il distribue des drogues et des charmes aux serviteurs de la maison. Un brahmachari, barbe blanche et robe rouge, balance son chapelet et lit un vieux manuscrit du *Bhagavat-Gîtâ* en caractères devanagari, de saints mendiants se querellent pour leur portion de beurre et de farine. Ici une bande de boiragis émaciés avec des guirlandes de tulsi autour de leur cou, leurs cheveux relevés en houppe. Ils battent du tambour et chantent. Leurs femmes chantent aussi, mais un autre air en s'accompagnant de tambourins. Plus loin des boisnavis (une caste de danseuses).

Maintenant les trois enceintes intérieures. La première derrière le *kacheri bari* pour l'usage privé du zamîndâr : seuls, lui, sa femme et ses domestiques personnels pénètrent dans cette enceinte. La maison neuve et bien meublée.

Derrière le *puja bari* un autre mahâl, des bâtiments vieux, mal construits, aux chambre basses, petites et sales. Une pleine ville de parentes, tantes et cousines paternelles et maternelles. Toutes coassant jour et nuit comme des corneilles dans un banian : à tout moment des cris, des rires, des disputes, mauvaises raisons et criailleries et reproches, garçons rabroués, fillettes qui pleurent.

Derrière le *thakur bari* la cuisine : des femmes et des femmes encore. Un pot de riz sur le feu. Un fagot de bois vert qui fume. Un poisson dans de l'huile bouillante. Des femmes coupant des courges et des brinjals.

Au delà de ces trois mahàls intérieurs, les jardins et plus loin encore un large étang bleu comme le ciel. Ce jardin entouré d'une muraille. Au milieu un bakul à l'épais feuillage. Des allées pavées. D'épaisses rangées d'arbres couverts de lianes. Des arbustes aux fleurs jaunes, bleues, blanches, rouges : au-dessus, des essaims d'insectes bourdonnants, qui cherchent le miel et sur une fleur plus attirante se posent tous en même temps. Voltigeant au-dessus des fleurs, de petits oiseaux qui, de couleurs variées, semblent eux-mêmes des fleurs : ils aspirent le doux jus et répandent des flots de mélodies. Les branches lourdes de fleurs se balancent sous la brise ; les branches sans fleurs restent fixes que n'incline aucun poids. Et, caché dans le bakul, le fier coucou domine tous les bruits de son chant.

*
* *

Fécondé par le Brahmaputra, les abondantes averses de la mousson, l'Assam est fertile, mais l'humidité rend le pays dangereux même pour les rudes mongols dont les aïeux l'ont habité depuis des milliers d'années. Couvert de jungles, le nord de la vallée est presque inexploré ; le sud produit du riz, de l'opium, du tabac, de la graine de moutarde, surtout du thé. Dans le monde entier, le thé de l'Assam fait aujourd'hui concurrence aux produits de la Chine et de Ceylan.

*
* *

L'Himâlaya.

Des montagnes qui s'élèvent brusquement au-

dessus de la plaine immense. Dans les hautes régions la flore des pays froids, dans les moyennes celle des pays tempérés, puis la flore des tropiques, que rend plus vigoureuse l'abondance des pluies. Ici des pentes ravagées par les torrents, là de fertiles vallées : rhododendrons aux fleurs de pourpre, déodars, bambous d'un vert tendre, les cèdres, les pins d'un vert presque noir, noyers, érables, châtaigniers, et les mousses, les orchidées toujours humides dans les vapeurs qui montent, dans les nuages suspendus aux flancs des montagnes. Au printemps, les clématites, les fleurs blanches des néfliers ; en automne les lianes du virginia, pourpres et violettes. Sur les versants les bandes claires de l'orge, les bandes rouges du millet, près de Darjiling les jardins de thé. Par les sentiers étroits qui serpentent au-dessus des torrents grondant sur les pierres, blanchissant de leur écume les forêts aux cent couleurs, les fourrés de rhododendrons que dominent des fougères grandes comme des arbres, voici que montent les poneys au pied sûr, bœufs et moutons de la montagne chargés de paquets. Derrière eux des mongols : grands et forts, le visage plat, les yeux obliques. L'été presque nus, l'hiver de longues robes et des peaux. Les femmes grandes, fortes comme les hommes. Le même costume, mais par le froid le plus piquant le corsage ouvert en rond, montrant leurs seins durs et bleuis. Et voilà qu'au détour du sentier, le soleil, perçant les nuages, enflamme l'arête dure d'une roche, la surface

lisse d'un glacier. Déjà les nuées cachent le soleil, le brouillard tombe plus épais, vous enveloppe : on ne voit plus ni conducteurs ni chevaux. Et l'on monte toujours, toujours. Un coup de vent à vous jeter en bas... Le col ! On s'arrête essoufflé... Sous les branches, d'où pendent des lianes, dans le brouillard, qui recule, un point s'éclaire tout à coup. Dix, vingt, cent plaques brillantes. Chassées par la tourmente, les nuées se précipitent : au loin dans le ciel une ligne enflammée. Des nuages? non, les arêtes se précisent et renvoient brusquement la lumière. Des montagnes? si haut, impossible. Des montagnes pourtant. Le vent redouble, les nuées passent plus vite, donnant le vertige. Des trous dans le brouillard. Ici une forêt; là, dans le fond du précipice, des vallées où roulent des torrents; là des rochers abrupts; là de formidables glaciers. Une large déchirure. La chaîne tout entière : des centaines de lieues, le plus haut sommet à 9,000 mètres (1), le plus bas dépassant le Mont Blanc. Voici les trois pointes du Gorisankar et voilà les puissantes assises du Kanchanjanga. De cette mer de glace le couchant fait une mer de feu. Il semble qu'on voie bouillir, se gonfler ses ondes écarlates. Lentement l'éclat s'amortit : les glaciers deviennent rouges, puis pourpres, puis violets, enfin ils s'éteignent. Les nuées les recouvrent. Une pluie

(1) Exactement 8,840 mètres. Sur 215 sommets mesurés, 120 dépassent 6,000 mètres : 40, 7,000; 17, 7,500; 3, 8,000.

fine; la brume; on ne distingue rien, pas même l'arbre contre lequel on s'appuie.

*
* *

L'Hindûstân, la grande plaine fertile qu'arrosent le Gange et ses affluents. Le riz, la canne à sucre, l'opium, l'indigo, les graines oléagineuses, l'orge, le maïs, le sésame, le millet, au nord-ouest le blé. Dans les hautes herbes, de grands troupeaux de vaches. Traînant le rude chariot que surmonte un baldaquin ou la charrue primitive dont le soc est en bois avec une pointe en fer, les buffles noirs dont la tête semble prise dans les épaules, les petits bœufs à la bosse pointue. Partout des canaux maintenus par des digues plus hautes que la plaine, des puits, des bœufs faisant tourner la machine grinçante et des hommes presque nus, le dhuti blanc roulé sur la peau noire, portant l'eau dans de grandes outres de cuir.

Sur les collines, d'où, l'automne, on découvre la ligne blanche de l'Himâlaya, les demeures des zamîndârs : pavillons des hindous, châteaux gothiques des anglais, dans des parcs plantés de bambous, de banians et de palmiers, pleins de singes, de huppes, de corneilles et de perroquets.

*
* *

Le Panjâb, une grande plaine monotone presque sans ondulations, coupée seulement par le large lit des rivières peu profondes ou même taries au printemps. Un sol crayeux ou sablonneux. Le climat sec, froid l'hiver, brûlant l'été. Dans la partie nord qui touche à la région des collines, derniers renforts de l'Himâlaya, les pluies de la mousson sont assez abondantes : un sol riche; partout des arbres, des champs bien cultivés, des villages populeux aux maisons pressées comme au temps où l'on devait se fortifier contre les afghans et les marâthes. Le blé, le millet, les graines oléagineuses, l'indigo; dans certains endroits, le riz comme aussi les dattiers, les manguiers, les orangers, les citronniers, les figuiers; l'hiver, dans le lit des rivières, des melons d'eau. Quand on s'éloigne des collines, la mousson devient insuffisante : bois et villages se font plus rares. Dans le midi, seules les vallées des fleuves sont fertiles. Entre ces vallées la lande aux arbres nains où paissent de grands troupeaux de bœufs, de buffles, de chameaux, de moutons et de chèvres. Puis commence le désert du Râjputâna; l'on enfonce dans la poussière que brûle le soleil et que le vent emporte en tourbillons.

* * *

Le Kashmîr. Au pied des pics aux formes étranges, des glaciers, des montagnes couvertes de pins, la célèbre vallée du Bihat ou Djhilam. Un climat tempéré. Le fleuve, des canaux, des lacs bordés de peupliers, d'ormes et de platanes ; des vergers, des champs plantés de céréales ; sous les noyers les villages aux maisons de bois où vivent des hommes robustes, élancés, des femmes au teint clair, aux traits nobles et réguliers.



Le Sind. A l'ouest des montagnes, au sud un marais (le delta de l'Indus), à l'est un désert de sable. Avant la conquête anglaise, un parc de chasse pour les chefs baluchîs; indifférents et paresseux, les sindis y gardaient leurs troupeaux. Les grands travaux accomplis par les anglais ont transformé les landes, les marais et même une partie du désert en terres fertiles, qui donnent au printemps le blé, l'orge, le millet, les graines oléagineuses, le chanvre, l'opium et le tabac; en automne du riz, du maïs, du coton, l'indigo et la canne à sucre.



Le Gujarât. Les riches vallées de la Narbada et

de la Tapti. Un paysage anglais : de beaux arbres dans des prairies bien arrosées ; mais aussi la mer bleue, la côte aux profondes échancrures, les grands palmiers et le soleil d'Orient. Au milieu de buissons et de haies, les maisons au toit de tuiles rouges. Des cailles, des bécassines, des canards sauvages, les écureuils familiers. Des centaines, des milliers de perroquets qui, le soir et le matin, font un bruit assourdissant, des grues à la tête rouge et la multitude des singes bruns ou gris. Le coton, la soie, l'indigo, les arbres fruitiers, le riz, les céréales.

*
* *

L'Inde Centrale.

A l'est, le grand plateau de Sâtpura, les vallées aux montagnes abruptes qui descendent vers les plaines ; refuge des gonds et des autres races chassées par les dravidiens et les aryens.

A l'ouest, les riches vallées de la Narbada, de la Tapti et des affluents de la Godâvari : le blé, le coton, la soie, les graines oléagineuses, l'opium.

*
* *

La côte de Coromandel.

D'abord la région aride du Deccan, que coupent deux bandes fertiles : les bassins du Krishna et de la Godâvari enrichis par les grands travaux d'irrigation exécutés dans le cours du dix-neu-

vième siècle; là les dattiers, le tabac, le coton et le riz.

Plus au midi une plaine où poussent les plantes des tropiques; vue du rocher de Trichinopolly, la plaine semble un jardin : le delta de la Caveri aux nombreux canaux, des vergers, le tabac, les rizières et les hauts palmiers se profilant sur le ciel pur.

*
* *

La côte de Malabar.

La longue ligne des Ghâts dont les châteaux de rochers, les terrasses, les pentes boisées dominent la mer bleue. Au nord, une végétation encore rude ; à Kûrg la forêt tropicale, les lianes se nouant aux banians ; des bouquets de bambous hauts de trente ou quarante mètres; des massifs d'arbres de toutes couleurs que surmontent les palmiers. Éléphants, tigres, bisons, cerfs et léopards au milieu des arbres touffus que les lianes unissent.

Entre les Ghâts et la mer, une région fertile où l'on récolte tous les produits des contrées les plus chaudes, dans le midi même le café.



A l'intérieur le pays Canarais, dont les terres

noires, cultivées par de petits propriétaires, donnent d'abondantes récoltes. Plus au sud, une plaine aride entre les Ghâts et les belles campagnes de Tinevelly.

* * *

Dans la Birmanie pluvieuse cinq régions distinctes : la vallée de l'Irawaddy; les montagnes qui la bordent : à l'est les collines du pays Shân, à l'ouest les monts Yoma; entre les monts Yoma et la mer une bande de plaines, l'Aracan; entre les collines Shân et la mer une autre bande de plaines, le Tenasserim. Sur les montagnes les forêts tropicales : bois de tec, bambou, palmiers, dans l'humidité chaude les fougères, les mousses, les orchidées. Les vallées de l'Irawaddy, l'Aracan et le Tenasserim ne forment qu'une rizière; ici et là le tabac, les épices, les graines oléagineuses.



Ainsi, dans l'empire, tous les sols, tous les climats, les produits les plus variés. Mais c'est à tort qu'on vante la richesse de l'Inde. Combien de régions arides! les montagnes du centre, le nord du Deccan, les déserts du Sind et du Râjputâna, le Baluchistàn. Combien de régions que l'homme ne pourra défricher qu'après un demi-siècle ou même un siècle de travail! le nord de



MANDALAY — COUVENT BOUDDHISTE

Beato (Mandalay)

l'Assam, tout le pays qui sépare l'Assam de la Birmanie, les jungles des provinces centrales. Et les contrées les plus fertiles de l'Inde sont menacées par la sécheresse. Une mousson insuffisante, voilà des milliers de lieues sans récoltes : il faudra encore des années et des milliards avant que les travaux d'irrigation n'aient mis l'Inde tout entière à l'abri de la famine. L'œuvre de l'Angleterre fut immense, mais, loin d'être achevée, cette œuvre semblerait à peine ébauchée.

B. — *Les villes.* — *L'Inde industrielle.*

Mieux encore que les campagnes et que l'agriculture, la vie des grands centres, leur industrie nous diront le trouble de la société indienne, ses efforts, les progrès de la civilisation européenne et les résistances qui s'opposent à sa diffusion.

I

Les villes. — Leur aspect général. — Quartier européen. — Quartier indigène. — Les principales villes de l'Inde (1).

Ce qui frappe tout d'abord dans les villes de l'Inde, ce qui fait bien comprendre son état poli-

(1) Voici la population des principales villes de l'Inde d'après le recensement de 1901 : Calcutta et faubourgs, 1,026,987 (741,144 en 1891); Bombay, 776,006 (la peste et la famine expliquent la diminution de la population de Bombay qui, en 1891,

tique et social, c'est la séparation des européens et des indigènes. Sans doute beaucoup d'indigènes habitent la ville anglaise; d'autres y ont leurs comptoirs ou leurs boutiques. Mais il y a deux villes distinctes, aussi distinctes que le sont en Chine la cité chinoise et la concession européenne.

A Bombay, à Calcutta, à Madras, les quartiers européens rappellent l'Europe : des palais, des hôtels, les grands édifices des banques, des compagnies industrielles, financières ou commerciales, des boutiques bien achalandées avec tous les articles des manufactures anglaises.

A Calcutta le style classique tel qu'on l'entendait au commencement du dix-neuvième siècle; à Bombay le gothique vénitien, le lombard, le roman, tels que nous les voyons dans les récents édifices de Londres.

Les maisons d'habitation du type anglais; petites, mais confortables, avec un perron et une véranda; la plupart au milieu de jardins; les villas dans des parcs plantés d'arbres fruitiers, de palmiers et de bambous. Des squares, de belles

avait 821,764 habitants); Madras, 509,346 (452,518 en 1891); Haidarâbâd (capitale du Nizâm), 448,466; Lucknow, 264,049; Rangoon, 234,881; Delhi, 208,575; Bénarès, 209,331; Cawnpûr, 197,170; Agra, 188,022; Mandalay, 183,816; Allahâbâd, 172,032; Amritsar, 162,429; Jaipur, 160,167; Bangalore, 159,046; Howra, 157,594; Ahmadâbâd (1891), 185,889; Patna, 134,785; Nagpûr, 127,734; Srinagar, 122,618; Lahore, 202,964; Meerut, 118,129; Surat, 119,306; Bareli, 131,208; Karachi, 116,663; Pûna, 153,820; Madura, 105,984; Trichinopoly, 104,721; Gwâlior (1891), 104,000; Baroda, 103,790.

places, de larges rues bien tenues éclairées au gaz (1). Voitures, omnibus, tramways, à Bombay un métropolitain. Une nombreuse population européenne. Des indigènes, beaucoup habillés à l'européenne, les autres complètement vêtus avec des turbans et des souliers. Peu d'indiennes, seulement des domestiques.

Dans les villes, où la colonie anglaise est moins nombreuse, le *cantonment* (2). Bâtiments officiels, demeures des principaux fonctionnaires, casernes, hopitaux, collèges, l'église anglicane, le presbytère. De charmantes rues ombragées de grands arbres; dans des jardins où fleurissent les plantes de l'Europe et celles de l'Asie, d'aimables villas, que protègent du soleil leurs vérandas à plusieurs étages : la simplicité, le confortable anglais, un peu du faste de l'Orient, la vie facile que font les services de nombreux domestiques soumis, comme des esclaves.



La ville indigène. De grandes routes, sillonnées de tramways, qui unissent la cité européenne à la campagne. Quelques belles rues : les maisons en bois peint ou en terre recouverte de chaux, un

(1) S'entend à Calcutta et à Bombay. Il n'y a encore dans l'Inde que trois usines à gaz.

(2) Ce terme désigne proprement les cantonnements des troupes anglaises, mais on l'applique à tout le quartier européen.

toit bas ou une terrasse; des balcons, les fenêtres grillées des zanânas. D'élégantes demeures pour les riches élevés à l'européenne : zamîndârs bengalîs à Calcutta, banquiers et commerçants gujarâtis et pârsîs à Bombay. De part et d'autre de ces rues un écheveau de ruelles en zigzag : étroites, sordides; des maisons de boue aux toits de briques, des paillottes couvertes de chaume. Entre les paillottes, des bananiers, des acacias, des figuiers. Les étalages dans la rue. Hommes et femmes travaillant sur le seuil de leur porte ou dans leur cabane grande ouverte. Hindous rasés, musulmans à la longue barbe; femmes au sari de couleur ou les jambes, les cuisses découvertes, une écharpe blanche roulée autour de la taille et passée par-dessus l'épaule; les enfants nus. Ici un brodeur accroupi devant son métier, là un potier, là un sculpteur sur bois. Des femmes broyant du riz ou pétrissant de la farine.

Autour du bazar, des rues encombrées. Tous les types, tous les costumes. Les charrettes attelées de bœufs ou de chevaux, des troupeaux; dans le nord-ouest, des caravanes de chameaux. Dans beaucoup de villes, de vrais bazars orientaux. A Bombay, à Calcutta, des halles couvertes : tous les fruits de l'Inde, ceux de Ceylan et de Singapore qu'ont apportés les bateaux; des poissons, des huîtres, des tortues de mer; la viande, le gibier, les légumes; les épices, l'opium.

A Bombay, à Calcutta, le port : les barques indigènes se pressant autour des grands vapeurs

européens et la foule se bousculant sur les quais, tandis que, à l'abri d'un mur, un marchand ambulant défait son sac; une devineresse dit la bonne aventure; un charmeur lance une mangouste sur un serpent ou, soufflant dans ses pipeaux, fait se raidir un beau cobra, la queue enroulée, le cou élargi, aplati, dont se détache la petite tête aux yeux fixes.

II

Les industries indiennes. — Les anciennes industries de luxe; comment elles ont disparu. — Les nouvelles industries : coton, jute, brasseries, papeteries, etc.

Ce tableau des villes pour nous aider à comprendre le développement industriel et commercial.

Les industries de l'Inde ancienne étaient surtout des industries d'art ou des industries de luxe : miniatures sur papier ou sur ivoire à Jaïpur, à Lahore, à Delhi; figurines de terre cuite à Lucknow, instruments de musique, bois sculpté, bijouterie, objets d'or, d'argent et de cuivre, émaux, acier damasquiné, laques, incrustations sur bois et sur marbre (Agra), poterie, verreries, cuir repoussé, étoffes brodées, tapis, cachemires, mousselines, étoffes de soie et de coton.

L'appauvrissement de l'ancienne noblesse, la concurrence anglaise ont amené la décadence de

toutes ces industries, l'imitation des produits importés d'Europe a fait perdre aux œuvres indiennes leur charme et leur originalité. Par contre l'Inde apprit de l'Europe la typographie, la gravure sur bois et la photographie (1).

*
* *

Des grandes industries européennes peu se sont établies dans l'Inde. Les compagnies de chemins de fer fabriquent leur matériel; il y a des manufactures de tissus de laine, des poteries, des tanneries, des brasseries, des papeteries, mais en petit nombre (2). Deux industries seulement sont prospères : le jute et le coton.

En 1899-1900, 186 manufactures de coton avec un capital de 156,974,000 roupies; broches : 4,728,324; ouvriers : 163,241; — en 1900-1901, capital : 165,305,000; broches : 4,932,602. 33 manufactures de jute et de chanvre; en 1899-1900, capital : 51,900,000; broches :

(1) Je n'étudierai pas l'art de l'Inde moderne, il est sans intérêt. Pour l'architecture, voir les gravures p. 200 et 418; des monuments importants ont été construits par des architectes anglais, soit dans les styles anglais, soit dans un style moitié européen, moitié oriental. La sculpture n'existe plus. Pour la peinture, seulement des miniatures imitées des persans.

(2) La plupart de ces industries ne sont guère que des industries de montage. Ainsi toutes les pièces des machines employées par les chemins de fer sont fabriquées en Europe. Pour les meubles, on envoie d'Europe les clous, les vis, les roulettes, les étoffes, etc.



CALCUTTA — TEMPLE JAÏN

(XIXe siècle)

(Bourne et Shepherd)

293,218; ouvriers : 101,630; en 1900-01, capital : 54,050,000; broches : 315,264.

En 1892, 26 manufactures de coton appartenaient à des européens, 18 à des parsîs, 64 à des hindous, 7 à des musulmans et 3 à des israélites.

Les salaires sont encore bas.

Dans l'ensemble on peut dire que les indiens ne font que s'essayer à la grande industrie. De nombreux obstacles gêneront leur activité. Les uns d'ordre matériel : la pauvreté des mines de fer et de charbon. Les autres d'ordre social : la caste et le régime de la communauté familiale. D'autres enfin d'ordre intellectuel et moral : chez tous le défaut d'attention, le manque d'entraînement technique; chez les plus instruits le goût des carrières libérales (1).

(1) Voici quelques salaires de la grande industrie.

Manufacture de coton à Cawnpore. — Atelier à carder. Contremaître (*head-mistry*), 1885 : 17 roupies; 1900 : 34,9; 1902 : 39,4. Cardeur : 5; 8,7; 10,7. — Atelier à filer (*mule-room*). Contremaître : 8,5; 34,0; 39,5. *Minder* : 5; 6,2; 7,3. — Atelier à tisser. Contremaître : 13,5; 18,8; 23,8. *Healder* : 5; 7,6; 7,3. — Atelier à finir. Contremaître pour le nettoyage et le blanchissage : 6; 18,7; 20,3. — Teinturier : 5; 5,5; 5,9. — *Machines*. Mécanicien : 8; 10,8; 14,6. Charpentiers : 10; 11,1; 12,1. Forgeron : 11,5; 13,8, 15,0, etc. Voir l'appendice.

Il faut aussi tenir compte de la faiblesse physique de l'ouvrier indien, due surtout à la mauvaise alimentation et aux mariages d'enfants. Cependant, depuis quelques années, les indiens ont fait preuve de certaines qualités industrielles qui semblaient peu compatibles avec leur caractère : les vapeurs du Bengale et de l'Assam ont des capitaines et des mécaniciens indigènes; dans

III

Le commerce de l'Inde. — Développement considérable du commerce dans le cours du dix-neuvième siècle. — Excédent des exportations sur les importations.

Au début du régime de la Compagnie, les exportations ne dépassaient pas un million de livres.

Avant 1838-39 le commerce extérieur de l'Inde n'était en moyenne que de 73,159,534 roupies d'importations et 113,225,986 d'exportations.

Dans les derniers temps de la Compagnie, 158,513,396 et 200,171,250.

En 1870-71, 399,139,418 et 575,569,506.

En 1898-99, 899,971,406 et 1,202,111,455.

En 1899-1900, 962,781,656 et 1,170,397,092.

En 1900-01, £ 70,314,234; £ 81,297,307.

Dans le chiffre des importations les métaux précieux figuraient pour £ 13,982,457 en 1899-1900, £ 16,384,508 en 1900-01 ; dans le chiffre des exportations pour £ 5,304,258 en 1899-1900, £ 9,484,930 en 1900-01. L'excédent des exportations sur les importations (métaux précieux compris) était de £ 10,983,073 en 1900-01.

D'autre part, il faut remarquer que toutes les exportations sont de produits bruts, toutes les importations de produits manufacturés.

beaucoup d'usines dont l'outillage est compliqué, tous les ouvriers et tous les contremaîtres sont indiens.

Ainsi l'Inde dirigée par l'Angleterre, encore faible, hésitante, n'a point su s'assurer sur le marché du monde la place qui conviendrait à son étendue et au nombre de ses habitants (1).

C. — *Situation économique de l'Inde.*

Pauvreté de l'Inde. Preuves de cette pauvreté. Les famines.

Telle est la condition matérielle de l'Inde contemporaine; elle nous confirme ce que sa situation morale nous permettait déjà de prévoir : l'Inde est pauvre.

*
* *

Voici les preuves de cette pauvreté.

Lord Curzon estime que le produit annuel de

(1) Les chiffres du commerce par terre sont beaucoup moins importants. En 1899-1900 : £ 4,705,804 et 3,760,185.

Comme nous le verrons plus loin, les adversaires du régime actuel regardent l'excédent des exportations sur les importations comme une preuve de l'appauvrissement de l'Inde, mais il faut remarquer que le commerce des États-Unis nous donne les chiffres suivants en millions de dollars (y compris les métaux précieux) :

	Importations	Exportations
1860	362,2	373,1
1870	462,4	420,5
1880	761,0	833,2
1890	823,3	881,1
1901	925,5	1.571,9

Ainsi le grand développement commercial des États-Unis a produit un excédent considérable des exportations sur les

l'agriculture dans l'Inde britannique serait de 450 crores (crore = 100 lacs de roupies). Le revenu moyen individuel provenant de l'agriculture serait de 20 roupies; en y ajoutant le revenu industriel, on atteindrait le chiffre de 30 roupies. Ainsi, d'après l'évaluation assurément optimiste du gouvernement, le revenu moyen d'un indien serait de 50 francs par an, mais, comme nous le verrons, dans l'Inde la richesse est très inégalement divisée et le cultivateur doit se contenter d'un revenu inférieur (1).

importations, excédent non compensé en métaux précieux. La différence est plus considérable encore si l'on observe qu'une partie des importations est réexportée : en 1901, métaux précieux (27,3), marchandises (6,1), plus transit (106,4). Dans l'un et l'autre pays, les excédents des exportations ont d'ailleurs la même cause : les sommes énormes empruntées en Angleterre. Ce qui prouve que la balance du commerce n'indique qu'approximativement la richesse d'un pays, c'est que pour l'Inde nous trouvons en 1900-01 : excédent des exportations 10,983,073; en 1899-1900 : 13,841,029, la différence étant due à ce fait que la famine de 1900-1901 diminua les exportations et augmenta les importations de grain.

(1) Voici le discours de lord Curzon (Calcutta, 28 mars 1901) : « J'ai dit à Simla que le revenu de l'agriculture devait être de 350 à 400 crores. Et voilà que, dans certains milieux, on cite mon autorité pour prouver que depuis vingt ans la richesse agricole du pays est demeurée stationnaire, pendant que la population s'est accrue comme par bonds et par sauts. L'on a même avancé une autre proposition erronée : depuis vingt ans également, les revenus non agricoles du pays n'auraient pas augmenté L'on m'a attribué l'assertion stupéfiante que le revenu moyen des habitants de l'Inde aurait baissé de 27 roupies en 1882 à 22 roupies dans les années ordinaires, et à 17 roupies et demie en 1900. . . . . . Mais, pour m'occuper seulement de l'agriculture, j'ai dégagé des chiffres recueillis par la *Commission de famine*

D'autres preuves encore de cette pauvreté. L'impôt sur le revenu : 482, 482 personnes avec un revenu de plus de 500 roupies, dont 71,069 avec un revenu de plus de 2,000. L'ensemble des revenus frappés de £ 50,630,000.

Le capital des banques évalué en 1889 à : Roupies 44,028,710 pour les banques qui ont leur siège dans l'Inde, à £ 8,944,963 pour les banques qui ont leur siège hors de l'Inde.

Les capitaux de toutes les compagnies par actions (banque, commerce, industrie, navigation, mines, plantations) s'élevant seulement à £ 23,625,550 en 1899-1900; £ 24,708,659 en 1900-01.

Les salaires. — Voici quelques salaires moyens par mois (1900). — Maçon, charpentier ou for-

en 1898, l'évaluation la plus récente de la production agricole de l'Inde. J'ai reconnu que, dans mon discours de Simla, j'avais, de crainte d'exagérer, évalué trop bas cette produetion. Je disais dans ce discours de 300 à 400 crores. C'est 450 crores qu'il aurait fallu dire. Les calculs de 1880 mettent le revenu agricole moyen à 18 roupies. En prenant pour la même superficie les chiffres du dernier recensement, soit 223 millions d'habitants, je trouve que, malgré l'accroissement de la population, malgré le peu d'élasticité de la production agricole, le revenu moyen a de fait augmenté, 20 roupies au lieu de 18 en 1880. En admettant que les revenus non agricoles aient augmenté dans la même proportion, nous aurions 30 roupies par tête contre 27 en 1880... »

Lord Cromer avait évalué le revenu industriel et commercial d'une manière arbitraire en le fixant à la moitié du revenu agricole. Le commerce et toutes les industries de l'Inde s'étant beaucoup développés depuis vingt-deux-ans, on peut très bien admettre que le revenu non agricole égale encore la moitié du revenu agricole, soit 225 crores.

géron : à Calcutta, de 18 à 20 roupies; à Cawnpore, de 7,5 à 9,37; à Delhi, 15,5. — Ouvrier agricole dans la force de l'âge : à Cawnpore, de 3,56 à 5; à Delhi, 7,75; à Bombay, 11; à Nagpûr, 5.

*
* *

Mais une preuve plus brutale de la pauvreté de l'Inde, nous l'avons dans la fréquence et la gravité des famines.

De 1770 à 1900, vingt-deux famines reconnues officiellement.

Voici les dernières :

Présidence de Madras (1877). Personnes secourues au moment le plus critique (septembre 1877) : 2,218,000.

Nord de l'Inde (1878). Moyenne des personnes secourues en même temps (pendant douze mois) : 557,000 employées à des travaux, 13,750 recueillies dans les asiles. Augmentation de la mortalité : 1,250,000.

Madras (1889).

Madras, Bengale, Birmanie, Ajmîr (1892).

Nord de l'Inde, Bengale, Birmanie, Madras, Bombay (1897). D'après les rapports officiels il y eut, dans la seconde semaine de juin 1897, 4,240,000 personnes secourues par le gouvernement. La statistique de la mortalité donne : 7,658,642 décès en 1897 contre 5,569,552 en 1898. Causes diverses : 1,446,141 décès au lieu

de 1,344,927 l'année suivante. Dysenterie et diarrhée : 396,724 au lieu de 209,035. Fièvres : 4,989,911 au lieu de 3,817,456. Choléra : 550,787 contre 150,817. Petite vérole : 160,217 contre 55,713. L'augmentation de la mortalité doit être attribuée à la famine.

Panjâb, Râjputâna, Provinces Centrales, Bombay (1900-1901). Personnes secourues dans la première semaine d'août 1900 : 6,356,000 (dont un tiers dans les États indigènes). Mortalité : 8,334,155 (1).

Examinons maintenant la cause de ces famines répétées. Sans doute l'agriculture indienne est soumise à la mousson. Dans le nord et dans le sud-ouest trois mois de pluie : entre le milieu de juin et la fin de septembre. Si la pluie est insuffisante point de récolte, car il ne pleut jamais pendant le reste de l'année. Les seules provinces dont le revenu soit certain sont celles où le gouvernement a exécuté des travaux d'irrigation ; tant que toutes les régions de l'Inde n'auront pas leurs barrages, leurs canaux, leurs citernes, l'on ne sera jamais sûr du lendemain.

Cependant les famines de l'Inde ne sont pas

(1) Mortalité en 1900 dans les provinces où sévit la famine. Ajmîr : 65,067 (1899, 18,013). Bombay : 1,318,783 (672,269). Berar : 236,022 (113,992). Prov. Centrales : 608,691 (291,054). — Proportion par 1000 habitants. Ajmîr : 119,97; Bombay : 70,07; Berar : 82,7; Prov. Centrales : 57,82. — Choléra : 809,179. Fièvres : 4,891,477. Dysenterie et diarrhée : 532,704. Causes diverses : 1,915,684.

des famines au propre sens du mot. Les districts les plus éloignés peuvent être ravitaillés par le chemin de fer, et la production de l'Inde est si considérable, les besoins des indiens sont si modestes, le commerce avec l'extérieur est si actif qu'aucune province ne peut rester longtemps à court d'aliments. Ce qui le prouve, c'est qu'en 1896-1897 et 1897-98, années de famine rigoureuse, on a exporté respectivement 27,827,262 et 26,359,988 quintaux (hundred weight) (1) de riz, 1,910,626 et 2,392,607 q. de blé, 2,696,217 et 2,232,694 q. d'autres graines. En 1899-1900, autre année de famine : 31,869,591, 9,704,097 et 3,076,409. En 1898-99, année favorable : 37,397,404, 19,520,496 et 4,513,208. L'importation de grains dans ces mêmes années était seulement de 1,072,415 quintaux (1897-98), 1,509,575 (1899-1900) 1,955,095 (1900-01), contre 483,523 (1894-95, année normale).

De fait les famines de l'Inde ne sont donc pas causées par le manque de nourriture, mais par le manque d'argent; suivant l'expression anglaise, ce sont des *money famines*. Le paysan indien est à la fois si pauvre et si peu économe qu'il n'a jamais aucune avance. Quand une année de récolte médiocre est suivie d'une année où la récolte manque complètement, il se trouve réellement sans ressources, par suite incapable d'acheter les provisions que le gouvernement et les par-

(1) *Hundredweight*, exactement 112 livres *avoirdupois* (kil. 50,802).

ticuliers envoient dans les districts où sévit la disette. Or le gouvernement ne peut aider les affamés que dans une proportion limitée. Ses ressources, il les demande à l'emprunt ou à l'impôt, et les finances indiennes sont déjà obérées par le service des emprunts; quant à l'impôt, un seul est productif, l'impôt foncier, mais le pays tout entier est trop imposé; pour secourir une province qui souffre de la famine, on ne peut réduire à la famine toutes les autres provinces.

Afin d'éviter de trop fréquents emprunts et de subites augmentations d'impôts, le gouvernement a créé un *famine relief fund* alimenté tous les ans par des taxes spéciales. Dans les années ordinaires, ce fond sert à construire les chemins de fer et les canaux qui porteront secours aux districts les plus menacés; une partie de ce fond est employé à l'amortissement de la dette (une notable partie de la dette ayant été contractée pour couvrir les frais des famines antérieures). Dans les années de famine l'on ouvre des chantiers où les nécessiteux peuvent exercer leurs métiers respectifs. En 1897-98 les frais de la famine supportés par le *relief fund* furent de £ 3,548,592, en 1900-1901 de £ 4,174,428. En Angleterre comme dans l'Inde la charité privée vient toujours largement en aide aux victimes des famines (1).

(1) Les adversaires du gouvernement prétendent que les famines sont beaucoup plus nombreuses qu'autrefois. C'est jouer sur les mots : autrefois, on appelait famine une famine où des centaines de milliers de gens mouraient de faim; aujourd'hui l'on

I

Causes de la pauvreté de l'Inde. — Opinions des indiens de l'opposition et de certains libéraux anglais : l'Inde aurait été ruinée par l'Angleterre. — Discussion de cette assertion. — Condition économique de l'Inde sous les mongols. — Enrichissement de l'Inde depuis la conquête anglaise. — Le *Drain of India*. — Les *Home charges*. — Les gains des compagnies anglaises dans l'Inde.

La pauvreté de l'Inde ainsi mise en évidence, cherchons quelles peuvent être les causes de cette pauvreté.

S'il fallait en croire les indiens et certains libéraux anglais, l'Inde aurait été ruinée par l'Angleterre, qui l'aurait exploitée depuis un siècle et demi comme la Compagnie internationale exploite le Congo.

Pour résoudre la question, il faut la scinder : étudier d'abord l'état économique de l'Inde avant

dit que le Bengale et l'Oudh ont souffert d'une famine en 1900-01, alors que, cette même année, la mortalité n'avait augmenté ni dans l'une ni dans l'autre province. Dans les provinces mêmes où la mortalité avait augmenté en 1900-01, peu de personnes étaient mortes de faim. L'augmentation des décès était dû à la dysenterie, au choléra, aux fièvres produites par la mauvaise qualité des aliments. Autrefois les statistiques manquaient; un homme mort du choléra n'aurait jamais été compté parmi les victimes d'une famine. D'ailleurs, le nombre des victimes a surtout augmenté parce que la population a augmenté.

Perte en bestiaux pendant la dernière famine 1900-01. Ajmîr 60,233 vaches contre 155,543 en 1898-99. Bombay : 1,099,005 contre 1,598,978; 84,776 chevaux contre 124,364, etc.

la conquête anglaise; puis rechercher si l'Inde s'est véritablement appauvrie durant le cours du dix-neuvième siècle; enfin, examiner les profits de l'Angleterre et voir si ces profits ont leur contre-partie dans des services rendus à l'Inde.

*
* *

Les adversaires du gouvernement ne cessent de vanter la richesse de l'Inde au temps des mongols; ils citent les chiffres élevés qu'atteignaient les impôts d'alors.

Mais il faut remarquer que la moitié des ressources provenait des revenus fonciers. Or ces revenus n'étaient pas à proprement parler un impôt, puisque la terre appartenait à l'État et que le fisc prélevait sur la récolte ce que bon lui convenait.

Akbar, le plus libéral des souverains mongols, prenait le tiers de la récolte, tandis que, d'après M. Dutt lui même, dont les assertions ont été contestées par le gouvernement, l'impôt foncier actuel serait de 5 pour 100 sur le produit brut dans le Bengale, de 8 pour 100 dans le nord de l'Inde, de 12 pour 100 à Madras. Pour Bombay il donne les chiffres de 20 à 33 pour 100 (1).

Ainsi, en prenant les chiffres d'un adversaire du gouvernement et des chiffres contestés, quel-

(1) Pour les provinces centrales, M. Dutt dit de 50 à 60 pour 100 de la rente, mais ne fixe pas le taux de la rente. Cf. p. 388 et Appendice I.

ques domaines seulement, et dans une seule province, paieraient autant que les terres les plus favorisées sous le plus libéral des grands mongols ; et, dans le revenu payé par ces domaines, il faut comprendre l'intérêt dû à l'État pour les travaux d'irrigation qu'il a lui-même exécutés.

Tous les étrangers qui visitèrent l'Inde sous le règne d'Aurangzeb, parlent de la misère générale, des serfs taillables et corvéables à merci, des artisans forcés de travailler pour les mansabdârs et payés avec des coups. L'anarchie du dix-huitième siècle, les guerres, les invasions ruinèrent le pays. A l'exception de quelques districts, tout le pays était misérable à l'époque de la conquête anglaise.



Voici d'autre part des chiffres qui prouvent que la richesse de l'Inde n'a cessé de s'accroître depuis cent cinquante ans.

Budgets de la Compagnie (recettes).

(Il faut tenir compte de l'agrandissement du territoire, notamment sous lord Wellesley et sous lord Dalhousie.)

En 1793............	£	8,225,628	
En 1808-09.........	£	15,525,055	
En 1840............	£	21,000,000	(chiffres ronds.)

Budgets de l'Empire (recettes).

En 1876-77.........	R.	586,519,070
En 1900-01.........	£	75,166,000

En 1840, l'impôt foncier rapporte 12,500,000 livres sterling; en 1900-01, 19,553,700.

Travaux publics exécutés depuis soixante ans.

Télégraphes : Lignes : 52,909 milles. Fils : 171,049 milles.

Chemins de fer : 25,035 1/2 milles.

Canaux : 7,412 milles de grands canaux et 28,337 milles de petits canaux.

Commerce extérieur.

En 1834-35. Importations : R. 61,541, 290. Exportations : 81,881,610.

En 1860-1861. Importations : R. 341,707,930. Exportations : 340,901, 540.

En 1880-81. Importations : R. 621,049,843. Exportations : R. 760,210,428.

En 1899-1900. Importations : 962,781,656. Exportations : 1,170,397,092.

Banques.

En 1871, capital : R. 34,607,610. Total des dépôts : R. 119,660,427.

En 1880, capital : R. 36,800,000. Dépôts : 120,381,680.

En 1899, capital : R. 44,028,710. Dépôts : 211,147,542.

En 1900, capital : R. 44,052,480. Dépôts : 236,474,930.

Capitaux engagés dans l'industrie.

Manufactures de coton (industrie datant de 1851).

1878-79. Broches : 1,436,464. — Capital : R. 57,067,500.

1900-1901. Broches : 4,932,602. — Capital : R. 165,305,000.

Gages des ouvriers.

Si les gages des agriculteurs n'ont guère augmenté que d'un quart ou d'un tiers depuis 1873, les gages des maçons, charpentiers, forgerons se sont accrus dans la proportion de 217 à 100 (Calcutta), 150 à 100 Delhi (etc.). Les plus grosses augmentations se trouvent dans la grande industrie : un contremaître qui touchait 17 roupies en 1885 en touche près de 40 aujourd'hui.

Sans doute l'Inde est encore pauvre, très pauvre même, mais elle ne s'est pas appauvrie sous la domination britannique; elle s'est au contraire enrichie.

*
* *

Si, loin de la ruiner, les relations de l'Inde avec l'Angleterre ont contribué à son développement matériel, encore pourrait-on admettre qu'en suivant une politique plus généreuse l'Angleterre eût développé l'Inde davantage. C'est le point que nous devons maintenant discuter.

Dans l'histoire de l'Inde britannique nous distinguerons deux périodes.

Sous Clive et sous Warren Hastings la Compagnie extorqua aux princes hindous des sommes considérables; ces sommes sortirent de l'Inde et l'Inde ne reçut en retour aucune compensation. Cependant les bénéfices de la Compagnie étaient bien moindres qu'on ne le croit généralement. En 1772, recettes : £ 2,373,650; dépenses : £ 1,705,279. En 1785, recettes : £ 5,315,197; dépenses : £ 4,312,519 (1). Dès la fin du dix-huitième siècle apparaissent les déficits : £ 118,746 en 1797-98; £ 26,042 en 1808-09.

D'autre part la politique égoïste de l'Angleterre au dix-huitième siècle causa la misère de l'Irlande et poussa les colonies américaines à la révolte. Même rigueur dans les rapports avec l'Inde : on prohiba l'entrée en Angleterre de tous les produits manufacturés de l'Inde qui faisaient concurrence aux produits anglais, tandis que les produits anglais pouvaient entrer dans l'Inde en payant un droit de 10 pour 100.

Sous la Compagnie, l'Inde eut donc à se plaindre du régime britannique, mais les exactions de la Compagnie au dix-huitième siècle furent moindres qu'on ne l'a prétendu; elles cessèrent dès le temps de lord Cornwallis, et l'adoption du libre

(1) Les dépenses comprennent, il est vrai, l'intérêt des emprunts faits par la Compagnie, tous couverts en Angleterre.

échange en Angleterre date déjà de près de soixante ans; mais les mauvais résultats de ce régime ont disparu : la province la plus prospère de l'Inde est le Bengale et c'est la seule qui en ait souffert.

*
* *

Étudions maintenant la politique économique de la Grande-Bretagne pendant la seconde période. — Depuis plus d'un siècle les exportations de l'Inde dépassent de beaucoup ses importations. Sous la Compagnie l'excédent annuel était de quarante millions de roupies (en chiffres ronds) ; depuis trente ans il est de deux cents millions de roupies (sans compensation en métaux précieux.) Les adversaires du régime actuel prétendent que cette somme est le *tribut* payé par l'Inde à l'Angleterre. Ils additionnent tous les excédents depuis l'établissement du régime britannique ; le total représenterait les sommes extorquées par l'Angleterre, soit le *drain of India* (1). Il est inutile d'insister sur le procédé qui consiste à additionner tous les excédents annuels. Autant vaudrait dire que le débiteur qui paierait pendant un siècle l'intérêt de 100,000 francs à 5 pour 100 serait volé de 400,000 francs, puisqu'au bout du

(1) Certains auteurs vont plus loin encore; ils calculent les intérêts composés des excédents annuels et comme taux de l'intérêt, ils prennent 12 pour 100, le taux le plus élevé que l'Inde ait connu dans le dernier siècle. Ils ajoutent la somme ainsi obtenue au total des excédents : c'est le *drain of India*.

siècle le total des sommes versées s'élèverait à 500,000 fr. L'excédent des exportations de l'Inde sur ses importations représente l'intérêt des dettes qu'elle a contractées envers l'Angleterre. Ce qu'il convient de déterminer, c'est la nature de ces dettes.

J'examinerai d'abord les dettes publiques; on les appelle les *home charges*; ce sont les sommes dues annuellement par le gouvernement indien au ministère de l'Inde à Londres, soit £ 16,392,846 pour 1899-1900; £ 17,200,957 pour 1900-01 (1).

Un peu plus de 9 millions de livres représente les intérêts des emprunts contractés par l'Inde en Angleterre ou les garanties promises aux compagnies de chemins de fer. Une grande partie des sommes empruntées a été consacrée à des travaux productifs, dont le revenu est supérieur aux intérêts de l'emprunt. D'autres sommes correspondent aux frais de la conquête et de l'insurrection, mais de pareilles charges ne pèsent-elles pas sur tous

(1) Cf. *Statistical Abstract* (35), p. 113 et (36), p. 69. Ces sommes représentent les dépenses brutes (*Gross Expenditure*), elles sont en partie couvertes par des recettes; seulement £ 153,214 en 1900-01 (*Home Accounts*, 12 mai 1902, p. 2). Les comptes présentés par les publications spéciales sont plus compliqués; le total général des dépenses s'élevait en 1901 à £ 38,920,221, mais certaines dépenses comme l'achat de métaux précieux ne représentent pas une charge pour l'Inde (*Ibid.*, p. 23). — Il faut distinguer la dette en livres à Londres de la dette en roupies dans l'Inde (voir App.).

les peuples? Tous n'ont-ils pas dû faire des sacrifices pour réaliser l'œuvre de leur unité? Enfin d'autres emprunts ont servi à payer les déficits annuels des budgets. C'est seulement sur ce troisième point qu'il convient de faire des réserves. Gouvernement de l'Inde et ministère de l'Inde prennent trop facilement leur parti des déficits budgétaires : ils devraient être d'autant plus soucieux des intérêts du pays qu'ils ne sont pas autorisés par une assemblée représentative. Mais le chiffre des rentes ainsi émises n'est pas très considérable et dans beaucoup de cas (surtout dans les années de famine) l'émission de rentes était indispensable.

Parmi les autres sommes payées par le gouvernement au ministère de l'Inde je relèverai surtout les *items* suivants.

Dépenses militaires. — L'Inde ne devrait pas entretenir entièrement l'armée anglaise de l'Inde et il est injuste de lui faire payer les frais d'expéditions qui ne servent qu'à l'empire britannique, comme l'envoi de troupes indiennes au Soudan, en Chine.

Les dépenses de l'administration. — Le budget du ministère de l'Inde devrait être mis à la charge du contribuable anglais. Les fonctionnaires anglais du gouvernement indien dépensent en Angleterre une partie de leur traitement et la totalité de leur retraite ; c'est par suite une perte nette pour l'Inde : il y aurait intérêt à remplacer progressivement beaucoup d'entre eux par des

fonctionnaires indiens qui dépenseraient dans le pays la totalité de leur salaire.

Il convient cependant de faire les remarques suivantes :

Les anglais ont rendu et rendent encore de réels services à l'Inde; il serait impossible d'avoir une administration entièrement indienne.

Sans l'aide de l'Angleterre l'Inde n'emprunterait pas à un taux d'intérêt aussi bas. Ne prenons que les sommes consacrées aux travaux publics; le total de ces sommes se montait en 1899-1900 à £ 208 millions. (Compagnies : 82; Etat : 126) L'Inde gouvernée exclusivement par des indiens n'aurait certainement pas emprunté à moins de 10 pour 100; aurait-elle pu emprunter plus de cinq milliards à pareil taux? Or l'intérêt de ces 208 millions est seulement de 2 1/2 à 3 1/2 pour 100 (1).

Pour nous résumer nous dirons donc que :

Les dépenses du gouvernement sont exagérées, surtout les dépenses faites en Angleterre;

(1) En 1899-1900. Total des *Home charges* : £ 16,392,846. Intérêts et annuités des chemins de fer de l'État : £, 3,741,444. Garanties d'intérêt dues aux compagnies : £ 2,172,336. En 1900-01 : 17,200,957, 4,556,471 et 1,587,417. Pour avoir le total des intérêts de la dette productive, il faudrait ajouter à ces chiffres l'intérêt des sommes empruntées pour les canaux, mais l'intérêt de ces sommes est confondu avec l'intérêt de la dette improductive. Les sommes dépensées par l'État pour la construction des canaux se montaient en 1899-1900 à : £, 22,840,866. Elles ne proviennent pas toutes d'emprunts.

Que toute exagération de dépenses est dangereuse dans un pays à court de capital;

Qu'il est impossible d'attribuer à ces dépenses l'appauvrissement de l'Inde.

*
* *

Avec les dettes publiques les dettes privées, c'est-à-dire l'intérêt des sommes placées par les anglais dans des entreprises indiennes : plantations de thé, d'indigo, de café ; mines, manufactures de coton et de jute; compagnies de navigation, banques, etc.

Il est toujours avantageux pour un pays d'attirer du capital étranger, c'est nécessaire pour un pays qui a très peu de capital. Les reproches faits à l'absentéisme ne s'appliquent pas à de pareils cas. L'absentéiste dépense à l'étranger le produit du travail des habitants sans leur donner en échange aucun capital nouveau. Le prêteur étranger apporte dans un pays un capital dont ce pays a besoin, c'est-à-dire le produit du travail fait par un autre peuple. Sans doute il serait plus avantageux pour le peuple emprunteur que ce capital lui appartînt, mais il n'a pas non plus fourni le travail représenté par ce capital. Les sommes payées de ce chef à l'Angleterre sont donc le prix d'un service rendu à l'Inde.

Maintenant le bénéfice obtenu est-il supérieur au service rendu?

Distinguons :

Il y a l'intérêt normal des sommes engagées dans l'Inde. A ce taux l'Inde ne saurait trop attirer de capitaux étrangers.

Il y a l'intérêt rémunérateur. Or cet intérêt rémunérateur pourrait rester en partie entre les mains des indiens si eux-mêmes avaient les capitaux et la science nécessaires pour prendre à leur compte tout ou partie des entreprises lancées par les anglais. Cependant il faut dire que l'Inde est si grande et encore si peu exploitée qu'il ne saurait à vrai dire être question de concurrence. Les gains des compagnies anglaises n'ont donc pas arrêté le développement de l'Inde.

Tout en devant à l'Angleterre ce qu'elle a de richesse et d'activité, peut-être l'Inde a-t-elle souffert de sa subjection à un pays plus puissant, plus riche et mieux outillé, mais ce n'est assurément pas d'une manière aussi simple que celle qu'ont imaginée les inventeurs du *drain of India*.

II

Analyse de l'état économique de l'Inde. — Production de la richesse. — Les industries de luxe, les industries populaires, la grande industrie. — L'agriculture. — Les exportations de produits bruts. — L'influence de l'Angleterre sur l'Inde au point de vue économique. — La part des indiens dans l'enrichissement du pays. Avantage de l'importation anglaise pour le consommateur.

Cette première solution écartée, recherchons pour quelles raisons l'Inde ne s'est pas enrichie

depuis un siècle autant qu'elle l'aurait dû, étant donnés l'accroissement de sa population, l'étendue de son territoire, la paix dont elle a joui et les qualités de son gouvernement.

Nous distinguerons deux questions :

Production de la richesse.

Distribution de la richesse.

*
* *

Production de la richesse.

Pour mener à bien cette étude il faut examiner les principales sources de la richesse.

L'industrie.

Dans l'Inde ancienne il y avait deux sortes d'industries :

Les industries de luxe : cachemires, mousselines, objets d'or et d'argent, bois sculptés, etc.

Les industries populaires. — L'on rencontrait et l'on rencontre encore dans l'Inde toutes les étapes de la civilisation. Dans les tribus des collines ou des forêts, des familles où la femme fait les vêtements, où le mari fabrique les ustensiles de ménage.

Dans les districts plus avancés toutes les industries nécessaires à la vie du village s'exercent dans le village.

Enfin, dans les régions le plus développées, les villageois joignent aux industries qui leur sont

nécessaires une certaine industrie particulière dont ils retirent un profit.

Aujourd'hui les industries de luxe ont presque disparu, les industries populaires sont sur le point de disparaître. Dans la maison des riches, dans la maison des pauvres, partout on voit les produits de l'Europe.

Je citerai cette page d'un écrivain indien.

Prenez le plus humble ménage. Qu'y verrez-vous? Des pots et des poêles en métal; de l'huile minérale, des allumettes; des boutons de coton, d'os ou de métal, des épingles, des boucles, des agrafes, des aiguilles, du fil; des pointes, des clous, de la ficelle, de la corde, un marteau et d'autres outils : autant d'objets de fabrication étrangère.

Passez à un ménage plus élevé dans l'échelle sociale. Vous y trouverez presque tous les articles qui sont d'un usage quotidien dans la maison de l'ouvrier européen : ustensiles de cuisine, lampes, chandelles, savon, papier, encre, plumes, crayons; pas un de ces articles de fabrication indienne.

Montons encore un degré : dans la demeure d'un homme de la police (peon), d'un petit maître d'école, d'un employé de bureau, les quatre cinquièmes des objets seront de provenance étrangère...

... Dans le palais d'un prince ou d'un millionnaire, je cherche en vain des articles qui pourraient être de fabrication indienne. On me dira : le mobilier... Mais les ressorts des chaises, les sommiers, les étoffes, les boutons, le fil, les gonds, les charnières, les vis, les clous, les serrures... autant d'articles d'importation. D'indien rien que le bois et le travail (1).

(1) Take the humblest household first. You will find there metal pots and pans for cooking purposes; kerosene or mineral

La grande industrie.

Deux cents manufactures de jute et de coton, vingt-huit brasseries, quelques papeteries, voilà

oil and matches for light; cotton, bone or metal buttons, pins, hooks and eyes, needles and thread, which enter into the preparation of the family garments of rough native-made fabrics. Then there are tacks and nails, twine and string, a hammer, and other tools, in many houses. All these articles, every one of them, is of foreign make.

Peering into another household a stage or two upraised in the social scale, you find nearly all the articles common to the daily use of a European working man; most of the culinary utensils, lamps, candle and soap, paper, ink, pen, pencil, not a single one of which is made in India. His house is painted with colour or washes of foreign composition, the woodwork of it is varnished with foreign varnish, his clothes are of European manufacture. One degree higher, again, and four-fifths of the articles you find in the domicile of a peon, a petty school-master, or a clerk, and on his own and wife and children's persons, are of foreign make. Then come the households of the large middle class, of the successful and comfortable tradesman, the merchant, and the professionnal man. There, and in a still greater degree in the mansions of millionaires and the palaces of princes, the predominating proportion of articles is all of foreign manufacture. I try hard to recall to my mind what particular article I should find of Indian workmanship in places like these last, and I do see many of that description, from the kitchen and stable to the drawing room and the hall. Some critics who do not fall in with my view might point to the furniture. That would make a somewhat important exception if I viewed this considerable part of a household as a superficial observer would, but then he does not remember that, save in the simplest and crudest class of furniture, a good proportion of what is known as local furniture is not native-made at all. The springs of a couch or chair, the lining, the buttons, the thread, the hinges of a cupboard or box, the screws, the nails, the locks, the very tools with vhich these are put together and formed into shape, are all made abroad. So that what remains is the wood and the labour. (Sir M. M. Bhownaggree. *Industries* dans *India* de *British Empire series*, p. 319).

tout. Et l'Inde envoie ses produits bruts à l'étranger pour les racheter ensuite manufacturés.

En 1894-95, exportations de peaux : 2,179,576 roupies ; importations de cuirs (non compris la cordonnerie) 178,597 roupies. Exportation de laines brutes : R. 2,016,086 ; importation de laines manufacturées : R. 1,541,639. Exportation de graines oléagineuses : 14,206,042 ; importation d'huile faite avec ces graines : 2,122,999. Exportation de sucre brut : R. 1,230,903 ; importation de sucre raffiné : 2,875,297.

En 1899-1900, coton brut exporté : £ 6,616,720 ; tissus de coton importés : £ 18,001,409. Soie brute exportée : £ 477,201 ; tissus de soie importés : £ 753,221.

Sur 300 millions d'indiens le nombre des ouvriers employés par la grande industrie n'est probablement pas d'un million.

Comme résumé : les industries de luxe disparues, les petites industries expirantes, la grande industrie encore hésitante.

*
* *

L'agriculture.

La situation de l'agriculture se présente à nous comme l'opposé de celle de l'industrie. D'une part, aucune exportation, mais une importation considérable de produits manufacturés. D'autre part, aucune ou presque aucune importation,

mais une exportation considérable de produits bruts.

Pour comprendre ce que représente cette exportation de produits bruts, il faut remarquer :

Que l'Inde exporte des produits d'alimentation alors que les neuf dixièmes de la population sont insuffisamment nourris;

Que les salaires payés aux agriculteurs sont très bas;

Que des plantations considérables appartiennent à des compagnies anglaises qui distribuent leurs dividendes à l'étranger;

Qu'une partie du revenu agricole est prélevée par l'impôt foncier et que le quart du budget indien sert à payer les dettes de l'Inde en Angleterre.

*
* *

La situation de l'Inde au point de vue du commerce extérieur présente donc ces quatre caractères également défavorables :

Un large excédent des exportations sur les importations sans compensation en métaux précieux (excédent causé, il est vrai, par l'intérêt des emprunts contractés, emprunts qui ont permis le développement économique du pays);

Une exportation de produits bruts dont l'Inde aurait grand besoin pour son alimentation;

Une importation de produits manufacturés qu'elle pourrait manufacturer elle-même;

L'Inde avilissant ses propres produits parce que, trop pauvre pour les conserver, elle en inonde le marché ; parce que, insuffisamment développée, il est peu de produits qu'elle puisse demander en retour (1).



A cet état fâcheux deux sortes de causes.

D'une part, l'histoire de l'Inde et son organisation sociale. Si les industries de luxe ont disparu, c'est que les artisans, devenus des esclaves, travaillaient seulement pour le grand Mongol et les princes féodaux; l'empire tombé, la noblesse ruinée, ces industries n'avaient plus de raison d'être. Si les industries de village disparaissent, c'est que l'ouvrier indien, prisonnier de sa caste et de la tradition, ne peut lutter même dans son propre village contre les produits des manufactures européennes. Enfin si la grande industrie se développe si lentement, c'est que toutes les institutions de l'Inde lui sont contraires : la propriété familiale indivise empêche la libre disposition des capitaux; avec le régime patriarcal les enfants ne peuvent quitter leur lieu d'origine, pour chercher un travail rémunérateur; les lois de la caste défendent à l'artisan et à l'agriculteur d'abandonner son métier héréditaire. De même

(1) L'industrie cotonnière s'est développée dans le Lancashire parce qu'il fallait un produit à importer dans l'Inde comme compensation d'exportations toujours plus considérables.

avec le système des castes et la communauté de village, aucun progrès possible dans le mode de culture ou la position du cultivateur.

D'autre part la situation anormale que fait à l'Inde son union avec l'Angleterre. Après lui avoir donné l'ordre et la paix, un gouvernement régulier, l'Angleterre a construit dans l'Inde des chemins de fer, des canaux, des télégraphes, établi la poste, lancé des emprunts, fondé des banques, des maisons de commerce, des manufactures, ouvert des mines, créé des industries, introduit de nouvelles cultures, enrichi le pays de toutes manières. Mais, le peuple indien s'étant trop lentement développé, il est longtemps resté comme étranger aux progrès accomplis dans son pays; le commerce se faisait entre anglais de l'Inde et anglais d'Angleterre, et lui-même ne retirait qu'une faible part des bénéfices; les industries indigènes disparurent, les artisans durent cultiver la terre et l'accroissement de la population rendait déjà les paysans misérables.



Cependant cette situation emporte quatre réflexions.

Voici la première. Il est difficile de juger la situation économique de l'Inde.

Pratiquement d'abord, car nous manquons des données nécessaires pour estimer exactement la

fraction de la richesse de l'Inde qui appartient aux anglais et celle qui appartient aux indiens.

Théoriquement ensuite. La situation d'un peuple civilisé matériellement par un autre peuple se présente à nous comme un problème complexe. L'histoire de l'Inde rappellerait celle de l'Irlande. Au dix-huitième siècle l'un et l'autre pays eurent à souffrir de la politique économique de l'Angleterre; il n'en est plus de même aujourd'hui. L'Irlande s'est développée, Belfast devient l'une des grandes villes industrielles du monde. L'Angleterre pratique le libre échange, tandis que l'Inde frappe de droits sans doute peu considérables les marchandises anglaises.

Que si vraiment l'Angleterre entravait sous certains rapports le développement de l'Inde, ce ne serait pas d'une manière brutale et volontaire, ce serait d'une manière en quelque sorte inconsciente. Mais ce développement, seule l'Angleterre l'a suscité en civilisant l'Inde, en lui donnant la paix, en lui procurant d'abondants capitaux.

Seconde réflexion. Les indiens ont aujourd'hui leur large part dans l'enrichissement de leur pays. Presque toutes les plantations et les manufactures de jute, une grande partie des manufactures de coton. De la dette en roupies 472,519,164 roupies appartiennent aux indiens contre 652,698,494 à des européens (1899-

1900). En 1890-91 ils n'en possédaient que 291,527,950 roupies, en 1880-81 que 187,534,400. Les écrivains hostiles au gouvernement ont fait observer que les rentes possédées par les indiens étaient pour la plupart des placements de mineurs imposés par les tribunaux. Mais, fortunes de mineurs ou fortunes de majeurs, ce n'en sont pas moins des fortunes indiennes.

Troisième réflexion. Bénéfice du consommateur. Si les industries européennes ont tué l'industrie indienne, c'est que leurs produits étaient meilleur marché. Assurément, quand la concurrence étrangère ruine l'industrie d'un pays non exportateur d'articles manufacturés, il est difficile de dire si les bénéfices réalisés par ce pays comme consommateur compensent ou même dépassent les pertes subies par ce pays comme producteur. Mais dans l'Inde il faut observer que les huit dixièmes de la population s'occupent exclusivement de travaux agricoles; par suite que pour les produits industriels les huit dixièmes des indiens étaient consommateurs et pas du tout producteurs. Ces huit dixièmes ont donc entièrement bénéficié de l'abaissement des prix sur les produits achetés (1).

Quatrième réflexion. La situation de l'Inde est

(1) L'on remarque, il est vrai, que le développement du commerce a avili les métaux précieux, que par suite tous les articles ont renchéri. Mais ce serait tout à l'avantage des agriculteurs qui se nourrissent de leurs propres produits : ils vendraient l'ex-

celle de tous les pays brusquement civilisés par l'étranger. Une nation victorieuse n'ouvre pas un marché par philanthropie : dans les premiers temps, elle abuse toujours de sa force et réalise des bénéfices exagérés. Puis toute transformation subite de la vie économique d'un pays amène des perturbations que nul ne saurait prévoir ou arrêter. Quand les européens s'établirent au Japon, l'or n'y avait que cinq fois la valeur de l'argent : d'où une exportation d'or qu'on évalue à plus de 22 millions de francs. Dans la seule année 1860-61 l'on exporta 540,000 kilos de soie achetés bien au-dessous de leur valeur. Plus tard encore, pendant la crise que produisirent l'agio sur le change, puis le rétablissement d'une circulation normale, nous voyons les faillites monter de 1,282,344 (1880) à 4,713,904 (1884), les suicides de 4,195 (1880) à 7,282 (1885), les vols de 25,819 (1882) à 61,940 (1885) ; en 1883, 9,405 crimes contre un peu plus de 4,000 à partir de 1886. Pour tristes qu'elles soient, de pareilles crises n'empêchent pas l'enrichissement d'un pays ; souvent elles le hâtent au contraire ; l'exemple du Japon sert encore à le prouver.

cèdent plus cher. Pour la hausse des prix, qui est inférieure à celle des salaires, voir l'appendice.

La population non urbaine est de 90 pour 100, mais de 10 à 15 pour 100 de campagnards vivent de petits métiers.

III

Distribution de la richesse : dans les états indigènes, dans l'Inde britannique. — Analyse de l'*income-tax*.

Mais la misère du paysan indien provient surtout de l'inégale distribution de la richesse.

Dans les États indigènes le souverain et les nobles possèdent presque toutes les terres, la condition des paysans est en réalité celle de serfs.

Nous avons vu que Lord Curzon estimait le revenu agricole de l'Inde britannique à 4 milliards 500 millions de roupies et le revenu industriel à la moitié du revenu agricole, soit 2 milliards 250 millions. En tout 6 milliards 750 millions, soit £ 450 millions. Or l'ensemble des revenus payant l'*income tax* (soit des revenus supérieurs à 500 roupies) est de £ 50,630,000 réparties entre 482,482 personnes, dont 71,000 fournissent les 63 pour 100 du produit de l'impôt (bien que leur contribution soit seulement de 2,6 pour 100 contre 2,08 pour 100 dans les classes inférieures). La classe XV (Revenus de 100,000 roupies et au-dessus) rendait en 1899-1900 : 1,657,063 roupies (ce qui suppose à 2,6 pour 100, montant de la taxe, un revenu de 63,733,192 roupies, soit approximativement £ 4,248,879). La classe XIV (revenus entre 50,000 et 100,000 roupies) payait 601,613 roupies. Classe XIII (de 40,000 à 50,000), 286,888. Classe XII (de

30,000 à 40,000), 418,488. Classe XI (de 20,000 à 30,000), 782,452. Classe X (de 10,000 à 20,000), 1,749,568. Classe IX (de 5,000 à 10,000), 2,274,032. Classe VIII (de 2,500 à 5,000), 2,534,591, etc.

Qui sont les possesseurs des grosses fortunes?

Les temples et les couvents;

Les seigneurs féodaux, surtout les zamîndârs du Bengale. Dans cette province onze domaines comprenaient 4,376,852 acres (acre = 40 ares et demi), donnant une moyenne de 397,896 acres par domaine et une contribution foncière moyenne de 276,502 roupies. 38 domaines avaient une étendue moyenne de 194,997 acres et une contribution foncière de 103,333 roupies;

Les fonctionnaires de l'État, dont les contributions représentaient près de 30 pour 100 du produit de l'*income tax* (Partie 1 de l'annexe).

Les compagnies. — Les *Profits des compagnies* rapportaientà l'impôt sur le revenu : 1,329,586. (Partie II). La Troisième Partie *interests or securities*) 990,109 roupies.

Les banquiers, commerçants. — Le montant de la quatrième partie (revenus individuels) montait à 11,318,830 roupies. En voici quelques *items* : Prêteurs et changeurs : 3,307,730 roupies. *General merchants* : 923,850 roupies. Marchands de grains : 677,620 roupies. Banquiers : 513,700 roupies, etc. (1).

(1) Tous ces chiffres de 1899-1900. La contribution élevée des prêteurs en dit long sur les bénéfices réalisés par les usuriers;

*
* *

Cette grande inégalité dans la répartition des richesses est un caractère distinctif des sociétés qui sont encore dans leur procès de formation; elle augmente quand ces sociétés sont bouleversées par une révolution économique ou sociale.

Nous la retrouvons dans des pays agricoles : au Japon, où les usuriers ont acheté une grande partie des terres; en Russie, en Hongrie, en Galicie, en Roumanie, pays qui exportent des quantités de grain considérables, alors qu'ils devraient en importer pour avoir un chiffre de consommation individuelle seulement égal au chiffre assez bas de l'Allemagne.

Et nous retrouvons la même inégalité dans l'histoire des pays industriels. Un exemple frappant est celui de l'Angleterre. De 1750 à 1850 l'Angleterre s'enrichit énormément. Cependant le nombre des pauvres secourus, des crimes, des suicides ne cessa d'augmenter. La cause en était à l'état incertain de la société. Agricole autrefois, la population se faisait urbaine et industrielle; les anciennes industries mouraient et les nouvelles se développaient par à-coups. Ainsi l'industrie du coton : inventait-on une machine à tisser sans perfectionner les machines à filer, la matière première faisait défaut, il fallait renvoyer des milliers d'ouvriers, anciens paysans pris brusquement à la terre quand l'industrie du filage plus avancée

que l'industrie du tissage livrait plus de matière première qu'on n'en pouvait utiliser. Mais depuis un demi-siècle le libre échange, la puissance grandissante des *trade-unions*, l'instruction, l'intelligence générale des obligations de la vie moderne ont constamment amélioré la situation de l'ouvrier. En 1880 : 313 pauvres sur 10,000 habitants; en 1892 : 255 (en Allemagne 340). La mortalité annuelle abaissée à 19 pour 1,000 (France 22, Prusse 25, Autriche 30, Hongrie 32). En 1861, 68 condamnations criminelles pour 100,000 habitants; en 1881, 46; en 1892, 33. L'Angleterre est le seul pays du monde où la criminalité diminue; c'est l'un de ceux où l'on trouve le moins de pauvres et c'est celui où les pauvres sont le mieux secourus. (Contribution publique annuelle : plus de neuf millions de livres.)

IV

Résumé. Comment le gouvernement peut remédier à la pauvreté de l'Inde, comment les indigènes peuvent y remédier.

Pour nous résumer, nous dirons que l'état de l'Inde n'est pas anormal. Comme dans tous les pays en voie de transformation, nous y trouvons une population rurale trop nombreuse et par suite appauvrie, les anciennes industries en décadence, la grande industrie encore incertaine, une

forte exportation de matières premières, une assez forte importation de produits manufacturés, mais aussi un développement rapide des travaux publics, la création de nouvelles industries et de nouvelles cultures. La grandeur de l'Inde, l'exactitude des statistiques anglaises font paraître comme sans exemple une crise que les autres peuples civilisés ont traversée ou traversent encore ; sûrement l'Inde sortira très enrichie de la crise et non très appauvrie.

Mais, dans l'intérêt de l'Inde comme dans celui de l'Angleterre, il importe que la crise ne se prolonge pas.

Cherchons à préciser le rôle qui incombe au gouvernement britannique et celui qui incombe aux indiens.

*
* *

En tous pays, l'État peut beaucoup; dans l'Inde, pays de gouvernement absolu, la puissance de l'État est presque sans limites.

En tous pays, l'État a de grands devoirs. Le développement de la civilisation diminuera ses devoirs; à sa tutelle, des citoyens instruits et fortement élevés préféreront l'appui de sociétés et de syndicats librement constitués. Mais la transformation de la société au cours du dix-neuvième siècle, les brusques changements économiques qu'amène la mise en valeur subite des

continents depuis peu explorés, la date récente où l'instruction a été rendue obligatoire, voilà autant de raisons qui commandent à l'État d'exercer sa tutelle sur des peuples trop nouvellement instruits pour juger de problèmes économiques difficiles, trop nouvellement affranchis pour user sagement d'une complète liberté. Cette tutelle, comment l'État pourrait-il s'y soustraire dans un pays où le sol tout entier lui appartient? dans un pays où les neuf dixièmes de la population sont encore illettrés?

Le gouvernement indien s'efforcera donc de hâter l'enrichissement de l'Inde. Comment le pourra-t-il? C'est à peine si la science commence à bien poser de pareils problèmes économiques; les données manquent encore qui permettraient d'en trouver la solution. Sans doute l'État a le devoir de veiller à la bonne répartition de la richesse, mais avant tout il doit craindre d'en arrêter la production. Si le développement industriel de l'Angleterre a causé de grandes misères dans la première moitié du dix-neuvième siècle, il a prodigieusement enrichi la classe ouvrière dans la seconde. Malgré les crises de ces dernières années, la situation du paysan russe et du paysan japonais tend à s'améliorer. L'important est qu'on crée de la richesse; avec le temps elle se distribue plus également. L'Inde a besoin de capitaux; elle ne saurait les attirer sans leur offrir un intérêt rémunérateur.

Voici quels semblent être les devoirs du gouvernement indien :

Au point de vue matériel :

Diminution des *home charges* (attribution au budget de Grande-Bretagne des dépenses occasionnées par le ministère de l'Inde, allègement des charges militaires).

Réduction de l'impôt foncier (au moins à Bombay, Madras, et dans les Provinces centrales). Les économies provenant des réductions opérées ne seraient pas abandonnées aux paysans; elles constitueraient le fond de banques agricoles.

Au point de vue moral :

Instruction obligatoire. Diffusion de l'enseignement technique.

Substitution progressive d'un gouvernement moderne dans le vrai sens du mot au gouvernement paternel et despotique d'aujourd'hui. C'est la pratique des libertés civiles et politiques, c'est l'indépendance, par suite la responsabilité de l'anglais citoyen, qui a donné à l'anglais colonisateur, industriel et commerçant, l'ardeur au travail, l'esprit d'entreprise, l'autorité nécessaire pour conduire de grandes affaires.

*
* *

Si le gouvernement peut beaucoup pour le développement de l'Inde, les hindous peuvent bien davantage. Dans son ensemble, leur société traditionaliste, hiérarchisée, patriarcale est encore une société du passé, par suite, incapable de pos-

séder la vigueur, l'élasticité, la richesse et la liberté des sociétés modernes.

Sans doute une révolution serait dangereuse, elle est d'ailleurs impossible. Mais les hindous instruits ont pour devoir de précipiter une trop lente évolution. C'est sur les points suivants que leurs efforts doivent avant tout porter :

Suppression du *joint family system*.

Dissolution progressive des castes.

Fondation de syndicats, de sociétés de secours mutuels, de sociétés par actions.

Placement des capitaux inutilement thésaurisés (1).

Abandon des carrières libérales pour les carrières commerciales et industrielles.

---

(1) Les importations nettes de métaux précieux (exportations déduites) s'élevaient par an en moyenne :

	Roupies
De 1834 à 1839	20,942,658
De 1839 à 1844	22,993,728
De 1844 à 1849	(manque.)

	Or	Argent
De 1849 à 1854	11,543,288	26,333,914
De 1854 à 1859	25,076,550	78,489,024
De 1859 à 1864	58,895,380	101,817,808
De 1864 à 1869	58,351,172	99,811,058
De 1869 à 1874	30,731,164	36,011,236
De 1874 à 1879	6,395,946	64,086,914
De 1879 à 1884	41,286,128	62,053,488
De 1884 à 1889	30,836,704	88,966,856
De 1889 à 1894	20,987,660	121,437,166
De 1894 à 1899	22,509,589	62,443,492
1899-1900 (Chiffre exact)	94,405,997	35,766,978

Financial statistics (1901), p. 433.

Ainsi tout dans l'Inde, civilisation morale et civilisation matérielle, nous révèle l'une des crises les plus complexes qu'ait connues l'histoire de la civilisation.

Pour en bien comprendre la portée, prenons l'exemple de la Révolution française, comparons les mœurs de la France au dix-huitième et au dix-neuvième siècle; songeons aux luttes, aux polémiques, aux haines qu'a suscitées la Révolution. Et cependant la transformation économique de la société fut postérieure de soixante ans aux événements de 1789. Et cependant, les institutions que la Révolution a données à la France étaient de fait l'aboutissement naturel de son évolution historique. Tous les souverains, tous les ministres n'avaient-ils pas préparé la centralisation, le concordat, le régime de l'instruction publique? Les dispositions que Le Play et ceux de son école ont reprochées au Code civil, ne se trouvaient-elles pas dans les Ordonnances (1) du dix-huitième siècle et dans la *Coutume de Paris?*

Dans l'Inde, au contraire, les conditions matérielles de la vie changèrent en même temps que les principes moraux; les doctrines, les mœurs nouvelles sont empruntées à des races qui professent d'autres dogmes religieux, qui n'ont pas vécu la même histoire et qui vivent sous des climats

(1) Notamment les ordonnances de 1731 (*donations*), de 1735 (*testaments*), de 1747 (*substitutions*). Les deux premières sont dues au chancelier d'Aguesseau et ont servi de base au titre des *Donations et Testaments* dans le Code civil.

différents. Sans doute, la civilisation humaine est une dans son principe, sans doute, la forme asiatique de cette civilisation tendait à se rapprocher de la forme européenne, mais l'une avait sur l'autre une avance considérable, mais la civilisation humaine avait pris dans l'Inde un caractère particulier; ce caractère tend à disparaître sous l'influence d'un peuple aux tendances également originales, le peuple britannique.

*
* *

Des nations asiatiques deux seulement ont adopté la civilisation européenne : aussi convient-il de les comparer.

Les ressemblances, d'abord.

Dans l'Inde comme au Japon, la part de la vieille civilisation et de l'esprit asiatique est encore prépondérante, et moralement, et matériellement. La masse du peuple conserve les anciennes mœurs, l'organisation familiale, les pratiques de religions séculaires. Soixante-dix pour cent des japonais, quatre-vingt-dix pour cent des indiens vivent de l'agriculture; la manière de cultiver est la même qu'autrefois. La petite industrie n'a pas changé; les communautés villageoises produisent tous les objets dont elles ont besoin.

Au contraire de la masse, une élite s'est com-

plètement tranformée; l'étudiant, le fonctionnaire, le littérateur ont pris les mœurs et le costume des européens comme ils étudient les sciences de l'Europe et s'inspirent de sa littérature.

Après une période d'imitation servile, où l'on aurait pu croire qu'indiens et japonais cultivés renieraient leur civilisation nationale, les uns et les autres paraissent s'être ressaisis.

Un écrivain japonais, M. Masujima, s'exprime ainsi :

> Voici notre histoire pendant les vingt dernières années : d'abord détruire le passé, ensuite nous adapter de toutes pièces des institutions étrangères, enfin détruire en partie ce que nous venions d'achever.

De même, les néo-hindous cherchent moins aujourd'hui à copier les mœurs anglaises qu'à réformer leurs coutumes séculaires.

D'autre part, les différences. Elles sont capitales. Au Japon, une révolution qui unit tous les clans et fond toutes les classes; un vif sentiment patriotique qui résulte de l'indépendance et produit une politique nationale; l'instruction obligatoire avec un grand scepticisme religieux. Dans l'Inde, une fédération d'États qui diffèrent par la race, la religion et les institutions politiques; le régime des castes compliqué des restes du régime féodal; un sentiment patriotique encore vague; l'instruction peu répandue, un grand fanatisme religieux; enfin et surtout ce fait capital que les

initiateurs des réformes sont des étrangers.

L'Inde est donc moins développée que le Japon, mais elle l'est plus qu'on ne le pense en Europe, et la part des indiens dans son développement est plus grande qu'il n'est généralement admis (1).

(1) Pour faire bien comprendre la situation commerciale de l'Inde, je donnerai les chiffres suivants, qui se rapportent au commerce extérieur des principaux pays de l'Europe orientale. Russie, 1900 (en millions de roubles). Importations, 626,375 (+ 34,061 de métaux précieux); exportations, 716,418 (+ 134,311). Roumanie, 1901 (en leï). Importations, 292,435,760; exportations, 353,830,877. Autriche-Hongrie (en millions de couronnes) : (1900), Importations, 1,696,358 + 44,897; exportations, 1,942,003 + 66,546. (1901), Importations, 1,652,643 + 173,485; exportations, 1,885,458 + 41,845. Turquie, 1901 (en milliers de leï) : 70,044 et 82,770. Dans tous ces pays, l'excédent des exportations sur les importations est dû à la même cause : les emprunts contractés à l'extérieur.

CONCLUSION GÉNÉRALE

PREMIÈRE PARTIE

En arrivant à la fin de cette étude, essayons de résumer ce qu'elle nous apprit de l'Inde du passé; nous en tirerons des conclusions sur l'Inde de l'avenir.



Il faut d'abord poser les principes généraux de la méthode d'évolution appliquée aux sciences historiques.

La civilisation humaine est une et son évolution est fatale. Mais il ne faudrait pas prendre ces mots dans un sens hegelien, entendre par civilisation « le développement de l'esprit universel » ; par évolution fatale » la marche rationnelle et

nécessaire de cet esprit dont la nature en soi est toujours une et la même, mais qui se développe, se déroule pour ainsi dire dans l'existence du monde. » Nous appelons civilisation humaine la succession des civilisations particulières; nous disons que cette civilisation est une parce que, après avoir suivi des procès identiques, les civilisations particulières tendent à se fondre dans une civilisation générale, et si l'évolution nous en paraît fatale, c'est que, étant données la nature de l'homme et la configuration de la terre, nous ne saurions imaginer une évolution différente des sociétés humaines. L'on peut comparer les facteurs qui ont déterminé cette évolution à ceux qui déterminent l'évolution des espèces animales : soit les variations individuelles, la sélection naturelle et volontaire, la lutte pour la vie sous ses formes multiples.

En effet, si les enfants ne possédaient aucun caractère qui ne se retrouvât chez leurs parents, l'on ne conçoit pas comment l'humanité pourrait jamais se modifier. Mais l'union de deux êtres dissemblables produit un être qui diffère de l'un et de l'autre. Tous les enfants apportent en naissant leurs variations individuelles que la vie développe. Parmi ces variations il en est qui sont favorables à l'homme sous un certain climat ou dans un certain état social; celles-là tendront à devenir héréditaires. Non pas sans doute qu'un fils hérite directement de son père des muscles plus gros ou une plus grande immunité contre

certaines maladies. Mais les modifications profitables à la race ne sauraient être l'effet du hasard; il faut en chercher l'origine dans l'influence du climat ou du mode de vie. Par suite elles apparaîtront chez un certain nombre d'individus; à chaque génération, le nombre des individus ainsi modifiés s'accroîtra. Mieux doués pour l'existence particulière que leur imposent le sol et leurs moyens d'existence, ils vivront plus vieux, auront plus d'enfants, élimineront progressivement les hommes du type primitif : dès lors ces modifications d'abord individuelles deviendront des caractères de la race, par suite des caractères héréditaires.

Chez l'homme la sélection artificielle ou volontaire accompagne toujours la sélection naturelle. Dans les nations barbares, ces hommes, qu'une variation individuelle aura rendus plus forts, prendront les femmes les plus saines et les plus belles, ils massacreront les autres hommes ou les réduiront en esclavage, enfin ils abandonneront ou ils tueront leurs enfants délicats et mal conformés. Dans les nations plus civilisées les faveurs des femmes et de la foule, le succès, la richesse récompenseront les hommes dont la constitution physique se conformera le mieux aux exigences d'un état social particulier. C'est ainsi que la combinaison de la sélection naturelle et de la sélection volontaire donne aux peuples et aux races des tempéraments différents. A cette sélection de

certaines qualités physiques se joindra la sélection de certaines qualités intellectuelles ou morales. Dans les tribus nomades et pillardes, le vol et le meurtre sont tenus en honneur, mais sitôt que ces tribus deviennent agricoles et sédentaires, le meurtrier, le voleur subissent la peine de mort, leurs enfants sont massacrés ou réduits en esclavage. Ceux qu'une disposition particulière a rendus plus adroits ou plus inventifs découvrent des métiers dont ils gardent le secret. Par ce nouveau procédé de sélection il se constitue des classes sociales distinctes où chaque génération accuse davantage les tendances héréditaires. Comme son tempérament physique, chaque peuple se formera ainsi son caractère moral qui se marquera dans la religion, le gouvernement, les lois, les mœurs et la constitution générale de la société.



Si la sélection agit plus fortement chez l'homme que chez les animaux et tend par suite à rendre permanent le type d'une race ou d'un peuple, d'autre part les variations individuelles sont plus nombreuses et plus importantes.

De ces variations les unes ont un caractère nettement individuel; par suite elle ne sont héréditaires ni physiquement ni moralement. L'on peut penser avec Nietzsche que l'humanité a pour mission de former des génies. Encore est-il que les génies n'ont point d'action sur l'humanité par

ces qualités proprement originales qui les font des génies, mais seulement par ces qualités qui synthétisent les tendances de beaucoup d'hommes à une époque donnée.

En nous tenant aux variations utiles à la race, combien de différences physiques, surtout combien de différences morales!

Ce sont des individus qui ont trouvé l'usage du feu et des métaux, appris à cuire les aliments, et, dans les temps modernes, fait toutes les découvertes de la science; des individus qui ont donné aux langues leur caractère définitif et imprimé à l'évolution des littératures une direction particulière.

Plus l'humanité progresse, plus les modalités individuelles sont multiples et tranchées; d'autre part, la complexité croissante de la civilisation permet qu'une plus grande proportion de ces modalités profite à la communauté. C'est pourquoi la lutte entre la permanence et la variabilité de l'espèce qui se retrouve dans toute la nature prend dans l'histoire de l'humanité une importance capitale.

Tout caractère acquis est maintenu et par la sélection naturelle (adaptation de l'organisme au climat d'un lieu donné comme à certaines habitudes imposées par la tradition) et par la sélection volontaire (religion, lois, hiérarchie sociale, système politique). Mais les caractères nouveaux réussissent pourtant à s'établir. D'abord par la sélection naturelle : conditions différentes de la

vie matérielle, émigration de lieux trop peuplés. Ensuite par la sélection volontaire : les révolutions religieuses et sociales, les conquêtes, les inventions qui augmentent la richesse et transforment les mœurs.

L'une et l'autre tendances sont également utiles. Sans les variations individuelles l'humanité dégénérerait au lieu de progresser ; mais chez l'homme les variations affectent souvent un caractère trop personnel ; de plus le génie peut imposer par la persuasion ou par la force des mœurs et des croyances contraires à l'intérêt de la collectivité ; mais grâce à la fidélité de la masse aux caractères acquis, une influence nuisible ne peut longtemps prédominer.

*
* *

Née de l'une et de l'autre tendances, la civilisation humaine procède par synthèses toujours plus générales et plus complexes. Leurs principaux facteurs sont l'augmentation de la population, le développement de la civilisation morale et le développement de la civilisation matérielle. C'est l'augmentation de la population qui a rapproché les tribus, puis les peuples ; c'est le développement de la civilisation matérielle qui a permis de conquérir et d'administrer de grands empires, d'établir entre les lieux les plus distants du globe des communications régulières et faciles. Mais il faut mettre sur la même ligne l'influence

de ces grands mouvements intellectuels et moraux qui ont donné aux peuples les plus éloignés, aux races les plus diverses, les mêmes idées, les mêmes sentiments, jusqu'à de communes qualités physiques en agissant et sur les individus pris isolément et sur les foules (dont la mentalité diffère de la mentalité des individus qui les composent), par le désir de l'égalité, de la liberté, l'amour, la pitié, la foi dans l'Au-delà.

Chacune de ces synthèses de l'humanité s'établit de deux manières. D'abord par la transformation ou l'élimination progressive des caractères qui ont marqué le type humain dans les synthèses moins complètes qui l'ont précédée, ensuite par la sélection naturelle et volontaire de caractères nouveaux. Ainsi les types, les croyances, les mœurs des tribus et des clans se sont fondus dans ceux des provinces, puis dans ceux des grandes nations, et aujourd'hui, tout en conservant leur originalité, les grandes nations du monde adoptent une commune civilisation (1).

(1) Aucun système proposé pour expliquer l'évolution ne peut être considéré comme définitif. Survivance des plus aptes et procès d'intégration ne sont-ils pas plutôt des résultats de l'évolution que l'évolution elle-même? Peut-être l'évolution, qui ne peut se comprendre sans la vie (s'entend la vie, au sens général et non pas seulement la vie organique) restera-t-elle inexplicable comme la vie. Peut-être l'évolution, qui est de fait l'action du temps sur l'espace, n'est-elle pas une donnée de l'expérience ainsi que nous le supposons, mais, comme le temps et l'espace, l'une des formes irréductibles de la raison ou mieux de la perception humaine, à moins encore que l'évolution ne doive représenter pour nous la donnée fondamentale de l'expérience,

I

Appliquons maintenant les principes ainsi formulés à l'histoire de l'Inde.

Cette histoire, comme celle de toutes les nations, nous présente au début de petits peuples indépendants et presque sans rapports avec le monde. Sans doute, quand ils envahissaient la péninsule, kolariens, mongols, dravidiens étaient déjà façonnés par des civilisations diverses et leurs invasions étaient continuelles; puis les tribus, les clans épars dans l'Inde devaient échanger les produits de leurs territoires et ceux de leurs industries naissantes. Cependant nous pouvons dire que la première période est celle des civilisations locales indépendantes. Et le caractère de semblables civilisations est une lente évolution par suite d'une faible variabilité.

II

La seconde période est celle où se forment d'abord une race, puis une civilisation indienne.

auquel cas le principe de causalité serait seulement la forme imposée par la raison au principe d'évolution, au *devenir*.

Les différentes races de l'Inde conservèrent leurs qualités distinctes qui n'ont pas disparu, mais elles furent obligées de s'adapter au milieu. Climat, faune, flore, l'Inde propre diffère en tout de l'Asie centrale dont ces races sont originaires. En s'établissant dans l'Inde, les envahisseurs devaient changer leur manière de se loger, de s'habiller, de se nourrir. Le pays, les mœurs modifiaient le tempérament. Les aryens, par exemple. Dans l'Asie centrale, grands, forts, mangeant de la viande, buvant de l'alcool, soldats, chasseurs, s'exposant aux intempéries : seuls les plus vigoureux résistaient. Dans l'Inde, tout le contraire. Quiconque buvait ou mangeait trop et se plaisait aux exercices violents tombait frappé par la chaleur; les faibles, les prudents s'acclimataient.

Avec des qualités physiques nouvelles, de nouvelles qualités morales. Dans un corps plus grêle et plus mou une âme plus tendre. Avec des habitudes sédentaires et pacifiques un caractère de moins en moins farouche. Bientôt la souplesse et la ruse; cette imagination que donnent la vue de spectacles grandioses, l'oisiveté subite d'une race habituée à la lutte et au travail.

*
* *

La transformation des races indiennes par un commun procès de sélection rendit leur union

possible : dans la vallée du Gange, apparut bientôt un type général, l'hindou.

Cependant les éléments ethniques étaient trop disparates pour se fondre jamais dans une population homogène. Ces éléments se juxtaposèrent, puis il se constitua une hiérarchie. Au sommet, d'une part les chefs devenus des rois, d'autre part les prêtres ou brâhmanes. Au-dessous les corporations des différents métiers, les tribus sédentaires ou nomades, les villages, les clans des aryens et des dravidiens, classés d'après la dignité qui semblait s'attacher à leurs occupations. Un pareil régime est tout ensemble très complexe et très simple. Très complexe, puisque la population se trouve morcelée en petites nations indépendantes ou même hostiles. Très simple, puisqu'une seule formation sociale remplace dans l'Inde les formations si variées auxquelles les autres peuples ont dû avoir recours : État, Église, classes sociales, administration, magistrature, police, corps de métier, institutions de prévoyance et de crédit, etc. Non pas que ces formations n'aient jamais existé dans l'Inde. Mais elles n'y remplirent qu'un rôle secondaire et passager et la plupart s'y établirent sous l'influence de l'étranger. La religion hindoue s'est confondue avec la caste, et la caste aurait permis à l'Inde de n'avoir point de gouvernement.

Dès que le régime des castes fut établi, il exista une civilisation indienne. L'Inde ne fut plus seulement une expression géographique, mais une

expression politique. Malgré la diversité des races et l'hostilité des nations, l'Inde tout entière reconnaissait les mêmes principes religieux, la même organisation économique et sociale. Et ces principes, cette organisation, elle seule les posséda. Aucun autre pays n'en eut de semblables.

Dans le même temps la vie sédentaire amenait la division du travail; chaque caste tendit à n'avoir qu'une seule occupation. Ceux-là prospéraient dont le caractère et l'intelligence s'adaptaient le mieux à cette occupation héréditaire; les autres étaient exclus de la caste ou mouraient de misère. Formés par leurs parents, les enfants leur étaient supérieurs dans une profession toujours exercée; une éducation exclusive leur donnait une mentalité particulière. A chaque génération le brâhmane était plus brâhmane, le guerrier plus guerrier, l'artisan plus artisan et l'agriculteur plus agriculteur.

Les effets d'une pareille organisation sociale se marquèrent d'abord et surtout dans la religion. Celle des aryens était familiale et populaire : point d'autres prêtres que les pères de famille, et tous les pères de famille étaient prêtres. La division en castes produisit au contraire un culte purement sacerdotal et des dogmes ésotériques. Et la religion des aryens était simple et forte comme leur race encore jeune : des dieux ivrognes et batailleurs mais pleins de santé, de belle humeur, de courage, fidèles à leurs amis, secourables à leurs adorateurs. Une religion bon enfant : im-

mortels et mortels se rendant service pour service, en égaux, presque en amis. L'homme semait le grain, les dieux le faisaient germer; on partageait la moisson; pour vivre, les dieux, comme les hommes, n'avaient-ils pas besoin de farine et de riz? Sans les offrandes des sacrifices que deviendraient leur vigueur et leur gaieté? Quand la sélection eut donné aux brâhmanes une mentalité toute brâhmanique, les dieux aryens leur semblèrent trop laïques et trop humains. Ils divinisèrent le sacrifice; les dieux se nourrissant des offrandes, la théologie conçut le sacrifice comme la cause ou même l'essence du monde : les dieux n'étaient que des émanations ou même de fausses apparences de l'Être Unique qui s'identifiait avec la prière sacerdotale.

Et les mêmes effets apparurent dans la philophie et la littérature : seuls les brâhmanes et quelques princes de famille royale avaient le droit de les cultiver. Littérature et philosophie perdirent tout caractère populaire. Des tendances constantes s'y marquèrent : dans les écoles on apprenait une certaine manière de penser et de composer; ceux qui pensaient autrement étaient tenus pour des hérétiques, ceux qui composaient autrement étaient tenus pour des ignorants et des hommes sans talent. Tous s'efforcèrent donc d'avoir les mêmes qualités que l'on vit se développer, puis s'exagérer, enfin tomber en décadence.

C'est ainsi que dans les derniers siècles de l'ère

ancienne, il tendait à se former dans le nord une race indienne et dans toute la péninsule une civilisation indienne.

III

Dans tous les pays maritimes de l'Europe et de l'Asie la société s'était développée de la même manière que dans l'Inde. L'accroissement de la population, les progrès de la civilisation matérielle et de la civilisation morale avaient amené la constitution de grands États, qui, eux-mêmes, s'unifiaient ou tendaient à s'unifier dans de grands empires. En poussant leurs conquêtes, ces empires se touchèrent; plusieurs débordèrent leurs frontières. De nouvelles conditions d'existence suscitèrent bientôt de nombreuses réactions individuelles dont plusieurs tendirent à se transformer en caractères permanents. Les peuples étaient devenus pacifiques et sédentaires; l'établissement de grands empires développa le goût des conquêtes et le commerce. Au lieu de paisibles cultivateurs, d'artisans routiniers, des soldats, des marins, des banquiers, des marchands, des ouvriers désireux de trouver des métiers nouveaux ou de perfectionner les anciens métiers, par suite d'autres qualités physiques comme une mentalité différente. Or les races qui possédaient cet

esprit et ces vertus n'étaient pas celles qui avaient possédé les vertus nécessaires à la civilisation de l'époque précédente; ce furent donc de nouveaux peuples qui prirent le premier rang. Et ce furent aussi de nouvelles doctrines religieuses, philosophiques, littéraires et sociales, des doctrines moins nationales et plus largement humaines.

Deux peuples montrèrent la plus grande faculté d'expansion : les perses en créant une monarchie centralisée qui fit de leur empire le plus puissant de l'Asie, en formulant dans leur religion de profonds principes de métaphysique et de nobles principes de morale; les grecs en développant les vertus militaires, qui leur permirent de conquérir le monde, en donnant dans l'hellénisme cette théorie de l'harmonie et de la dignité humaine qui influença profondément les mœurs de beaucoup de pays, l'art et la littérature de tous.

Formé d'éléments très disparates, qu'une commune civilisation n'avait pas suffisamment fondus, le peuple hindou avait encore une grande puissance d'adaptabilité. Inspirés par l'exemple des perses et d'Alexandre, Candragupta et Açoka réunirent les nations de l'Inde dans un seul empire. En même temps, sous l'influence de la Grèce, tous les genres artistiques et littéraires se développèrent : peinture, sculpture, épopée, tragédie, tandis que la Perse et la Babylonie donnaient les grandes lignes de l'architecture.

Les tendances nouvelles de l'Inde se marquent mieux encore dans le bouddhisme. Sans doute, si

l'on s'en tient aux doctrines, le bouddhisme est l'aboutissement logique de la philosophie indienne, mais l'originalité du bouddhisme n'est pas dans son enseignement doctrinal, il est dans son enseignement moral. Or la morale du bouddhisme est l'opposé de la morale brâhmanique. Celle-ci nous montre un caractère anciennement acquis, l'esprit de tradition, de hiérarchie, fortifié à travers les siècles par un procédé de sélection tout particulier, le régime des castes. Le bouddhisme, au contraire, nous apparaît comme une adaptation du caractère hindou à de nouvelles conditions de vie. D'abord la conquête du Sud, l'influence des dravidiens, le désir de cette unité politique que réalise Açoka, une réaction générale contre la tyrannie des castes; sous ce premier aspect le bouddhisme devient une religion d'égalité monastique et de pitié universelle, une religion indienne. Puis l'influence du mazdéisme, de l'hellénisme, du confucianisme, peut-être de la religion hébraïque connue par les marchands et les navigateurs, enfin du christianisme; sous ce second aspect, le bouddhisme, religion de pureté, de foi, de charité, devient une religion asiatique et presque une religion humaine.

IV

Ce premier effort des peuples pour s'unir était prématuré. Pendant cinq siècles les romains défendirent la civilisation européenne contre les attaques des barbares, mais en Asie les invasions des scythes et des huns isolèrent bientôt les nations quelque temps mises en rapports. L'Inde, que sa situation fait un monde à part, perdit presque toute communication avec les empires civilisés.

Comme la religion brâhmanique avait produit le bouddhisme par l'absorption d'éléments étrangers, elle produisit la religion hindoue par l'absorption d'éléments populaires. Les brâhmanes n'avaient pas cherché à convertir le peuple non plus qu'à l'éduquer; ils lui avaient laissé ses fétiches et son culte grossier. Encore qu'inéduqué, le peuple sut avec le temps se policer lui-même : sa religion suivit son évolution particulière et finit par s'imposer aux brâhmanes. Génies naturels et mânes des héros se changèrent en dieux, ces dieux furent hiérarchisés; dans le nord, l'un d'eux apparut comme le dieu suprême. Sorti du peuple hindou, Krishna en avait gardé le caractère : insouciant, rusé, secourable à ses fidèles, mais sans respect pour la vertu de leurs femmes; par un nouveau procès d'évolution, le dieu popu-

laire devint le dieu des mystiques, ses amours libertines furent tenues pour des symboles de l'union idéale de l'âme avec la Divinité.

Entre le bouddhisme et l'hinduisme la lutte dura plusieurs siècles. Le bouddhisme succomba : religion humaine, le bouddhisme voyait sa mission finir dès que les invasions des barbares séparaient la péninsule du monde et lui refaisaient une civilisation nationale. Chassé de l'Inde, il se répandit à travers l'Asie, non pas cependant sans avoir modifié l'hinduisme, qui ne put ainsi échapper à l'influence de l'étranger.

L'évolution de la civilisation tout entière traversa les mêmes phases que celle de la religion. Le régime des castes : ébranlé par le bouddhisme, élargi par le développement de la civilisation matérielle, ce régime se resserra bientôt et se fit plus rigoureux. De même pour les lois, les mœurs, la littérature, les arts : à la période de l'expansion avait succédé la période de la consolidation.

Mais, après plusieurs siècles, la sélection constante des mêmes caractères empêcha toute éclosion de variations individuelles : il se produisit une évolution régressive. Pour progresser un peuple doit constamment s'assimiler des éléments étrangers ; sous l'action de ces éléments, les individus apparaissent avec des caractères nouveaux mais profitables à l'humanité, par suite héréditaires. Au contraire la tyrannie des castes amena le traditionalisme exagéré, la haine de toute originalité, la convention, la décadence.

V

L'Inde s'isolait du monde. Mais le monde était trop peuplé ; pour les nations du vieux continent, le temps de l'isolement avait cessé. Corrompue, affaiblie par l'esprit de routine, l'Inde devint la proie des barbares. D'où plusieurs siècles d'invasions et de massacres. Cependant les barbares renouvelèrent la race et la société déchues et leur permirent de poursuivre leur évolution.

*
* *

Il faut distinguer deux apports des barbares à la civilisation indienne.

Le premier, celui de leur propre sang et de leurs propres mœurs. Établis dans l'Inde, ils se mêlèrent avec la race hindoue et la transformèrent. D'où un triple résultat : la création de nations nouvelles par l'union des barbares avec les peuples de l'Inde ancienne ; le régime féodal divisant le peuple en nobles et en serfs ; le morcellement des castes. Et ces variations, d'abord individuelles, se changèrent, grâce à la sélection, en caractères généraux. Les génies des diverses nations de l'Inde allèrent toujours s'accusant ; les nobles et les serfs se constituèrent avec le temps

des tempéraments distincts, les uns par la sélection des plus braves et des plus énergiques, les autres par la sélection des plus humbles et des plus doux. Enfin le morcellement des castes réussit à rompre la forte organisation de l'Inde ancienne et rendit ainsi à la société en décadence une vitalité nouvelle.

Le second apport des barbares est l'islam. Dans le même temps qu'ils commençaient d'envahir l'Inde, l'Asie antérieure avait subi la conquête musulmane.

Le rôle de l'islam fut de répandre de communs principes de civilisation dans les pays de l'Asie antérieure et du bassin de la Méditerranée et de continuer ainsi l'œuvre des phéniciens, des grecs, des perses, des romains et des byzantins. Il sembla même que l'islam soumettrait l'Asie et l'Europe tout entières. Mais l'islam échoua en Europe; dans l'Extrême-Asie il n'obtint jamais la prépondérance; recrutés dans les races inférieures, ses nouveaux adhérents déformèrent ses doctrines. Dans l'Asie antérieure elle-même l'islam corrompu perdit les nations qui lui restèrent fidèles. C'est que l'islam oublia son principe le plus fécond, son principe vraiment humain, le seul qui pouvait susciter de nombreuses réactions individuelles et en faire des qualités permanentes, s'entend le principe de l'égalité. Tout au contraire les premiers peuples qui se convertirent à l'islam exagérèrent par la sélection cer-

tains de ses principes secondaires : ainsi le fatalisme, le devoir de convertir les infidèles par le sabre, la confusion de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, d'où sortit le despotisme. D'une religion qui aurait pu être humaine ces peuples firent ainsi une religion locale, et l'expansion de l'islam fut suivie d'une rapide décadence.

Dans l'histoire de l'humanité, l'islam ne représente donc que la civilisation de certains peuples, mais dans l'histoire de l'Inde il représente l'influence de la civilisation humaine tout entière : à l'Inde qui s'était isolée du monde il apprit l'hellénisme, les lois et les arts de Rome, de Byzance et de l'Europe occidentale; à l'Inde tyrannisée par le régime des castes et par la féodalité, il se présenta vraiment comme une doctrine d'égalité, qui tendait à rendre plus forts, plus nobles le caractère et l'intelligence de ses fidèles.

Le moyen âge est une période d'opposition entre la civilisation hindoue fortifiée par une sélection vingt fois séculaire et la civilisation asiatico-européenne répandue par les musulmans. Le même conflit recommençait qui s'était produit entre le brâhmanisme et le bouddhisme. Cette fois la civilisation générale remporta de plus grands avantages. Dans le bouddhisme le caractère hindou prédominait; l'islam est une religion asiatique. Et, si l'islam ne s'étendit pas autant que le bouddhisme, il s'établit plus solidement; ses adhérents sont purement musulmans, tandis que dans

le peuple il n'y eut peut-être jamais de bouddhistes exclusivement bouddhistes.

De plus l'influence de l'Asie et de l'Europe bouleversa la société indienne tout entière. Le régime des castes tendait à supprimer toute réaction individuelle; les invasions, la féodalité, la formation de nationalités et de langues nouvelles commencèrent d'en susciter, l'islam les multiplia : sectes religieuses aux doctrines égalitaires et mystiques, castes nouvelles, métiers nouveaux, les littératures populaires si différentes par leur ton de la littérature sanscrite.

VI

Dans l'histoire des nations modernes le quinzième et le seizième siècles correspondent à la période de l'expansion grecque et romaine dans l'histoire des nations anciennes. Les peuples morcelés par la féodalité se réunirent dans de grands États qui conçurent des projets de politique universelle. Une pareille révolution fut féconde en variations de toutes sortes : plusieurs restèrent particulières au seizième siècle; d'autres devinrent par la sélection des tendances héréditaires : ainsi l'administration centralisée, les armées permanentes, l'expansion coloniale, le libre examen,

l'art classique, le goût du luxe et du bien-être.

Depuis lors, la terre tout entière se trouvant partagée entre quelques nations, l'évolution de l'humanité est plus facile à suivre. Au dix-septième siècle, le classicisme et le gouvernement absolu; au dix-huitième, la hardiesse de la pensée et le goût des idées générales; au dix-neuvième, les progrès de la démocratie. Et il est aisé de voir comment se succédèrent ces divers états sociaux. Le seizième siècle semble avoir jeté le désordre dans les esprits et dans les consciences, mais dans les mœurs, le gouvernement, la législation, il commença d'établir l'ordre; ce fut même la fondation de la monarchie absolue qui, en détournant de l'action les hommes les plus hardis, les contraignit de penser et causa la confusion des idées. Un procès de sélection des plus aptes produisit au dix-septième siècle l'ordre parfait dans les mœurs et dans la pensée. Puis la belle organisation de la société fit se relâcher la tyrannie, dont elle était sortie, la loi et la paix amenèrent l'augmentation de la richesse, d'où l'ascension des classes inférieures qui réclamèrent leur part dans le gouvernement et apportèrent dans la littérature des idées nouvelles. Ce sont là les causes du mouvement intellectuel qui se manifesta au dix-huitième siècle, mais ne produisit qu'au dix-neuvième siècle toutes ses conséquences pratiques.

*
* *

Sans doute en Asie l'évolution des quatre derniers siècles ne se présente pas aussi nettement; le progrès lent de certains éléments, la décadence rapide des autres rendent la formule plus complexe. Cependant dans tous les États de l'Asie, et notamment dans l'Inde, nous retrouvons les grandes lignes du même procès que nous avons suivi en Europe. Au seizième siècle la fondation de l'empire mongol; un mouvement religieux, philosophique et littéraire. Au dix-septième la monarchie centralisée et le style classique. Au dix-huitième la chute de l'empire, la disparition des tendances classiques, l'anarchie. Au dix-neuvième les mêmes changements économiques qu'en Europe, mais grâce à l'action de l'Europe elle-même.

Le développement constant des sociétés européennes pendant les quatre derniers siècles a produit un grand mouvement d'émigration, de conquête et d'expansion commerciale. L'Inde se retrouve en face du problème déjà posé par le bouddhisme et l'islam; il lui faut choisir entre ses propres institutions particularistes, hiérarchisées et des institutions égalitaires, humaines. Mais, quelque longue que puisse être la lutte, le résultat n'en est pas douteux, tant la civilisation moderne suscite de variations individuelles, tant ses moyens de sélection sont puissants.

Moralement. Dans aucun temps s'est-il produit autant de réactions qu'en provoquent les doctrines des penseurs et des savants contemporains? Aucune civilisation ancienne a-t-elle disposé de moyens de sélection comparables à l'école obligatoire, au service militaire, au système administratif, à la législation, à la police des États modernes?

Matériellement. Les variations causées par les découvertes de la science. La sélection imposée par la régularité des lois économiques, le régime fiscal, le système rigoureux des contrats.

L'Inde est arrivée à l'époque où sa civilisation propre doit commencer à se fondre dans la civilisation générale de l'humanité. Une pareille transformation n'exige pas de révolution. Car lentement l'Inde s'est déjà modifiée par le développement de ses propres institutions et sous l'influence de l'islam. En réalisant l'œuvre de son unité sous la dynastie mongole, en acceptant la domination de l'Angleterre, en créant les sectes vishnuites, en morcelant ses castes, l'Inde a d'elle-même accompli la plus grande partie de l'œuvre que l'empire britannique achèvera.

DEUXIÈME PARTIE

Le jugement que l'étude de l'histoire indienne et la méthode de l'évolution nous ont permis de porter sur l'avenir de l'Inde, cherchons maintenant à le confirmer en résumant brièvement ce que nous avons dit de l'Inde actuelle, en examinant ce que l'état du pays, les tendances des habitants nous permettent de prévoir.

I

Deux questions se posent de suite.

Voici la première. L'Inde s'insurgera-t-elle? fera-t-elle un dernier effort pour repousser la civilisation occidentale?

A cette première question l'on peut répondre avec certitude qu'une révolte est impossible.

Sans doute, il existe encore dans l'Inde tous les éléments qui produisent les révoltes : hostilité entre les races, fanatisme religieux, famines, obligation pour le gouvernement de réformer les mœurs privées.

Mais, la situation n'est plus la même qu'en

1857. La grande insurrection fut écrasée; un pareil effort ne se renouvelle pas. Entre les différentes parties de l'Inde, entre l'Inde et l'Angleterre, les communications sont beaucoup plus faciles et plus régulières; le gouvernement britannique pourrait compter sur l'aide de l'Australie, du Canada, de l'Égypte, et du Cap. La civilisation européenne a définitivement triomphé dans l'Inde et les indiens le sentent, et les indiens jouissent de cette civilisation, si bien qu'aujourd'hui il n'en est presque aucun qui ne souffrit de s'en passer. Et la civilisation européenne est aussi toute-puissante dans l'Asie entière. En 1857, l'Europe ne possédait en Asie que la Sibérie et l'Inde. Aujourd'hui la Russie a conquis l'Asie centrale, l'Angleterre, l'Afghanistân et le Baluchistân. La France et l'Angleterre se partagent l'Indo-Chine. Le Japon a réformé ses mœurs et ses institutions. Les puissances européennes interviennent dans les affaires intérieures de la Turquie, de la Perse, de la Chine. Chaque jour des vaisseaux de tous pays touchent dans les ports de l'Inde; les indiens ont compris que leur civilisation est vaincue et qu'à défaut de l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie, la France ou l'Allemagne leur imposeraient la civilisation occidentale.

*
* *

Voici la seconde question.

Cette transformation de la civilisation indienne

en civilisation indo-européenne, comment s'accomplira-t-elle?

Une solution se présente tout d'abord : les indiens secouant prochainement le joug de l'Angleterre et accomplissant eux-mêmes cette transformation à l'exemple des japonais. Au lieu d'une insurrection, ce serait une révolution. Assurément l'Inde a ses révolutionnaires : les jeunes gens qu'élèvent les écoles anglaises. Chassés de leur caste ou du moins hostiles à leur caste, la plupart n'ont qu'une ressource, les emplois du gouvernement, et le gouvernement ne peut en donner à tous, et, parmi ceux qui en obtiennent, beaucoup ne doivent espérer que peu d'avancement, les plus favorisés n'obtiennent jamais les plus hautes fonctions. Candidats malheureux et fonctionnaires dégoûtés se font journalistes, conférenciers, tribuns; ils souhaitent, ils réclament un changement de régime, quel qu'il soit. Mais pour réussir, les démagogues doivent entraîner le peuple et le peuple ne fait de révolution que pour une question agraire ou une question sociale. Or dans l'Inde, il n'y a pas de question agraire. Dans les provinces de Bombay et de Madras la terre appartient au paysan; dans la province du Bengale les droits du fermier sont assurés contre le zamîndâr; en cas de conflit, ce dernier n'obtiendrait pas l'appui du gouvernement. Que si la question sociale se posait jamais dans l'Inde, ce serait contre la hiérarchie des castes et non contre le gouvernement britannique. L'Angleterre n'a point

d'intérêt à défendre le régime des castes; sans l'obstination des indiens elle l'aurait détruit.

D'ailleurs un mouvement commencé dans le Bengale trouverait peu de sympathies à Bombay ou dans les Provinces du nord-ouest, et moins encore dans le Deccan dravidien. Les mahométans lui seraient hostiles et les râjas le combattraient.

Pour secouer la domination anglaise, il faudrait que l'Inde s'unifiât. Mais trop grande, trop peuplée, composée d'éléments trop disparates, l'Inde ne réussira jamais à réaliser son unité par une brusque révolution analogue à celle du Japon. L'unité de l'Inde ne pourra se faire que lentement et sous l'influence d'une puissance occidentale.

II

Cette puissance sera-t-elle l'Angleterre? Cela semble probable.

D'abord l'Angleterre possède l'Inde, et c'est pour avoir montré dans la colonisation des qualités supérieures à celles des autres peuples : seule, elle est assez riche pour y apporter les capitaux nécessaires; sa puissance maritime, l'étendue de son empire, l'indépendance presque complète des différentes parties de cet empire lui permettent de conserver l'Inde sans chercher à la rendre anglaise.

Ensuite, aucune autre nation ne semble désireuse de conquérir l'Inde. On prête cette ambi-

tion à la Russie. Mais, si l'on étudie la question, l'on verra que cette conquête difficile ne lui rapporterait aucun avantage.

L'Inde est l'un des pays les plus pauvres du monde et la Russie ne fabrique aucun produit qu'on y puisse importer.

Sans courir les dangers d'une guerre implacable avec l'Angleterre, la Russie peut annexer le Turkestan chinois, la Mongolie, le nord de la Chine, l'Arménie, la plus grande partie de l'Asie mineure et le nord de la Perse, pays que leur situation géographique fait rentrer dans la sphère d'influence de la Russie et dont les populations seraient facilement assimilées à celles de l'empire.

La situation géographique de l'Inde la sépare du reste de l'Asie aussi nettement que l'Espagne, l'Italie et la Grèce sont séparées de l'Europe. Et l'Inde conservera longtemps encore une civilisation trop originale pour se fondre dans la civilisation russe. L'Inde peut être la colonie d'un pays distant, elle ne peut faire partie d'un empire continental : toute son histoire en fournit la preuve. Enfin l'Inde a reçu des anglais un régime libéral contraire au régime autocratique qui est nécessaire à la Russie pour la conquête de l'Asie nomade et de l'Asie musulmane. La Russie supprimerait-elle dans l'Inde la liberté de la presse, le droit d'association et de réunion si largement octroyé comme on en peut juger par le Congrès national? exclueraitelle les indiens des conseils législatifs? Ce serait là une étrange manière de s'atta-

cher un empire nouvellement conquis. Ou bien le gouvernement russe donnerait-il aux indiens l'autonomie qu'il refuse aux finlandais et aux polonais? des libertés que les russes eux-mêmes n'ont pas? L'Inde est restée trop indienne et elle est déjà devenue trop anglaise pour que la Russie trouve aucun intérêt à se l'incorporer. D'ailleurs le gouvernement britanique peut élever entre l'Inde et la Russie une barrière infranchissable en donnant aux hindous des libertés politiques qu'avant longtemps les russes ne sauraient même espérer.

Pour l'Inde tout changement de régime retarderait son développement de plusieurs siècles. Les anglo-indiens connaissent bien l'Inde, ses langues, ses lois, ses mœurs, et les anglais commencent à comprendre les questions indiennes. D'autre part, des millions d'indiens ont appris à parler l'anglais, quelques centaines de milliers d'entre eux l'écrivent couramment (1). La civilisation anglaise les a pénétrés. Combien faudrait-il de temps avant que la Russie eût formé les fonctionnaires destinés à gouverner un empire de trois cent millions d'hommes? avant que des millions d'indiens eussent appris le russe et que le

(1) Le recensement de 1891 ne porte que quelques centaines de milliers indiens comme parlant l'anglais, mais assurément ceux-là seuls se sont fait inscrire comme parlant l'anglais qui le parlent habituellement. Car il y a plus de trois cent mille enfants ou jeunes gens dans les écoles où l'enseignement tout entier est donné en anglais.

pays se fût assimilé la civilisation russe au point où il s'est assimilé la civilisation anglaise?

Resterait encore la question financière. Comment la Russie, qui a besoin de capitaux étrangers pour la mise en valeur de son empire, paierait-elle les dettes contractées envers l'Angleterre et avancerait-elle à l'Inde les milliards que, pour sortir de la crise actuelle, l'Inde devra encore emprunter?

Si jamais un conflit éclatait entre l'Angleterre et la Russie, l'Inde n'en serait pas la cause mais la Perse. La Russie n'a rien à gagner à la conquête de l'Inde, mais il serait avantageux pour elle de trouver un débouché sur le Golfe Persique.

Or l'annexion de la Perse à l'empire russe serait périlleuse pour l'empire britannique. Une question européenne ou asiatique peut amener une guerre entre les deux puissances : dans ce cas, la Russie menacerait d'envahir l'Inde non pour la conquérir d'une manière définitive, mais pour la ravager ou la garder en gage jusqu'à la paix. Menace sans grand danger tant qu'une armée russe, transportée par chemin de fer à Merv, devrait franchir par étapes les défilés de l'Afghanistân. Mais que la Russie soit fortement établie en Perse : voici une armée du sud pour aider l'armée du nord avec une base d'opérations plus forte, et voilà surtout une flotte russe, appuyée sur un arsenal, qui en moins d'un jour

peut attaquer Karachee ou bombarder Bombay.

S'ensuit-il que l'Angleterre doive considérer comme un *casus belli* l'établissement des russes sur le golfe Persique (1)?

Le 22 janvier 1902, Lord Cranborne, interpellé sur la question perse, répondait avec beaucoup de justesse :

Un point est cependant capital, que l'on ne devrait pas oublier. Nous ne sommes pas la seule puissance qui ait du prestige en Asie. D'autres nations qui possèdent des ressources importantes, une grande énergie et de remarquables facultés administrativives, y développent continuellement leurs intérêts. Et la situation de la

(1) La frontière de l'Inde est aujourd'hui assez mal gardée. L'on ne compte pas défendre la passe du Peshawar; seul, le camp fortifié de Rawal Pindi, situé en deçà des monts, arrêterait quelque temps les envahisseurs. L'armée anglo-indienne se masserait en arrière de Kandahar, prête à se porter sur Hérat et à prendre l'ennemi en queue ou en flanc. Cette armée serait ravitaillée par une flotte qui débarquerait vivres et munitions à Karachee, aux bouches de l'Indus. Ce plan peut avoir une réelle valeur stratégique : dans l'état de l'armée anglaise et de l'armée anglo-indienne, il serait singulièrement téméraire en face d'un adversaire aussi bien organisé que la Russie.

Tout au contraire, si l'on fortifiait les monts, si l'on développait encore le réseau ferré, la frontière indienne deviendrait infranchissable pour une armée russe, qui pourrait difficilement opposer cent mille hommes aux trois cent mille hommes de l'armée anglo-indienne et qui serait fatiguée par une marche pénible à travers l'Afghanistan. L'on recule devant cette dernière solution faute d'argent. Sans doute on ne doit pas imposer à un pays aussi pauvre que l'Inde plusieurs milliards de dépenses militaires, mais ces dépenses, l'Angleterre pourrait les prendre à sa charge : la conservation de l'Inde vaut bien quelques milliards.

Grande-Bretagne à l'égard de ces pays doit fatalement se modifier.

Cette observation est juste mais trop modérée. En Afrique, les puissances européennes sont devenues voisines. Le vingtième siècle verra le même état de choses en Asie. Loin d'éviter les guerres, les États-tampons les précipitent, car l'une et l'autre nations qu'ils séparent cherchent sans cesse à y augmenter leur influence. Tous les ministres européens prétendent qu'ils maintiendront le *statu quo* en Asie, mais le *statu quo* est impossible. La Chine, la Perse, la Turquie, le Siam ne subsistent que par la tolérance ou l'aide de l'Europe. Tôt ou tard ces États seront démembrés ou, déchirés par les guerres civiles, ils se placeront sous le protectorat des diverses puissances civilisées. L'empire britannique aura des voisins en Asie et verra des flottes rivales sur la mer des Indes. Peut-être serait-il plus habile pour l'Angleterre d'accepter franchement cette situation et de chercher à s'étendre elle-même sans prétendre arrêter l'expansion de ses voisins.

*
* *

L'Angleterre ne perdra donc pas l'Inde, mais pourrait-il advenir qu'elle l'abandonnât?

Si l'Inde se développait assez pour avoir une administration purement indienne, pour rivaliser dans l'industrie du coton avec les manufactures du Lancashire et pour frapper les marchandises

britanniques de droits élevés, l'Angleterre ne se lasserait-elle pas de subordonner à l'Inde toute sa politique étrangère?

Les libéraux ont souvent parlé de « l'Inde aux indiens », mais les énormes capitaux engagés dans l'Inde et le prestige de l'empire empêcheront toujours que leur politique ne soit appliquée.

III

L'Inde restera donc anglaise jusqu'au jour encore lointain où il se sera formé une civilisation anglo-indienne et où l'Inde sera capable de se gouverner elle-même, soit comme État indépendant, soit plutôt comme État confédéré de l'empire britannique.

Mais le développement de l'Inde peut être plus ou moins rapide. Mais l'Inde peut être une colonie prospère, dévouée, influente, ou une colonie pauvre, opprimée, mécontente, un danger plutôt qu'un secours.

*
* *

Aujourd'hui l'Inde souffre économiquement et politiquement.

Économiquement. Le pays est pauvre. Sans être considérables, les impôts sont lourds, parce

qu'une partie en est employée à payer les pensions des fonctionnaires anglais ou l'intérêt des énormes dettes contractées par l'Inde envers l'Angleterre.

Politiquement. Malgré les bons résultats produits, le régime imposé par la Grande-Bretagne à l'Inde est un régime injuste : trois cents millions d'hommes sont gouvernés despotiquement non pas même par un souverain d'origine étrangère, mais par les fonctionnaires responsables d'une démocratie étrangère ; sur toutes les questions vitales pour leur avenir, sur ces questions mêmes où leur intérêt peut être directement opposé à l'intérêt des anglais, ce ne sont pas les indiens que l'on consulte, mais les anglais.

Pour venir en aide aux maux économiques de l'Inde, un double devoir pour le gouvernement. D'une part, diminuer les dépenses de l'administration et les dépenses militaires, pousser les travaux publics, mieux répartir l'impôt foncier. D'autre part, encourager l'enseignement technique, favoriser toutes les réformes sociales qui peuvent aider à l'accroissement de la richesse (1).

Pour rendre les institutions politiques à la fois plus libérales et plus indiennes, les reviser résolument d'après les principes adoptés : autonomie

(1) Le *Victoria Technical Institute* de Bombay fondé par Lord Reay est la meilleure école technique de l'Inde. Le savant hindou le plus connu est un physicien, M. Bose.

des provinces, extension progressive du système représentatif, admission des indiens à tous les postes de l'administration.

Mais il se pose pour l'Angleterre un problème plus grave encore : le temps approche où les lois de l'Inde ne pourront plus être des lois exclusivement indiennes.

Au dix-huitième siècle les rationalistes, dans le commencement du dix-neuvième les libéraux admettaient le principe que, semblables, tous les hommes doivent être gouvernés de même : d'où l'octroi du droit de suffrage aux indigènes des colonies françaises. Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, il se produisit une réaction : l'ethnologie voulut reconnaître entre les races humaines des différences foncières, soutenir qu'une civilisation était l'effet direct et nécessaire du pays où elle apparaissait. Aujourd'hui la doctrine de l'évolution a prévalu ; l'on tend à considérer les diverses civilisations comme des moments de l'évolution d'une seule civilisation humaine. D'autre part l'exemple du Japon a montré qu'un pays asiatique pouvait accepter les institutions politiques et les progrès matériels de l'Europe aussi rapidement que l'ont fait les pays d'Europe le plus récemment développés. C'est pourquoi les puissances occidentales ne devront plus gouverner certaines de leurs colonies d'après la méthode dite scientifique, assurer l'ordre matériel et laisser les peuples vivre de leur vie ancienne. Bonne pour les premières années qui suivent la

conquête, cette méthode se fonde sur une erreur; elle admet que les sociétés asiatiques et africaines sont en quelque sorte immuables. Or tout change puisque tout est temps, mais certaines sociétés progressent, d'autres rétrogradent, et celles qui progressent le font plus ou moins rapidement. Depuis que l'on sait mieux l'histoire de l'Asie, l'on a dû reconnaître que les croyances et les mœurs s'y étaient profondément modifiées. Entre la société d'Akbar et celle d'Açoka les différences sont aussi grandes qu'entre la société de Louis XIV et celle d'Alexandre le Grand. Le développement économique de l'Europe n'est pas antérieur à la seconde moitié du siècle dernier, et sous l'influence de l'Europe, quelques États de l'Asie se sont également développés. Le gouvernement dit scientifique serait de fait le moins scientifique de tous, puisqu'en érigeant les coutumes en lois, il tendrait à immobiliser des sociétés qui ont toujours évolué.

IV

Cherchons maintenant ce que deviendra la société indienne sous l'influence de l'Europe.

Deux tendances sont déjà manifestes.

D'abord la fusion des éléments divers qui composent la société indienne.

Les religions. — Longtemps encore les différentes religions de l'Inde continueront de se combattre, mais l'instruction donnée dans les écoles et les progrès de la civilisation matérielle de l'Europe feront petit à petit s'affaiblir l'idolâtrie des hindous, tandis que la décadence de tous les États musulmans rendra moins intraitable l'humeur des mahométans indiens.

Les peuples. — L'Inde étant une unité géographique bien délimitée, ses peuples ont des intérêts communs. C'est à la grandeur du pays qu'il faut attribuer leurs divisions. Télégraphes, bateaux et chemins de fer feront de l'Inde une nation. Si ses peuples continuent à parler des langues différentes, du moins ils auront une langue commune, l'anglais, et cette langue leur permettra d'étudier toutes les sciences de l'Europe.

Une œuvre d'unification plus importante est celle qui résulterait de la disparition des castes. Le régime des castes a remplacé dans l'histoire de l'Inde les formations politiques et sociales des autres pays. Dans le dévouement de l'hindou à sa caste des sentiments se confondent qui, chez les occidentaux, sont indépendants ou même hostiles : religion, préjugés de la naissance, considération accordée à la fortune, patriotisme local, culte des légendes et des traditions provinciales, goût des langues locales et des patois, attache-

ment aux corporations, devoirs familiaux. De fait, si une révolution détruisait brusquement le régime des castes, les hindous se trouveraient sans organisation sociale, sans religion et sans morale.

Mais l'œuvre d'unification qu'aucune loi ne pourrait imposer, l'évolution même de la civilisation l'accomplit par le morcellement des castes. Ainsi la société d'autrefois se dissoudra lentement, pendant que, sous l'influence de l'Europe, il se fondera progressivement une société nouvelle.



Ensuite la réconciliation des idées européennes et des idées asiatiques, des sentiments anglais et des sentiments indiens.

D'une part, le sens pratique des anglais, leur amour des faits, excluant et la méthode et l'imagination.

D'autre part, l'imagination désordonnée des hindous et leur goût de la classification.

Au point de vue politique, l'une et l'autre mentalités peuvent s'unir. L'esprit systématique des hindous permettrait de donner à l'Inde un gouvernement central; grâce à l'esprit pratique des anglais, les provinces conserveraient leur autonomie.

Au point de vue économique, les anglais feraient

partager aux indiens leur esprit d'initiative et leur amour de la liberté, mais, bien que amoindri, transformé, le système des castes continuerait longtemps encore à donner une organisation du travail à trois cents millions d'agriculteurs et d'artisans pauvres et peu instruits. Seule la caste protégera l'ouvrier hindou le jour où le bon marché de la main-d'œuvre engagera des patrons européens à fonder dans l'Inde de nombreuses manufactures.

Dans la littérature, dans la philosophie, l'empirisme des anglais, leur précision, leur profonde sincérité réussiront peut-être à maîtriser la fantaisie de l'indien : il cessera de confondre l'abstrait et le concret, les idées et les images ; il comprendra que le raisonnement le plus subtil ne prévaut pas contre les faits et que les généralisations *à priori* sont d'inutiles passe-temps.

Comme l'esprit, le caractère se modifiera. Peut-être l'influence de l'Europe donnera-t-elle le goût du travail, l'instinct de la vie pratique, la compréhension des affaires à quelques races restées énergiques, les panjabîs, les marâthes et les tamuls ; les habitants du Gujarât ont déjà montré qu'ils pouvaient devenir d'habiles commerçants. Jusqu'à présent les bengalîs n'ont guère recherché que les professions libérales ; civilisé depuis trop longtemps, l'hindostanî semble avoir perdu sa vigueur et sa brillante intelligence.

Le trait distinctif de la nouvelle société indienne sera celui qui marque toutes les sociétés actuelles, l'individualisme. Que les indiens s'instruisent seulement à l'exemple de leurs maîtres! qu'ils se demandent comment cent mille hommes peuvent si facilement gouverner trois cents millions d'hommes, une race aussi intelligente que les bengalîs, des races aussi belliqueuses que les râjputs, les panjabîs, les baluchîs, les nipalais! Ils comprendront que les vieilles sociétés traditionalistes et communautaires ne peuvent résister aux jeunes sociétés individualistes; qu'elles doivent imiter ces dernières sous peine d'être asservies, de perdre leur originalité intellectuelle et morale et d'être ruinées économiquement. Mais ils comprendront aussi que l'individualisme théorique n'est rien sans l'éducation, qui forme le caractère; que le véritable individualisme enseigne la véritable discipline, le respect des lois qu'on s'est données, des chefs qu'on s'est choisis, et que le véritable individualisme enseigne la véritable solidarité, le dévouement aux associations qu'on a librement fondées, la fidélité aux engagements qu'on a librement souscrits, le respect de soi-même et le respect des autres qu'inspire le respect de soi-même.

APPENDICE DU PREMIER CHAPITRE

A. — LES ÉTATS FEUDATAIRES

L'empire indien comprend environ 690 États feudataires; quelques-uns n'ont pas plus de 500 habitants. 363 dépendent de la province de Bombay, notamment ceux du Kathiâwâr et du Sind. A la cour du nizâm, un *résident* britannique, qui est aussi *chief-commissioner* de la province de Berar, donnée à bail au gouvernement indien et administrée par un *commissioner*. Les vingt et un États du Râjputâna (le plus grand Marwar), avec une population de moins de dix millions, sont sous la direction d'un *agent to the governor general* résidant à Ajmîr, qui fait partie de l'Inde britannique. Les royaumes marâthes de Gwâlior (maison de Sindhia) et Indore (maison de Holkar), les petits États de Malwa et du Bandelkhand sous l'*agent to the governor general for central India*. Des résidents à Baroda, Bengalore (Mysore), dans le Kashmîr. De plus deux résidents, l'un dans le Nipâl, l'autre dans le golfe Persique. (Le Nipâl est un État indépendant; voir la fin de cette note.)

Superficie totale des États feudataires, 679,393 milles carrés.

Population, 62,461,549 (1901). (66,047,487 en 1891.)

Mouvement de la population. — En 1891 : sujets feudataires émigrés dans l'Inde anglaise, 2,860,784; sujets anglais émigrés dans les Etats feudataires, 3,776,780. La différence de 915,966 provient du fait que les petits États ne distinguent pas dans leur recensement les sujets immigrés des sujets indigènes. Il ne semble donc pas que les indiens sujets britanniques recherchent le gouvernement de princes de leur race, ni que les sujets feudataires préfèrent le gouvernement plus régulier des provinces britanniques. (Les chiffres du recensement de 1900 ne sont pas encore publiés. — *Census of* 1891. *Blue-book*, p. 72.)

Chemins de fer. — Lignes appartenant aux États feudataires et exploitées par des compagnies : (*a*) voie ordinaire, 706 milles; (*b*) voie d'un mètre, 612; (*c*) voies spéciales, 242. Lignes leur appartenant et exploitées par l'État indien : (*d*) voie ordinaire, 123 milles; (*e*) voies spéciales, 34. Lignes exploitées directement par les États feudataires : (*f*) voie d'un mètre, 1,063; (*g*) voies spéciales, 94.

Capital. — Voici les sommes se rapportant à ces diverses lignes : (*a*) £ 4,642,925, (*b*) 2,288,284, (*c*) 407,860, (*d*) 511,085, (*e*) 86,206, (*f*) 2,529,284, (*g*) 182,266. (Cf. *Statistical abstract from* 1890-91 *to* 1899-1900, p. 192, et *Financial and commercial statistics*, 1901, p. 164.)

Voici quelques détails sur les principaux Etats feudataires.

Haidarâbâd. — Superficie, 82,698 milles carrés, avec 11,141,142 habitants (recensement de 1901); en 1891, 11,537,040; en 1881, 9,845,594 [plus la province de Bérar, administrée par le résident: 17,710 milles carrés et 2,754,016 habitants (1901)]. Nombre de villes, 78, de villages, 20,011; de maisons occupées, 2,283,447 (1901.)

Densité de la population par mille carré, 140 (en 1891). (*Statistical abstract blue-book*, 35 et 36.)

Gouvernement. Le premier ministre actuel est Maharaja Kishen Persad, qui en 1901 a remplacé Sir Wikar-ul-umra Bahadur; président du conseil des ministres dont il peut modifier certaines décisions, il possède de fait plus d'autorité que le souverain.

Budget pour 1897-98. Recettes, 46,922,036 roupies; dépenses, 43,680,132 roupies.

Déficit pour les quatre dernières années, 139 lakhs (930,000); pour 1900-01, un million de livres. La plus-value de 1897-98 est due à la vente d'une ligne ferrée. Haidarâbâd, comme plusieurs des grands États féodaux, bat monnaie; sa roupie perd beaucoup sur la roupie indienne. (*Moral and material progress.*)

Mysore (*Maisûr*). — Superficie, 29,444 milles carrés, avec 5,539,399 habitants (1901); en 1891, 4,943,604; en 1881, 4,186,188. Nombre de villes, 125; de villages, 16,910; de maisons occupées, 1,110,687. Densité de la population, 177 (1891). (*Statistical abstract*, 35 et 36.)

Budget 1898-99. Recettes, £ 1,186,000. Dépenses, £ 1,331,000. — 1899-1900. Recettes, £ 1,215,000. Dépenses, £ 1,273,000. (*Moral and material progress.*)

Kashmîr. — Superficie, 80,900 milles carrés, avec 2,905,578 habitants (1901). (En 1891, 2,543,952.)

Gwâlior. — 29,067 milles carrés. 3,525,233 habitants (1891).

Baroda. — 8,099 milles carrés. 1,952,692 habitants (1901). En 1891, 2,415,396. (Tous ces chiffres d'après *Statistical abstract*, 35 et 36.)

*
* *

Nipal (capitale Kathmandu). — État indépendant, mais avec un résident anglais, et ne pouvant traiter avec aucune puissance, excepté l'empire indien.

154,000 kilomètres carrés. 3 millions d'habitants environ. Le mahârâja, monarque absolu, abandonne toute l'autorité à son premier ministre héréditaire. Trois races : la race noble-militaire, d'origine hindoue et de caste brâhmanique (gorkhas); les newars, des indo-thibétains bouddhistes; des magars et gurungs.

Bhutân (capitale, Tassisudon). — Etat indépendant, mais lié par les traités à l'empire indien. 34,000 kilomètres carrés, 200,000 habitants (bhutja) parlant le thibétain. Religion, le lamaïsme. Deux souverains : l'un religieux, le dharma râja; l'autre politique, le deb râja.

Afghanistân. — État indépendant, mais allié à l'empire et en recevant un subside. 550,000 kilomètres carrés. 4 millions d'habitants : afghans, d'origine iranienne, deux rameaux : ghilzai au nord-ouest, durani au sud-ouest), parlant l'afghan ou pachtu, une langue d'origine iranienne; les tadchiks, descendants d'immigrés persans; plus des tribus d'origines diverses. Le pays a beaucoup progressé sous l'amir Abdur Rahmân.

Baluchistân. — 315,000 kilomètres carrés environ. 500,000 habitants : Baluchîs, d'origine iranienne, et Brahuis, d'origine dravidienne. Divisé en principautés vassales du Khan de Khelat, lui-même vassal de l'empire. Baluchistân indo-britannique, gouverné directement par l'empire (86,511 kilomètres carrés, 502,500 habitants), avec les districts de Quetta, Bolan, etc. (Chemin de fer jusqu'à Chaman, à 10 milles de Kandahâr.)

Les afghans et les baluchîs sont des musulmans sunnites.

B. — COLONIES

Les colonies de l'empire indien comprennent : les îles de l'océan Pacifique et de la mer du Bengale, le protectorat du golfe Persique, Aden et le protectorat de la

côte des Somalis (cédé en 1898 au ministère des affaires étrangères britannique).

Iles Andaman. — Quatre grandes îles et plusieurs petites. 6,497 kilomètres carrés (?), habitants : 5,000 polynésiens et environ 10,000 forçats de l'empire indien.

Iles Nikobar. — Dix grandes îles, dix-neuf petites. 1,772 kilomètres carrés (?) et 6,915 habitants malais.

Le recensement de 1901 donne pour les deux groupes : 3,188 milles carrés et 24,649 habitants, dont 18,695 hommes. (Ce chiffre s'expliquant par la présence des forçats.)

Les *îles Lakadivas* (35 kilomètres carrés, 14,440 habitants arabes) dépendent de la présidence de Madras. (Les *îles Maldivas* (300 kilomètres carrés, 175 îles habitées, 30,000 habitants) dépendent du sultan malais et musulman de Mali. Sous le protectorat de Ceylan.)

Aden (80 milles carrés, 43,974 habitants), plus les protectorats arabes (15,560 milles carrés et 40,300 habitants) et Socotra (1,382 et 12,000), dépendant de la présidence de Bombay. Commerce d'Aden : en 1898-99, exportations, £ 2,565,458; importations, 3,056,876; en 1899-1900 : exportations, 2,349,634; importations, 2,950,970, en diminution notable sur 1895-96 (£ 2,929,795 et 3,381,891). (*Statistical abstract. Moral and material progress*, 1900-01, p. 198, et 1898-99, p. 192.)

Golfe Persique. — L'empire indien possède les îles de la compagnie de l'Inde orientale et les îles Bahrein; il a quelques droits sur l'île de Kelak depuis le traité de 1857 avec la Perse et protège le sultan de Koweit.

C. — GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION

I. — MINISTÈRES (CONSEIL EXÉCUTIF)

Il y a sept ministères (*departments*) : les affaires étrangères et les relations avec les États feudataires (*foreign department*), l'intérieur (*home department*), les finances (*finance and commerce*), l'agriculture et les revenus (*revenue and agricultural*), les travaux publics (*public works*), la guerre et la marine (*military*), législation, (*législative*). Dans chaque département un secrétaire permanent, dont les fonctions sont celles du sous-secrétaire d'État anglais. La monnaie, les postes et les télégraphes forment des directions du ministère des finances. Le ministère de l'agriculture se charge du service vétérinaire, des forêts et des services de *survey* : triangulation, examen géologique, etc.

Un acte de 1874 a fixé à six le nombre des membres du conseil exécutif. Mais le conseil ne compte de fait que cinq membres, plus le vice-roi, président du conseil. Ces membres se partagent les ministères; le ministre de l'intérieur se charge de l'agriculture. Le général en chef est membre extraordinaire du conseil. Le conseil exécutif accompagne le vice-roi à Simla, la capitale d'été de l'Inde, et dans ses voyages de quelque durée. Autrefois, en l'absence du vice-roi, le conseil siégeait à Calcutta sous la présidence d'un vice-président; deux membres suivaient d'ordinaire le vice-roi, de sorte qu'il y avait deux gouvernements. Lord Lawrence a établi la pratique actuelle.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les pouvoirs presque absolus du gouvernemeut indien n'appartiennent pas au vice-roi, mais au vice-roi et à son conseil (*governor general in council*). Le vice-roi ne peut pas plus agir sans son conseil qu'un monarque euro-

péen sans ses ministres; mais il peut imposer sa volonté (*overrule*) à son conseil exécutif.

Le vice-roi et ses ministres sont nommés par le secrétaire d'État pour l'Inde. En général pour cinq ans; c'est là un usage et point une règle. Le ministre de la guerre est toujours un militaire, le ministre de la législation toujours un homme de loi, le ministre de l'intérieur toujours un membre du *civil service;* le ministre des affaires étrangères est choisi dans ce même corps ou c'est un homme politique anglais; le ministre des finances est soit un membre du *civil service*, soit un financier anglais. Le secrétaire d'État nomme aussi les gouverneurs de Madras et de Bombay et les membres des conseils exécutifs de ces provinces. Les lieutenants-gouverneurs sont nommés par le vice-roi avec l'approbation de la couronne, les *chief-commissioners* par le vice-roi en conseil. Il serait préférable que le vice-roi nommât ses ministres, les gouverneurs et les membres de leurs conseils exécutifs.

Le traitement annuel du vice-roi est de 250,800 roupies (£ 16,720); celui des gouverneurs (Madras et Bombay) est de 120,000 roupies (£ 8,000); commandant en chef des troupes 100,000 roupies (£ 6,666); membres du conseil exécutif du vice-roi, 80,000 roupies (£ 5,333.)

II. — CONSEILS LÉGISLATIFS

Le conseil du gouverneur général se compose de vingt-trois membres au maximum, dont les membres du conseil exécutif; l'acte de 1892 lui permet de nommer de dix à seize membres, anglais ou indiens, dont la moitié non fonctionnaires. Le décret qui a suivi cet acte attribue cinq sièges à des membres représentant plus ou moins un principe électif. Quatre sont désignés à la nomination du vice-roi par les membres non officiels des conseils provinciaux, le cinquième par la chambre de commerce de Calcutta.

Pour le Bengale, vingt membres : treize nommés par

le lieutenant-gouverneur, dont dix au maximum sont des fonctionnaires; un membre désigné par la Corporation de Calcutta (conseil municipal), un autre par l'Association des Marchands de Calcutta, un troisième par l'Université de Calcutta, enfin deux membres désignés par les municipalités des villes et deux par les districts ruraux. Ces quatre derniers membres, désignés pour deux ans. Voici comment se fait l'élection. La province du Bengale forme huit divisions administratives. Chacune de ces divisions a un représentant urbain et un représentant rural; mais comme il n'y a que deux sièges urbains et deux sièges ruraux dans le conseil, deux divisions seulement sont représentées; les deux ans du mandat expirés, deux autres divisions élisent des représentants, et ainsi de suite. Les électeurs sont les délégués des conseils municipaux et des conseils ruraux. Les délégués des conseils ruraux n'ont jamais plus d'un vote. Les délégués des conseils municipaux ont d'un à huit votes, suivant le chiffre des impôts payés par les villes.

Dans les autres provinces, le système est un peu moins compliqué. (Pour l'élection des conseils municipaux et des conseils de districts, voir *Conseils municipaux*.)

La loi qui a réformé en 1892 les conseils législatifs est Victoria 55-56, cap. 14.

Voici comment les lois sont discutées et votées dans le conseil législatif du vice-roi. Toutes les lois sont introduites par le gouvernement : décision du conseil exécutif, préparation de la loi par le *legislative department*, qui remplit le rôle que remplissait autrefois en France le Conseil d'État; présentation de la mesure par un membre officiel compétent. Étude de la loi par une commission, qui l'amende. Double enquête faite dans toutes les provinces touchées par la loi; double publication de la loi dans la *Gazette de l'Inde* et dans

toutes les gazettes en langue anglaise et en langues indiennes des provinces intéressées. Discussion dans le conseil législatif, dont les séances sont publiques. Enfin le vote. Comme le conseil ne peut siéger que si les membres officiels y forment la majorité, la discussion n'a pas d'autre but que de renseigner le gouvernement le plus complètement possible. Les lois reçoivent force d'exécution par la signature du vice-roi, mais le roi peut en interdire l'exécution par l'intermédiaire du secrétaire d'État pour l'Inde.

Le conseil législatif du vice-roi comprend actuellement (outre les six membres du conseil exécutif), cinq membres fonctionnaires et neuf non fonctionnaires dont cinq indiens. Conseil du Bengale : neuf indiens; Bombay, onze indiens; Madras, huit; Panjâb, quatre; provinces du Nord-Ouest, six; Birmanie, un birman.

III. — CIVIL SERVICE

Le gouvernement a cherché plusieurs fois à donner aux indiens une plus large part dans les postes importants de l'administration civile : un acte de 1870 permettait au vice-roi de nommer des indiens à tous les emplois réservés au *Covenanted civil service.* Les descendants des anciens nobles et les brâhmanes de haute caste, que le gouvernement espérait attirer dans l'administration, ne se présentèrent pas et le *Statutory civil service* fut abandonné.

Après une longue enquête (1886-88), toute l'administration a été réformée en 1889. De fait l'on a créé trois *Civil services* : le *Subordinate civil service* (entièrement indigène; 100,000 membres environ), qui comprend tous les titulaires de petits postes et les fonctionnaires faisant le service de bureau; le *Provincial civil service* (divisé par provinces : Bengale, Panjâb, Bombay, etc.), presque entièrement composé d'in-

diens, les uns reçus après des examens subis dans l'Inde, les autres promus en grade après un certain nombre d'années passées dans le *Subordinate civil service* (les européens sont difficilement admis dans le *Provincial civil service*); enfin le *India civil service*, autrefois *Covenanted civil service*, recruté comme autrefois au concours; indiens et anglais peuvent également se présenter, mais l'examen est passé en Angleterre et les candidats admis doivent, avant de subir l'examen définitif, séjourner une année dans des collèges anglais désignés; ces dispositions font que peu d'indiens appartiennent au *Covenanted civil service*.

Les membres du *Provincial civil service* occupent environ 2,600 postes de moyenne importance; de plus, ils peuvent être nommés à tous les postes du *Covenanted civil service*. Mais jusqu'ici le nombre des membres du *Covenanted civil service* n'a été réduit que d'un sixième. Le temps amènera d'autres réductions, les membres du *Provincial civil service* finiront par occuper presque tous les postes du *Convenanted civil service*. C'est là une disposition très heureuse : celui-ci étant en très grande majorité composé d'anglais, celui-là presque exclusivement composé d'indiens, l'introduction de l'élément indien dans les postes élevés de l'administration se fera ainsi sans secousse.

Traitements annuels des membres du *Civil service*. Lieutenant gouverneur : 100,000 roupies. Chief commissioner : 50,000. Commissioner : 35,000. Collector magistrate : premier grade 27,000; second grade 21,600; troisième grade 18,000. Joint magistrate et deputy collector : 4,800 à 12,000. Assistant collector : 4,800 à 6,000. Les membres du *Civil service* reçoivent, après vingt-cinq ans de service, une retraite de mille livres formée en partie par une retenue de 4 pour 100 sur leur traitement. (Pour l'entrée dans le *Civil service*, la limite d'âge minimum est vingt et un ans, la limite d'âge maximum vingt-trois ans.) Il est d'usage dans

l'Inde, à l'étranger et chez les radicaux anglais, de dénoncer comme exorbitants les traitements des membres du *Civil service*. On devrait remarquer cependant qu'il y a seulement quatre lieutenants gouverneurs : l'un d'eux, celui du Bengale, gouverne directement et sans l'assistance d'aucun ministre (ce qui est d'ailleurs regrettable) près de 75 millions d'âmes; il surveille de plus un certain nombre d'États feudataires avec une population de 3,700,000 âmes (en chiffres ronds). Le traitement des *collectors magistrates* varie de 31,000 à 47,000 francs (au cours actuel du change, 15 roupies pour une livre sterling). Or les *collectors* exercent les fonctions de préfet, de trésorier-payeur général et de procureur général; ils ont en outre des pouvoirs judiciaires, et leur département (district) est en moyenne de 10,000 kilomètres carrés avec 800,000 habitants; certains districts ont trois millions d'habitants.

Les postes judiciaires sont, comme les postes de l'administration, occupés par des membres du *Civil service* (*Subordinate, Provincial* et *Covenanted*); de fait, c'est seulement à partir d'un certain grade que les fonctionnaires font leur choix entre les deux carrières.

Je ferai remarquer ici qu'en anglais le mot *magistrate* n'a pas le sens que nous lui donnons quand nous l'appliquons aux membres de la magistrature assise. Le *magistrate* anglais exerce les fonctions qui incombent chez nous au ministère public et au juge d'instruction. Les articles suivants du Code indien de procédure criminelle précisent bien les fonctions des magistrats et des juges. — Aucun magistrat, s'il n'est juge de paix ou magistrat de district, etc., ne sera chargé de l'instruction d'une affaire où l'accusé est un sujet britannique européen (443). — Aucun juge présidant une cour de session, s'il n'est juge de session, etc., n'exercera sa juridiction sur un sujet britannique européen (444).

(Il est vrai que dans l'Inde les fonctions de *magistrate* et de juge ne sont pas rigoureusement séparées.)

Traitements des membres des Hautes Cours. Chief justice du Bengale : R. 72,000 (£ 4,911) ; des provinces : 60,000 (4,111); juges : 48,000 (3,311). Leurs retraites après onze ans de service : Chief justice du Bengale (£ 1,800); chief justice de Bombay, de Madras ou des Provinces Unies (£ 1,500); juge d'une Haute Cour (£ 1,200).

Membres indiens de l'*India Civil service* en 1901. Après examens passés en Angleterre : Bengale 24, dont 4 *collector magistrates;* Bombay 10; Madras 8. D'après l'acte 33 de Victoria (cap. 3, sec. 6) : Bengale 24 dont 7 *collector magistrates* ou *deputy commissioners;* Bombay 9; Madras 5 dont 1 *collector magistrate*. Des indiens ont même exercé les fonctions de *commissioner;* ainsi M. R. C. Dutt à Bardwan (1894-95) (1).

D. — CORPS ÉLUS

I. — CONSEILS MUNICIPAUX

La composition des conseils municipaux varie suivant l'importance de la ville, la province où elle se trouve, le degré d'instruction des habitants. Dans les petites villes le gouvernement nomme tous les conseillers, mais le principe est toujours maintenu que les membres non-fonctionnaires doivent avoir la majorité sur les membres fonctionnaires et les membres indiens sur les membres non indiens

A Calcutta, depuis 1900, le conseil (qui était autrefois de 75 membres) se compose de 50 membres :

(1) On divise les provinces en *regulation* et *non-regulation provinces*. Autrefois les premières (Bengale, Bombay, Madras, Provinces du Nord-Ouest) étaient soumises à toutes les lois, les secondes gouvernées plus arbitrairement. Cette distinction a disparu. Les pays nouvellement conquis (*schedulés*), ont le régime jadis appliqué aux *non-regulation provinces*.

25 élus par les contribuables assez fortement imposés; 25 nommés, 4 par la chambre de commerce du Bengale, 4 par la *Trade Association* de Calcutta, 2 par les commissaires du port, 15 par le gouvernement du Bengale. La *commission exécutive* se compose d'un pré sident et de 12 membres : 4 désignés par les membres élus, 4 par les membres nommés, 4 par le gouvernement du Bengale.

A Bombay, 72 conseillers : 16 nommés par le gouvernement, 36 élus par les contribuables payant une certaine somme d'impôts, 16 par les *Justices,* 2 par la chambre de commerce, 2 par l'université.

En 1899-1900, le nombre des municipalités était : Bengale, 154; provinces du Nord-Ouest et Oudh, 104; Panjâb, 148; Birmanie, 42; Provinces centrales, 52; Assam, 14; Madras, 61; Bombay, 166; Berar, 12; Ajmir et autres, 8. Total : 760 (1901 : 764). Population : 15,935,750 habitants (1901 : 16,510,021).

Les municipalités ont la charge de la police municipale, de la voirie, des conduites d'eau, de l'éducation et des hôpitaux. Les sources de leurs revenus sont : impôt immobilier (*house tax*), impôt sur les loyers (*tax on rent*), octroi, taxe sur les marchés et bazars, sur les voitures, droits à payer pour l'eau, *conservancy rates*, revenus des biens municipaux, droits d'entrée dans les parcs municipaux, etc.

1899-1900. — Budget de Calcutta : recettes, £ 349,500; dépenses, £ 349,200. 1900-01 : £ 463,788 et £ 509,662. Bombay : recettes, £ 588,600; dépenses, £ 492,800. Madras : recettes, £ 90,700; depenses, £ 115,200.

Recettes générales des municipalités indiennes : en 1899-1900, £ 5,224,619.

Dépenses générales : en 1899-1900, £ 5,242,197. (*Stat. Abst.*, 36, p. 95.)

Dettes des municipalités : Calcutta, £ 2,036,000; Madras, £ 293,000; Bombay, £ 2,886,000. — Dettes des municipalités par province (les dettes de ces trois villes

y comprises). Dû au gouvernement par les provinces dépendant du gouvernement général, £ 31,772; par les Provinces centrales, £ 68,348; la Birmanie, £ 12,372; l'Assam, £ 904; le Bengale, £ 2,685,122; les provinces du Nord-Ouest, £ 547,165; le Panjâb, £ 257,460; la présidence de Madras, £ 489,664; celle de Bombay, £ 2,411,572. Dû au public par les Provinces centrales, £ 18,000; la Birmanie, £ 303,769; le Bengale, £ 2,618,252; les N. W. P. £, 641; le Panjâb, £ 16,467; la présidence de Madras, £ 206,700; celle de Bombay, £ 4,712,789. (*Material Progress*, 36, p. 5.)

II. — CONSEILS DE DISTRICTS

Dans la plupart des districts, il y a un conseil de district, sorte de conseil général (*district board*); dans beaucoup de subdivisions, des conseils de subdivision (conseils d'arrondissement) (*local boards*). Ces conseils sont surtout chargés de la voirie. Dans les provinces les plus civilisées ils s'occupent aussi des écoles, des hôpitaux, etc. Les fonds proviennent de subventions du gouvernement et de droits sur les bacs, les péages, de très légers droits sur la terre. Une partie des membres sont élus, les autres nommés par le gouvernement.

Nombre des conseils ruraux en 1899-1900 : Bengale, 38 district, 105 local boards; N. W. P., 44 district boards, 4 district committees; Panjâb, 31 district, 51 local boards; Central provinces, 17 district, 54 local boards; Assam, 19 local boards; Madras, 21 district boards et panchâyets ou *Union Committees*; Bombay, 23 district et 205 taluk boards; Bérar, 6 et 21. (Birmanie inférieure, 19 *district cess funds;* Birmanie supérieure 16. La province n'a pas encore de boards.)

Revenus généraux des district et local boards en 1899-1900 : £ 2,088,700 (1). Les provinces où cette or-

(1) Non compris les ressources extraordinaires, comprises dans les chiffres donnés pour les municipalités.

ganisation est le plus avancée sont : le Bengale (recettes, £ 450,700; dépenses, £ 436,400); les N. W. P. (recettes, £ 312,800; dépenses, £ 310,500); Madras (recettes, £ 550,400; dépenses, £ 546,500); Bombay (£ 265,000 et £ 309,000). (*Mat. Prog.*, p. II.)

III. — PORT TRUSTS

Les *ports trustees*, anglais et indiens nommés par le gouvernement, lèvent des droits pour l'entretien, l'agrandissement et l'outillage des ports.

En 1899-1900, Calcutta *port trust* : recettes, £ 443,400; dettes, £ 2,849,000; par contre, *credit of sinking funds*, £ 160,000; *reserve funds*, £ 80,000; propriétés, £ 3,804,000. — Bombay : recettes, £ 355,900; dettes, £ 3,538,700; Rangoon : recettes, £ 80,300; Madras, £ 41,300; Karachi, £ 79,400.

Mouvement des ports en 1899-1900 (lest non compris) : Bombay 1,450 bâtiments et 2,169,228 tonnes; Calcutta, 847 et 1,894,722; Rangoon, 477 et 877,936; Madras, 279 et 596,212; Karâchi, 773 et 576,795; Tuticorin, 893 et 302,670; Negapatam, 334 et 148,557, etc. (*Mater. Prog.*, 36, p. 14; *Commerc. Stat.*, p. 447 et 448.)

E. — ARMÉE

Les officiers anglais de l'armée indigène sortent de Sandhurst; ils servent deux ans dans l'Inde, un an dans un régiment britannique, un an ou deux dans un régiment indigène, passent un examen, principalement sur les langues, et sont portés sur la liste de l'état-major indien (*Indian staff corps*) ; ce terme est impropre, car la liste ne comprend pas seulement les officiers de l'état-major, mais tous les officiers de l'armée. Il y avait autrefois trois *staff corps* pour les trois armées du Ben-

gale, de Madras et de Bombay, mais cette mauvaise disposition a été abandonnée en 1891. Les grades sont donnés ou pour faits de guerre ou à l'ancienneté : après onze ans de service l'officier passe capitaine, après vingt ans major, après vingt-six ans lieutenant-colonel, après trente et un ans colonel. Mais les postes sont donnés au choix. Le grade de colonel appartient de droit aux lieutenants-colonels qui exercent certains emplois.

Dans l'armée indienne comme dans l'armée anglaise, l'unité réelle n'est pas le régiment mais le bataillon commandé par le lieutenant-colonel. Certains lieutenants-colonels commandent des brigades (*second class districts*) avec le titre temporaire de brigadier général. Les divisions (*first class districts*) sont commandées par des majors généraux (qui ne sont cependant que des généraux de brigade). Le commandant en chef, les lieutenants généraux commandant les quatre armées et d'autres officiers supérieurs appartiennent à l'armée britannique. L'armée indienne compte environ 2,400 officiers anglais, certains postes sont occupés par des officiers de l'armée britannique.

Les officiers indigènes sont dans la même position qu'au temps de la Compagnie (voir p. 74).

Comme l'armée britannique, l'armée indienne se recrute par voie d'engagements volontaires. Dans les armées de Madras et de Bombay, le système adopté est celui des *mixed recruits :* les hommes d'une même compagnie appartiennent à des provinces, des races et des religions différentes. L'armée du Bengale a des *class company regiments :* dans chaque compagnie ne servent que des hommes de la même race, de la même religion, de la même caste, mais le régiment est formé de compagnies d'origines différentes. L'armée du Panjâb a des régiments mixtes et des *class regiments* où tous les hommes sont de la même caste. Ainsi les gurkhas. Dans l'infanterie, l'Etat donne aux soldats les armes et l'équipement, mais pas la nourriture ; dans la cavalerie, les

hommes se défraient eux-mêmes, l'État ne leur fournit que la carabine.

En 1857, avant l'insurrection, l'armée indigène était de 233,000 hommes, l'armée européenne de 45,322. Pendant l'insurrection, les chiffres varièrent constamment; l'armée indigène, différemment recrutée, se maintint au chiffre de 1857. Mais après l'insurrection l'armée indigène fut diminuée. En 1862, armée indigène, 140,507 hommes; armée européenne, 75,337. En 1869, 133,358 et 61,942.

Voici les effectifs pour 1899-1900 :

Armée du Panjâb : troupes britanniques, 17,409; troupes indigènes, 49,547. Total, 66,956.

Armée du Bengale : troupes britanniques, 20,407; indigènes, 31,282. Total, 51,689.

Armée de Madras : 10,292; 29,855. Total, 40,147.

Armée de Bombay : 15,473; 30,839. Total, 46,312.

Contingent d'Haidarâbâd : 7,472. Divers : 363.

Total général, 212,939. Réserve indigène, 18,752. Volontaires, 31,036 (effectif réel, 29,994).

Dépenses : en 1898-99, £ 15,390,819.

— en 1899-1900, £ 14,165,743.

(Cf. *Statement exhibiting moral and material progress...* (blue book), 1899-1900, p. 202 et suiv.

F. — INSTRUCTION PUBLIQUE

Avant d'étudier le système d'enseignement établi par les anglais, il faut examiner ce que les indigènes avaient fait eux-mêmes pour l'instruction publique.

Beaucoup de villages avaient des maîtres d'école. L'enseignement supérieur, donné en sanscrit, était réservé aux brâhmanes. Les écoles sanscrites s'appellent *tol.* Leur nombre est considérable. En 1881, l'on en comptait 1,010 dans la province du Bengale avec

7,680 élèves, et 235 dans l'Oudh et les provinces du Nord-Ouest avec 4,100 élèves.

Un rapport de M. Adam (1837) explique bien ce qu'étaient autrefois ces écoles :

« Les collèges hindous pour l'enseignement supérieur sont des maisons de terre : de trois à onze pièces. Généralement le maître bâtit la maison à ses frais : il recueille des aumônes pour mener à bien cette entreprise et même pour nourrir ses élèves... Le maître éprouve-t-il quelque difficulté à trouver des élèves, il réunit d'abord quelques jeunes parents; les succès obtenus dans les concours publics établissent sa réputation... L'école s'ouvre de bonne heure le matin : le maître et les élèves prennent place dans la véranda et chaque élève fait à son tour la lecture. On travaille jusqu'à midi; puis trois heures consacrées aux ablutions, aux prières, au repas, à la sieste; à trois heures, l'étude reprend jusqu'à la tombée du jour. Deux heures de répit : on fait les prières du soir, on dîne, on fume, on se repose. Et de nouveau l'on travaille jusqu'à dix ou onze heures, ou même jusqu'à deux ou trois heures du matin.

« Le Bengale a trois sortes de collèges : les uns pour la grammaire, la littérature, la rhétorique, l'étude des grandes épopées et le droit; les seconds exclusivement pour le droit; les troisièmes pour la logique. Dans tous ces collèges le maître lit des œuvres choisies et les commente, mais sans faire de cours. Les élèves de la première classe apprennent par cœur des leçons de grammaire; ils les répètent et le maître leur en donne l'explication. Plus tard, on répartit les élèves en classes suivant leurs progrès. Les élèves de chaque classe s'assoient en face du maître, placent leurs livres devant eux; l'élève qui a la meilleure voix, lit la leçon et le maître l'explique... Dès qu'un étudiant sait assez de grammaire pour comprendre un poème, un livre de droit ou un ouvrage de philosophie, il commencera cette étude tout en continuant d'apprendre la grammaire. Ceux

qui étudient le droit ou la logique restent dans les collèges six, huit ou même dix ans. »

I. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le gouvernement de la Compagnie, qui de bonne heure favorisa l'enseignement supérieur, négligea longtemps l'enseignement primaire. Quand la question fut mise à l'étude, l'on se trouva embarrassé. L'État devait-il donner lui-même l'enseignement primaire ou seconder les efforts des maîtres de village? La réponse fut que l'État devait aider ces derniers, mais que, pauvres et médiocrement instruits, ils pouvaient peu; que force était donc de recourir à l'enseignement d'État. En quelle langue l'enseignement primaire devait-il être donné? L'on finit par comprendre que c'était dans les langues vernaculaires. Cet enseignement devait-il s'inspirer du christianisme? Non, le gouvernement indien s'était engagé à respecter les religions de l'Inde, l'enseignement ne devait avoir aucun caractère confessionnel. (Nul ne contribua plus à l'adoption de ces idées que M. Thomason, lieutenant gouverneur des provinces du Nord-Ouest de 1843 à 1853.)

Voici quelques chiffres sur l'enseignement donné par les écoles de village (dont quelques-unes étaient aidées par le gouvernement). En 1826 il aurait existé, d'après sir Thomas Munro, environ 12,000 écoles dans la présidence de Madras; un tiers des garçons en âge d'être instruits aurait fréquenté ces écoles (une évaluation assurément exagérée). Dans la présidence de Bombay, vers 1830, 1,705 écoles avec 35,143 élèves. Dans le Bengale, d'après le rapport de M. Adam (1835-38), les chiffres variaient beaucoup : dans le district de Bhawara, 2,3 pour 100 seulement des hommes avaient reçu une instruction quelconque; dans la ville de Murshidabad, 7,5; dans le district de Culna, 9,01. A

Murshidabad, 1,259 enfants recevaient une instruction quelconque soit à l'école, soit chez leurs parents, 13,833 n'en recevaient aucune; dans le district de Culna, 2,919 et 15,257; à Bhawara, 348 et 13,061 (Cf. Bose, III, p. 194).

Au dix-huitième, au dix-neuvième siècle, les missionnaires catholiques et protestants s'efforcèrent de répandre l'instruction dans le peuple. Fondation de la *Calcutta school society* (1818) sous la présidence du marquis de Hastings : en 1821, 115 écoles et 3,823 élèves. Comité de l'instruction publique pour le Bengale (1823). Enquête de M. Adam (1835-38). Dans le Bengale, presque aucun progrès dans l'instruction publique jusqu'en 1855. Dans la présidence de Bombay, trois divisions sous des inspecteurs et 120 écoles du gouvernement donnant l'enseignement dans les langues indigènes avec 7,750 élèves (1842). Dans les provinces du Nord-Ouest, 897 écoles et 23,638 élèves (1854).

Lettre des directeurs de 1854 réformant l'instruction publique. Fondation d'un *department* de l'éducation dans toutes les provinces. L'on n'adopta pas un système général : il y a des écoles du gouvernement, des écoles surveillées ou inspectées. Dans toutes les écoles l'enseignement est donné dans les langues vernaculaires; les élèves apprennent seulement à lire, à écrire et à compter. — (Rapports de la commission de 1882 et nouvelles réformes sous Lord Ripon.)

			ÉLÈVES	
	Années.	Écoles.	En totalité.	Dont filles.
	—	—	—	—
Bengale..........	1871......	2,512	68,543	»
—	1881-82...	51,778	898,389	»
—	1899-1900.	64,653	1,687,595	107,403
Madras (1)........	1871......	»	68,237	»
—	1882......	»	360,000	»

(1) Les réformes datent de 1868.

	Années.	Écoles.	ÉLÈVES En totalité.	Dont filles.
	—	—	—	—
Madras	1892	22,111	608,976	»
—	1899-1900.	27,450	862,991	129,068
Bombay	1871	2,738	159,628	»
—	1882	5,338	332,688	»
—	1892	11,719	584,946	»
—	1899-1900.	12,426	631,205	88,310
Provinces centrales.	1899-1900.	2,301	133,901	8,260
Assam		3,480	107,668	8,738
Ajmîr		174	10,056	1,161
Coorg (Curg)		108	4,800	917
Berar		1,098	48,555	3,128
Provinces du nord-ouest et Oudh.		13,962	425,767	20,770
Panjâb		7,867	262,319	22,695
Birmanie		17,050	287,987	32,468
TOTAL GÉNÉRAL EN 1899-1900.		150,569	4,462,844	425,761 (1)

Le nombre des écoles primaires de garçons était en 1886-87 de 84,673, en 1891-92 de 91,881, en 1900-01 de 92,668, plus 36,745 écoles privées.

II. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les établissements de l'instruction secondaire se divisent en *high-schools*, où l'enseignement est donné en anglais et où l'on prépare les élèves pour la *matriculation*, et *middle-schools*, où l'enseignement est donné en anglais ou dans les langues indigènes. Il existe une

(1) Les chiffres de 1899-1900 comprennent aussi les élèves de l'enseignement secondaire et ceux de l'enseignement supérieur. En 1900-1901, enseignement primaire (dans les écoles du gouvernement) garçons : 3,403,295; filles : 385,234. (Cf. *Administrative Statistics*, p. 137 et suiv., et *Statist. abstr.*, 35, p. 155 36, p. 100.)

high-school au chef-lieu de chaque district (*zilâ*) et des *middle-schools* dans la plupart des subdivisions de district (ainsi dans tous les *tahsîls* ou subdivisions de district des provinces du Nord-Ouest). Le nombre des élèves diminue dans les *middle-schools*, même dans celles où l'on apprend l'anglais, tandis que les *high-schools* sont en progrès constant.

En 1886-87, 4,160 écoles secondaires avec 408,189 étudiants, dont 271,654 recevant l'enseignement en anglais. En 1891-92, 4,438 avec 438,052 étudiants, dont 302,019 pour l'anglais (2,544 écoles anglaises, dont 755 *high-schools* et 1,789 *middle-schools*), plus 35,242 jeunes filles dans 434 établissements.

Années.	Écoles de garçons et de filles.	Élèves.
—	—	—
1892-93	4,962	488,261
1893-94	5,066	507,658
1894-95	5,099	525,303
1895-96	5,178	533,481
1896-97	5,281	537,819
1897-98	5,346	553,749
1898-99	5,396	569,271
1899-1900	5,425	592,289
1901-1902	5,477	589,427

Il faut y ajouter la plupart des établissements compris sous le nom d'*advanced institutions* : 4,800 en 1899-1900 avec 67,598 élèves. Cette même année les écoles de femmes n'entraient dans le total que pour 480 établissements publics et 2 établisssements privés avec 44,636 et 1,118 élèves. (*Abstr.*, 35 et 36, *Adm. Stat.*, p. 138.)

III. — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Premiers collèges fondés par les anglais dans l'Inde : *Calcutta Madrasa* pour les musulmans (1781) ; collège de

Fort-William fondé par Lord Wellesley pour les membres du *Civil service;* collèges sanscrits de Bénarès (1791), de Calcutta (1824); collège d'Agra (1823). École de médecine (1835); *Hûglî Madrasa* (1836).

Au début du dix-neuvième siècle plusieurs ouvrages des langues classiques furent traduits en hindî et en urdû. Mais les jeunes lettrés bengalîs demandèrent qu'on remplaçât les langues orientales par l'anglais. En 1834, Lord Macaulay obtint pour eux gain de cause dans un rapport resté célèbre qui provoqua le décret de 1835, signé par le vice-roi Lord Bentinck.

Fondation du conseil d'enseignement (1842-43), de commissions d'enseignement dans les présidences (1854), des universités de Calcutta, Bombay et Madras (1857), de l'université du Panjâb (1878), de celle d'Allahâbâd (1887). Ces universités ont été formées sur le plan de l'université de Londres; à l'exception de celle de Lahore, elles n'ont pas de corps enseignant et font seulement passer des examens : lettres (en anglais *arts*), droit, médecine, arts et métiers (*civil engineering*). L'université de Bombay confère en outre le grade de bachelier ès sciences et l'université de Lahore tous les grades de l'enseignement oriental. Pour être admis dans l'université, il faut passer un examen préliminaire appelé *matriculation;* cet examen peut être passé par n'importe quel candidat. Mais le candidat, une fois admis, doit se faire inscrire à l'un des collèges affiliés à l'université pour y poursuivre ses études.

Dans la décade finissant en 1877-78, matriculations : Calcutta, 9,686; Madras, 6,381; Bombay, 2,610; total, 18,677. Dans la décade finissant en 1890-91 : à Calcutta, candidats 30,845, reçus 14,452 (manque une année); Madras, 59,062 et 17,243; Bombay, 23,831 et 6,990. Dans la même décade, bacheliers ès lettres 7,159, licenciés 538 (pour les cinq universités). En 1899-1900 : 129 licenciés ès lettres (M. A.); 1,423 et 825 bacheliers ès lettres (B. A. et First B. A.); 9 et 6 bacheliers ès sciences (B. Sc. et

First B. Sc.); premiers examens pour les lettres, 3,096. Loi : ni docteur, ni licencié; baccalauréat, 309 (premier) et 341 (second). Médecine : baccalauréat, 19 (premier) et 18 (second), etc. Des langues orientales seul le sanscrit était assez étudié, mais il n'y avait qu'un licencié et trois bacheliers de l'enseignement oriental. (Il convient de remarquer la répulsion des indiens pour l'enseignement scientifique technique; c'est le trait qui les distingue le plus nettement des japonais.)

Voici maintenant comment les candidats admis aux examens se répartissent par provinces (1899-1900) :

Madras	2,336
Bengale	2,002
Bombay	1,423
Panjâb	584
Nord-ouest et Oudh	530
Autres provinces	121
Total	6,996

Il faut remarquer l'avance qu'a prise Madras depuis vingt ans, battant même le Bengale qui fournissait encore en 1877-78 plus d'élèves matriculés que toutes les autres provinces de l'Inde réunies. (*Stat. Abst.*, 35, p. 154).

DÉPENSES DES UNIVERSITÉS

Années.	Roupies.
1877-78	220,930
1882-83	195,910
1890-91	491,260

En 1899-1900 les collèges du Bengale coûtaient	1,126,262
Ceux du nord-ouest et de l'Oudh	593,227
Panjâb	254,993
Birmanie	71,487
Provinces centrales	60,776
Assam	4,351

	Roupies.
Ajmîr	29,408
Madras	898,551
Bombay	465,648
TOTAL	3,504,703

Des collèges compris dans cette statistique, plusieurs sont indépendants des universités; d'autre part, pour connaître le budget de l'enseignement supérieur il faudrait ajouter les sommes dépensées pour les universités (647,810) et une partie des sommes marquées à la colonne *direction* et *inspection* : 2,519,282.

Le nombre des collèges donnant l'*University education* était en 1899-1900 de 130 pour les hommes et de 8 pour les femmes, avec 16,168 élèves dans les premiers et 119 dans les seconds (pour l'enseignement classique); de 41 avec 4,457 élèves, dont 52 femmes (pour l'enseignement professionnel); 133 des collèges classiques donnaient l'enseignement en anglais (15,757 élèves) et 5 dans les langues orientales (530 élèves). Les collèges donnant l'enseignement professionnel se répartissaient ainsi : droit, 30 (élèves 2,375); médecine, 4 (élèves, 1,151); arts et métiers (engineering), 4 (élèves, 813); écoles normales (teaching), 2 (élèves, 71); agriculture, 1 (élèves, 47). (*Stat. Abst.*, 35, p. 157.)

Parmi les collèges universitaires les plus importants, il faut citer l'*Elphinstone college* de Bombay, le *collège scientifique* de Pûna, le *collège Muir* d'Allahâbâd, les *collèges de sanscrit* de Calcutta et de Bénarès, le *collège arabe* de Calcutta. Il y a des collèges de médecins à Calcutta, Madras et Bombay, et un collège de vétérinaires à Lahore.

Chaque université comprend un chancelier, un vice-chancelier et un sénat. L'université est régie et administrée par un syndicat composé du vice-chancelier et de quelques membres du sénat. Il est question d'une réforme complète des universités.

IV. — CONTRIBUTION DES INDIENS A L'ENSEIGNEMENT

Depuis une trentaine d'années les indiens se sont associés aux efforts du gouvernement en fondant des écoles ou en faisant des dons généreux à des écoles déjà fondées. Dans les statistiques, l'on ne distingue pas les écoles privées appartenant à des indigènes de celles appartenant à des européens (celles-ci forment assurément la très petite minorité).

Années.	Écoles privées.	Élèves.
—	—	—
1891-92	39,117	507,911
1892-93	42,554	547,351
1893-94	44,125	569,221
1894-95	44,137	575,833
1895-96	44,932	592,425
1896-97	42,139	568,488
1897-98	42,494	578,777
1898-99	42,805	601,840
1899-1900	43,153	613,486

Cette même année ces chiffres se répartissaient ainsi : arabe et persan, 2,661 écoles, 42,167 élèves; sanscrit, 2,094 écoles, 24,363 élèves; autres langues orientales classiques, 41 écoles et 1,027 élèves; écoles élémentaires, 26,361 et 353,053 (plus 207 et 4,641 pour les filles); écoles purement musulmanes, 10,430 et 163,850 (plus 1,056 et 15,828 pour les filles). Autres écoles dont l'enseignement ne se conforme pas au programme officiel, 254 et 6,480 pour les garçons; 49 et 2,077 pour les filles. Cette statistique ne mentionne pas les écoles privées (aidées ou non aidées du gouvernement) qui donnent l'enseignement secondaire en anglais (73 collèges en 1893).

V. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Budget général de l'instruction publique en 1900-01 : 38,446,009 roupies. Ce budget comprend d'une part toutes les sommes données par le gouvernement, les provinces, les municipalités, les États feudataires; d'autre part les contributions des élèves. Les provinces le plus largement dotées sont le Bengale (11,394,558), Bombay (7,387,132), Madras (7,163,161), les provinces du Nord-Ouest et l'Oudh (4,505,148), le Panjâb (3,323,282), la Birmanie (1,607,948) (1899-1900).

Ce budget s'est beaucoup accru dans les dernières années. En 1877-78 : dépenses, 16,127,750 roupies, dont 4,061,350 pour l'instruction primaire (7,822,400 payées par les gouvernements provinciaux, 2,585,140 par des taxes locales (rates) et 320,080 par des subventions municipales; dons et legs, 372,180; souscriptions, 1,058,530; pensions des élèves, 2,770,390.) En 1890-91 : dépenses générales, 29,070,570, dont 8,211,820 des gouvernements provinciaux, 5,056,140 de taxes locales, 1,351,840 de subventions municipales, 8,398,550 des pensions et 6,032,210 de dons et divers.

L'instruction publique (éducation) dépend du département de l'intérieur, mais sous ce rapport la décentralisation est de fait complète. Chaque province a son directeur de l'instruction publique, ses collèges et ses écoles, ses professeurs, ses instituteurs, ses inspecteurs de l'enseignement à tous les degrés et son budget.

RECENSEMENTS

En 1882 :	Hommes lettrés..	9,05;	illettrés....	90,95 °/₀
—	Femmes lettrées.	0,39;	illettrées...	99,61 —
En 1891 :	Hommes lettrés..	10,42;	illettrés....	89,58 —
—	Femmes lettrées.	0,48;	illettrées...	99,52 —

Illettrés : Birmanie (54 0/0); Coorg (84,4 0/0); Madras (85,1); Baroda (85,6); Provinces du Nord-Ouest (96,5); Oudh (94,2).

Parsis (hommes 22,3, femmes 49,9) ; jains (46,6 et 98,6) ; chrétiens (65,7 et 86,4) ; hindous (89,5 et 99,6) ; sikhs (90,4 et 99,6) ; musulmans (92,9 et 99,7).

G. — FINANCES ET BUDGET

I. — DETTE

En 1835, la dette en roupies (intérêt payable dans l'Inde) était de 332,956,870 roupies. En 1850-51, la dette atteignit 453,358,900 roupies et se maintint à ce chiffre jusqu'à l'insurrection de 1857, dont les frais portèrent la dette à 635,555,520 roupies, en 1859-60. Elle ne cessa dès lors d'augmenter, surtout après la famine de 1877-78 et la guerre d'Afghanistân de 1879.

En 1822, l'intérêt était de 6 pour 100 et la dette contractée à ce taux n'a été complètement remboursée qu'en 1858-1859. Emprunts de 1823 à 1852-53, 5 pour 100; de 1824 à 1835, de faibles emprunts à 4 pour 100. Conversion du 5 pour 100 en 4 pour 100 (1854). Après l'insurrection, nouvel emprunt à 5 pour 100 éteint seulement en 1871. Emprunt à 5 1/2 en 1859; conversion du 5 1/2 en 4 1/2 en 1871 ; du 4 1/2 en 4 pour 100 (avant 1893) (sauf un emprunt fait au râja d'Indore), de la plus grande partie de 4 en 3 1/2 (1894). Depuis lors, trois emprunts à 3 1/2, 3 et 4 pour 100.

La dette en livres (intérêt payable à Londres) était faible avant l'insurrection, mais elle augmenta beaucoup à cette époque et n'a cessé d'augmenter depuis. Intérêt primitif, 4, 4 1/2, 5 pour 100; conversion en 2 1/2, 3 et 3 1/2.

En 1820-21 : dette dans l'Inde (*registered debt* seulement), 272,477,630 roupies; à Londres, £ 5,762,888; intérêts, 16,315,400 roupies; £ 253,247.

En 1850-51 : dans l'Inde, 454,287,550 roupies; à Londres, £ 3,920,592; intérêts, 21,239,750 roupies; £ 136,482.

En 1860-61 : 634,458,100 roupies; £ 28,496,917; intérêts, 28,834,460 roupies; £ 1,249,832.

En 1870-71 : 668,096,570 roupies; £ 37,627,617; intérêts, 30,156,310 roupies; £ 1,726,268.

En 1880-81 : 859,597,460 roupies; £ 71,429,133; intérêts, 35,592,700 roupies; £ 2,846,478. De la dette en roupies, les européens possédaient : 700,818,580 et les indiens : 187,534,400.

En 1890-91 : 1,027,465,550 roupies; £ 104,408,208; intérêts, 41,751,110 roupies; £ 3,524,376. Européens, 735,425,240; indiens, 291,527,950.

En 1899-1900 : 1,124,747,010 roupies; £ 124,144,401; intérêts, 39,056,317 roupies; £ 3,877,026. Européens, 652,698,494; indiens, 472,519,164.

Ces chiffres d'après *Financial and commercial statistics of British India* (1901), p. 271.

Finance and revenue accounts of the government of India for the year 1899-1900, p. 237, donnent £ 194,627,535 comme le chiffre total de la dette (roupies et livres) au 31 mars 1900. Cette somme se répartit ainsi : dettes contractées pour des causes autres que les travaux publics, £ 67,300,684; pour les chemins de fer, 104,485,985; pour les canaux, 22,840,866 (1).

Ces deux dernières sommes ayant leur contre-partie en chemins de fer et en canaux dont quelques-uns donnent un intérêt supérieur à l'intérêt de l'emprunt, la dette réelle de l'Inde n'est à proprement parler que de £ 67,300,684.

(1) Les deux publications s'accordent sur le chiffre de la dette indienne (R. 1,124,747,010 = £ 74,984,134), mais *Finance and Revenu Accounts* donnent £ 119,644,401 pour la dette en livres.

II. — BUDGETS DE L'INDE (1)

(D'après *Financial and commercial statistics.*)

Années.	Recettes.	Dépenses.
—	—	—
1876-77	R. 586,519,070	612,390,730
1877-78	619,824,810	662,345,210
1878-79	651,890,770	630,549,790
1879-80	684,330,850	696,609,780
1880-81	742,901,120	779,215,060
1881-82	756,849,870	720,895,360
1882-83	702,783,370	696,035,000
1883-84	718,420,200	699,623,130
1884-85	706,906,810	710,771,270
1885-86	744,641,970	772,659,230
1886-87	773,371,340	771,587,070
1887-88	787,597,440	807,885,760
1888-89	816,966,780	816,596,600
1889-90	850,852,030	824,731,700
1890-91	857,416,490	820,534,780
1891-92	891,432,830	886,757,480
1892-93	901,724,380	910,058,500
1893-94	905,652,140	921,122,120
1894-95	951,874,290	944,943,190
1895-96	983,701,670	968,361,690
1896-97	941,297,410	958,347,630
1897-98	964,420,040	1,018,012,150
1898-99	£ 67,595,815	£ 64,954,942
1899-1900	68,637,164	65,862,541
1900-1901	75,272,291	73,602,087
1901-1902	76,546,700	71,873,800
1902-1903	74,370,400	73,532,700

(1) Tous les ans le budget de l'Inde est soumis à l'approbation du gouvernement britannique.

III. — BUDGET DES RECETTES

(D'après *East India Financial Statement* pour 1902-1903, p. 76.)

	1900-1901 (Comptes)	1901-1902 (Projet revisé)	1902-1903 (Projet)
	—	—	—
Impôt foncier .	£ 17,503,031	£ 18,469,900	£ 17,790,100
Opium.	5,102,242	4,854,100	4,229,000
Sel.	5,967,034	5,996,700	5,973,300
Timbre	3,342,948	3,494,700	3,478,100
Contributions indirectes . .	3,937,202	4,086,500	4,120,300
Douanes	3,371,597	3,831,900	3,600,000
Divers	6,073,051	6,221,300	6,309,600
Intérêt.	651,479	777,900	764,200
Postes	1,357,156	1,371,700	1,377,100
Télégraphes. . .	895,816	889,900	831,400
Frappe	3,172,875	547,700	66,200
Recettes des ministères civils.	1,243,076	1,244,700	1,264,700
Divers	529,492	637,200	573,200
Chemins de fer.	18,293,629	20,178,100	19,949,400
Canaux	2,555,919	2,575,600	2,696,700
Autres travaux publics	458,470	463,600	457,900
Recettes du ministère de la guerre . . .	817,274	905,200	889,200
TOTAL DES RECETTES . . .	£ 75,272,291	£ 76,546,700	£ 74,370,400

Les recettes se divisent en deux parts presque égales : impôts et revenus (chemins de fer, canaux, forêts, tributs des États feudataires, intérêts des sommes prêtées à ces États ou aux communes, monopole de l'opium, etc.).

IMPOTS

Impôt foncier

Étudions d'abord les impôts. Le premier et le plus important est l'*impôt foncier,* dont le produit formait 33,24 pour 100 des recettes (impôts et revenus) en 1876-77 et 23,54 en 1900-1901.

Produit de l'impôt foncier (en chiffres ronds) : 1840, £ 12,500,000; 1860, £ 18,700,000.

Produit de l'impôt foncier (d'après *Financial and commercial statistics* de 1901) :

Années.	Roupies.
1876-77	194,932,510
1877-78	195,636,990
1878-79	219,936,600
1879-80	218,611,500
1880-81	211,129,950
1881-82	219,480,220
1882-83	218,760,470
1883-84	223,618,990
1884-85	218,322,110
1885-86	225,923,710
1886-87	230,557,240
1887-88	231,892,920
1888-89	230,164,040
1889-90	239,813,990
1890-91	240,452,090
1891-92	239,667,740
1892-93	249,053,280
1893-94	255,896,090
1894-95	254,082,720
1895-96	262,009,550
1896-97	239,744,890
1897-98	256,836,420
1898-99	£ 18,306,208

Années.	Livres sterling.
1899-1900	17,205,056
1900-1901	17,503,031
1901-1902	18,469.900
1902-1903	17,790,100

Voici comment le produit brut de l'impôt foncier se répartissait par provinces en 1889-1890 (*Stat. Abst.*, 35, p. 98).

	Roupies.
Bengale	38,882,120
N. W. Provinces	58,191,330
Panjâb	22,242,780
Birmanie	18,986,330
Central Provinces	6,653,390
Assam	4,458,060
Madras	45,695,610
Bombay	43,440,010
Divers	1,264,360

En 1899-1900 :

	Livres sterling.
Bengale	2,746,749
N. W. Provinces	4,304,633
Panjâb	1,471,392
Birmanie	1,984,006
Central Provinces	384,003
Assam	418,702
Madras	3,201,723
Bombay	2,618,939
Divers	74,909

M. Romesh Dutt (*Famines of India*) donne les chiffres suivants pour la répartition de l'impôt foncier par acre carré de sol cultivé, imposé à toute sa valeur (fully assessed cultivated land) : Bengale (chiffres manquent). — N. W. P. : concession temporaire, 2 r., 0 a., 7 p.; perpétuelle, 1 r., 12 a., 4 p. — Oudh : temporaire,

1 r., 15 a., 7 p.; permanente, 1 r., 1 a., 9 p. (d'après *Administration report*, 1897-98, *Appendices*, p. 18 à 21). — Panjâb : 1 r., 2 a., 0 p. (*Administration report*, 1898-99.) — Bombay : 3 r., 13 a., 5 p. (*Administration report*, 1898-99; *Statisticals returns*, p. 75.) — Madras : 2 r., 4 a., 10 p. (*Administration report*, 1898-99; *Statistical returns*, p. XXIV.)

D'après M. Romesh Dutt, l'impôt foncier serait de 5 à 6 pour 100 du produit brut dans le Bengale, 8 pour 100 dans les N. W. P., 10 dans le Panjâb, 12 à 31 dans la présidence de Madras, 20 à 33 dans celle de Bombay. Ces chiffres ne semblent pas bien établis, au moins les derniers.

Excise

Viennent ensuite les impôts indirects (*excise*) qui portent sur les spiritueux, la bière, l'opium (consommé dans l'Inde), les drogues enivrantes autres que l'opium, etc. (Il n'y a pas de droit sur le tabac.) Le régime des contributions indirectes est de fait une sorte de monopole. Le droit de fabrication et le droit de vente ne sont concédés qu'à certaines personnes qui les afferment. La distillation de l'alcool s'opère soit dans les établissements du plus haut enchérisseur, établissements inspectés par le gouvernement, soit dans certains centres déterminés (*Sadr or central distillery system*). Le droit de vente est aussi donné au plus haut enchérisseur. Les brasseries européennes paient un droit de 4 annas par gallon (4 litres 543,458); les bières que les montagnards fabriquent avec des produits divers ne paient de fait aucun droit.

L'excise produisait y compris l'opium : en 1876-77, 24,727,240 roupies; — en 1879-80, 28,812,650 roupies; — en 1889-90, 48,423,280 roupies; — en 1899-1900. £ 3,859,942; — en 1900-1901, £ 3,937,202.

Pour 1899-1900, les recettes nettes étaient de 55,022,375 roupies. qui se répartissaient ainsi :

Spiritueux	41,251,844
Bière	292,433
Opium (consommé dans l'Inde)	9,934,033
Drogues enivrantes	5,561,945
Divers	454,511

Du produit de la taxe des spiritueux, Madras payait 30 pour 100, Bombay 22, le Bengale 21. Droit par habitant dans l'Inde entière 4 annas (Birmanie, 10 a., 4, 7 p.; Bombay, 9, 0, 3; Madras, 6,0, 3; Bengale, 3, 1, 6.)

Impôt sur le revenu (income tax)

Les Mongols et les autres princes indiens levaient des contributions directes de natures diverses; maintenues d'abord en partie par les anglais, les contributions directes furent toutes abolies en 1844. Mais en 1857, les frais de la grande insurrection amenèrent la création d'un impôt sur le revenu. Cet impôt varia sans cesse : aboli en 1865, rétabli en 1869, aboli en 1873. De 1872 à 1886, certaines professions, certains commerces étaient soumis à la patente; ces droits variaient dans chaque province; ils rapportaient pour l'Inde entière 4,728,000 roupies. En 1886, on les supprima et l'on établit un impôt général sur le revenu.

Les revenus au-dessous de 500 roupies ne paient aucun droit, ce qui réduit le nombre des personnes imposées à 482,482 en 1899-1900 (en 1886, seulement 354,594). Les revenus imposés sont répartis en quinze classes. Classes de I à VI : revenus de 500 à 2,000 roupies, 427,909 personnes environ (soit 85,3 pour 100 du total), payant 4 pies par roupie, soit 2,08 pour 100 et ne contribuant que 37,3 pour 100 du revenu total (en 1899-1900, 67,48 lakhs de roupies). Classes de VII à XV : reve-

nus de 2,000 roupies et au-dessus, 71,069 personnes environ (soit 14,2 pour 100 du total), payant 5 pies par roupie, soit 2,6 pour 100 et versant 113,43 lakhs de roupies. . . . .

L'examen des revenus frappés est intéressant pour l'état social et économique de l'Inde.

Produit brut de l'impôt sur le revenu (l'impôt n'a pas été modifié depuis 1886) :

Années.	Roupies.
—	—
1886-87..................	13,691,800
1887-88..................	13,973,640
1888-89..................	14,933,490
1889-90..................	15,538,380
1890-91..................	15,779,390
1891-92..................	16,090,330
1892-93..................	16,556,130
1893-94..................	17,111,070
1894-95..................	17,860,160
1895-96..................	18,167,620
1896-97..................	18,558,160
1897-98..................	18,749,050
1898-99..................	19,045,730
1899-1900................	19,330,922

L'ensemble des revenus payant l'impôt en 1899-1900 était d'environ £ 50,630,000 .

Les salaires et les pensions contribuaient pour 29,45 pour 100 au total versé; les profits des compagnies pour 6,88; les intérêts ou *securities* (obligations), 5,12; les autres sources de revenus, 58,55.

Dans le Bengale, 126,080 contribuables, payant en moyenne 41 roupies; Bombay, 88,948 et 43 roupies 07; Madras, 88,305 et 29 roupies 86; N. W. P., 74,550 et 32 roupies 64; Panjâb, 48,748 et 28 roupies 6; Central Provinces, 15,366 et 25 roupies; Assam, 9,082 et

35 roupies 9; Birmanie, 26,563 et 37 roupies 97.

Voici le produit de l'impôt pour les principales professions :

	1895-1896 Roupies.	1899-1900 Roupies.
Avocats	374,780	360,890
Hommes de loi	155,760	201,750
Médecins	81,980	98,600
Prêteurs et changeurs	3,161,490	3,307,730
Banquiers	433,080	513,700
Commerce en gros	857,000	923,850
Fabriques de sucre	198,740	196,360
Manufactures de coton	78,860	58,290
Propriétaires de maisons	533,070	571,330
Propriétaires de domaines, etc.	203,560	213,660

Sel

Les musulmans levaient un double impôt sur le sel : droit de fabrication, droit de transport. Lord Clive établit le monopole de la fabrication et de la vente du sel dans le Bengale (1765); ce monopole aurait rapporté entre 12 et 13 lakhs de roupies par an. Depuis, le gouvernement indien essaya de systèmes divers : monopole de l'État, monopoles de compagnies, liberté de production et de vente avec un droit fixe. Aujourd'hui encore le régime n'est pas le même dans toutes les provinces : en 1900, le gouvernement fabriquait un tiers du sel consommé dans l'Inde. La consommation était de 36,87 millions de maunds (mann) (environ 80 livres avoirdupois), dont 27,36 produits dans l'Inde et 9,5 importés. Le droit sur le sel rapportait 87,330,540 roupies. En 1868-1869, la consommation était de 22,973,432 maunds et le revenu pour le fisc de 57,519,726 roupies.

Le droit par maund est d'une roupie pour la Birmanie, de 2 roupies 8 annas dans le Bengale, de 2 1/3

dans les N. W. Provinces, de 2 roupies 1/2 dans la présidence de Bombay, etc.

Douanes

Les droits de douane comprennent des droits à l'importation et des droits à l'exportation.

Les tarifs d'importation ont sans cesse varié, les droits ayant tantôt le caractère de simples droits fiscaux, tantôt celui de droits de protection.

Sous la Compagnie, tous les objets importés et exportés étaient frappés de droits.

Pendant l'insurrection, les déficits des budgets forcèrent d'élever considérablement les droits, mais M. Wilson les diminua presque aussitôt après que l'ordre fut rétabli.

De 1859 à 1864, les droits étaient en moyenne de 10 pour 100; de 1864 à 1875, 7 1/2 pour 100; de 1875 à 1882, 5 pour 100. En 1882, lord Ripon abolit tous les droits, hors ceux sur les spiritueux, les armes, l'opium et le sel. En 1887 et 1890, élévation des droits sur les spiritueux; en 1888, des droits sur le sel; droit sur le pétrole (1888), sur le poisson salé en Birmanie (1893).

En 1894, rétablissement de droits. Le tarif diffère peu de celui de 1875 : moyenne des droits, 5 pour 100; droits sur les fers, 1 pour 100. Les grains, les machines, le matériel des chemins de fer, le charbon, les tissus et les filés de coton sont exemptés de tout droit. En 1894, droit de 5 pour 100 sur les filés et tissus de coton ; en 1896, abaissement du droit sur les tissus à 3 1/2, suppression du droit sur les filés. En 1896, droits sur quelques machines; en 1899, suppression de ces droits. En 1899, droits sur les sucres recevant une prime à l'exportation.

Droits d'importation :

	Roupies.
1896-97	35,788,633
1897-98	37,469,100
1898-99	36,039,534
1899-1900	36,242,101
1900-1901	40,142,178

Les droits d'exportation eurent toujours un caractère purement fiscal. De 1859 à 1867, les droits étaient en moyenne de 3 pour 100; ils frappaient les produits les plus divers. Mais le nombre des marchandises frappées, constamment diminué, se réduisit en 1867 aux articles suivants : indigo, riz, blé, autres grains, peaux tannées, laque, huiles, semences, épices, châles. Depuis 1882 il n'existe plus de droits que sur le riz.

Droits d'exportation :

	Roupies.
1896-97	7,525,600
1897-98	7,237,307
1898-99	10,066,508
1899-1900	8,735,486
1900-1901	8,489,433

Produit général des douanes :

	Roupies.
1876-77	24,844,480
1880-81	25,396,120
1890-91	17,432,180
1900-1901	£ 3,324,100

Timbres (*Stamps*)

Il y a deux sortes de timbres : les uns pour les actes judiciaires (*Act* VII de 1870 plusieurs fois amendé),

les autres pour tous les actes non judiciaires, les objets, etc. Le contrôle des revenus provenant du timbre appartient aux gouvernements provinciaux; chaque province a un *commissioner of stamp revenue.*

Produit du timbre (moyenne) :

		Roupies.
De 1885-86 à 1889-90.	Timbre judiciaire.......	131,857,890
— — —	non judiciaire...	60,900,460
	Total........	192,758,350
De 1890-91 à 1894-95.	Timbre judiciaire.......	148,371,210
— — —	non judiciaire...	70,589,480
	Total........	218,960,690
De 1895-96 à 1899-1900.	Timbre judiciaire......	164,829,692
— — —	non judiciaire...	75,252.623
	Total........	240,082,315

Enregistrement (Registration)

En 1890-91 : Bureaux, 1,832; nombre d'enregistrements, 2,203,592, dont 1,937,374 d'immeubles. Valeur de la propriété transférée, 550,541,898 roupies : dont immeubles, 499,653,523 ; meubles, 50,588,375. Recettes brutes, 3,646,831; dépenses, 2,072,241.

En 1899-1900 : Bureaux, 2,064; nombre d'enregistements, 2,782,011, dont 2,514,291 d'immeubles. Valeur de la propriété transférée, £ 47,324,235, dont : immeubles, £ 43,734,288; meubles, £ 3,593,280. Recettes brutes, £ 289,308; dépenses, £ 176,249.

Cette même année, Bengale : valeur de la propriété transférée, £ 14,013,546; immeubles, £ 12,427,184; — N. W. P. : £ 7,286,964 et 6,623,698; — Panjâb : £ 3,679,460 et 3,561,739; —Birmanie : £ 2,097,220 et

1,849,613; — Central Provinces : £ 460,498 et 441,814; — Assam : £ 458,183 et 358,308; — Ajmir : immeubles, £ 60,083; — Coorg (Kurg) : £ 56,525 et 42,982; — Madras : £ 12,387,062 et 11,723,513; — Bombay : £ 6,007,578 et 5,852,479; — Berar : £ 820,440 et 792,875. (*Stat. Abst.*, 35.)

Provincial Rates

En 1899-1900, ces impôts se divisaient en impôts de district (district local fund) (impôt foncier pour routes, écoles, hôpitaux, etc.) : £ 1,504,797; impôts provinciaux (impôt foncier pour routes, écoles, etc.) : £ 310,790; pour assurances contre la famine, canaux et chemins de fer : £ 130,176; impôt foncier de district pour la poste : £ 34,232; impôt foncier pour *village service and patwaries* : £ 453,112; divers : £ 65,676. Total : £ 2,498,783.

REVENUS AUTRES QUE LES IMPOTS

Les revenus autres que les impôts comprennent d'abord la *land tax*, si on la considère comme une rente et non comme un impôt, les tributs des États feudataires, les produits des forêts, du monopole de l'opium, des postes, des télégraphes, des chemins de fer, des canaux, l'intérêt des prêts faits aux États, aux districts, aux communes, etc.

Pour l'impôt foncier, voir : *Impôts;* pour les postes et télégraphes, chemins de fer et canaux, voir : *Travaux publics;* pour le tribut, voir : *États feudataires.*

Forêts

La destruction des forêts n'attira l'attention du gouvernement qu'entre 1844 et 1847. Le premier *forest act*

est de 1865. Création d'une section des forêts au *roya' indian engineering college* de Cooper's Hill (1885). Les forêts que contrôle l'administration sont des forêts réservées (reserved) (propriété du gouvernement où l'on ne peut ni couper d'arbres, ni faire paître les bestiaux), des forêts ouvertes (open) où la surveillance est moins étroite et les plantations de jeunes arbres très développées depuis quelques années. En 1872-73, les forêts réservées avaient une superficie de 6 millions d'acres; plus de 12 millions en 1894. Superficie totale des forêts (1901) : 66,305,506 acres. Les plus belles forêts se trouvent en Birmanie, dans l'Assam, l'Himalâya et la partie sud des Ghâts occidentales. En 1899-1900, les dépenses générales pour les forêts s'élevaient à : £ 730,175 contre revenus : £ 1,235,425.

Opium

Depuis 1897, où, à l'exception de quelques districts, la culture de l'opium a été défendue dans le Panjâb, le Bengale est la seule province de l'Inde britannique qui produise de l'opium (deux États indigènes en produisent : Baroda, qui l'exporte directement, et Malwa, qui paie un droit pour faire traverser à son opium le territoire britannique; les autres États en cultivent pour leur consommation). Les actes qui régissent la culture de l'opium dans le Bengale sont XIII de 1857 et I de 1878. Ne peut cultiver l'opium que celui qui a reçu une *licence* d'un *opium agent;* tout l'opium est vendu au gouvernement qui le manufacture dans ses établissements. L'*excise opium* est vendu et consommé dans l'Inde; le *provision opium* envoyé en Chine; on le vend aux enchères à Calcutta. En 1898-99, le gouvernement prélevait sur le *provision opium* un droit de 562 roupies par boîte.

Recettes brutes en 1900-1901, £ 5,102,242; frais, £ 1,785,875.

IV. — BUDGET DES DÉPENSES

Budget des dépenses en livres sterling.

	1900-1901 (Comptes)	1901-1902 (Projet revisé)	1902-1903 (Projet)
Direct Demands on the Revenues (1)	7,552,341	7,450,000	7,996,000
Intérêt	2,138,946	1,955,300	1,915,000
Postes	1,222,214	1,276,500	1,354,000
Télégraphes	782,687	918,000	945,200
Frappe	3,152,759	499,800	111,300
Traitements et dépenses des ministères civils	10,971,622	11,164,000	12,128,800
Charges civiles diverses	3,987,370	4,174,700	4,228,300
Fond destiné aux frais des famines	4,156,344	927,600	991,300
Railway Revenue Acount	17,968,505	19,360,400	19,654,500
Canaux	2,320,327	2,369,500	2,622,400
Autres travaux publics	4,068,721	4,440,800	5,289,200
Dépenses militaires	15,082,799	16,129,300	17,664,700
Travaux de défense (sur fonds spéciaux)	6,864	— 9,100	....

(1) Remboursements (*refunds*), décomptes (*drawbacks*), transferts (*assignments*), compensations.

	1900-1901 (Comptes)	1901-1903 (Projet revisé)	1902-1903 (Projet)
	—	—	—
Après l'épuration des comptes des budgets provinciaux....			
Total........	73,602,087	71,873,800	73,532,700

Les dépenses peuvent se répartir sous plusieurs chefs :

a. Frais de recouvrement des impôts.

b. Frais de recouvrement des recettes autres que les impôts.

c. Dépenses civiles et militaires.

d. Travaux publics.

e. Fond des famines.

f. *Home charges*, etc.

Pour le *a* et le *b*, voir les différents *items* du budget des recettes; pour le *c*, gouvernement, *Civil Service*, armée, etc., pour le *d*, chemins de fer, canaux, postes, télégraphes. Je n'analyserai ici que le *e* et le *f*.

Provision for Famine relief and insurance (*en livres*).

Années	1899-1900 (Année de famine)	1900-1901 (Année de famine)	1901-1902 (Année normale)	1902-1903 (Année normale)
	—	—	—	—
Revenus fournis par les mesures prises en 1877-1878.........	1,000,000	1,000.000	1,000,000	1,000,000
Dépenses pour subvenir aux frais des famines.........				
Dans l'Inde....	2,071,201	4,117,428	556,000	423,000
En Angleterre..	3,717	7,802	200	

Années	1899-1900 (Année de famine)	1900-1901 (Année de famine)	1901-1902 (Année normale)	1902-1903 (Année normale)
Budget des travaux publics alimentés par le fond des famines :				
Dans l'Inde (1).	— 195,213	— 277,907	— 193,500	— 239,700
En Angleterre..	+ 248,742	+ 318,544	+ 333,300	+ 342,300
TOTAL DES DÉPENSES.......	2,128,447	4,165,867	696,000	525,800
	(Excédent des dépenses)	(Excédent des dépenses)	(Excédent des recettes)	(Excédent des recettes)
	1,123,447	3,165,867	304,000	474.200

Reliquat du fond des famines, déduction faite de toutes les dépenses depuis sa création.. 1.431,611

Home Charges

Le gouvernement indien doit tous les ans verser des sommes considérables au ministère de l'Inde en Angleterre.

Voici l'emploi détaillé de ces sommes.

Intérêt de la dette (non compris les chemins de fer) : £ 2,402,479 (1889-90) et £ 2,894,356 (1899-1900).

Administration de la dette : £ 39,525 (1889-90), £ 46,987 (1899-1900).

Sommes dépensées pour les départements indiens : postes, £ 40,833 (1889-90), £ 49,426 (1899-1900) ; télégraphes, £ 46,596 et £ 84,219; diplomatie, £ 25,790 et £ 23,724; divers, £ 25,053 et £ 56,096.

Chemins de fer : État (intérêts et annuités) : £ 3,272,359

(1) Dans toutes ces années, ce budget s'est clôturé dans l'Inde par un excédent de recettes. — Pour le mécanisme du fond des famines, voir p. 427. — *Financial Statement* 1902-1903, p. 48.

et £ 3,741,444; lignes garanties (intérêts), £ 2,337,058 et £ 2,172,336.

Travaux publics : £ 67,505 et £ 55,107.

Marine : £ 46,393 et £ 161,114.

Armée. Charges effectives : paiements au ministre des finances britanniques pour les troupes anglaises dans l'Inde, £ 849,588 et £ 739,423; congés des officiers, £ 295,618 et £ 304,991; service des troupes et solde de voyage (*passage money*), £ 227,641 et £ 146,783; divers, £ 22,976 et £ 48,273. *Charges non effectives :* paiements au Trésor anglais (retraites et pensions), £ 267,003 et £ 556,901; pensions aux officiers indiens, £ 1,681,884 et £ 1,751,110; aux sous-officiers et soldats, £ 16,587 et £ 5,814; aux veuves et aux familles, £ 82,226 et 108,322.

Charges civiles : ministère de l'Inde à Londres, £ 116,948 et £ 111,252; lettres et télégrammes, £ 8,513 et £ 5,668; frais accessoires, £ 9,168 et £ 13,088; collège des ingénieurs (Cooper's Hill), £ 30,884 et £ 29,477; divers, £ 6,768 et £ 7,203. *Congés :* covenanted civil service, £ 92,236 et £ 121,749; officiers occupant des postes civils, £ 76,486 et £ 91,236; pilotes et marins, £ 35,219 et £ 69,896.

Pensions. Politiques : £ 13,754 et £ 11,452; établissements aujourd'hui supprimés de la Compagnie de l'Inde orientale, £ 33,982 et £ 14,483; fonctionnaires des établissements de l'Empire en Angleterre, £ 33,172 et £ 44,502; veuves et familles, £ 22,509 et £ 16,117; pensions à des officiers et des fonctionnaires pour services particuliers, £ 144,002 et £ 376,109; autres pensions, £ 13,150 et £ 15,820.

Annuités et pensions (Indian service funds), £ 1,377,283 et £ 1,495,991; dons, charités, etc., £ 1,323 et £ 2,380; divers, £ 20,529 et £ 6,715.

Fournitures : frais de dépôt à Lambeth, £ 49,149 et £ 107,582; fournitures d'imprimerie et de bureau, £ 39,435 et £ 53,967; fournitures des départements

civils, £ 111,627 et £ 144,802; de la marine, £ 60,452 et £ 166,856; des travaux publics, £ 86,261 et £ 96,978; de l'armée, £ 707,693 et £ 431,982; divers, £ 5,311 et £ 11,115.

Totaux : £ 14,848,923 pour 1889-90 et £ 16,392,846 pour 1899-1900.

Il convient d'analyser ces dépenses, car certains auteurs (indiens, libéraux anglais, étrangers) prétendent qu'elles ont amené l'appauvrissement de l'Inde.

D'abord l'intérêt des diverses dettes contractées en Angleterre : £ 8,808,136. Comme l'Inde a emprunté à des taux très bas et que la plus grande partie du capital emprunté a été employée à des travaux productifs, l'on ne saurait dire que cette dette ait appauvri le pays; pour la plus grande partie, elle l'enrichit au contraire. Les fournitures (de près d'un million de livres) représentent les objets que le gouvernement ne peut se procurer dans l'Inde; on pourrait les inscrire aux importations. Reste une somme d'un peu plus de six millions de livres (cent cinquante millions de francs) représentant les dépenses de l'administration et de l'armée.

Le ministère de l'Inde se paie des sommes ainsi dépensées en Angleterre : 1° en vendant des bills sur l'Inde (bills avec lesquels les exportateurs anglais paient les marchandises achetées dans l'Inde); 2° en émettant de nouveaux titres de rentes. Il doit d'ailleurs au gouvernement indien les sommes avancées par celui-ci pour causes diverses (1).

(1) *Valeur de la roupie en pence.*

1834-35	24 et 25
1858-59	26
1862-63	23 3/4
1866-67	22 7/8
1875-76	21 5/8

H. — MONNAIES

I. — MÉTAUX PRÉCIEUX

Le gouvernement a deux hôtels des monnaies a Calcutta et Bombay ; la Monnaie de Madras a été supprimée en 1869.

L'acte XXIII de 1870 permettait au gouvernement de frapper les pièces d'or suivantes : double mohur (30 roupies), mohur (15 roupies), pièce de dix roupies, pièce de 5 roupies. *La notification* n° 3764 du 12 décembre 1870

1876-77	20 1/2
1877-78	20 3/4
1878-79	19 3/4
1879-80	19 7/8
1880-81	20
1881-82	19 7/8
1882-83	19 3/4
1883-84	19 1/2
1884-85	19 1/4
1885-86	18 1/8
1886-87	17 3/8
1887-88	16 7/8
1888-89	16 3/8
1889-90	16 1/2
1890-91	18 1/4
1891-92	16 2/3
1892-93	14 15/16
1893-94	14 1/2
1894-95	13
1895-96	13 2/3
1896-97	14 9/16
1897-98	15 5/16
1898-99	15 15/16
1899-1900	16

Fin. Stat., p. 298 (taux moyen à Calcutta).

défendit la frappe des doubles mohurs. De fait, l'on ne frappait que des mohurs : de 1870 à 1875, 58,815; de 1875 à 1880, 31,735; de 1880 à 1885, 51,856; de 1885 à 1890, 45,497; de 1890 à 1895, 16,536. Puis la frappe cessa. L'acte préparatoire de juin 1893 et l'acte définitif de septembre 1899 (XXII) ont établi comme unités monétaires or, le souverain et le demi-souverain britanniques, en stipulant que le gouvernement recevrait toutes les pièces frappées à la Monnaie anglaise ou aux succursales de cette Monnaie dans les différentes parties de l'Empire.

Les pièces d'argent (actes de 1835 et de 1870) sont la roupie, la demi-roupie, le quart de roupie (4 annas), le huitième de roupie (2 annas). Roupie = 165 grains d'argent fin. Shilling = 80 8/11. Roupie = 2 shillings 0439.

Les pièces de cuivre (actes de 1835, 1844 et 1870) sont : demi-anna (double pice), quart d'anna (pice), huitième d'anna, douzième d'anna (pie). Il y a 16 annas dans la roupie, 4 paisas (pice) dans l'anna et 12 pies dans l'anna (3 dans le paisa).

De 1895 à 1900, les monnaies de Bombay et de Calcutta ont frappé pour 236,156,440 roupies de pièces d'argent et 5,759,480 roupies de pièces de cuivre. Valeur des monnaies frappées dans l'Inde (or, argent, cuivre) depuis 1835 : 4,055, 149,717 roupies. *Fin. Stat.*, p. 252.

II. — MONNAIE FIDUCIAIRE

Depuis 1862 (Acte XIX de 1861), l'État peut seul émettre des billets de banque. L'émission des billets appartient à un *department* d'État. Les coupures sont de 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1,000 et 10,000 roupies, payables en argent dans tous les bureaux de ce *department* (*paper currency offices*), en or dans les administrations de Calcutta et de Bombay.

Les billets n'ont cours que dans la circonscription

du bureau qui les a émis. Calcutta (Bengale et Assam). Allahâbâd (N. W. Provinces et Oudh). Lahore (Panjâb). Madras (toute la présidence hors la circonscription de Calicut). Calicut (Malabar, Canara méridional, Coimbatore, Nilgiris, Coorg). Bombay (présidence de Bombay et Provinces centrales). Karâchi (province du Sind). Rangoon (Birmanie).

Valeur des billets en circulation, en 1890-91, £ 17,126,966; en 1895-96, £ 17,293,799; en 1899-1900, £ 19,158,150, soit 287,372,255 roupies se décomposant ainsi : valeur des coupures de 5 roupies, 3,390,205 roupies; des coupures de 10 : 52,728,420; de 20 : 7,284,880; de 50 : 11,657,950; de 100 : 74,879,300; de 500 : 26,642,500; de 1,000 : 62,039,000; de 10,000 : 48,750,000 roupies (*Stat. Abst.*, 35, p. 127.)

La réserve se compose de roupies frappées et d'or en lingots ou monnayé, plus de fonds d'État. Point de réserve or avant mars 1898, faible en 1899, depuis rapidement accrue. Mars 1900, £ 7,500,012, réduite en mars 1901 à £ 5,778,518. L'acte XX de 1882 fixait le maximum de la réserve en fonds d'Etat à 60 millions de roupies; l'acte XV de 1890 à 80 millions; l'acte XXI de 1896 à 100 millions (chiffre atteint). L'administration centrale et les administrations de Bombay et de Madras peuvent émettre du papier garanti par les sommes en dépôt au ministère de l'Inde à Londres.

I. — TRAVAUX PUBLICS

I. — CHEMINS DE FER

Au 1er janvier 1901, l'Inde possédait 24,594 milles de voies ferrées, représentant un capital de £ 200,047,024, portant 177,614,000 voyageurs et 43,095,000 tonnes de marchandises. Les recettes brutes étaient de £ 20,975,434, les dépenses de 9,978,516, les recettes

nettes de 10,996,918. — Sur ces 24,594 milles, 13,972 à voie ordinaire se répartissant ainsi : État, 5,198 ; lignes de l'État exploitées par des compagnies, 4,407 ; compagnies garanties par l'État, 2,663 ; compagnies assistées par l'État, 875 ; lignes appartenant à des États indigènes et exploitées par des compagnies, 706 ; lignes appartenant à des États indigènes et exploitées par l'État indien, 123. (*Stat. Abst.*, 35, p. 192.)

En 1878 : 8,215 milles (État, 2,171 ; compagnies garanties, 6,044). Capital : 1,150,594,540 roupies (État, 196,285,910 ; compagnies, 954,308,630). Voyageurs : 38,519,792. Marchandises, tonnes : 8,171,617. Recettes brutes : 104,047,530 ; dépenses : 52,069,380 ; recettes nettes : 51,978,150.

En 1891 : 17,209 milles (lignes de l'État exploitées par des compagnies, 8,182 ; exploitées par l'État, 4,623 ; compagnies garanties : 2,588 milles 1/2 ; compagnies assistées, 380 ; États feudataires, 1,435 1/2.) Capital : 2,196,156,550 roupies (État exploité par des compagnies, 923,244,270 ; Etat exploité par l'État, 665,537,550 ; compagnies garanties, 493,775,060 ; compagnies assistées, 28,575,200 ; États feudataires, 85,024,470). Recettes brutes : 239,339,210 ; dépenses : 112,380,830 ; recettes nettes : 126,958,380 (1).

Les chemins de fer indiens se répartissent en quatre catégories.

Les plus anciennes lignes furent construites par des compagnies garanties. Ces compagnies, formées en Angleterre, émettaient des actions ; l'État indien garantissait à ces actions un intérêt de 5 pour 100 sur le capital ; au delà de 5 pour 100, les bénéfices se partageraient également entre l'Etat et les compagnies. Le

(1) Ces chiffres, donnés par Sir W. Hunter, diffèrent un peu des chiffres donnés par *Comm. Stat.*, p. 164 et suiv. — A la fin de 1901, *Mileage* : 25,373.

gouvernement se réservait le droit de racheter les lignes après un délai fixé. Voici les lignes construites dans ces conditions : l'*East indian* de Calcutta à Delhi, avec un embranchement sur Jabalpur ; l'*Eastern Bengal;* le *Great indian peninsula* de Bombay à Jabalpur, à Nâgpur et à Râichur; le *Madras* à Râichur, Calicut et Bangalore (Bangaluru) ; l'*Oudh and Rohilkhand* (Cawnpore, Bénarès, Bareilly (Bareli), Hardwâr); le *Bombay-Baroda Central India; North Western* (Delhi, Lahore, Peshâwar, Karâchi) ; le *South indian* de Tuticorin à Madras (voie étroite) avec plusieurs embranchements dont l'un sur Pondichéry.

Le gouvernement a racheté l'*East indian* (1er janvier 1880), l'*Eastern Bengal* (1883), le *North Western* (1886), l'*Oudh and Rohilkhand* (1888), le *South indian* (1890), le *Great indian peninsula* (1900). Il ne reste donc que deux compagnies garanties : *Madras* (844 milles) et *Central India* (461). Mais les lignes rachetées sont exploitées par les anciennes compagnies.

Les compagnies assistées diffèrent des compagnies garanties : 1° en ce que la garantie ne s'étend qu'à un nombre d'années déterminé; 2° en ce que l'intérêt garanti est très bas (le gouvernement accorde d'ailleurs à ces compagnies des concessions de terrains et certains privilèges). Les lignes assistées les plus importantes sont : le *Bengal and North Western*, le *Bengal central*, le *Nagpur Bengal*, etc.

Les lignes de l'État comprennent : 1° les lignes des compagnies garanties que l'État a rachetées; 2° les lignes que l'État a fait construire par ses propres ingénieurs avec un capital directement emprunté par lui. De ces lignes, les unes sont exploitées par l'État, les autres par des compagnies (voir le premier paragraphe de cette note).

(Pour les lignes des États indigènes, voir p. 504.)

II. — CANAUX D'IRRIGATION ET DE NAVIGATION

Voici les principaux canaux d'irrigation construits par le gouvernement :

Sind. — Un double système de canaux : les uns, commencés avant la conquête britannique, utilisent l'eau des rivières grossies par la mousson ; les autres assurent pendant toute l'année de l'eau aux plaines sablonneuses. En 1890-91, sur 2,884,810 *acres* cultivés dans le Sind, 2,504,483 étaient arrosés, dont 2,014,911 par des canaux. Recettes nettes : 1,405,060 roupies. Capital dépensé : 11,939,280 roupies, dont 8,588,750 donnant un revenu de 7 pour 100 et 3,350,530 un revenu de 23,53 pour 100.

Bombay. — C'est seulement depuis une vingtaine d'années que de grands travaux d'irrigation ont été entrepris dans cette province. Les ingénieurs ont adopté un plan unique : ils barrent le fond d'une vallée et en font un grand réservoir d'où l'eau est ensuite conduite dans les campagnes par de nombreux canaux. En 1890-1891, surface arrosée : 782,023 acres (sans le Sind).

Le *Statistical abstract* de 1901 donne les chiffres pour toute la présidence de Bombay : 999 milles de grands canaux (plus 166 de canaux de distribution) ; 2,085 milles de petits canaux (plus 229 de canaux de distribution). Recettes brutes : 1,962,507 roupies et 1,256,668. Dépenses : 537,283 et 527,313. Recettes nettes : 1,425,224 et 729,355, faisant 4,95 et 6,54 du capital dépensé. Surface arrosée : 835,099 et 802,919 acres.

Panjâb. — Les principaux canaux sont le Western Jamnâ canal, le Bârî Doâb, le Sirhind, la canalisation du Swât et les canaux d'inondation du Sutlej et de l'Indus. En 1901, grands canaux : 1,633 milles (plus 8,054 de canaux de distribution) ; petits canaux : 1,823 et 355. Recettes brutes : 12,955,481 et 1,203,301 roupies. Dépenses : 4,064,927 et 920,744. Recettes

nettes : 8,890,554 et 282,557, faisant 9,84 et 10,48 0/0 du capital. Surface arrosée : 3,735,362 et 572,922 acres.

North Western provinces. — La grande artère d'irrigation est le fameux canal du Gange, qui comprend quatre sections : Ganges canal, Eastern Jamnâ canal, Agra canal, Lower Ganges canal. Parmi les plus petits canaux : Dûn, Rohilkhand, Bijnaur, Bandelkhand. En 1901, grands canaux : 1,386 et 9,939 milles; petits : 617 (de distribution). Recettes brutes : 9,264,461 et 303,333. Dépenses : 2,873,252 et 218,636. Recettes nettes : 6,391,209 et 84,697, faisant 7,71 et 2,91 du capital. Surface arrosée : 2,616,872 et 177,451 acres.

Bengale. — Dans le Bengale, sillonné de rivières et inondé tous les étés, les canaux d'irrigation sont moins nombreux. Les systèmes les plus importants sont ceux du Mahânadî dans l'Orissa et du Son dans le Bihar méridional. En 1901, grands canaux : 700 et 2,634 milles; petits : 47. Recettes brutes : 1,768,551 et 2,349. Dépenses : 1,351,431 et 844. Recettes nettes : 417,120 et 1,505, faisant 0,67 et 0,21 0/0 du capital. Surface arrosée : 72,702 acres.

Madras (Présidence de). — Les principaux systèmes de canaux se trouvent dans les deltas du Krishna, de la Godavari et de la Kâveri. Une compagnie capte et distribue les eaux du Tangabhadra. En 1901, grands canaux : 2,024 et 5,746; petits canaux : 1,370 et 1,182. Recettes brutes : 7,339,773 et 806,918. Dépenses : 1,880,246 et 306,006. Recettes nettes : 5,459,527 et 500,912, faisant 8,12 et 5,25 0/0 du capital. Surface arrosée : 2,686,874 et 517,676 acres.

Birmanie. — Dans le midi des travaux de canalisation, dans le nord les canaux du Kyanksa, du Minbu, le Madaya canal, etc. (Le *Statistical abstract* ne donne pas de chiffres pour la Birmanie.)

Totaux (pour l'Empire indien). Grands canaux : 7,198 milles et 27,432. Petits : 6,484 et 2,424. Recettes brutes : 34,168,793 et 5,094,859. Dépenses : 11,050,414

et 3,053,687. Recettes nettes : 23,118,379 et 2,041,172.

Dans le total des petits canaux, les canaux de navigation entraient pour les chiffres suivants : Bengale, 29 milles de grands canaux et 840 de petits ; Madras, 315 milles de petits canaux. Mais un grand nombre de canaux d'irrigation peuvent être utilisés pour la navigation. Dans le Bengale, sur la côte de Coromandel (au nord de Madras), sur la côte de Malabar entre Calicut et le cap Cormorin, de très courts canaux réunissent les lagunes et les cours d'eau naturels utilisés pour la navigation. Les seuls fleuves facilement navigables sont l'Indus, le Gange, le Brahmaputra et l'Irawaddy ; ces deux derniers fleuves ont des services réguliers de bateaux à vapeur.

***

Capital dépensé pour les travaux publics (en chiffres ronds) :

1875-76 : Compagnies de chemins de fer, 940 millions de roupies ; État, 260 millions, dont 120 millions pour les chemins de fer et 140 pour les canaux.

1880-81 : Compagnies, 660 millions ; État, 610 millions (430 et 180).

1890-91 : Compagnies, 710 millions ; État, 1,290 millions (1,010 et 270).

1898-99 : Compagnies, 800 millions ; État, 1,680 millions (1,350 et 330).

1899-1900 : Compagnies, £ 82 millions ; État, £ 126 (104 et 22). (*Stat. Abst.*, 35, p. 332.)

III. — POSTES

Jusqu'en 1837, point de postes pour les particuliers. Les postes publiques sont établies par l'acte XVII de 1837 (chaque présidence a son administration particulière,

il n'y a pas de timbres, la taxe des lettres est calculée d'après le poids et le lieu d'envoi). L'acte XVII de 1854 centralise les services, établit un régime conforme au régime anglais. Acte XIV de 1866. Acte VI de 1898 (aujourd'hui en vigueur). Central Office de comptabilité à Calcutta (1861), triage des lettres dans les trains depuis 1864, dans les bateaux de Suez à Bombay depuis 1868.

Depuis 1869, les lettres payent un demi-anna pour le premier demi-tola et au-dessus un anna par tola et demi (depuis 1898).

Voici l'histoire des postes indiennes dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle :

En 1853-54, recettes : 4,519,630 roupies; dépenses : 2,437,210. Lettres : 17,260,260; plis 93,000; journaux : 1,824,900; colis : 296,340.

En 1859-60, recettes : 5,339,240; dépenses : 4,280,940. Milles de postes terrestres et maritimes : 39,338; bureaux : 852; boîtes : 169; lettres : 42,637,980; plis : 268,596; journaux : 5,262,768; colis : 564,072.

En 1869-70, recettes : 6,954,440; dépenses : 6,133,110. Milles : 50,878; bureaux : 2,629; boîtes : 1,422; lettres : 76,867,918; plis : 736,710; journaux : 6,165,039; colis : 764,911; valeur des *money orders* : 11,663,340 roupies.

En 1879-80, recettes : 8,145,050; dépenses : 8,580,930. Milles : 89,705; bureaux : 5,178; boîtes : 8,109; cartes postales : 7,471,984; lettres : 121,095,074; plis : 2,085,303; journaux : 11,251,021; colis : 1,074,262; valeur des *money orders* : 13,796,950.

En 1889-90, recettes : 12,625,240; dépenses : 11,610,750. Milles : 107,087; bureaux : 9,124; boîtes : 13,361; cartes postales : 94,437,925; lettres : 176,921,469; plis : 8,700,791; journaux : 23,286,544; colis : 1,882,265; valeur des *money orders* : 149,000,610.

En 1899-1900, recettes : 19,172,420; dépenses : 15,439,420. Milles : 127,934; bureaux : 12,397;

boîtes : 24,006 ; cartes postales : 206,463,268; lettres : 242,405,730; plis : 26,773,921 ; journaux : 30,759,149; colis : 2,604,408; valeur des *money orders* : 262,152,410 roupies (facteurs : 4,813 contre 3,707 en 1890-91).

Sur les 448,868,998 lettres ou cartes postales distribuées en 1899-1900, la présidence de Madras figurait pour 76,918,068, le Bengale pour 104,349,693, la présidence de Bombay pour 88,505,122, le Panjâb pour 58,780,407, les N. W. P. pour 57,783,515 (1).

IV. — TÉLÉGRAPHES

En 1851-52, recettes brutes : 6,000 roupies; dépenses : 5,380. Bureaux : 6; milles de lignes : 83; valeur des messages : 6,000 roupies.

En 1859-60, recettes : 527,470; dépenses : 1,059,290. Bureaux : 131; milles de lignes : 10,589; de fils : 10,944; valeur : 526,190.

En 1869-70, recettes : 1,229,760; dépenses : 2,730,560. Bureaux : 190; lignes : 13,793; fils : 21,378; messages : 488,213; valeur : 1,166,470.

En 1879-80, recettes : 4,251,446; dépenses : 2,909,992. Bureaux : 262; lignes : 20,520; fils : 52,914; messages : 1,506,599; valeur : 3,772,698.

En 1889-90, recettes : 6,630,978; dépenses : 4,536,446. Bureaux : 880; lignes : 35,279; fils : 106,369; messages : 3,130,937; valeur : 5,067,654.

En 1899-1900, recettes : 10,365,897; dépenses : 6,716,372. Bureaux : 1,851; lignes : 52,909; fils : 171,049; messages : 6,246,563; valeur : 8,445,050 (2).

(1) *Fin. Stat.* (1901), p. 173.
(2) *Fin. Stat.* (1902), p. 168.

APPENDICE DU DEUXIÈME CHAPITRE

A — DISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR RACE, TRIBU ET CASTE

(RECENSEMENT DE 1891) (1)

CLASSE I. — AGRICULTEURS.	85.729.227	13 Mêo.......	365.726
		14 Kodagn....	32.641
GROUPE I. — *Castes militaires*.......	29.393.870	GROUPE II. — *Cultivateurs*.	47.927.361
1 Râjput.....	10.424.346	1 Kunbi, etc..	10.531.300
2 Jat.........	6.688.733	2 Mâli........	1.876.211
3 Gûjar......	2.171.627	3 Lôdhâ.....	1.674.098
4 Marâthe ...	3.324.095	4 Kâchhia....	1.384.222
5 Bâbhan....	1.222.674	5 Koeri......	1.735.431
6 Nair.......	980.860	6 Vellâla....	2.254.073
7 Kalla......	410.983	7 Vakkiliga...	1.360.558
8 Marawa....	313.881	8 Lingaiat....	665.491
9 Vellâma....	479.783	9 Panchamsâli	482.763
10 Khandait...	671.272	10 Kaibartta...	2.298.824
11 Awân	616.328	11 Nâma Shadra........	1.948.658
12 Kâthi......	41.996	12 Kôchh.....	2.364.365

(1) Le recensement de 1901 n'est pas encore publié.

13 Kôli........	3.058.166
14 Reddi......	2.665.399
GROUPE III. — *Ouvriers agricoles*........	8.407.996
1 Mûsâhar ...	622.034
2 Bâgdi......	804.960
3 Bàwari.....	612.430
4 Dûbla	172.052
5 Pâlê.......	2.242.499
6 Palla	814.989
7 Mâla	1.365.520
8 Chêruma...	523.744
CLASSE II. — PASTEURS	16.721.494
GROUPE I. — *Bouviers, etc.*	11.569.319
1 Ahir	8.155.219
2 Gauli, Goâla, etc	2.237.323
GROUPE II. — *Bergers*.....	5.152.175
1 Gadaria....	1.294.830
2 Dhangar ...	1.305.583
3 Kûrnbar...	1.059.185
4 Idaiga	665.232
5 Rabâri.....	434.788
6 Bharwad...	128.271
CLASSE III. — TRIBUS DES FORÊTS. (Voir l'appendice du t. Ier.)	
CLASSE IV. — PÊCHEURS....	8.261.878
1 Kahâr	1.943.155
2 Mallah	1.147.544
3 Kêwat.....	989.352
4 Bhoi.......	606.190
5 Jhinwar....	489.819
6 Dhimâr	287.436
7 Gaurhi.....	317.111
8 Mâchhi	260.496
CLASSE V. — ARTISANS	28.882.551
GROUPE I. — *Orfèvres, etc*...	1.661.088
1 Sonâr......	1.178.795
2 Aksâle.....	307.670
3 Tattan.....	56.044
GROUPE II. — *Forgerons*...	2.625.103
1 Luhâr	1.869.273
2 Kammar ...	666.887
GROUPE III. — *Charpentiers et Maçons*....	3.442.201
1 Sutâr......	681.790
2 Barhai	932.718
3 Tarkhân....	696.781
4 Badagi.....	452.339
5 Asâri......	100.409
6 Khâti	304.476
7 Gaundia,etc.	76,995
8 Raj, etc....	19.770
GROUPE IV. — *Chaudronniers*.	301.519
1 Kasêra, etc..	161.596
2 Tathêra	60.837
3 Bogâr......	37.002
GROUPE V. — *Tailleurs*....	735.548
1 Dharzi et Shimpi......	710.092
GROUPE VI. — *Tisserands et teinturiers*...	9.369.902
1 Julâha	2.660.159

2 Kôri.......	1.187.613
3 Tanta......	483.942
4 Jûgi.......	424.219
5 Balai......	305.635
6 Sàli.......	394.064
7 Kaikola....	316.620
8 Tatwa.....	328.778
9 Koshti.....	225.019
10 Gânda.....	291.768
11 Patnûli....	96.443
12 Khatri.....	116.880
13 Rangrêz....	187.698
GROUPE VII. — *Nettoyeurs de coton*.......	859.288
1 Pinjâri.....	753.675
2 Kadhera, etc.	105.613
GROUPE VIII. — *Presseurs d'huile*.....	4.672.907
1 Têli et Ghânchi.........	4.147.803
2 Ghâniga....	142.374
3 Vaniya....	186.297
4 Kalu......	191.395
GROUPE IX. — *Potiers*......	3.497.306
1 Kumbhâr...	3.346.488
2 Kûsuvan...	138.097
GROUPE X. — *Ouvriers en verre et en laque*.......	155.003
1 Chûrihâr...	55.618
2 Lahêra.....	32.139
GROUPE XI. — *Sauniers et ouvriers qui font la chaux*....	1.531.130
1 Lûnia.....	796.080
2 Uppâr.....	267.715
3 Agri.......	241.336
4 Rehgâr....	77.856
GROUPE XII. — *Nettoyeurs des débris laissés par les orfèvres*........	6 363
1 Niâria.....	5 808
2 Jhâlgâr.....	555
GROUPE XIII. — *Fondeurs de minerai de fer et nettoyeurs d'or*..	24.893
1 Jhora......	7.337
2 Dhangari...	3.672
3 Asuri......	3.552
4 Deoli......	2.289
CLASSE VI. — SERVICES PERSONNELS ET DOMESTIQUES, PRÉPARATION DES ALIMENTS.	14.019.626
GROUPE I. — *Barbiers*........	3.729.934
1 Nâi, etc....	2.532.067
2 Hajâm.....	605.721
3 Ambattan..	186.187
4 Mangala....	154.438
5 Bhandâri...	103.026
GROUPE II. — *Blanchisseurs*.	2.824.451
1 Dhobi......	2.039.743
2 Agasé......	126.710
3 Vannan....	258.508
4 Sâkala.....	327.720

5 Parit	60.129
GROUPE III. — *Service, etc.*	430.065
1 Golà	33.804
2 Bihisti, etc.	98.824
3 Khâs	215.200
4 Châkar	25.706
GROUPE IV. — *Brûleurs de grains et confiseurs*	1.407.169
1 Bhadbhûnja	343.308
2 Kândoi	524.155
3 Halvai	260.801
4 Gûria, etc.	141.628
GROUPE V. — *Vendeurs de feuilles de bétel et parfumeurs*	236.507
1 Tambôli	222.048
GROUPE VI. — *Distillateurs et vendeurs de toddy*	4.785.210
1 Kalâl	1.195.097
2 Shâha (Sûnri)	525.698
3 Shâna	690.434
4 Tiya	538.075
5 Bandhâri	170.014
6 Idga	196.901
7 Iluva	703.215
8 Gamalla	122.322
9 Gaundla	235.902
GROUPE VII. — *Bouchers*	605.890
1 Kasai	302.612

2 Khatîk	293.771
CLASSE VII. — OUVRIERS EN CUIR ET EMPLOYÉS DES VILLAGES. (Voir l'appendice du tome I)	
CLASSE VIII. — NÉGOCIANTS	12.270.973
GROUPE I. — *Négociants*	12.148.597
1 Mahâjan et Bania (sans distinction des sous-castes)	3.186.666
2 Agarwâl	354.177
3 Khatri	686.511
4 Arôra	673.695
4 Komti	545.206
5 Balija	804.307
6 Chetti	702.141
7 Mappila	916.436
8 Labbê	364.293
9 Lohâna	530.468
GROUPE II. — *Colporteurs*	122.376
1 Manihâr	90.131
2 Thoria	9.097
CLASSE IX. — (PROFESSIONS)	21.652.422
GROUPE I. — *Prêtres*	15.467.752
1 Brâhmanes (1)	14.821.732
2 Jangam	396.598

(1) La plupart des brâhmanes n'exercent aucune fonction sa-

3 Ulama.....	50.165
4 Gàrûdi.....	41.412
GROUPE II. — *Moines et ascètes*	2.717.861
1 Gosâin.....	231.612
2 Bairâgi.....	275.604
3 Sâdhu (sans distinction)..	376.130
4 Bâwa......	66.115
5 Vaishnav...	469.052
6 Fakir......	830.431
GROUPE III. — *Service des Temples*	320.530
1 Gurao	110.529
2 Satâni	88.354
3 Sêwak, etc..	121.647
GROUPE IV. — *Généalogistes*	590.412
1 Bhât.......	481.119
2 Châran	99.090
GROUPE V. — *Écrivains publics*	2.555.867
1 Kâyasth ...	2.239.810
2 Karan	146.053
3 Karnam ...	54.177
4 Kannakan..	41.013
5 Prabhu	29.559
6 Vidhûr	33.437
CLASSE X. — AUTRES PROFESSIONS	4.153.275
GROUPE I. — *Astrologues, etc.*	299.776
1 Jôshi......	85.306
2 Vaidya	87.193
3 Dakaut	16.062
4 Kanisan ...	27.198
GROUPE II. — *Tambours et chanteurs de ballades*.....	645.214
1 Mirâsi.....	316.422
2 Daflê, etc ..	147.364
3 Gondhali ..	18.034
GROUPE III. — *Chanteurs et danseurs*....	145.778
GROUPE IV. — *Mimes, etc*..	62.507
1 Bahurupia..	4.940
2 Bhând.....	9.783
3 Bhâria.....	24.539
CLASSE XI. — PORTEURS	973.626
1 Banjâra....	561.644
2 Labâna....	327.748
4 Pendhâri ..	6.751
CLASSE XII. — VAGABONDS. (Voir App. du t. 1).	
CLASSE XIII. — TITRES INDIENS NON DÉFINIS.	3.079.204

cerdotale. Les castes des brâhmanes sont si nombreuses qu'on en compte 250 dans une seule province.

CLASSE XIV. — CHRÉTIENS INDIENS	1.835.848
1 Indigènes	1.807.092
2 Indiens de Goa	28.756
CLASSE XV. — MUSULMANS PORTANT DES TITRES ÉTRANGERS	34.348.085
1 Shaikh	27.644.993
2 Pathân	3.225.521
3 Moghal (*mongols*)	333.114
4 Saiad (*saides*)	1.430.329
5 Balôch	971.835
6 Turcs	50.503
7 Arabes	39.338
CLASSE XVI. — MONGOLOÏDES DE L'HIMALAYA (Voir App. du t. I.)	
CLASSE XVII. — ASSAMAIS ET BIRMANS (Voir App. du t. I).	
CLASSE XVIII.	
1 Israélites	16.951
2 Arméniens	1.295
3 Pârsis	89.618
CLASSE XIX. — EURASIENS.	81.044
CLASSE XX. — EUROPÉENS.	166.428
CLASSE XXI. — AFRICAINS.	18.775

Comme on le voit, cette classification n'est pas à proprement parler une classification par castes. Il semblerait au premier abord que ce fût plutôt une classification par professions; il n'en est rien pourtant : les castes y sont portées comme exerçant le métier qu'elles devraient théoriquement exercer, mais le morcellement des castes, les exigences de la vie locale, les nouvelles professions créées par l'introduction de la civilisation européenne, font que la classification par métier (donnée dans le même recensement) est très différente de la classification ci-dessus.

Dans la classification par professions je relèverai seulement les *items* suivants :

Religion	3.184.760
Enseignement	486.497
Littérature	280.705

Loi	226.163
Médecine	514.074
Ingénieurs	94.270

B. — TERRITOIRES DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

SUPERFICIE ET POPULATION (1891)

	Superficie (milles carrés.)	Nombre des villes et des villages.	Maisons occupées.	Densité de la population par mille carré.
Ajmîr-Merwara	2,711	745	101,654	200
Berar	17,718	5,824	591,008	164
Kûrg (Coorg)	1,583	497	26,806	109
Bengale	151,543	227,255	13,133,296	471
Assam	49,004	17,160	1,118,885	112
Panjâb	110,667	34,842	3,127,823	188
Provinces-Unies	107,503	106,200	8,225,191	436
Provinces centrales	86,501	34,355	2,158,668	125
Madras	141,189	57,079	6,709,990	252
Bombay (y compris Aden)	125,144	25,204	3,380,640	151
Birmanie	171,430	28,779	1,423,698	44

[Cette table ne comprend que les territoires britanniques (1).]

(1) Ces chiffres d'après *Statistical Abstract*, 35, p. 2 et suiv. Les chiffres du recensement de 1901, qui viennent d'être publiés (*Statistical Abstract*, 36), sont asses semblables à ceux de 1891, sauf la Birmanie où la superficie recensée est maintenant de 236,738 milles carrés. Par suite, villes : 52; villages : 61,518; maisons occupées : 2,092,811. Je donnerai, pour les principales provinces, le chiffre des villes (recensé pour la première fois), Assam (19), Bengale (182), Bombay (202), Madras (234), Pan-

C. — STATISTIQUES VITALES

Naissances (pour l'Inde britanniqe seulement) (1).

1897	7,222,337
1898	7,354,582
1899	9,043,657
1900	7,833,430

Décès (pour l'Inde britannique seulement).

1897	7,658,642
1898	5,688,838
1899	6,436,413
1900	8,334,155

Nombre de naissances par mille habitants.

1897	33,98
1898	34,33
1899	42,16
1900	36,58

Nombre de décès par mille habitants.

1897	36,03
1898	26,56
1899	30,01
1900	38,91

En 1899, 169,237 personnes étaient mortes du choléra, 49,560 de la petite vérole, 4,085,455 de fièvres,

jâb (171), Provinces centrales (59), Provinces-Unies (455). Maisons habitées : Assam (1,309,190), Bengale (14,329,110), Bombay (3,490,715), Provinces centrales (2,069,817), Madras (7,127,014), Panjâb (3,212,734), Provinces-Unies (8,684,860).

(1) Ces chiffres et les suivants d'après *Administrat. Stat.* (1902), p. 249. 1897 et 1900 furent des années de famine.

244,920 de dysenterie, diarrhée, etc. Décès causés par les tigres : 899; les panthères : 327; les loups : 338; autres bêtes féroces : 1,402; serpents : 24,619.

26 pour 100 des enfants meurent dans leur première année (en Angleterre 15,6). Moyenne de la vie : 24 ans dans l'Inde, 40 en Angleterre.

Distribution de la population par âge et par sexe. Calculée sur 10,000 *habitants* (1891).

Age.	Hommes.	Femmes.
0- 4 ans	1,409	1,527
5- 9 —	1,428	1,396
10-14 —	1,139	946
15-19 —	809	782
20-24 —	803	897
25-29 —	861	892
30-34 —	859	869
35-39 —	599	537
40-44 —	657	651
45-49 —	354	309
50-54 —	431	451
55-59 —	165	155
60 et plus	486	588

Le pays qui forme le plus grand contraste avec l'Inde est la France (à cause de son faible coefficient de natalité); sur 10,000 hommes, 930 au-dessous de 4 ans, 1,185 au-dessus de 60; sur 10,000 femmes, 910 au-dessous de 4 ans, 1,256 au-dessus de 60 ans (1).

Condition civile des hindous mâles (*recensement de* 1891.)

Age.	Non mariés.	Mariés.	Veufs.
Au-dessous de 5 ans.	13,123,360	88,327	5,019
De 5 à 9 ...	12,806,592	612,498	23,234

(1) Ces chiffres d'après le *Blue-Book* du recensement de 1891, p. 276, les précédents d'après *Statistical Abstract*, 35, p. 290 et suiv.

Age.	Non mariés.	Mariés.	Veufs.
De 10 à 14....	8,817,583	1,992,251	59,152
De 15 à 19....	4,681,205	3,191,106	96,618
De 20 à 24....	2,598,589	5,016,566	180,956
De 25 à 29....	1,398,122	6,774,094	302,574
De 30 à 34....	729,969	7,038,667	430,257
De 35 à 39....	359,750	5,154,615	392,316
De 40 à 44....	282,630	5,463,514	593,415
De 45 à 49....	142,717	2,970,218	427,323
De 50 à 54....	136,582	3,300,763	664,141
De 55 à 59....	60,740	1,265,368	343,589
Au-dessus de 60 ans.	129,422	3,033,121	1,328,464
Sans mention......	48,197	41,274	3,740
TOTAL......	45,315,458	45,942,382	4,840,798

Pour la condition civile des femmes, voir p. 284; pour les autres renseignements sur la population, p. 167.

Hôpitaux et dispensaires civils. — Malades secourus.

Années.	Nombre.	Pensionnaires.	Non-pensionnaires.	TOTAL	Décès des pensionnaires.	
1890	1,736	254,980	12,722,271	12,977,251	18,754	
1899	2,483	357,460	20,320,822	20,678,282	29,045	(1)

Émigrants.

Le nombre des émigrants était de 20,438 en 1899-1900 (contre 20,085 en 1890-1891), dont 4,959 dans la Guyane britannique, 2,468 dans les Antilles anglaises, 9,931 à Mombassa (terminus du chemin de fer de l'Uganda) (2).

(1) *Statistical Abstract*, 35, p. 294 et 36, p. 238.
(2) *Statistical Abstract*, 35, p. 289 et 36, p. 231.

D. — STATISTIQUES CRIMINELLES (1900)

	Nombre des crimes et délits	Proportion par 10,000 hab.	Attentats contre la vie	Proportion par 10,000 hab.
	—	—	—	—
Madras	300,138	79	788	0,2
Bombay	256,708	133	685	0,4
Bengale	197,637	26	1,004	0,1
Provinces-Unies	130,913	27	1,725	0,4
Panjâb	109,306	47	1,121	0,5
Birmanie	71,490	68	393	0,4
Provinces centrales	30,150	31	343	0,3
Assam	14,589	24	120	0,2
...	...	...	...	...
TOTAL POUR TOUTE L'INDE BRITANNIQUE	1,140,079			

Analyse des condamnations : mort (592); déportation (2,200); détention rigoureuse (175,642); détention simple (19,257); amende (678,499); fouet (45,054) (1). (Le fouet n'est plus appliqué qu'aux hommes.)

E. — JUSTICE CIVILE (1900)

	Nombre des procès	Proportion par 1,000 habitants
	—	—
Bengale	701,833	9,4
Provinces-Unies	470,720	9,9
Madras	364,785	9,5
Panjâb	249,005	11,1
Bombay	169,557	9,2
Provinces centrales	64,958	6,6
Birmanie	56,995	5,4
Assam	29,895	4,9
Berar	15,714	5,7
...	...	...
TOTAL POUR TOUTE L'INDE BRITANNIQUE	2,136,394	

(1) Cf. *Judicial Statistics* (1902), p. XIII et 24 et suiv.

Analyse des procès : propriété mobilière (1,201,920); *Rent Law* (677,958); hypothèques (111,191); propriété immobilière (93,502); griefs spéciaux (18,936); divers (32,887). (*Judic. Static.* (1902), p. x et 10.)

F. — RECENSEMENTS ANTÉRIEURS A 1901

1872

Inde britannique	186,041,191
Etats feudataires	54,211,158
Possessions françaises et portugaises	679,172
TOTAL	240,931,521

1881

Inde britannique	199,043,492	(+ 13,002,301 ; 6,99 0/0)
Etats feudataires	56,604,371	(+ 2,393,213 ; 4,41 0/0)
Possessions françaises et portugaises	748,783	(+ 69,611 ; 10,25 0/0)
TOTAL	256,396,646	(+ 15,465,125 ; 6,42 0/0)

1891

Inde britannique	218,155,115	(+ 19,294,509 ; 9,76 0/0)
Etats feudataires	63,459,819	(+ 8,526,911 ; 15,52 0/0)
Possessions françaises et portugaises	844,307	(+ 95,524 ; 12,75 0/0)
TOTAL (1)	282,459,241	(+ 27,916,944 ; 10,97 0/0)

(1) La différence entre les recensements de 1881 et de 1891 et celle entre les recensement de 1881 et de 1872 sont calculées sur des chiffres sensiblements différents du recensement de 1881. — En 1901, possessions françaises de l'Inde : 273,185 h. (509 k. c.).

APPENDICE DU CHAPITRE III

A. — STATISTIQUE AGRICOLE DE L'INDE BRITANNIQUE (1)

	1890-1891 Acres		1899-1900 Acres
Superficie cadastrée	534,641,709		544,838,070
Forêts	47,437,065	(a)	65,843,924
Impropre à la culture	166,098,929		135,506,014
Terres incultes mais cultivables	99,813,713		106,404,704
Jachères	26,908,845		57,163,761
Superficie ensemencée	194,414,057		180,151,093
Superficie arrosée	28,308,722		31,544,036
Superficie dont les produits sont propres à l'alimentation :			
Riz	65,621,668		72,808,952
Blé	22,032,814		16,104,779
Orge	2,288,375	(b)	6,611,984
Jawar	17,191,870	(b)	21,604,321
Bajra	8,641,382	(b)	8,317,180

(1) Ces tableaux d'après *Statistical Abstract,* 35, p. 174 et suiv., et cf. avec *Agricultural Statistics*, p. 36 et suiv.

	1890-1891 Acres		1899-1900 Acres
	—		—
Ragi	3,392,091	(*b*)	3,321,899
Maïs	1,789,060	(*b*)	5,195,472
Gram	5,308,163	(*b*)	7,573,050
Autres grains et légumes	50,193,050		23,341,158
Total des grains alimentaires	176,458,473		164,878,795
Superficie ensemencée avec d'autres produits d'alimentation	5,564,992		6,426,194
Superficie plantée en canne à sucre	2,793.690		2,693,029
Café	133,016		132,565
Thé	335,605		493,187
Graines oléagineuses :			
Huile de lin	»		1,526,447
Sésame	»		3,440,120
Autres	»		5,361,074
Total des graines oléagineuses	11,586,842		10,327,641
Superficie plantée en coton	10,968,789		8,375,841
Jute	2,479,504		2,070,668
Autres plantes fibreuses	593,017		404,478
Indigo	1,215,000		1,046,434
Opium	280,307	(*c*)	640,263
Tabac	133,016		915,321
Fourrages	946,685		2,946,482

Production :

Riz	Quintaux (cwt. 50 k. 802)	»	451,553,460
Blé	Tonnes	6,876,000	4,898,182

(*a*) Non compris la Birmanie supérieure et le Bengale.

(*b*) La production de la Birmanie, du Bengale et du Panjàb est comprise dans autres grains.

(*c*) Non compris le Bengale, de même pour fourrages (1891).

		1890-1891 Acres	1899-1900 Acres
Café	Livres (angl.).	22,101,768	17,660,397
Thé	—	112,036,406	181,797,455
Coton	Balles	2,031,000	759,695
Jute	—		5,000,000
Huile de lin	Tonnes	409,000	206,220
Colza et moutarde	—	»	447,950
Sésame (*til*)	—	171,131	186,729
Indigo	Quintaux	»	111,890
Sucre de canne.	Tonnes	»	1,852,000 (1)

(*Incomplet.*)

B. — COMMERCE MARITIME

I. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

Importations.

		1890-1891		1899-1900
Marchandises	R.	71,975,370	£	50,202,987
Métaux précieux		21,934,486		13,982,457
Total	R.	93,909,856	£	64,185,444

Exportations.

Marchandises	R.	100,227,348	£	72,722,215
Métaux précieux		2,123,178		5,304,258
Total	R.	102,350,526	£	78,026,473

(1) (1900-01.) Taureaux et bœufs (29,384,307); vaches (21,682,152); buffles (12,504,186); veaux (23,618,278); chevaux (1,339,889); mulets et ânes (1,239,690); moutons (17,859,745); chèvres (19,617,352); chameaux (391,463); charrues (14,272,992); chariots et voitures (2,932,884).

II. — IMPORTATIONS

Pays (1899-1900).

Europe :	
Royaume Uni.	£40.803.321
Autriche-Hongrie...	1.616.090
Belgique.....	1.224.021
Danemark...	586
France......	830.270
Allemagne...	1.123.640
Grèce.......	992
Hollande....	206.904
Italie.......	493.425
Malte.......	3.537
Norvège.....	27.339
Portugal....	4.237
Russie......	1.601.293
Espagne.....	6.044
Gibraltar....	3.502
Suède.......	46.226
Turquie d'Europe.....	93.885
Total......	48.085.312
Afrique :	
Abyssinie...	7.653
Colonie du Cap.......	330.876
Égypte......	419.269
Madagascar..	1.761
Maurice.....	1.101.167
Mozambique.	19.552
Natal.......	129.164
Réunion.....	87
Zanzibar....	168.262
Autres pays..	14.670
Total......	2.192.661
Amérique :	
Canada.....	18.110
Amérique du Sud......	111
États-Unis...	828.073
Indes Occidentales...	241
Total.......	846.535
Asie :	
Aden.......	169.202
Arabie......	864.604
Ceylan......	990.751
Hong-Kong..	1.320.849
Chine, *Treaty Ports*.....	357.332
Japon.......	1.537.479
Java........	182.913
Iles Maldives.	4.027
Mekran et Sonmiani..	51.727
Perse.......	632.684
Siam.......	63.958
Straits Settlements.....	1.318.972
Sumatra.....	11.926
Turquie d'Asie.......	333.122
Autres pays.	46.632
Total.........	7.886.878
Australasie :	
Australie, Tasmanie, et Nouvelle-Zélande...	2.102.198

Importés viâ Canal de Suez......	48.737.301	Importés par d'autres routes....	12.376.283
		TOTAL GÉNÉRAL.	61.113.584

Articles (1899-1900).

Vêtements et chaussures...	£ 976.204	Quincaillerie, coutellerie, outils.......	1.060.195
Armes et munitions, etc....	168.764	Chevaux......	197.934
Livres, papiers, etc....	622.120	Instruments, appareils, etc..	259.905
Matériaux de construction.	127.630	Ivoire brut et manufacturé.	187.098
Voitures, charrettes, etc...	176.541	Bijouterie et pierres précieuses......	734.999
Produits chimiques......	299.692	Cuir brut et manufacturé....	126.839
Charbon, coke, etc......	540.143	Boissons : malt.	303.926
Coton : brut...	308.206	Spiritueux...	570.669
Filés.......	1.633.341	Vins........	190.390
Manufacturés.........	18.001.409	Machines......	1.694.602
		Allumettes....	231.729
Produits pharmaceutiques.	336.163	Métaux : fer...	1.612.932
		Acier.......	667.234
Matériaux pour le tannage et la teinturerie.........	428.906	Laiton......	41.156
		Cuivre......	352.758
		Zinc........	92.943
		Étain.......	92.275
Manufacturés de lin.........	98.645	Plomb......	104.486
		Mercure....	22.691
Fruits et légumes.......	62.304	Divers......	134.028
Verre.........	511.101	Huiles : minérales........	2.120.361
Grains et légumes......	484.662	Huiles : animales ou végétales........	163.754
Gommes et raisins secs....	76.948	Couleurs, etc..	231.433

Porcelaine et faïence......	132.691
Comestibles....	1.125.498
Matériel des chemins de fer	1.851.385
Sel...........	407.997
Soie brute.....	384.059
Soie manufacturée	753.221
Épices........	611.015
Sucre.........	2.251.086
Thé..........	105.762
Tabac.........	222.641
Parapluies.....	182.021
Bois et manufacturés de bois........	150.394
Laine : brute..	56.969
— manufacturée.......	1.172.001
Autres articles.	1.687.352
Total.......	47.141.242

III. — Exportations

Pays (1899-1900).

Europe :	
Royaume Uni.	£22.473.275
Autriche-Hongrie...	1.143.895
Belgique	2.289.709
France......	4.443.212
Allemagne...	5.020.680
Grèce.......	2.769
Hollande....	284.097
Italie	1.842.356
Malte.......	3.721
Portugal	32.947
Russie	82.703
Espagne.....	111.307
Gibraltar....	3.175
Suède	3.471
Turquie d'Europe......	36.986
Autres pays..	677
Total.......	37.774.980
Afrique :	
Abyssinie ...	112.732
Colonie du Cap	195.057
Égypte......	3.589.660
Madagascar..	6.201
Maurice.....	697.018
Mozambique.	165.423
Natal.......	249.734
Réunion	66.022
Zanzibar	502.978
Autres pays..	189.316
Total.......	5.774.141
Amérique :	
Canada......	51.328
Amérique du Sud......	1.053.515
États-Unis...	5.079.633
Indes Occidentales...	86.942
Autres pays..	25.960
Total.......	6.297.378

Asie :	
Aden	686.420
Arabie	769.741
Ceylan	3.530.205
Hong-Kong	5.585.392
Chine, *Treaty Ports*	4.096.667
Cochinchine	103.528
Japon	4.237.663
Java	48.734
Iles Maldives	9.391
Mekran et Sonmiani	36.729
Perse	807.188
Philippines	5.285
Siam	87.210
Straits Settlements	6.652.080
Sumatra	5.105
Turquie d'Asie	375.131
Autres pays	701
Total	27.037.170
Australasie :	
Australie, Nouvelle-Zélande et Tasmanie	1.067.150
Exporté viâ canal de Suez	44.840.777
Exporté par les autres routes	33.110.042
Total Général	77.950.819

Articles (1899-1900).

Animaux vivants	139.233
Vêtements	196.023
Charbon, coke, etc	218.877
Café	1.003.898
Coir (1) et manufacturés (non compris cordages)	259.259
Coton : brut	6.616.710
— Filés	4.671.896
— Manufacturés	1.740.532
Produits manufacturés (non compris l'opium)	165.265
Matériaux pour teindre et tanner	
Indigo	1.795.007
Divers	461.204
Grains et légumes	
Jawar et Bajra	127.947
Riz	8.733.490
Blé	2.606.331
Farine de blé	256.625
Autres farines	344.324
Gommes et raisins secs	107.871

(1) Le *Coir* est la fibre de la noix de coco.

Chanvre brut...	168.830	Semences.....	6.739.793
Peaux brutes, préparées et tannées.....	6.975.590	Soie : brute....	477.201
Cornes........	124.055	— manufacturée.......	116.921
Ivoire et manufacturés.....	31.290	Épices........	386.617
Bijouterie et pierres précieuses......	73.440	Sucre.........	301.263
Jute : brut.....	5.381.098	Thé..........	6.117.986
— manufacturés.......	4.176.530	Tabac.........	122.977
Laque (de toutes sortes)......	757.773	Bois et manufacturés.....	730.774
Engrais.......	408.581	Laine : brute..	1.201.304
Métaux.......	239.484	— manufacturée.......	195.839
Huile (oil-cake).	138.731	Autres articles..	1.304.262
Huiles........	594.774	Produits et manufacturés de l'Inde......	70.455.797
Opium........	5.469.143	Produits manufacturés de l'étranger (réexportés)....	2.194.994
Aliments......	499.685		
Son de riz.....	216.162	Total..........	72.650.791
Salpêtre......	256.196		

C. — MOUVEMENT DES PORTS (1)

VAISSEAUX	1890-1891		1899-1900	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
ENTRÉES				
Avec cargaison : Vapeurs.	1.570	2.480.276	1.927	3.167.880
Voiliers.	2.091	510.976	1.374	245.511
	3.661	2.991.252	3.301	3.413.391
Sur lest : Vapeurs..	477	547.137	555	930.106
Voiliers..	1.352	324.452	539	126.851
	1.829	871.589	1.094	1.056.957
TOTAL : Vapeurs.	2.047	3.027.413	2.482	4.097.986
Voiliers.	3.443	835.428	1.913	372.362
TOTAL GÉNÉRAL..	5.490	3.862.841	4.395	4.470.348
Vapeurs, viâ canal de Suez.......	752	1.487.111	643	1.662.030
SORTIES				
Avec cargaison : Vapeurs.	1.831	2.870.715	2.168	3.674.339
Voiliers.	2.717	772.693	1.652	350.143
	4.548	3.643.408	3.820	4.024.482
Sur lest : Vapeurs..	192	112.267	165	98.421
Voiliers..	793	66.438	148	34.235
	985	178.705	313	132.656
TOTAL : Vapeurs.	2.023	2.982.982	2.333	3.772.760
Voiliers.	3.510	839.131	.1800	384.378
TOTAL GÉNÉRAL..	5.533	3.822.113	4.133	4.157.138
Vapeurs, viâ canal de Suez.......	965	1.821.405	875	2.132.830

(1) *Statistical Abstract*, 35, p. 256 et suiv

D. — CAPITAL DES BANQUES (1)

A. — Trois banques de présidence et huit banques appartenant à des sociétés par actions dont le siège social est dans l'Inde.

ANNÉES	CAPITAL	RÉSERVE et EXCÉDENTS	DÉPOTS — Banque de présidence — Publics	DÉPOTS — Banque de présidence — Privés	DÉPOTS — Autres banques	DÉPOTS — Total	BALANCE en numéraire au siège social et dans les succursales
	Roupies	Roupies	Roupies	Roupies	Roupies	Roupies	Roupies
1890	38.350.000	11.513.250	35.924.722	147.634.670	27.078.319	210.637.711	135.253.496
1899	44.028.710	25.149.183	28.472.899	114.107.601	68.567.042	211.147.542	62.519.311

B. — Six banques de change dont le siège social est en dehors de l'Inde.

ANNÉES	CAPITAL	RÉSERVE et EXCÉDENTS	DÉPOTS — Hors de l'Inde	DÉPOTS — Dans l'Inde	BALANCE EN NUMÉRAIRE — Hors de l'Inde	BALANCE EN NUMÉRAIRE — Dans l'Inde
	Livres sterl.	Livres sterl.	Livres sterl.	Roupies	Livres sterl.	Roupies
1890	6.383.707	1.699.259	30.734.110	75.360.421	5.810.008	35.042.802
1899	7.153.378	2.471.716	43.069.181	113.721.207	7.236.925	17.106.862

(1) *Statistical Abstract*, 35, p. 329. — En 1900. Dépôts (A), R. 236,474,930. Cap. (B), £ 11,802,735. — Pour les Caisses d'épargne, voir la note, p. 591.

E. — SOCIÉTÉS PAR ACTIONS (1)

Années 1899-1900

Sociétés.	Nombre.	Capital en £
—	—	—
Banque et Prêt	407	3,049,431
Assurance	43	112,436
Navigation	9	174,993
Chemins de fer et tramways	18	1,523,055
Autres sociétés commerciales	252	2,200,873
Thé	129	2,169,207
Autres compagnies de plantation	19	135,764
Mines de charbon	34	886,362
Mines d'or	7	115,180
Autres compagnies exploitant des mines ou des carrières	13	104,159
Manufactures de coton	67	3,769,341
Manufactures de jute	21	1,919,635
Manufactures de coton, jute, laine, soie, chanvre, etc	110	4,516,030
Presses de coton et de jute	113	1,093,144
Autres compagnies	98	1,856,240
Total	1,340	23,625,850

F. — MANUFACTURES

I. — *Manufactures de coton, jute et chanvre* (2).

		1890-1891	1899-1900
		—	—
Manufactures de coton	nombre	125	186
Capital	roupies	112,053,000	156,974,000

(1) *Statistical Abstract*, 35, p. 328. 1900-01 (1,366 et 24,708,659).

(2) *Ibid.*, p. 325.

		1890-1891	1899-1900
		—	—
Métiers	nombre	23,845	38,420
Broches	—	3,197,740	4,728,324
Ouvriers	—	111,998	163,241
Production de fil 20 livres et audessous	lbs	»	439,224,000
Au-dessus de 20 livres	—	»	62,071,000
Production de fil dans les provinces britanniques :			
Bombay	—	»	371,041,000
Bengale	—	»	37,689,000
Madras	—	»	32,252,000
N. W. P. et Oudh	—	»	33,349,000
Provinces centrales	—	»	19,753,000
Panjâb	—	»	7,211,000
Tissus gris	—	»	82,028,000
Autres	—	»	13,292,000
Manufactures de jute et chanvre	nombre	27	33
Capital	roupies	31,320,000	51,900,000
Ouvriers	nombre	62,739	101,630
Métiers	—	8,204	14,021
Broches	—	164,245	293,218

II. — *Autres grandes industries* (1).

Laine.		1890	1899
—		—	—
Manufactures	nombre	5	4
Capital	roupies	2,475,000	4,450,000

(1) *Statistical Abstract*, 35, p. 326.

		1890	1899
Laine.			
Production.......	livres	1,519,000	2,513,000
Papeteries			
Manufactures...	nombre	7	8
Capital........	roupies	3,768,000	7,022,000
Production.....	livres	20,447,000	44,428,000
Brasseries........	nombre	22	28
Production.....	gallons	5,193,000	5,570,000
Nettoyage et pressage de coton.			
Capital........	roupies	18,673,000	55,917,000
Café			
Production.......	—	12,825,000	15,807,000
Moulins à farine.			
Production.....		8,550,000	23,916,000
Moulins à riz.			
Production.....	—	73,718,000	106,178,000
Fabriques d'huile.			
Production.....	—	6,752,000	14,916,000
Presses de jute.			
Production.....	—	42,621,000	86,544,000
Indigo.			
Production.....	—	22,914,000	15,962,000
Bois de construction.			
Production.....	—	8,982,000	20,119,000
Sucre.			
Production.....	—	4,303,000	4,655,000
Filatures de soie.			
Production.....	—	4,440,000	5,417,000 (1)

(1) En 1901, manufactures de coton (190), jute (35), pressage du coton (813), moulins à blé (101), à riz (212), pressage de jute (168), indigo (5,145), sucre (203).

G. — SALAIRES

Paye des ouvriers par mois.

(Moyenne de la seconde moitié de l'année.)

	1876	1880	1890	1900
CALCUTTA :				
Maçon, charpentier ou forgeron..........	15,55	12	15	18 à 20
CAWNPORE :				
Ouvrier agricole dans la force de l'âge......	3,87	3,87	4	3,56 à 5
Maçon, charpentier ou forgeron..........	7,5	7,5	10	7,5 à 9,37
DELHI :				
Ouvrier agricole dans la force de l'âge......	5	5	5,62	7,75
Maçon, charpentier ou forgeron..........	12	11,25	12,19	15,5
AMRISTSAR :				
Ouvrier agricole.	6	6	7	8
Maçon, charpentier ou forgeron..........	12,62	12,62	14,5	15
KARACHI :				
Ouvrier agricole.	10 à 12	10 à 12	12 à 20	10 à 16
Maçon, charpentier ou forgeron..........	25 à 30	20 à 25	30 à 40	20 à 35
BOMBAY :				
Ouvrier agricole.	9,5	9,5	11	11
Maçon, charpentier ou forgeron..........	27,5 à 45	27,5 à 45	27,5 à 42,1	27,5 à 42

	1876	1880	1890	1900
	—	—	—	—
NAGPUR :				
Ouvrier agricole.	4	4	4	5
Maçon, charpentier ou forgeron..........	14	15	15	15
MADRAS :				
Maçon, charpentier ou forgeron..........	11,25	11,25	14,17	13 à 16
RANGOON :				
Ouvrier agricole.	12	20	10 à 12	15
Maçon, charpentier ou forgeron..........	30 à 45	30	30 à 45	45

A ces chiffres donnés par *Statistical Abstract*, 35, p. 300, j'ajouterai les chiffres suivants, fournis par *Prices and Wages* (1902), p. 264 et suiv.

Les salaires des agriculteurs sont un peu plus élevés qu'en 1873. Ceux des maçons, charpentiers et forgerons ont sensiblement augmenté. Voici les plus fortes majorations : Calcutta (1873, de 7,5 à 10 roupies par mois — 1901, de 18 à 20); Madras (1873, 14,06 — 1901, de 13 à 16); Delhi (1873, 10 — 1901, 15).

Dans le tableau de la page 290 les prix de 1873 dans chaque ville étant cotés 100, l'on trouve pour 1901 les cotes suivantes : maçons, charpentiers, forgerons. (Calcutta : 217; Rangpûr : 171; Cawnpore : 137; Delhi : 150; Amritsar : 118; Karâchi : 122; Bombay : 93; Ahmadâbâd : 71; Madras : 103, etc.). Agriculteurs (Patna : 129; Cawnpore : 114; Delhi : 133; Amritsar : 133; Bombay : 122; Bellary : 119, etc.).

Dans les manufactures les salaires ont beaucoup plus augmenté. Ainsi d'après les tableaux des pages 313 et suiv. :

	1883 Roupies	1902 Roupies
Contremaitre pour la carde du coton...	17	39,41
— pour le filage...........	9	39,47
— pour le tissage..........	8	23,83
	1884	
— pour le blanchissage	6	20,31

H. — PRIX

Prix moyens en gros des principales marchandises à Calcutta (1)

	1881 R. a. p.	1890 R. a. p.	1900 R. a. p.
Blé, Calcutta club, nº 2, moyenne des prix maximum, par bazar-maund............	3, 0, 3	2,13, 5	3,10,10
Coton Dhollera, assez beau (Bombay) par candy............	189, 7, 0	190, 4, 3	214,13, 1
Surdahs de soie, moyenne des prix maximum, par factory-sêr.....	18, 0,10	18, 5, 2	17, 4, 6
Thé, Pekoe indien, moyenne des prix maximum par livre..	1, 4, 8	0, 9,10	0, 9,11
Indigo du Bengal good ; moyenne des prix maximum par factory-maund........	281,10, 0	218, 0, 0	181, 0, 0
Jute du Bengale, première qualité, moyenne des prix maximum, par balle de 400 livres..............	27,15, 0	29, 0, 1	36, 5, 1

(1) *Statistical Abstract*, 35, p. 304.

	1881	1890	1900
	—	—	—
	R. a. p.	R. a. p.	R. a. p.
Riz Ngatsain et Nga-kyouck...........	3, 6, 1	3, 8. 8	3,12, 9

Dans *Prices and Wages*, p. 132, je relève les cotes suivantes, la cote 100 étant donnée aux prix moyens de la période 1871-1875.

Riz commun vendu au détail.

	1861 à 1865	1891 à 1895	1901
	—	—	—
Birmanie inférieure......	113	151	151
Assam	85	154	180
Bengale	80	146	181
Provinces du Nord-Ouest.	89	125	142
Oudh	87	125	151
Râjputâna..............	»	104	116
Inde centrale...........	»	90	102
Panjâb	85	110	117
Sind..................	96	146	148
Bombay	116	110	110
Provinces centrales......	84	152	186
Berar	105	124	143
Etats du Nizam.........	93	118	119
Madras................	117	140	166
Kûrg..................	»	146	140

I. — PRODUCTION DES PRINCIPAUX MINÉRAUX DE L'INDE BRITANNIQUE (1)

(Quantité et valeur)

1899

	Tonnes	Livres sterl.
	—	—
Charbon :		
Bengale.............	3,882,930	699,268
Panjâb	81,835	50,913

(1) *Stat. Abstr.*, 35, p. 324.

	Tonnes	Livres sterl.
	—	—
Provinces centrales...	156,576	47,883
Assam	225,623	104,914
Birmanie	8,105	3,512
Madras.............	»	»
Baluchistân.........	11,954	10,482
	4,367,023	916,972
Minerais de fer pour toutes les provinces...	58,118	8,437
Pétrole :	Gallons	
Birmanie............	32,309,531	121,287
Panjâb..............	1,104	9
Assam..............	623,372	4,388
	32,934,007	125,684 (1)

(1) CAISSES D'ÉPARGNE POSTALES

En 1870-71. Déposants : 33,200 (dont indiens : 19,543); valeur des dépôts (intérêt compris et déduction faite des retraits) : R. 9,770,690 (dont indiens : R. 5,300,720)

En 1900-01. Déposants : 816,651 (indiens : 739,213); valeur des dépôts : R. 100,432,569 (indiens R. 89,309,708). (*Fin. Stat.*, 1901, p. 233; *St. Ab.*, 36, p. 91).

LISTES DES CHEFS DE L'ADMINISTRATION INDO-BRITANNIQUE

A. — *Présidents du conseil d'administration de la compagnie de l'Inde Orientale.*

1773 Henry Crabbe-Boulton.
1774 Edward Wheeler.
1775 John Harrison.
1776 John Roberts.
1777 George Wombwell.
1778 George Wombwell (2e f.).
1779 Sir William James, Bart.
1780 William Devaynes.
1781 Laurence Sullivan.
1782 Robert Gregory.
1783 Sir Henry Fletcher, Bart.
1784 Nathaniel Smith.
1785 William Devaynes (2e f.).
1786 John Michie.
1787 John Motteux.
1788 Nathaniel Smith (2e fois).
1789 William Devaynes (3e f.).
1790 Stephen Lushington.
1791 John Smith Burges.
1792 Francis Baring.
1793 William Devaynes (4e f.).
1794 William Devaynes (5e f.).
1795 Sir Stephen Lushington, Bart (2e fois).
1796 David Scott.
1797 Hugh Inglis.
1798 Jacob Bosanquet.
1799 Sir Stephen Lushington, Bart (3e fois).
1800 Hugh Inglis (2e fois).
1801 David Scott (2e fois).
1802 John Roberts (2e fois).
1803 Jacob Bosanquet (2e fois).
1804 Hon. W. Fullarton Elphinstone.
1805 Charles Grant.
1806 Hon. W. Fullarton Elphinstone (2e fois).
1807 Edward Parry.
1808 Edward Parry (2e fois).
1809 Charles Grant (2e fois).
1810 William Astell.

1811 Jacob Bosanquet (3e fois).
1812 Sir Hugh Inglis, Bart. (3e fois.)
1813 Robert Thornton.
1814 Hon. W. Fullarton Elphinstone (3e fois).
1815 Charles Grant (3e fois).
1816 Thomas Reid.
1817 John Bebb.
1818 James Pattison.
1819 Campbell Marjoribanks.
1820 G. A. Robinson.
1821 Thomas Reid (2e fois).
1822 James Pattison (2e fois).
1823 William Wigram.
1824 William Astell (2e fois).
1825 Campbell Marjoribanks (2e fois).
1826 Sir G. A. Robinson, Bart. (2e fois).
1827 Hon. Hugh Lindsay.
1828 William Astell (3e fois).
1829 John Loch.
1830 William Astell (4e fois).
1831 Sir Robert Campbell, Bart.
1832 J. G. Ravenshaw.
1833 { Campbell Marjoribanks, (3e fois). John Loch (2e fois).
1834 Henry St George Tucker.
1835 W. S. Clarke.
1836 Sir James Rivett-Cranac, Bart.
1837 Sir James Rivett-Carnac, Bart. (2e fois).
1838 Sir James L. Lushington.
1839 Sir Richards Jenkins, G. C. B.
1840 William B. Bayley.
1841 George Lyall.
1842 Major-Général Sir James L. Lushington, G. C. B. (2e fois.)
1843 John Cotton.
1844 John Shepherd.
1845 Sir Henry Willock.
1846 James Weir Hogg.
1847 Henry St George Tucker (2e fois).
1848 Lieutenant-Général Sir James L. Lushington G. C. B. (3e fois).
1849 Major-Général Sir A. Galloway K. C. B.
1850 John Shepherd (2e fois).
1851 John Shepherd (3e fois).
1852 Sir Jas. Weir Hogg, Bart. (2e fois).
1853 Russell Ellice.
1854 Major J. Oliphant.
1855 Elliot Macnaghten.
1856 Colonel W. H. Sykes.
1857 Ross Donnelly Mangles.
1858 Sir Fred. Currie, Bart.

B. — *Présidents du Board of control.*

Lord Sydney, P. C., 4 septembre 1784.
The Right Hon. W. W. Grenville, 6 mars 1790.
The Right Hon. Henry Dundas, 22 juin 1793.
Viscount Lewisham, P. C., 25 avril 1801.

Viscount Castlereagh, P.C., 6 juillet 1902.
Lord Minto, P. C., 11 février 1806.
The Right Hon. Thomas Grenville, 15 juillet 1806.
The Right Hon. George Tierney, 30 septembre 1806.
The Right Hon. Robert Dundas, 4 avril 1807.
The Earl of Harrowby, P.C., 11 juillet 1809.
The Right Hon. Robert Dundas (2e fois), 7 novembre 1809.
The Earl of Buckinghamshire, P.C., 4 avril 1812.
The Right Hon. George Canning, 4 juin 1816.
The Right Hon. Charles Bragge Bathurst, 12 janvier 1821.
The Right Hon. Charles Watkin Williams Wynn, 4 février 1822.
Viscount Melville, P.C. (3e fois), 4 février 1828.
Lord Ellenborough, P.C. 19 septembre 1828.
The Right Hon. Charles Grant, 1er décembre 1830.
Lord Ellenborough, P.C. (2e f.), 18 décembre 1834.
The Right Hon. Sir John Cam Hobhouse, Bart., 23 avril 1835.
Lord Ellenborough, P.C. (3e f.), 4 septembre 1841.
Lord Fitzgerald and Vesci, P. C., 23 octobre 1841.
The Earl of Ripon, P.C, 17 mai 1843.
The Right Hon. Sir John Cam Hobhouse, Bart. (2e fois), 8 juillet 1846.
The Right Hon. Fox Maule, 5 février 1852.
The Right Hon. John Charles Herries, 28 février 1852.
The Right Hon. Sir Charles Wood, Bart., 30 décembre 1852.
The Right Hon. Robert Vernon Smith, 3 mars 1855.
Lord Ellenborough, P.C. (4e f.), 6 mars 1858.
Lord Stanley, P. C., 5 juin 1858.

C. — *Secrétaires d'État pour l'Inde.*

Lord Stanley, P.C., 2 septembre 1858.
The Right Hon. Sir Charles Wood, Bart., 18 juin 1859.
Earl de Grey and Ripon, P. C., 16 février 1866.
Viscount Cranborne, 6 juillet 1866. (Lord Salisbury.)
The Right Hon. Sir Stafford Northcote, Bart., 9 mars 1867.
The Duke of Argyll, K. T., P.C., 10 décembre 1868.
The Marquis of Salisbury P.C. (2e fois), 22 février 1874.

Viscount Cranbrook, P.C., 30 mars 1878.
The Marquis of Hartington P.C., 28 avril 1880.
The Earl of Kimberley., P.C., 16 décembre 1882.
Lord Randolph Churchill, P. C., 24 juin 1885.
The Earl of Kimberley, K. G., P. C. (2e fois), 7 février 1886.
Viscount Cross, G.C.B., P.C., 4 août 1886.
The Earl of Kimberley, K. G., P. C. (3e fois), 19 août 1892.
The Right Hon., H. H. Fowler, 10 mars 1894.
Lord George F. Hamilton, P. C., 5 juillet 1895.

D. — *Gouverneurs généraux de Fort William.*

Warren Hastings, 20 octobre 1774.
Sir John Macpherson, Bart., 8 février 1785.
Earl Cornwallis, K. G., 12 septembre 1786.
Sir John Shore, Bart., 28 octobre 1793.
Lieut. General the Hon. Sir Alured Clarke, K. C. B., 6 mars 1798 (intérim).
The Earl of Mornington, P. C. (Lord Wellesley), 18 mai 1798.
The Marquis Cornwallis, K. G. (seconde fois), 30 juillet 1805.
Sir George Barlow, Bart., 10 octobre 1805.
Lord Minto, P.C., 31 juillet 1807.
The Earl of Moira (Lord Hastings), K. G., P. C., 4 octobre 1813.
John Adam, 9 janvier 1823 (intérim).
Lord Amherst, P. C., 1er août 1823.
William Butterworth Bayley, 13 mars 1828 (intérim).
Lord William Cavendish Bentinck, G. C. B., G. C. H., P. C., 4 juillet 1828.

Gouverneurs généraux de l'Inde.

Lord William Cavendish Bentinck, G. C. B., G. C. H., P. C., 16 juin 1834.
Sir Charles Metcalfe, Bart., 20 mars 1835 (intérim).
Lord Auckland, G. C. B., P. C., 4 mars 1836.
Lord Ellenborough, P.C., 28 février 1842.
William Wilberforce Bird, 15 juin 1844 (intérim).
The Right Hon. Sir Henry Hardinge, G. C. B., 23 juillet 1844.
The Earl of Dalhousie, P. C., 12 janvier 1848.
Viscount Canning, P. C., 29 février 1856.

Vice-rois et gouverneurs généraux de l'Inde.

Viscount Canning, P. C., 1er novembre 1858.

The Earl of Elgin and Kincardine, K. T., G. C. B., P. C., 12 mars 1862.

Major général Sir Robert Napier, K. C. B., 21 novembre 1863 (intérim).

Colonel Sir William Denison, K. C. B., 2 décembre 1863 (intérim).

The Right Hon. Sir John Lawrence, Bart., G. C. B., K. C. S. I, 12 janvier 1864.

The Earl of Mayo, 12 janvier 1869.

John Strachey, 9 février 1872 (intérim).

Lord Napier of Merchistoun, K. T., 23 février 1872 (intérim).

Lord Northbrook, P. C., 3 mai 1872.

Lord Lytton, G. C. B., 12 avril 1876.

The Marquis of Ripon, K. G., P. C., 8 juin 1880.

The Earl of Dufferin, K. P., G. C. B., G. C. M. G., P. C., 13 décembre 1884.

The Marquis of Lansdowne, G. C. M. G., 10 décembre 1888.

The Earl of Elgin and Kincardine, P. C., 27 janvier 1894.

Lord Curzon of Kedleston, P. C., 6 janvier 1899.

CHRONOLOGIE INDIENNE

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Les Portugais dans l'Inde. — Vasco da Gama double le cap de Bonne-Espérance et aborde à Calicut, 1498.	
Expédition de Cabral et découverte du Brésil, 1500.	
Bulle du pape conférant aux portugais le monopole des expéditions dans l'Afrique du Sud et l'Extrême Orient, 1502.	
Première expédition d'Albuquerque, 1503.	
Almeida, le premier vice-roi de l'Inde, 1505.	
Défaite de la flotte égyptienne, 1509.	
Albuquerque, vice-roi, 1509, établit sa capitale à Goa, 1510, conquiert Malacca, Ormuz, meurt en 1515.	
Nuno da Cunha, 1528-38, ouvre le Bengale au commerce.	
Joan da Castro, 1545-48.	Découverte de l'Australie et de la Tasmanie par le portugais Godinho da Eredia, 1601.
Le Portugal uni à l'Espagne, 1580-1640.	
Apogée du commerce portugais à la fin du seizième siècle.	
Ruine de la puissance portugaise attaquée par les hollandais et les marâthes (première moitié du dix-septième siècle).	
Les Hollandais dans l'Inde. — Cornélius Houtman double le Cap et atteint Sumatra et Bantam, 1596.	
Fondation de la Compagnie des Indes, 1602.	

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Établissements de factoreries dans l'Inde, à Ceylan, à Sumatra, dans le Golfe Persique, dans la mer Rouge, conquête des Moluques. Fondation de Java, 1619.	
Massacre des anglais à Amboina, 1623.	Découvertes des hollandais en Australie, 1606, 1616, 1627, 1642, 1644.
Suprématie des hollandais dans l'Extrême Orient. Conquête de Formose, 1635, de Malacca, 1640.	
Fondation de la colonie du Cap, 1651, de Pâlakollu sur la côte de Madras, 1652.	
Les portugais chassés de leurs dernières colonies (excepté Goa, Diu, Macao), avant 1669.	
Décadence de l'empire hollandais au dix-huitième siècle.	
Les Français dans l'Inde. — Fondation de compagnies des Indes en 1604, 1615, 1642, 1664.	
Occupation de l'île de France, 1652.	
Occupation de Pondichéry, 1674.	
Occupation de Chandernagor, 1688.	
Perpétuelle compagnie des Indes, 1719, abolie en 1790.	
Dumas, gouverneur de Pondichéry, 1735, acquiert Karikal, 1739, secourt le nawâb du Karnâtik contre les marâthes, 1740.	
Dupleix, gouverneur en 1741.	
Les Anglais dans l'Inde.	
Akbar, 1556-1605.	Élisabeth, 1558-1603.
Les hollandais élèvent le prix du poivre, 1599.	

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Charte, constituant la première compagnie de l'Inde orientale, 1600.	
Premiers voyages dans l'Inde et les îles de la Sonde, 1601-1610.	Jacques Ier, 1603-25.
Jahângîr, 1605-27.	
Fondation de factoreries à Masulipatam, au Siam, dans la péninsule malaise, à Surât, Victoire de Surât sur les portugais, 1615.	
Surât, chef-lieu des colonies anglaises jusqu'en 1687.	
Ambassade de Sir Thomas Roe à la cour de Jahângîr, 1615.	
Lutte contre les hollandais, 1618-23.	
Traité de défense entre les colonies anglaises et hollandaises, 1619.	
Les anglais chassés de l'Archipel malais, 1620-24.	
Massacre d'Amboina, 1623.	
Shâh Jahân, 1627-58.	Charles Ier, 1625-49.
Fondation d'établissements sur la côte de Coromandel, 1625-1632.	
Firmân de l'empereur mongol accordant aux anglais le droit de commercer dans le Bengale, 1634.	
Fondation de Fort Saint-George (Madras), 1639, érigé en présidence, 1653.	
Factoreries de l'Hûglî, 1640.	
Établissement d'autres factoreries dans le bassin du Gange, 1640-58.	
Aurangzeb, 1658-1707.	République, 1649-60.
Bombay cédé à l'Angleterre comme dot de Catherine de Bragance, 1661-65.	Charles II, 1660-85. *Habeas Corpus Act*, 27 mai 1679. Jacques II, 1685-88.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE

Le Bengale détaché de la présidence de Madras, 1681.

La présidence de Surât transportée à Bombay, 1687.

Fondation de Fort William (Calcutta), 1696.

Mort d'Aurangzeb, 1707.

Bahâdûr Shâh, 1707-12.

Govind Sinh donne aux sikhs une constitution militaire, meurt en 1708.

Fondation de la *Société pour le commerce dans les Indes orientales*, 1698.

Fusion de cette société avec l'ancienne compagnie et constitution de la *Compagnie de l'Inde orientale*, 1708-09.

Farrukhsiyar, 1713-19.

Muhammad-Shâh, 1719-48.

Indépendance du Nizâm, 1720-48.

Indépendance du gouverneur de l'Oudh, 1732-43.

Invasion des persans sous Nadîr-Shâh, 1739.

Invasion afghâne, 1747.

Ahmâd Shâh, 1748-54.

Alamgîr II, 1754-59.

Les marâthes conquièrent le Malwâ, 1743.

Rendent le Bengale tributaire, 1751.

Ils sont battus par les afghâns, 1761.

Prise de la ville anglaise de Madras par La Bourdonnais, 1746.

Les anglais la recouvrent par le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748.

Les français et les anglais se dis-

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Guillaume III et Marie, 1689-94.

Premier ministère responsable (*Junto* whig de Sunderland), 1693-98.

Guillaume III, mort en 1702.

Ministère tory des lords Rochester et Godolphin, 1700.

Ministère de coalition, 1700-1702.

Anne, 1702-14.

Ministère de Godolphin, 1702-04.

Ministère de Harley et Saint-John, 1704-08.

Guerre de la succession d'Espagne, 1701-13.

Ministère whig de Somers, 1708-1710.

Ministère de Harley et Saint-John, 1710-14.

Georges Ier, 1714-27.

Ministère whig de Townshend et Walpole, 1714-17.

Ministère whig de Lord Stanhope, 1717-21.

Ministère whig de Sir Robert Walpole, 1721-42.

Georges II, 1727-60.

Méthodistes à Londres, 1738.

Guerre de la succession d'Autriche, 1740-48.

Démission de Walpole, 1742.

Ministère whig de Lord Carteret (plus tard Lord Granville), 1742-45.

Ministère whig de Henry Pelham, 1745-54.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
putent la suprématie dans le Deccan, 1750-61.	
Prise d'Arcot par Clive, 1751.	Ministère whig du duc de Newcastle, 1754-56.
Le marquis de Bussy rend l'influence française prépondérante à la cour du nizâm d'Haidarâbâd, 1751.	
Rappel de Dupleix, remplacé par Godeheu, 1756.	Guerre de Sept ans, 1755-63.
Lally-Tollendal, gouverneur, 1758.	Ministère whig de Newcastle et de William Pitt, 1757-61.
Succès dans le Karnâtik, 1759.	
Échec au siège de Madras, 1759.	
Défaite de Wandewah : Bussy est fait prisonnier, 1760.	
Siège et capitulation de Pondichéry, 1760-61.	
Shâh Alam II, 1759-1806.	Georges III, 1760-1810.
Sirâj-ud-Daûla, nawâb du Bengale, fait périr 123 anglais dans la prison de Calcutta (Black Hole), 1756.	Canal de l'Irwell, 1761.
Clive défait le nawâb et donne la souveraineté du Bengale à Mîr Jafar, 1757.	Démission de William Pitt et de Newcastle, 1761. Ministère tory de Lord Bute, 1761-63.
Premier gouvernement de Clive dans le Bengale, 1758-60.	Poteries de Wedgwood, 1763. Ministère whig de George Grenville, 1763-1765.
Clive s'empare du Chinsura sur l'Hûglî et met fin à l'influence des hollandais dans l'Inde, 1759.	Hargreaves invente le Spinning Jenny, 1764.
Pendant l'absence de Clive, Mîr Kasîm mis sur le trône de Mîr Jafar en 1761, se révolte contre les anglais et en fait massacrer deux cents à Patna, 1763, il est battu et s'enfuit dans l'Oudh.	Watts invente la machine à vapeur, 1765.
Première révolte des sepoys, 1764.	
Les anglais battent le nawâb d'Oudh à Baxâr et font prisonnier l'empereur mongol, 1764.	

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE

Alam II, prisonnier des anglais, 1764-71.

Second gouvernement de Clive, 1765-67.

Clive partage la vallée du Gange entre des souverains indiens et obtient de l'empereur le dîwânî du Bengale, 1765; il réorganise l'administration, 1766.

Gouverneurs de Fort William : Harry Verelst, 1767-69.
John Cartier, 1769-72.

Alam II, rétabli sur le trône de Delhi par les marâthes, 1771.

Warren Hastings, 1772-85, gouverneur général des établissements anglais depuis 1774.

Vente au vizir d'Oudh d'Allahâbad et de Kora, 1773.

Guerre contre les afghans Rohillâ, 1773-74.

Tributs imposées au râjâ de Bénarès Chait Sinh et à la begam de l'Oudh, 1780-82.

Première guerre contre les marâthes, 1778-81.

Traité de Salbâî, 1782.

Guerre contre Haidar-Alî, sultan de Mysore, 1780-84, mort d'Alî, 1782. La paix signée avec son fils Tipû, 1784.

Gouverneurs généraux : Sir John Macpherson, 1785-86.
Lord Cornwallis, 1786-93.

Réforme de l'impôt foncier dans le Bengale, 1789-93.

Shâh Alam II, pris par les rebelles et aveuglé, 1788. Rétabli par les marâthes qui gouvernent en son nom jusqu'en 1804. Sindhia roi marâthe de Gwâlior, régent

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Ministère whig de Lord Rockingham, 1765.

Ministère de lord Chatham, 1766.

Ministère whig du duc de Grafton, 1768.

Arkwright invente la machine à filer, 1768.

Ministère tory de Lord North, 1770-1782.

Premiers grands journaux anglais, 1771.

Bill réformant le gouvernement de l'Inde, 1773.

Crompton invente le *Mule*, 1776.

Le *Wealth of nations* d'Adam Smith, 1776.

Cook fait le périple de la côte orientale de l'Australie, 1776.

Emeutes de Boston (tea riots), 1773.

Guerre d'Amérique, 1774-83.

Ministère whig de Lord Rockingham, 1782.

Ministère whig de Lord Shelburne, 1782-1783.

Ministère de coalition de Fox et de North, 1783.

Ministère tory de W. Pitt, 1783-1801.

India Bill de Pitt, 1784.

Procès de Warren Hastings, 1786-1800.

Fondation de la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, 1770-88.

Guerre contre la France, 1793-1802.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
pour Shâh Alam de 1784 à 1787 et de 1788 à 1794.	
Seconde guerre du Mysore, 1790-92.	
Gouverneurs généraux. Sir John Shore, 1793-98.	
Sir Alured Clarke, 1798.	
Marquis de Wellesley (d'abord comte de Mornington), 1798-1805.	Ministère d'Addington, paix d'Amiens, 1802.
Traité qui rend le nizâm allié, bientôt vassal des anglais, 1798.	Ministère tory de Pitt, 1804-1806.
Troisième guerre du Mysore et prise de Seringapatam, 1799.	Guerre contre la France, 1803-1814.
Seconde guerre contre les marâthes, 1802-4.	Colonie de Tasmanie, 1803.
Traités de 1801, 1802, 1803 qui donnent à la Compagnie les provinces du Nord-Ouest et lui livrent l'empereur mongol et le peshwâ.	Trafalgar, 1805.
Gouverneurs généraux : Lord Cornwallis, 1805.	Ministère de coalition de Lord Grenville, 1806-07.
Sir George Barlow, 1805-7.	Abolition de la traite des nègres, 1807.
Lord Minto, 1807-1813.	Ministère tory du duc de Portland, 1807-09.
Révolte des sepoys de Madras, 1806	Guerre de Portugal et d'Espagne, 1808-14.
Comte de Moira (plus tard marquis de Hastings), gouverneur général, 1813-23.	Ministère tory de Spencer Perceval, 1809-12.
Guerre contre le Nipâl, 1814-15.	Lignes de Torès-Vedras, 1810.
Traité de Segauli, 1815.	Ministère tory de Lord Liverpool, 1812-27.
Destruction des bandes des Pindârîs, 1815-17.	Bataille de Vittoria, 1813.
Troisième guerre contre les marâthes, 1817-18.	Evénements de 1814.
John Adam, gouverneur général par intérim, 1823.	Evénements de 1815.
Lord Amherst, gouverneur général, 1823-28.	Georges IV, 1820-30.
Première guerre contre la Birmanie, 1824.	Occupation de Malacca, Penang et Singapore, 1824.
	Ministère de coalition de Canning, 1827.
	Ministère de coalition de Lord Goderich.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Annexion de l'Assam, 1826. Conquête de Bhartpur dans l'Inde centrale, 1827. Lord William Cavendish Bentinck, gouverneur général, 1828-35. Abolition de la règle qui forçait les veuves à devenir des sâtis, 1829. Suppression des brigandages des Thags, 1826-35. Renouvellement de la charte de la Compagnie par le bill de 1833. Le commerce de l'Inde rendu libre, 1834. Gouverneurs généraux : Sir Charles Metcalfe, 1835-36 (intérim). Lord Auckland, 1836-42. A l'instigation des russes les persans attaquent Herat; une diversion des anglais dans le golfe Persique les force à reculer, 1838. Les anglais interviennent dans les affaires de l'Afghânistân et installent Shâh Shujâ à Kâbul, 1839. L'usurpateur Dost Mohammed est vaincu en 1839 et envoyé à Calcutta, 1841. Occupation de Kâbul par les anglais, 1839-41. Massacre de la garnison anglaise, 1842. Les anglais réoccupent Kâbul, 1842. Mort de Shâh Shujâ. Les anglais placent Dost Mohammed sur le trône de Kâbul, 1842.	Ministère tory du duc de Wellington, 1828-30. Evénements qui amènent l'indépendance de la Grèce (1826-29). West Australia (1829), South Australia (1836). Guillaume IV, 1830-37. Ministère whig de Lord Grey, 1830-34. Chemins de fer de Liverpool à Manchester, 1830. *Reform act*, 1832. Suppression de l'esclavage dans les colonies, 1833. Guerre entre la Turquie et l'Egypte; intervention des russes en Turquie, 1831-33. Ministère whig de Lord Melbourne, 1834. Ministère conservateur de Sir Robert Peel, 1834-35. Ministère whig de Lord Melbourne, 1835-41. Occupation de Singapore, 1836. Victoria, 1837-1901. Occupation d'Aden, 1839. Guerre de Chine, 1839-42. Occupation de Hong Kong, 1842. Guerre entre la Turquie et l'Egypte, 1839; traité de Londres, 15 juillet 1840. Traité des Détroits, 13 juillet 1841. Fondation de la colonie de la Nouvelle-Zélande, 1839-40; reconnue anglaise en 1814. Ministère conservateur de Sir Robert Peel, 1841-46. Abolition des *Corn laws*, 1846. Ministère libéral de Lord John Russell, 1846-52.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE

Lord Ellenborough, gouverneur général, 1842-44.
Guerre du Sind, l'annexion, 1843.
Sir Henry Hardinge, gouverneur général, 1844-48.
Première guerre contre les Sikhs, 1845.
Seconde guerre contre les Sikhs, 1848-49.
Annexion du Panjâb, 1849.
Lord Dalhousie, gouverneur général, 1848-56.
Seconde guerre de Birmanie et annexion de la Birmanie inférieure, 1852.
Annexion des états de Sâtâra, 1849.
Karauli, 1849.
Jhânsi, 1853.
Nâgpur, 1853.
Oudh, 1856.
Le Nizâm cède aux anglais la province de Bérâr pour l'administrer, 1853.
Lord Canning, gouverneur général, 1856-58.
Traité avec l'Afghanistân, commencement de 1857.
Guerre avec la Perse, qui veut occuper Herat Les anglais s'emparent de l'île de Karack, de Bushir et de l'embouchure du Chat-el-Arab, décembre 1856, février. Paix, avril 1857.
L'insurrection de 1857.
Affaire des cartouches. Mouvements à Barackpur et Murshidâbâd. Commencement de 1857.
Nouvelle révolte à Barackpur, mars.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Fondation de la colonie australienne de Victoria, 1851. Constitution, 1855.
Ministère conservateur de Lord Derby, 1852.
Ministère de coalition de Lord Aberdeen, 1852-55.
Traité avec la Perse, 1853.
Guerre de Crimée, 1854-56.
Bataille d'Inkermann, 1854.
Ministère de Lord Palmerston, 1855-58.
Prise de Sébastopol, 1855.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Les sepoys du camp de Meerut (Mirath) se révoltent le 10 mai 1857.	
Ils s'emparent de Delhi, soulèvent la garnison, rétablissent l'empereur, 11 mai.	
Sir John Lawrence, gouverneur du Panjâb, désarme les sepoys de cette province et conserve la fidélité des Sikhs.	
Delhi. — Insurrection à Delhi, 11 mai.	
Les anglais mettent le siège devant Delhi, 8 juin.	
Arrivée de Nicholson avec des renforts du Panjâb, août.	
Assaut de Delhi, 14 septembre.	
Combats dans les rues, 14-20 septembre.	
Meurtres des princes impériaux par Hodson, le chef d'un corps franc.	
L'empereur condamné et déporté à Rangoon, meurt en 1862.	
Cawnpore. — Soulèvement des sepoys, 6 juin.	
Nânâ Sâhib (Dundu Panth) se met à leur tête.	
Massacres des anglais, 27 juin, 15 juillet.	
Les anglais sous Havelock s'emparent le 15 juillet de Cawnpore. Après avoir combattu avec les insurgés de l'Oudh, le nânâ se réfugie dans le Nipâl en octobre 1858.	
Lucknow. — Sir Henry Lawrence, *chief commissioner* de l'Oudh, se réfugie avec les européens dans la résidence le 2 juillet. Il est tué par un boulet le 4 juillet.	

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE

Première délivrance de la résidence de Lucknow par Havelock et Outram. Seconde délivrance par le commandant en chef, Sir Colin Campbell, 16 novembre 1857.

Victore sur Tantiâ Topî. Occupation dèfinitive de Lucknow, mars 1858.

Pacification complète de l'Oudh, janvier 1859.

Provinces centrales. — Campagne de Sir Hugh Rose contre la begâm de Jhânsï et Tântia Topî.

Prise de Jhânsî, 8 avril 1858 et de Kâlpî, 28 mai.

Défection de l'armée de Sindhia. La begam de Jhânsî est tuée à la tête de ses troupes, juin 1858.

Prise de Gwâlior, 20 juin.

La campagne contre Tântia Tôpî dure encore de longs mois. Il est pris au printemps de 1859, pendu le 18 avril.

Comte Canning vice-roi, 1858-62.

Acte transférant le gouvernement de l'Inde à la couronne d'Angleterre, 2 août 1858.

Proclamation de la reine, 1er novembre 1858.

Proclamation de la paix et de l'amnistie, 8 juillet 1859.

Réorganisation de l'armée, 1861-62.

Réforme des conseils législatifs et de la magistrature, 1861.

Réforme des finances par James Wilson. Promulgation du code pénal, 1860, du code de procé-

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Ministère conservateur de Lord Derby, 1858-59.

Lord Stanley, secrétaire d'Etat pour l'Inde, 1858.

Traités avec le Japon, 1854 et 1858.

Ministère de Lord Palmerston, 1859-65.

Sir Charles Wood S.E. 1859 (1).

Fondation de la Colonie de Queensland, 1859.

Guerre de la France et de l'Angleterre contre la Chine, 1860.

(1) S.E. pour secrétaire d'Etat pour l'Inde.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
dure civile et du code de procédure criminelle, 1861.	
Départ de Lord Canning, mars 1862.	
Lord Elgin vice-roi en 1862.	
Prise d'Hérat par Dost Mohammed amîr de Kabul, allié des anglais.	
Mort de Lord Elgin, novembre 1863.	
Intérim de Sir Robert Napier et de Sir William Denison, 1863.	
Sir John Lawrence vice-roi, 1864-69.	
Guerre contre l'Etat de Bhutân et annexion des Bhutân Dwârs, 1864.	Ministère libéral de Lord Russell, 1865.
Famine dans l'Orissa, 1866, dans le Bandelkhand et l'Hindustân supérieur, 1868-69.	Ministère conservateur de Lord Derby, 1866-68.
Crise commerciale de 1866, causée par la hausse du coton pendant la guerre de la Sécession américaine, puis la baisse subite après la paix.	Comte de Grey et Ripon, S. E., 1866.
	Vicomte Cranborne, S. E., 1866.
	Sir Stafford Northcote, S. E., 1867.
	Les *Straits Settlements*, dépendant de l'Inde (1853-66), forment une colonie indépendante (1866).
Mort de Dost Mohammed, 1867. Guerre civile entre ses fils. Le plus jeune Sher Ali s'empare définitivement de Kabul en 1868.	Ministère conservateur de B. Disraeli, 1868.
	Ministère libéral de Gladstone, 1868-74.
Darbâr d'Ambâla ou Sher Alî est reconnu amîr de l'Afghânistân, 1869.	Duc d'Argyll, S. E.
Comte de Mayo, vice-roi, 1869-72.	
Visite du duc d'Édimbourg, 1869-70.	
Le budget des provinces séparé du budget du gouvernement, 14 décembre 1870.	
Création d'un département de	

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE

l'agriculture. Réforme de la gabelle. Abolition des douanes provinciales. Développement des travaux publics.

Assassinat de Lord Mayo par un forçat dans les îles Andaman, 8 février 1872.

Intérim de Sir John Strachey et de Lord Napier of Merchistoun, 1872.

Lord Northbrook vice-roi, 1872-76.

Famine de 1874.

Déposition du râja de Baroda, 1875.

Voyage du prince de Galles, 1875-76.

Lord Lytton vice-roi, 1876-80.

La reine de la Grande-Bretagne proclamée impératrice de l'Inde, 1er janvier 1877.

Famine dans le sud de l'Inde, 1877, dans le nord de l'Inde, 1878.

Marquis de Ripon, vice-roi, 1880-84.

Guerre contre l'Afghânistân, 1878-81.

Sher Alî s'enfuit et meurt en exil.

Son fils Yakûb Khân signe la paix de Gandamak; il accepte qu'un officier de l'armée britannique réside à Kâbul.

Assassinat du résident britannique Sir Louis Cavagnari et de son escorte. Seconde guerre de l'Afghânistân.

Yakûb Khân abdique et est déporté dans l'Inde, 1880.

Défaite d'une armée anglaise par Ayûb Khân. Sir Frédérick (plus

DATES SE PAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Conférence de Londres (la Russie retrouve sa liberté d'action dans la mer Noire), 1871.

Ministère conservateur de Disraeli, 1874-80.

Marquis de Salisbury, S. E., 1874.

Achat des actions du canal de Suez, 1875.

Guerre entre la Russie et la Turquie (1877-78).

Congrès de Berlin, 1878.

Occupation de Chypre, 1878.

Vicomte Cranbrook, S. E. 1878.

Guerre contre les Zulus, 1879; annexion en 1884.

Guerre contre le Transwaal, 1880-81.

Ministère libéral de Gladstone, 1880-1885.

Marquis de Hartington, S. E.

Comte de Kimberley, S. E., 1882.

Intervention en Égypte, 1882.

Révolte du Mahdi, 1881.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE

tard comte) Roberts s'avance de Kâbul sur Kandahâr et met en déroute l'armée d'Ayûb Khân, 1er septembre 1880.

Abdur Rahmân, 1880-1901, est proclamé amîr de l'Afghânistân. Ayûb Khân s'avance d'Hérât, défait l'armée d'Abdur Rahmân et reprend Kandahâr, mais il est battu et chassé par ce dernier, 1881.

Une commission anglo-russe fixe les frontières de l'Afghânistân, 1884.

L'État de Mysore (Maisûr), administré par le gouvernement indien depuis 1831, est rendu à la dynastie héréditaire, 25 mars 1881.

Liberté complète de la presse indienne, développement des institutions municipales, amendement du code de procédure criminelle, rétablissement du département de l'agriculture, réformes fiscales, etc., etc., 1881-84.

Développement de l'instruction primaire, 1883.

Abolition de presque tous les droits sur les importations, 1882.

Lord Dufferin vice-roi, 1884-88.

Bengal tenancy bill, 1885.

Darbâr en l'honneur de l'amîr de l'Afghânistân, 1885.

Expédition contre le roi Thebau de Birmanie, prise de Mandalay, 28 novembre 1885.

Annexion du royaume de Birmanie à l'empire indien, proclamation du 1er janvier 1886.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

La chambre des communes recommande l'extension des réseaux ferrés, 1884.

Mort de Gordon, abandon du Soudan, 1885.

Ministère conservateur de Lord Salisbury, 1885.

Lord Randolph Churchill, S. E.

Ministère libéral de Gladstone, 1886.

Earl of Kimberley, S. E.

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Les Russes attaquent les Afghâns à Penjdeh, 1885. Arrangement avec la Russie et fixation de la frontière. Célébration du premier jubilé de la reine, 1887. Première réunion du congrès national indien, 1886. Lord Lansdowne vice-roi, 1888-94. Réforme des conseils législatifs par Lord Cross's Act, 1892.	Ministère conservateur de Lord Salisbury, 1886-92. Viscount Cross, S. E.
Baisse de la roupie surtout depuis 1876. Un comité à Westminster examine la question sous la présidence de Lord Herschell, 1893. Acte arrêtant la frappe libre de l'argent, 26 juin 1893. Le gouvernement ne frappe plus de roupies, 1893-97. Frappes de 1897, 1898, 1900, 1901. L'Inde adopte l'étalon d'or, 15 septembre 1899.	Ministère libéral de Gladstone, 1892-94. Earl of Kimberley, S. E. Ministère libéral de Lord Rosebery, 1894. H. H. Fowler, S. E. Ministères unionistes de Lord Salisbury, 1895-1900 et 1900-2. Lord Georges Hamilton, S. E. Raid du docteur Jameson, 1896. Conquête du Soudan, 1896-98. Guerre contre les républiques sud-africaines, 1899-1902. Fondation du Commonwealth australien, 1901. Ministère unioniste de A. Balfour, 1902. Lord George Hamilton, S. E.
Révolution dans l'État de Manipûr (est du Bengale), 1891. Assassinat du commissaire de l'Assam, M. Quinton. Soumission de Manipûr, 1891. Occupation des Pamirs par les Russes, 1891-93. Comte d'Elgin vice-roi, 1894-99. Expéditions indiennes dans le Chitral, 1893 et 1895. Construction du chemin de fer de Bolan dans le Baluchistân, 1887, prolongé jusqu'à Chaman, 1892. Difficultés avec l'amîr de l'Afghânistân réglées en 1895.	

DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE L'INDE	DATES SE RAPPORTANT A L'HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Le Khân de Khélât déposé, 1895. Révolte des Afridis, 1897-98 (sous le protectorat anglais depuis 1878). Annexion ou pacification progressive du Siwistan et du Dardistan, 1897-1900. Formation de la province frontière, 1901. Mort de l'amîr d'Afghânistân, Abdûr-Râhman, 1901. Avènement de Habibulla Khân. Envoi de troupes indiennes au Soudan, 1886 et 1896-98; en Chine, 1900-1901. Famines de 1894, 1897-98 et 1899-1900. Peste depuis 1896. Troubles en 1896 et 97. Lord Curzon, vice-roi depuis 1899. Pacification du Wasiristan, 1902-3. Darbâr de Delhi où Edouard VII est proclamé empereur 1903 (1).	

Principales dates de l'histoire de l'Asie au dix-neuvième siècle.

(1) *Indo-Chine française.* — Guerre contre l'Annam (1858-62). Occupation de Saïgon (1859). L'Annam abandonne à la France les provinces de Bien-hoa, Gia-dinh et Dinh-tuong (1862). Le Cambodge sous le protectorat de la France (1863). Acquisition des provinces situées à l'embouchure du Mekong (1867). Expéditions de Doudart de Lagrée (1866-68) et de Francis Garnier. Voyages de M. Dupuis, 1870-71 et 1872. Occupation du Tonkin, prise d'Hanoi, mort de Garnier (1873). Traité avec l'Annam (1874). Établissement du régime civil en Cochinchine par M. Le Myre de Villers (1879) Expédition d'Henri Rivière; sa mort devant Hanoi (19 mai 1883). Expédition du général Bouet et de l'amiral Courbet au Tonkin (août à décembre). Traité avec l'Annam du 25 août 1883. Le général Millot (1884). Premier traité de Tien-tsin avec la Chine (11 mai). Affaire de Bac-Lé (23 juin). L'amiral Courbet dans les mers de Chine (août-

octobre). Traité avec l'Annam du 6 juin 1884. Le général Brière de Lisle prend Lang Son (13 février 1885) Affaire de Lang Son (28 mars). Paix de Tien-tsin avec la Chine (9 juin 1885). Le général de Courcy à Hué. Guet-apens du 5 juillet 1885. M. Paul Bert, premier résident général civil (1886). Décrets du 17 octobre 1887 et du 12 avril 1888 qui constituent l'union des quatre pays : Cochinchine, Cambodge, Annam et Tonkin sous le nom d'Indo-Chine française. Convention franco-anglaise du 15 janvier 1896.

Siam. — Somdet-Phra-Pavarander-Maha-Mong-Kut, roi de 1852 à 1868, signe des traités avec les puissances européennes, entre autres avec la Grande-Bretagne (1855-56) et la France (29 février 1868). Chulalong-Korn monte sur le trône en 1868, atteint sa majorité en 1873, établit en 1874 une sorte de gouvernement constitutionnel où l'autorité est partagée entre le roi, le grand conseil d'État et le conseil des ministres. Démêlés avec l'Indo-Chine française (1892). Le commandant Bories conduit l'escadrille française à Bangkok (13 juillet 1893). Traités avec la France (1893 et 1902). Traité avec la Grande-Bretagne (1896). Adoption de l'étalon d'or (1902).

Russie. — Conquête de la Sibérie Occidentale (sous Ivan le Terrible, qui prend le titre de tsar de Sibérie en 1563), de la Sibérie Orientale (1600-46). Fondation d'un gouvernement de Sibérie (1708), d'un gouvernement général (1806). Acquisition de la contrée de l'Amur (1858), de l'île Sachalin (1875). (La même année cession des Kuriles au Japon). Au Sud-Ouest annexion de Kuldja (1871), rendu à la Chine en 1881. Occupation de Port-Arthur (1898), de la Mandchourie (dep. 1899). Construction du Transsibérien.

Conquête de la Géorgie et de Tiflis (1799); de la Gurie (1801); de la Mingrélie et de l'Imérétie (1803-4); du Daghestan, de Derbent, du Chirvan, de Baku, cédés par la Perse (1813); de l'Arménie Russe avec Erivan (1828). Pacification du Caucase et lutte contre Chamyl (1834-59). Conquête du Turkestan Russe depuis 1824. Les Kirghis de la Grande-Horde sous le protectorat russe (1846). Guerres contre Khiva (1841-54). Occupation de Khiva (1873). Conquête du Turkestan jusqu'à Tachkend (1864), de Tachkend (27 juin 1865), de Khodjend et de Samarkand (1866), de Zarafchan, Falgar et Magian (1870). Le khan de Bukhara sous le protectorat russe depuis 1868. Annexion du Khokand (1876). Obtention de Kars, de Batum et d'une partie de l'Arménie turque. (St. Stéfano — Berlin (1878). Formation de la province de Transcaspienne (1881). Occupation de Merv (1884), de Penjdeh (1885). Construction du chemin de fer Transcaspien (1885-88). Occupation des Pamirs, 1891-93.

Perse. — Avènement de la dynastie actuelle des Kadjars (1786-96).

Paix de Gulistan avec la Russie et abandon de la Géorgie (1813). Guerre contre la Turquie (1823). Guerre contre la Russie (1825) et perte de l'Arménie jusqu'à l'Araxe (1828). Expéditions contre Hérat 1838 et 1856; expéditions des anglais en Perse, 1838 et 1857. Nasr-ed-Din shâh de 1848 à 1896. Le réformateur religieux Bab Hadchi Ali Mohammed de Chiraz fonde le Babisme; mis à mort en 1849. Persécution des Babistes (1852). Shah actuel : Muzaffer-ed-Din.

Chine. — Révolte de la Triade (1794-1804). Guerre des Pirates jq. en 1810. Démêlés à Canton entre les anglais et les chinois (1834-49). Guerre de l'opium (1840-42). Traité avec les États-Unis (1844), avec la France (1845). Insurrection des Taipings (1850-64). Guerre contre la France et l'Angleterre (1856-57-60). Les russes conquièrent l'Amur (1858). Révolte des musulmans de la Kachgarie (1863-65), de la Dsungarie (1865). La Kachgarie forme un royaume indépendant sous Mohammed Yakub, mort en 1877. Les chinois reconquièrent la Kachgarie (1876-78). Les russes occupent Kuldja (Dsungarie) (1871), le rendent en 1881. Révolte des musulmans dans le Yunnan (1856-72). Affaire Margary (1875) et convention de Tche-Fu avec la Grande-Bretagne (1876). La France conquiert le Tonkin (1883), destruction de l'arsenal de Fuchou (23 août 1884) et occupation de Formose (1884), paix de Tientsin (9 juin 1885). Guerre contre le Japon (1894-95) et paix de Simonoseki; abandon de Formose. Cession de Kiautchou à l'Allemagne, de Port-Arthur à la Russie et de Wei-Hai-Wei à la Grande-Bretagne (1898). Soulèvement des Boxeurs (1899-1900). Occupation de Pékin par les troupes des puissances européennes, des États-Unis et du Japon (1900-01). Mort de Li-Hung-Tchang (7 novembre 1901). Traité russo-chinois (8 avril 1902).

Japon. — Visites de l'escadre américaine au Japon (1853-54). Traités préliminaires avec les américains et les anglais (1854), les russes (1855), les hollandais (1856). Traité définitif avec les puissances européennes (1858). Avènement du mikado (actuellement empereur) Mutsuhito (1867). Abdication du shogun (1867). Guerre civile entre les partisans du mikado et ceux du shogun (1868-70). Abolition de la féodalité (1869-71). Expédition contre les pirates de Formose (1874). Le Japon force la Corée à ouvrir ses ports au commerce (1875-76). Révolte des samuraïs de Satsuma (1877). Promulgation de la Constitution (1889). Revision des traités avec les puissances européennes et les États-Unis (1894-96). Guerre contre la Chine et traité de Simonoseki (1894-95). Occupation de Formose. Les japonais interviennent en Chine avec les européens (1900-02). Alliance avec la Grande-Bretagne (1902).

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Ces publications sont de deux sortes : publications faites à Calcutta par le gouvernement de l'Inde; publications faites à Londres par le secrétariat d'État pour l'Inde.

Voici la liste des premières :

Publications annuelles.

1. *Review of the Trade of India.*
2. *Accounts of the Trade and Navigation of British India.* — Vol. I. *Foreign Trade.* — Vol. II. *Coasting Trade and Trade of each port.* — *Appendices. Trade of Aden and of the French and Portuguese Possessions in India.*
3. *Accounts of the Trade carried by Rail and River in India.*
4. *Prices and Wages in India.*
5. *Financial and Commercial Statistics of British India.*
6. *Agricultural Statistics of British India.*
7. *Judicial and Administrative Statistics for British India.*
8. *Statistics of Mineral Production in India.*
9. *Area and Yield of certain crops.*

Publications paraissant quatre fois par an.

10. *Accounts of the Trade carried by Rail and River in India.*

Publications mensuelles.

11. *Accounts of the Trade and Navigation of British India.*
12. *Accounts of the External Land Trade of British India.*

Finance and Revenue Accounts of the government of India, etc.

Des travaux remarquables faits sur les recensements, je veux seulement signaler l'ouvrage devenu classique de D. C. J. IBBETSON :

Report on the Census of the Panjâb taken on the 17th of February 1881. — Vol. I. — *Text and Appendices.*

Je mentionnerai ici une publication non officielle se rapportant au même recensement de 1881 :

A compendium of the castes and tribes found in India, by E. J. KITTS.

The Statistical Survey of India (1866-85) (130 vol.).

Les principales lois ont été réunies en codes. Parmi les ouvrages classiques, je citerai :

CRANENBURGH (D. E.), *The New Criminal Court Manual* (nombreuses éditions).

***

Voici la liste des publications faites en 1900-1 par le ministère de l'Inde à Londres :

Seconde session du parlement de 1900.

Loans raised in England, half year ended 30*th September* 1900.
Indian Expenditure (Royal Commission). Correspondence regarding Report.

Première session de 1901.

Loans raised in India, half year ended 30*th September* 1900.
— *England, half year ended* 31*st. March* 1901.
Net Income and Expenditure, 1889-90 *to* 1899-1900.

Railways and irrigation works : Return of capital expenditure, etc.
Financial Statement, 1901-02.
Revenue and Expenditure, 1900-01 (*Estimate of*).
Home Accounts (1899-1900).
Moral and material Progress Report (1899-1900).
Loans raised in India, half year ended 31*st. March* 1901.
Public Works Department (Officers of), appointed from Royal Indian Engineering College (1873-78) : *Despatch re Memorials.*
Railway Materials : Return.
East Indian Loan (Great Indian Peninsula Railway Debentures).
Sanitary Measures : Report 1898-99.
Trade Tables, 1895-96 *to* 1899-1900.
Royal Indian Engineering College : Remodelling of Studies, etc.
N. W. Frontier and Punjab Frontier Administration.
Royal Indian Engineering College : Report of the Board of Visitors.
Accounts and Estimates, 1901-02 : *Explanatory Memorandum.*
Imperial Institute (Indian Section) : *Report* 1900-01.
Administration Report on Railways, 1900.
Statistical Abstract, 1890-91 *to* 1899-1900.
Plague Commission, 1898-99. Vol. IV. *Indices.*
— — Vol. V. *Report.*
Trade Review, 1900-01.
Royal Indian Engineering College : Further papers.
Sanitary Measures : *Report* 1899-1900.
Famine Commission 1901 : *Report and Papers relating thereto.*
Evacuation of the Summer Palace of Peking by the British Troops.

Parmi les autres publications du ministère de l'Inde, je releverai les *Blue Books* de 1883 et 1893 sur les recensements de 1881 et 1891.
The India List and India Office List (publication annuelle), *etc.*

DISCOURS

Discours prononcés au parlement britannique.

Les plus célèbres sont ceux de John Bright (3 juin 1853,

20 mai 1858, 24 juin 1858, 1er août 1859, 19 mars 1861).
Je mentionnerai aussi ceux de Gladstone, Lord Salisbury, Lord Randolph Churchill, Sir M. Bhownaggree, M. Naoroji.

Comptes rendus des séances du Congrès national (*green books*) et de la conférence sociale.

JOURNAUX ET REVUES

Collection de l'*Allahâbâd Pioneer*, *Times of India*, *Voice of India*, *Indian Spectator*, *Indian Mirror*, *Calcutta Englishman*, *Bombay Gazette*, *Indian Daily News*, etc., et la collection de l'*India*, qui défend à Londres les intérêts du *Congrès National Indien*.

Articles dans toutes les grandes revues anglaises, entre autres dans *Fortnightly Review* : 1895 (mai, juillet, septembre, novembre); 1896 (décembre); 1897 (juin, juillet); 1901 (octobre).

OUVRAGES ÉCRITS PAR DES INDIENS EN ANGLAIS

DUTT (R. C.), *Civilisation in Ancient India*, 2e éd. Londres, 1893.
— *The Literature of Bengal*. Calcutta, 1877 et 1895.
— *Lays of ancient India*. Londres, 1894.
— *Famines in India*. Londres, 1900.
— *A brief history of ancient and modern India*. 1891, etc.
MALABARI (BEHRAMJI), *The Indian Muse in an English garb*.
— *Gujarât and Gujarâtis*. Londres, 1882.
— *Appeal from the daughters of India*.
— *The Indian Eye on English life*. Londres, 1893.
— *The India Problem*, 1894.
— *India in* 1897. Bombay, 1898.
BHOWNAGGREE (Sir M.), Articles.
BOSE (P. N.), *A History of Hindu Civilisation during British Rule*. Londres (1894-96).
NAOROJI (Dadabhai), *Poverty of India*.
— *England's Duties to India*.
— *Mysore*, 1867.
— *The Expenses of the Abyssinian war*.
— *Reply to Lord W. Hay on the Mysore Succession*.
— *Duties of the local Indian Associations*, 1868.
— *On the Indian Civil Service clause in the governor-general of India's Bill*.

NAOROJI, *On the admission of Educated Natives into the Indian Civil Service.*
— *The Bombay Act of* 1869.
— *The Wants and Means of India*, 1870.
— *The Commerce of India.*
— *Cotton Frauds.*
— *Financial administration of India*, 1871.
— *Correspondence with the Secretary of State on the condition of India.* 1880.
— *Note on general Education.*
— *A Minute on Technical Education.*
— *Poverty and Unbritish Rule in India.* 1901.
BAIJNATH, *Hinduism, ancient and modern.* Meerut, 1899.
BONNERJEE (Rev.), *Dialogues on hindu philosophy.*
RANADE (M. G.), *Essays on Indian Economics.* Bombay, 1898
GHOSE (B. J. C.), *Essay on the Ethics of Caitanya.*
PANIKKAR (Gopal), *Malabar and its folk.*
TORU DUTT, *Ancient Ballads and Legends of Hindustan.* Londres, 1881.
— *A Sheaf gleaned in French Fields* (1), 1876.

(1) Mlle Dutt est l'auteur d'un roman français « *Le Journal de Mlle d'Arvers* » publié en 1879 par Mlle Clarisse Bader. Elle a consacré à la France en 1870 un poème qui commençait par ces vers :

Not dead — oh no — she cannot die!
Only a swoon from loss of blood!

et qui se terminait ainsi :

Lo, she stands up — stands up e'en now,
Strong once more for the battle-fray,
Gleams bright the star, that from her brow
Lightens the world. Bow, nations, bow,
Let her again lead on the way!

Morte? oh non, elle ne peut mourir. Évanouie seulement : elle a perdu trop de sang... Déjà relevée, déjà debout, forte encore, encore prête aux batailles. L'étoile de son front brille comme autrefois, lumière du monde. Peuples, saluez : c'est elle. Peuples, suivez : elle vous conduit.

Nowrozjee Furdonjee, *The Personal Bearing of Europeans in India towards the Natives*. Londres, 1874.

TRADUCTIONS ANGLAISES DE LIVRES DANS LES LANGUES VERNACULAIRES

Ces traductions sont malheureusement trop peu nombreuses. Je citerai seulement ici :

Bankim Chandra Chatterjee, *The poison Tree*. (Traduction de Miriam S. Knight). Londres, 1884.

Voir la *Bibliographie* du Tome I.

GÉNÉRALITÉS

Cotton (H. I. S.), *New India*, 1885.
British Empire Series : India, Ceylon, Straits Settlements, British North Borneo, Hong Kong. Londres, 1899.
Dilke (Sir Charles), *Problems of Greater Britain*. Londres, 1890.
Lyall (Sir Alfred C.), *Asiatic Studies*. 2e édition. Londres, 1899.
Tupper (C. L.), *Our Indian Empire*. Londres, 1893.
Vambery (A.), *The coming Struggle for India*. Londres, 1885.
Roberts (Lord), *Forty one years in India*.
Routledge (James), *English Rule and Native Opinion in India*. Londres, 1878.
Samuelson (J.), *India, Past and Present*. Londres, 1890. (Ce livre contient une bonne bibliographie.)
Boell (Paul), *L'Inde et le problème indien*. Paris, 1901.
Filon (Augustin), *L'Inde d'aujourd'hui d'après les écrivains indiens*. *Revue des Deux-Mondes*. 15 novembre et 1er décembre 1899.

ÉCONOMIE POLITIQUE, FINANCES, LOIS, ADMINISTRATION, ETC.

Fawcett (Professor), *Indian finance*. Londres, 1880.
Strachey (Sir J. and Lieut. Gen. R.), *The Finances and Public Works of India from 1869 to 1881*. Londres, 1882.
Strachey (Sir John), *India*. Londres, 1888.
Stocqueler (J. H.), *Progress in India from 1859-60 to 1872*. Londres, 1873.
Colchester (Lord), *Indian Administration of Lord Ellenborough*. Londres, 1874.
Mayne (J. D.), *Hindu Law and Usage*. 6e édition. Madras, 1900.

MAC NAGHTEN, *Hindu and Mohammadan Law*. 9e édition. Londres, 1885.
DIGBY (W.), *Prosperous British India*. Londres, 1901.
CHESNEY (Gl Sir George), *Indian Polity*. Londres, 1894.
BADEN POWELL (B. H.), *Land Systems of British India*.
— *The Indian Village Community*.
CHAKRABARTI (J. C.), *The Natives States of India*.
WEST (Sir Raymond), *Higher Education in India, its position and claims*. Londres, 1892.

AGRICULTURE

ARNOLD (E. L.), *On the Indian Hills or Coffee-Planting in Southern India*. Londres, 1881.
ATKINSON (Capt. G. F.), *Curry and Rice*. Londres.
WALLACE (R.), (*Prof. of Agriculture*), *Lecture on famine in India*. Edimbourg, 1900.

VOYAGES

ROE and FRYER, *Travels in India*. Londres, 1873.
MONIER-WILLIAMS (Sir Monier), *Modern India and the Indians*.

SCHLAGINTWEIT (E.), *Indien in Wort und Bild*. Leipzig, 1880-81.
SCHLAGINTWEIT (H. V.), *Reisen in Indien und Hochasien*. Iéna, 1871-80.
GUBERNATIS (A. DE), *Pereigrinazioni indiane*. Florence, 1887.

Parmi les ouvrages publiés en français, je veux seulement rappeler ici : l'*Inde des rajahs* de M. Rousselet, le voyage de M. Chevrillon, les beaux articles de Pierre Loti dans le *Figaro* et la *Revue des Deux Mondes*.

BIOGRAPHIE

Rulers of India.

Albuquerque, H. MORSE STEPHENS.
Dupleix, COL. MALLESON.

Lord Clive, COL. MALLESON.
Warren Hastings, Capt. TROTTER.
Marquess Cornwallis, W. S. SETON KARR.
Marquess Wellesley, REV. W. H. HUTTON.

Marquess Hastings, Major Ross of Bladensburg.
Lord Amherst, Anne Thackeray Ritchie et Richardson Evans.
Lord W. Bentinck. Demetrius Boulger.
Earl of Auckland, Capt. Trotter.
Viscount Hardinge, Viscount Hardinge.
Marquess of Dalhousie, Sir W. W. Hunter.
Earl Canning, Sir H. S. Cunningham.
Lord Lawrence, Sir Ch. Aitchison.
Earl of Mayo, Sir W. W. Hunter.

James Thomason, Sir Richard Temple.
Sir Thomas Munro, J. Bradshaw.
Sir Henry Lawrence, Lt. général Mc Leod Innes.
John Russell Colvin, Sir Auckland Colvin.
Mountstuart Elphinstone, J. S. Cotton.
Clyde and Strathnairn, Maj. gen. Sir O. T. Burne.

Arbuthnot (Sir A.), *Life of Major General Sir Thomas Munro*. Londres, 1881.
Brock (Rev. W.), *Biographical Sketch of Sir Henry Havelock*. 3e éd., Londres, 1858.
Bromehead (W. C.), *Lives of the Bishops of Calcutta*. Calcutta, 1876.
Bute (Marchioness of), *Private Journal of the Marquess of Hastings*. Londres, 1858.
Caraccioli (Charles), *Life of Robert Clive, Baron Plassey*.
Colchester (Lord), *Indian Administration of Lord Ellenborough*. Londres, 1874.
Colebrooke (Sir T. E.), *Life of H. T. Colebrooke*. Londres, 1873.
Edwarde and Merivale, *Life of Sir Henry Lawrence*. Londres, 1872.
Gleig (Rev. G. R.), *Life of Lord Clive*.
— *Life of Sir Thomas Munro*.
— *Life of Warren Hastings*. Londres, 1830-48.
Heber (Mrs.), *Life of Heber*. Londres, 1830.
Hunter (Sir W. W.), *Life of the Earl of Mayo*. Londres, 1875.
Kaye (Sir J. W.), *Life of Lord Metcalfe*. Londres, 1854.
— *Life of Sir John Malcolm*. Londres, 1856.
— *Life of Indian Officers*. Londres, 1867.
Malcolm (Sir J.), *Life of Robert Lord Clive*. Londres, 1836.

Malleson (Colonel G. B.), *Lord Clive*. Londres, 1882.
Martin (Montgomery), *The Despatches, etc. of Marquis Wellesley during his Administration in India*. 1836-40.
Minto (Lady), *Lord Minto in India*. Londres, 1880.
Napier (Sir W.), *Life and Opinions of general Sir Charles James Napier*. Londres, 1857.
Owen (S. J.), *Selections from the Despatches, etc., of the Marquess of Wellesley*. Oxford, 1877.
— *Selections from the Despatches, etc., of the Duke of Wellington relating to India*. Oxford, 1880.
Ross (C.), *Correspondence of Charles, First Marquis Cornwallis*. Londres, 1859.
Shadwell (Lieut. général), *Life of Colin Campbell Lord Clyde*. Londres, 1881.
Smith (Bosworth), *Life of Lord Lawrence*.
Walrond (T.), *Letters and Journals of James, eigth Earl of Elgin*. Londres, 1872.
Forrest (G. W.), *The administration of the Marquis of Lansdowne*. Calcutta, 1894.

HISTOIRE

Danvers (F. C.), *The Portuguese in India*. Londres, 1894.
— *Report... on the Portuguese Records relating to the East Indies*. Londres, 1892.
Hunter (Sir W. W.), *The Indian Empire; its History, People and Products*.
— *Orissa, its History and People*.
— *The Indian Musulmans*.
— *A brief History of the Indian People*.
— *A History of British India*. Londres, 1899-1900.
(La mort de l'auteur a interrompu l'ouvrage; les deux premiers volumes seulement ont paru.)
Malleson (Colonel), *History of the French in India*. Londres, 1893.
Day (Francis), *The Land of the Permauls (Cochin)*. Madras, 1863.
Mill (James), *The History of British India*. Londres, 1817.
Elphinstone (Hon. Mountstuart), *The History of India*. Londres.
Aitchison (Sir Charles), *A Collection of Treaties, etc., relating to India*. Calcutta, 1862 et 1876.

ANDERSON (P.), *The English in Western India*. Londres.
AUBER (Peter), *Rise and Progress of British Power in India*. Londres, 1837.
KAYE (Sir John), *A History of the Sepoy War*. Londres, 1872-76.
MALLESON (Cl), *The History of the Indian Mutiny* (suite de l'ouvrage précédent.) Londres, 1878-80.

RELIGION

Outre les ouvrages cités dans le premier volume :
DARMSTETER (J.) (Œuvres de), sur les Pârsîs.
HAUG (Martin), *Essays on the sacred language, writings and religion of the Pârsîs*. Edited and enlarged by Dr. E. W. WEST.
FRAMJEE (Dosabhoy), *The Parsees : their history, manners, customs and religion*. Londres, 1858.
KARAKA, *History of the Pârsîs*. 1884.
REUTER. 1893.
MENANT (Mlle). 1898.

Les missions catholiques françaises au dix-neuvième siècle, t. II.

DICTIONNAIRES

BEALE (T. W.), *An Oriental Biographical Dictionary*, nouvelle édition (1894) par KEENE (H. G.).
DOWSON (J.), *Dictionary of Hindu Mythology, Geography, etc.* 1879.

GUIDES

Entre autres, la collection des Guides *Murray*.

RECLUS (Elisée), *Géographie universelle*. Vol. VIII. *L'Inde et l'Indo-Chine*. Paris, 1883.

(1) Dans la Bibliographie du Tome I, j'ai oublié de mentionner :
JADUNATH SARKAR, *The India of Aurangzeb*, avec des extraits du *Khulasatu-t-Tawarikh* et du *Chahar Gulshan*.

H. OLDENBERG a traduit les sûtras suivants : *Çânkhâyana*, *Açvalâyana*, *Pâraskara*, *Gobhila* ; DR BUHLER, *Vasishtha*, *Gautama*, *Baudhâyana*, *Apastamba*.
Cf. la bibliographie du t. Ier.

DICTIONNAIRE

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE TROISIÈME

LA CIVILISATION DE L'INDE MODERNE

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

TROISIÈME TRANSFORMATION DE LA CIVILISATION INDIENNE PAR LA CONQUÊTE ANGLAISE

PREMIÈRE PÉRIODE

LA COMPAGNIE DE L'INDE ORIENTALE

DEUXIÈME PÉRIODE

L'INSURRECTION DE 1857-58

TROISIÈME PÉRIODE

L'EMPIRE DE L'INDE

CHAPITRE II

LA CIVILISATION DE L'INDE CONTEMPORAINE

LA CIVILISATION MORALE DE L'INDE CONTEMPORAINE

PREMIÈRE PARTIE

A. — *La religion.*

B. — *La caste.*

C. — *La famille.*

D. — *Condition de la femme.*

CHAPITRE III

LA CIVILISATION DE L'INDE CONTEMPORAINE (suite)

CIVILISATION MORALE

DEUXIÈME PARTIE

A. — *Relations sociales des anglais et des indiens.*

B. — *Relations politiques des anglais et des indiens.*

C. — *La Presse.*

D. — *La Littérature.*

CHAPITRE IV

LA CIVILISATION DE L'INDE CONTEMPORAINE (suite)

LA CIVILISATION MATÉRIELLE

A. — L'INDE AGRICOLE

B. — LES VILLES. — L'INDE INDUSTRIELLE

C. — SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'INDE

APPENDICE DU CHAPITRE PREMIER

APPENDICE DU CHAPITRE II

APPENDICE DU CHAPITRE III

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3231.

ADDENDA ET ERRATA

Page 14 (note), *lire :* Cette civilisation prend dans chaque pays un caractère particulier.

Page 16, *lire :* Spinoza.

Page 64, *lire :* Warren Hastings, gouverneur général (1774).

Page 73, *lire :* Les actes de 1813 et de 1833 (au lieu de deux lois) et plus bas : l'acte de 1833 (de même p. 80).

Page 74, *lire :* sipâhi.

Page 78. Ce texte de W. Thackeray est cité dans le livre de M. Digby.

Page 84, *lire* : *Brâhma Samaj.*

Page 105. La véritable prononciation serait *bigam*.

Page 132, *lire :* Si les indiens sont exclus des hautes charges du gouvernement.

Pages 96 et 161, *lire :* râyats.

Page 163, ligne 30, *lire : Bengal tenancy act.*

Page 185. De ces cinq millions d'ascètes et de moines la plupart sont des mendiants. Cf. *Blue Book* du recensement, p. 111.

Page 211. Le gouvernement indo-britannique nomme et paye le clergé de l'église d'Angleterre (évêques et chapelains) et de l'église d'Ecosse (chapelains).

Page 335, *lire :* Dans le Dacca.

Page 419. Le salaire d'un *healder* en 1902 est de 8,1 et non de 7,3.

Page 451, *lire :* Le produit de la quatrième partie montait à...

Page 506, ligne 7, *après* « des sujets indigènes », *ajouter* « que la plupart des immigrés d'États voisins sont portés comme immigrés des provinces britanniques dont les noms sont plus connus et que, pour les petits États, les chiffres de l'émigration sont incomplets. »

Page 515, *ajouter :* Mais les magistrats britanniques ne requièrent jamais à l'audience; cette fonction appartient à des avocats désignés pour chaque affaire... Beaucoup de magistrats (ainsi les *justices of the peace*) ne reçoivent pas de traitement.

Page 527. Décade est le mot anglais pour période décennale.

Page 534, note. Le parlement britannique approuve le budget indien, mais il se contente de vérifier l'exactitude des comptes, il ne discute ni les dépenses, ni les recettes.

Page 557. Après chaque fraction ajouter : *pour cent,* comme dans le paragraphe relatif au Sind.

Page 574, *lire :* Appendice du chapitre IV.

Page 602 (colonne de droite, lignes 30 et 31), *lire :* Procès de Warren Hastings (1788-1795), 1786 est la date où Hastings fut accusé devant la Chambre des communes; 1800 est une faute d'impression. Cf. la biographie de Hastings p. 64 (note) de ce tome II.

Vaisseaux construits dans l'Inde. Total en 1900-01 : 86 (4,540 tonnes). Vaisseaux inscrits dans l'Inde. Total en 1900-01 : 125 (12,207 tonnes).

L'*Indian navy* a été abolie en 1858 et remplacée par la *Royal Indian marine.*

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3231.